
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07138064 0





HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine n° 2.

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

NOUVELLE ÉDITION,

RÉDIGÉE SUR DE NOUVEAUX DOCUMENS, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE CARTES ET DE PLANS;

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL JOMINI,

Aide-de-camp général de S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE, grand'croix de plusieurs ordres.

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.

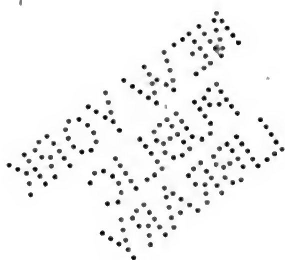
A PARIS,

CHEZ ANSELIN ET POCHARD,

SUCCESSEURS DE MAGIMEL,

LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE N° 9.

1820.



AVERTISSEMENT.

Il est beau, dit Salluste, de bien juger et de bien raconter ce que les autres ont fait, quand on n'a pas été en position d'agir par soi-même. Sans avoir la prétention de marcher sur les traces de cet illustre historien, j'avais formé le projet d'esquisser un tableau politique et militaire des guerres qui, depuis un quart de siècle, ont alternativement illustré, élevé et dévasté toutes les contrées de l'Europe : des circonstances majeures se sont opposées à son accomplissement.

Résolu néanmoins de profiter des renseignemens que des recherches laborieuses ont mis en ma possession, j'ai cru devoir donner plus d'étendue à l'essai que j'avais déjà publié sur les premières guerres de la révolution (1).

(1) La première édition de ces campagnes a paru en 1805, chez M. Michaud. Deux ans après, un ouvrage intitulé, *Tableau des Guerres de la Révolution*, a copié la plupart de mes observations

On me reprochera peut-être d'avoir mêlé à cette relation essentiellement militaire, des coups-d'œil politiques, étrangers au sujet, peu liés entre eux, et insuffisans lorsqu'il s'agit de donner une notion exacte des combinaisons de chaque gouvernement. Mais j'ai pensé que l'état intérieur des nations, exerce une telle influence sur les résultats d'une campagne, que la relation en serait lue sans fruit, si elle ne retraçait en même temps une esquisse rapide des événemens politiques contemporains. J'espère d'ailleurs que les hommes de lettres, pour qui l'uniformité de plan et de développement est une condition essentielle, me pardonneront de m'être écarté des règles ordinaires, en faveur du but que je me suis proposé; celui d'être utile aux jeunes militaires appelés à défendre leur patrie, et à cette classe d'hommes d'état qui, admise aux conseils des princes pour y discuter les affaires des armées,

---

critiques. — Les lecteurs n'auront qu'à se rappeler la date des deux ouvrages et à les lire, pour s'assurer de ce larcin littéraire. On peut extraire des relations de faits; mais copier les jugemens d'autrui, c'est un oubli des convenances que l'auteur n'a pas rendu plus excusable en gardant l'anonyme.

peut éprouver les besoins d'en bien saisir tous les mouvemens.

L'histoire générale se composant de tableaux à grands traits, il est aisé d'y présenter les opérations de plusieurs armées dans un même cadre: là, mille combats glorieux sont omis, et une bataille qui décida du sort d'un empire y occupe à peine quelques lignes, sans aucun des détails propres à faire juger les causes de la défaite ou celles de la victoire. Une relation didactique tombe forcément dans un défaut contraire; pour mettre le lecteur en situation de bien comprendre les chances des deux généraux, il faut retracer leurs lignes d'opérations, récapituler les obstacles qu'ils ont eu à vaincre, et les moyens dont ils pouvaient disposer à cet effet; enfin pour comprendre les manœuvres d'une armée, il faut la suivre pas à pas durant toute une période de la campagne, sans faire courir son imagination d'une extrémité de l'Europe à l'autre.

Le narrateur ne saurait être présent qu'à une armée et à un combat à la fois, il lui serait impossible de quitter les colonnes dont il trace les mouvemens, dans le but d'être à tout et partout. De là provient la difficulté pour un écrivain militaire

de donner à ses récits, la chaleur, la rapidité et la vie, qui plaisent à juste titre à tous les lecteurs; à moins qu'il ne veuille abandonner la marche didactique, pour tomber dans celle des brillantes fictions.

La coupe de l'ouvrage a obvié autant que possible à ces inconvéniens : on a réuni toute une période dans un même livre, divisé en autant de chapitres qu'il y eut d'armées isolées. Lorsque les événemens furent tellement combinés que plusieurs armées y prirent part à la fois, il a fallu alors s'écarter de la marche adoptée, pour présenter dans un seul chapitre tout ce qui concourut à une même opération.

Quant aux principes qui m'ont guidé, je me réfère à ce qu'en dit l'introduction. Né et élevé dans une république, j'ai regardé long-temps les maximes démocratiques comme les seules capables de faire le bonheur de l'espèce humaine; et en 1813, j'étais encore à ce sujet dans toutes les illusions du jeune âge. Une étude plus mûre de l'histoire m'a convaincu *que les nations du premier rang ne sauraient prospérer de nos jours sans une grande fixité dans les pouvoirs*; en modifiant ainsi mes idées, je n'ai cédé qu'à ma

propre expérience; aucune autre considération humaine n'eût été capable de me faire varier dans mes principes, et j'ai donné trop de preuves de l'indépendance de mon caractère pour ne pas être cru sur parole.

La tâche que je me suis imposée est difficile; presque tous les grands acteurs de ces scènes importantes sont vivans : je n'en dirai pas moins mon opinion avec la franchise d'un soldat; écrivant pour l'art, mon intention n'est de louer ni de blâmer personne.

Je dois cependant à l'impartialité que je professe, de prévenir mes lecteurs, que plusieurs des observations critiques répandues dans cet ouvrage pourraient être injustement adressées : les événemens militaires ne sont pas toujours le résultat de la volonté des commandans en chef, et même leurs combinaisons primitives sont souvent influencées par des considérations particulières. Dans les premières campagnes, des généraux français furent quelquefois forcés de s'étendre, pour couvrir des arrondissemens dont les clubs les eussent dénoncés, s'ils n'avaient protégé leur territoire (1). Cette

(1) Chaque société de Jacobins se regardait comme le palladium

faute ne serait donc pas constamment un sujet légitime de blâme.

Les généraux coalisés avaient au contraire par système, cette manie de disséminer leurs forces, et ils ont presque tous encouru les reproches qu'on leur adresserait à ce sujet; néanmoins, sous d'autres rapports, ces généraux furent souvent gênés par les ordres d'un conseil de guerre, ou de leurs gouvernemens, et forcés d'agir contre leurs propres principes. Dans cet état de choses, il ne serait pas étonnant que j'eusse imputé parfois aux généraux, des fautes qui leur sont entièrement étrangères; mais comme il était impossible de pénétrer le mystère de chaque cause primitive, je n'ai pu reprocher ce qu'une armée a fait de contraire aux principes qu'à l'homme qui la commandait, et qui semblait, au moins en apparence, maître de bien combiner ses opérations. Si ces fautes lui ont été

---

de la république; et le général eût passé pour un traître, si, pour combiner le rassemblement de ses forces sur un point quelconque, il eût exposé une de ces sociétés à une incursion momentanée de l'ennemi : on ne déplaisait guère à un club sans porter sa tête sur l'échafaud.

ordonnées, c'est alors sur le cabinet qui avait la direction suprême que tout le blâme doit retomber.

On ne trouvera pas des détails également satisfaisans sur chaque campagne; mes matériaux ont été souvent insuffisans, et ce n'est qu'avec la plus grande peine que je suis parvenu à rassembler ceux que je possède.

Jamais l'histoire militaire ne fut plus difficile à écrire que dans cette période remarquable, parce que nulle guerre ne fut aussi générale, ni aussi compliquée, et que jamais on n'exécuta des mouvemens si multipliés. On donnait autrefois aisément le journal de deux armées campant à proximité et réunies. Mais dans les premières années de la révolution, nous avons vu dix ou douze armées, dont chacune se composait de quatre ou cinq grands corps marchant presque tous les jours vers un but particulier; il en était de même dans les deux partis, et il est extrêmement difficile de retracer les mouvemens coïncidens de tant de corps opposés les uns aux autres. Pour réussir dans un travail si compliqué, il eût fallu qu'on apportât plus de soins, plus d'exactitude que jamais dans la préparation des matériaux historiques; et ce travail

au contraire a été plus négligé à mesure qu'il offrait plus d'obstacles.

Les passions se sont aussi trop souvent emparées du domaine de l'art et de l'histoire, et il en est résulté des relations si différentes dans les deux partis, qu'il est presqu'impossible de trouver un milieu qui se rapproche de la vérité.

Je donne les fruits de mes travaux tels que j'ai réussi à les perfectionner ; ils ont droit à l'indulgence des lecteurs éclairés, et je réclame surtout celle des Français, parce que le style d'un étranger écrivant dans leur langue, laisse toujours beaucoup à désirer.

Une critique franche des opérations de quelques-uns des chefs de l'armée française, loin d'obscurcir sa gloire, ne fait que la rehausser, en démontrant tout ce qu'elle aurait pu faire, si elle eût été toujours bien dirigée.

Pour atteindre mon but, j'ai souvent cité les opérations de Napoléon dans ses premières campagnes, comme des exemples à suivre. Quoiqu'il ait commis dès-lors de grandes fautes militaires, néanmoins sa chute fut plutôt le résultat de ses erreurs comme homme d'état. La première cause de ses revers fut un souverain mépris pour les

hommes, et une confiance exagérée dans la supériorité de son génie, qui lui a fait dépasser toutes les bornes du possible. Les fautes qu'il a pu commettre à Moscou, à Leipzig, ne doivent pas faire oublier les brillantes combinaisons de Lonato, de Rivoli, d'Ulm, de Jéna, et tant d'autres victoires. Mais en rendant justice au grand capitaine, je me garderai de faire son panégyrique comme chef de la nation française : laissons à la postérité le soin de le juger en qualité de Souverain et d'homme d'Etat.

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

LIVRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau succinct des mouvemens de la politique européenne, depuis Louis XIV jusqu'à la révolution.

De toutes les conditions exigées d'un historien, la justesse des points de vue est sans contredit la plus importante. La preuve irréfragable de la difficulté d'en adopter de bons, c'est qu'avec des pensées élevées et des vues profondes, une

foule d'historiens entraînés par les lueurs trompeuses de l'esprit de parti, s'égarent dans de fausses routes; et que les écrivains les plus estimables présentent le même événement sous des jours absolument opposés.

Les uns, apôtres ardens des factions, ne respirent que le triomphe de leurs sectateurs. L'amour de la patrie, les grands intérêts des nations, les principes les plus sacrés, ne sont rien à leurs yeux : leur cruel égoïsme se repaîtrait même des malheurs publics, pourvu que la caste dont ils sont les coryphées en retirât le plus petit avantage. Ils jouent les Séïdes; ils s'offrent comme les martyrs de vertus affectées, tandis qu'ils ne sont que d'aveugles jouets de leur orgueil, de prétentions surannées, et d'intérêts mal déguisés.

D'autres se bercent au contraire de douces illusions : plaçant tout le bonheur du genre humain dans l'application de quelques maximes; voyant les hommes tels qu'ils devraient être et non tels qu'ils sont réellement; ils tombent, en rêvant la perfectibilité, dans des égaremens et des excès qui, pour être séduisans, n'en sont pas moins déplorables et moins dangereux.

Enfin les derniers, étrangers à ces deux extrêmes, mais rattachant tous les intérêts européens à celui de leur pays, ne voient de bien que ce qui lui fut avantageux, et frappent de réproba-

tion tout ce qui put lui être contraire : sentiment fort louable sans doute dans un citoyen, et toutefois incompatible avec le devoir austère de l'écrivain qui veut transmettre les événemens à la postérité, sans passion et sans partialité nationale.

Lorsqu'il s'agit d'exposer les faits, l'historien peut paraître tour-à-tour huguenot avec Henri, et ligueur avec Mayenne; mais quand il porte des jugemens, il doit avant tout être juste, et professer une noble indépendance.

Quoique la nature de mon plan me dispense, sous quelques rapports, de la gravité et de la sévérité que comporte le burin de l'histoire, j'ai fait tous mes efforts pour m'assurer de la justesse des points de vue, persuadé que c'est en cela que consistent les bases de l'édifice et que les charmes du style n'en sont que les ornemens.

Pour que mes lecteurs puissent apprécier du premier coup-d'œil mes raisonnemens et les conséquences que j'en fais ressortir, je crois devoir leur soumettre les idées et les combinaisons principales qui m'ont servi de boussole.

Le but de ce chapitre est beaucoup moins de prêcher des dogmes que d'indiquer ceux qui m'ont guidé moi-même. Pour le rendre complet, il eût été peut-être convenable de placer ici le résumé des principes de l'art de la guerre rapportés au chapitre XXXV du Traité des Grandes Opéra-

tions Militaires (1). Mais l'histoire critique que j'offre aujourd'hui n'en étant à proprement parler que la suite ou le complément, une telle répétition eût encouru le blâme universel, et il a paru plus convenable de renvoyer mes lecteurs au chapitre précité, en leur présentant simplement un aperçu des maximes générales adoptées pour base de ce nouveau travail.

Malgré les bornes étroites que j'ai dû assigner à cette analyse rapide des mouvemens de la politique européenne pendant le siècle précédent, je n'ai pu me dissimuler, ni les difficultés d'une telle entreprise, ni le danger d'aborder franchement des questions qui touchent aux grands intérêts des nations. L'historien résolu de s'imposer une tâche semblable et de discuter impartialement des événemens qui, pour appartenir à une génération précédente, n'en sont pas moins étroitement liés avec les combinaisons actuelles des différens cabinets, est contraint de faire abnégation complète de ses sentimens particuliers ou de ses intérêts personnels. Il faut qu'il se place en quelque sorte dans une sphère étrangère aux parties du globe dont il veut tracer les froissemens.

---

(1) Voyez la 3e édition du Traité des Grandes Opérations Militaires, ou Histoire critique des Guerres de Frédéric II, comparées au système moderne, 3 vol. in-8°.

Forcé par ma position à garder plus de ménagemens qu'un autre, je me hasarde toutefois dans cette vaste et périlleuse arène; plein de confiance dans l'impartialité de mes juges contemporains, et dans les sentimens généreux des hommes d'état qui me trouveraient en contradiction avec leurs vues.

Pour rendre un compte exact des opérations politiques depuis Charles-Quint, c'est-à-dire, depuis la découverte de l'Amérique, il faut savoir adopter un point de vue juste, entre les principes stricts du droit public, la nécessité des temps, et les passions des hommes. Il ne faut pas croire que tout système d'agrandissement soit un attentat au droit des gens, mais il ne faut pas croire non plus que tout se justifie par le succès.

Chaque nation a été signalée à son tour par une politique ambitieuse, il n'est pas besoin pour cela de remonter à Charlemagne ou aux Romains.

Sous le règne de Philippe II, la monarchie espagnole déploya un esprit de domination menaçant; on n'a pas oublié que les fameuses bandes venaient jusqu'aux portes de Paris, et régnaient en Hollande.

Depuis Charles-Quint, et Ferdinand son successeur, la maison d'Autriche n'a fait qu'une guerre défensive, celle de Charles VI; toutes les autres ont été des guerres provoquées pour son agrandissement et par le désir constant d'acqué-

rir une prépondérance décidée sur le continent.

Louis XIV ne s'est pas distingué par sa modération, et Napoléon a fait une triste expérience de ce que peut produire une ambition démesurée.

Depuis l'établissement de la monarchie prussienne, la maison de Brandebourg n'a pas manqué une occasion de s'agrandir; elle n'a pas été constamment scrupuleuse sur les moyens.

Nous nous dispenserons de rappeler ici tout ce que l'Angleterre a excité de haines et de guerres pour étendre et affermir son empire absolu sur les mers et son influence sur le continent. Les discours de Chatam, comme les vastes plans de son fils, sont encore présens à la mémoire de tout le monde; et les résultats de la politique nationale sont trop évidens pour exiger des commentaires.

La Russie a fait comme les autres pour étendre sa puissance; mais elle n'a rien fait de plus, au moins depuis qu'elle a pris rang parmi les grandes nations civilisées. On a sonné l'alarme contre sa politique, parce qu'il fallait détourner sur elle les passions que l'on craignait d'attirer sur soi-même, et, loin de blâmer cette prévoyance, on la trouvera tout aussi naturelle que le soin avec lequel l'Angleterre a semé la discorde sur le continent, en dirigeant les esprits sur les dangers que courait l'équilibre politique.

Le désir de se fortifier, et même de s'agrandir, est dans l'esprit de tous les temps, de tous les peuples, et dans la politique de tous les gouvernemens. Pour rendre ces projets légitimes, il suffit de leur donner une bonne direction, de leur imposer de justes bornes, et de les mettre en harmonie avec les vrais intérêts de leurs administrés, avec leurs moyens d'exécution, c'est-à-dire, avec l'état intérieur et extérieur de leur nation.

Un prince qui cherchera à étendre successivement son influence, sa prépondérance, son commerce, sa marine et la prospérité de ses peuples, pourra le faire sans être comparé à un Gengiskan, à un Tamerlan. Il y aura une grande différence entre un tel prince et un conquérant qui attaque tout, qui veut tout renverser, tout soumettre, sans s'arrêter ni aux moyens qu'il emploie, ni aux malheurs qui en peuvent résulter pour la nation que la providence l'a appelé à gouverner.

Si la base des opérations de tous les cabinets consiste donc à étendre le rayon de leur puissance effective et relative, sans causer à l'humanité des commotions trop violentes, la science du gouvernement en politique se bornera à trois points essentiels. 1° Eviter d'armer contre soi les passions de tous les peuples. 2° Profiter au contraire de toutes les circonstances favorables pour faire des acquisitions avantageuses, et pour intervenir

dans les querelles de ses voisins. 3° Maintenir chez ses voisins l'état relatif dans lequel on se trouve avec eux, en ayant soin d'empêcher l'élévation qui pourrait être nuisible, et l'abaissement qui pourrait le devenir aussi. Une telle politique, lorsqu'elle ne sera pas accompagnée de moyens odieux, pourra toujours être considérée comme honorable et utile ; elle se trouvera légitimée, quelle que soit l'importance des conquêtes qui pourraient en être le résultat.

En retraçant les événemens des derniers siècles, il est impossible de ne pas parler de l'agression de Louis XIV contre la Hollande, de la conquête de la Silésie par Frédéric II, du partage de la Pologne, enfin de l'invasion de l'Espagne par Napoléon. Et, sans vouloir s'arrêter aux diverses nuances de légitimité ou de véritable intérêt que chacune de ces entreprises pourrait offrir, on doit avouer que le partage de la Pologne est encore une de celles dont le but serait le plus facile à justifier, au moins pour ce qui concerne la Russie. Une grande nation méditerranée, qui se trouvant séparée de toute l'Europe par une république turbulente, cherche à s'ouvrir des relations directes avec les grands Etats européens aux dépens de cette république, suit l'impulsion naturelle qui lui a été tracée par ses intérêts. En échange il paraîtra tout aussi simple que cette république

s'oppose à ses agresseurs, et que ses alliés naturels viennent à son secours (1). L'historien, en parlant de la lutte qui résultera de cet état de choses, ne pourra se dispenser de se placer dans la situation de la puissance dont il analysera les alliances, dont il tracera les négociations et les entreprises; il ne serait sans cette noble indépendance qu'un écrivain à gages, un mercenaire indigne de traiter un sujet aussi important. Quel homme, en effet, pourrait blâmer le zèle et l'éloquence patriotique du célèbre Chatam ou d'un Mokronousky, et louer au contraire l'administration d'un cardinal Dubois ou d'un duc d'Aiguillon.

Je terminerai donc ces réflexions en rappelant à mes lecteurs, que pour apprécier mes observations, il est indispensable qu'ils se dépouillent comme moi de toute prévention nationale, et qu'ils se reportent en outre au temps où les faits se sont passés.

S'il faut juger les opérations auxquelles toutes les nations ont pris part, d'après les avantages réels et légitimes qu'elles pouvaient se promettre d'en tirer; si cet intérêt particulier de chacune

(1) L'agrandissement de la Russie aux dépens de la Pologne est trop naturel pour qu'il ne soit pas légitimé en quelque sorte par la grandeur de l'intérêt qui y était attaché; mais il n'est pas aussi facile de démontrer que, dans cette occasion décisive, chacun ait agi aussi habilement que Catherine.

d'elles doit être le type sur lequel on doit apprécier les entreprises de ses chefs, de ses ministres, et de ses négociateurs ; il existe néanmoins un petit nombre de problèmes généraux dont la solution appartient à toute l'Europe, qui sont rattachés aux intérêts de tous les gouvernemens, et qu'on ne peut envisager que sous un seul point de vue juste : Tels sont, par exemple, les principes sur les droits des neutres, sur un équilibre maritime et sur la balance politique du continent. Chaque homme raisonnable dira volontiers avec les Anglais, *point de monarchie universelle ;* mais il faut s'écrier aussi avec tous les Européens, *point d'empire absolu sur les mers, point de blocus continental!* Si ce vœu des peuples ne pouvait pas être réalisé, si, pour mettre des bornes à l'abus du pouvoir maritime, il faut des flottes, des amiraux, des matelots, ce cri, impuissant dans les circonstances actuelles, n'en doit pas moins être le cri de ralliement de la politique européenne. Il a été une époque aussi où la balance du continent semblait un songe, où ce système était traité de chimère, et où les éloquentes dissertations d'Ancillon étaient mises à côté des rêves de l'abbé de Saint-Pierre sur la paix perpétuelle. Si les élémens de la souveraineté des mers sont différens des élémens de la puissance de Napoléon sur terre, ils ne sont pas plus que celle-ci à l'abri de l'influence du temps : les peu-

ples mêmes qui semblent aujourd'hui former la pierre fondamentale de cette souveraineté, lui porteront peut-être les premiers coups. En attendant, tout système, toute mesure, toute alliance, qui pourrait accélérer cette révolution, doit être le but constant des cabinets, comme la base des jugemens de l'histoire.

Il est temps de passer au tableau que nous avons annoncé, et que nous diviserons en deux sections, pour le rendre moins confus.

1° *Des puissances méridionales et maritimes.*

Depuis la fin du dix-septième siècle la politique des nations devait reposer sur deux bases, ou, pour mieux m'exprimer, elle n'offrait que deux alternatives au choix des cabinets.

La première était de diriger toutes les vues des puissances du continent vers le maintien d'un équilibre politique; je ne crois pas devoir développer ici ce système, qui est assez connu, et dont Ancillon nous a tracé les combinaisons avec un talent si supérieur qu'il serait téméraire de vouloir traiter cette question après lui.

La seconde alternative était de considérer l'influence d'une puissance sur le continent comme utile aussi long-temps qu'elle se renfermerait dans de justes bornes, et qu'elle aurait pour but

de rallier tous les intérêts européens pour l'établissement d'un équilibre maritime, colonial et commercial; afin que les sources de richesse, de prospérité, d'industrie, fussent également partagées entre les nations, et ne pussent jamais devenir le patrimoine exclusif d'un seul peuple.

Cette vérité, qui n'a été que trop méconnue par tous les cabinets, ou dont ils ont du moins négligé l'application, démontre, suivant moi, un axiome politique non moins important. *C'est que pour l'intérêt et l'honneur du monde, pour la répartition égale des avantages commerciaux et le libre parcours des mers, il faudrait que la plus grande force maritime appartînt à une puissance située sur le continent, afin que, si elle voulait en abuser, on pût la forcer, par une ligue générale sur terre, à revenir à un système de modération, de justice et de véritable équilibre. Aussi long-temps que la suprématie maritime appartiendra à une puissance insulaire, on ne pourra en attendre qu'un monopole et un despotisme outrageans.* Cette idée ne sera pas neuve pour bien des hommes d'état, mais je ne crois pas néanmoins qu'elle ait été consignée dans aucun ouvrage publié jusqu'à ce jour; elle a bien moins encore servi de point de vue directeur à la politique des cabinets, qui, à l'exception de celui de Londres, eussent été cependant tous intéressés plus ou moins à la faire prévaloir.

Le célèbre Guillaume d'Orange paraît être le seul qui ait saisi cette double combinaison politique, car il attacha tous ses soins à diriger l'attention des puissances européennes sur l'équilibre continental, qui n'était qu'en seconde ligne dans les grands intérêts du monde, et qui eût été toujours plus facile à rétablir qu'un équilibre maritime, si l'un ou l'autre venait à être rompu. Ce prince habile arma toutes les passions contre la France, et s'il faut convenir que Louis XIV lui en fournit plus d'une fois les occasions et les moyens, il faut avouer aussi que les vues étroites de plusieurs gouvernemens le secondèrent bien mieux qu'il n'aurait pu l'espérer.

Depuis le célèbre acte de navigation rendu par Cromwell, en 1651, la marine anglaise avait commencé à prendre une supériorité qui ne tarda pas à devenir effrayante. Une nation de douze millions d'habitans, insulaire, et dont tout individu était par conséquent marin né; que son isolement du reste de l'Europe mettait à l'abri de toute querelle de la part de ses voisins; qui pouvait par-là diriger toutes ses vues vers l'accroissement de ses forces maritimes; à qui cet accroissement permettait à son tour d'entreprendre les expéditions lointaines les plus difficiles; ne devait pas manquer, par une telle accumulation de moyens, d'obtenir tôt ou tard une suprématie décidée, si on ne l'arrêtait pas à temps.

Cette nation était donc menaçante pour le commerce et la prospérité de toutes les puissances européennes, car elle offrait une masse de moyens maritimes, supérieure à tous ceux des autres prises isolément.

Les suites infaillibles que devaient entraîner les fatales journées de la Hogue et de Vigo, auraient dû éveiller l'attention de tous les gouvernemens que leurs passions avaient engagés dans une ligue dont l'ambition de Louis XIV ne fut que le prétexte; et qui devint le premier degré du trône maritime de l'Angleterre (1).

L'Autriche était à cette époque la puissance méditerranée qui marquait le plus dans les affaires de l'Europe; on peut encore concevoir qu'elle alliât ses intérêts à ceux de l'Angleterre pour abaisser la France et pour augmenter l'influence de la maison impériale en Italie et en Allemagne. Cependant il serait possible de démontrer qu'une politique différente n'aurait pas été si éloignée qu'on le croit des vrais intérêts de l'Autriche. Si

(1) On trouvera dans le cours de ce chapitre une opposition souvent réitérée à la domination des Anglais. Je ne suis guidé dans ces réflexions par aucun sentiment national ou personnel; un Suisse doit estimer la nation anglaise, et peut trouver tout simple qu'elle ait cherché à dominer sur les mers; mais un Européen doit trouver aussi qu'il y aurait plus de bien-être et d'indépendance réelle sur le continent, si l'équilibre maritime existait.

le cabinet de Vienne avait protégé les efforts de la France, et aidé l'établissement de sa prépondérance maritime sur les Anglais, il aurait ainsi acquis sa part à la liberté du commerce, à l'augmentation des richesses et de la prospérité des peuples du continent; mais, ce qui était bien plus important encore, il aurait dirigé la moitié de la population de la France, dans les colonies lointaines, ce qui eût diminué son activité dans les guerres continentales (1). Enfin si le ministère autrichien avait songé que ses bataillons fussent intervenus dans toutes les affaires coloniales des trois parties du monde, dès l'instant où la prépondérance maritime eût été assurée à une puissance continentale; il est probable qu'on aurait pu le décider à vivre en bonne intelligence avec la France, aussi long-temps que celle-ci se fût bornée à diriger ses efforts vers la supériorité maritime, sans vouloir asservir le continent.

Mais en admettant même, comme on l'a déjà observé, que l'Autriche pût avoir un intérêt plus direct à seconder la cause des Anglais, jamais

(1) On objectera peut-être que la France, réunissant une grande force maritime à sa puissance continentale, aurait été dangereuse pour l'Europe. Je crois que l'exemple de l'Espagne suffira pour prouver que de vastes possessions lointaines et une grande marine énervent les forces sur le continent. La France n'a jamais été plus redoutable pour ses voisins que quand elle a cessé de l'être sur mer et dans l'Inde.

la Prusse, la Hollande, l'Espagne, l'Italie, le Danemark et la Suède, n'auraient dû se départir du système d'alliance avec la France, et la Russie même, depuis qu'elle a pris une part si active dans les affaires de l'Europe, en donnant des rois et des lois à la Pologne, devait se convaincre de cette vérité : *Qu'il fallait aider la France, à réduire l'Angleterre à un rôle secondaire; qu'alors seulement l'équilibre maritime, la répartition égale du commerce et des colonies existerait* (1)*; parce que la France pourrait être obligée, par une ligue générale sur terre, à respecter les droits des nations; que par ce moyen seul les colonies appartenantes à chaque peuple eussent pu lui être garanties par toutes les puissances, aussi bien que les principes sacrés du respect des neutres et la liberté du commerce dans tous les comptoirs de l'Inde et de l'Amérique.*

En admettant donc ces deux vérités politiques comme les bases autour desquelles viennent se rallier tous les intérêts des nations pendant le 18e

(1) Il paraît que Catherine et son ministre Panin furent guidés par des vues semblables, lorsqu'ils firent l'acte de neutralité armée de 1780, et le traité de commerce de 1787. Les fureurs révolutionnaires vinrent détruire tous les résultats de cet ouvrage. Au reste, je crois devoir rappeler à mes lecteurs qu'il est question ici de la France modérée, entendant ses vrais intérêts, et non de la France conquérante, ou voulant tout asservir. Elle a eu quelquefois cette fureur, mais ses ennemis la lui ont supposée trop souvent.

siècle, il sera facile de s'assurer que, depuis Guillaume III, l'Angleterre seule a marché constamment et par tous les moyens possibles à son but, et qu'elle s'est servie du système de la balance continentale comme d'une pomme de discorde qui devait déchirer l'Europe et lui faire oublier l'intérêt bien plus grand d'une balance maritime. Tous les autres cabinets au contraire ont varié dans leur marche et dans leurs systèmes, tous ont commis plus ou moins de fautes à des époques différentes. La France elle-même a été loin d'en être exempte, Louis XIV le premier fournit des armes à la haine de Guillaume, par son invasion de la Hollande, par ses agressions multipliées envers ses voisins; et la France dut paraître d'autant plus redoutable qu'alors l'Angleterre l'était moins. Si Louis et la Hollande s'étaient entendus à cette époque, on aurait pu poser les bases de liens indissolubles entre les deux nations, et la suprématie insulaire n'eût jamais existé; c'était par une ligue franche et sincère de tous les peuples intéressés, et non par un despotisme continental, qu'il fallait éviter le despotisme maritime.

La Hollande commença par la triple alliance en 1668, ce funeste système de rivalité qui a fondé le pouvoir insulaire, et qui a été la cause première de tous les démêlés impolitiques que la France eut à soutenir ensuite contre les Pro-

vinces-Unies. A cette époque il est vrai que la triple alliance pouvait paraître excusable par la situation dans laquelle l'Espagne et la France se trouvaient alors relativement à l'Angleterre; celle-ci ne songeait pas même au rôle qu'elle devait jouer de nos jours, elle ne cherchait qu'à se maintenir et s'estimait heureuse d'atteindre au même rang que ses deux rivales.

Cependant si cette considération peut pallier la faute des Hollandais, elle n'est pas sans réplique. Il me semble au moins qu'une alliance avec la France aurait pu remplir beaucoup mieux le but que cette république de marchands devait se proposer; car elle lui aurait assuré ses colonies, son commerce lointain, et son immense commerce d'entrepôt entre le nord et le midi de l'Europe : l'Angleterre par sa position géographique pouvait seule lui enlever ces avantages, et particulièrement le dernier. L'acquisition de quelques morceaux du Brabant, que l'on contestait à Louis XIV, et la cession de la Franche-Comté, que l'on exigeait de lui, ne devaient pas faire préférer la haine éternelle de ce prince à des relations d'amitié auxquelles les deux nations ne pouvaient que gagner.

Cette triple union fut le prétexte ou plutôt la cause de l'agression non moins impolitique de Louis XIV, qui ne pardonnait pas à la répu-

blique d'avoir voulu lui imposer des bornes. Les drapeaux français furent arborés jusque sur les digues à la vue d'Amsterdam, et si M. de Pomponne était parvenu à rendre Louis raisonnable et à lui faire accepter la paix que le grand pensionnaire de Witt lui offrait, peut-être que le règne de ce monarque aurait fini par un équilibre maritime, et que jamais armée française n'aurait été appelée à envahir de nouveau une république dont l'existence et la prospérité lui étaient avantageuses.

Cette invasion de 1672 valut à Louis les deux guerres acharnées que Guillaume lui fit jusqu'en 1713, et la part active que la Hollande y prit. La dernière de ces guerres surtout ne peut être expliquée que par l'examen des passions qui la provoquèrent et l'entretinrent. L'Angleterre seule devait y trouver son intérêt. La paix d'Utrecht vint mettre un terme au bouleversement général de l'Europe; la Hollande n'en retira point un avantage proportionné à ses sacrifices, et à l'importance qu'elle avait espéré d'acquérir. Le traité des barrières ne lui en donna pas d'aussi sûres que celles qu'elle aurait obtenues en réunissant ses intérêts à ceux du cabinet de Versailles. Mais si la politique hollandaise, à cette époque trop célèbre, etait susceptible de justification par le caractère de Louis et de son ministre Louvois,

par l'état encore modeste des îles britanniques, aucun raisonnement humain ne peut faire comprendre pourquoi la république ne changea pas de système, quand les circonstances, changeant elles-mêmes, lui en firent une loi impérieuse.

Lorsque Louis eut emporté au tombeau les projets ambitieux qu'on lui attribuait; lorsque la marine espagnole eut essuyé, au cap Passaro, un désastre équivalant à celui de la Hogue; enfin quand le règne dégoûtant du régent eut fait place à l'administration trop faible sans doute, mais modérée et juste du cardinal de Fleury; comment les Hollandais purent-ils continuer à être les agens directs de l'accroissement de la puissance anglaise; comment un peuple calculateur put-il prodiguer son or, grossir sa dette, verser son sang pour des intérêts diamétralement opposés aux siens? En vain chercherait-on, dans toutes les combinaisons commerciales et politiques, rien qui puisse expliquer le système adopté par le cabinet de la Haye. Si les passions l'avaient jeté dans une fausse route, elles n'auraient pas dû survivre au prince qui les excita.

La marche politique de l'Espagne pendant cette même période, ne dut pas paraître moins surprenante. Le cabinet de Madrid, après la sanglante guerre de la succession, n'avait pas d'abord répondu aux espérances que la France pouvait

avoir fondées sur l'alliance de famille. L'étrange conduite du régent, celle non moins extraordinaire de Philippe V et du ministre Alberoni, causèrent une rivalité funeste aux deux nations, dont l'alliance éternelle semblait devoir être cimentée par les grands sacrifices qu'elles venaient de faire l'une et l'autre pour la même cause.

Je ne sais trop à qui la faute de cette rivalité doit être attribuée, mais il est certain qu'elle fut d'autant plus funeste que, dans le moment où il fallait recréer les marines des deux empires, elle leur porta un coup mortel. Il paraît que les projets du cardinal d'Alberoni, et ses intrigues pour exciter Philippe contre le régent, furent connues de ce prince, et le portèrent à faire des démarches pour renverser le ministre. Ces petits moyens, indignes de la politique de deux grandes nations, furent déjoués; mais ils suscitèrent entre les deux gouvernemens une haine implacable. Cette animosité eut des suites incalculables, car elle détruisit non-seulement les espérances qu'on avait conçues, avec quelque raison, d'une alliance naturelle, fortifiée encore de tous les prestiges des liens de famille; mais elle fit encore de ces liens même, la cause d'actes hostiles, aussi révoltans en eux-mêmes que les résultats en étaient déplorables pour les nations qui en devinrent les victimes.

Le régent, redoutant les prétentions que Philippe pourrait former au trône de France, se jeta dans les bras de l'Angleterre : peut-être s'en serait-il tenu à cette faute, si Alberoni n'avait pas voulu se venger des démarches faites pour le chasser du ministère, et s'il n'avait pas cherché à attenter à l'autorité, et même aux jours du duc d'Orléans. Mais la conspiration de Cellamare renversa toutes les combinaisons; dès-lors le régent ne garda plus de mesures, toutes les convenances furent foulées aux pieds ; la France ne laissa pas seulement l'Espagne aux prises avec l'Angleterre, et ne se borna pas à rester spectatrice impassible du désastre de la marine espagnole au cap Passaro : le régent fit plus; entraîné par ses passions et par Dubois, qui s'était vendu à l'Angleterre (1), il ne rougit pas de faire la guerre à Philippe V. Des troupes françaises pénétrant même en Biscaye, détruisirent les chantiers espagnols, brûlèrent des vaisseaux, de concert avec les Anglais. Quels résultats de la sanglante guerre de la succession !

(1) L'opinion générale accusa le cardinal d'avoir été vendu aux Anglais; on a cru le justifier en disant qu'un premier ministre disposant des trésors de France, n'avait pas besoin de pensions étrangères, et ce raisonnement semble plausible. Sa liaison étroite avec les Anglais était toutefois assez extraordinaire pour l'imputer aux guinées, car dans le mauvais état où se trouvaient les finances de France, il eût été peut-être difficile de cacher de grosses dilapidations.

Quelle leçon pour les peuples et pour ceux qui sont appelés à les régir !

Le renvoi d'Alberoni put seul éteindre cette guerre, allumée par l'imprudence et par des sentimens de haines personnelles, indignes de grands princes.

La mort du régent et l'avénement de Louis XV au trône, qui auraient dû sceller la réconciliation des deux cours, ne furent cependant qu'une occasion de plus de renverser tous les beaux calculs que Louis XIV avait faits en mettant un prince de son sang sur le trône d'Espagne. Le duc de Bourbon, avec le titre de premier ministre, venait d'hériter de toute la puissance du régent, et la marquise de Prie la partagea bientôt avec lui. Un des premiers actes de ce prince fut le renvoi de l'Infante à sa famille. Le roi, âgé de quinze ans, était fiancé à cette princesse, qui n'en avait que six : Le désir d'assurer de bonne heure un héritier au trône fit naître l'idée de donner à Louis XV une épouse plus avancée en âge, et le renvoi de l'Infante fut en effet suivi du mariage du jeune roi avec la fille de Stanislas Leczinky, roi de Pologne, détrôné par Pierre-le-Grand. Cette malheureuse démarche, faite sans ménagement, était offensante pour l'orgueil castillan et celui de Philippe ; elle causa dans la cour de Madrid une indignation générale : on se borna cette fois à un sourd ressentiment ; mais c'était déjà beaucoup

que de détruire tout espoir d'une alliance intime réclamée par les intérêts nationaux.

L'Angleterre, dirigée par Walpole, soudoyait les ministres en France, et, en feignant un système de modération, elle associait la politique du cabinet de Versailles à la sienne. L'Espagne se rattacha à l'Autriche, et conclut avec elle le traité de Vienne (1725), par lequel la maison impériale reconnaissait les droits de la maison d'Espagne sur la Toscane, Parme et Plaisance. L'Espagne reconnut la pragmatique (1), et protégea la compagnie d'Ostende, établie par l'empereur Charles VI, pour faire de l'Autriche une puissance commerçante et coloniale. L'Angleterre sonna l'alarme en France, et les guinées distribuées à la marquise de Prie, parvinrent à prouver au ministère français qu'il était de son intérêt de ne souffrir ni l'agrandissement des Bourbons en Italie, ni l'établissement commercial de l'Autriche !

Le cardinal de Fleury prit les rênes du gouvernement en 1726 : il fit d'abord des fautes de finances qu'il répara ensuite, il en fit une plus grave et plus irréparable en négligeant la marine.

---

(1) La pragmatique sanction était un acte de la maison impériale, qui réglait l'ordre de succession de l'empereur Charles VI, pour assurer, à sa mort, la couronne à ses filles, à leurs descendans, et non à celles de l'empereur Joseph Ier, son frère aîné (1713).

D'ailleurs l'administration de ce premier ministre est assez connue, elle fut sage, modérée; mais l'âge avancé du cardinal lui imprima une pusillanimité constante (il avait alors 73 ans.) Sa politique porta l'empreinte de sa faiblesse, il sacrifiait tout au désir de ne pas faire la guerre. Le traité de Vienne amena des hostilités entre l'Angleterre et l'Espagne, alliée de l'Autriche : le premier soin du cardinal fut de réconcilier la France avec Philippe V, et d'intervenir comme médiateur; il fit signer un arrangement à Paris, et la compagnie d'Ostende fut suspendue pour sept ans, à la sollicitation de la France. L'habile Walpole obtint ainsi, de la faiblesse et de la vanité du cardinal, ce qu'il avait obtenu, par ses guinées, de Dubois et de la marquise de Prie.

La paix dura jusqu'en 1733, année où la mort du roi de Pologne, Auguste III, alluma une guerre aussi singulière que tout ce qui se passait dans cette période remarquable.

Le ministère de Versailles soutint faiblement Stanislas Leczinsky, beau-père du roi, appelé au trône de Pologne par ses droits, et, ce qui vaut mieux encore, par les vœux de toute la nation. L'Autriche soutint un roi donné par la Russie, et contribua ainsi à consolider l'empire de cette puissance en Pologne : elle paya cette faute par la perte de l'Italie et par des revers sur le Rhin. La France, qui n'envoya que 1500 hommes avec Sta-

nislas, fit entrer ses armées en Lombardie pour soutenir ces mêmes droits de la maison de Bourbon, que l'Autriche avait reconnus huit ans auparavant, et, ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est que les Espagnols furent débarqués en Toscane par une flotte anglaise.

Les puissances maritimes s'acharnaient à des guerres continentales, et les Anglais étaient trop sages pour ne pas les y encourager ; ils eurent même le talent de se faire payer, par des concessions coloniales, un service apparent qui devait détourner sur l'Autriche les moyens et les efforts de la puissance espagnole : ils obtinrent le droit de trafiquer à Porto-Bello, pour avoir mis Philippe V aux prises avec les Autrichiens.

L'infant don Carlos descendit dans le royaume de Naples, dont il fit la conquête ; le duc de Mortemar la consolida par la victoire de Bitonto; Parme et la Lombardie furent envahies : les armes de France et d'Espagne victorieuses à Parme, à Guastalla, auraient eu le plus grand succès, si la politique du roi de Sardaigne, leur allié, ne les eut arrêtées.

Stanislas, chassé par les armées russes, s'était sauvé en Prusse, les troupes françaises compromises à Dantzig venaient de capituler; le but apparent de la guerre était manqué, mais le but réel se trouvait atteint. L'Angleterre qui, jusqu'alors, était restée neutre, allait peut-être profiter des

embarras de la France et de l'Espagne, pour leur faire une guerre maritime. Le cardinal de Fleury se hâta de faire la paix.

La couronne de Pologne fut assurée à Auguste III de Saxe; Stanislas eut la Lorraine en dédommagement de son royaume; cette province, démembrée de la France depuis dix siècles, revint, à la mort de ce roi, à son gendre Louis XV. Le duc de Lorraine en échange eut la succession du dernier Médicis, duc de Toscane. Naples et la Sicile furent assurés à don Carlos : Parme et Plaisance furent donnés à l'Empereur, qui céda Novarre et le Tortonais au Piémont. La France avait fait ainsi une guerre heureuse et une assez bonne paix pour la maison de Bourbon; car elle ne songeait pas à donner un roi à la Pologne, en opposition à l'Autriche et à la Russie réunies.

Cette seconde paix de Vienne (1735), procura à l'Europe un repos de cinq ans, que la mort de l'empereur Charles VI vint troubler. Frédéric-le-Grand était monté sur le trône de Prusse, et cet événement seul était en lui-même une révolution dans la situation relative des puissances.

La guerre de la pragmatique, aussi singulière dans son origine que dans sa conduite et dans son issue, ne fut pas beaucoup plus dans les intérêts des nations française et batave, que ne l'avaient été les querelles de Guillaume et de Louis. On sait comment le pusillanime Fleury,

âgé alors de 88 ans, fut entraîné à cette guerre, en 1741, par le maréchal de Belle-Isle, auquel on eut trop de confiance, ou auquel on n'en accorda pas assez (1). Les opérations furent mal dirigées dans le principe, parce qu'on se borna à des demi-mesures, c'est-à-dire, au rôle d'auxiliaire de la Prusse et de la Bavière. Frédéric-le-Grand débuta dans sa brillante carrière par des victoires et par un abandon perfide de ses alliés. Les revers de Segur et de Belle-Isle furent une punition cruelle d'une entreprise lointaine exécutée avec des moyens insuffisans, et calculée sur des secours étrangers. Le cardinal mourut au milieu de ces désastres, expiant ainsi l'imprudence d'avoir conservé un rôle pénible et dangereux, au-delà des bornes imposées par la nature; il avait gardé toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, mais il est douteux qu'il en eût conservé toute la force.

La Hollande n'avait pris part aux premières années de cette guerre que par les subsides qu'elle payait aux ennemis de la France, par des

---

(1) On a beaucoup loué et beaucoup blâmé les Belle-Isle, et leurs projets. Dans ce dernier cas on a été souvent injuste à leur égard, car on ne peut leur refuser du mérite : il ne faut jamais juger des projets d'un homme lorsqu'on ne lui laisse pas toute latitude pour les exécuter lui-même. Donner un beau plan à des ministres faibles, ou à des généraux médiocres, c'est s'exposer à des revers inévitables.

contingens qu'elle donnait comme auxiliaire, affectant d'ailleurs de garder une neutralité illusoire et ridicule. Elle fut bientôt enveloppée dans le tourbillon des événemens.

Après la mort de son premier ministre, Louis XV annonça le projet de régner par lui-même. Madame de Chateauroux et le marquis d'Argenson ne tardèrent pas à partager ce fardeau avec lui. Les finances furent mises dans un état prospère par les soins du contrôleur Orry. L'armée fut portée sur un pied respectable par Argenson. La marine et les relations extérieures restèrent en souffrance; mais une impulsion vigoureuse fut donnée, avec assez de promptitude, à une monarchie qui semblait décrépite comme le ministre qu'elle venait de perdre.

L'invasion de la Belgique fut résolue; on sait avec quel succès le maréchal de Saxe l'exécuta. La Hollande soumise à l'influence anglaise figurait toujours parmi les ennemis de la France: elle commença cette guerre avec son or, et la finit avec le sang précieux de ses peuples; celui des Hollandais, qui coula à grands flots à Fontenoi, à Raucour, à Laufeld, fut versé pour expier de longues erreurs; il scella, pour ainsi dire, la charte oppressive de Cromwel, prépara les trophées maritimes de l'Angleterre, et lui assura les avantages incalculables qu'elle recueillit dans la guerre suivante.

Les revers essuyés par les armes hollandaises et les succès menaçans du maréchal de Saxe furent mis à profit par le ministère anglais, habile à tirer parti de toutes les circonstances. Le cabinet de Londres crut s'attacher irrévocablement la politique des Provinces-Unies en protégeant l'autorité de la maison d'Orange. Le danger de la république rappelait les services rendus par Guillaume dans des circonstances à peu près semblables. Les états-généraux crurent trouver le remède à tous les maux en rétablissant la dignité stadhoudérienne avec toutes ses prérogatives, et en la rendant héréditaire dans la famille d'Orange; mais une nouvelle défaite à Laufeld prouva que les hommes et les siècles ne se ressemblent pas.

La paix d'Aix-la-Chapelle mit fort heureusement fin à cette guerre, dans laquelle les états-généraux humiliés perdirent la considération passagère et l'éclat trompeur auxquels ils avaient sacrifié le bien public et celui de leur pays en particulier. La Hollande fut redevable, à la modération excessive et peut-être à la faiblesse du ministère de Louis XV, de se tirer à si bon marché d'une querelle où une fausse politique l'avait engagée. Cette leçon aurait dû déterminer les états-généraux à un changement absolu de système, mais il ne firent que le modifier, en lui substituant celui de neutralité qui n'était guères

plus convenable, parce que les demi-mesures sont rarement bonnes en politique. La suprématie anglaise, décidée dans la guerre suivante, rejeta la république à un rang au-dessous de celui qu'elle craignait tant d'occuper sous Louis XIV.

L'Espagne plus sage était revenue à ses relations naturelles avec la France, aussitôt que les griefs de Philippe V eurent cessé d'exister par l'avénement de Louis XV au trône et de Fleury au ministère. Cette puissance était en guerre depuis 1739 avec les Anglais, qui portèrent la terreur dans l'Amérique espagnole, prirent et saccagèrent Porto-Bello, mais échouèrent devant Carthagène. La marine des alliés parut dans la Méditerranée en forces inférieures ; cependant elle lutta avec assez d'honneur à Toulon contre l'amiral Mathews (1744).

Les Français s'emparèrent aux Indes orientales de l'importante place de Madras: l'habile Dupleix porta pendant long-temps les armes victorieuses de la compagnie sur tous les rivages de l'Inde: mais il ne fut pas soutenu, et ses efforts glorieux finirent par une catastrophe.

En Europe, les armées espagnoles eurent d'abord de brillans succès; toute l'Italie méridionale subit leur loi. La scène changea de face quand Frédéric eut fait sa paix séparée avec Marie-Thérèse, et que l'impératrice, débarrassée du gros de ses ennemis en Allemagne, fit porter un

renfort de trente mille hommes en Lombardie, qui lui assura la supériorité. Les Espagnols furent repoussés sur Naples : la France se hâta alors d'envoyer une petite armée aux ordres de Maillebois pour les soutenir ; mais des moyens insuffisans et des fautes firent perdre aux alliés la bataille de Plaisance ; les Impériaux portèrent après cette bataille leur armée jusqu'en Provence et en Dauphiné, d'où le maréchal de Belle-Isle ne tarda pas à les chasser.

La paix d'Aix-la-Chapelle, dont nous avons parlé plus haut, vint arrêter une nouvelle invasion de l'Italie ; l'infant don Philippe garda Parme et Plaisance, bien malheureuse indemnité des efforts que l'Espagne avait faits contre tous ses intérêts, au lieu de les porter vers sa marine et ses colonies. Cette paix fut sans exemple dans les annales de la diplomatie : la France victorieuse fut presque humiliée ; après beaucoup de débats il fut permis à Louis XV de rendre ses conquêtes en Flandre et aux Indes ; à peine put-il s'affranchir de l'humiliante obligation stipulée dans le traité d'Utrecht, relativement aux fortifications de Dunkerque.

Ce traité extraordinaire, dû à la précipitation de son négociateur (M. de Severin) autant qu'à l'esprit du ministère alors influencé par madame de Pompadour, fut le signal de tous les malheurs qui accablèrent la France sous le règne

de cette favorite. La guerre de sept ans vint bientôt y mettre le comble.

Les fautes du cabinet de Versailles, à cette époque, lui furent plus funestes que les sanglantes défaites de Louis XIV ne l'avaient été à la fin de son règne : les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle en sont une preuve suffisante ; ils démontrent qu'une nation peut éprouver des revers, mais qu'une mauvaise administration intérieure et un mauvais système fédératif sont plus nuisibles encore.

Le ministère de Versailles commença en 1755 une guerre maritime, que les Anglais provoquèrent sans doute par leurs excès, mais qu'ils n'excitèrent que d'après la connaissance qu'ils avaient du caractère des personnages appelés à gouverner la France, et de l'état où ils avaient laissé tomber sa marine. Le mal eût été réparé, si, avant la rupture, on s'était assuré l'alliance d'une grande puissance maritime ; mais, au lieu de cela, le cabinet de Versailles songea à chercher sur le continent de tristes indemnités pour ses pertes coloniales : il imagina de frapper l'Angleterre dans l'électorat de Hanovre ! Pour atteindre plus sûrement son but, il conclut en 1756 et 1758, ces fameux traités d'alliance avec l'Autriche, qui durèrent jusqu'en 1792, et qui furent le sujet de tant de controverses, et de tant de dé-

clamations à la tribune de l'assemblée nationale. Ces traités, s'ils eussent été fondés sur des avantages plus réciproques, auraient peut-être bien convenu à la France, puisqu'il devait lui être avantageux d'être appuyée par une grande puissance continentale, afin de diriger tous ses efforts et ses moyens du côté de sa marine; mais les stipulations de cet acte qui nous sont connues jusqu'à ce jour, et principalement celle du traité supplémentaire de 1758, étaient tout entières en faveur de la maison d'Autriche; la France lui payait l'entretien d'un corps considérable pour agir contre la Prusse, elle s'engagea ensuite à faire marcher 100 mille hommes en Allemagne, et à couvrir la Belgique pour Marie-Thérèse. Ainsi loin d'éviter une guerre continentale, elle eut à en soutenir une aussi longue que coûteuse, et dont elle ne pouvait espérer aucune espèce d'avantage.

Le ministère de Versailles partit du faux point de vue que le Hanovre était identifié avec les intérêts de l'Angleterre, et que l'occupation de cet électorat pourrait être une compensation de la supériorité qu'on laissait prendre à cette puissance dans les deux Indes et dans la Méditerranée. Ce système ridicule aurait été tout au plus excusable s'il ne se fût agi que d'échanger des colonies perdues contre un électorat gagné;

mais comment compenser les vaisseaux pris, la considération et la confiance détruites, les matelots prisonniers, le commerce anéanti?

Graces à la parcimonie mal dirigée du cardinal de Fleury, sa marine était tombée dans un état qui ne permettait pas d'entreprendre une guerre sans le concours d'une grande alliance. L'Angleterre avait 110 vaisseaux de ligne, la France n'en pouvait armer que 70, et tous les moyens de réparations et de remplacemens étaient à la longue en faveur de la première de ces puissances. Néanmoins, le cabinet de Versailles engagea imprudemment des hostilités, auxquelles il ne s'était point préparé.

Le pacte de famille, signé en 1761, décida l'Espagne à prendre part à la guerre en 1762, lorsque les pertes réitérées essuyées par la France depuis sept ans eurent rendu ce secours illusoire. Il ne fit qu'ajouter aux succès des Anglais, qui prirent la Havane et la Floride aux Espagnols, au moment où la paix allait se signer, et qui eurent ainsi de plus grandes concessions à prétendre.

Cette guerre fut d'autant plus malheureuse, que le résultat le plus brillant que l'on aurait pu en attendre, était celui d'élever la maison rivale de Habsbourg sur les débris de la Prusse, qui se trouvait alors l'alliée la plus naturelle de la France. Ce fut pour obtenir un résultat semblable que Louis XV vit tomber successivement

3*

au pouvoir des Anglais Pondichéri, Manille, la Martinique, la Guadeloupe, la Havane, le Cap-Breton. On leur céda, à la paix, le Canada, l'Acadie, la Floride, Tabago et Grenade : Gibraltar et Minorque assurèrent la consolidation de leur empire dans la Méditerranée.

L'issue de cette guerre singulière doit faire naître une remarque bien affligeante pour les hommes qui veulent assujettir les opérations des cabinets à des principes, et décider de leur influence sur les mouvemens des nations. Ce fut à la suite de plusieurs campagnes honorables, après des victoires nombreuses remportées en Flandre, au moment où elle n'avait aucune guerre continentale, excepté avec les petits princes de Brunswick et de Hesse, à l'époque où elle semblait pouvoir le mieux diriger toutes ses vues sur sa marine et ses colonies, que la France vit passer aux mains de ses rivaux implacables les sources de sa prospérité commerciale, coloniale et maritime; qu'elle fut forcée de voir s'élever leur suprématie sur le continent indien, dans le Bengale, comme sur les deux côtes de la presqu'île, et qu'elle perdit, peut-être pour toujours, les moyens de leur disputer l'empire des mers.

Il serait injuste néanmoins d'accuser le seul ministère de Louis de ces tristes résultats; ils furent amenés par un concours d'événemens antérieurs; et, pour en juger, il faut remonter à l'acte

de navigation de Cromwel; à la triple alliance impolitique de la Hollande et de la Suède; à l'invasion plus impolitique encore de la Hollande par Louis XIV; au faux système que cette agression imprima pour un siècle aux Hollandais; enfin aux journées de la Hogue et de Vigo. A ces causes premières en succédèrent d'autres plus importantes et plus décisives encore, telles que la mauvaise administration maritime de la fin du règne de Louis XIV, l'inimitié de Philippe V pour le régent, la faiblesse et la parcimonie déjà signalées du cardinal de Fleury, la faute que fit l'Espagne de ne pas soutenir à l'époque critique de 1755, une marine sans le concours de laquelle la sienne devait aussi périr un jour. Enfin en dernière analyse et avant toutes les causes transitoires, on doit attribuer l'élévation de l'Angleterre à la politique habile de Guillaume III, et à l'adresse avec laquelle ses principes furent maintenus par ses successeurs, qui, ainsi que lui, surent tourner contre la France toutes les petites passions des puissances continentales, et firent oublier le grand intérêt d'un équilibre maritime, par les dangers imaginaires de l'équilibre continental. Une telle masse de *causes générales prolongées pendant un siècle* ne pouvait avoir d'autres résultats. Mais si le blâme n'est pas tout entier au ministère de Louis XV, il faut convenir qu'il ne fit rien pour réparer le mal déjà fait, et peu de

chose pour prévenir le mal plus grand encore dont le commerce français était menacé.

Cet exposé rapide des mouvemens de la politique européenne, pendant les cinquante premières années qui suivirent la mort de Louis XIV, suffira pour démontrer jusqu'à quel point les principes des différens cabinets furent bouleversés.

Une même génération vit la France alliée avec l'Angleterre, contre un prince de la maison de Bourbon qu'elle venait de placer elle-même sur le trône, au prix d'un demi-million de Français moissonnés dans la guerre de la succession. Elle trouva l'Autriche aidant les Espagnols à s'introduire en Italie, et à lui reprendre le royaume de Naples, dont la maison impériale venait d'être investie tout récemment par le traité d'Utrecht. On vit dans la même période la Hollande prendre une part sanglante aux deux guerres de Flandre, sacrifiant ainsi ses trésors et ses intérêts pour favoriser l'accroissement d'une rivale qui ne s'élevait déjà que trop. Il ne manquait pour rendre ce tableau complet, que de voir l'Autriche contribuer à l'élévation du trône de Prusse, et la France combattre la maison de Brandebourg en faveur de Marie-Thérèse : l'Europe eut cette double satisfaction.

La fin du dix-huitième siècle fut signalée par une catastrophe bien plus extraordinaire encore;

il serait difficile de développer dans un cadre si étroit les causes qui la produisirent : nous nous bornerons donc à indiquer les événemens politiques qui en furent le résultat.

Après la paix désavantageuse que Louis XV avait conclu en 1763, l'Europe croyait pouvoir tout se permettre envers la France humiliée sur terre comme sur mer. Le renvoi du duc de Choiseul, au moment où ce ministre combinait une guerre maritime, et voulait s'allier à l'Autriche pour empêcher les projets de Catherine sur la Pologne, acheva de ruiner l'influence et la considération dont jouissait jusqu'alors le cabinet de Versailles. Le premier résultat de ce renvoi fut le partage de la Pologne, fait en 1772, entre Frédéric, Catherine et Joseph. Cet événement important et décisif, ne put soulever un instant l'apathie d'un roi déjà âgé, et livré à l'empire absolu de madame Dubary et du faible Maupeou. Mais la mort de ce prince suivit de près le partage, et le brillant début de son successeur releva pour quelque temps l'honneur et l'espoir de la France.

Louis XVI, monté sur le trône en 1774, avait une tâche bien difficile à remplir, de longues erreurs à réparer, une marine à réorganiser, un commerce à soutenir et une considération intérieure et extérieure à rétablir. Pour obtenir de si grands résultats, il ne lui restait qu'un trésor

obéré, une armée découragée, une noblesse récalcitrante; enfin une nation mécontente, et sourdement agitée par les nombreux écrits philosophiques et par les théories qui signalèrent cette période remarquable, et qui, pour avoir été outrées dans leur application, ont eu de si terribles suites (1).

Turgot et Vergennes, ministres du nouveau roi, étaient des hommes habiles; le premier, avec des vues fort estimables, pensait à régénérer l'intérieur et les finances; le second songeait à profiter des occasions qui s'offraient d'abaisser l'Angleterre; il débuta plus heureusement que Turgot dont les projets philanthropiques éprouvaient de fortes oppositions de la part des parlemens.

Dès le commencement du dix-septième siècle, l'Angleterre possédait sur le continent Américain, de vastes provinces situées entre la Floride et le Canada, depuis le 30e degré de latitude jusqu'au 60e. Le sol fertile de ces contrées, leur climat, leur voisinage des riches possessions des Antilles et du Mexique, y avaient attiré de nombreuses émigrations européennes, et la popula-

(1) Loin de moi la pensée de blâmer des institutions libérales, lorsqu'elles sont maintenues dans de justes bornes, et modifiées sur les mœurs, les habitudes, les passions des hommes. Ce sont les théories imitées de Rome et d'Athènes dont on a fait un si cruel abus, qui ont entraîné la France et l'Europe entière dans un abîme qu'on a pu croire fermé, mais qui n'est pas encore comblé.

tion, s'élevait déjà, en 1770, à trois millions d'âmes dont les deux tiers environ étaient d'origine anglaise. Le nom de Nouvelle-Angleterre qu'on avait donné à ces immenses colonies caractérisait toute leur importance, et si on devait juger de l'accroissement qu'elles prendraient un jour, par la progression rapide de leur premier développement, on aurait pu, avec raison, les considérer comme le berceau d'un nouvel empire britannique.

Cette nation, répandue dans treize provinces, dont la surface excédait celle des plus grandes puissances européennes (excepté la Russie), vit ses droits attaqués par le régime fiscal des lords Burke et North, et par une législation qui rapportait tout à la métropole, en refusant aux colons les mêmes priviléges et la part au gouvernement dont jouissaient les habitans de la mère patrie. Les Américains élevèrent déjà, en 1769, des réclamations qui semblaient justes et auxquelles le ministère anglais opposa la force des baïonnettes; une révolte générale fut le résultat de cet abus de pouvoir, et les hostilités commencèrent dès 1775, entre les Anglais d'Europe et ceux de l'Amérique. L'indépendance fut proclamée le 4 juillet 1776. La guerre commença alors dans toutes les règles, et les succès furent balancés pendant deux ans entiers.

Le ministère de Louis XVI avait là une trop

belle occasion de se venger de l'humiliation du traité de Paris, pour ne pas en profiter; on a reproché néanmoins à M. de Vergennes d'avoir inutilement violé le premier principe des gouvernemens monarchiques, en soutenant ouvertement des peuples révoltés. On a dit qu'il suffisait de déclarer la guerre aux Anglais, et de la pousser avec vigueur pour que les Américains s'affranchissent par eux-mêmes du joug britannique; et qu'il devenait inutile de se compromettre en traitant avec eux. Ce raisonnement paraît assez spécieux, mais dans le fait la violation du principe établi n'était que masquée, et l'histoire fournit un trop grand nombre de mesures semblables, pour que la politique de M. de Vergennes soit difficile à justifier.

Le gouvernement français balança pendant quelque temps sur le parti qu'il adopterait, ou plutôt il gagna par des négociations indirectes le temps de faire ses préparatifs. Ces délais lui ont été aussi imputés comme une faute, et il semble en effet que la déclaration de guerre aurait pu se faire dès 1776. Le désastre essuyé par les Anglais aux ordres du général Burgoyne, qui capitula à Sarratoga avec les restes d'une armée de 10 mille hommes, décida enfin le cabinet de Versailles au traité qui fut signé par les Américains en février 1778, et la guerre fut déclarée à l'Angleterre au mois de mars. Un an après, l'Espagne y prit une

part active, et les négociations de M. de Vergennes à ce sujet, quoiqu'elles fussent une suite immédiate du pacte de famille, peuvent être considérées comme une époque honorable de la diplomatie française.

Cette circonstance seule semblait pouvoir rétablir la balance maritime de l'Europe, et si la Hollande, revenue à ses véritables intérêts, fut assez prudente pour en profiter, elle ne fut cependant ni assez habile ni assez ferme pour mettre dans cette balance un poids décisif qui assurât pour jamais l'indépendance des mers.

Les résultats de cette ligue prouvèrent toutes les fautes que les trois nations avaient commises au commencement du siècle. Malgré quelques fausses directions dans l'emploi des forces, la guerre fut glorieuse. Les escadres françaises et espagnoles se réunirent le 25 juin 1779. Cette flotte redoutable, forte de 66 vaisseaux de ligne et d'un nombre proportionné de bâtimens du second ordre, porta la terreur pendant deux mois sur les côtes d'Angleterre, tandis qu'une armée était prête à s'embarquer sur celles de France. Mais au lieu de faire quelque entreprise digne d'un si grand armement, ces flottes errèrent des mois entiers dans le canal de la Manche, sans but déterminé; elles perdirent ainsi dans cette croisière un grand nombre de malades. Cependant elles dominaient la mer, et l'amiral d'Estaing tenait avec 25 vais-

seaux de ligne, la garde assurée des Antilles.

La guerre, commencée sous de si heureux auspices, fut une lutte honorable; mais on n'en tira pas tous les avantages qu'on s'était promis, parce que les opérations ne furent pas toujours bien dirigées : on perdit de vue le point décisif, la ruine des flottes et des chantiers ennemis, tandis qu'on occupa des forces immenses à assiéger Minorque et Gibraltar. Si un homme comme Suffren, Lamotte-Piquet ou Duquesne, avait commandé les grands armemens de 1779, c'en eût été fait de la suprématie anglaise.

Néanmoins, le pavillon des alliés se montra avec honneur sur l'Océan et la Méditerranée. D'Estaing conquit Grenade et Saint-Vincent, et seconda les opérations des Américains. La Dominique, le Sénégal, Tabago furent enlevés successivement aux Anglais. Les Espagnols leur prirent Pensacola et toute la Floride occidentale, point de la plus haute importance dans les stations du golfe mexicain, puisqu'il est au centre des communications des Etats-Unis avec le Mexique et autres possessions espagnoles. Minorque fut pris par le duc de Crillon, et, pour le malheur des alliés, Gibraltar fut assiégé sérieusement par terre et par mer : enfin, une escadre française débarqua le général Rochambeau avec un corps d'élite de six mille hommes sur le continent américain,

et ce corps, réuni à Washington, conquit à New-Yorck l'indépendance des Etats-Unis.

Le comte de Guichen, à la tête d'une flotte de 23 vaisseaux, livra deux combats au célèbre Rodney, et si aucun parti ne put s'attribuer la victoire, l'amiral français y eut plus de droits que son adversaire. C'était beaucoup d'avoir lutté, à chances égales, contre la réputation de ce marin et contre des escadres toujours victorieuses. Enfin, malgré l'échec essuyé par la marine espagnole au cap Saint-Vincent, et celui du comte de Grasse à la Dominique, qui empêcha la prise de l'importante colonie de la Jamaïque, la supériorité des alliés se maintint en Europe et en Amérique. Esequebo, Demerari, Surinam, perdues par les Hollandais, furent reprises par une escadre française, aux ordres de Kersaint; Bouillé prit d'assaut l'île de Saint-Eustache, et peu de temps après le poste plus important de Saint-Christophe.

Suffren ne fut pas moins redoutable aux Anglais dans l'Inde. Victorieux dans cinq combats, et secondé par Hyder-Ali, sultan de Mysore et par son fils Typpoo; ce grand homme aurait assuré l'indépendance de ces contrées, si on ne l'y eût pas envoyé un peu tard, et s'il eût été renforcé par une partie des moyens immenses, accumulés inutilement devant Gibraltar. Une paix prématurée vint lui arracher les fruits de la victoire

qu'il avait remportée le 20 juin 1783 devant Gondelour, pour secourir cette place dans laquelle ses alliés étaient assiégés.

Cette paix de Versailles, conclue au moment où il aurait fallu prolonger la lutte et la pousser avec le plus de vigueur, consacra néanmoins l'indépendance des Etats-Unis, la restitution de Minorque et de la Floride à l'Espagne, enfin la remise de Tabago à la France.

Si les hostilités avaient duré un an de plus, et si pour leur donner un but convenable, une partie des forces de terre et de mer, employées à jeter sans succès des bombes contre le rocher de Gibraltar, eussent été envoyées à Suffren pour décider l'affranchissement du continent indien; enfin, si Grasse eût été plus habile ou plus heureux dans l'entreprise sur la Jamaïque, pour la réussite de laquelle on avait rassemblé de si grands moyens, la supériorité des mers et le commerce du monde eussent été acquis au continent, et acquis probablement pour toujours.

Malgré toutes ces fautes, on obtint, par le traité de Versailles, des avantages qui, avec le temps, auraient conduit les puissances de l'Europe à un véritable équilibre politique et maritime. Tout à cette époque semblait présager le triomphe de ce système si nécessaire au bien-être européen, car au même instant où l'Angleterre était menacée, Catherine avait rendu un service

éminent à la cause commune des nations, en dictant l'acte de la neutralité armée de 1780, et en y faisant accéder les puissances du Nord et la Hollande (1). En persévérant dans une marche qui avait produit de si heureux résultats, on aurait pu espérer de mettre, lors de la première guerre, un terme définitif à la prépondérance anglaise; si la révolution de France n'était pas venue renverser toutes les idées des nations, tous les intérêts de leurs chefs, toutes les combinaisons de leurs cabinets. De ce volcan épouvantable, nous avons vu sortir, au milieu des torrens de sang, la domination universelle des Anglais sur les mers, la conquête de tous les points maritimes et militaires qui peuvent assurer cette domination, l'empire de l'Inde, le monopole du monde, et une influence menaçante sur le continent.

L'examen et le développement des causes importantes qui ont amené de tels événemens, seraient des sujets dignes d'exercer la plume des plus grands hommes d'état et des historiens les plus habiles. En attendant, on peut mettre au premier rang de ces causes, l'imprudence et les

(1) Cet acte de Catherine a trouvé beaucoup de détracteurs, sans doute il ne suffisait pas à lui seul pour soutenir les grands principes qui y etaient proclamés. Mais on ne peut se dissimuler qu'il offrait de grands avantages, lorsqu'il pouvait être appuyé par toutes les forces de l'Europe réunie, c'est-à-dire, par 200 vaisseaux de ligne.

erreurs de la noblesse française, les crimes des Jacobins, et enfin, l'ambition d'un homme qui, par ses services et ses talens, pouvait tout réparer, et dont l'exagération a tout détruit.

Il semblait que la lutte honorable dont la France venait de sortir avec succès, dût garantir ce pays des commotions intérieures dont il était menacé par la tendance générale de l'esprit public; elle ne fit au contraire qu'en précipiter le développement.

A peine Louis XVI eut-il terminé victorieusement la guerre d'Amérique, que l'embarras de ses finances provoqua la belle, mais malheureuse résolution de convoquer les états-généraux. Cet embarras du trésor, joint à l'agitation intérieure que l'assemblée de ces états fit éclater en France, furent les premiers symptômes de cette révolution terrible; ce fut probablement aussi la cause qui empêcha le cabinet de Versailles de prendre une part active et prépondérante aux affaires de Hollande en 1787.

Cette époque de l'histoire européenne est une des plus remarquables; elle mérite une étude particulière et approfondie. L'homme qui y joue le rôle principal est le célèbre Pitt.

La guerre d'Amérique lui avait donné une grande supériorité comme chef de l'opposition; son éloquence avait eu plus d'une fois occasion de contre-balancer le système des ministres.

North succomba enfin et fit place au fils de Chatam. Le grand homme d'état qui s'était fait l'apôtre des principes libéraux dans toutes les séances des communes, ne tarda pas à juger que ces principes pourraient devenir entre ses mains une arme menaçante pour ses ennemis. Il savait bien qu'une autorité étendue, lorsqu'elle n'est pas tyrannique, et qu'on n'en fait pas un mauvais usage, donne à un état plus de force et de vigueur. Il pensait sans doute que créer un point d'opposition chez les nations rivales de l'Angleterre, c'était enlever à leurs gouvernemens une partie des moyens de développer la puissance nationale. L'histoire de son pays aurait suffi pour lui prouver cette vérité; et des dissentions civiles dans un état continental entouré de voisins ambitieux et puissans, devaient avoir bien plus d'influence que dans un état isolé et insulaire. Susciter les Hollandais contre la maison d'Orange, et soutenir alors les prétentions de celle-ci, semblait un moyen assuré de se l'attacher irrévocablement en dépit des intérêts de la république. Provoquer, seconder les mêmes agitations en France, c'était obtenir l'alliance du stathouder pour réprimer le développement des principes qui menaçaient la propre existence de sa maison; c'était armer l'Europe contre la puissance qui avait ébranlé l'Angleterre en 1783.

L'opinion générale est que Pitt fut le premier

moteur des troubles de ces deux pays. Il ne nous appartient pas de prononcer sur cette assertion pour ce qui est relatif à la France; mais quant à la Hollande, c'est un fait aujourd'hui reconnu, et le mémoire de Caillard en convaincrait les plus incrédules. Pitt se crut sans doute autorisé à suivre le système que Louis XIV avait adopté dans les dissentions de Jacques et de Guillaume, et dont la France venait de se servir encore envers les Etats-Unis.

Nous sommes loin de croire qu'il ait jamais osé mesurer la profondeur de l'abîme qu'il creusait à la France, et à l'humanité entière. Il a pu désirer les dissentions qui semblaient assurer à son pays une suprématie décidée sur ses rivaux, mais il n'a jamais pu provoquer le meurtre, le brigandage, qui désolèrent la malheureuse France; et s'il en était autrement, son nom mériterait d'être voué à l'exécration de tous les siècles. Laissons d'ailleurs à l'histoire le soin de développer la cause de ces grands événemens, et revenons au simple aperçu des faits.

Depuis que l'Angleterre avait contribué, en 1747, au rétablissement du stathouderat en faveur de la maison de Nassau, la politique de cette maison s'était toujours ralliée à celle du cabinet de Londres. Mais les états-généraux au contraire avaient senti un peu tard tous les dangers d'une trop grande supériorité maritime, et ils tenaient

à l'alliance de la France. Un négociateur habile, M. de Lavauguyon, en avait profité pour conclure le traité de 1785, dans les intérêts réels des deux nations.

La position de Guillaume V était ainsi fausse et pénible, il avait à sacrifier ses intérêts et ses affections à l'intérêt public, alternative déplorable, pour tout chef d'Etat. Son épouse, sœur du roi de Prusse, et dont le caractère altier s'alliait mal à la morgue des capitalistes d'Amsterdam, exerçait sur son esprit un empire absolu; bien différente des princes aimables appelés aujourd'hui à régir les Pays-Bas, elle comptait plus sur la crainte des peuples que sur leur amour.

Malgré le changement survenu dans la constitution, en 1747, jamais assemblée d'une nation n'avait conservé plus de part au gouvernement, que les états de Hollande : mais ce n'était pas assez; dans une république où la richesse était le premier titre de considération, il était difficile qu'on ne jalousât pas l'autorité souveraine; et les dogmes philosophiques répandus à la fin de ce siècle avaient germé depuis trop long-temps en Hollande, pour que les succès des Américains, leur constitution et l'esprit inquiet qui commençait à remuer la France, ne fissent pas une explosion dans les Provinces-Unies.

Des discussions éternelles sur des questions de droit ne pouvaient manquer de donner mille pré-

textes d'exciter des troubles. Le crédit que le ministre anglais Harris (Malmesbury) exerçait sur la princesse ne tarda pas à lui en fournir une occasion. Une émeute excitée avait engagé les états à prendre des moyens de répression contre lesquels le stathouder protesta comme attentatoires aux droits du pouvoir exécutif, il s'en plaignit à l'Angleterre et à la Prusse. De part et d'autre on oublia les lois; Guillaume, excité par son épouse, s'arrogeait un pouvoir contesté, et les patriotes voulurent abolir le stathouderat. Les émeutes furent fréquentes et terribles (en 1787). Le ministre anglais était dit-on le meneur de toute cette trame; on peut juger d'où partaient ses premières ramifications. Enfin le stathouder fut déclaré déchu. Sa femme voulant entreprendre un voyage qui avait pour but de préparer une contre-révolution, se vit arrêtée à Velsch-Sluis. Le roi de Prusse s'apprêta à venger par les armes la cause de sa sœur.

Le ministère de Louis XVI s'oublia au point de souffrir la chute d'un parti que son ambassadeur avait pour ainsi dire créé. La France venait de perdre M. de Vergennes, dont l'administration avait été sage; son successeur Montmorin et M. de Brienne, ne possédaient ni le génie ni la fermeté nécessaires dans des circonstances si difficiles. Pour comble de malheur, M. de Lavauguyon, qui avait habilement amené

la Hollande au système d'alliance avec la France, quitta ce pays pour passer à l'ambassade d'Espagne, et se trouva mal remplacé.

Le cabinet de Versailles commit la faute criante de laisser décider du sort de son allié le plus précieux, par une puissance du second rang; il laissa tranquillement faire les Prussiens, au risque de perdre tout crédit chez ses voisins, et de jeter la Hollande entre les bras de ses ennemis. Il n'y avait pas à balancer, la France devait soutenir le parti qui lui était dévoué; elle se borna à de futiles démonstrations. On sait que le duc de Brunswick entra dans les Provinces-Unies, à la tête d'une petite armée prussienne, qui fit non-seulement remettre les choses sur l'ancien pied, mais qui fit même donner au stathouderat, plus de pouvoir qu'il n'en avait jamais eu.

Une alliance de la Prusse, de l'Angleterre et de la Hollande fut le malheureux résultat de cet événement, qui enleva à l'Europe tous les avantages de la paix de 1783, et qui releva les espérances et les prétentions des Anglais.

Le dénouement brusque et imprévu de cette révolution parut d'autant plus étonnant, qu'on avait vu Louis XVI, allié de l'Espagne et de l'Autriche, commencer son règne par une guerre heureuse, et tenir le premier rang parmi les puissances. On ne pouvait guères présumer que quatre ans après, sans motifs, sans combats, il se

laissât humilier par un prince comme Frédéric-Guillaume, qu'un historien célèbre appelait le marquis de Brandebourg, avec beaucoup plus de raison qu'on n'avait pu donner ce titre à son prédécesseur.

Dix ans de succès maritimes, militaires, et diplomatiques, furent anéantis par une faute d'un instant; et cette faute doit faire d'autant plus époque dans l'histoire, qu'elle accéléra une révolution dont le ministère de Louis XVI aurait probablement évité l'explosion, en montrant de la dignité, et en détournant, sur d'audacieux ennemis, la tempête qui était prête à éclater dans l'intérieur de la France. L'époque des grandes agitations a toujours été la plus favorable pour diriger les nations vers la guerre, et dans cette occasion ce n'était pas seulement un intérêt, mais un devoir.

Des troubles d'une autre espèce éclatèrent peu après dans le Brabant; l'amour de la patrie en fut le prétexte; les intérêts du clergé en étaient le véritable motif. L'empereur Joseph, animé par un esprit de réforme louable, mais qui brusquait peut-être trop les mesures, porta atteinte aux droits du clergé, dans un pays où il était tout-puissant. La noblesse, également attaquée dans ses prétentions et dans ses intérêts, fit

cause commune avec les ordres ecclésiastiques : le peuple belge, crédule et facile à séduire, courut aux armes pour défendre des abus. Quelques ambitieux se servirent de ce prétexte pour s'emparer du pouvoir, et donnèrent à ce mouvement tous les dehors d'un patriotisme généreux. La Prusse et l'Angleterre liées par des traités, et intéressées à opérer une diversion en faveur des Turcs, alors accablés par les armées réunies de Catherine et de Joseph II, soutinrent assez ouvertement ces insurgés pour susciter des embarras au cabinet de Vienne. Nous aurons occasion de parler plus loin de l'établissement de cette confédération belge, qui avait un sénat, un président, et une armée de 20 mille hommes, mais que la réconciliation de Reichenbach en 1791, laissa exposée à tout le ressentiment et à tous les efforts de l'Autriche. Les troupes impériales reployées dans le Luxembourg, rentrèrent bientôt avec de nombreux renforts dans les provinces-unies, en dissipant facilement les bandes indisciplinées des mécontens.

Cette petite révolution offre un singulier contraste avec les grands mouvemens de Hollande et de France, et il est extraordinaire en effet, de voir à la fin du 18e siècle, un peuple combattre pour des préjugés et pour aggraver ses chaînes, contre un gouvernement guidé par des principes libéraux, et qui voulait l'en affranchir.

Affaires du Nord (1).

Tandis que la politique des puissances maritimes de l'Europe éprouvait ces vicissitudes, il ne se faisait pas une révolution moins grande dans les relations continentales. Une puissance presque inconnue jusqu'alors avait commencé avec le 18e siècle à déployer ses forces; les folies de Charles XII et le génie de Pierre-le-Grand en précipitèrent le développement.

A la fin du règne de ce grand homme, le cabinet de Pétersbourg intervenait déjà dans les affaires du Danemarck et de l'Allemagne : on sait qu'il avait réglé celles de Pologne, en maintenant Auguste II de Saxe sur le trône; il luttait avec succès contre la Perse et la Porte.

L'impulsion extraordinaire donnée à ce nouvel empire ne se ralentit pas sous les successeurs de

(1) On trouvera des répétitions nombreuses dans ce chapitre, mais il était difficile de les éviter. Je n'ai pu faire autrement que de diviser ce tableau en deux parties; celle qui était relative aux affaires du midi et des puissances ayant des démêlés avec l'Angleterre, et celle relative aux affaires du nord; ce n'est pas l'histoire du siècle que j'ai prétendu tracer, c'est simplement un aperçu des mouvemens qui avaient amené l'état des choses en 1792. Mon travail eût été trop confus sans cette division; mais le résultat inévitable en a été de me forcer à répéter, dans les deux parties, des événemens contemporains qui avaient influé sur les deux extrémités de l'Europe en même temps.

son illustre fondateur, et de grands avantages s'offraient effectivement à eux pour favoriser leur système. Placés à une extrémité de l'Europe, et peu connus encore, leurs élémens de puissance n'en étaient que plus grands; sans voisins dangereux, ils n'avaient rien à craindre et tout à espérer; sans marine, sans commerce, ils n'avaient encore aucun démêlé à redouter avec l'Angleterre, et pouvaient au contraire beaucoup attendre de l'alliance de cette nation. Les querelles que le cabinet de Saint-James entretenait sans cesse entre la France, l'Allemagne et la Hollande, assuraient au gouvernement russe toutes les facilités d'intervenir dans ces différens comme auxiliaire d'un des partis, et d'en profiter pour s'agrandir insensiblement aux dépens de la Pologne et de la Porte.

Les cabinets, influencés par celui de Saint-James, avaient sans cesse le mot de balance politique dans la bouche; mais ils donnaient à ce système l'acception la plus étroite en l'appliquant seulement à quelques bailliages du Palatinat ou de la Flandre, tandis qu'on songeait à peine à l'Amérique, à l'Inde, et à des intérêts non moins puissans.

Dans le même temps où la France était livrée successivement à la faible administration du duc de Bourbon et du cardinal de Fleury, Cathe-

rine I[re], Pierre II, avaient succédé au vainqueur de Pultava : rien de bien remarquable ne se passa au dehors jusqu'à l'avénement d'Anne en 1730.

La mort d'Auguste II, dont l'élection au trône de Pologne avait été un des sujets de querelle de Charles XII et de Pierre, vint bientôt offrir un vaste champ aux opérations politiques des divers cabinets, et cette époque est une des plus importantes dans l'histoire. Son compétiteur Stanislas Leczinsky avait succombé avec Charles XII, et s'était retiré en France, où nous avons vu qu'il avait marié sa fille à Louis XV. La noblesse polonaise rappela Stanislas, mais la czarine était trop fidèle aux principes tracés par Pierre-le-Grand pour souffrir cette élection, elle soutint les prétentions de la maison de Saxe et d'Auguste III.

Il ne se présentait qu'un moyen de sauver la Pologne, c'était l'alliance de la France et de l'Autriche (1); mais la politique de Charles VI

(1) On s'étonnera peut-être qu'ayant improuvé si fortement l'alliance avec l'Autriche, en 1756, je l'offre dans cette occasion comme une opération avantageuse. Ma réponse à cette objection sera facile. Il y a une grande différence entre une alliance de conservation réciproque, et un traité comme celui de 1756, où la France sacrifiait ses intérêts les plus chers pour élever l'Autriche aux dépens d'un allié naturel, et où elle fournissait 100 mille hommes pour garder la Belgique aux Autrichiens.

était exclusivement dirigée sur la pragmatique sanction, et Auguste III l'avait reconnue, tandis que le cardinal de Fleury contrariait ce projet de succession par tous les moyens possibles.

Le cabinet de Vienne concourut donc à l'établissement de l'influence russe en Pologne, sans autres motifs que l'adhésion de la maison de Saxe à la pragmatique; ainsi, pour le refus d'une vaine formalité, le cardinal perdit peut-être l'occasion de remettre le beau-père de Louis XV sur le trône.

Stanislas débarqua et se vit accueilli par la majeure partie de la noblesse; mais, combattu par les Saxons et les Russes, il dut se réfugier à Dantzig, où le célèbre Munich vint l'attaquer, et le força de s'enfuir en Prusse. On sait l'expédition que 1500 Français, commandés par un ambassadeur (le comte de Plelo), firent pour secourir Dantzig, en débarquant à Weichselmunde, et comment ils furent réduits à mettre bas les armes.

Après avoir ainsi donné deux rois à la Pologne, le cabinet de Pétersbourg pouvait aisément prévoir qu'il lui en donnerait un troisième, et qu'il finirait par régner dans le pays, si des circonstances extraordinaires ne se réunissaient pas pour l'en empêcher. Nous avons déjà rapporté comment la paix de Vienne (1735) vint mettre un terme à ces faibles efforts de la France en faveur de Stanislas, et assurer la Lorraine à ce prince;

pour qu'à sa mort elle rentrât dans le sein de la monarchie, dont elle était démembrée depuis si long-temps.

La Porte et la Suède commirent chacune de leur côté la même faute, en ne profitant pas, pour agir, du moment où les forces de Munich étaient occupées en Pologne : la Porte protesta et ne fit rien de plus; ce qui était une double imprudence, puisqu'elle donna le temps à la Russie d'achever les affaires de Pologne, de préparer de nombreux armemens, et de tomber à son tour sur les Ottomans qui l'avaient provoquée..

A peine le traité de Vienne était-il conclu, et Anne débarrassée des Polonais, qu'elle tourna ses armes contre les Turcs. Les brigandages des Tartares soumis à la Porte furent le prétexte de la rupture (1736).

Les premières opérations furent heureuses pour les Russes : Munich prit Azof et la Crimée; mais le défaut de vivres, les distances énormes et les maladies, l'empêchèrent de se maintenir dans la presqu'île. Dans l'année suivante le maréchal emporta Oczakow d'assaut, et Lascy pénétra en Crimée. L'Autriche se déclara alors contre la Porte, et attaqua la Servie, la Bosnie, la Croatie, la Valachie; mais ses armées morcelées, désunies, essuyèrent presque partout des revers.

La campagne de 1736 fut encore plus malheureuse; Munich, arrêté sur le Dniester par une

armée de 60 mille hommes, manquant de vivres et accablée par des privations et des maladies, se vit obligé de rentrer en Ukraine. Lascy, abandonné en Crimée, privé du secours de la flotte dans un pays ravagé, se crut heureux d'en pouvoir faire autant. Oczakow et Kinburn furent abandonnés et rasés.

Les armées autrichiennes, commandées par Wallis, avaient été défaites.

L'année suivante le maréchal Munich abandonna sagement le plan d'opérer sur la Bessarabie, qui était ravagée; il prit la route de la Moldavie, et, après avoir remporté une victoire complète près de Choczim, il s'empara de Yassi et de toute la province. La paix conclue par la médiation de M. Villeneuve, ambassadeur de France, vint mettre un terme à ces luttes sanglantes, et cette paix de Belgrade (18 septembre 1739) assura de grands avantages aux Turcs. La Porte acquit la forteresse de Belgrade, celles de Sabatz et d'Orsova, la Servie et la Valachie autrichienne. L'empereur désavoua son ministre pour sauver les apparences, mais le traité fut maintenu.

Du côté de la Russie, tout rentra sur le pied de la paix du Pruth.

La Suède était depuis quinze ans dans une paix profonde, qu'on pourrait avec quelque raison nommer une léthargie, si elle n'était pas excusée

par les plaies sanglantes que Charles XII avait faites à l'état. Elle n'avait armé ni pour soutenir Stanislas et les Polonais, ni pour seconder la Porte. Elle attendit que le traité de Belgrade eût rendu toutes les forces russes disponibles, et ce fut alors qu'elle provoqua une guerre qui ne pouvait être que malheureuse. Le désastre d'Helsingfort, où les Suédois passèrent sous les fourches caudines, et le traité d'Abo, qui leur imposa pour quelque temps des lois, furent le résultat de cette faute.

Je ne rappellerai plus ici la guerre de sept ans, dont j'ai publié une histoire militaire. On sait que la Russie, gouvernée alors par Elisabeth, y prit part contre Frédéric; peut-être la Czarine eût-elle agi d'une manière plus conforme à une saine politique, si, auxiliaire de ce prince, elle eût envoyé ses armées combattre sous ses ordres jusque dans la Bohême, la Saxe et la Moravie. Cependant il parut indifférent à Elisabeth de choisir le parti contraire; elle pouvait dans l'une et l'autre hypothèse occuper la Courlande, la Semigale, et la Vieille-Prusse; ses troupes traversant la Pologne, y préparaient sa domination; enfin, pourvu qu'elle prît part aux affaires d'Allemagne, peu lui importait en faveur de qui elle se déclarait.

La mort de l'impératrice changea totalement la face des affaires (1762). Pierre III lui succéda: la paix et l'alliance que le nouvel empereur con-

clut avec Frédéric parurent aussi bizarres que la guerre, et les motifs en sont entièrement dans les passions des princes plus que dans des intérêts bien avérés. On sait assez que ce règne ne fut pas de durée, et comment, après la fin tragique du malheureux Pierre, Catherine monta sur le trône.

La mort du roi de Pologne, Auguste III, offrit bientôt à cette princesse une nouvelle occasion de reprendre les projets sur ce pays, sans la ruine duquel la politique russe semblait devoir rester étrangère aux démêlés européens. Catherine déploya de bonne heure le caractère et les vues élevées qui la mettront dans l'histoire, à côté de Pierre-le-Grand. On sait par quel assemblage d'habileté et de force elle parvint en 1769 à faire élire pour roi de Pologne Stanislas Poniatowsky.

Cette élection causa des troubles, un fort parti protesta, la noblesse se confédéra à Bar pour s'opposer à l'élection d'un prince soumis à l'influence étrangère. Des hostilités ne tardèrent pas à éclater entre les confédérés et les Russes. L'Europe ne prenait aucune part au sort de ce pays, à l'exception toutefois des Turcs, qui coururent aux armes à l'instigation de la France.

M. de Choiseul avait à lutter alors contre le caractère du roi et contre les caprices de ses maîtresses, qui craignaient de se mettre plus mal encore dans l'esprit de la nation en faisant des

guerres dont l'issue pouvait être malheureuse. Le duc était parvenu, après la mort de madame de Pompadour, à gagner toute la confiance du monarque, et on s'attendait à le voir nommer à la dignité de premier ministre, charge indispensable sous un prince faible, mais dont les favorites s'étaient bien gardées de provoquer le rétablissement depuis la mort de Fleury. Le duc de Choiseul sentait le besoin de rétablir l'opinion publique par une guerre heureuse, il s'apprêtait à soutenir les Polonais, et avait déjà armé les Turcs en leur faveur, il voulait en même temps négocier avec l'Autriche et pousser avec activité les armemens maritimes, lorsqu'un de ces coups d'état trop fréquens sous des rois sans énergie, vint renverser tous ses plans et le fit exiler.

L'autorité livrée dès-lors à madame Dubary, qui avait succédé à la marquise de Pompadour, fut partagée par d'Aiguillon et par le chancelier Maupeou, homme faible et sans moyens. Le résultat de ce changement de ministère fut l'abandon des intérêts de la Pologne et de la Porte.

Pendant que les confédérés de Bar, désunis entre eux comme le sont toujours de grandes familles oligarchiques, n'opposaient aux projets de Catherine qu'une résistance décousue et désastreuse pour leur patrie; et tandis que l'Europe restait dans une attitude d'observation assez singulière, les Turcs avaient rassemblé 200 mille hom-

mes pour soutenir la liberté des diètes polonaises; et leur armée se préparait déjà à passer le Dniester. Mais le défaut d'art dans l'emploi de ces forces, leur division en vingt corps morcelés, et l'audace heureuse du prince Galitzin, aidée de la rupture des ponts par une crue subite, anéantit les avant-gardes ottomanes, et l'espoir qu'elles avaient déjà donné aux confédérés.

La guerre fut poussée l'année suivante (1770) avec vigueur; une armée aux ordres de Romanzof battit les Turcs à Kagul et s'empara de Bender. Une entreprise, en quelque sorte romanesque, avait été confiée à Alexis Orlof, pour tenter un débarquement en Grèce, où une nation jadis si grande était courbée sous un joug de fer. Toute l'Europe, qui s'intéressait également au sort de cette presqu'île célèbre, attendait avec le même empressement l'issue de cette expédition. La flotte russe passa en effet le détroit de Gibraltar, le débarquement fut effectué, et on s'avança vers Misistra (l'ancienne Sparte). Mais les moyens étaient insuffisans; les libérateurs reprochèrent aux Grecs d'être lents à les seconder, et ceux-ci reprochèrent à Orlof d'avoir manqué de vigueur. Les Turcs furent prompts à se rassembler, reprirent l'offensive, et réduisirent la petite troupe d'Orlof à s'enfermer dans Navarin. On s'aperçut, un peu tard, que la patrie des Thémistocle, des

Léonidas, des Epaminondas n'avait pas même conservé le souvenir de ces grands hommes, et qu'il n'était pas si facile d'attaquer, par une expédition maritime et lointaine, une puissance qui avait une force de résistance hors de toute proportion avec les moyens d'agression. La flotte turque voulut aller au-devant de celle des Russes; mais l'amiral Elphingston la défit complètement, l'attaqua encore dans la baie de Tschesmé, et la brûla. Cette victoire mémorable semblait livrer Constantinople aux vainqueurs : elle fut sans résultat. L'activité du célèbre Hassan Pacha et du baron de Tott répara ce désastre, ou en diminua les effets. Elphingston, subordonné à Orlof et à Spiritof, se plaignit de ce qu'on n'avait pas profité de ses succès.

La flotte russe débuta, dans la campagne de 1771, par un échec, elle fut obligée de lever le siége de Lemnos; malgré cela elle conserva la supériorité dans les parages de l'Archipel. Cette troisième campagne fut signalée par la prise des fameuses lignes de Perekop et par la conquête de la Crimée qui en fut le fruit : ces succès furent dus au prince Dolgoroucky.

Le maréchal de Romanzof, à la tête du corps principal, continuait à battre les Turcs; mais leur armée, semblable à l'hydre de Lerne, paraissait se recréer sous ses coups.

Le grand-visir, après avoir repoussé le général Weisseman de la rive droite du Danube, s'était avancé lui-même sur la gauche et dirigé vers Bukarest, où il remporta quelques avantages; mais ces légers succès ayant été bientôt suivis de deux défaites, il ne put se maintenir, et se retira au pied des monts Balkan. Romanzof de son côté rentra en Moldavie.

Pendant que les armées russes étaient victorieuses sur les rives du Danube, elles avaient comprimé tous les mouvemens des confédérés en Pologne. La France n'avait porté qu'un faible corps de 1500 hommes à leur secours; ce secours commandé par Dumouriez, et ensuite par M. de Viomenil, enfermé dans Cracovie, y soutint un siége opiniâtre, et fut forcé de capituler après une belle défense.

L'empereur Joseph et Frédéric paraissaient rester paisibles observateurs de tous les événemens; mais ils se préparaient à les faire tourner à leur profit. Deux conférences avaient eu lieu entre ces monarques, la première à Neiss, en 1769, la seconde à Neustadt en Moravie. Le but de ces conférences ne peut être jugé jusqu'à présent que par leur résultat. Quelques historiens pensent qu'il y fut résolu de ne pas souffrir que Catherine exécutât paisiblement ses projets. D'autres croient au contraire que le premier démem-

brement de la Pologne y fut mis en question.

Le prince Henri de Prusse, frère du roi, avait été envoyé à Pétersbourg vers le même temps : bien des gens pensent que ce fut ce prince qui proposa à l'impératrice le premier partage de la Pologne. Rulhière croit, avec plus de raison, que la czarine jugea, par le ton des négociations de Frédéric et de Joseph, qu'ils voulaient plutôt avoir leur part aux dépouilles que s'y opposer entièrement, et qu'elle leur fit des propositions en conséquence.

Sans rien affirmer sur un point ou l'histoire n'a encore que des conjectures, il est assez probable que l'on séduisit le roi par l'avantage de lier ses provinces de Brandebourg et de Poméranie avec la Vieille-Prusse, en lui cédant cette lisière de la Pologne qu'il était obligé de traverser pour aller de l'un de ses états dans l'autre, et en lui faisant espérer Thorn et Dantzig. Frédéric, qui a décrit tous les événemens de son règne avec un talent supérieur, n'a jamais osé soulever le voile qui couvre encore ce mystère.

Depuis que la France était le jouet de quelques femmes; que ses ministres avaient signé l'étrange alliance avec l'Autriche, en 1758; que ses généraux avaient fait ridiculement la guerre de sept ans; enfin depuis que ses négociateurs avaient signé le traité de 1763 : cette puissance, jusque-

là si redoutée, qui avait tenu depuis Richelieu la balance de l'Europe, en devint en quelque sorte la risée. Le renvoi du ministre Choiseul avait mis le comble au mal, et le gouvernement français n'était compté pour rien dans les entreprises que l'on méditait. Ainsi le partage de la Pologne fut résolu dès 1771, sans s'inquiéter de l'opposition que la moitié de l'Europe pouvait encore y apporter. Il serait contraire à mon plan d'entrer ici dans le détail des négociations qui amenèrent cet événement, ni de discuter les motifs que les puissances intéressées alléguèrent pour le justifier. J'observerai seulement que Catherine fut assez habile pour déterminer le roi de Prusse au partage de plusieurs provinces, sans lui accorder néanmoins les places importantes de Thorn et de Dantzig, qui étaient le but constant de l'ambition de ce prince. L'Autriche se fit céder la Lodomerie et la Gallicie orientale, et acquit la portion la plus considérable en étendue, en richesse et en population.

L'ambassadeur de France à Vienne (Rohan) n'eut même aucun soupçon de cette négociation, et la léthargie du cabinet de Versailles fut complète à une époque si décisive. Un an entier se passa avant que le traité fut exécuté; le gouvernement français ne lui opposa que sa confusion, et Louis XV se contenta de dire. « Ah! si Choi-

» seul eût été ici, le traité n'aurait pas eu lieu » : mélange extraordinaire de bon sens, et d'une inconcevable faiblesse.

La Prusse et l'Autriche purent justifier ce premier partage par l'importance des acquisitions qu'elles firent; mais il semble que ces deux puissances auraient dû s'en tenir là, et donner la plus grande consistance et la plus grande force intérieure à ce qui restait de la Pologne, puisque dès-lors elle devenait une barrière importante pour elles. Au lieu d'en agir ainsi, elles consacrèrent, par une constitution vicieuse, tous les abus qui garantissaient de nouveaux troubles (1).

Pendant que le ministère français oubliait ses intérêts les plus puissans, les armes ottomanes luttaient avec des succès balancés contre celles de Catherine. L'année 1772 se passa en préparatifs et en négociations, un armistice fut conclu et des conférences se tinrent à Focksani : mais ce repos apparent était trompeur, la véritable cause doit en être attribuée à ce qui se passait en

(1) Cette singulière constitution donnée en 1775, sous le prétexte de mettre un terme aux troubles de Pologne, établissait un gouvernement électif, proscrivait tous ceux qui oseraient parler d'hérédité, et de donner de la considération à l'autorité royale : ce devait être pour toute l'Europe une preuve suffisante qu'un nouveau partage était déjà décidé.

Pologne, et à l'intérêt qu'avait l'impératrice de ne rien donner au basard en Bulgarie, dans l'instant où l'affaire importante du partage s'achevait.

Les opérations, en 1773, furent assez favorables aux Turcs, qui évitaient des batailles générales, et se bornaient à une série de combats partiels, où la part du courage tumultueux est moins incertaine. Le maréchal de Romanzof passa le Danube, et s'avança sur Silistrie; mais la grande supériorité de ses ennemis le fit échouer, il revint en Moldavie; et les Turcs franchirent le Danube à leur tour.

La campagne de 1774 fut poussée de part et d'autre avec vigueur. Mahomet III était mort, et son successeur, voulant réparer les désastres de son règne, avait fait des levées considérables; mais Romanzof ayant été renforcé, passa sur la rive droite du Danube.

Les Turcs avaient divisé leurs forces. Tandis que Suwarof et Kamensky battaient complètement une partie de leur armée, Romanzof manœuvra pour couper le visir de ses autres corps, et parvint en effet à l'investir, en quelque sorte, dans son camp de Schumla, où ce ministre s'empressa de négocier et d'accepter les propositions qui lui avaient été faites.

La paix de Kainardgy fut le résultat de ces derniers succès; elle n'offrait aucune condition brillante, mais elle assurait aux Russes des avantages

réels en leur ouvrant un commerce considérable avec le Levant et la mer Noire, et en leur promettant la domination future sur la Crimée, qui fut déclarée indépendante pour l'instant, et livrée, par le fait même de cette indépendance, à tous les coups que Catherine ne devait pas tarder à lui porter.

Les choses en étaient là, lorsque Louis XVI monta sur le trône (1774). Depuis deux ans, le premier partage de la Pologne était consommé, et une paix générale ne donnait aucun espoir de revenir sur cette opération. On devait se borner à chercher les moyens d'en prévenir le renouvellement. Nous avons déjà dit comment le nouveau ministère de Louis, dirigé par Turgot et Vergennes, songea aux moyens d'indemniser la France, par une guerre maritime heureuse, de tout ce qu'elle avait eu à souffrir sous le règne précédent, et particulièrement depuis la mort de madame de Châteauroux. On a vu aussi le résultat heureux de leurs efforts. Cette lutte n'amena d'autre changement dans la marche des affaires au Nord, que la fameuse transaction de 1780 pour garantir le commerce des neutres, dont nous avons déjà fait mention, et à laquelle la Russie, la Suède, le Danemarck et la Hollande accédèrent également.

La guerre de la succession de Bavière ne fit pas

grande sensation en Europe : on sait que l'électeur étant mort sans enfans, l'empereur avait voulu envahir ses états et en disputer la succession au palatin. Frédéric s'arma pour empêcher le démembrement de l'empire germanique et l'atteinte portée à sa constitution. La France, engagée dans une guerre avec les Anglais, ne jugea pas devoir diviser ses moyens par une guerre continentale; mais les négociations de Vergennes secondèrent Frédéric, qui eut au reste l'honneur de cette noble résistance.

Ce grand roi termina, le 17 août 1786, sa glorieuse carrière. L'Europe était en paix. Une alliance des princes allemands, conclue en 1785, semblait devoir lui assurer quelques années de repos, lorsque les troubles de Hollande et ceux de France vinrent renverser toutes ces espérances.

Mais il ne faut pas anticiper sur les événemens; revenons à la situation du Nord.

L'Angleterre, mécontente de la neutralité armée proclamée en 1780, et des entraves que la Russie mettait à son commerce dans la Baltique par son traité avec la France, ou redoutant peut-être l'influence qu'une telle puissance pourrait exercer un jour sur les mers et sur le continent, employait tous les moyens pour arrêter l'impulsion que lui donnait Catherine, et les projets

de son ministre Potemkin. La Prusse suivait la même politique, autant par le sentiment de ses convenances que par l'influence des guinées anglaises.

L'Autriche, entraînée par les projets de Joseph, ne savait trop à quel système il lui convenait de s'arrêter; en attendant elle ne calculait que les avantages du moment et s'apprêtait à faire la guerre pour éloigner le Croissant de ses frontières et pour lui reprendre la Servie.

Les entrevues de Joseph et de Catherine, et ce fameux voyage en Tauride, n'eurent, au moins suivant les apparences, d'autre but que la Turquie : ses vues sur la Pologne ne parurent pas encore s'étendre jusqu'à un partage absolu.

La France se trouvait dans les convulsions qui sont les avant-coureurs d'une grande révolution; elle était peu disposée à entreprendre des guerres dont elle ne calculait que le mal momentané, sans s'inquiéter du mal plus grand qu'elles auraient pu éviter.

Les Polonais, affaiblis par le premier démembrement, mais éclairés sur les dangers qui menaçaient leur patrie, étaient généralement d'accord pour s'y soustraire, et non sur les moyens d'y parvenir.

Depuis plusieurs années la république avait éprouvé toutes les horreurs des guerres civiles et

étrangères. Les troupes russes appelées par un parti étaient restées dans le pays, et dominaient à Varsovie. Enfin le roi Stanislas laissait à l'ambassadeur russe le soin de gouverner son royaume.

Je ne pourrais, sans passer les bornes que je me suis imposées, retracer les vices d'organisation intérieure qui ont causé si long-temps les malheurs de la nation polonaise, en divisant et paralysant les efforts qu'elle a souvent faits pour reprendre le rang qu'elle occupait parmi les nations du premier ordre dans le 15e siècle. Tout le monde sait que le système de la féodalité la plus servile pesait alors sur ces peuples. Le sort, les propriétés, l'honneur de la Pologne étaient remis entre les mains de vingt familles dominantes, et de quelques milliers de familles nobles, moins riches, moins puissantes que les premières, mais qui se craignaient entre elles, et appelaient liberté le droit de n'être gouvernées par personne, ou de l'être selon les caprices et les intérêts particuliers de chaque coterie.

Les malheurs prolongés de leur patrie, l'anarchie qui la désolait et l'affaiblissait, firent sentir un peu tard à tous les Polonais éclairés, que le système d'une monarchie élective, qui flatte l'amour-propre des hommes, est peu d'accord avec leurs passions, bien moins encore avec leurs intérêts. La position de ce pays entouré d'ennemis

redoutables par leur puissance (1), et dont quelques-uns l'étaient plus encore par leur politique et leur adresse à profiter de l'inertie du gouvernement, suffisait seule pour assurer sa perte sous un ordre de chose pareil.

Le premier partage, et le danger d'être entièrement subjuguée, éclairèrent tous les partis, et les décidèrent à réformer ces abus qui, malgré leur dévouement et leurs efforts, les menaçaient d'une ruine certaine. Les choses en étaient cependant à un tel point que cette réforme devenait presqu'impossible, puisque la constitution qu'il fallait renverser était celle-là même que les puissances envahissantes avaient donnée au pays, et qu'elles s'étaient engagées de maintenir à force ouverte. On ne devait pas trouver moins d'obstacles non plus dans l'influence de la czarine sur l'esprit faible de Stanislas et d'une partie des grands du royaume.

La réforme des lois à Varsovie ne pouvant donc s'opérer qu'avec la sanction du cabinet de Saint-Pétersbourg, il fallait renoncer à toute autre voie qu'à celle des armes; et on ne pouvait se flatter de réussir qu'en profitant d'un moment favorable où les forces de la Russie seraient occupées ailleurs. La guerre qui éclata en 1788,

---

(1) La Russie, l'Autriche, la Prusse, la Turquie.

entre les Russes, les Autrichiens et la Turquie d'un côté, la Russie et la Suède de l'autre, ne tarda pas à en fournir l'occasion.

Cette guerre, provoquée par une déclaration des Turcs, attribuée par M. de Segur à la politique de l'Angleterre et de la Prusse, paraît, suivant M. Castera, avoir été prévue et désirée par Catherine. Il est difficile de décider entre deux assertions aussi différentes. M. de Segur affirme que l'armée russe n'était ni assemblée ni préparée, et que Potemkin fut pris en défaut. Castera dit, au contraire, que la rupture était si fort prévue et désirée, que les troupes avaient déjà filé en grand nombre dans le Cuban, et que les armées de Catherine couvraient la terre depuis Kaminieck jusqu'à Balta (1).

Quoi qu'il en soit, les hostilités commencèrent sérieusement en 1788. Les armes ottomanes, d'abord malheureuses, se maintinrent néanmoins par la division extrême des forces des deux empires alliés.

Cette guerre fut sanglante, et les succès souvent balancés : l'armée autrichienne, disséminée en

---

(1) L'entrevue de Catherine et de Joseph II à Cherson fait croire que l'impératrice était préparée à la guerre, et que Castera a raison : il paraît au reste que ce fut la connaissance de ses projets d'invasion qui détermina les alliés des Turcs à les exciter à prendre l'initiative, et à ne pas attendre l'exécution de ses desseins.

cordon, d'après le système de Lascy, essuya des pertes énormes, partie par le fer des Turcs conduits par le grand-visir Jussuf, partie par les maladies. L'arrivée seule du maréçhal Laudon ramena un système de concentration plus conforme aux principes, et Belgrade tomba sous ses coups.

Les armées russes, entreprenant également sur plusieurs points à la fois, étaient tantôt victorieuses, tantôt repoussées : mais elles conservaient néanmoins leurs forces plus réunies que celles de leurs alliés, et leurs ennemis ne trouvaient point ainsi l'occasion de les entamer. Cependant, conduites par Potemkin, elles perdirent des années à faire inutilement le siége de quelques places qui n'auraient pu tenir quinze jours si elles avaient été attaquées en règle, et qu'après dix mois de siége on fut encore forcé d'enlever d'assaut avec des pertes énormes.

Ces fautes, cette lenteur, sauvèrent l'empire ottoman d'une ruine qui paraissait inévitable, si les deux armées alliées, profitant de leur supériorité dans les batailles, s'étaient décidées à une guerre d'invasion. Ce système paraissait d'autant plus naturel dans cette circonstance, que, suivant toutes les probabilités, son entier succès dépendait d'une victoire sous les murs de Constantinople. A cet effet, les Russes auraient dû franchir ou tourner le mont Balkan avant la saison du rassemblement des grandes forces turques,

et marcher sur Andrinople; tandis que l'armée autrichienne aurait pris la même direction en appuyant à gauche par Sophie et par Belgrade, Novi-Pazar ou Widdin. Ce mouvement combiné eût probablement décidé du sort de l'empire ottoman en Europe. Pour assurer d'autant mieux sa réussite, la flotte aurait dû venir en même temps jeter l'ancre dans le golfe de Burgas au revers du Balkan, afin de porter, sur ce point important, la base des approvisionnemens de l'armée, aussitôt qu'elle serait arrivée vers Andrinople. Tel est au moins l'aperçu des points stratégiques indiqués par les règles de l'art. J'ignore si les communications directes, et celles de Nikopoli sur Sophie, sont de nature à permettre ce mouvement, et praticables pour du canon; mais j'ai lieu de le croire, et on aurait toujours pu embarquer le gros du matériel pour le faire arriver par Burgas. Au lieu d'adopter un système de guerre vigoureux et rapide, les armées des deux empires commirent des fautes graves, se divisèrent sur un front immense et attaquèrent l'ennemi sur les points les plus favorables à la défense.

Toutefois les troupes ottomanes, victorieuses des Autrichiens à Statina, durent céder à l'ascendant des armées russes; Potemkin leur enleva Oczakof après des attaques meurtrières et un assaut plus sanglant encore. Vaincues ensuite par Suwarof à Foczany et à Rimnisk (1789), par Po-

temkin à Bender, elles eussent fini par succomber quand d'heureuses diversions vinrent les tirer d'embarras.

Tandis que le sang des deux partis coulait depuis Belgrade, et même depuis Dubicza et les rives de la Sawe, jusqu'à Oczakow, sur la mer Noire; la Prusse et l'Angleterre s'entendaient en secret pour susciter des ennemis à Catherine, et mettre des obstacles à ses entreprises : elles animaient les Polonais et les Suédois, en les engageant à profiter de l'absence des armées russes pour reprendre leur rang et reconquérir les provinces qu'ils avaient perdues.

Gustave III, roi de Suède, jeune prince doué d'une ambition démesurée, d'une imagination ardente, plus que d'un jugement solide; d'une valeur impétueuse plutôt que d'un courage soutenu, n'hésita pas à se prononcer. Favorisé par la position de ses établissemens maritimes dans le golfe de Finlande, et par la médiocrité de l'escadre que la czarine entretenait sur la mer Baltique, il se berça des plus belles espérances, et forma le projet de porter le théâtre de la guerre jusque dans Saint-Pétersbourg, au moment même où toutes les forces de son irréconciliable ennemie s'avançaient dans la Moldavie jusque sur le Danube.

La Pologne ne pouvait perdre une si belle occasion : animée par les instigations du ministre

prussien Hertzberg, la diète et la noblesse commencèrent en 1788 à faire entendre les mots de réforme et d'amélioration. Catherine, instruite des démarches du cabinet prussien, qui visait à la possession importante de Thorn et de Dantzig, inquiète peut-être de la fermentation qui régnait en Pologne, fit proposer au gouvernement de ce pays de s'unir avec elle par une alliance.

Comme l'observe fort bien M. de Segur, cette proposition était une faute politique (1). Les Polonais jugeant leur position, en appréciaient tous les avantages : il est donc facile de concevoir l'effet que l'offre de Catherine dut produire sur la diète à l'instant même où les armes des Turcs et des Suédois, jointes aux promesses de la Prusse, faisaient naître dans tous les cœurs l'espoir d'une liberté prochaine; la faiblesse que l'impératrice semblait témoigner par cette démarche, doubla à tous les yeux l'embarras où on la supposait.

L'ambassadeur Luchesini excitant ces passions,

(1) Si l'on devait toujours raisonner d'après les événemens, il paraîtrait que la Pologne, en s'alliant franchement à Catherine et à ses projets, aurait évité le sort cruel qui la frappa plus tard; ou du moins qu'elle l'eût retardé long-temps. Mais, en se reportant à l'état des affaires en 1790, on trouvera que cette alliance n'était pas naturelle. En tout cas, si le partage total avait été à prévoir, il eût incontestablement mieux valu associer la Pologne entière à la grandeur de Catherine, que de la voir morceler et détruire.

prétendit « que la nation polonaise avait un » allié plus sûr et plus naturel dans le roi de » Prusse, qu'elle était trop éclairée pour tomber » dans un piége si grossier, et oublier tant d'in- » jures; qu'elle devait repousser avec mépris » une alliance honteuse, briser un joug odieux, » et reconquérir des droits sacrés. » Le ministre d'Angleterre appuyait ces discours.

Les Polonais regardant Frédéric-Guillaume comme un ange tutélaire envoyé par le ciel, se prononcèrent avec vigueur, repoussèrent l'alliance, refusèrent le passage aux troupes russes, renvoyèrent celles qui se trouvaient sur leur frontière, et firent enfin casser le conseil de gouvernement et la constitution de 1775.

Cette résolution énergique excita naturellement dans Catherine un ressentiment proportionné au danger dont elle la menaçait; mais ayant trop à faire chez elle pour s'occuper alors de ses voisins, elle dissimula sa vengeance, sans négliger aucun des moyens qui pouvaient la rendre plus terrible.

Le ministère prussien, alors dirigé par Hertzberg, déploya à cette époque une activité et un système remarquables. Une alliance offensive conclue avec les Turcs le 31 janvier 1790, et un traité de garantie signé avec la Pologne le 29 mars suivant, en sont des monumens durables.

Cet homme élevé à l'école du grand Frédéric voyait bien à quel danger la Prusse serait exposée, si la chute de l'empire ottoman laissait disponibles les forces colossales des deux souverains alliés; alors d'autant plus dangereuses pour elle, que sa rivalité avec l'Autriche était trop récente et trop prononcée pour laisser le moindre doute sur les suites graves qui en résulteraient. En conséquence, il décida Frédéric-Guillaume à rassembler une armée de 80 mille hommes en Silésie, pour empêcher l'empereur Joseph de continuer ses hostilités contre la Porte Ottomane, et faire ainsi retomber sur Catherine tout le poids de la guerre.

Sur ces entrefaites, Joseph mourut, et son successeur Léopold apportant sur le trône des dispositions plus pacifiques que belliqueuses, les démonstrations de la Prusse eurent leur effet. Léopold retira une partie de ses forces de la Servie, pour les porter en Bohême. Le cabinet de Vienne, fatigué d'une guerre qui lui coûtait d'immenses sacrifices, et dont le plus beau résultat n'était peut-être pas même dans ses intérêts, ne demandait pas mieux que de saisir cette occasion pour se tirer d'affaire et pour isoler sa cause de celle de Catherine. Mais Hertzberg offrait des conditions un peu dures; il voulait faire cesser définitivement tout

point de rivalité entre la Prusse et la Pologne, en se faisant céder les places si fort convoitées de Thorn et de Dantzig; en échange il proposait de faire rendre la Galicie aux Polonais, en indemnisant l'Autriche sur une partie de la Servie; ces prétentions mirent quelque temps des entraves à un arrangement, auquel néanmoins Léopold eût été forcé d'accéder, pour éviter une double guerre.

Les préparatifs redoublaient de part et d'autre, et tout annonçait un embrasement général en Europe, lorsqu'un événement auquel personne ne s'attendait, changea totalement les affaires. Frédéric-Guillaume avait un goût prononcé pour les plaisirs, et un grand éloignement pour les embarras et les fatigues de la guerre. Bischoffswerder prenait chaque jour plus d'ascendant sur son esprit, et les agens de Léopold ne manquaient pas de l'appuyer. Le roi sourdement prévenu contre son vieux ministre, ou contre son système, prit tout-à-coup la résolution de terminer malgré lui ses démêlés avec l'Autriche, et ordonna impérativement à Hertzberg de signer des préliminaires opposés à ses vues, et dans les intérêts de la cour de Vienne, bien plus que dans ceux du cabinet de Berlin. Une convention conclue le 27 juillet 1790 à Reichembach en Bohême mit fin à ces démonstrations. L'Autriche

promit de rendre toutes ses conquêtes aux Turcs, à l'exception de Choczim; mais elle garda la Galicie. Frédéric-Guillaume ne parla plus de Thorn ni de Dantzig; son armée se retira, et le ministre Hertzberg, abreuvé de dégoûts, donna sa démission, emportant avec lui toutes les grandes idées que Frédéric avait laissées à la Prusse.

D'un autre côté, le roi de Suède, après plusieurs affaires navales plus brillantes que décisives, et quelques revers en Finlande, jugea que la lutte l'exposait à plus de périls qu'il n'en pouvait espérer de succès, et fit sa paix particulière avec la Russie, à Varela, le 14 août de la même année.

Cependant les Polonais, animés du désir de mettre un terme aux abus qui avaient causé tous leurs maux, procédaient à cette régénération avec un calme inconnu dans leurs diètes depuis plus d'un siècle, et qui prouvait d'autant mieux les sacrifices particuliers qu'ils faisaient tous pour atteindre au but louable de sauver leur patrie.

Cette constitution si vivement désirée, si impatiemment attendue, parut enfin le 3 mai 1791. Elle rendit le trône héréditaire, afin d'éviter les commotions éternelles que le système électif avait occasionnées. La princesse de Saxe et sa descendance mâle furent appelées à la succession, après la mort de Stanislas-Auguste. La puis-

sance royale, rendue plus fixe, se trouva limitée par de sages institutions, et le bonheur de la Pologne semblait assuré.

Pendant que la diète croyait poser les bases de la félicité publique, les Russes, abandonnés par les Autrichiens dans leurs opérations contre les Turcs, n'en avaient pas moins continué la guerre avec vigueur. Le visir Jussuf moins heureux contre le prince Repnin, qu'il ne l'avait été contre le cordon de Lascy, fut totalement défait à Matzin : Suwarow emporta Ismaël, après un carnage affreux qui coûta la vie à 20 mille Turcs ; Warna allait succomber, et l'armée du grand-visir était en danger d'être coupée.

Ces succès menaçans réveillèrent Frédéric-Guillaume. Ce prince versatile avait trop bien jugé néanmoins la politique de son illustre prédécesseur, pour qu'il ne revînt pas, par la force des circonstances, au système de Hertzberg. Il sentit le besoin de se prononcer; mais, toujours guidé par le même esprit de parade, il se borna à une guerre de plume, que Catherine apprécia à sa juste valeur; et pendant que les ministres prussiens remettaient des notes dont on s'amusait, Potemkin, Repnin et Suwarow gagnaient des batailles, et menaçaient d'aller à Constantinople.

Cependant le danger devint tellement pres-

sant, que Frédéric-Guillaume crut enfin devoir rassembler ses troupes aux frontières de Russie. La diète polonaise détermina aussi le secours à donner à ces mêmes Musulmans que Sobieski avait vaincus devant Vienne cent ans auparavant. La Suède s'arma de nouveau, et tout annonça qu'un orage, plus violent que le premier, allait bientôt éclater sur la Russie, et bouleverser tout l'Orient.

Catherine, qui avait cru pouvoir résister, en 1786, avec l'alliance des Autrichiens, ne jugea pas devoir conjurer seule, cette tempête plus alarmante. Les succès de ses armées achetés par des flots de sang, les avaient d'ailleurs presque autant affaiblies que des défaites. Au moment où l'Europe s'y attendait le moins, où ses partisans tremblaient pour elle, la Czarine sut prendre un parti décisif; profitant des ouvertures de médiation de l'Angleterre, elle fit remettre des notes très-pacifiques à toutes les cours, et Repnin conclut en effet, à Galatz, des préliminaires avec les Turcs, qui, au moment le plus critique, furent fort surpris de recouvrer plus qu'ils n'avaient osé demander, et d'en être quittes pour la cession du petit district d'Oczacow, consacrée par le traité définitif de Jassy (janvier 1792).

Telle fut la fin d'une guerre dont l'intérêt disparaît maintenant à nos yeux par l'importance

de celle qui devait bientôt embraser l'occident, mettre tous les trônes en péril, occuper et agiter les quatre parties du Monde.

CHAPITRE II.

Coup-d'œil sur les Causes et les premiers Evénemens de la Révolution.

Pour présenter le tableau complet de ces scènes extraordinaires; il faudrait un talent que nous sommes loin de posséder.

Notre projet est d'indiquer seulement les catastrophes principales qui signalèrent la chute de l'antique monarchie française, afin que nos lecteurs puissent rattacher les opérations des armées, avec ce qui se passait dans l'intérieur, et ne pas séparer des faits qui se lient essentiellement par leurs combinaisons comme par leurs résultats.

Des écrivains plus habiles que nous, Segur, Lacretelle et Bertrand de Molleville, ont déjà esquissé de main de maître, les traits principaux de ces événemens. Si leurs raisonnemens diffèrent quelquefois entre eux, s'ils se sont ressentis de leur situation personnelle et de l'influence de l'esprit du temps, on ne peut se dissimuler néanmoins les droits que ces historiens ont acquis à

l'estime de la postérité, et le lecteur éclairé saura trouver, entre leurs assertions, le terme moyen convenable pour asseoir ses jugemens.

Avant de procéder à cet examen, il ne sera pas inutile d'indiquer les principes qui nous serviront de guides; s'ils nous mettent en butte aux critiques de tous les partis, ce sera une preuve qu'ils sont dépouillés d'exagération.

Nous respectons ces doctrines de vraie liberté qui sont si propres à élever le cœur de l'homme, mais qui ont si souvent égaré sa tête. Nous estimons ces citoyens de toutes les conditions qui, animés par ces brillantes théories, ont voulu faire le bonheur et la gloire de leur pays en les y propageant. Nous sommes même convaincus que, si un peuple pouvait s'isoler des autres, l'application de ces dogmes deviendrait pour lui un besoin préférable au repos et à la prospérité intérieure. Mais nous pensons aussi que dans le labyrinthe politique où l'Europe semble jetée depuis le règne de Charles-Quint, un état doit conserver toute sa force, non-seulement pour faire face aux ennemis extérieurs, mais encore pour ne pas les exciter, par des discordes intestines, à intervenir dans des intérêts qui devraient leur être étrangers. Une administration vigoureuse dans ses formes, limitée par un très-petit nombre de principes fondamentaux, mais com-

posée d'hommes généreux et libéraux, paraît donc la seule qui garantisse l'ordre au dedans, la considération et la force au dehors, l'indépendance envers et contre tous. Une telle administration loin d'être incompatible avec les maximes de liberté civile et d'égalité en droits politiques, seules théories de gouvernement que la raison doive admettre, pourrait être regardée comme la meilleure garantie de ces droits précieux.

Si les discussions à la tribune contribuent au perfectionnement de l'administration publique quand les législateurs sont animés d'un grand dévouement national; elles semblent d'autant plus nuisibles et dangereuses lorsqu'ils sont dominés par un esprit de caste ou de parti. Il ne faut point oublier que si les débats des parlemens anglais ont contribué à la gloire de la Grande-Bretagne, les diètes polonaises ont perdu la patrie des Jagelons, des Sobieski, comme le sénat de Carthage perdit Annibal. Il est sans doute difficile d'éviter tous les écueils dans les grands chocs d'opinions et d'intérêts qui enfantent les révolutions; cependant il est des règles générales qu'on ne peut méconnaître : ces discussions seront toujours moins susceptibles d'exaltation et de danger, en les confiant à deux chambres subordonnées à l'initiative du gouvernement et restreintes à des intérêts de législation intérieure; car si les ques-

tions d'état sont rarement traitées avec profondeur, dans le calme du cabinet, par quelques conseillers choisis sur l'élite de toute une nation, par des hommes qui tiennent tous les fils de l'administration générale; comment pense-t-on les faire traiter par acclamation, dans une seule assemblée de 5 ou 600 personnes, dont la plus petite partie, bien que consacrée à l'étude des lois, est encore étrangère aux combinaisons des grands intérêts publics?

On ne nous accusera pas, pour professer de semblables opinions, d'être partisans du despotisme; nous avons donné des preuves du contraire; il ne faut pas penser non plus que nous rejetions tout gouvernement représentatif; cette forme peut garantir une monarchie des désordres d'une cour vicieuse, comme celle du régent et de la fin de Louis XV. Mais il convient que ces grands corps délibérans ne soient pas trop fréquemment assemblés; qu'ils se persuadent que les législateurs doivent éclairer la marche du gouvernement et non gouverner par eux-mêmes; qu'ils doivent avertir sans jamais renverser. Enfin il importe de bien se pénétrer de cette vérité, qu'une administration médiocre est préférable à une révolution, ou même à une administration orageuse.

Nous avons dit que le premier besoin d'un gouvernement est d'être vigoureux par la nature

de ses institutions : mais pour être réellement fort, il ne suffit pas toujours de s'être approprié un grand pouvoir et de compter un grand nombre de baïonnettes ; il semble qu'un gouvernement a d'autant plus de force qu'il obtient d'empire sur les volontés des citoyens ; car sa puissance se compose des forces individuelles, et celles-ci résident dans la volonté de l'homme plutôt que dans ses bras.

Toute la science du pouvoir consiste donc à disposer, le plus possible, des volontés des gouvernés. Or, comme c'est l'opinion de l'homme qui détermine sa volonté, c'est à bien connaître celle des citoyens, qu'un gouvernement habile et sage doit appliquer sa principale étude. Sans croire que l'opinion soit l'unique souveraine du monde, il faudrait toutefois méconnaître les premiers élémens d'administration, pour ne pas convenir qu'elle ajoute un poids inoui à la puissance que les dépositaires de la force publique tiennent entre leurs mains. Qui sait créer l'opinion, la diriger, ou seulement la comprendre, possède donc, selon nous, les principes les plus nécessaires du grand art de régner.

Les princes éclairés du flambeau de la philosophie sentent la nécessité de marcher avec leur siècle, et lorsqu'ils voient le fleuve de l'opinion prêt à déborder, ils n'ont pas l'aveugle témérité de l'arrêter dans son cours : ils lui préparent, ils

lui creusent au contraire des canaux, où son onde divisée s'épanche et circule doucement, emportant avec elle et répandant de toutes parts ses principes vivifians qui font éclore les germes les plus précieux, et fertilisent les plus arides plages.

Jamais monarque ne fut, sous ce rapport, dans une position plus heureuse et plus difficile à la fois que Louis XVI; aucun ne professa des principes plus philanthropiques et ne fut plus malheureusement victime de son propre ouvrage. S'il mérita le titre de restaurateur et de bienfaiteur de la monarchie, on est fondé à croire d'un autre côté qu'il se laissa trop souvent entraîner par de perfides conseils. Bien des hommes d'état ont pensé que si ce prince eût suivi franchement le vœu de l'opinion publique, assez prononcé pour qu'il ne pût s'y méprendre; et s'il eût marché sans détour dans le sens des intérêts de la nation, en sacrifiant ceux de caste; une ordonnance conforme à l'esprit du temps et au besoin des peuples, eût suffi pour empêcher l'explosion revolutionnaire qui bouleversa la France, et mit en feu l'Europe entière.

Mais il était dans la destinée du Roi-Martyr de prouver au monde, que le désir du bien est insuffisant sur le trône, quand il n'est point accompagné de cette perspicacité d'esprit et de cette force d'ame, nécessaires pour l'opérer : au moindre

obstacle on vit ce faible monarque s'arrêter ou rétrograder, et faute de prendre pour point d'appui la masse de la nation, source de toute force et de toute puissance, il ne sut triompher ni de l'opposition intéressée des parlemens, ni du coupable égoïsme du clergé, ni des prétentions surannées de la noblesse.

Cependant si l'on peut faire quelques reproches à ce prince, on ne peut méconnaître, jusques dans ses fautes, la magnanimité qui le caractérise : s'il aima son peuple et consentit à lui donner des institutions nouvelles, dut-il paraître étrange que son amour pour le bien et la justice lui ait fait prendre à cœur les intérêts de cette classe nombreuse qui servait la monarchie depuis sa fondation? l'histoire impartiale ne doit pas oublier que Louis XVI, traité par les exagérés de Coblentz comme un Roi jacobin, fut assassiné par les démagogues pour avoir conspiré contre le peuple; ces deux jugemens, portés par les partis extrêmes, seront le témoignage le plus évident de sa modération et de l'envie qu'il eut de concilier les intérêts de toutes les classes de la nation.

C'est donc aux meneurs exagérés de ces deux partis qu'il faut imputer les maux de la révolution. Nous gémissons avec tous les amis de la France et de l'humanité sur les déplorables excès qui ont ensanglanté ce pays. Nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'indignation en

songeant à ces insensés, dont les discours furibonds, partis du haut de la tribune nationale, ont soulevé tant de passions au dedans et tant de résistances au dehors. Qui pourrait se rappeler sans horreur ces jours de deuil et d'épouvante, où les plus fidèles défenseurs des principes, confondus dans la même proscription avec leurs ennemis, se virent livrés ensemble à la hache révolutionnaire? Si les Français portant aujourd'hui leurs regards au dehors de leurs frontières et par-delà l'océan, peuvent éprouver d'amers regrets, ils doivent aussi trouver quelque consolation à voir consacrer ces mêmes principes pour la conquête desquels ils ont fait tant de sacrifices; et quel que soit le parti auquel ils aient appartenu, les hommes de bonne foi conviendront que ces désastres étaient du moins inutiles, puisqu'on aurait pu obtenir, dès le mois d'août 1789, tout ce qui a été consacré par la charte de 1815.

Partant de ces bases, nous pensons que si les Français se fussent contentés du gouvernement des Vergennes, des Turgot et des Necker, sauf la concession de principes généraux; le tiers-état eût reconquis ses droits; les nobles, abandonnant quelques priviléges, eussent conservé leurs fortunes, de beaux noms et l'influence naturelle qu'ils assurent dans les affaires. Alors la France, délivrée du démon des discordes, eût sauvé ses belles colonies, sa marine et son commerce; elle eût

maintenu ses heureuses alliances avec l'Espagne, ses traités avec la Russie, l'Autriche et l'Amérique; ramené la Hollande à ses intérêts naturels, et délivré l'Inde. Enfin recueillant tout le fruit de la guerre d'Amérique, elle eût rejeté l'Angleterre au rang dont elle n'aurait jamais dû sortir. La gloire des armées françaises a couvert un moment les ruines de la révolution; mais malgré les occasions qu'elle donna à Carnot et à quelques républicains de déployer une grande énergie, à Bonaparte et à Moreau de développer leurs talens, on ne doit point disconvenir que ses suites, sous le rapport de la politique extérieure, seront un sujet éternel de regrets pour l'Europe entière. On paya chèrement la fatale expérience de cette vérité, que les phrases et les formes ne constituent pas les libertés et les franchises d'un empire; car la France, libre sous Louis XVI, fut couverte au nom des droits de l'homme, d'une nuée de tyrans odieux; et même aux plus beaux jours de l'assemblée constituante, on ne fut guères plus libre que sous le ministère de Turgot, *puisque le despotisme de parti avait succédé à celui de caste.* Enfin à part quelques principes consacrés, tels que l'abolition des priviléges du 4 août 1789, l'égalité d'impôts, le droit pour les Français qui servent bien leur patrie d'arriver aux emplois civils et militaires, tout ce qui arriva pendant la révolution fut abusif, et ne répondit point à l'attente

qu'on s'en était formée. L'assemblée adopta de bonnes lois partielles, mais ses travaux constitutionnels portant l'empreinte d'une démocratie outrée, préparèrent les événemens désastreux qui suivirent. Les prétentions de la noblesse oligarchique, les abus de toute espèce qui s'étaient introduits, pouvaient être des motifs de réforme, mais pour restaurer le royaume, il fallait bien se garder d'y introduire l'anarchie.

Si ce point de vue, fruit d'une cruelle expérience des hommes et des choses, n'est pas du goût de chaque lecteur, nous aimons à nous persuader qu'il aura l'assentiment de ceux qui ont profondément réfléchi sur les institutions des peuples. Peut-être se sera-t-on trompé quelquefois sur l'application de ces principes; s'il en était ainsi, on trouverait ces erreurs pardonnables en songeant combien il est rare, malgré une impartialité absolue, de voir toujours juste sur des événemens contemporains.

Une dernière réflexion achèvera cette profession de foi, elle est relative aux armées françaises : si le tribunal impassible de la postérité a déjà voué à l'opprobre les barbares qui noyèrent le berceau de la république dans des flots de sang, s'il est même difficile qu'il s'arme d'indulgence pour les excès de quelques hommes distingués d'ailleurs par leurs talens; il approuvera d'autant mieux le tribut d'éloges que nous nous som-

mes fait un devoir de payer aux braves qui, sans s'arrêter à la forme de gouvernement sous laquelle gémissait leur pays, se sont dévoués noblement à sa défense; à ceux qui ont eu le courage de servir les comités et la convention pour sauver l'honneur et l'indépendance nationale. Quoique l'auteur de ces lignes ne soit point français, il ne se rappellera jamais sans émotion le généreux enthousiasme dont les soldats de cette époque furent animés à la voix de la patrie; ce sentiment commande le respect de tous les siècles.

Afin de remplir aussi bien que possible le cadre étroit de cet aperçu, on ne recherchera point les causes de la révolution au-delà du 18e siècle, il suffira d'indiquer celles qui agirent immédiatement sur son explosion.

Etat de la France.

Le cardinal de Richelieu avait porté le dernier coup à l'anarchie féodale; Louis XIV poussant les choses plus loin, renversa les assemblées nationales, et concentra dans la royauté, tout ce que le prestige de la magnificence, l'amour de la gloire et la force de l'autorité, pouvaient avoir d'empire sur les Français. Sous ses successeurs, la dignité royale fut d'abord décréditée, puis sourdement minée par l'opposition permanente des grandes magistratures. L'antique constitution de la monarchie n'existait plus; on ne trouvait à sa place que des ordonnances tombées en désué-

tude, un besoin vague de changement et un défaut complet d'harmonie entre les différens ordres de l'état, ou entre les différentes classes de la société.

Les écrits du 18e siècle répandirent de grandes lumières et des vérités bien séduisantes, mais d'autant plus dangereuses, lorsqu'elles sont semées sur un sol volcanique.

La noblesse ayant successivement perdu une partie de ses droits envers la couronne voulut conserver ses priviléges sur la bourgeoisie. Un tiers-état enrichi par l'industrie et par le commerce, éclairé par les écrits contemporains, demanda de son côté à prendre part aux honneurs et aux bénéfices de l'état dont il supportait toutes les charges; bien différent de la multitude du 15e siècle, il ne pouvait être mené comme elle.

La religion, fondée sur un rite suranné et décrédité, au lieu de reposer sur les beaux préceptes de la morale chrétienne, fut bientôt attaquée ouvertement et ne put l'être en vain, quand ses ministres donnaient l'exemple du scandale public.

Le choc de tant de passions ne manque pas de produire un esprit universel de fronde, un mépris presque général pour l'ordre de choses existant. Les parlemens mettent toute leur gloire à lutter sans cesse contre la cour, la petite no-

blesse veut rivaliser avec la grande, la robe avec l'épée, la bourgeoisie avec tous ceux dont les vices autorisent ses plaintes et dont les ridicules sont devenus l'objet de ses risées. La révolution semble dès-lors inévitable.

Un Roi soldat, un Monarque en même temps fort, énergique et magnanime, ou de nouvelles institutions adaptées à l'esprit du temps, semblaient les seuls remèdes à opposer à cette crise et les seuls moyens d'éviter une explosion. Louis était le véritable père de son peuple; mais le prince le moins fait pour le tirer de l'abîme. On pouvait donc aisément prévoir que la France, agitée par des intérêts si divers, ne manquerait pas d'éclater dès que la moindre occasion s'en présenterait; elle ne se fit pas attendre longtemps; le désordre des finances et un déficit de quelques millions vinrent bouleverser l'univers.

Depuis les guerres ruineuses de Louis XIV, les finances se trouvaient dérangées. Le système de Law leur avait porté le dernier coup; celui de l'abbé Terrai avait ébranlé le crédit public sans faire le bien qu'on s'en était promis. La moitié des revenus de l'état était absorbée par l'intérêt de la dette, tandis que l'application d'une somme pareille à la marine, eût suffi pour la recréer et chasser les Anglais des deux Indes. On préféra par économie n'avoir ni vaisseaux, ni soldats, ni considération, afin de payer plus exac-

tement 250 millions aux créanciers de l'état. La guerre d'Amérique, la plus heureuse que la France ait soutenue, occasionna un déficit d'un milliard, et des taxes déjà très-nombreuses, mais mal réparties, ne laissaient aucune espérance de le remplir, à moins de donner de nouvelles bases à la répartition des impôts directs : la plupart des terres, c'est-à-dire celles de la noblesse et du clergé, étaient injustement exemptes, et il s'agissait de les faire contribuer également.

Turgot le tenta avant la guerre, les parlemens et le clergé s'y opposèrent, moins sans doute par intérêt pécuniaire que pour conserver des prérogatives consacrées par d'antiques préjugés : c'était l'orgueil de caste aux prises avec l'intérêt national, et de tous les obstacles que peut éprouver une réforme, le plus difficile à vaincre.

Le vertueux ministre se retira et fut d'abord remplacé par Clugny, ensuite par Necker. Ce dernier dont la destinée fut si extraordinaire était doué d'un esprit supérieur; on lui doit de justes hommages comme administrateur libéral et philanthrope, mais comme ministre de Louis et chargé de veiller aux destinées d'une brillante monarchie, il encourut le reproche d'imprudence.

Dans un siècle où l'esprit de fronde envers l'autorité était une vertu publique, quel qu'en fût d'ailleurs le motif et la forme, il fallait beaucoup de génie et de force pour tenir d'une main

sûre les rênes de l'état : et sans doute qu'alors un Richelieu eût mieux valu qu'un philosophe genevois, pour arracher à tous les partis les concessions nécessaires, et sauver l'immense édifice social confié à ses soins.

Le système de Necker était de commander à l'opinion générale, par la publicité des opérations, et l'on ne peut pas plus nier les avantages de cette méthode que méconnaître ses dangers dans des temps de troubles. Son compte-rendu appela pour ainsi dire la discussion publique sur les intérêts les plus élevés de l'administration, mais si en le publiant il perdit la confiance de la cour, si elle l'accusa de vouloir se populariser par ambition et aux dépens de l'autorité royale, sa retraite n'en fut pas moins un mal.

M. de Calonne remplace Necker.

Necker obligé de quitter le ministère des finances, fut remplacé par M. de Calonne, qui administra ce département jusqu'en 1787 ; M. de Vergennes étant toujours chargé des relations extérieures.

La réunion de ces deux hommes semblait assurer une navigation paisible au vaisseau de l'état. Le premier d'un esprit vif, pénétrant, d'une éloquence peu commune, était, il est vrai, souvent entraîné par une imagination trop ardente ; mais l'autre, sans être un génie extraordinaire, avait des vues politiques sages, une gravité impertubable et une grande habitude des négocia-

tions. Ce dernier mourut malheureusement au mois de février 1787, et fut remplacé par le comte de Montmorin.

Dès-lors le contrôleur des finances resta seul en butte aux menées d'une foule d'ambitieux, qui trouvaient dans la disposition générale des esprits et des affaires, de puissans auxiliaires pour le renverser. Il n'avait point le genre de talent convenable pour lutter contre la masse d'obstacles qui lui étaient opposés; et les vices de son administration mirent le comble à son malheur en ouvrant un vaste champ aux accusations de ses ennemis. Ils lui reprochèrent la dilapidation des deniers que Necker prétendait avoir laissés dans l'état le plus prospère.

Cependant l'esprit de fronde augmente chaque jour, l'opinion publique s'exalte de plus en plus; les désordres de l'administration vont toujours croissant. Le Roi effrayé par l'impossibilité d'opérer le bien au milieu de tant d'oppositions, désire plaire à tous, et ménager tous les intérêts. Il recommande sans cesse à ses ministres *des réformes, plus d'emprunts, plus de nouveaux impôts, plus de résistance des parlemens.* Vues assez difficiles à concilier avec la situation de l'état, et qui font plus d'honneur à la philanthropie du Monarque qu'à sa sagacité.

Assemblée des notables.

La difficulté de découvrir un moyen de se tirer d'embarras, ne dispensait pas de l'obligation de le

chercher. M. de Calonne crut l'avoir trouvé dans une assemblée de notables, qu'il espérait entraîner par l'amour du bien public, ou dominer par son ascendant, de manière à faire cesser la résistance que les cours de magistrature opposaient depuis long-temps à l'enregistrement de tous les édits.

Son plan reposait sur la répartition égale de l'impôt, sur l'établissement d'états provinciaux dans tout le royaume, et l'abolition de plusieurs droits vexatoires dont on se plaignait avec raison.

On ne peut qu'applaudir aux principes développés dans le mémoire intéressant que ce ministre soumit au Roi; mais en réfléchissant à l'état réel de l'esprit public, on doit avouer qu'il reposait sur de belles chimères.

Par un calcul ou un désintéressement difficile à concevoir, M. de Calonne avait provoqué lui-même l'influence de ses plus ardens détracteurs dans l'assemblée des notables, et particulièrement celle de l'archevêque de Toulouse, intrigant sans morale comme sans moyens, qui aspirait à le remplacer. Enfin cette assemblée regardée comme la dernière arche de salut fut installée; M. de Calonne fit avec le talent oratoire qui le distinguait, un tableau séduisant de la situation prospère où se trouvait la France depuis l'heureuse issue de la dernière guerre. Ce tableau, quoique fidèle, était malheureusement terminé

par un aveu pénible de l'embarras des finances et d'un déficit de 1400 millions, qu'il fallait couvrir par une augmentation de charges annuelles de 127 millions. En vain le ministre propose des moyens d'y subvenir et fait ressortir la faiblesse du sacrifice imposé à la France, en comparaison des heureuses destinées qui l'attendent. On oublie tout ce que ce souvenir avait de glorieux, pour se rappeler que six ans auparavant, Necker promettait un excédant annuel de 10 millions. On ne peut concevoir qu'outre les revenus ordinaires du fisc, on ait dévoré dans ce court espace de temps, et en pleine paix, des sommes si exhorbitantes; et l'on observe d'ailleurs que le nouveau projet repose sur la suppression des priviléges pécuniaires auxquels on attache tant de prix.

Chute de M. de Calonne.

Les détracteurs de M. de Calonne ne manquent pas de tirer parti de la contradiction apparente qui existe entre les assertions du contrôleur et le compte rendu de son prédécesseur, et croyant y trouver la preuve d'énormes déprédations, ils l'accusent hautement. Ce fonctionnaire devient en un instant l'objet de l'animadversion générale; perdu dans l'esprit des grands et du clergé; accusé par le tiers-état d'avoir augmenté les charges et détourné les deniers publics pour fournir à tous les débordemens des courtisans: il est forcé de quitter le ministère et de se retirer

chez l'étranger, où son activité et ses intrigues ne tardent pas à faire un mal irréparable à la France et à la famille qu'il voulait sauver.

Peut-être trop de facilité dans les paiemens faits à la cour et aux pensionnaires de la liste civile, donna-t-elle prise aux inculpations dont il fut la victime : toutefois il semble plus juste de croire que les calculs de Necker étaient inexacts. Le déficit provenait en majeure partie des efforts pour la guerre d'Amérique, Necker ne l'avait pas comblé, et si M. de Calonne y ajouta quelques millions, ce n'était pas une raison de lui imputer tout le mal.

Les notables satisfaits de la retraite du ministre, cédant néanmoins à la nécessité de ne pas détruire les espérances que leur réunion avait fait naître, ou inspirés par un reste de patriotisme qui leur commandait de porter remède aux maux de l'état, adoptèrent en grande partie les projets de l'homme qu'ils venaient de sacrifier.

Les corvées furent abolies, la gabelle jugée, la libre circulation intérieure et la liberté du commerce des grains consacrées, la subvention territoriale établie; mais les parlemens qui ont joué un rôle si contradictoire sous ces deux derniers règnes, sans cesser pour cela de prouver leurs orgueilleuses prétentions, luttèrent encore cette fois contre le bien public pour soutenir les prérogatives des corps privilégiés.

Sur ces entrefaites, l'archevêque de Toulouse plus connu dès-lors sous le titre d'archevêque de Sens, ou cardinal de Loménie, avait atteint son but : investi d'un pouvoir immense et nommé principal ministre, il semblait que sa dictature pût seule sauver la monarchie, et elle en accéléra la perte. Ce ministre d'un caractère au fond pusillanime, n'avait d'énergie que par emportement.

Bévues de M. de Brienne.

La résistance des parlemens ne lui déplut point, tant qu'elle porta sur les projets de Calonne, puisqu'elle justifiait ses intrigues contre lui : mais lorsque cette résistance se prolongea et heurta toutes les mesures de l'administration, le cardinal imagina de mettre les parlemens en vacances, et de substituer au consentement de ces magistrats frondeurs, celui d'une cour plénière. C'était une assemblée de députés de chaque ordre, calquée, disait-on, sur les plus anciennes institutions de la monarchie ; mais toutes les magistratures voyant dans cette innovation une menace sérieuse contre leurs prérogatives, excitèrent un mécontentement universel. La Bretagne se constitua en révolte ouverte ; la noblesse se mit à la tête des opposans, et par une bizarrerie qui caractérise au reste toute la marche de cette révolution, les bourgeois de Rennes et de Nantes furent les plus ardens défenseurs des corps privilégiés, tant l'esprit de résistance à la

cour, quel qu'en fût le motif, semblait une preuve de patriotisme ou d'attachement à la liberté !

Trop faible pour vaincre la résistance qu'il éprouvait, et trop inhabile pour la détourner, le nouveau ministre après avoir employé tour-à-tour une violence outrée, mais partielle, et une faiblesse qui n'était rien moins que de la modération, dut renoncer à son projet de cour plénière. Cependant l'état dépérissait et le mal augmentait de jour en jour, sans que personne y trouvât même un palliatif. Le cardinal acheva de perdre toute considération par la faiblesse qu'il montra, lors de l'invasion des Prussiens en Hollande, et en précipitant par cet oubli de la politique nationale, la république des Provinces-Unies, sous l'influence anglaise. Cette ineptie qui fit perdre d'un seul trait tout le fruit de la paix de 1783, dut paraître d'autant plus extraordinaire aux hommes d'état de tous les pays, que l'alliance de la cour de Vienne et la bonne intelligence avec la Russie eussent aisément donné les moyens de s'opposer à cette invasion. On lui reprocha également de n'avoir point su mettre à profit l'occasion qui lui fut offerte par Tippo-Saïb pour chasser les Anglais de l'Inde.

Dans la lutte qui s'était établie entre les parlemens et le ministère, les premiers avaient prononcé le mot d'états-généraux. En vain leur observe-t-on que cette assemblée nationale, qui

n'a pas été réunie depuis 1614, et l'a été sans succès, restreindra probablement la puissance parlementaire. Quelques conseillers imaginèrent au contraire que les états ne restant pas en permanence, remplaceraient l'autorité précaire et toujours contestée des parlemens, par un pouvoir plus fixe, plus constitutionnel et indépendant de la couronne; cette démarche d'une ambitieuse corporation fut le vrai signal de la révolution.

Necker revient au ministère.

Le cardinal, saisi d'effroi, à l'approche de l'orage qu'il avait lui-même amoncelé sur sa tête, après avoir, en moins d'un an, gaspillé les ressources de l'état, abusé de son pouvoir, ébranlé toutes les bases du gouvernement, donna le 24 août 1788, sa démission de premier ministre, recommandant au Roi M. Necker, comme le seul homme qui pût le remplacer, et que l'opinion publique désignait. La retraite de l'archevêque fut signalée par l'explosion d'une joie immodérée, qui dégénéra bientôt en sédition; on brûla son effigie sur la place Dauphine; le guet voulant s'y opposer fut désarmé. Ce désordre dura trois jours et l'attroupement ne fut dissipé que par l'arrivée des gardes-françaises et suisses.

Assemblée des Etats-Généraux.

Le Roi, à la demande du parlement, et sur les instances de son ministre, venait de promettre les états-généraux. M. de Necker n'était pas homme à le détourner de cette mesure, malgré ce qu'on

pouvait en redouter. Il était évident que la réunion d'une telle assemblée, au moment où l'effervescence la plus violente agitait toutes les têtes, devait avoir des suites dangereuses : car on n'ignorait pas que les cahiers des provinces ne demandassent des réformes dont il était même impossible de mesurer l'étendue. Assembler les états, et ne pas accorder toutes ces réformes, c'était augmenter le mal et doubler le danger ; et ce résultat semblait pourtant le seul qu'on pût se promettre de cette grande mesure. Si au contraire on était résolu à faire toutes les concessions réclamées, alors il semblait plus naturel qu'elles émanassent du trône, sans secousse, sans trouble. Le Roi eût acquis des titres plus sacrés à l'amour de son peuple, et le gouvernement n'eût pas été renversé. Les parlemens, dira-t-on, et les ordres de la noblesse et du clergé n'eussent pas consenti à se dépouiller de leurs priviléges : la cour et le parti aristocratique n'auraient jamais donné leur assentiment à de nouvelles institutions qui eussent limité leurs droits. Mais à quoi bon réunir alors une assemblée où ces deux ordres devaient avoir la majorité? n'était-ce pas un motif de plus pour éviter de faire naître des débats qui devenaient seuls un principe de bouleversement? Ne paraissait-il pas plus convenable de procéder successivement et avec mesure aux améliorations exigées par les cir-

constances, en se servant de toute la force qu'avait alors l'autorité royale?

Necker envisagea cette réunion sous un autre aspect; elle alliait selon lui les intérêts du royaume à son système et à ses vues particulières. Les hommes qui tiennent le timon de l'état, ne sont que trop enclins à voir le bien général dans les fictions qu'ils se créent, et à prendre pour l'intérêt public ce qui n'est que le leur ou un moyen d'arriver à leurs fins. Le ministre, pensant que les états-généraux substitués à l'influence des parlemens apporteraient moins de résistance aux projets du gouvernement, voyait en eux un levier puissant pour ébranler l'autorité de ces intraitables magistrats. Il jugeait peut-être aussi qu'une telle assemblée nationale serait un instrument vigoureux entre les mains d'un ministre fort de sa popularité. Et pour être vrai, il faut convenir que le gouvernement se trouvait dans un extrême embarras. Placé entre la nécessité de faire des réformes commandées autant par l'opinion générale que par les besoins de l'état, et entre l'impossibilité de faire agréer ces innovations aux corps privilégiés; il ne lui restait que deux moyens, ou d'en appeler à la masse de la nation, ou de faire le bien par des coups d'autorité. Ces deux remèdes, également violens, offraient des dangers manifestes. Convoquer les députés de la nation,

c'était mettre aux prises des partis exaltés, et provoquer le choc des priviléges contre des hommes décidés à les renverser : frapper des coups d'autorité, c'était s'aliéner les esprits des opposans sans gagner celui du tiers-état; mais ce dernier moyen, tout insuffisant qu'il parût, aurait du moins opéré une partie du bien désiré en évitant de mettre les factions aux mains, et d'allumer les premières étincelles d'une guerre civile.

On ne doit pas supposer que Necker n'eût prévu aucune de ces conséquences, mais que, séduit par les avantages apparens de cette réunion, il comptait diriger les états à son gré. On lui a prêté aussi le projet d'introduire la constitution anglaise en France : en donnant au ministère toute la force qu'avait celui d'Angleterre, il espérait, disait-on, s'emparer du principal rôle et gouverner la nation par l'influence qu'il acquerrait sur les députés.

Le mal n'eût pas été grand, sans doute, puisqu'après 25 ans d'expérience, on n'a pas beaucoup dévié de ces principes dans la Charte donnée par Louis XVIII à la France; mais à cette malheureuse époque de 1789, des nobles orgueilleux regardaient comme une usurpation, ce que l'immense majorité de la nation considérait comme l'exercice de ses droits.

Quoi qu'il en soit, la mesure du doublement des députés du tiers que le ministre fit adopter, dé-

note assez de quels moyens il voulait se servir pour arriver à ses fins : c'était le premier pas vers l'établissement d'une chambre des communes.

Une ambition plus nuisible, celle du duc d'Orléans, fut signalée dans le même temps : refusant de prendre part aux actes des princes et des pairs, épousant les intérêts du tiers-état, répandant des largesses au bas peuple, annonçant par ses instructions aux bailliages des vues opposées à celles de la cour; il prouva qu'il ne lui pardonnerait jamais son exil en Angleterre, et que toutes les voies lui étaient égales pour sortir de la nullité politique à laquelle il semblait condamné autant par son caractère que par sa condition.

Cependant l'effervescence augmentant de plus en plus, le parlement crut devoir prendre un arrêté sur la situation intérieure du royaume, afin de consacrer toutes les réformes qu'on avait droit d'attendre.

Pour rendre cet acte plus complet, les pairs déclarèrent qu'ils consentaient à la répartition égale de l'impôt (décembre 1788); mais ces concessions tardives devenaient insuffisantes, car les états-généraux déjà convoqués pour le 1er mai 1789, étaient chargés d'en solliciter de beaucoup plus importantes.

Quelques jours avant leur réunion, plusieurs de ces hommes sans aveu, dont les rues de

Paris fourmillaient depuis quelque temps, ameutent la populace des faubourgs contre le fabricant Réveillon, sous prétexte qu'il voulait diminuer la paie des ouvriers. Sa maison est pillée; son effigie brûlée, et des désordres affreux se commettent pendant deux jours; les gardes-françaises accourues un peu tard sont forcées d'en venir à un combat, dans lequel une centaine d'hommes mordent la poussière. Cet événement, dont on a jusqu'à ce jour ignoré les instigateurs, sembla un coup d'essai pour de plus vastes desseins.

Enfin l'ouverture des états, attendue avec tant d'impatience, se fit le 5 mai 1789.

On ne tarda pas à se convaincre que c'était deux partis en présence et prêts à en venir aux mains, bien plus qu'une assemblée de législateurs, chargés de procéder avec modération et justice au perfectionnement de l'édifice social. Ouverture des Etats.

La grande question à résoudre après le doublement de la représentation du tiers, était celle des votes par ordre. Dans les anciennes assemblées chacun d'eux avait toujours voté séparément; mais ce mode parut injuste aux représentans des communes, qui trouvant leur influence trop restreinte, et cédant d'ailleurs à l'opinion du jour, croyaient voir une injure dans tout ce qui pouvait établir une démarcation entre eux et la noblesse. Les pairs, quoique disposés à tou-

tes les concessions pécuniaires, se prononcèrent pour le maintien des anciens usages qui constituaient la prérogative la plus importante des ordres supérieurs du royaume. La lutte fut donc bientôt engagée.

La chambre du tiers se constitue en assemblée nationale.

Les députés du tiers, assemblés à l'effet de vérifier leurs pouvoirs, invitèrent la noblesse et le clergé à se réunir à eux. Après plusieurs jours de débats et la scission de quelques membres de ces deux derniers ordres; la proposition étant rejetée, la chambre des députés du tiers se constitua en assemblée nationale, le 17 juin, sur la proposition de Sieyes.

Le gant une fois jeté, il n'y avait pas à balancer; il fallait ou consentir à la réunion demandée, ou traiter ces nouveaux législateurs comme des séditieux, en les renvoyant dans leurs provinces. Le choix semblait embarrassant dans l'état d'exaltation où les esprits étaient déjà parvenus, chaque parti extrême pouvait causer un bouleversement. Mais il est des cas où il faut tout risquer pour tout sauver. Le Roi indécis entre le système de son ministre et les conseils de la Reine et des Princes, prit un de ces demi-moyens qui tenaient à l'irrésolution de son caractère et qui ont si puissamment contribué à sa perte.

La salle des députés avait été fermée sous prétexte des préparatifs nécessaires pour une séance royale. Cette mesure exécutée sans avertissement

préalable, accéléra l'explosion. Les députés se rendant à leur poste le 20 juin, en trouvent les issues gardées et se rassemblent au jeu de paume; là dans l'exaltation de leur mécontentement, ils jurent de ne point se séparer sans avoir rempli la mission qu'ils ont reçue, et donné à la France les bases d'une constitution : serment célèbre qui développa avec plus d'intensité le feu de la révolution, légitimant d'avance ce qui allait résulter de cette première démarche.

Séance royale.

Necker ne dissimulait point qu'en assemblant les états-généraux, il n'eût en vue de grandes réformes dans la constitution : tous les députés arrivaient à Paris avec la ferme conviction qu'ils seraient appelés à régénérer la France, et leur enthousiasme s'en trouvait d'autant plus exalté. Mais le ministre, jaloux de se réserver l'honneur de ces améliorations, fut le premier à blâmer le rôle que venait de s'attribuer la chambre du tiers, et proposa en effet au Roi de tenir un lit de justice dans lequel il espérait soumettre ses idées à la nation. Il fut déçu dans ce projet : la Reine, les Princes et les grands parvinrent à faire tourner cette mesure contre celui qui l'avait proposée, et déterminèrent le Roi à improuver l'acte illégal par lequel les députés s'étaient constitués en assemblée nationale. En effet, après avoir présenté aux états la concession de 35 articles importans qui étaient le résultat du dépouillement des ca-

hiers des trois ordres, le Roi déclare nuls les arrêts du tiers et ordonne la séparation de l'assemblée. Ces concessions, qui à la dernière réunion des notables eussent comblé tous les vœux, paraissent alors intempestives et insuffisantes. Necker n'assistant pas à cette séance, les députés s'indignent en songeant que cette démarche violente était improuvée par le ministre même, et n'était que le résultat de l'intrigue des nobles qui entouraient Louis.

L'indignation est portée au comble quand le grand-maître des cérémonies vient signifier aux députés l'ordre de se retirer. Mirabeau se levant, lui répond avec énergie : « Vous n'avez aucune » mission qui vous autorise à nous donner des » ordres; nous saurons remplir celle que nous » avons reçue du peuple, et ne sortirons d'ici » que par la puissance des baïonnettes. » Sieyes et Camus appuyant leur collègue, les députés restent en permanence.

La cour éperdue, passa subitement d'un extrême à l'autre, et ne se sentit pas les forces nécessaires pour frapper un coup d'éclat. Le seul moyen qui se fût peut-être présenté pour sauver la France, eût été de sonder, d'un coup-d'œil vaste, toute la profondeur de l'abîme, de rédiger une Charte en peu d'articles où les principes de la recomposition du gouvernement eussent été ébauchés, et de dissoudre sur-le-champ les

états-généraux en faisant partir les députés, et provoquant en même temps l'élection d'une assemblée législative, qui pût s'occuper de lois organiques, sans toucher aux bases constitutionnelles fixées par cette Charte.

Mais, pour frapper un tel coup, il eût fallu déclarer l'égalité de l'impôt, proclamer celle des droits politiques, confier la législation à deux chambres, et l'administration à un ministère responsable; principes qui trouvaient une opposition irrésistible dans la plupart des grands. Peut-être même l'effervescence était-elle déjà montée au point, que ces institutions eussent à peine suffi pour satisfaire les novateurs, et que les esprits, loin de se calmer, auraient oublié le bienfait d'une telle mesure pour ne s'occuper que de l'injure produite par la dissolution de l'assemblée. Cependant c'était le seul moyen de ne pas compromettre la dignité royale et de ne pas la mettre aux prises avec des factions, tout en faisant les concessions exigées par l'esprit du siècle. Ces mesures générales auraient pu être secondées par l'exil du duc d'Orléans, si l'on pensait qu'il fût l'ame d'un complot.

Réunion des trois Ordres.

Le Roi crut mieux faire en se pliant aux circonstances et permettant que l'assemblée continuât ses séances dès le lendemain. Bientôt la majorité du clergé vint s'y réunir, et le 27 juin,

la noblesse cédant à la force de l'opinion, autant qu'aux insinuations de la cour, se décida enfin à venir prendre place dans ce nouveau sanctuaire des lois, de peur d'en être exclue à jamais, si elle persistait dans son opposition.

La joie universelle qui éclata dans le royaume à la réception de cette nouvelle, apprit aux hommes qui avaient tant osé, sur quelle force ils pouvaient désormais compter pour l'achèvement de leur entreprise. Il semblait néanmoins que rien ne dût s'opposer au salut de la France, puisque les mandataires de toute la nation, réunis en un même corps, allaient s'entendre sur ses plus chers intérêts; ces jours d'allégresse et d'espérance furent de courte durée.

Rassemblement de troupes.

Soit que les conseillers du Roi en ne sévissant pas d'abord contre les députés, n'aient eu en vue que de suspendre sa vengeance jusqu'à ce qu'ils fussent plus en mesure de frapper un coup vigoureux, soit qu'ils conçussent des craintes pour l'avenir, ils appelèrent à Versailles et à Paris plusieurs régimens suisses et allemands sur lesquels on comptait le plus, et dont la force montait à près de 20 mille hommes.

Leur arrivée répand aussitôt l'alarme parmi les députés : redoutant le ressentiment de la cour qu'ils venaient de braver, ils demandent le renvoi de ces régimens comme un gage de la confiance

du Roi; leurs amis, leurs affidés se répandent en même temps dans la capitale, où les esprits étaient ardens à prendre la défense des représentans chargés de soutenir les droits du peuple.

Sur ces entrefaites, Necker déjà coupable aux yeux de la cour, pour l'avoir entraînée par ses démarches imprudentes dans un torrent dont il ne pouvait plus se rendre maître, fut d'autant plus soupçonné d'abandonner ses intérêts après avoir évité d'assister à la séance royale; on ne se contenta pas de lui retirer le portefeuille, il reçut encore secrètement l'ordre de quitter la France sans délai.

Necker est exilé.

A la nouvelle du départ de ce ministre et de son remplacement par des partisans de l'aristocratie, la fermentation devint générale et les attroupemens se multiplièrent. La réponse du Roi à la demande du renvoi des troupes, loin de détruire les craintes, laissait un vaste champ à toutes les conjectures; Louis proposait aux états de les transférer à Noyon, si les soldats leur portaient ombrage. L'assemblée irritée prit le 13 juillet un arrêté qui insistait sur l'éloignement des troupes, rendait les ministres responsables de ce qu'on oserait entreprendre contre la nation et ses représentans, et demandait la formation des gardes bourgeoises.

Mais au même instant des événemens plus décisifs se passaient dans la capitale; il est difficile

Insurrection, 12, 14 juillet.

de se représenter le mouvement impétueux qui soulevait en effet cette grande cité. La foule accourt au Palais-Royal, prend le buste de Necker et celui du duc d'Orléans, les porte en triomphe dans toutes les rues, et voit ainsi grossir progressivement son cortége. En vain des détachemens de royal-allemand opposent une résistance hors de proportion avec les moyens d'attaque, ils sont forcés de se retirer; le prince de Lambesc assailli de pierres, charge la populace jusques dans les Tuileries; le canon tire, le tocsin sonne; les boutiques d'armuriers sont enfoncées; les scènes tumultueuses se prolongent jusques à la nuit; des brigands profitent de l'obscurité pour brûler les barrières et s'introduire dans la ville.

Le lendemain (13 juillet), même répétition de désordres; le tocsin sonne de nouveau; la foule faisant armes de tout, se montre encore plus audacieuse que la veille; le Garde-meuble est pillé, on se porte à l'arsenal des Invalides, où 30 mille fusils et 6 canons sont enlevés à la vue d'un camp de 10 mille hommes, malgré le simulacre d'opposition de 2 régimens. La défense faite aux soldats de tirer, paralyse la force publique: désormais le peuple assuré de l'impunité est en état de tout entreprendre; et pour achever le bouleversement, un caractère légal est imprimé à ce désordre par le comité des électeurs de Paris, qui s'était déclaré permanent

jusqu'à la fin de la session des états-généraux.

A l'instant les citoyens armés vont s'inscrire dans leurs districts, et 50 mille hommes se trouvent organisés en compagnies. Un nouveau refus du Roi d'éloigner les troupes vient accroître l'incendie; les rassemblemens redoublent le 14. Quelques voix proposent à cette multitude de se diriger sur la Bastille et de détruire ce boulevard du despotisme où doivent gémir tant de victimes. Aussitôt on se met en marche, on attaque ces tours avec impétuosité; les gardes-françaises conduites par leurs sous-officiers se trouvent même à la tête des assaillans : le pont-levis est escaladé; les chaînes en sont brisées; le gouverneur Delaunay conduit jusqu'à l'Hôtel-de-Ville y est massacré, ainsi que plusieurs invalides de sa garnison et le prévôt de Paris; mais au grand étonnement des libérateurs, on ne trouva dans cette fameuse prison d'état, que sept personnes détenues pour délits réels ou pour folie.

A Versailles, l'assemblée était en permanence depuis quarante-huit heures, déclarant qu'elle y resterait jusqu'au renvoi des troupes. La cour était consternée sans connaître pourtant toute l'étendue du péril qui la menaçait.

La révolution a été uniquement attribuée aux progrès de la civilisation et à l'opinion; mais au récit de ces scènes tumultueuses, on se demande naturellement si l'opinion dirigea seule cette le-

vée en masse, ces promenades de bustes, ces attaques du Garde-meuble, des Invalides et de la Bastille, sans opposition de la part des troupes? Etait-ce bien l'esprit public qui poussait dans les rangs de la multitude, ces gardes-françaises naguères si disciplinées sous le duc de Biron; eût-il opéré seul cette soudaine organisation de milices armées et cette assemblée d'électeurs, ou bien tout ce désordre fut-il réellement l'ouvrage d'un comité conspirateur comme plusieurs écrivains l'ont affirmé?

Faction d'Orléans. Mirabeau.

Le voile qui couvre ces sombres mystères a déjà été à moitié déchiré par Bertrand de Molleville, et les détails qu'il donne sur les comités du Palais-Royal et du Mont-Rouge ne laissent guère d'incertitude sur la part que la faction orléaniste, prit à ces révoltes. Sans doute les intérêts du prince qui lui prêta son nom ne furent pas le véritable mobile de ces habiles meneurs, et il est bien plus probable qu'ils se servirent de son or et se couvrirent de l'impunité de son rang, pour arriver à leurs fins : s'ils voulurent réellement placer Philippe à la tête du gouvernement, c'était pour en tenir les rênes en son nom; mais il faut convenir que ces conspirateurs manièrent avec une grande habileté l'arme puissante de l'opinion, et qu'en dirigeant adroitement cette nouvelle reine du monde, ils en firent le principal instrument de leurs succès.

A la tête de ce parti figurait Mirabeau, connu par plusieurs écrits polémiques et par sa célèbre réponse au garde-des-sceaux à la séance du 23 juin. Cet homme extraordinaire semblait réellement né pour régir un état. Dédaigné par l'ancien gouvernement, on attribua son éloignement des affaires aux désordres qui avaient signalé sa jeunesse et fait naître des doutes sur sa moralité; on lui a imputé le projet d'aspirer au ministère et d'avoir voulu placer la cour dans une situation à ne pouvoir se passer de ses services, et il faut avouer que si on avait eu recours à lui en 1787, en l'investissant du pouvoir immense conféré à M. de Lomenie, il est probable que la révolution n'aurait pas eu lieu. Il serait injuste de dire que Mirabeau n'y ait participé que pour son intérêt particulier; ses principes l'y portaient naturellement. Doué d'un génie vaste et hardi, il voulait de la célébrité; et considérant l'autorité absolue comme un obstacle au développement des grands talens, il désirait à peu près la constitution anglaise, qui, plus favorable aux discussions publiques, lui assurait une influence proportionnée à son mérite, et semblait satisfaire en même temps l'amour-propre des Français; l'envie de jouer un rôle s'allia donc à ce qu'il croyait l'intérêt de son pays.

A côté de lui brillait l'abbé Sieyes, d'une élo-

quence moins ardente, mais homme d'état profond et dissimulé. Attaché au duc d'Orléans, il avait rédigé les fameuses instructions de ce prince aux bailliages; on sait que ce fut lui qui constitua les députés du tiers en assemblée nationale. Le système de ces deux hommes semblait former le point d'appui désiré par Archimède pour ébranler le monde; il n'en fallait pas tant pour renverser l'autorité vacillante d'un prince qui s'abandonnait alternativement à tous les partis, et ne semblait éviter un écueil qu'afin de se précipiter dans un autre.

Autour d'eux se groupaient Adrien Duport, Latouche, Laclos, tous hommes distingués par leur énergie et leur mérite. L'avocat Target partagea d'abord leur popularité et leur influence; les talens qu'il venait de déployer au barreau avaient enflé sa réputation; on s'aperçut bientôt qu'il est plus facile de déclamer un plaidoyer que de régir un empire.

Le résultat de leurs premières entreprises ayant surpassé ce qu'ils pouvaient s'en promettre, on devait bien s'attendre qu'ils n'en resteraient pas là.

Rappel de Necker.

Les événemens se pressèrent dès lors avec plus de violence; le Roi se rendit à l'assemblée et ensuite à Paris pour annoncer le renvoi des troupes et promettre le rappel de M. Necker. Cette

entrée dans la capitale présenta un spectacle aussi imposant que nouveau; plus de 100 mille hommes armés, formés en haie depuis Passy jusqu'à l'Hôtel-de-Ville attestaient l'ivresse générale que l'espoir de la restauration inspirait. Disons-le à la louange des Français, les partisans d'une liberté raisonnable formaient à cette époque l'immense majorité de la nation.

Emigration des Princes.

Le comte d'Artois, ses fils et les princes des maisons de Condé et de Conti, connus pour être les plus chauds partisans des ordres privilégiés et les chefs du parti aristocratique, quittèrent, non sans courir de grands dangers, le territoire français pour chercher dans l'étranger une sûreté sur laquelle ils n'osaient plus compter. Ils furent suivis de M. de Breteuil que le Roi chargea de pouvoirs et d'instructions secrètes pour les différens cabinets.

Lafayette, général des gardes nationales.

Le 16, Bailly fut nommé maire de Paris, et Lafayette commandant de la milice parisienne, qui peu de jours après se trouva organisée et habillée à l'instar des régimens de ligne.

A la nouvelle des événemens du 14 juillet, les troubles les plus violens se manifestèrent dans les provinces; partout on accusait les nobles de s'opposer à la régénération et à la félicité publique; partout on rappelait les longs griefs qu'on avait contre eux. Plusieurs, à l'imitation des Prin-

ces du sang, furent contraints à s'expatrier, laissant leurs habitations à la merci d'une populace exaspérée.

Un accident grave, arrivé dans un château près de Vesoul, devint peu de temps après le signal de la dévastation. Un grand nombre de châteaux furent livrés aux flammes, et la Franche-Comté surtout se distingua par ses violences envers les gentilshommes.

Une disette alarmante venait ajouter à ce sombre tableau.

L'armée ne tarda pas à suivre l'exemple des gardes-françaises; celles-ci sourdement instiguées avaient déjà prouvé au 14 juillet ce qu'il fallait en attendre. Un grand nombre des leurs demanda à passer dans les gardes parisiennes où plusieurs bas-officiers furent placés avec avantage (même comme capitaines), et où les soldats formèrent plusieurs compagnies soldées. Quelque surprise qu'on éprouve en voyant un corps d'élite comme les gardes du Roi, changer ce rôle contre celui de soldats de Lafayette; il faut avouer que cet événement aurait eu son bon côté en donnant à ce général l'autorité nécessaire sur les autres bataillons de gardes nationales, et le mettant en état de s'opposer aux désordres de la populace, si ces compagnies n'avaient pas été elles-mêmes à la disposition des agitateurs. L'exemple qu'elles venaient de donner fut bien-

tôt contagieux ; c'était à qui abandonnerait les drapeaux du Roi pour se ranger sous ceux de la nation, comme si ces deux mots ne devaient pas être toujours synonymes. La marine même ne resta pas exempte de la contagion, de nombreux désordres eurent lieu dans tous les ports.

Quelques rayons consolateurs venaient de loin en loin éclairer cet horizon couvert des plus affreux nuages. Le retour de Necker et la séance du 4 août furent de ces interstices heureux. Ce ministre avait reçu à Bâle la nouvelle de son rappel ; son retour fut un véritable triomphe, et l'ivresse qu'on manifesta, lors de son apparition à l'Assemblée nationale et à l'Hôtel-de-Ville de Paris, contrastant singulièrement avec la position critique de la cour, offre un exemple remarquable des vicissitudes de la fortune. Le citoyen de Genève reprenait pour la troisième fois le timon de l'Etat, plus puissant en apparence que le Roi dont il avait, en quelque sorte, ébranlé l'autorité: mais son illusion fut de courte durée ; idole d'une faction que la victoire avait rendue orgueilleuse, il ne pouvait compter sur son culte qu'en servant ses passions, et sa chute fut inévitable dès l'instant où il se trouva en opposition avec elle.

Le 4 août, l'Assemblée délibérant sur les propositions de MM. de Noailles et d'Aiguillon, députés de la noblesse, prononça l'abolition de tous les priviléges. Il fut sublime et touchant le

Séance du 4 août. Abolition des priviléges.

tableau de cette nuit célèbre, dans laquelle on vit une noblesse généreuse, se dépouiller de ses droits les plus chers, et un clergé renoncer à des bénéfices devenus l'objet de tant de réclamations ! on frappa des médailles pour perpétuer la mémoire de cet événement, et le Roi fut proclamé le restaurateur de la monarchie. Cependant ces décrets n'atteignirent point leur but ; on remarqua même que les nobles de province, mécontens des concessions de cette minorité de leur caste, n'en devenaient que plus ardens ennemis du nouvel ordre de choses, et la haine qu'on leur portait s'en accrut.

Anarchie. Conflit des nouveaux pouvoirs.

La révolution aurait dû se terminer là, car la masse de la nation venait d'obtenir tout ce que l'esprit du siècle réclamait impérieusement ; des hommes éclairés possédant sa confiance et investis d'une autorité sans bornes pouvaient procéder avec calme et dignité à la rédaction de cette charte constitutionnelle qui faisait l'espoir de tous. Mais l'anarchie s'était déjà introduite dans l'Etat. Montesquieu a dit : « Qu'il est dan-
» gereux pour les peuples de changer le principe
» de leur gouvernement, parce que le ressort de
» l'ancien étant brisé, celui du nouveau lui suc-
» cède avec lenteur, il s'établit une crise durant
» laquelle la multitude, dégagée des entraves
» des lois anciennes par l'approche des lois nou-
» velles, brise le contrat social, en sorte que

» la force est substituée à la justice. » Cette sentence du plus grand des publicistes, est en deux mots l'histoire de la révolution.

Outre le comité insurrectionnel dont nous avons parlé, il s'élevait en effet, au milieu de l'effervescence et de l'agitation des partis, des autorités illégales qui devaient un jour porter le dernier coup à la monarchie et dominer jusqu'aux travaux de cette assemblée qui se montrait avec tant d'énergie dans ses débuts. La nomination de Lafayette au commandement d'une milice de 50 mille hommes indépendante de l'autorité royale, venait de créer une puissance effective bien supérieure à celle du gouvernement, qui disposait à peine d'un régiment. Un pouvoir civil formidable s'était institué au milieu de l'agitation. L'assemblée des électeurs de Paris qui aurait dû cesser d'exister après la nomination des députés de la capitale, et dont nous avons signalé l'institution arbitraire, tenait des séances et délibérant au nom des habitans de cette grande cité, s'était saisi d'une influence décisive.

La population de Paris, divisée en 60 districts et en 60 bataillons armés, pouvait recevoir en quelques heures l'impulsion qu'il plaisait aux meneurs de l'assemblée, au comité électoral, ou au général Lafayette de lui imprimer. Cet exemple fut incessamment imité dans tout le royaume;

trois millions d'hommes armés, habillés et organisés, couvrirent le sol de la France et la transformèrent en un vaste camp, commandé par mille individus et à la disposition de toutes les autorités, hors celle du Roi.

Partis qui se forment.

Les districts se composaient de la réunion des citoyens jaloux de discuter sur les affaires publiques; ils avaient leurs présidens qui se trouvaient à la fois magistrats municipaux, et présidens d'assemblées tumultueuses; c'était autant de Forum ou le peuple allait s'exalter contre le gouvernement. On avait placé à la tête de ces sections des hommes distingués par leur éloquence populaire, et Mirabeau s'était attaché à y mettre des agens de son choix. Danton que nous aurons occasion de citer trop souvent présida d'abord le district des Cordeliers.

Une association qui ne tarda pas à étonner l'Europe par son audace et ses forfaits, prit aussi naissance dès ces premiers temps; nous voulons parler des Jacobins. Dans l'origine, cette société se composa d'hommes probes, exaltés peut-être dans leurs idées, mais au moins excusables par la sincérité de leur attachement à la liberté. Des patriotes assemblés pour aviser aux moyens de faire triompher les principes auxquels ils rattachaient toute la grandeur et le bonheur, de leur pays en furent les fondateurs.

Une telle réunion put être utile quand les seuls magistrats s'y rendaient, afin de s'éclairer sur la marche des affaires ou d'y concerter des mesures utiles à la chose publique; mais des intrigans s'introduisirent insensiblement dans ses rangs. Soit qu'ils jugeassent du premier abord toute la puissance qu'une telle arme mettrait infailliblement dans leurs mains, soit qu'ils n'en eussent acquis l'expérience qu'à mesure de leurs progrès; il est certain que les Jacobins à l'instar de nouveaux sectaires, animés de prosélytisme, couvrirent de leurs ramifications les parties les plus reculées de la France et correspondirent régulièrement avec le centre établi à Paris. Une seconde puissance se forma ainsi dans l'Etat, l'esprit de secte l'emporta sur l'esprit public, et peu à peu l'étranger, l'intrigant, le mécontent et le fougueux anarchiste, dominèrent ces réunions tumultueuses, où les avis les plus violens l'emportaient sur le langage de la raison.

Cependant l'assemblée faisait tous ses efforts pour atteindre en quelque sorte les hautes destinées auxquelles elle s'était vue appelée : elle persévérait avec énergie et constance dans ses travaux, dont elle se promettait la restauration du royaume et la rédaction d'une nouvelle constitution qui en assurât le bonheur; elle eût incontestablement atteint ce but si, entraînée par de faux dogmes, elle n'avait cru augmenter la

liberté publique de tout ce qu'elle ôterait à la prérogative royale.

Constitutionnels.

Le parti qui voulait conserver à la monarchie un reste de majesté et de vigueur, désirait la constitution anglaise avec ses deux chambres. Mais si le Roi, les nobles et le haut clergé voyaient dans l'établissement des pairs, un moyen réel de mettre un frein à l'esprit de nivellement qui se manifestait déjà avec tant de violence; les novateurs, par la même raison, craignaient de perdre leur influence et préféraient une seule chambre, parce qu'assurés de la majorité ils étaient certains de gouverner. Un jeu de mots de Rabaud-St.-Etienne décida d'une matière si importante et si grave; l'unité de la législation fut décrétée par comparaison avec celle de la divinité.

Le parti d'Orléans n'était pas le seul qui saisit avec empressement toutes les occasions d'abaisser le pouvoir exécutif; la faction américaine, à la tête de laquelle on peut placer Lameth et Lafayette, comptait des adversaires non moins redoutables pour la cour : peut-être plus pure dans ses principes de liberté, elle n'était pas moins exagérée dans l'application qu'elle en faisait. La constitution des Etats-Unis pour laquelle les chefs de ce parti avaient combattu, était à leurs yeux le prototype de tout contrat social bien ordonné; moins on s'en écartait, plus on se croyait près de la perfection. On associait les

idées de bonheur que le sénat de Washington faisait naître, aux souvenirs de grandeur que le sénat romain avait transmis, et bien des hommes de bonne foi crurent un instant, que la nation qui posséderait des institutions calquées sur ce modèle, ferait le bonheur du genre humain en renouvelant les beaux jours de Rome et d'Athènes; ils ne songeaient pas que le monde a bien changé de face, non-seulement par la différence de mœurs, mais encore par celle qui existe dans les rapports des Etats entre eux.

Ces belles illusions, et ces doctrines aussi séduisantes en apparence que peu solides en réalité, eurent une influence marquée sur tous les travaux de l'assemblée.

Les premiers pas faits, les réformateurs sentirent bien qu'ils ne pouvaient plus reculer; car s'ils n'enchaînaient l'autorité par de nouvelles institutions, ils resteraient en butte à leurs ennemis comme à la vengeance de la cour et des grands. Une fausse démarche en entraîne toujours une autre, surtout en révolution; plus on sappait l'autorité du prince, plus la réconciliation avec la noblesse, le ministère et la famille royale, devenait illusoire, plus l'anarchie devait augmenter.

Comité de constitution.

Tous les travaux du comité chargé de préparer les décrets constitutionnels, se ressentirent de cet esprit; si plusieurs de ces actes portent un

grand caractère de sagesse et de libéralité, d'autres, et c'étaient malheureusement les plus importans, recevaient l'empreinte des passions et des intérêts particuliers. Réduire le pouvoir exécutif à une nullité presqu'absolue, renforcer l'autorité législative de toute celle qu'on enlevait au ministère; tels furent les principes des articles adoptés successivement par l'assemblée. Non contens d'enlever à l'administration la force indispensable pour faire marcher les rouages compliqués qui assurent son action, et de resserrer les bornes de l'autorité royale; ces législateurs inquiets s'affranchirent enfin de toute gêne dans leurs opérations, en décrétant le 21 septembre, que la sanction du Roi ne serait plus nécessaire pour donner force à leurs lois, et qu'elle ne compterait qu'à dater de la seconde législation; mesure injuste, révolutionnaire, qui portait à son comble l'avilissement du trône et qui acheva d'aliéner tous ses partisans.

Attentats des 5, 6 octob. Les mois d'août et de septembre se passèrent sans secousse; mais les premiers jours d'octobre furent signalés par un événement sinistre, qui remplit d'effroi les amis de l'ordre, indigna tous les souverains de l'Europe, et dont les suites furent incalculables, puisqu'il servit de prétexte aux ennemis de la France et à ceux de la révolution, pour s'armer de concert.

La disette n'avait fait que croître depuis le

mois de juillet, et comme elle n'était pas naturelle, on l'attribuait universellement aux menées des agens du parti aristocratique. D'un autre côté le bruit se répandit que le Roi voulait partir pour Metz, afin de se mettre à la tête d'une armée et de rentrer à Paris pour punir les amis de la révolution. Les esprits fermentaient de nouveau lorsqu'une fête insignifiante en elle-même, vint donner lieu à la catastrophe du 6 octobre.

Soit pour protéger la personne du Roi, soit pour assurer réellement son départ, on avait attiré à Versailles, le régiment de Flandre et un de dragons; beaucoup d'officiers étaient accourus des différentes garnisons, et cette ville fourmillait de chevaliers de Saint-Louis. Un banquet donné par les gardes-du-corps à ces nouveaux venus devint le prétexte d'une conspiration. On publia que la Reine, à l'instar de Marie-Thérèse, avait présenté le dauphin à l'issue de ce repas, au moment où l'on introduisait dans les salles une foule de soldats des gardes, et que l'épée nue à la main ceux-ci avaient fait le serment de défendre la famille royale. Après le départ de la cour, le vin échauffant les têtes, de jeunes imprudens escaladèrent les loges du théâtre, et arrachèrent, dit-on, la cocarde nationale à ceux qui la portaient.

Ces bruits semés dans Paris avec affectation par

une quantité d'agens subalternes, sont accompagnés de conjectures alarmantes : on veut, disent-ils, enlever le Roi, le placer à la tête d'une force considérable, dissoudre l'assemblée et punir le peuple ; déjà on cherche à affamer la capitale pour la réduire; enfin en avilissant la cocarde nationale, on veut y substituer les couleurs de l'aristocratie ; la contre-révolution est certaine; la réaction sera terrible. Bientôt une nuée de femmes du plus bas étage se rassemble devant l'Hôtel-de-Ville, criant *du pain et Versailles !* assemblage de noms bien étrange et qui prouve que ce mouvement fut le résultat d'un complot. Après un long tumulte dont l'intensité augmente à mesure que la foule se rassemble; ces femmes forcent l'Hôtel-de-Ville, y prennent des armes, du canon, et partent pour Versailles, sous la conduite d'un nommé Maillard.

Cependant si le bruit du départ du Roi alarme les hommes sages sincèrement attachés à la liberté, on craint avec plus d'anxiété encore les excès de la populace qui s'est rendue à Versailles. La garde nationale excitée sans doute par d'adroites insinuations veut y marcher et amener le Roi à Paris pour le mettre en sûreté contre ces deux dangers; Lafayette refuse d'y consentir sans un ordre de la commune. Enfin cet ordre venu, il part avec ses bataillons.

Cette armée qui ne montait guère à moins de 20 mille hommes, marchait sur plusieurs colonnes avec une avant-garde et du canon, comme s'il eût été question d'attaquer les plus dangereux ennemis de la France: elle était suivie d'une foule de mauvais sujets accourus de toutes les parties du royaume, armés de bâtons ferrés ou de piques, et dont la figure étrangère et sinistre contrastait avec celle des habitans de Paris, composant la garde nationale.

Par la lenteur de son départ, et celle inséparable d'une telle marche, Lafayette courut risque d'arriver trop tard. Depuis long-temps en effet la troupe des mégères de la halle et des faubourgs, renforcée de la populace de Versailles et même d'une partie de la garde nationale de cette ville, entourait le château, et ces séditieux après avoir tiré plusieurs fois sur les gardes-du-corps, s'étaient avancés dans la cour des ministres, sans que les troupes, qui avaient défense de faire feu, pussent s'y opposer.

Les femmes venues de Paris demandaient du pain; la garde nationale ne savait trop à qui elle en voulait; sa rage se tourna contre ces mêmes gardes-du-corps qui l'avaient accueillie avec tant de fraternité quelques jours auparavant, et dont elle affectait alors de partager les sentimens. Une circonstance qui prouve combien peu la multi-

tude sait ce qu'elle fait et ce qu'elle désire, c'est que tous les habitans de Versailles se révoltaient pour provoquer le départ du Roi, de la cour et de l'assemblée, dont le séjour amenait l'abondance et la vie dans leurs murs.

Les femmes et quelques agens secrets ayant répandu de l'argent et corrompu bon nombre de mauvais sujets du régiment de Flandre, il ne restait ainsi qu'une force bien insuffisante pour tenir tête à cet orage. Le ministre comte de Saint-Priest, justement alarmé, sollicitait le Roi de partir, lorsqu'une lettre de Lafayette, écrite sans doute avant qu'il n'eût l'ordre de se mettre en marche, fit espérer que le calme allait être rétabli dans Paris, et décida le Roi à refuser ce parti extrême qui l'eut probablement sauvé. Ce Prince voulut même essayer de rétablir également la tranquillité à Versailles, en faisant donner à la garde nationale de cette ville, ainsi qu'aux troupes, l'ordre de rentrer; mais au moment où celles de sa maison se mirent en devoir d'obéir, elles furent assaillies par une décharge qui blessa plusieurs hommes.

Le désordre croissait de plus en plus, l'animosité contre les gardes-du-corps était arrivée au plus haut degré, et la fermeture des grilles avait pu seule les mettre à l'abri, lorsque Lafayette arriva inopinément avec son armée. Après lui

avoir fait prêter serment de fidélité *à la nation, à la loi, au Roi;* le général se présenta d'abord à l'assemblée, inondée de la populace de Paris qui siégeait pêle-mêle avec elle; il se rendit ensuite au château où il promit, dit-on, au Roi, de rétablir l'ordre et de répondre de tout.

Peu de temps après les anciennes gardes-françaises vinrent prendre les postes qu'elles occupaient au château avant leur défection; elles firent même ouvrir les grilles en témoignage de la confiance qu'on plaçait dans le peuple: tous les autres postes furent également relevés par les troupes de Lafayette.

Le calme paraissait rétabli, mais ce calme était précurseur d'une insigne perfidie et assurait le triomphe des conspirateurs.

Des milliers de brigands bivouaquaient sur les places, et les postes du château n'étaient pas même doublés. Le Roi et l'assemblée s'étaient livrés au sommeil, sur les promesses du général parisien, lorsque le 6 octobre, à cinq heures et demie, cette foule de gens sans aveu qui avaient suivi les colonnes de la garde nationale, mêlée aux horribles femmes qui l'avaient précédée, s'avance sur le château par la cour des ministres et des princes. Quelques hommes introduits par les postes confiés aux gardes-françaises massacrent les sentinelles des grilles et donnent passage à la foule : en un clin-d'œil les bri-

gands inondent le château, arrêtent ou blessent plusieurs gardes-du-corps, pénètrent à l'appartement de la Reine, criant comme des bêtes féroces qu'il fallait lui couper la tête. Marie-Antoinette avertie par mesdames Auguié et Thibaut, n'a que le temps de se sauver presque nue chez le Roi.

Après une heure de la scène la plus scandaleuse, les brigands sont enfin chassés des appartemens et du château; mais le tumulte continue sur les places, où l'on se disputait les gardes-du-corps pour les mettre à la lanterne; le Roi paraît au balcon pour apaiser les furieux, on veut aussi que la Reine s'y présente. Une voix part de la foule et crie : « *le Roi à Paris.* » Ce cri répété par mille sicaires qui n'en connaissaient pas la signification devient bientôt une loi impérieuse.

Le Roi vient à Paris.

Louis répugnant beaucoup à prendre cette résolution, qu'il soupçonnait être un des motifs du complot dirigé contre lui, voulut d'abord consulter l'assemblée et la manda au château; la majorité consentait à s'y rendre, lorsque Mirabeau s'écria avec sa véhémence ordinaire, que les représentans ne pouvaient délibérer dans les palais des Rois, et cette sortie vivement applaudie des tribunes fit manquer le projet. Une députation de 36 membres et les sollicitations de Lafayette décidèrent enfin le Roi à partir. La conduite ingrate des habitans de Versailles con-

tribua du moins à diminuer les regrets que ce changement forcé de résidence eût inspiré au Monarque. L'Assemblée resta encore quelques jours dans cette ville, et ne suivit la cour à Paris que le 15.

Deux partis différens semblent avoir comploté cette funeste journée, l'un pour amener Louis et l'Assemblée à Paris, afin de faciliter aux séditieux les moyens de s'emparer de l'autorité par la multitude de la capitale; l'autre pour attenter aux jours de la Reine et forcer le Roi à la fuite, afin de placer le duc d'Orléans à la tête des affaires en qualité de régent.

Mirabeau et d'Orléans accusés.

On désigna Mirabeau et le duc d'Orléans, comme instigateurs de ces complots, et une procédure fut même dirigée contre eux par le Châtelet; mais soit que leur parti se trouvât déjà tout puissant ou que leurs trames eussent été bien couvertes, ils furent disculpés par l'Assemblée.

Le discours tenu un an après à la tribune publique par Mirabeau, et consigné dans le Moniteur du 4 octobre 1790, ne laisserait point de doutes sur ses projets, s'il ne s'était vanté plus d'une fois lui-même d'avoir amené le duc d'Orléans au pied du trône, sans que ce prince sût y monter.

Cette émeute, plus désastreuse que celle du 14 juillet, fut moins signalée par le nombre des victimes, que par les attentats qui avaient été médités, et les vues audacieuses des conjurés qui

les dirigèrent : ces suites bien plus menaçantes pour la monarchie et pour l'Europe entière, annonçaient la destruction des premiers nœuds du lien social : l'insurrection, le meurtre, transportés jusques dans les appartemens inviolables des Rois, présageaient déjà toutes les catastrophes imaginables, et rien ne dut étonner après un semblable début.

Les ennemis de Lafayette élevèrent contre lui des soupçons injurieux; on lui reprocha d'avoir cherché à inspirer de la confiance à Louis par la lettre qu'il écrivit avant son départ de Paris; d'avoir répondu de tout, sans prendre aucune mesure pour la sûreté du château; enfin de l'avoir laissé forcer par 2 mille brigands armés de piques, quoiqu'il eût 20 mille hommes pour le défendre. Bertrand l'accuse de la plus noire trahison ou de la plus coupable imprévoyance, et nous pensons que c'est à tort : l'abandon chevaleresque, et l'extrême confiance dans les hommes et dans la générosité de leurs sentimens, qui ont toujours caractérisé ce général, suffisent pour détruire ces inculpations, et pour expliquer sa conduite; il fut induit en erreur dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres.

Cependant, soit qu'il sentît le besoin de réparer le tort que ces soupçons pouvaient faire à sa réputation, soit qu'il fût lui-même indigné d'avoir été trompé, il se rendit peu de jours

après chez le duc d'Orléans, pour lui signifier, de la part du Roi, l'ordre de quitter la France : ce prince partit en effet peu de temps après pour l'Angleterre; mais cette mesure devenait illusoire si on ne l'appliquait aux meneurs habiles qui se servaient de son nom, et aux conjurés subalternes qui aspiraient à de plus affreux résultats encore.

Une des suites les plus fâcheuses de cette journée fut la retraite de Mounier et de Lally-Tollendal, députés libéraux, mais vertueux et sages : l'exemple de ces honorables dissidens, imité par 300 députés de la noblesse et du clergé qui n'avaient peut-être pas des motifs aussi louables, assura la majorité aux hommes entreprenans qui s'inquiétaient moins de faire triompher les principes de la liberté que de s'emparer d'un pouvoir arbitraire.

Les mois de novembre et de décembre 1789, et les premiers jours de 1790, ne furent signalés que par l'adresse remarquable d'*un club révolutionnaire établi à Londres*, et par l'adoption de plusieurs décrets, au nombre desquels on distingue celui du 16 décembre, sur l'abolition des milices.

Le Roi pour ainsi dire captif au milieu de sa capitale, et réduit par la faiblesse de ses conseillers et l'astuce de ses ennemis au rôle le plus humiliant et le plus nul, se rendit le 4 février à l'assemblée,

où il promit d'approuver et de défendre la constitution. Cette démarche inconsidérée fut arrachée au Monarque, ou par la violence ou par de perfides conseils; car il connaissait trop ce qu'il devait à sa dignité, pour promettre d'avance fidélité à une constitution qui n'était pas achevée, et dont la rédaction même avait été soustraite à l'initiative royale.

Décrets sur les droits féodaux et les milices.

L'assemblée que rien n'arrêtait dans ses travaux prononça le 24 février et le 15 mars l'abolition des droits féodaux et des distinctions honorifiques. Le 28 février la constitution de l'armée fut déterminée, et les plus belles chances de la carrière des armes, ouvertes aux Français de toutes les conditions, ranimèrent l'émulation d'une jeunesse belliqueuse. La division du royaume en départemens, l'organisation judiciaire, l'institution des jurés, l'initiative des lois et le droit de paix et de guerre enlevés au Roi, et attribués à l'assemblée, furent les principales opérations qui signalèrent tour-à-tour, les talens et les principes, les passions et les erreurs de ces modernes Solons.

Finances. Emission d'assignats.

Après avoir donné ainsi un libre essor à leur esprit de réforme, ils durent enfin tourner leurs regards sur les finances. Les chocs produits par les mesures qu'on avait voulu prendre pour combler le déficit, étaient loin de remplir le trésor; l'embarras se multipliait au contraire par

les divisions intestines et par les craintes qu'elles inspiraient. Augmenter les charges dans de telles occurrences c'eût été se perdre aux yeux du peuple; on imagina d'y suppléer par la vente d'une partie des biens du clergé, et par la création d'un papier-monnaie. La fabrication de 400 millions d'assignats, hypothéqués sur les domaines nationaux, fut décrétée le 1er juin 1790, et fournit au gouvernement le moyen de faire face, pour un instant, aux besoins les plus impérieux. Cette mine féconde, dont l'exploitation est aussi délicate que dangereuse, procura plus tard d'immenses ressources à la France, pour soutenir la terrible lutte dans laquelle elle se trouva engagée.

On avait résolu de sanctionner ce qui venait de se passer depuis un an, par la célébration de l'anniversaire du 14 juillet; une fédération de députés des différentes administrations, de l'armée, et de toutes les gardes nationales du royaume, fut convoquée pour ce jour solennel. Une cérémonie imposante eut lieu au Champ-de-Mars, 100 mille Français armés, jurant de défendre leurs institutions et leur liberté en présence de la cour, de l'assemblée, des ministres étrangers et de toute la population de Paris, offrirent un de ces tableaux magiques dont l'imagination la plus féconde aurait peine à se tracer une fidèle image.

Comité diplomatique.

Jusques-là les intérêts de politique extérieure avaient eu peu de part aux sollicitudes de l'aréo-

page français et de la nation régénérée. Les rudes attaques auxquelles les armes ottomanes étaient exposées par la réunion des forces de Joseph II et de Catherine, ne touchaient que faiblement des légistes, dont les vues ne s'étendaient pas jusqu'à embrasser toutes les relations des Etats européens. Nonobstant les grands avantages que le commerce du Levant et ses relations avec la Porte, assuraient à la France, elle se trouvait assez embarrassée, pour souffrir que l'Angleterre et la Prusse se saisissent de son rôle naturel, et devinssent à sa place les soutiens de l'Empire de Selim.

Différens entre l'Angleterre et l'Espagne.

Un incident remarquable vint troubler à la fin de mai cet horizon en apparence si serein; le ministre Montmorin rendit compte à l'assemblée des difficultés survenues entre l'Angleterre et l'Espagne, au sujet de la baie de Nootka sur la côte occidentale d'Amérique; le cabinet de Londres réclamait contre des violences envers son pavillon, et préparait des armemens considérables pour s'en venger. L'occasion semblait belle pour réparer les échecs essuyés dans la guerre d'Amérique; Pitt était porté à croire que le même gouvernement qui avait laissé envahir la Hollande souffrirait patiemment que l'Espagne fût accablée, et ce raisonnement était d'autant plus naturel que le pacte de famille devait paraître odieux aux meneurs de l'assemblée. Ceux-ci en

voulaient surtout aux princes de la famille dont ils conjuraient la perte ; et le seul traité qui honorât la politique du siècle de Louis XV ne serait sans doute à leurs yeux qu'un acte attentatoire aux libertés de la France.

Le coup faillit réussir ; cette ouverture amena des débats très-vifs sur le droit de paix et de guerre ; Barnave, Péthion et Lameth, oubliant que toute la puissance politique d'une nation gît dans la faculté accordée à son gouvernement, de faire la guerre à propos et de se ménager de bonnes alliances (1) ; se laissèrent entraîner par les doctrines fallacieuses qui tendent à diviser et énerver jusqu'aux moindres rouages de l'administration. Mirabeau seul, gardant un juste milieu, fut accusé d'avoir abandonné les bannières de la philosophie pour épouser le parti de la cour.

Enfin après beaucoup de discussions savantes, et malgré la profonde logique de Maury, le droit de paix et de guerre fut dévolu concurremment aux deux pouvoirs.

Une résolution, plus funeste encore que celle-là, fut prise deux mois plus tard, à la suite de quelques débats sur un passage de troupes autrichiennes autorisées à traverser le territoire français pour se rendre en Belgique ; un comité diplomatique fut chargé, sur la motion de Fre-

(1) Il faut rendre le ministère responsable des traités, mais lui en laisser le droit exclusif comme en Angleterre.

teau et d'Aiguillon, d'interpeller les ministres sur toutes les relations extérieures de la France; dès-lors les transactions les plus délicates et les plus secrètes des cabinets, devinrent des objets de discussions à la tribune publique.

Les débats qui venaient d'avoir lieu relativement à des matières politiques, étaient cependant bien faits pour dégoûter les hommes d'Etat de cette nouvelle manière de procéder; on applaudissait à outrance les orateurs qui croyaient aux protestations faites par lord Stanhope et le docteur Price, au nom de la société des amis de la révolution; on berçait les esprits faibles, des charmes que deux nations, jadis rivales, devaient trouver dans leurs nouvelles relations. L'esprit de parti dénature tout: il fut un instant où les philosophes de l'assemblée ne virent de véritables amis qu'à Londres; le seul Martineau, député obscur, mais dont le nom doit passer à la postérité, osa s'écrier « que les Anglais, malgré leurs protestations, étaient les ennemis les plus dangereux de la France, et qu'il fallait s'en méfier. » Sa voix fut bientôt étouffée par de violens murmures, et cet accueil lui imposa un silence éternel.

Cependant le comité diplomatique influencé à son origine par Mirabeau, resta dans une juste ligne, et eut occasion, dans les derniers jours d'août, de faire un grand acte de politique nationale, à l'occasion des démêlés dont nous avons

parlé; il proposa non-seulement de soutenir l'Espagne, et de lui fournir le contingent fixé par le pacte de famille, mais encore de le porter à 45 vaisseaux. A la vérité il était plus aisé d'expédier un décret, que de faire sortir la flotte de Brest. Néanmoins cette fermeté en imposa au gouvernement britannique, qui se contenta d'une satisfaction insignifiante, bien convaincu qu'une occasion plus propice ne tarderait pas à se présenter. Il avait d'ailleurs trouvé dans ces démonstrations le moyen de se faire assigner les fonds nécessaires pour continuer ses préparatifs en silence. Quelques jours après, l'assemblée pria le Roi de négocier avec les petits princes allemands possesseurs de biens en Alsace, et qui se trouvaient lésés par les décrets sur les priviléges ou droits féodaux. On ne s'attendait guère alors que des réclamations d'une si mince importance, deviendraient le prétexte d'une guerre sans exemple.

Ces débats solennels sur les intérêts extérieurs firent diversion à la véritable situation du royaume. La nation venait de conquérir des droits précieux sans doute; mais rompant cette union qui constituait sa force, elle avait substitué des théories vagues à une administration dont les ressorts étaient puissans: les liens sociaux se trouvant ainsi relâchés, un vaste champ fut ouvert aux passions, aux intérêts individuels, à l'ambition personnelle, qui trop souvent prennent les dehors

du bien public et du patriotisme. Des désordres menaçans éclatèrent dans les colonies; Saint-Domingue et la Martinique se trouvaient dans une agitation qui présageait les plus grands malheurs : l'escadre de Brest faisait craindre une insurrection; des scènes de carnage se passaient à Nancy dans le régiment suisse de Château-Vieux, et des excès commis à Nismes provoquaient la fédération du camp de Jalès.

Constitution civile du clergé.

La constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet et que le Roi n'avait sanctionnée qu'à regret après un long retard, imposait, aux ministres des autels, un serment auquel la plupart répugnait de se soumettre. Une nouvelle loi rendue le 27 novembre, exigea d'eux cette formalité plus impérieusement. Ces mesures inconsidérées envers des hommes toujours prêts à colorer leur désobéissance du zèle de la foi, achevant de les exaspérer, ajoutèrent le danger des troubles religieux à la violence des troubles civils.

L'année 1791 commença sous les mêmes auspices que les précédentes : les insurrections se multipliaient, et les désastres occasionnés par celle de Saint-Domingue, glacèrent d'effroi tous les Français capables d'en apprécier les suites. L'émigration des nobles avait un caractère alarmant, et ses résultats devaient être plus funestes encore que ceux de l'édit de Nantes.

L'assemblée des Jacobins prenant un essor re-

doutable, signalait déjà les amis d'une monarchie constitutionnelle, comme des ennemis du peuple, et des partisans d'un despotisme déguisé sous de plus belles formes; l'esprit de démocratie devenait plus général, et allait bientôt faire place à une démagogie dégoûtante.

Mort de Mirabeau 2 avril 1791.

Les hommes les plus prononcés de l'assemblée commencèrent à redouter l'anarchie; Mirabeau lui-même chercha à se rapprocher de la cour, et promit au Roi de sauver le vaisseau de l'Etat, dont le naufrage semblait inévitable. Sa mort prématurée, qui arriva à l'instant où il se mettait en devoir d'exécuter les projets arrêtés entre lui et le ministère, a laissé croire que ses ennemis l'avaient empoisonné.

Dès-lors la marche des événemens devint plus inquiétante, le Roi était sans cesse humilié. Ce Prince voulant aller à Saint-Cloud, le 18 avril, fut arrêté sur la place Louis XV par un bataillon de gardes nationales, et forcé de rentrer au palais; on le tenait depuis long-temps dans une espèce de captivité, et l'assemblée en fixant au mois de mai les Tuileries pour lieu de son séjour, sanctionna en quelque sorte cette opinion.

A cette époque les démarches diplomatiques annonçaient une alliance de puissances étrangères contre la France; avant d'en indiquer l'origine, il convient de jeter un coup-d'œil sur la situation politique à la fin de 1791.

CHAPITRE III.

Aperçu de l'état de l'Europe en 1791.

L'ÉTAT où se trouvaient les puissances européennes dans les premiers momens de la révolution a été esquissé au chapitre I[er].

On y a tracé les démêlés de la Russie avec la Porte et la Suède, les mouvemens agonisans de la nation polonaise, les espérances et les craintes que la constitution du 3 mai 1791 faisait concevoir, enfin les changemens que la paix de Varela et celle de Jassy devaient apporter dans la situation du nord de l'Europe.

Nous n'avons donc qu'à suivre la marche des événemens, et à retracer ici ceux qui amenèrent l'intervention des puissances dans les affaires de France.

Russie. La Russie, toujours gouvernée par l'illustre Catherine, était encore engagée dans une guerre pénible et sanglante avec les Turcs; elle avait besoin d'en cicatriser les plaies, et souhaitait la paix pour attendre l'occasion de faire repentir la diète de Varsovie de s'être donné une constitution. Si Catherine adopta en 1780 un système

assez sage pour se rapprocher des intérêts maritimes du cabinet de Versailles, elle était trop habile aussi pour ne pas tirer parti d'un changement de circonstances, et profiter de l'embrâsement général du Midi, afin de porter un dernier coup à la nation polonaise qui, par la révolution de 1789 et ses nouvelles institutions, avait détruit l'influence de la Czarine sur le faible Stanislas. Sa politique était donc d'encourager la résistance des émigrés et les projets de coalition générale contre les principes alarmans propagés en France; c'était mettre aux prises, et armer les unes contre les autres, toutes les puissances dont l'intervention aurait pu gêner ses projets.

La Suède, après avoir langui long-temps sous le joug d'un sénat ombrageux qui tenait le pouvoir monarchique sous une tutelle funeste, avait vu triompher ce dernier par l'énergie de Gustave, et l'appui qu'il avait reçu de la France. Sorti avec honneur de ses luttes contre Catherine, ce prince avait la réputation d'un héros; attaché à Louis par l'amitié, et par principes, autant que par les vues d'une saine politique, il était un des alliés les plus précieux de la maison de Bourbon. Suède.

Le Danemarck, neutre depuis long-temps, étranger à toutes les crises de ses voisins, florissait à l'ombre de la paix, et savait profiter de Danemarck.

la guerre : la sagesse de Christian VII, soutenue de l'habileté de son ministre, lui présageait une longue suite de prospérités, dont le système de 1780 était la garantie.

Prusse. La Prusse gouvernée par l'ombre d'un héros, avait un ministère plus astucieux qu'habile. Car si les vues de Frédéric le guidaient encore sous Hertzberg, il n'hérita pas après lui du génie et du talent qui savent agir suivant les circonstances. Le but de sa politique devait être de ménager la France, de se défier de l'Autriche, d'observer la Russie, enfin de conserver son influence sur le corps germanique : sa conduite fera juger à quel point il lui fut fidèle.

Autriche. L'Autriche semblait attendre un moment favorable pour rétablir la gloire de ses armes un peu obscurcie dans la guerre de sept ans et dans celle contre les Turcs. Le traité de 1756, qui lui fut si utile sous le règne du grand Roi, ne paraissait plus aussi nécessaire depuis sa mort. Ses stipulations étaient néanmoins toutes à l'avantage du cabinet de Vienne, auquel il assurait l'appui de la France, et qu'il mettait à même de ne craindre ni la Prusse ni la Russie. Cependant s'il faut en juger par le résultat, on serait autorisé à croire que le ministère autrichien envisagea les choses d'un œil différent.

L'abandon de ce système suivi depuis 36 ans,

fut à la vérité provoqué par des événemens au-dessus de la prévoyance humaine ; mais il fit place à une politique plus embrouillée, celle de circonstance. Dès-lors des combinaisons multipliées s'offrirent au gouvernement autrichien; il pouvait aspirer à reprendre l'Alsace et la Lorraine, à dominer sur l'Empire et l'Italie, à restreindre la Prusse dans ses anciennes limites, ou à partager la Turquie européenne comme il avait commencé à démembrer la Pologne. Toute alliance qui lui promettait un accroissement de force et tendait à un de ces buts, lui semblait donc également convenable, et les circonstances devaient décider celle qu'il adopterait d'abord.

L'Angleterre venait de voir sa puissance en Amérique presque anéantie; elle préparait tous les moyens de s'en venger. Le voile qui couvre la conduite de son ministère dans les premières années de la révolution, n'est pas encore soulevé, et il n'entre pas dans mon plan d'en pénétrer le mystère. Mais on a tout lieu de croire que le cabinet de Saint-James ne fut pas étranger aux orages qui jetèrent les fondemens de sa grandeur. Cependant par un raffinement d'adresse qui ne lui est que trop familier, il semblait ne prendre aucune part à des événemens qu'il avait peut-être provoqués; s'efforçant par des dehors de modération de faire oublier que c'était pour Angleterre.

ses intérêts seuls que l'Europe allait être embrasée (1).

Espagne.

L'Espagne, depuis la conquête du Nouveau-Monde, avait en quelque sorte cessé d'être puissance continentale, toutes les vues de la nation étaient dirigées vers le commerce de l'Amérique. Le célèbre pacte de famille de 1761, liant moins les deux nations que leurs Souverains, plaçait Charles IV dans la disposition naturelle de faire la guerre à la France pour défendre les droits de la famille dont il était issu. Cependant des vues plus vastes parurent un instant animer son ministère, et lui imposer l'obligation de ne pas sacrifier à des calculs personnels, l'intérêt général et bien avéré de sa monarchie.

Le cabinet de Madrid se contenta donc de protestations et de démarches en faveur de la famille royale, et sa conduite modérée après la catastrophe du 10 août, semble détruire tout soupçon d'une alliance réelle de l'Espagne avec les ennemis de la France.

Les rois de Sardaigne et de Naples se trouvaient à peu près dans la même situation.

Provinces-Unies.

La Hollande étrangère à ces liens de famille

(1) L'opinion des écrivains les plus célèbres est encore divisée sur ce point décisif de l'histoire moderne; Gentz, Lacretelle et Segur voient ces événemens d'une manière tout-à-fait opposée.

avait en échange avec l'Espagne une similitude d'intérêts maritimes qui devait l'éloigner de toute alliance avec les Anglais, et les relations intimes qu'elle venait de conclure avec eux en 1787, étaient un malheur réel pour la cause des nations : on en a déjà signalé l'origine (1).

Le cabinet de Versailles trop inquiété chez lui ne s'occupait que faiblement des affaires extérieures. Son inaction dans les troubles de Hollande et pendant la guerre de Turquie sera un monument éternel d'impéritie et de pusillanimité. Il commit une faute plus grave et plus fatale encore en méprisant les propositions faites par Tippoo-Saïb. Ce prince, fils et successeur du grand Hyder-Aly, envoya une ambassade au roi, en 1788, proposant d'expulser les Anglais de l'Inde, pourvu qu'on lui fournît quelque appui.

---

(1) Nous ne craignons pas d'affirmer que l'alliance de la Hollande avec l'Angleterre eut les plus funestes résultats pour les intérêts européens. Il est vrai que celle qui fut conclue plus tard entre la France et la République batave causa les plus grands dommages au commerce et aux colonies hollandaises, ce qui a fait dire à tous les marchands qui jugent les effets sans remonter aux causes, que les relations de l'Angleterre étaient les seules convenables à cette république. Mais l'homme d'état ne s'y trompera pas, et saura apprécier la différence qui existe entre ces deux époques.

Les rapports forcés de la Hollande après l'invasion de 1795, lorsque toute balance maritime était déjà rompue, devaient mettre en effet toutes les colonies au pouvoir des Anglais, et ruiner le commerce qui fait le premier besoin des Provinces-Unies. Quelques re-

Ainsi sans la faiblesse de son ministère et la déprédation de ses finances, il était peut-être réservé à Louis de mériter le titre de libérateur de l'Inde comme il avait déjà mérité celui de sauveur de l'Amérique. On doit regretter que le gouvernement, sans calculer d'autres chances que le bien qui devait en résulter un jour pour la France et l'Europe entière, ne se soit pas décidé à tenter l'entreprise. Il n'était pas impossible de cacher pendant long-temps les préparatifs, et de trouver ensuite un prétexte quelconque pour une expédition de long cours, qui eût porté, au prince musulman, les moyens de fixer le sort des rives de l'Indus et du Gange. On n'en fit rien, et Tippoo livré par cette démarche au ressentiment des Anglais, se vit bientôt accablé par les forces de Cornwalis, assiégé dans Seringapatnam, et trop heureux de gagner du temps en sacrifiant la moitié de ses états, par un traité dont le vainqueur ne tarda pas à s'affranchir. La négligence que le ministère mit à profiter de si belles occasions pour déployer la politique nationale, est d'au-

lations interlopes, seul dédommagement de ces revers, cessèrent dès l'avénement de Bonaparte à l'Empire. Son joug dut leur paraître insupportable, mais les maux qu'elles ont soufferts prouvent d'autant mieux combien le despotisme maritime qui a été le résultat de l'alliance monstrueuse de la Hollande et de l'Espagne avec l'Angleterre, pèse sur l'univers.

tant plus répréhensible, qu'en entreprenant à propos des guerres nécessaires et avantageuses, il eût conservé la considération dont il jouissait depuis la paix de 1783, et détourné l'orage prêt à éclater sur lui.

On a vu quels furent les résultats malheureux de sa faiblesse, soit dans ses relations au dehors, soit dans ses rapports avec les ennemis plus dangereux de l'intérieur.

Origine de la coalition.

Après avoir tracé une esquisse rapide des premières causes et des premiers mouvemens de la révolution, il ne me reste qu'à indiquer les changemens qu'elle apporta dans la politique des cabinets, et les premières démarches hostiles qui en furent la suite.

Les versions sur l'origine de la coalition ont autant varié qu'il y a eu de partis; on n'a pas été plus d'accord sur les causes qui purent décider une alliance d'intérêts aussi divisés; les uns l'attribuent à la peur qu'inspira le parti révolutionnaire, les autres à l'ambition des cabinets, et peut-être ces deux opinions ne sont-elles pas dénuées de fondement.

Les atteintes portées au pouvoir monarchique en France, avaient en effet jeté l'alarme dans toutes les cours; les Rois, les ministres et leurs favoris crurent également y trouver de funestes présages, et tous les trônes leur parurent un instant ébranlés. Ils comptaient pour rien la diffé-

rence qui existait entre leur position et celle de la cour de France, entre les mœurs et les habitudes de leurs peuples, l'esprit d'ordre et la soumission de leurs armées, et le caractère turbulent des Français. Les premières alliances de ces cours purent donc être attribuées à l'instinct de leur conservation réciproque; mais par la tournure que les affaires prirent dès la première campagne, il ne fut pas difficile de s'apercevoir que si la peur contribua à réunir leurs forces, l'ambition les engagea bientôt à en profiter.

Les outrages dont Louis XVI était menacé tous les jours, l'espèce de captivité dans laquelle on le retenait, les dangers mêmes qui semblaient s'amonceler sur sa tête, décidèrent ses conseillers à lui proposer différens moyens de s'y soustraire, de rétablir son autorité et de rendre au trône la considération qu'il avait perdue. Le ministre Montmorin présenta à ce Prince un plan dont les bases principales étaient :

« 1° D'entamer avec la cour de Vienne et avec » les autres puissances une négociation, à l'effet » de simuler une coalition de tous les Etats euro» péens qui devaient menacer la France, mais ne » pas lui faire la guerre.

» 2° De correspondre à cet effet avec le comte » de Mercy, ministre de l'empereur Léopold, » chargé de l'exécution de ce plan par la cour de » Vienne.

» 3° De mettre ainsi le Roi à même de conjurer » par des négociations ce danger simulé et de » tirer parti de ce service rendu à la nation pour » adresser une dernière déclaration aux cours.

» On se flattait de pouvoir rédiger cet acte » important, de manière à ce que tout en pre- » nant la défense de l'honneur et de l'indépen- » dance nationale, il servît en même temps de » concordat entre l'autorité royale et la majo- » rité du peuple français. Pour atteindre plus » sûrement ce but, la déclaration serait soumise » à la sanction des assemblées départementales » convoquées à cet effet : démarche solennelle » et imposante qui déjouerait les factieux et ré- » tablirait l'harmonie entre le Souverain, la no- » blesse et le peuple. »

Le Roi autorisa au mois d'avril 1791, M. de Montmorin à entretenir les intelligences néces- saires à l'exécution de ce projet dont il ne prévit pas les inconvéniens. Un examen plus sérieux eût prouvé qu'il était aussi dangereux qu'insuffisant, puisqu'il supposait une abnégation complète d'intérêts et d'ambition de la part de tous les cabinets européens, qu'il immisçait avec tant d'imprudence dans les affaires intérieures de la France. Il paraît au reste que le projet de M. de Montmorin avait été concerté entre lui et M. de Calonne, puisqu'il s'accordait parfaitement avec les démarches de ce ministre, qui avait déjà eu

une entrevue avec l'empereur Léopold à Florence, et l'avait décidé à intervenir dans les troubles de sa patrie.

Projet concerté avec le roi de Suède pour la fuite de Louis.

Mais par suite de ce caractère mobile et indécis, qui causa tous les malheurs des princes dans les temps de troubles, le Roi prenait la résolution de s'enfuir du royaume, et en faisait un mystère à ses ministres. Ce dernier plan parut se rattacher avec l'arrivée du roi de Suède sur les rives du Rhin. Soit que ce Monarque se fût réellement concerté avec Catherine, les princes français ou les ministres secrets de Louis, soit qu'il voulût aspirer à la gloire de rétablir l'autorité royale en France, comme il l'avait fait dans son pays, il s'était rendu en Belgique au mois de mai 1791, sous prétexte de prendre les eaux de Spa, pour les blessures reçues dans la guerre de Finlande.

Le dessein de Gustave III était de se mettre à la tête des émigrés, du régiment royal suédois et des troupes françaises restées fidèles, et de rétablir Louis XVI dans toute l'étendue de son autorité : afin d'en rendre la réussite plus certaine, le Roi devait se joindre à lui pour rallier tous les mécontens du royaume. Ce concours de circonstances a fait penser à beaucoup de personnes que cette singulière entreprise fut le résultat des pouvoirs secrets donnés à M. de Breteuil, et on crut en trouver la preuve dans l'attention des conseil-

lers du Roi à mettre un prince naturellement ami et allié de la France à la tête de l'expédition, pour ne pas laisser la direction de la guerre à une puissance rivale, telle que la Prusse ou l'Autriche. Ce calcul qui ferait honneur à leurs intentions, n'en fait guères à leur jugement diplomatique; car une guerre civile était toujours une calamité qui devait déchirer la France, et dont trop de voisins jaloux et puissans étaient intéressés à profiter. D'ailleurs c'était une erreur grossière d'imaginer que la révolution se fût terminée par la présence de 50 mille hommes sous Paris. Cela eût été tout au plus à espérer en 1789, mais depuis deux ans que les partis étaient en présence ils avaient eu le temps de déployer leurs forces, et l'on ne subjugue pas un pays en fermentation avec une poignée d'hommes.

En admettant même que ce petit nombre de bataillons fussent parvenus jusqu'à la capitale, quel parti eussent-ils pris? se seraient-ils dispersés dans 80 départemens, dont la population exaltée en aurait eu bon marché, ou bien seraient-ils restés blottis sous les murs de Paris? alors l'armée renforcée des volontaires de Marseille, Bordeaux, Rennes, Besançon, Grenoble, obéissant à la voix de l'assemblée ou de quelques meneurs les eût bientôt anéantis.

D'un autre côté, l'Empereur n'approuvant point ces mesures concertées sans sa participa-

tion, ou craignant peut-être les résultats d'une tentative aussi hasardée, préférait un congrès de toutes les puissances, dans l'espoir de faire cesser les troubles intérieurs par l'appareil imposant des forces de l'Europe réunie. D'après ce qui avait été convenu avec M. de Calonne, l'Empereur eut une entrevue à Mantoue, le 20 mai, avec le comte d'Artois qui venait réclamer son assistance au nom de la famille royale opprimée. Léopold communiqua au prince un projet tout rédigé, qui supposait une alliance entre le cabinet de Vienne, l'Empire et les différentes branches de la famille des Bourbons (1). La communication de ce plan, que le comte de Durfort apporta à Paris, ne détourna cependant point Louis de la résolution qu'il avait prise de quitter sa capitale.

Quelque difficile que cette évasion dût paraître, on fondait l'espoir de sa réussite sur la sagacité de M. de Bouillé. Son commandement s'étendait sur toute la Lorraine, et une fois qu'on aurait atteint cette province, tout danger semblait évanoui. Pour diminuer encore les chances de ce trajet, il était convenu de pousser des détachemens de cavalerie jusqu'à Châlons; des relais particuliers préparés avec soin devaient accé-

(1) On trouvera ce plan aux pièces justificatives (n° 1). Quant aux circonstances qui l'amenèrent, nous devons renvoyer nos lecteurs aux détails intéressans qu'en donne Bertrand de Molleville.

lérer le voyage et le rendre plus sûr. Lorsque tout fut disposé, le Roi partit dans la nuit du 20 juin, accompagné de la Reine et de ses enfans, prenant la route de Verdun; MONSIEUR suivit celle de Mons.

Arrestation du Roi à Varennes.

Depuis 1789, tous les Français étaient transformés en gardes nationales, et les municipalités en bureaux de police. Une surveillance active s'exerçait sur tous les voyageurs; soit que les magistrats la redoublassent à cause des mouvemens des troupes chargées d'escorter le Roi, soit l'effet d'un pur hasard, Louis fut reconnu par le maître de poste de Sainte-Menehould et arrêté à Varennes. Aussitôt le tocsin sonne, les gardes nationales accourent, les hussards d'escorte sont investis ou mis en fuite, et le Roi arrêté est reconduit à Paris par une foule d'hommes armés dont le nombre toujours croissant s'élève jusqu'à 10 mille. MONSIEUR, plus heureux, était arrivé sans obstacle à Mons.

Dans cet interrègne de trois jours, la France offrit un grand spectacle. Depuis la frontière de Flandre jusqu'à celle de l'Espagne, depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, le premier sentiment de surprise fit bientôt place au calme et à la confiance dans l'assemblée. A Paris tous les emblêmes de la royauté sont effacés; les gardes nationales prennent les armes, et suivies d'une foule de citoyens vont défiler devant les législateurs en leur

prêtant serment. Ceux-ci de leur côté ne perdent pas une minute, mandent les ministres et leur ordonnent de continuer l'exécution des lois, expédient des courriers sur la ligne des frontières pour faire arrêter toute personne voulant sortir du royaume. Enfin ils imposent aux fonctionnaires civils et militaires la prestation d'un serment de fidélité à la nation; puis restant eux-mêmes en permanence pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, ils montrent l'exemple et déploient une grande fermeté.

A la vérité l'absence d'un Roi en tutelle depuis deux ans, et suspendu en quelque sorte de ses fonctions depuis le décret du 21 septembre 1789, ne devait pas changer beaucoup la situation d'un gouvernement déjà accoutumé à se passer de chef, et toute l'importance de cette fuite était rattachée aux avantages que devaient en tirer les royalistes, s'ils eussent réussi à établir l'autorité légitime au quartier-général d'une armée dévouée à leur parti.

Aussi la nouvelle de l'arrestation du Monarque et de son retour fut-elle, pour la majorité de l'assemblée, le signal de la joie la plus vive; c'était une véritable victoire pour les députés ennemis de la cour et de la noblesse; car une réaction eût compromis leur liberté et même leur existence.

La sensation contraire se manifesta dans le

parti aristocratique. Gustave forcé de renoncer à son projet pour l'instant, retourna dans ses états, et l'alliance offensive et défensive conclue avec Catherine à Drottingholm, le 19 octobre 1791, prouve assez qu'il avait dessein d'en tenter de nouveau l'exécution.

Suspension du Roi.

L'assemblée avait repris ses travaux; indécise sur le parti qu'il convenait d'adopter, elle eût bien voulu remplacer le Roi par un conseil de régence, gouvernant au nom du dauphin. Ce moyen semblait le plus propre à prévenir la réaction qu'on redoutait en laissant l'autorité aux anciens conseils de Louis. La suspension du Roi jusqu'après l'acceptation de la constitution, contrastant avec les soins qu'on affectait pour son fils, justifie assez ces conjectures. Toutefois les chefs de parti n'osèrent porter le dernier coup au trône qu'ils avaient sapé, et un reste de respect pour la royauté arrêta les plus enclins à la braver.

Le mois de juillet fut signalé par quelques troubles inquiétans. Bien qu'il eût été fort peu question jusqu'alors d'une faction républicaine, on commençait à s'apercevoir de la tendance des sociétés et des clubs vers les idées démocratiques.

Les passions étaient déchaînées, la liberté, depuis quelques mois, commençait à faire place à la licence; des hommes sans emplois, sans

crédit, imaginaient que le partage de l'autorité ferait la fortune de tous; quelques autres pensèrent même de bonne foi trouver dans la souveraineté du peuple, une source inépuisable de bonheur pour la classe moyenne de la société et pour la masse de la nation.

Toutes les têtes furent renversées par ces étranges calculs. Les idées de la raison et d'une saine philosophie se changèrent en fanatisme ridicule; l'intrigue et même le complot furent regardés comme de la politique; les déclamations et la violence passèrent pour de l'éloquence, et bientôt l'amour de l'ordre, le désir d'une administration sage et ferme furent taxés de despotisme, d'aristocratie, la vertu de lâcheté.

Le mot de contre-révolution opéra souvent comme un talisman sur la foule; par ce mot on dénaturait les pensées les plus pures. Toute mesure tendant à suspendre l'éruption du volcan anarchique, menaçait selon les factieux, du retour de la féodalité, de la Bastille, des aristocrates, de leurs passions et de leurs vengeances : ainsi tout homme qui en 1789 et 1790 avait voulu sincèrement des réformes utiles, vit sa sûreté compromise si cette effrayante réaction s'effectuait. De là cette promptitude avec laquelle on s'alarmait des moindres résistances que la cour et les ministres opposaient aux décrets, et des démar-

ches que les partisans de la monarchie essayaient pour conserver quelque ombre de pouvoir et quelque vigueur aux institutions.

Tout ce qui retardait ou contrariait la marche impétueuse du torrent démagogique ne pouvait provenir que de ceux qui avaient juré la perte des amis de la liberté. Il fallait surpasser ceux-ci en folie pour ne pas être accusé de projets liberticides; bientôt la modération fut classée par la loi au nombre des crimes de lèze-nation.

Clubs des Jacobins et des Cordeliers.

Les Jacobins en admettant dans leurs rangs grand nombre de nouveaux prolétaires, devenaient de jour en jour moins difficiles sur le choix. Bien différens déjà de cette société d'amis de la constitution à laquelle ils devaient leur origine, ils ne formaient plus qu'un conciliabule de factieux. Une autre association plus dangereuse encore, si cela était possible, rivalisait avec eux. Danton, président de la section des Cordeliers, obéissant à une impulsion supérieure, ou à la force de son génie malfaisant, avait imaginé de rassembler en club, des hommes que les Jacobins mêmes eussent réprouvés. Là, Camille-Desmoulins, Chaumette et cent autres démagogues faisaient les sorties les plus épouvantables contre les aristocrates et la cour. C'était la véritable faction des Gracques, qui prit bientôt l'empreinte de tous les vices comme du caractère de son chef. Dès cet instant un nouveau et puissant

germe de destruction put être compté dans l'Etat, car avec des intentions aussi perfides que les Jacobins, le chef des Cordeliers avait une audace et un courage d'exécution dont la tactique des premiers n'approchait pas. Nous esquisserons plus loin le portrait de ce véritable héros de révolution. Employé par Mirabeau en 1789, il n'avait rempli jusques-là que des rôles secondaires; on le considérait comme un énergumène peu dangereux, et on pensait que ses exploits se borneraient à la tribune de sa section. Mais, formé à une telle école, un homme de l'espèce de Danton devait se couvrir de gloire ou se souiller de crimes : perdu de dettes et de luxure, il ne pouvait aspirer à rien dans l'état, à moins d'un bouleversement complet : tout ce que la nature peut produire de forces physiques et morales semblait réuni en lui pour opérer ce bouleversement; et son ambition allumée par le sentiment de cette force lui fit jurer la perte du gouvernement royal. Ses efforts se confondirent avec ceux des Jacobins, jusqu'au 31 mai 1793, ce qui fit croire qu'il visa au triumvirat avec Robespierre. Marchant au même but par des moyens pareils, ils appartiennent à la même faction et nous ne les séparerons qu'à l'instant où leurs intérêts se divisèrent, et les conduisirent l'un après l'autre à l'échafaud.

Emeute du Champ-de-Mars.

L'époque du retour et de la suspension du Roi fut signalée par le premier coup d'essai des dé-

magogues. Une foule, dirigée par Danton, se rassemble au Champ-de-Mars, sous prétexte de rédiger une pétition à l'assemblée pour demander la déchéance de Louis: des excès ont lieu; la garde nationale accourue pour dissiper les rassemblemens n'y peut parvenir, on lui résiste, et la révolte menaçant d'étendre ses progrès, la loi martiale est proclamée. Alors Lafayette ordonne d'employer la force des armes; on fait feu; une centaine de mutins mord la poussière; mais le reste impuni va cacher sa rage, et ajourner sa vengeance pour une meilleure occasion.

Dans ces entrefaites, l'Europe retentit des suites de l'événement de Varennes; cette arrestation du Roi et son retour comme prisonnier à Paris font frémir d'indignation toutes les têtes couronnées; c'est selon elles le dernier attentat que la nation puisse commettre envers la royauté, et toutes s'empressent de signifier aux envoyés de France, l'ordre de ne plus paraître à leur cour. Dès ce moment les démarches pour lier une coalition n'en deviennent que plus actives, et leurs succès plus probables; on ne néglige aucun moyen d'attirer l'animadversion de l'Europe sur la secte, qui, selon les uns, foulait aux pieds tous les principes du contrat social, et qui selon les autres régénérait le monde. Nœud de la coalition.

Les intérêts des cabinets étaient néanmoins si opposés, qu'il paraissait bien difficile de les ac-

corder. Les anciens démêlés de la Prusse et de l'Autriche, renouvelés récemment par les négociations de Hertzberg, semblaient rendre impossible tout concert entre ces deux puissances rivales. L'excès de la peur ou une ambition démesurée, pouvaient seules produire une pareille alliance, et ces deux mobiles furent probablement mis en jeu tour-à-tour.

Plusieurs versions ont du moins assuré qu'on avait gagné Frédéric-Guillaume par l'appât de Thorn et de Dantzig, objets constans des désirs de la Prusse; on prétend même qu'on lui avait déjà proposé le partage des fertiles provinces entre la Wartha et la Vistule, moyennant qu'il s'engageât à entrer en lice contre la France. La date de l'invasion de la Pologne et le silence de l'Angleterre à cette époque si importante feraient ajouter foi à cette assertion (1).

On ne se servit pas seulement des armes de l'ambition pour émouvoir le roi de Prusse, on intéressa sa gloire personnelle et sa sûreté. Frédéric-Guillaume touché des malheurs de

(1) Les mémoires de Massenbach semblent ne laisser aucun doute à ce sujet, car il assure que le roi de Prusse fit la guerre aux Français, parce qu'on lui avait promis quelques provinces polonaises, s'il voulait combattre pour Louis XVI. Ses relations avec Frédéric-Guillaume et ses ministres, l'ont mis à même d'en savoir quelque chose.

Louis XVI, effrayé des dangers de la propagation des principes révolutionnaires, donna facilement accès aux plaintes des émigrés. Il crut d'après leurs promesses qu'il serait aussi prompt et aussi facile de rétablir l'ordre en France avec 100 mille hommes de bonnes troupes, qu'il l'avait été de mettre un terme aux troubles de la Hollande avec 20 mille Prussiens. Bischoffswerder, favori aussi présomptueux qu'ignorant, excité par M. de Calonne, lui présentait cette expédition comme une promenade glorieuse qui durerait tout au plus quelques mois. Les ministres du Roi étaient des hommes d'Etat trop éclairés pour se bercer de telles espérances, mais le langage de la saine raison échoue toujours devant les passions des princes; surtout quand pour prévenir un danger, on ose dissiper les illusions de gloire qu'ils se sont formées.

L'Empereur qui n'avait pas encore oublié les négociations de Reichenbach était aigri contre la politique prussienne. Il venait de terminer une guerre pénible contre les Turcs, que Joseph avait mal entreprise et mal dirigée, et il ne jugeait pas de son intérêt d'en commencer une autre dans l'état où se trouvaient ses provinces. Léopold avait d'ailleurs donné, dans son administration paternelle de la Toscane, des preuves de la générosité de ses principes, et semblait plus éloigné que les autres à courir les risques d'une guerre

pour peu que les partis restassent dans de justes bornes, et que le Roi fût respecté.

L'Autriche paraissait en effet plutôt intéressée à conserver, avec la France constitutionnelle, les relations établies par le traité de 1756, qu'à s'allier à son ancienne rivale; et il est probable que si Léopold eût vécu plus long-temps, et si une prudente politique eût guidé les chefs des Girondins, la paix n'aurait point été troublée.

Entrevue de Pilnitz.

Cependant les deux Monarques ébranlés sans doute par les événemens de Varennes, s'étaient décidés à oublier toutes leurs anciennes animosités, et à signer, dès le 25 juillet 1791, une alliance défensive. Ce premier pas les conduisit bientôt à des démarches plus positives; le besoin de s'entendre et de poser les bases de leur conduite ultérieure envers la France et la Pologne, engagea enfin Léopold et Frédéric-Guillaume à se réunir le 27 août au château de Pilnitz en Saxe. Le comte d'Artois qui assista à leur conférence y reçut la fameuse déclaration qui devint bientôt la source fatale des guerres qui ensanglantèrent l'Europe. Cet acte important pour l'histoire du siècle fut suivi, dit-on, d'une convention secrète qui devait fixer les destinées du peuple polonais et la succession de la maison de Saxe (1).

(1) Voyez pièces justificatives, n° 2.

On n'a jamais su bien positivement en quoi consistèrent ces stipulations. L'électeur Frédéric-Auguste qui y fut admis, n'accepta jamais formellement la couronne héréditaire de Stanislas, dévolue à sa famille par la constitution du 3 mai.

Au surplus les expressions vagues de cette déclaration excitèrent la plus juste surprise, et autorisèrent tous les soupçons.

A peine ce concert des puissances est-il connu que les bruits les plus alarmans se répandent en France; on juge que cette ligue sera bientôt augmentée des princes alliés à la famille de Bourbon, qui règnent en Espagne, en Sardaigne, à Naples, et qui semblent bien plus intéressés que le roi de Prusse à la soutenir. On regarde généralement le démembrement du royaume comme décidé, et on fait même circuler la nomenclature des provinces qui en seront arrachées; dès-lors l'exaspération est à son comble, et on accuse la cour de tous les maux dont la patrie est menacée.

D'un autre côté, l'émigration faisant de grands progrès depuis le retour de Varennes, de nombreux rassemblemens se forment à Ettenheim, à Coblentz et à Bruxelles. On y annonce hautement le projet de rentrer en France à main armée; des corps sont organisés, des chevaux et des armes achetés et distribués. Des ministres accrédités de Russie (1), de Suède et d'Espagne résident à

(1) Outre le comte Romanzof qui résidait publiquement à Co-

Coblentz, et cet état hostile ne peut être vu d'un œil indifférent.

Louis désavoue les armemens des émigrés.

Le Roi cédant à ses conseils, à la crainte ou à l'influence du parti dominant dans l'assemblée, désavoue ces armemens faits en son nom par le comte d'Artois; toutefois ils n'en continuent pas moins; et les décrets de l'assemblée pour faire rentrer les émigrés, bien qu'ils prononcent de fortes peines contre les réfractaires, restent sans effet.

Pendant que la foudre s'apprête au dehors, l'état intérieur empire de jour en jour; les scènes sanglantes qui avaient eu lieu au Champ-de-Mars, se reproduisent en vingt endroits du royaume; c'est principalement dans la Vendée que des troubles plus sérieux, symptômes précurseurs d'une affreuse guerre civile, commencent à se manifester: dans cette contrée privée de lumières, la constitution civile du clergé ne trouve pas moins d'ennemis que l'abolition des priviléges de la noblesse.

Dès les premiers jours d'août, Thouret soumit l'acte constitutionnel à l'assemblée; la révision

---

blentz, il y avait aussi ce même prince de Nassau qui avait commandé les escadres russes dans la guerre de Finlande. On a supposé qu'il était chargé de missions secrètes, puisqu'il se rendit ensuite à Vienne près de l'empereur Léopold, et qu'il fit la campagne de 1792 près des princes.

en fut faite pour la forme, mais avec une précipitation qui contrastait avec la gravité et la longueur des débats qui signalèrent sa rédaction : une garde choisie par tous les départemens fut donnée au Roi pour remplacer sa maison militaire, et ce dernier acte de méfiance des législateurs, acheva de faire de ce Prince un vrai prisonnier d'état.

Le Roi accepte la constitution.

Enfin une députation de 60 membres présenta le 7 septembre la nouvelle charte à Louis. Il n'était pas difficile de prévoir le parti qu'il adopterait dans cette circonstance ; il ne lui restait qu'une alternative, celle de mettre le comble au désordre et d'accélérer sa perte en refusant de sanctionner le pacte qui allait river ses chaînes, ou de courir la chance de sauver la monarchie en l'acceptant, et laissant au temps le soin de modifier ce qu'il avait de défectueux.

Ce Monarque débonnaire, juste et vertueux, n'hésita point à l'accepter, persuadé que c'était le meilleur moyen de rapprocher tous les partis ; bientôt la faction populaire l'accusa de n'y avoir souscrit que dans l'impuissance de le rejeter ; et les nobles auxquels il enlevait de si beaux priviléges, prétendirent que cette acceptation n'était qu'illusoire, et lui avait été arrachée par la violence.

Quoi qu'il en soit, l'acceptation formelle de la constitution fut signifiée à toute l'Europe, et il

semblait que cet événement, mettant un terme aux agitations, dût faire naître enfin ces jours de bonheur et de gloire que l'on promettait à la nation régénérée. En effet l'assemblée, loin d'apercevoir l'abîme creusé sous ses pas, venait de déclarer pompeusement que la révolution était terminée. Récapitulant avec complaisance ses travaux, elle croyait voir les Français rendus à leurs droits les plus précieux, jouir sans nuages de cette belle liberté politique et individuelle que des mots seuls ne consacrent pas : elle se représentait le peuple débarrassé de tous ces droits vexatoires qui l'humiliaient, soumis désormais à des charges égales, et participant à tous les bénéfices de l'Etat : convaincue, en un mot, d'avoir rendu ce bon peuple à la félicité et au bonheur, elle jouissait ainsi d'avance des bénédictions qu'elle croyait mériter.

On ne tarda pas à sentir combien ces nobles fictions étaient loin de la réalité, et à s'assurer que la France reposait sur le cratère d'un volcan dont l'irruption serait terrible.

La ruine et la perte de ses colonies déjà décidée, et devant entraîner celle du commerce et de la marine; de longs germes de dissensions; une guerre presqu'inévitable avec ses voisins; le bouleversement de la politique nationale et européenne; la continuation certaine de la révolution par une assemblée toute démocratique, qui allait

prendre les rênes d'un état dont l'administration se trouvait sapée jusque dans ses fondemens : tels étaient les résultats les plus positifs de la lutte que l'aréopage français avait engagée avec autant de légèreté que de bonnes intentions.

Assemblée législative.

Jusques-là, cette révolution avait cependant porté un caractère de justice et de grandeur : tout semblait avoir été dicté par les principes les plus purs. Si l'on pouvait reprocher à l'assemblée constituante d'avoir ébranlé le corps politique sans prudence, et humilié l'autorité royale, en lui enlevant sa force et son pouvoir ; elle venait de prouver, en renonçant à ses fonctions, qu'elle n'avait eu d'autre mobile que le bien public, et qu'elle ne pourrait être accusée que de l'avoir mal conçu. Il faut convenir néanmoins que de toutes les fautes qu'on lui a imputées, la plus grave fut ce même décret qui interdisait la réélection de ses membres ; on lui pardonnerait plutôt de s'être arbitrairement prorogée ; et si jamais une telle mesure eût été excusable, c'était dans les circonstances où se trouvait le royaume ; car elle seule pouvait sauver son ouvrage et le modifier avec le temps. Vice des élections.

Il ne s'agissait plus en effet de quelques priviléges de caste, aux prises avec les justes prétentions du tiers-état. On voyait aujourd'hui ces plébéiens eux-mêmes, débarrassés des oppositions d'une noblesse dispersée et fugitive ou d'un clergé réduit à la nullité, exaltés dans leurs idées de liberté, livrés aux cabales d'ambitieux légistes devenus tout-à-coup souverains, et ne rêvant qu'au moyen de détruire les dernières lignes de démarcation qui existaient encore dans les rangs de la société. Les travaux mêmes de l'assemblée constituante leur semblaient un ouvrage incomplet, puisqu'ils laissaient subsister un Roi, des princes, des ministres, dont on disait hautement, sans songer à la différence des temps et des hommes, que les Romains s'étaient bien passés.

Les nouvelles élections étant exclusivement livrées à ceux qui montraient le zèle le plus exagéré pour les nouvelles doctrines, et la législation étant confiée à une seule chambre composée de ces hommes ardens (1) avec l'initiative des lois,

---

(1) La noblesse étant en fuite, les prêtres poursuivis et suspectés; les hommes de loi se trouvèrent la classe la plus naturellement portée aux affaires. Cette corporation où de grands talens et de grandes vertus se firent souvent remarquer, est quelquefois dangereuse par la nature même de son instruction. Habitués par état à soutenir les thèses les plus opposées, et à chercher dans les élans de l'éloquence le moyen de faire passer des sophismes, il est rare que les hommes de loi possèdent les connaissances exactes nécessaires pour régir une grande nation. On ne vit point sortir de

il semblait facile de prévoir que le trône chancelant de Louis ne tarderait pas à s'écrouler. Si, comme l'a dit un écrivain célèbre, l'histoire de cette législature ne fut, à proprement parler, que le complot du 10 août, ourdi pendant quelques mois; il faut avouer toutefois que cette journée fut le résultat de la position respective des partis, plus que celui d'une trame odieuse. La peur qu'ils s'inspiraient réciproquement; la grandeur des intérêts créés ou attaqués; d'une part la résistance à d'utiles réformes; de l'autre la tendance générale des esprits vers la démocratie: furent les causes importantes qui, mises en jeu par de violentes passions, amenèrent successivement ces attentats inouïs.

Les premières séances furent consacrées à s'observer; les mois d'octobre et de novembre se passèrent à grouper les hommes dans les deux partis qui se formaient, et à essayer leurs forces. Il y avait peu d'hommes attachés au système de la monarchie, quelque démocratique qu'on l'eût rendue, car l'opinion individuelle d'un petit nombre de représentans ne pouvait pas compter comme un troisième parti. Les autres étaient divisés en Girondins ou républicains modérés, et en Jacobins et Cordeliers ou démagogues prononcés.

Richelieu ni de Mazarin de cette classe d'hommes à qui la souveraineté de la France allait être confiée.

Les Girondins étaient ainsi appelés, parce qu'à leur tête figuraient les membres de la députation de la Gironde; Vergniaud, Guadet, Brissot, Gensonné, Condorcet, tous orateurs éloquens, pleins des souvenirs de l'antiquité, purs dans leurs intentions pour la chose publique, mais manquant essentiellement de ce coup-d'œil perçant et sûr, de cet esprit vaste, fort et positif, qui distingue un véritable homme d'état: méconnaissant les premiers élémens de politique extérieure et d'administration publique, ils ne tardèrent pas à précipiter la France dans la guerre universelle, et dans l'anarchie dont ils devinrent les premières victimes.

Les Jacobins et les Cordeliers voyaient de jour en jour croître leur influence; et déjà ils ne déguisaient plus leurs projets. Ennemis plus ardens de l'autorité royale que les Girondins, ils visaient au même but, en ne différant que sur les moyens et sur le parti qu'ils comptaient en tirer.

Nouvelles autorités de Paris.

Par une circonstance assez remarquable, aucun des chefs de cette secte ne faisait partie de l'assemblée législative. Péthion et Robespierre ayant siégé à l'assemblée constituante n'étaient pas rééligibles, et les autres n'inspiraient pas assez de confiance pour l'être; mais le premier fut élu maire de Paris en remplacement du vertueux Bailly; Manuel fut nommé procureur-syndic de la commune; Danton obtint l'emploi modeste

de substitut, malgré la prise de corps décrétée contre lui, et qu'on vint exécuter jusques dans l'assemblée électorale où il exerçait ses intrigues: il eut déjà assez de crédit pour braver les lois et faire punir l'audacieux huissier qui osa menacer le défenseur du peuple.

Les emplois de ces trois magistrats avaient acquis la plus haute importance par l'autorité que la commune s'était arrogée depuis 1789, ainsi que par l'influence qu'elle exerçait sur les sections et la garde nationale : ces élémens d'une force inouïe à la disposition d'hommes si ambitieux, ne pouvaient manquer d'être mis en œuvre, et ils ne surent que trop les utiliser pour l'exécution de leurs pernicieux desseins.

Lafayette venait de résigner le commandement de la garde nationale, et dans cette circonstance ce fut un nouveau malheur; sous ses ordres elle n'eût jamais servi d'instrument aux conspirateurs. On verra au chapitre VI comment ces changemens survenus dans les autorités municipales de Paris, quoique peu importans en apparence, furent une des premières causes de la chute du trône, et ils expliqueront facilement l'origine et l'accroissement de la puissance de Robespierre.

Entraîné par ces digressions, je m'aperçois que j'anticipe sur les époques, et je reviens aux débats de la législature. Après avoir indiqué les élémens primitifs de ce grand bouleversement,

il sera beaucoup plus facile d'en suivre la marche progressive; aussi abandonnerons-nous désormais le détail de ces tristes événemens, pour nous borner au récit succinct des révolutions qui firent écrouler le trône, et renversèrent les factions qui cherchèrent successivement à s'élever sur ses débris.

Progrès rapides de l'anarchie.

La nouvelle assemblée, réunie le 2 octobre, donna, dès sa première séance, la mesure de l'esprit qui l'animait. Le Roi devait y venir prononcer le discours d'ouverture; elle décréta que le titre de Majesté ne lui serait plus donné, qu'il serait placé à la gauche du président sur un siége couvert en noir comme le sien. Le Roi justement indigné prit le parti de se faire remplacer par ses ministres, et l'assemblée confuse retira son décret.

Après un pareil début, que pouvait-on attendre de ces étranges législateurs? Le système d'une liberté sage, fondée sur la raison et les principes, avait fait place à celui de nivellement; la perte du Monarque était inévitable.

Les ministres Montmorin, Duportail, Bertrand de Molleville étaient sans cesse attaqués, et les sorties les plus déplacées se renouvelaient tous les jours.

Le système d'influencer l'assemblée par les spectateurs des tribunes, avait pris naissance avec les états-généraux, mais la tactique n'en avait

pas été poussée aussi loin qu'elle le fut dans cette nouvelle session. La composition des tribunes devint une arme terrible dans la main des chefs des Jacobins, qui, en y plaçant des hommes aussi audacieux que féroces, étouffèrent, par des murmures et des insultes, le peu de voix qui se faisait encore entendre pour la raison, et se rendirent maîtres de l'opinion apparente : à cette tactique, ils joignirent plus tard celle des députations composées de la lie du peuple, osant réclamer au nom de la nation française, les lois qui leur convenaient.

Les Jacobins, renforcés comme nous l'avons dit, d'une grande partie des nouveaux députés, ne tardèrent pas à s'assurer qu'ils avaient la majorité; et multipliant leur influence par les ramifications de leurs clubs, ils s'apprêtèrent à porter les plus vigoureux coups à leurs ennemis.

Nous ne suivrons ni la marche de ces ambitieux ni les débats qui signalèrent les derniers mois de l'année; nous ne retracerons pas les dégoûtantes discussions élevées par Merlin, Thuriot et Ruhle, qui, chargés de présenter des décrets à la sanction du Roi, remplirent la France de leurs plaintes, sur le peu de respect qu'on leur avait témoigné en les admettant dans son cabinet; ces insolentes prétentions étaient un pronostic des efforts que ces orgueilleux députés ne manqueraient pas de faire, pour se dé-

barrasser de la gêne et de l'humiliation qu'ils éprouvaient à soumettre leurs décrets à la sanction.

Relations extérieures.

Si le mal que les nouveaux démagogues faisaient à la France se fût restreint à quelques troubles intérieurs, on aurait pu espérer quelque remède du temps et de la réflexion; mais l'influence de leurs philippiques s'étendait jusqu'aux relations extérieures les plus importantes pour la nation, les plus nécessaires à sa grandeur et à sa prospérité.

Le comité diplomatique privé des lumières de Mirabeau, mené actuellement par de violens et présomptueux déclamateurs, étrangers à tous les principes de politique, devint bientôt une arme redoutable entre les mains des révolutionnaires, et cette fatale institution ne tarda pas à développer et multiplier les germes de discorde qui devaient embrâser le monde.

Jusques-là les débats extérieurs s'étaient bornés à deux points : l'un relatif aux armemens que les émigrés formaient en Belgique et dans les états de l'électeur de Trèves, rassemblemens hostiles contre lesquels le ministère français avait instamment réclamé; l'autre relatif aux intérêts des Princes allemands, possesseurs de fiefs en Alsace, dont l'Empereur soutenait les prétentions. L'assemblée nationale en décrétant en 1790, l'abolition des droits féodaux, n'avait pas

fait attention qu'elle attaquait les propriétés que les traités de cession de l'Alsace avaient conservés à plusieurs petits Princes souverains, dont les états situés en Allemagne étaient soumis aux lois et aux droits germaniques. On proposa, il est vrai, des indemnités que plusieurs acceptèrent; mais cette affaire ayant été traitée un peu légèrement, sans demander au préalable l'assentiment de l'Empereur, celui-ci protesta contre une atteinte portée aux propriétés de vassaux qui relevaient de sa couronne, et réclama ces propriétés comme fiefs de l'Empire.

La notification aux cours étrangères de la sanction donnée par le Roi au nouveau pacte constitutionnel vint compliquer un moment les affaires. Elle ne produisit néanmoins qu'un effet bien passager. Cette démarche que l'on dut croire sincère peut être considérée comme un véritable monument de la magnanimité de l'infortuné Louis; elle fut suivie d'un appel aux Princes français et aux émigrés, pour les déterminer à rentrer dans leur patrie, et à cesser désormais contre elle des provocations qui devenaient répréhensibles, dès lors que les destinées de la monarchie et les rapports du Roi avec son peuple, semblaient irrévocablement fixés. Toutefois ce pacte même auquel le Roi prescrivait l'obéissance, loin de calmer les passions, ne faisait que les exciter; l'abolition de la noblesse, froissait les plus grands intérêts et

irritait l'orgueil. Une désobéissance formelle était aussi facile à prévoir, qu'impossible à empêcher.

Les émigrés protestèrent en assurant que le Roi n'était point libre; ils le firent même soupçonner d'être secrètement d'accord avec eux, en publiant qu'ils recevaient chaque jour des preuves de sa bienveillance et l'invitation de prolonger leur résistance.

Léopold revient à des idées pacifiques.

Les relations des cours étrangères avec le Roi devinrent néanmoins plus délicates à la suite de ces changemens; on s'était allié pour la conservation des principes monarchiques, on ne pouvait les fouler aux pieds en venant au secours d'un Prince qui ne réclamait aucune assistance, et qui s'avouait heureux du bonheur imaginaire de ses peuples. Les Jacobins ont accusé Louis d'avoir réclamé secrètement ces secours tout en protestant du contraire; et ils ont fait, de cette duplicité, le prétexte de sa condamnation; la postérité seule jugera si ces reproches étaient fondés, et si le Roi n'y fut pas forcé par des attaques postérieures.

L'Empereur répondit tard et d'une manière vague aux dépêches qui lui notifiaient l'acceptation de la constitution; il adressa néanmoins aux cours alliées une note qui semblait vouloir revenir sur les stipulations de Pilnitz, et laissait des chances ouvertes à un arrangement: la marche rapide des événemens sous l'assemblée législative

renversa bientôt cet espoir. En attendant, Léopold reconnut de nouveau l'ambassadeur de Noailles, qui n'avait pas paru à la cour depuis l'événement de Varennes; il promit même d'interposer son autorité pour empêcher les rassemblemens armés, et le roi de Prusse imita son exemple. La cour d'Espagne influencée par les conseils des Princes émigrés se prononça plus ouvertement; le comte de Florida Blanca déclara que Louis XVI n'étant point en liberté, n'avait pu, de son plein gré, accepter une telle constitution. Le rapport, que M. de Montmorin fit à l'assemblée le 31 octobre, jette un grand jour sur la nature des relations de la France à cette époque; et j'ai cru ne pouvoir mieux instruire mes lecteurs qu'en les renvoyant à cette pièce intéressante annexée à la fin de ce volume (n° 6). On peut croire que si l'assemblée constituante eût encore existé, et que ses intérêts de politique extérieure eussent été confiés à Mirabeau, la guerre n'aurait point eu lieu.

Changement de ministère

Ce rapport de M. Montmorin fut le dernier acte d'un ministre honnête, mais faible, et peut-être imprudent; il donna sa démission, et cette démarche ne put le soustraire au glaive destructeur qui, peu de temps après, couvrit la France de deuil: il remit le porte feuille à M. de Lessart.

Le ministre de la guerre Duportail, fit également place à M. de Narbonne, cependant l'admi-

nistration, en changeant de main, n'en devint pas plus capable de sauver la France.

Nouveaux projets hostiles.

Ce fut vers ce temps, s'il faut en croire le ministre Servan, que Louis écrivit au roi de Prusse, pour réclamer de nouveau la médiation armée de toute l'Europe, et accréditer le ministre Breteuil, comme le seul qui possédât sa confiance. Cette démarche, faite trois mois après l'acceptation de la constitution, serait en effet blâmable si ses ennemis eussent religieusement observé ce pacte défectueux. Mais le Roi, qui l'adopta sans doute de bonne foi, pour sauver la France et sa famille, fut assez fondé quelques mois après à désespérer de leur salut, lorsqu'il vit le mal empirer d'une manière effrayante par la composition de la nouvelle assemblée et la nature de ses premières entreprises. Ce n'est pas en 1791, qu'il faut confondre les époques; et à celle du mois de décembre, où la lettre dut être écrite, ce Prince pouvait, avec les intentions les plus pures, croire sa perte certaine, et recourir à tous les moyens de sauver sa couronne et sa vie, sans qu'on fût en droit de l'accuser d'avoir voulu ressaisir l'autorité absolue.

Déclamation des Girondins.

Cependant les négociations traînèrent encore quelque temps; les préparatifs continuaient avec une lenteur qui donnait encore quelque espoir aux amis de la paix, lorsque les sorties de Brissot et du comité diplomatique vinrent

attiser le feu qui couvait depuis si long-temps, et ouvrir le volcan qui devait bouleverser un si grand nombre d'états et engloutir tant de victimes.

Le premier motif de cette explosion fut la réclamation de l'Empereur relative aux Princes possessionnés en Alsace, et le conclusum de la diète qu'elle accompagnait.

De si minces intérêts n'étaient évidemment qu'un prétexte dont les deux partis couvraient des prétentions d'un autre genre; car dans toute autre circonstance, on serait bientôt tombé d'accord sur des objets de cette nature.

L'assemblée et son comité s'obstinaient à considérer ces fiefs comme soumis aux lois de l'Etat dans l'intérieur duquel ils étaient situés; la lettre de l'Empereur aussi bien que le conclusum de la diète parurent des actes attentatoires à la souveraineté nationale. Les rassemblemens d'émigrés armés étaient des griefs plus justes, et excitaient plus de réclamations encore. La note du prince de Kaunitz, du 21 décembre, au lieu de donner satisfaction sur ce point, ne fit qu'exciter la méfiance en paraissant vouloir soutenir l'électeur de Trèves, et parlant ouvertement d'une ligue de rois armés pour le soutien des prérogatives du trône.

L'assemblée législative, jugeant que dans de Décret pour

former trois armées.

semblables circonstances, il fallait prendre une attitude imposante, avait décrété la formation de trois armées fortes ensemble de 150 mille hommes, dont Lafayette, Rochambeau et Luckner prirent le commandement. Le conseil du Roi de son côté, cherchant les moyens d'éviter la rupture dont il était menacé avec toutes les cours, se décida à envoyer MM. de Ségur à Berlin, Marbois à Vienne, et Sainte-Croix à Trèves. Cette mesure ne remplit point l'attente, et si la lettre qui accréditait secrètement M. de Breteuil est authentique, il ne faut pas s'en étonner; d'ailleurs les esprits étaient trop aigris de part et d'autre, pour espérer un rapprochement.

Le parti républicain désire la guerre.

Les Girondins, exaltés sans cesse par les rapports qu'ils établissaient entre le peuple français et le peuple romain, ne respiraient que la guerre; ils y étaient encouragés par l'aspect imposant qu'offrait la nation entière, transformée en un vaste camp, où deux millions de gardes nationales armées et équipées semblaient en état de braver les efforts de toutes les armées régulières de l'Europe. Les hommes qui voulaient sincèrement la république, croyaient que des victoires en faciliteraient l'établissement, et que des revers mêmes, imputés aux machinations des royalistes, précipiteraient la chute du trône : tous s'accordaient donc à penser que la guerre serait honorable.

Cependant la situation intérieure de la France, l'état de son armée qui était de 60 mille hommes au-dessous du temps le plus fâcheux du règne de Louis XV, enfin l'embarras des finances, n'étaient pas des motifs propres à leur inspirer tant d'assurance et de présomption, et à leur faire accepter une lutte si disproportionnée contre les forces de l'Europe entière.

Il est vrai d'un autre côté, que la France possédait alors une population nombreuse et guerrière, quelques millions de jeunes gens exaltés par le fanatisme politique, des armes en abondance, des places dans le meilleur état et hors de toute proportion avec les moyens d'attaque. Mais on n'avait pas encore donné à cette masse l'organisation convenable pour la rendre utile, et ces gardes nationales n'étaient propres qu'à enfler l'orgueil de magistrats qui ne savaient pas les apprécier.

Peut-être aussi que ces enthousiastes calculèrent déjà sur le capital des fortunes particulières et sur la masse de la population, plus que sur un revenu régulier : décidés à jouer leur existence, ils pensèrent que celle de la nation devait être exposée aux mêmes chances. Déjà la planche des assignats était entre leurs mains une mine féconde en ressources, car la somme légalement émise s'élevait, dès le 1er novembre 1791, à 1400

millions, et tout portait à croire qu'elle ne s'arrêterait pas là.

Un autre moyen de succès sur lequel les Jacobins fondèrent de grandes espérances, était le système de propagande qui, promettant aux peuples les bienfaits de la liberté, opérerait sur eux un effet magique, et laisserait en un clin d'œil les rois sans appui, sans armées et sans sujets; on aurait de la peine à interpréter d'une manière différente l'arrogance de ces provocateurs.

Ce qui se passait alors en France n'était pourtant pas encourageant pour les peuples voisins, et le spectacle de l'anarchie qui la déchirait, devait bien rassurer les cabinets européens, en leur montrant dans les Jacobins les auxiliaires les plus sûrs.

Leurs séances (1) commençaient à devenir orageuses et importantes. Déjà le bonnet rouge, fatal emblême du sang qui allait être versé à grands flots, était le signe de ferveur démocratique ou plutôt un symbole de férocité exigé des

(1) Anacharsis Clootz, prussien d'origine, fut l'orateur le plus véhément de cette secte, et il ne perdait aucune occasion de provoquer la république universelle. Ses imprécations contre tous les gouvernemens, et ses relations avec les Anglais l'ont fait soupçonner d'être un des agens les plus actifs du cabinet de Londres.

membres de cette assemblée; et peu de semaines après, les ministres du Roi eux-mêmes, se glorifiant d'être membres de la société, parurent à sa tribune, décorés de ce costume burlesque; achevant ainsi de détruire l'ombre de considération qui restait à l'administration publique.

Débats avec le prince de Kaunitz.

L'assemblée fut violemment agitée par la lecture des dépêches de l'Empereur et de Kaunitz. Brissot et Vergniaud prononcèrent des discours véhémens. Ces étonnantes philippiques menaçant tous les trônes, étaient autant de déclarations de guerre, de provocations imprudentes qui allaient mettre la France aux prises avec tout le continent; et qui malgré les caresses prodiguées aux Anglais, ne devaient pas manquer d'assurer le triomphe de leur cause et l'accomplissement de tous leurs vœux.

Le rapport du ministre de Lessart et les notes officielles furent renvoyés à l'examen du comité diplomatique. Gensonné vint peu de jours après, au nom de ce comité, sanctionner en quelque sorte les provocations de ses collègues. Les députés Isnard et Fauchet dans un accès de frénésie difficile à concevoir, insultèrent à toutes les cours, excitèrent l'insurrection des peuples, et déclarèrent ainsi une guerre éternelle à tous les Etats jaloux de conserver leurs institutions sociales.

On ne saurait exprimer qu'imparfaitement les attentats dont ces hommes exaltés se rendirent coupables envers leur patrie; il faut léguer leurs harangues à la postérité, comme des exemples effrayans de ce que peuvent l'esprit de parti et l'enthousiasme mal dirigés (1).

Les connaissances de Brissot, les vues qu'il déploya dans son discours même, sont tellement en contradiction avec les sophismes politiques dont il est entaché, qu'on serait tenté de croire qu'il fut l'instrument du cabinet anglais : ce soupçon tournerait en certitude, si ses erreurs et son faux enthousiasme n'avaient été partagés à cette époque, par les hommes d'état les plus distingués du royaume. Il fallait être néanmoins bien ignorant en politique, ou bien égaré par l'esprit de parti pour supposer que la nation la plus ambitieuse et la plus rivale restât inactive, tandis que la France s'engageait dans une lutte à outrance contre tous les intérêts européens. Un orateur enthousiaste jusqu'à la folie, était seul capable d'attirer sur son pays, privé d'alliances et déchiré au dedans, l'anathème de toutes les puissances, les passions et la haine de leurs chefs.

---

(1) Voyez pièces justificatives, n° 7, 8 et 9.

Le ministère anglais secondant avec adresse les fausses combinaisons de ses rivaux, feignait de grandes alarmes sur la correspondance établie entre les clubs français et ceux des Wighs, si connus par leurs sentimens d'opposition au pouvoir monarchique. Mais en réfléchissant au patriotisme sincère et à la haîne prononcée de la nation anglaise pour les étrangers, on est presque tenté de chercher, dans cette correspondance même, les premières sources de l'influence que le cabinet de Saint-James exerça sur tous les partis qui déchirèrent la France, en les excitant à cette exagération qui devait désorganiser le royaume et le précipiter dans une guerre générale. Cette idée acquiert de nouvelles forces, en songeant que Marat, Anacharsis Clootz, Miranda, Payne, Pache, Clavière, n'étaient point français, et qu'il suffisait au cabinet britannique d'avoir dans ses intérêts quelques chefs des Wighs et quelques meneurs du parti républicain, pour profiter du délire qui s'était emparé de toutes les têtes et en diriger les effets à son gré. L'Angleterre profite de l'exaspération des esprits.

Le chancelier Bacon dit quelque part, que le cabinet anglais devait faire les plus puissans efforts pour étouffer chez ses voisins jusqu'au désir d'être libre. Pitt appliquant une maxime inverse jugea peut-être que la liberté est voisine de la

licence, principalement dans les états nouvellement institués, et que tout ce qui tend à diviser les forces d'un rival est également dans l'intérêt national; sous ce rapport, il fut plus habile que Bacon. On est du moins autorisé à lui prêter ce système, car il avoua, dès 1790, en plein parlement, qu'il avait à se féliciter de la révolution française, puisqu'elle promettait le triomphe des principes professés en Angleterre, ou d'immenses avantages à son pays. Si le cabinet anglais fut fidèle aux préceptes du chancelier, en soutenant la maison d'Orange contre les patriotes, s'il devint ensuite l'appui de l'oligarchie, comme il le fut en Espagne de l'inquisition, on ne peut dissimuler qu'il a du moins mauvaise grace à se proclamer le libérateur des nations.

Enfin les plus graves soupçons planent avec raison sur ces complots du machiavélisme, lorsqu'on se rappelle les adresses de plusieurs clubs anglais à l'assemblée nationale, et entr'autres celle qui fut signée par lord Stanhope au nom de la société des amis de la liberté, témoignant la joie qu'on éprouvait à Londres de la révolution française, et encourageant les législateurs dans leurs nobles travaux (1). Si lord Stanhope est le

---

(1) Séance du 21 juillet 1790.

père de celui qui vient de prononcer une diatribe si virulente contre la nation française, on peut juger de la nature des ressorts que la politique anglaise fait mouvoir à son gré.

En attendant, Pitt convaincu que le meilleur moyen d'agiter la France plus long-temps serait de ne pas la combattre trop tôt, ou craignant d'éveiller les soupçons des puissances continentales, modéra les ressentimens du roi Georges, et l'engagea à ne prendre part à la guerre qui allait éclater, que quand elle serait entièrement engagée. Trop habile néanmoins pour ne pas profiter des embarras de la seule puissance qui fût à même de lui contester l'empire de l'Inde, il prenait toutes ses mesures pour le subjuguer, et tandis que la France s'amusait à des controverses sur les droits de l'homme, que la Prusse et l'Autriche s'apprêtaient à les combattre, l'imperturbable Albion portait ses efforts dans le Bengale et s'assurait, par la soumission du sultan de Mysore, un empire absolu dans la riche presqu'île du Gange.

La rupture devient inévitable.

Cependant l'abandon de tous ses intérêts d'outre-mer ne rendait pas la France plus sage sur le continent européen. L'assemblée nationale, d'après le rapport de son comité diplomatique, avait rendu un décret pour inviter le Roi à demander des explications à l'empereur d'Autriche. Le

prince de Kaunitz répondit, le 17 février 1792, aux dépêches de M. de Lessart à M. de Noailles, ambassadeur à Vienne. La note du ministre autrichien était d'un style modéré, elle donnait des éloges à la constitution et au peuple français; mais elle attaquait fortement le parti des Jacobins et les maximes révolutionnaires qu'il propageait, et c'était justement le moyen le plus sûr de provoquer la guerre : dans le fait, cette note ne donnait que des satisfactions illusoires (1), car la coalition existait, les armemens se continuaient, la Prusse et l'Autriche venaient de se lier plus étroitement par une alliance offensive et défensive, signée à Berlin, le 7 février 1792. On paraissait n'attendre que l'occasion pour une rupture qui depuis long-temps était inévitable.

M. de Lessart, en succédant à M. de Montmorin, avait apporté dans ses relations le même caractère de droiture avec moins de défiance pour les sentimens de l'assemblée. Il vint soumettre imprudemment, dans la séance du 3 mars, la réponse qu'il avait faite au nom du Roi sur les notes des 3 et 21 décembre, et le nouveau message du prince de Kaunitz, qui en était le résultat. Dépassant ainsi les bornes que la constitution avait

(1) Voyez pièces justificatives, n° 11.

mise aux droits de l'assemblée dans les négociations, il provoqua, par une discussion publique, les agressions directes qui devaient mettre plus d'aigreur dans les relations des deux états.

Cette réponse rédigée du reste avec sagesse, et forte d'argumens, jettera un grand jour sur les véritables dispositions des puissances alliées à cette époque. Le parti républicain se vengea bientôt sur de Lessart des vérités que le prince de Kaunitz avait dévoilées. Le ministre fut décrété d'accusation et traduit à la haute-cour nationale.

Ministère de Dumourier et de Roland

La famille royale éperdue, n'avait aucune confiance dans ses conseillers qui ne pouvaient plus rien ; on recourut dans cette extrémité au moyen dangereux qui avait coûté la vie à Charles I[er] ; en déterminant Louis à renouveler entièrement son ministère et à se jeter franchement entre les bras du parti des Girondins. Dumourier fut appelé aux affaires étrangères, Roland à l'intérieur, Servan à la guerre ; fatale résolution qui précipita la chute du Monarque imprudent.

Les esprits s'aigrissaient de plus en plus; les discours dont la tribune retentissait chaque jour, portaient dans toutes les Cours, des sentimens naturels de haine et de vengeance. Les armemens, les préparatifs dont l'Europe était agitée, venaient à leur tour jeter en France une défiance et une haine non moins forte.

Mort de Léopold.

Dans un tel état de choses, il ne fallait qu'une étincelle pour faire éclater l'incendie, et les premiers jours du mois de mars 1792, furent signalés par plusieurs événemens qui en provoquèrent l'explosion. L'Empereur termina sa carrière le 1[er] mars; dès cet instant les affaires prirent une tournure beaucoup plus hostile, soit que le successeur de Léopold, plus jeune que lui, fût moins prudent et plus disposé à la guerre, soit que la situation relative de la France et le caractère des nouveaux ministres accélérassent aussi la rupture.

Gustave est assassiné.

Au moment même où ces grands changemens avaient lieu, Gustave III était assassiné dans un bal masqué (16 mars), et sa mort en renversant toutes les espérances que les émigrés avaient placées en lui, enlevait à la coalition le chef que l'opinion générale des royalistes lui assignait.

D'après l'examen de toutes ces circonstances, on voit qu'il serait difficile d'affirmer sur les actes connus, à quel parti on doit attribuer les premiers torts de l'agression. Les puissances du Nord et de l'Allemagne se lièrent par des traités menaçans et parurent vouloir la guerre. Lorsque le parti républicain fut informé à son tour de l'existence d'une coalition, il craignit d'être prévenu, attaqué dans l'intérieur et livré à la vengeance de la noblesse qu'il avait outragée. Il prit alors

l'initiative; et le renouvellement du ministère dont nous avons parlé, devait être le signal du commencement des hostilités.

Dumourier fait déclarer la guerre.

Dumourier ayant une tête ardente, et quelques talens militaires qu'il estimait bien au-dessus de leur réalité, désirait les occasions de se signaler, sans trop s'arrêter aux conséquences qui en résulteraient. Il flattait les Girondins de la conquête immédiate des Pays-Bas, car l'armée autrichienne n'excédait pas 40 mille hommes, et n'avait aucune place pour baser ses opérations. En prenant l'initiative de la déclaration de guerre, on pouvait espérer des succès certains sur une armée qui ne se trouvait pas encore en mesure: en restant au contraire sur la défensive, on laissait amonceler l'orage prêt à fondre sur la France, et le succès devenait douteux. Guidé par ces considérations, Dumourier avait pressé M. de Noailles d'obtenir des réponses satisfaisantes de la cour de Vienne, et voyant qu'elles n'arrivaient point, il proposa le 20 avril 1792 de déclarer la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, ce qui eut lieu dans la même séance.

Le roi de Prusse, par suite de ses traités offensifs et défensifs, devait nécessairement prendre à cette guerre une part active. Ses manifestes ne tardèrent pas à en donner l'assurance, et les mouvemens de ses troupes la confirmèrent bientôt.

Le roi de Sardaigne lié également avec le cabinet de Vienne auquel son ministre était vendu, non moins intéressé d'ailleurs au soutien de la famille des Bourbons, ne pouvait manquer d'y intervenir. Mais cela ne suffisait pas aux desseins du cabinet britannique, et le point le plus important de son projet consistait à mettre aux prises toutes les puissances maritimes, dont l'alliance en 1780 lui avait été si funeste. Les raisons d'état les plus puissantes semblaient apporter un obstacle invincible à l'exécution d'un tel plan, mais tous les intérêts nationaux devaient se taire, lorsque des passions habilement excitées eurent porté les peuples au plus haut degré de folie, et les Princes au comble de l'exaspération.

La haine du Stathouder pour le parti qui avait si souvent mis des bornes à son autorité et qui l'avait même compromise, l'aversion non moins forte que le roi d'Espagne manifestait pour les ennemis de l'autorité des Bourbons, pouvaient en un instant renverser les longs calculs d'une politique sage, détruire les fruits de l'heureuse guerre d'Amérique, et procurer aux Anglais l'alliance de deux puissances rivales qui n'auraient jamais dû déployer leur pavillon que contre eux. Dès-lors plus de balance dans la lutte maritime, plus d'incertitude sur la perte de la marine et des colonies françaises, plus de doute sur l'em-

pire absolu des mers, que les passions de ces deux cabinets imprudens devaient livrer d'un trait de plume à celui de Saint-James.

Mais il ne faut pas anticiper sur les événemens, et avant de revenir sur ce qui se passa en France aussitôt après la déclaration de guerre, il est convenable de tracer l'état des différentes armées européennes à cette époque, et de raconter les premiers événemens militaires qui eurent lieu en Belgique.

CHAPITRE IV.

Coup-d'œil sur la constitution des différentes armées européennes à l'époque de la déclaration de guerre en 1792.

Les vainqueurs de Leuthen, de Rosbach, de Torgau sont venus prouver dans les plaines de la Champagne et à Jéna, que les armes sont journalières, et qu'il faut plus que du courage pour triompher de ses ennemis et pour constituer une bonne armée.

Les causes générales qui ont tant d'influence sur les destinées des nations, exercent le même empire sur leur état militaire. Les victoires proviennent en partie de ces causes, et développent les talens des généraux comme le courage des soldats. Toutefois on ne peut se dissimuler, qu'abstraction faite de la situation intérieure des empires, une armée ne possède en elle-même les principes de sa supériorité ou de son infériorité, par la nature de son organisation, son esprit, et le caractère de ses chefs.

La force réelle d'un état se compose donc de l'espèce et de l'esprit de ses soldats et de ses officiers;

De ses moyens de recrutement;

Des institutions organiques des corps;

Des talens et de l'instruction de ses états-majors;

Du génie des généraux qui les commandent;

Enfin de l'esprit national à l'époque où la guerre éclate.

Les grands résultats ne s'obtiennent que par la réunion de ces moyens, car s'il est vrai que l'habileté du général en chef soit le premier garant des succès, ce chef gagnera des batailles sans résultats si la nation se refuse à des sacrifices devenus nécessaires, et il sera condamné comme le héros carthaginois à voir consumer son armée après la victoire.

De même les meilleures troupes du monde, conduites par un homme faible et sans talens, ne doivent attendre que des revers. Les armées françaises après avoir éclipsé les bandes espagnoles et triomphé de celles du célèbre Guillaume, perdirent aux champs de Ramillies, de Turin et de Hochstet, un lustre qu'elles reprirent sous le maréchal de Saxe, pour retomber dans le mépris sous ses successeurs.

Un bon état-major est surtout indispensable pour bien constituer une armée; il faut le considérer comme la pépinière où un général en chef doit puiser les instrumens dont il se sert; comme une réunion d'officiers dont les lumières

doivent seconder les siennes. Quand il n'y a pas harmonie entre le génie qui commande, et les talens de ceux qui doivent appliquer ses conceptions, le succès devient douteux, car les combinaisons les plus habiles sont détruites par les fautes d'exécution. Un bon état-major a d'ailleurs l'avantage d'être plus durable que le génie d'un seul homme; il peut remédier à bien des maux, et nous osons affirmer qu'il est la meilleure sauve-garde d'une armée. De petits intérêts de cotterie, des vues étroites, un amour-propre déplacé, s'élèveront contre cette assertion, elle n'en restera pas moins une vérité irrécusable pour tout militaire pensant, et tout homme d'état éclairé (1). Un état-major bien institué sera à une armée, ce qu'un minis-

(1) Je n'estime pas qu'un état-major soit bien institué par cela seulement qu'on exigera des études outrées de la part des jeunes aspirans; on peut être profond mathématicien, bon topographe, dessinateur correct, et mauvais guerrier. Un état-major qui remplirait toutes les conditions, serait à mon gré celui qui jouirait d'assez de considérations et de prérogatives pour offrir un avantage à tous les officiers des autres armes, et qu'on composerait par ce moyen des militaires déjà connus par leur aptitude pour la guerre. Les officiers du génie et d'artillerie cesseront d'être les antagonistes d'une telle institution, en réfléchissant que l'état-major leur offrirait alors un plus vaste champ pour se distinguer, et ne serait désormais qu'une réunion d'officiers de ces deux armes, les plus capables de diriger une opération de guerre, et mis à la disposition du général en chef pour l'aider dans ses travaux.

tère habile est à une monarchie; il secondera le chef lors même qu'il serait en état de tout diriger par lui-même; il préviendra des fautes en lui fournissant de bons renseignemens; il les empêchera quand le général sera inhabile au commandement. Et combien de hauts faits anciens et modernes qui ont illustré des hommes médiocres, ne furent-ils pas préparés par leurs alentours? Reynier fut le premier instrument des victoires de Pichegru en 1794; et Dessoles, comme lui, ne resta pas étranger à la gloire de Moreau (1). Le général Toll ne s'est-il pas associé aux succès de Kutusof; Diebitsch à ceux de Barclay et de Witgenstein; Gneisenau et Muffling à ceux de Blucher? combien d'autres noms ne pourrais-je pas encore citer à l'appui de ces assertions!

Enfin une armée brave et bien organisée, sans bon système de recrutement, est une machine incomplète, la France en a senti les tristes effets sous Louis XV, et les alliés pendant les premières guerres de la révolution. C'est par un tel système qu'on obtient les moyens de réparer ses pertes, sans attendre les ressources tardives d'un

---

(1) Je ne prétends point placer Moreau au rang des généraux médiocres, j'affirme seulement qu'il fut assez bien secondé par ses chefs d'état-major, pour leur devoir une partie de sa gloire.

enrôlement ; c'est lui seul qui constitue une armée nationale, qui met un état en mesure de proportionner ses efforts aux dangers, et procure une excellente espèce de soldats.

Pour se faire une idée plus précise des événemens que nous allons retracer, il importe donc de jeter un instant ses regards sur l'état intérieur des différentes troupes européennes au moment où la guerre éclata, et nous commencerons par l'armée française, qui fut appelée à y jouer le rôle principal, puisqu'elle eut affaire alternativement et collectivement avec toutes les autres.

Etat de l'armée française.

De temps immémorial, les Gaules furent habitées par des peuples valeureux : hardis et entreprenans sous les deux Brennus, opiniâtres et fermes contre les attaques de César, on les vit figurer glorieusement comme auxiliaires dans toutes les guerres de Rome. Ils parcoururent le moyen âge avec un égal succès, et s'ils durent céder à l'irruption des Francs, l'amalgame des deux nations ne fit qu'ajouter à leur énergie.

Les guerres de Charlemagne, et les croisades, les invasions de Louis XII, Charles VIII et François Ier, en Italie, enfin la lutte soutenue contre toute l'Europe par Louis XIV, prouvèrent suffisamment ce qu'on peut attendre d'une armée française bien commandée.

La fatale guerre de sept ans, les intrigues de la cour de Louis XV, et plus encore l'esprit de

vertige qui s'empara de toutes les têtes après ces honteuses expéditions d'Hanovre, éclipsèrent en un instant des siècles de gloire, et firent de cette armée un objet de ridicule.

Après la paix de 1762, le ministère français, ne sachant à quoi attribuer ses défaites, alla chercher dans les plus minutieux détails de la discipline et de l'instruction, ce qui n'était que l'effet du mauvais choix des généraux et de la direction fautive des grandes opérations.

On ne réfléchit ni aux dispositions qui font gagner les batailles, ni aux mouvemens stratégiques, c'est-à-dire aux marches considérées comme manœuvres de guerre; et l'on oublia toutes les combinaisons de la direction et de l'emploi des masses, pour s'amuser aux plus futiles accessoires. On s'imagina que les armées de Frédéric avaient triomphé par la manière de marcher le pas oblique, par la coupe des habits, et par mille absurdités qu'on aurait peine à croire, si les plaisantes discussions de cette époque n'étaient encore présentes à la mémoire, et qu'un ministre ne les eût encouragées.

La France vit paraître un grand nombre d'ouvrages sur la tactique; on se disputa sur des ploiemens et des déploiemens en tiroirs, sur des tranches et des plésions, et sur un ordre prussien et un ordre français dont on ne se faisait pas d'idée exacte; on forma des camps pour juger des avan-

tages de ces différens systèmes, et l'on crut trouver le sublime de l'art, dans le mécanisme de l'instruction des pelotons.

On était si fort engoué de tout ce qui ressemblait à la tactique allemande, qu'il suffit à cette époque de porter un nom tudesque, pour faire une fortune militaire. Un certain capitaine Pirch, sorti des rangs de l'armée prussienne, passa pour un émule de Frédéric, sur la simple présentation d'un mémoire dans lequel il donnait des idées pour aligner des bataillons sur les drapeaux; on se crut heureux qu'il daignât accepter un régiment et l'instruire suivant sa méthode.

Le gouvernement donnait ainsi l'exemple de ce scandale national, et il faut en convenir, les Français ne furent que trop enclins à le seconder. Les étrangers flattés de la supériorité qu'on leur décernait, se gardèrent bien de combattre des opinions auxquelles ils trouvaient si bien leur compte, et chacun s'accordait à placer les troupes françaises au dernier rang: encore un pas rétrograde, et elles se fussent trouvées au niveau des soldats du pape.

Cependant la guerre d'Amérique ranima un peu cette émulation, source des plus beaux faits d'armes. Les expéditions de la Grenade, et de Saint-Eustache; les campagnes de Lafayette, de Saint-Simon et de Rochambeau contre les Anglais aux Etats-Unis, terminées par la capitula-

tion de Cornwallis, firent pressentir que les grenadiers de Louis XVI, éclipseraient un jour les soldats de Condé. Si l'impulsion donnée par cette guerre à des dogmes exagérés eut de funestes suites pour la monarchie, on ne peut dissimuler les services immenses qu'elle rendit en retrempant l'esprit militaire.

Tandis que ces poignées de braves s'illustraient sur les rives de la Delaware et sur les rochers des Antilles, les disputes de théories continuaient en France. L'état-major, le gouvernement et les *faiseurs* se partageaient entre les différens systèmes; mais pendant que les chefs s'égaraient dans les plus fausses routes, les troupes rassemblées, perfectionnaient leur instruction et leur discipline, et Guibert esquissait un bon système de marches et d'ordres de bataille.

Cet auteur estimable, en s'élevant sans cesse contre les abus et les défauts de l'instruction, força également de faire des recherches qui produisirent l'ordonnance de 1791; ouvrage aussi admirable par sa clarté, que par sa précision. Elle fut commencée à peu près avec la révolution; les gardes-françaises et suisses servirent à faire l'essai des mouvemens projetés, à vérifier leur précision et leurs avantages; mais ce code important ne fut publié qu'au moment de la déclaration de guerre. Si l'armée n'en tira tout le fruit qu'on avait droit d'en attendre, il n'est

pas moins vrai qu'il servit à instruire les régimens de ligne et les bataillons de volontaires aux premiers principes de la marche, des feux et des mouvemens les plus nécessaires pour les jours d'action; et contribua ainsi à rendre cette masse de nouvelles levées propre aux opérations de campagne.

Cependant les autres parties de la constitution militaire ne reçurent pas, après la guerre d'Amérique, des améliorations égales à celles de l'ordonnance; les changemens que l'opinion réclamait avec le plus de force étaient imprudemment rejetés; on se rappelle même, avec douleur, les règlemens de 1786, qui devinrent une des premières causes du mécontentement de l'armée, et qui expliquent son peu d'attachement pour le gouvernement.

Dans une monarchie où la noblesse se dévoue au métier des armes comme aux pénibles obligations qu'il impose, il est facile de comprendre qu'elle jouisse de certaines faveurs, et qu'on lui tienne compte de ses services; mais en lui accordant quelque préférence, ne serait-il pas injuste de frapper d'exclusion la classe respectable des officiers de fortune : et ne semble-t-il pas plus dangereux encore que les grades supérieurs et les commandemens en chef qui doivent être le prix du génie, de l'expérience et du dévouement, deviennent le patrimoine de quelques cote-

ries privilégiées? Un gouvernement impartial n'oubliera jamais que sous Louis XVI, Bonaparte, Moreau, Kléber, et tant d'autres guerriers non moins célèbres, eussent été condamnés à une nullité éternelle; tandis que sous le long règne de Louis XV, on ne trouva pas même dans la noblesse française un général marquant, puisque le maréchal de Saxe qui illustra cette époque était étranger. Cependant le ministre Segur, égaré par les fatals préjugés du favoritisme, ne se borna pas à considérer les places d'officiers comme l'apanage des gentilhommes à quatre quartiers; il établit par de nouveaux règlemens une démarcation entre ces nobles eux-mêmes; et les régimens furent accordés d'emblée aux rejetons des familles présentées à la cour, pendant que celles de province languissaient éternellement dans les grades subalternes. De tels abus n'étaient pas seulement propres à jeter le découragement dans la jeunesse appelée à la défense de l'état, ils mécontentèrent toute l'armée, à l'exception d'un petit nombre d'individus, et irritèrent surtout ceux qui, appartenant à la même caste, s'estimaient d'autant plus égaux en droits.

A la vérité on citait quelques roturiers élevés au grade d'officiers, mais ce n'était qu'à force d'années et de protections; encore un lieutenant de cavalerie, parvenu à travers tant

d'obstacles, ne montait-il jamais au rang de capitaine. Le pauvre gentilhomme lui-même n'obtenait qu'après de longs services, le commandement d'une compagnie, dévolu de droit au fils d'un courtisan à peine sorti du collége.

L'introduction de la discipline prussienne et de l'usage des coups de plat de sabre, imaginée par le comte de Saint-Germain, établit entre la plupart des chefs une rivalité de morgue et de brutalité qui dénatura toutes les vraies sources du mérite; on se considéra comme un grand militaire à mesure qu'on devint minutieux, tracassier, et abhoré des troupes, dont le mécontentement fut ainsi porté au plus haut degré.

Les corps du génie et de l'artillerie, exempts par leur institution même de toutes les mutations qui agitent la ligne, n'en étaient pas moins divisés sur les principes de la révolution. Mais l'instruction indispensable de leurs sous-officiers rendit ceux-ci ardens zélateurs des innovations qui leur ouvraient une plus vaste carrière.

Pendant le cours de l'assemblée constituante, la discorde entre les officiers et les soldats s'accrut de plus en plus. La discipline, qu'il était si important de rétablir, fut relâchée à la fois, et par la coupable négligence des premiers, et par les provocations anarchiques des Jacobins, dont les clubs prenaient peu à peu beaucoup d'empire sur les troupes. Le ministre de la guerre

Duportail et le comité militaire de l'assemblée estimant que l'absence de toute subordination dans l'armée de ligne serait la meilleure égide de la liberté contre le despotisme, commirent une grande faute en encourageant les soldats à la fréquentation de ces clubs. Cependant les actes les plus marquans d'insubordination furent réprimés par les décrets, et quelques fois châtiés avec sévérité.

La condition du soldat se trouva d'un autre côté améliorée; la législation militaire se coordonna avec l'esprit national; on établit un mode d'avancement, où les droits de l'ancienneté et ceux du talent furent sagement balancés.

L'organisation des corps éprouva plusieurs secousses par les différens changemens de ministères, mais au fond l'état militaire de France resta à peu près le même. Son mode de recrutement était volontaire depuis trois siècles. Ce système que les rois avaient substitué aux levées de la féodalité, en soudoyant d'abord des régimens étrangers, puis en enrôlant les vagabonds de leur propre pays, n'avait jamais été suffisant, et on fut de bonne heure forcé de recourir aux milices. François I[er], Henri IV en levèrent sous différentes dénominations; mais elles furent définitivement instituées par Louvois en 1688 : le nombre de celles mises sur pied sous Louis XV, s'élevait à 110 bataillons, forts de 55 mille

hommes. Ce service considéré comme une des charges les plus vexatoires, pesant sur les bourgeois, fut assimilé aux corvées, et la plupart des cahiers en demandèrent l'abolition aux états-généraux. Dès la fin de 1789, une controverse intéressante s'éleva entre le ministre Latour-Dupin et Dubois-Crancé, député à l'assemblée : le premier avait proposé de porter les milices à 120 mille hommes, en conservant à peu près leur ancienne organisation, et fixant la force des troupes de ligne à 150 mille hommes. Dubois-Crancé combattit ce projet avec chaleur : il prétendit qu'il serait plus avantageux de rendre l'armée entièrement nationale; de supprimer l'ancienne milice, et de la remplacer par une espèce de conscription à laquelle tous les Français seraient assujettis.

Ce projet, quelque spécieux qu'il parût, offrait un inconvénient grave, celui de désorganiser de fond en comble les cadres précieux où se trouvaient 130 mille vieux soldats, alors présens sous les drapeaux.

On aurait pu aisément prendre du projet ce qu'il offrait d'avantageux et en écarter tout ce qui était dangereux, puis préparer de longue main la fusion des milices avec les troupes soldées. Mais l'assemblée, plus frappée des vices des anciennes institutions militaires, que pénétrée de l'urgence d'en adopter de nouvelles; tou-

jours disposée d'ailleurs à se populariser, en renversant ce que le peuple considérait comme une charge, décréta le 16 décembre la suppression des troupes provinciales, et enleva par-là 60 mille soldats à la France, sans prendre aucune mesure pour les remplacer.

Dix-huit mois s'écoulèrent sans qu'elle songeât à réparer cette faute : ce qui paraîtra d'autant plus étrange que l'Autriche et la Prusse déployaient depuis un demi-siècle des forces redoutables, et que les hommes d'état les plus sages avaient représenté à Louis XVI, dès le commencement de son règne, la nécessité de se mettre à l'unisson de ses voisins. Il paraît qu'une confiance exagérée dans les milices bourgeoises établies partout le royaume, après le 14 juillet 1789, fut la première cause de l'étonnante sécurité de l'assemblée. Ces 3 millions de gardes nationales, bonnes pour appuyer ses décrets, étaient cependant peu propres à défendre leurs foyers, bien moins encore à alimenter l'armée en cas d'expéditions hors des frontières. En effet ces millions d'hommes sur lesquels les Girondins comptèrent présomptueusement en attisant le feu de la guerre, n'auraient pas garanti la France de l'invasion, si d'autres circonstances n'y eussent concouru.

Le moyen le plus efficace et le plus simple de donner à la puissance nationale le développe-

ment dont elle était susceptible, pour la mettre en harmonie avec celle des autres états, semblait être d'assurer un bon mode de recrutement aux troupes de ligne comme noyau de l'armée, et d'adopter ensuite, avec quelques modifications, le système des milices tel qu'il existe en Suisse, pour servir d'auxiliaire dans les grandes occasions. Cette institution si simple, qui range toute la population militaire d'une nation en réserves sédentaires et en bataillons mobiles organisés d'avance, exercés aux premiers élémens du port d'arme et des feux, et qui marchent à tour de rôle à mesure que les dangers de la patrie l'exigent, convient particulièrement au caractère français; elle eût été à cette époque le moyen le plus sûr de résister aux nombreux ennemis que l'on se préparait. D'abord on aurait pris dans cette milice, par des appels, le nombre d'hommes nécessaire pour compléter l'armée ; puis en temps de guerre on eût doublé la force des régimens en leur joignant un ou deux bataillons de milices, indépendamment du supplément en hommes que chaque compagnie de ligne aurait pu recevoir à son entrée en campagne. De cette manière, avec un état de paix de 180 mille hommes, l'armée régulière eût été aisément portée à 250 mille par le premier complément, et à 500 mille par le doublement en milices.

Vers la fin d'avril 1791, la réduction des régi-

mens qui ne pouvaient plus recruter suffisamment pour se mettre au complet, et l'approche de la guerre décidèrent le ministre Duportail à demander la levée de 100 mille hommes pour être organisés en bataillons et remplacer les troupes provinciales. Cette mesure acheva la ruine des anciens régimens qui, recrutant dans cette même classe de jeunes gens que les municipalités devaient ranger dans les auxiliaires, manquèrent d'aliment, et menacèrent de se dissoudre. C'était d'ailleurs donner naissance à la rivalité, et substituer à des corps fortement organisés, des bataillons tout neufs sur lesquels la prudence ne permettait pas de compter.

Il eût été bien plus simple de jeter les 100 mille auxiliaires dans la ligne, en portant les régimens d'infanterie à 3 bataillons. Des motifs d'intrigue ou l'esprit de parti, en ordonnèrent autrement. L'assemblée décréta toutefois l'organisation préparatoire de 300 mille hommes de gardes nationales qu'on ferait marcher à mesure qu'on en aurait besoin. Le moyen était bon en lui-même, mais il péchait par ses détails; on se borna à dresser des contrôles nominatifs de bataillons, au lieu d'en rassembler de suite un certain nombre, de les faire armer, habiller et servir alternativement de concert avec les troupes de ligne pendant 5 à 6 mois, temps suffisant pour dresser une troupe aux premiers détails du ser-

vice intérieur, de la discipline et de l'école de bataillon.

Ce service alternatif de toute la jeunesse en l'accoutumant aux devoirs du soldat, et en lui donnant la certitude d'être relevée à son tour par de nouveaux bataillons, est une idée lumineuse qu'on a toujours négligée dans les organisations militaires de la France. Mais nous nous laissons entraîner dans une dissertation étrangère à notre but, et il convient d'en revenir à l'exposé de ce qui existait.

Par suite de la désorganisation introduite à dessein dans les régimens de ligne, ils étaient à la déclaration de guerre en assez mauvais état; une seule mesure leur avait conservé un peu de vigueur; la nomination des officiers pris dans le tiers-état, remplit les cadres d'une jeunesse ambitieuse et guerrière qui ne tarda pas à se signaler; l'émulation, les chances d'avancement, l'amour de la patrie, suppléèrent pour un instant au puissant mobile de la discipline.

L'infanterie consistait à la fin de 1791 en

105 régimens à 2 bataillons.	210 B^ons
14 bataillons d'infanterie légère.	14
170 bataillons de volontaires nationaux, décrétés le 22 juillet 1791, et dont la levée s'exécutait.	170
Le nombre de ces derniers fut porté à 200 bataillons par le décret du 5 mai 1792 qui augmenta les anciens de 226 hommes pour les porter à 800.	
TOTAL.	394 B^ons

La cavalerie était composée de

2 régimens	de carabiniers à 4 escadrons	. . . .	8
24 ——	de grosse cavalerie à 3 escadrons	. . . .	72
18 ——	de dragons	*id.*	54
12 ——	de chasseurs à 4.	*id.*	48
6 ——	de hussards	*id.*	24
		Total.	206 escad.

Toutes ces forces ne montaient pas à plus de 160 mille hommes d'infanterie, 35 mille de cavalerie, 10 mille d'artillerie : encore s'en manquait-il de 20 mille hommes qu'elles fussent complètes; mais l'invasion des Prussiens fit marcher beaucoup de volontaires qui portèrent le nombre des combattans au-delà même de ces cadres.

L'infanterie composée d'une belle espèce d'hommes, formait de bons ou de mauvais régimens suivant le zèle et les lumières de leurs colonels; car il n'y avait pas un ministère assez éclairé, ni un chef assez habile pour donner l'impulsion à l'armée. Mais après le déplacement universel d'hommes et de choses, que ce grand bouleversement occasionna, tous les corps furent bientôt au même niveau.

L'état-major général, ce corps si essentiel pour la direction des opérations de la guerre, surtout dans un gouvernement où le Monarque n'est pas lui-même à la tête de ses armées, n'avait ni les

institutions ni l'expérience désirables; les corps de l'artillerie et du génie étaient au contraire une pépinière d'officiers aussi distingués par leurs lumières, que par leur zèle. Ainsi l'instruction la plus précieuse et les germes des plus grands talens, se trouvaient enfouis dans deux armes secondaires, où ils ne servaient qu'à des accessoires, au lieu de contribuer à leur propre gloire et à celle de l'armée par une heureuse fusion avec l'état-major, qui leur eût ouvert une vaste carrière.

Aucune puissance en Europe ne possédait à cette époque des élémens pareils à ceux qui existaient en France pour la composition d'un excellent état-major; et il faut en convenir à la honte des administrations qui se sont succédées, aucune puissance n'en eut un plus mauvais. L'ascendant de leur courage et de leurs talens, l'autorité dictatoriale des représentans du peuple, ont bien fait ressortir les Kleber, les Desaix, les Moreau, les Saint-Cyr, les Reynier, les Jourdan, les Soult; mais les institutions n'y ont été pour rien, et une armée doit en avoir qui soient au-dessus des événemens fortuits, et indépendantes des hommes.

La cavalerie qui ne le cédait en bravoure à aucune troupe de l'Europe était bien montée; cependant ses régimens se trouvaient beaucoup trop faibles, et son ordonnance défectueuse; ses

officiers généraux n'étaient point instruits à la mouvoir en grandes masses d'après la nature du terrain. Dans les guerres subséquentes, les défauts de cette arme ont été en partie corrigés; et l'expérience, en prouvant ce que peut faire une bonne cavalerie, a démontré aussi combien celle des Français avait besoin de réformes.

Les désordres qui agitaient la France, et auxquels l'armée participait plus ou moins, firent craindre que sa dissolution ne devînt complète dès les premières hostilités. A peine la guerre fut-elle allumée, que le désastre du 10 août et la fureur démagogique, enlevèrent 11 régimens de bonne infanterie suisse, au moment où l'on ne savait comment faire face aux ennemis. L'émigration semblait devoir mettre le comble à cet état de choses affligeant; elle privait l'armée des anciens officiers sur lesquels on comptait le plus. Mais ici les calculs naturels furent encore en défaut; cette fuite des princes, des généraux et des officiers de marque, au lieu de compromettre le salut de l'armée, de décourager le soldat, ouvrit un champ vaste à l'émulation; tels militaires qu'on n'aurait pas soupçonnés capables de commander un régiment, apprirent l'art de diriger des armées; les citoyens étant appelés à la défense de l'Etat, on vit sortir de toutes les classes de la société des hommes de génie, qui dégagés des entraves de l'habitude et des préju-

gés, s'adonnèrent à l'étude d'un art qui pouvait les conduire au faîte des honneurs et de la célébrité.

Le besoin de soldats et l'enthousiasme firent un devoir de l'état militaire; l'honneur et l'indépendance de la nation furent confiés à ses enfans, toujours plus intéressés que des mercenaires à se bien conduire et à se distinguer. L'enrôlement volontaire fournissait autrefois à l'armée des hommes paresseux et les efféminés des villes; la loi lui donna bientôt les robustes habitans des campagnes, déjà endurcis aux fatigues et aux privations; ainsi toutes les parties de sa constitution furent améliorées par les événemens mêmes qui semblaient devoir la détruire.

Etat de l'armée prussienne.

L'armée prussienne passait à la mort du grand Frédéric pour la première de l'Europe. Orgueilleuse d'une lutte sans exemple dans les annales modernes, et de la supériorité du génie de son roi, elle ajoutait à cette force d'opinion une instruction aux grandes manœuvres, dont les troupes d'aucune puissance n'approchaient. On y voyait une foule d'officiers rivaliser de talens.

Ce monarque avait entretenu l'émulation, et le souvenir de ses combats glorieux, par de fréquens simulacres de guerre. C'était dans ces grandes manœuvres où les deux partis étaient représentés, qu'il exerçait les officiers généraux à manier de grosses masses sur toute espèce de terrain,

en réglant leurs mouvemens d'après la position du moment, d'après les sinuosités de ce terrain et suivant les maximes consacrées par l'art et l'expérience. Dans ces nobles jeux de Mars, l'étranger étonné voyait des corps énormes de cavalerie rompre en colonnes à un signal donné, changer de direction, dérober leurs mouvemens à l'ennemi, paraître subitement sur une extrémité de sa ligne, et s'y former avec la rapidité de l'éclair, sans déploiement, par une simple conversion des divisions (1) : c'était là que, par un mouvement opposé on voyait la même cavalerie rompre en colonnes, exécuter par lignes un changement de front perpendiculaire en arrière, et se reformer, à droite ou à gauche en bataille sans déploiement, comme à la bataille de Rosbach.

Ces manœuvres étaient ainsi plutôt destinées à l'instruction des officiers généraux qu'à celle des troupes; elles leur apprenaient à calculer les distances et les intervalles de temps, souvent si décisifs à la guerre : on y essayait tous les systèmes d'attaque et de défense les plus avantageux aux différentes armes, et la combinaison des grands mouvemens par lesquels on parvient

---

(1) On peut voir l'explication de cette manœuvre dans le Traité des Grandes Opérations Militaires, tome Ier, chapitre V.

à accabler une partie de la ligne ennemie en masquant ses projets; enfin elles enseignaient à choisir des positions, et à y placer les troupes de manière à être à l'abri de semblables entreprises de la part de l'ennemi : Frédéric, en un mot, faisait faire à ses généraux des campagnes en pleine paix.

Ses soins ne se bornaient pas là, et nous dépasserions les bornes de ce tableau si nous voulions citer tous les moyens que ce grand roi employait pour porter son armée au plus haut degré de perfection. Nous avons dit que les officiers rivalisaient d'émulation dans l'étude de leur métier; on avait en effet établi à Berlin un cercle militaire où les officiers les plus instruits étaient admis; on trouvait dans cet établissement, les ouvrages militaires écrits dans toutes les langues; les membres de la société commentaient ces ouvrages, discutaient les différentes branches de la tactique, et des prix étaient décernés à ceux qui avaient trouvé des principes importans, ou résolu des questions d'un intérêt majeur. Une semblable institution pouvait former de grands généraux; mais la nature même du gouvernement, et surtout le mode irrévocable d'avancement, apportaient un obstacle invincible à leur carrière, et laissaient languir dans les grades subalternes ceux qui étaient peut-être les plus propres au commandement.

L'infanterie prussienne, quoique manœuvrière, était cependant loin d'atteindre le degré de perfection auquel Seidlitz avait porté la cavalerie. Cette dernière arme tenait alors le premier rang en Europe.

Le système de recrutement se trouvait depuis long-temps le même; c'était un mélange d'enrôlement volontaire et de réquisition d'hommes. Le pays était divisé en districts dans chacun desquels un régiment cantonnait et prenait ses recrues. Mais afin d'alléger cette charge aux habitans, on accordait en temps de paix une grande quantité de congés à ces soldats, pour exercer un genre d'industrie quelconque; et il n'en restait que la plus petite partie sous les drapeaux.

Les places d'officiers étaient réservées à la noblesse; le Philosophe de Sans-Souci n'avait pas su se mettre au-dessus de ce préjugé; il est vrai qu'en faisant précéder son nom d'un *Von* (de), on n'était pas astreint à fournir les preuves de ses quartiers, et j'ai connu plus d'un officier prussien qui eût été fort embarrassé d'en produire une seule. L'avancement basé sur l'ancienneté assurait le triomphe de la médiocrité. L'armée prussienne a changé dès-lors de système; le roi eut le bon esprit de rectifier ses institutions militaires, à la fin de 1806, et dut se féliciter de cette réforme en 1813.

L'infanterie consistait en

55 régimens, composés de 3 bataillons, dont 1 de grenadiers et 2 de mousquetaires	165 bataillons,
21 bataillons de fusiliers ou infanterie légère. .	21
Total.	186 bataillons.

Les bataillons étaient à quatre compagnies de 160 hommes, officiers non compris.

La cavalerie consistait en

12 régimens de cuirassiers à 5 escadrons.	60	63
1 ——— de gardes-du-corps à 3	3	
2 ——— de dragons à 10	20	70
10 ——————— à 5	50	
10 régimens de hussards à 10		100
		233

L'artillerie nombreuse et bien organisée avait fait de rapides progrès : le corps du génie commençait à fournir des hommes d'un mérite reconnu.

On peut estimer l'infanterie à 120 mille hommes, la cavalerie à 35 mille, l'artillerie de 7 à 8 mille, non compris quelques bataillons de garnisons formés de vétérans ; cette force paraîtra immense en songeant qu'elle devait être alimentée par 5 à 6 millions d'habitans ; il est vrai que le tiers au moins se composait d'étrangers enrôlés dans l'empire, car il n'y avait guères de villes

d'Allemagne et même du Holstein, où il n'y eût des recruteurs prussiens devenus célèbres par le raffinement qu'ils donnaient à l'embauchage.

Sous le successeur de Frédéric, l'armée prussienne déchut de sa splendeur. La mort lui ravit ses meilleurs officiers. Les anciens soldats de Leuthen et de Torgau n'étaient plus. On s'aperçut bientôt que les meilleures troupes sans un grand général, ne peuvent faire que de petites choses.

L'armée autrichienne ne partageait pas la manie de se modeler sur celle de Frédéric : les dernières campagnes de Bohême et de Turquie sous la direction du célèbre Laudon, lui avaient rendu une partie de sa confiance, un peu ébranlée dans la guerre de 7 ans. Armée autrichienne.

Son système de recrutement différait peu de celui des Prussiens; en temps de paix, la voie des enrôlemens volontaires, était suffisante; en temps de guerre on arrachait les compagnons-ouvriers à leurs métiers, les habitans des campagnes à leurs charrues, et souvent les pauvres bourgeois à leurs familles, pour les assigner aux régimens que telle province devait fournir. Différentes classes de recrues était formées à cet effet, chaque régiment avait une réserve déterminée, et toute prête à le porter au complet de guerre. La Croatie, le Bannat, frontières

de la Turquie, et ayant à se défendre des incursions de leurs barbares voisins, étaient organisés militairement. Là, tout individu mâle est soldat en naissant; et les arrondissemens civils ne sont à proprement parler que de grands cadres de bataillons. Les milices de ces provinces déjà célèbres dans la guerre de 7 ans, sont très-propres au service des troupes légères.

La Hongrie, encore pliée sous un joug féodal semblable au servage des Polonais, fournissait 11 régimens d'infanterie et 8 de cavalerie, qui avec les Wallons formaient l'élite des troupes impériales. Dans les grandes crises la noblesse de ce royaume marchait à la tête de ses paysans. L'insurrection hongroise avait sauvé Marie-Thérèse en 1742, et ce peuple belliqueux assurait d'immenses ressources à la maison d'Autriche.

L'avancement était généralement réservé à l'ancienneté, cependant on en déviait souvent: la noblesse avait beaucoup de part dans les promotions, sans qu'elle fût absolument indispensable pour arriver au dernier terme de la carrière. L'épée ennoblissait celui qui la portait; nous avons vu plus d'un plébéien parvenir au grade de lieutenant-général, et certes on ne niera pas qu'ils ne fussent des plus distingués de l'armée impériale. L'infanterie quoique bien

dressée et disciplinée, manquait de vivacité; la cavalerie supérieurement composée en hommes et en chevaux, rivalisait avec les escadrons prussiens pour l'instruction et les surpassait sous d'autres rapports. L'artillerie se perfectionnait en même temps que le génie. Le matériel moins parfait que celui des Français était lourd pour les pièces de position, et les pièces de 3 affectées à chaque bataillon, laissaient beaucoup à désirer.

L'état-major ne manquait ni d'érudition ni de talens; mais ses théories étaient outrées et vagues, car elles reposaient en partie sur le système de cordon attribué à Lascy.

Le prince de Ligne dans ses mémoires prolixes, mais d'ailleurs estimés, s'élève avec raison contre la manie de vouloir déterminer les chances de toutes les hypothèses, et de prétendre faire de la guerre un jeu à combinaisons limitées. On voulut, dit-on, pousser le ridicule jusqu'à fixer, par un règlement, ce qu'un officier aurait à faire dans toutes les circonstances. Une chose certaine, c'est que celui qui détermina en 1769 le service de l'état-major, s'écarte fort peu de cette marche surprenante.

La guerre de positions qui fit la réputation de Daun, avait de nombreux partisans dans l'état-major, sans être beaucoup préférable à celle de cordon. Ces deux systèmes qui dénotent déjà l'absence du génie, exigent cependant de la

part du général qui les emploie, des talens particuliers; et il faut en convenir, l'Autriche ne manquait pas d'officiers qui les possédassent. Quoi qu'il en soit, il était facile de présager que l'armée impériale éprouverait de grands désastres, pour peu que ses ennemis, adoptant un système offensif, l'exécutassent avec vigueur.

Les forces de François II se composaient de

41	régimens allemands à 3 bataillons	123
11	——— hongrois à 2 et 3 bat.	27
22	——— frontières à 2 et 3 bat.	61
5	——— wallons à 3 bat.	15
2	——— italiens à 3 bat.	6
	Total.	232

11	régimens de grosse cavalerie . . .	66	escadrons.
7	——— de dragons	42	
6	——— chevaux-légers	36	
9	——— de hussards.	74	
1	——— de hulans.	8	
	Total.	220	

Les bataillons étaient très-forts; on les portait au moyen des réserves, jusqu'à 1200 hommes et même au-delà. On estimerait le total de ces forces à 240 mille hommes d'infanterie, 35 mille de cavalerie et 10 mille d'artillerie, si trois campagnes contre les Turcs et les maladies ne les eussent réduites du tiers.

Troupes de l'Empire.

Les troupes des autres cercles de l'Empire germanique avaient une organisation particu-

lière, du moins quant aux détails. Les Saxons alliés des Prussiens se modelaient sur eux; ils soutenaient l'ancienne réputation qu'ils avaient acquise, et leur cavalerie principalement la méritait sous tous les rapports. La force de cette armée s'élevait à 20 mille hommes, mais ses contingens dans les guerres, variaient suivant l'intérêt que le gouvernement y apportait.

Les Hessois, compagnons d'armes du duc Ferdinand, un peu moins nombreux que les Saxons, étaient, encore plus que ceux-ci, organisés à la prussienne; on croyait voir en eux des vétérans de Frédéric : ces troupes bien commandées, et composées de nationaux, avaient sur les Prussiens du temps, une supériorité décidée : disciplinées, braves, frugales et patientes, elles se couvrirent de gloire partout où elles eurent l'occasion de combattre à chances égales.

Les Hanovriens dignes descendans des soldats de Wittikind, n'étaient plus depuis l'avènement de Georges Ier au trône d'Angleterre, que les auxiliaires des modernes Carthaginois. Distingués par leur taille, leur courage, leur tenue, ils rivalisaient avec les premières troupes de l'Europe. Leur nombre variait suivant les besoins qu'en avait le cabinet de Londres; il s'éleva jusqu'à 30 mille hommes, dont la moitié environ marchait aux guerres lointaines.

Les Bavarois, dont on se rappelle les exploits

sous Merci, et dans les différentes luttes que leur Electeur soutint ensuite contre l'Autriche, avaient décliné à la fin du 18e siècle, et la guerre de 7 ans confirma un instant l'opinion de leur infériorité. Les Wurtembergeois et les Badois partageaient avec eux cette sorte de défaveur accréditée par la politique autrichienne. Ces trois armées se sont bien retrempées depuis à l'école française : les deux premières surtout ont rivalisé de bravoure avec les meilleurs soldats. La force des Bavarois était de 20 à 25 mille hommes avant la guerre; celle des Wurtembergeois d'environ 12 mille, les Badois n'avaient pas plus de 4 mille hommes sur pied.

Quant aux contingens des cercles, nous nous dispenserons d'en faire mention; on sait assez ce qu'ils furent dans tous les temps, des corps sans ame, enchaînés par l'Autriche, et toujours prêts à l'abandonner aux premiers revers.

Le matériel de l'artillerie de ces armées allemandes manquait de légèreté. Le système des états-majors variait un peu, mais en général ce corps était instruit au lever du terrain, et versé dans toutes les sciences nécessaires à la conduite des travaux militaires. Les Massenbach, les Scharnhorst, les Ruble, les Porbeck lui ont fait honneur.

Le mode de recrutement était partout volontaire; la Saxe cependant avait introduit le sys-

tème des cantonnemens prussiens pour y subvenir en cas de besoin, et nous croyons que la Hesse était sur le même pied.

Armée espagnole.

Le métier des armes fit pendant long-temps la principale occupation des Espagnols; nés soldats, ils étaient toujours prêts à défendre leurs frontières et à attaquer celles de leurs voisins. Ils portèrent dans les deux mondes la gloire du nom castillan. On sait ce que les armées espagnoles furent sous Charles-Quint, Pescaire, le duc d'Albe, et le connétable de Bourbon. Le théâtre de leurs exploits se porta en Europe, non-seulement jusqu'aux murs de Paris, mais encore sur les rives du Pô, de l'Adige, de l'Elbe, et jusqu'aux bouches de la Meuse et du Waal. Toutefois ces fameuses bandes dégénérèrent sous les règnes désastreux des derniers rois de la maison d'Autriche.

Lorsque Philippe V monta sur le trône, au commencement du siècle dernier, l'Espagne n'avait pas 15 mille hommes, et ne possédait pas un seul vaisseau en état de tenir la mer. A peine fut-il tranquille possesseur de la couronne, qu'il reconstitua son état militaire : ses successeurs l'ayant augmenté, formèrent successivement une armée dont les cadres en 1792, étaient composés comme il suit :

Maison du roi,	4 régimens d'infanterie dont 2 wallons à 3 bat.	12
	28 ——— de ligne à 3 bat.	84
	8 ——— étrangers dont 4 suisses, 3 irland., 1 italien à 3 bat.	24
	3 bataillons d'infanterie légère	3
	42 ——— de milices	42
	Total	165

formant un complet de 116 mille hommes d'infanterie.

Maison du roi,	gardes-du-corps et carabiniers	8
	15 régimens de grosse cavalerie à 3 escadrons	45
	8 ——— de dragons	24
	Total	77

formant un complet de 12,200 chevaux.

Ainsi l'armée espagnole, artillerie comprise, devait présenter une force d'environ 140 mille hommes.

Mais ces cadres offraient des lacunes considérables, et nous ne pensons pas que leur effectif dépassât 120 mille hommes, en y comprenant les milices; il faut encore en déduire l'infanterie nécessaire aux garnisons des grands ports, des îles Baléares : et l'armée en campagne n'excéda jamais 80 mille combattans, quoiqu'on la renforçât par une levée de 36 bataillons, qui fut ordonnée au moment de la déclaration de guerre à la France.

On remarquera que son organisation était établie sur de bons principes; la formation de bataillons de dépôt pour alimenter les batail-

lons de guerre; l'établissement des milices, prêtes à marcher; la création de 9600 hommes de gardes urbaines pour la défense des places maritimes, indiquent assez que le gouvernement s'était appliqué à tirer bon parti de sa population militaire. On ne pouvait rien y ajouter, si ce n'est un plus grand nombre de milices.

Avant 1782, on employait jusqu'à 35 bataillons dans les colonies; l'expérience prouva dès-lors que l'infanterie disponible, s'élevant à peine à 80 mille hommes, ne suffisait pas pour défendre les vastes possessions de la monarchie, et l'on forma dans chacune des colonies un certain nombre de troupes de ligne destinées à les garder, outre des corps assez considérables de milices. Les troupes du continent doivent néanmoins fournir encore plusieurs garnisons hors d'Espagne, aux îles Baléares, aux Canaries et aux deux présides de Ceuta et de Melilla.

L'artillerie modelée sur celle de France avait une excellente école à Ségovie; nous avons eu occasion de nous assurer qu'elle ne le cédait à aucune autre en Europe, pour son instruction, sa bravoure, et son matériel.

Le génie se trouvait également sur le meilleur pied; les travaux des places, ceux des ports et des ponts et chaussées, attestent que cette arme réunissait au suprême degré toutes les connaissances des arts et des sciences dont elle emprunte

le secours. Les écoles militaires de Cadix, Barcelone et Zamora assuraient à la jeunesse qui voulait parcourir la carrière militaire, une instruction analogue à l'arme dans laquelle elle comptait servir.

L'Espagnol sobre, vigoureux, infatigable, possède de grandes vertus guerrières, mais il manque d'activité soutenue. Si dans ces dernières révolutions son caractère se soumit difficilement à la discipline, nous avons été induit à penser, en observant l'esprit du peuple, que dans les temps ordinaires, il y serait plus facilement ployé. Son courage tumultueux prêtait beaucoup à une prompte désorganisation, car la déroute est toujours compagne de cette disposition naturelle des esprits chez les peuples méridionaux.

Nul ne parvenait au grade d'officier dans les troupes espagnoles sans être d'abord cadet dans le même régiment. Il fallait être noble pour être officier dans les dragons, mais dans le reste de la cavalerie on n'y regardait pas de si près, et pour l'infanterie cela n'était point nécessaire.

Les sergens avaient un avancement assuré, car la moitié des places de sous-lieutenans leur était dévolue, à l'exception pourtant de ceux d'artillerie et des gardes.

Ce mélange dégoûta du service la noblesse, qui rougit de voir ces officiers de fortune marcher de pair avec elle et quelquefois la commander. Bien

différens en cela de la noblesse russe, dont les premières familles briguent l'honneur de commencer leur apprentissage dans les derniers emplois de l'état militaire; les grands d'Espagne voulaient, comme ceux de France, débuter par des régimens, et ne pas partager avec des plébeïens les chances du commandement et des grades supérieurs. Aussi fut-il un temps où l'on n'aurait pas compté quatre grands d'Espagne dans les armées de terre ou de mer. Ils se sont un peu guéris depuis de ces préjugés, voyant sortir des rangs de l'armée républicaine des hommes qui avaient cette élévation d'ame et de sentimens, source inépuisable des grandes actions.

Le peuple avait le même dégoût pour le service; attaché à ses foyers, redoutant le déplacement, il n'a ni cette légèreté, ni cette mobilité qui détermine les autres nations à s'enrôler: il est sobre, ne se livre jamais à l'ivrognerie, et rarement au libertinage; il marche cependant quand il le faut, et sa valeur ne se dément point dans les occasions. La répugnance des Espagnols est encore plus forte pour l'infanterie que pour la cavalerie : aussi ne put-on jamais compléter un régiment national; il n'y avait que les étrangers, dont l'effectif approchât de la force déterminée par l'ordonnance.

L'armée sarde était une des mieux instituées : Troupes italiennes.

près de 30 mille hommes d'infanterie de ligne, 15 mille de milices, divisés en 30 bataillons, dont on aurait doublé la force au besoin, et qui ne le cédaient en rien aux meilleures troupes de l'Europe, donnaient à la cour de Turin une considération plus que proportionnée à ses moyens.

Le Piémontais est un excellent soldat : le service des régimens provinciaux a familiarisé toute la nation avec les armes ; le peuple, comme la plupart des habitans des montagnes, est frugal, endurci à la fatigue et brave. Ces élémens se trouvaient bien utilisés. L'infanterie, l'artillerie et le génie laissaient peu à désirer : la cavalerie, forte de 3,600 combattans, se ressentait de la mauvaise qualité de ses chevaux et du caractère des Italiens, qui les rend peu propres à ce service. L'état-major comptait des hommes instruits.

Le mode de recrutement était volontaire, mais les milices, bien entendues à cette époque, assuraient d'excellens renforts à l'armée.

Nous ne nous étendrons pas sur l'organisation intérieure, ni sur une nomenclature de corps, dont le nombre variait suivant les besoins. On ajouta aux quatre régimens d'infanterie suisse, deux nouveaux régimens formés, dans le courant de la guerre, des hommes licenciés du service de France. Les milices furent à-peu-près toutes mises en activité, et employées à garder les places, à mesure que le théâtre des

opérations se rapprocha de l'intérieur du Piémont. Cependant les forces actives, en campagne, ne s'élevèrent guères au-delà de 30 mille hommes, vu la nécessité de pourvoir toutes les forteresses à cause de la proximité de l'ennemi : on disposa à la vérité quelquefois de leurs garnisons pour des entreprises de courte durée, mais elles furent rendues aussitôt après à leur première destination.

Les troupes Napolitaines n'ayant point pris part à cette dernière guerre, à l'exception d'un corps de 3 mille hommes qui ne fit que se montrer à Toulon, et de 1800 chevaux, qui assistèrent à la défaite de Beaulieu à Lodi, en 1796, nous ne nous étendrons pas sur cette armée, ayant une meilleure occasion d'en parler lorsque nous rendrons compte de la campagne de 1799. Quant aux autres troupes italiennes, elles ne valaient pas, à cette époque, la peine d'être nommées.

Armée hollandaise.

L'armée hollandaise se composait en 1792, de

20,500	hommes d'infanterie nationale.
6,800	Wallons et Allemands.
7,600	Suisses, en 6 régimens.
4,100	troupes auxiliaires de Brunswick, Mecklenbourg.
39,000	hommes d'infanterie.
3,450	de cavalerie.
1,560	d'artillerie.
260	de mineurs et pontonniers.
Total. . . 44,270	

Cette armée n'était plus ce qu'elle fut jadis. Le peuple batave, adonné à la marine et au commerce, avait peu de penchant pour le service de terre. Les régimens Suisses et Allemands formaient son infanterie la plus solide; les nationaux, se comptaient à peine au milieu des masses armées de l'Europe. Ce n'étaient plus ces bandes aguerries luttant contre la tyrannie de Philippe II, ou contre la puissance de Louis XIV; quelques beaux faits d'armes particuliers ne détruiront pas cette assertion.

La cavalerie, dont la moitié se composait de Wallons et d'Allemands, fit la guerre avec plus de distinction qu'on ne s'y serait attendu d'un peuple plus navigateur que belliqueux, dont le caractère flegmatique contraste avec l'impulsion nécessaire à cette arme. L'artillerie était peu nombreuse, en proportion du grand nombre de places qu'on devait armer; et son matériel, comme son personnel, laissait beaucoup à désirer : il est probable que, dans le nombre indiqué d'autre part, les canonniers attachés aux pièces de bataillons ne sont pas compris.

Le génie était à-peu-près dans le même cas. Les états-majors avaient plus de considération dans l'intérieur de l'armée qu'au dehors; et, à l'exception du prince Frédéric d'Orange et d'un petit nombre d'officiers, la guerre prouva que ce n'était pas sans raison.

Les garnisons que la république était obligée d'entretenir dans ses ports et ses places, réduisaient l'armée active à moins de 30 mille hommes, et il n'en parut jamais autant dans les guerres où il s'agissait de son existence.

Etat militaire des Anglais.

L'Angleterre, qui depuis Guillaume III élevait de si hautes prétentions, et combattait sur terre et sur mer dans les quatre parties du monde, forcée d'entretenir jusqu'à 100 mille matelots ou soldats de marine, ne trouvait pas dans sa population industrieuse le moyen de lever autant de soldats qu'elle en eût voulu : elle ne comptait en 1792 qu'environ 30 mille hommes de troupes nationales dans les trois royaumes, et à-peu-près autant dans les colonies des deux Indes, non compris toutefois les troupes indigènes de noirs et de cipayes.

Habituée dès long-temps à soudoyer les soldats de l'Allemagne, elle comptait alors comme aujourd'hui, ceux du Hanovre et de tous les petits princes au nombre des siens. Sa politique, son or, ses matelots et ses citadelles flottantes sont les véritables élémens de sa puissance; les uns lui procurent des auxiliaires, d'autres lui donnent des satellites, et les derniers lui assurent les possessions lointaines d'où elle tire les moyens d'armer la moitié de l'Europe contre l'autre.

Nous laissons aux historiens de ce siècle si fécond en grands événemens, le soin d'en tracer

un tableau digne de la postérité, et de montrer par quel concours d'habileté et de causes générales le gouvernement anglais a su monter à ce degré de force. Le patriotisme et l'énergie de la nation, son grand caractère, ses institutions, les manœuvres et le machiavélisme de son cabinet, le mécanisme de son administration, le secret de son crédit, les haines qu'il a su faire tourner à son profit, l'aveuglement d'une partie de l'Europe, telles ont été, en peu de mots, les sources multipliées de sa prospérité, dont il faut espérer, pour l'intérêt des autres peuples, que nous avons vu l'apogée.

Les levées furent, au reste, progressives en Angleterre comme dans les autres états, à mesure que les conquêtes coloniales la forçaient à s'étendre et à multiplier les garnisons. La milice (*Yeomanry*), réglée en 1786, par acte du parlement, à 30,800 hommes, diffère de tout ce qui s'est fait en France dans ce genre, en ce qu'elle repose sur le principe de la propriété. Il faut avoir une propriété de 2,400 francs pour y être admis, et on tire au sort; les pairs et employés civils sont exempts. Ces milices se rassemblent et s'exercent 28 jours par an, comme en Suisse, avec la différence qu'elles sont payées pour ce service. Les armes sont déposées dans un local où le tiers des bas-officiers et tambours se trouve à demeure fixe. Ces bas-officiers sont habillés tous les deux ans

par les provinces, et ont droit, après 15 et 20 ans de service, aux retraites d'invalides. Les miliciens ont la faveur d'exercer tout genre d'industrie sans appartenir à une corporation; on les habille également tous les trois ans. Les fonds, pour ce service, sont prélevés sur des impôts provinciaux (*Landtax*). Ces 30 mille hommes furent mis en activité en 1793 pour rendre l'armée régulière disponible sur le continent.

En 1794, on organisa 6 mille hommes de plus pour l'Ecosse, et on ajouta des compagnies à celles qui existaient en Angleterre. Le besoin toujours croissant d'hommes fit lever des volontaires (*Fencibles*), tant cavalerie qu'infanterie, pour la garde des batteries des côtes; et ce fut de cette époque que data l'augmentation sensible de l'armée anglaise.

En 1796, on organisa enfin un supplément de 60 mille hommes de milices et de 20 mille volontaires à cheval, qu'on parvint à monter au moyen d'une réquisition sur les chevaux de luxe. M. Dundas, dans l'exposé qu'il soumit aux communes en février 1800, porta leur nombre total jusqu'à 150 mille toutes classes comprises; et en le réduisant d'un tiers, on trouve encore une force imposante.

Ces milices permirent d'envoyer tour à tour les troupes de ligne en Flandre, en Hollande, en Egypte, en Espagne, partout enfin où il y avait des ennemis à susciter à la France.

L'armée régulière suivit presque la même progression. En 1795, elle se trouvait déjà de 119 mille hommes, compris l'armée du duc d'Yorck qui était encore dans la Nord-Hollande, et non compris 42 mille, employés à garder des colonies, la Corse, Gibraltar et le Portugal. C'était le triple de l'état avant la guerre.

L'armée du duc d'Yorck étant revenue après la conquête de la Hollande par les Français, ce qu'on comprend sous la désignation des gardes et garnisons, diminua en nombre; mais les forces dans les colonies augmentèrent en proportion, ce qui s'explique naturellement par l'envoi des troupes nécessaires à la conquête des établissemens hollandais et français.

En 1796, l'on entretint 206,400 hommes, savoir :

Gardes et garnisons, environ	49,000
Colonies	78,000
Milice	42,000
Brigade payée par l'Irlande	4,400
Troupes anglaises dans l'Inde	10,000
Volontaires fencibles, dont moitié cavalerie	23,000
Total	206,400

Outre cette armée formidable, la compagnie des Indes entretenait, dit-on, 40 mille hommes vers la même époque; ce qui est croyable, puisqu'en 1810, elle comptait 61 régi-

mens d'infanterie et 17 de cavalerie à sa solde.

Avant ces derniers temps, le service de terre n'était pas fort considéré; les officiers peu instruits jouaient un assez triste rôle : l'armée s'est beaucoup améliorée depuis ses équipées de Hollande; la guerre d'Egypte a marqué l'époque de sa régénération.

Les états-majors, composés en partie d'officiers entendant la castramétation, les détails du service de campagne et la fortification passagère, jouissent d'une considération proportionnée à l'importance du service qu'on attend d'eux.

L'avancement se fait en partie par ancienneté; il n'exclut point toutefois la récompense due au mérite, et tout citoyen anglais peut arriver aux emplois militaires les plus élevés.

Dans les milices, les places s'achètent. La cavalerie anglaise, quoique brave et bien montée, exécutait généralement mal ses charges; ses chevaux étant mal équipés, le cavalier n'en était pas toujours maître. On dit qu'aujourd'hui cela est changé, et que cette arme a fait de grands progrès. L'infanterie est des meilleures de l'Europe : quelques déroutes comme celle de Turcoing, en 1794, n'empêchent pas qu'on ne retrouve dans les bataillons anglais, l'intrépidité des soldats de Marlborough et du grand Edouard.

L'artillerie est bien organisée, celle à cheval surtout; sa force a été successivement augmentée

dans les premières guerres de la révolution; de 3,700 hommes elle fut portée à 9 mille, dont 1,200 d'artillerie à cheval, 880 d'émigrés français et hollandais. Le matériel est admirable, ce qui ne doit pas étonner dans un pays si prodigue de ses guinées : le corps des pontonniers y est perfectionné, et les ponts d'avant-garde sont remarquables surtout par leur légèreté et la célérité de leur construction, avantages souvent décisifs à la guerre.

Les troupes anglaises se distinguent par leur bonne discipline et leur sang-froid; le soldat s'y enrôle pour la vie, ce qui est bien extraordinaire chez un peuple si jaloux de sa liberté; mais ce qui ne surprend pas moins, c'est qu'il est docile et soumis: ces qualités essentielles qui constituent une armée solide, sont peut-être préférables à une valeur brillante mais passagère. Les unes sont permanentes; l'autre, justifiant le proverbe espagnol, dépend de tel jour et de telle circonstance. La résignation et la discipline unies au courage froid, ont des résultats invariables et sûrs; elles produisent l'ensemble sans lequel n'est point de véritable force.

Avant de passer à la narration des événemens militaires, nous ne pouvons nous refuser d'esquisser un léger tableau de l'armée russe : quoiqu'elle ne prît aucune part directe à cette première guerre, le coup-d'œil rapide que nous jette-

rons sur ses principales institutions ne sera peut-être pas mal accueilli.

Les troupes de cette nation étaient loin, en 1792, de la perfection où l'empereur Alexandre les a portées de nos jours; toutefois si leur équipement avait quelque chose de plus lourd, elles n'en étaient pas moins superbes par l'espèce d'hommes qui les composaient. Etat de l'armée russe.

Il sortit de l'état-major institué par Munich, une foule d'hommes de mérite, jusques sous Paul Ier, qui le détruisit. Les écoles des cadets étaient alors parfaitement tenues, et l'alimentaient, ainsi que le corps du génie.

L'infanterie avait prouvé à Pultava, à Kunersdorf, à Choczim, à Ismaël, et dans mille actions contre les Turcs ou les Suédois, ce qu'on peut attendre de son inébranlable fermeté.

La cavalerie, quoique moins instruite et moins bonne qu'elle ne l'est actuellement, s'était signalée à Zorndorf; et ses campagnes contre les Turcs devaient lui inspirer de la confiance contre les troupes européennes de même arme. La meilleure race de chevaux qu'il y ait en Europe lui assurait des remontes parfaites et un grand avantage pour supporter les fatigues de la guerre.

L'artillerie laissait encore beaucoup à désirer. Cette arme, également distinguée aujourd'hui par la magnificence de ses attelages, par la beauté et la légèreté de son matériel, la bra-

voure de ses soldats, l'instruction de ses chefs, se trouvait encore bien en arrière en 1792.

Le mode de recrutement était forcé, c'est-à-dire, qu'un ukase déterminait le nombre d'hommes à lever sur cent habitans mâles; ce nombre variait suivant les circonstances; et la noblesse laissait au sort, le soin de désigner les hommes qui devaient servir.

Un des inconvéniens de ce recrutement, c'est qu'il pèse également sur le paysan qui part, et sur le seigneur pour qui il devient un véritable impôt. Le soldat russe sert 25 ans, après lesquels il est invalide ou libre, s'il a les moyens d'exercer un métier.

L'opinion généralement accréditée en Europe, que le paysan russe, ne possédant rien, gagne beaucoup à devenir soldat, est dénuée de fondement. Un grand nombre d'entre eux, outre les champs de ses maîtres, cultive des fruits, des légumes, travaille et trafique à son compte. Beaucoup sont à leur aise; et la vie du soldat, dans l'intérieur du pays, ne leur porte pas envie au point de la désirer. Mais quand ce paysan est sous les drapeaux, il s'y attache comme à une seconde patrie.

L'étranger est aussi dans l'erreur, lorsqu'il croit que le défaut d'instruction et de point d'honneur personnel détruise tout esprit national et de corps. Sans doute le Russe n'est pas attaché à son

régiment par les liens qui retenaient un soldat républicain ou un vétéran du camp de Boulogne à ses enseignes; mais il l'est par d'autres considérations, par l'attrait qu'a pour l'homme le plus grossier, l'honneur de faire partie d'un corps distingué par ses exploits.

L'admirable institution de l'ordre de Saint-Georges, les augustes cérémonies des drapeaux auxquelles elle donne lieu, les médailles portées par le Souverain comme par le simple fusilier, sont autant de preuves qui démontrent combien le soldat russe est jaloux de distinctions, et combien le gouvernement sait en tirer parti.

Elevé de la manière la plus rude, sous un climat terrible, il est le plus robuste de l'Europe, le plus capable de soutenir les fatigues et les privations. En effet, sa condition s'améliore beaucoup à la guerre. Il ne connaît rien de plus sacré que ses devoirs; soumis à l'ordonnance comme aux préceptes de sa religion, aucune fatigue, aucune intempérie ne peut lui faire négliger les obligations qu'elle impose. On voit dans toutes les marches et durant une campagne entière, le canonnier près de sa pièce, au poste qui lui est assigné par le règlement, et à moins d'être frappé par le fer ennemi ou autorisé par son chef, il ne la quitterait pour rien au monde. Le soldat du train cire son harnais au bivouac par 15 degrés de froid et aux jours fixés, comme il le ferait dans un bon

cantonnement pour aller à une parade. Cet esprit admirable d'ordre et de précision, joint à l'instinct naturel que le soldat a de se pelotonner au lieu de fuir quand il est enfoncé, rend les défaites extrêmement rares. Sans doute une telle troupe est moins facile à rallier sur le terrain qu'une armée française, où l'intelligence du soldat supplée souvent au défaut d'ordre; mais elle est aussi plus difficile à rompre.

Cet instinct qu'aucune des troupes de l'Europe ne possède au même degré, s'est fortifié chez les Russes par les guerres contre les Turcs. Là, tout fuyard est sabré par les nuées de cavaliers qui se répandent sur les flancs et les derrières de l'armée. Ce n'est qu'en restant fermes et réunis qu'on échappe à une destruction inévitable.

La noblesse de l'Empire, que l'on croit en possession des droits les plus exclusifs, sert avec un désintéressement unique, et si la faveur accorde quelques préférences à de grands noms, il faut convenir que nulle part ces exceptions ne sont moins sensibles: il faut passer par tous les grades avec une rigidité peu commune, et en commençant même par être bas-officier. Quelle distance n'y a-t-il pas de cette noblesse mâle et généreuse qui commence par le métier de soldat, à ces gentilshommes courtisans qui, en France, devenaient colonels en sortant des mains de leur précepteur, ou à ces grands d'Espagne qui ne voulaient plus

de dignités militaires, parce qu'on admettait des roturiers dans les grades subalternes? Avec quels sentimens d'estime n'a-t-on pas vu ces Tolstoy, ces Galitzin, simples guides d'état-major, attendre, au bout d'une campagne pénible, une sous-lieutenance comme une grace spéciale; et ces Strogonoff qui, avec des millions de revenus, affrontaient sur les glaces du golfe de Bothnie, les fatigues et les dangers d'une campagne d'hiver comme officiers subalternes?

La plus parfaite égalité règne dans l'armée, car une fois dans la carrière des armes, aucun obstacle n'empêche de la parcourir. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir les noms des généraux distingués dans l'histoire militaire de Russie, on y trouvera autant de plébéiens ou de bas-officiers parvenus par leur mérite, que dans tout autre pays. Les serfs ne parviennent pas, mais c'est qu'ils ne savent rien; avec de l'instruction, ils seraient susceptibles d'avancement: il y avait aussi à Rome et à Sparte des esclaves et des ilotes qui étaient privés de tous droits.

La force de l'armée russe en 1792, ne s'élevait pas à plus de 200 mille hommes, dont la moitié habituellement employée aux lignes du Caucase, en Finlande et sur le Pruth; on ne pouvait disposer que du surplus pour les guerres à l'occident.

La milice cosaque n'était pas comprise dans ce nombre. Ce peuple pasteur, qui commence à cul-

tiver et à se fixer dans quelques villes, a fait assez de bruit en Europe pour nous dispenser de nous étendre beaucoup sur les troupes qu'il fournit. Je dirai seulement qu'elles se composent d'hommes vifs et intelligens, et non point d'un amas de vagabonds comme on le croit; le plus grand nombre possède des troupeaux et vit dans l'aisance, aujourd'hui surtout que de très-belles laines se tirent des plaines du Don et de la Crimée, et que le commerce de ces provinces augmente leurs débouchés. S'ils marchent à la guerre, c'est moins par goût, que pour acquitter un devoir envers le Souverain et l'Etat; ils se montent et s'équipent à leurs frais; le gouvernement ne leur donne absolument rien que l'ordre de monter à cheval: de là le penchant qu'ils ont au butin, et qui est assez commun à toutes les troupes irrégulières. Tant qu'ils furent en petit nombre et mal dirigés, ils ont fait plus de bruit que de besogne; mais conduits aujourd'hui par l'élite de la noblesse et les officiers les plus zélés, tels que les Orlof, les Lapuckin, les Kudaschof, les Benkendorf, ils sont devenus d'excellens soldats, infatigables, adroits, intelligens, doués surtout d'un coup-d'œil parfait pour saisir un point faible et mal gardé, et s'y précipiter avec une vivacité inconcevable. Aucune troupe n'est plus redoutable pour harceler l'ennemi en retraite, pour inquiéter ses communications, enlever ses convois, gêner ses mouvemens,

entraver de mille manières ses opérations; c'est le fléau des généraux en chef, dont ils mettent souvent en défaut les combinaisons les plus sages et les plus méthodiques. On a voulu leur donner de l'artillerie, ils se sont faits canonniers; on a cherché à les utiliser à pied dans des coups de vigueur, ils ont monté à l'assaut d'Ismaël la pique à la main. Il y a au reste un certain nombre de cosaques réguliers, qu'il ne faut pas confondre avec la levée en masse faite dans les derniers temps, ni avec ces bandes insignifiantes de Tartares, Kalmucks et Baschkirs.

Les cosaques qui ont fait la guerre du Caucase forment surtout une excellente cavalerie qui ne le cède à aucune au monde, si ce n'est aux Tschirkis et aux Kabardiens, leurs redoutables adversaires; troupes dont les Européens peuvent se faire une idée en se rappelant les Mamelucks (1). Mais je m'aperçois qu'entraîné par mon

(1) Depuis 30 ans, la Russie est en guerre avec les Tschirkis, quoiqu'ils soient habitans de provinces soumises à sa domination; on y a perdu un nombre considérable d'hommes, sans faire pour ainsi dire de prisonniers; ils se tuent plutôt que de se rendre, et leurs femmes même se détruisent plutôt que de tomber dans les mains de leurs ennemis. Ils ont des chevaux qui grimpent les rochers comme des chevreuils; tout leur bonheur consiste à posséder un beau cheval, une masse d'armes, une carabine et une cotte de maille, qui sont ordinairement du plus grand prix; c'est la cavalerie légère la plus redoutable qui existe.

sujet, je m'étends beaucoup trop sur une armée qui n'a pris qu'une part indirecte à ces premières campagnes, et dont je me trouve plus à même de retracer l'état actuel que celui de 1792.

PIÈCES JUSTIFICATIVES (1).

N° 1.

Entrevue de Mantoue au mois de mai 1791. — *Projet communiqué au comte d'Artois par l'empereur Léopold.*

« L'EMPEREUR fera filer 35 mille hommes sur la frontière de la Flandre et du Hainault; à la même époque, » les troupes des Cercles se porteront au nombre de 15 » mille hommes au moins, sur l'Alsace. Les Suisses, » en même nombre, se présenteront sur la frontière » du Lyonnais et de la Franche-Comté. Le roi de Sardaigne, sur celle du Dauphiné, avec 15 mille hommes. » L'Espagne a déjà rassemblé 12 mille hommes dans » la Catalogne, et portera à 20 mille, les troupes qui » menaceront les provinces méridionales. Tous ces » différens corps formeront une masse de 100 mille » hommes ou environ, qui se portera en 5 colonnes,

(1) Quoique ces pièces aient été publiées, on ne les trouvera pas déplacées ici; les militaires pour qui ce livre est destiné, ne pouvant recourir à tous les ouvrages existans. D'ailleurs il nous a paru utile de rassembler tout ce qui peut fixer l'opinion sur l'origine de la guerre.

» sur chacune des frontières auxquelles ces différens » états correspondent. A ces armées, se joindront des » régimens restés fidèles, des volontaires armés dont » on est sûr, et tous les mécontens des provinces.

» L'Empereur est assuré des bonnes dispositions du » roi de Prusse, et Sa Majesté impériale s'est chargée » elle-même de la correspondance directe avec la cour » de Berlin. Le roi d'Angleterre, en sa qualité d'élec- » teur de Hanovre, désire aussi d'entrer dans la coali- » tion, qu'il faudra tenir très-secrète, jusqu'au moment » de l'explosion ; c'est pourquoi on fera en sorte d'em- » pêcher toute insurrection partielle dans l'intérieur.

» Tout étant ainsi disposé pour la fin de juillet, la » protestation de la maison de Bourbon paraîtra : elle » sera signée du roi d'Espagne, du roi de Naples, de » l'infant de Parme, et des princes du sang qui sont » libres. Le manifeste des puissances paraîtra immédia- » tement après.

» Quoique l'Empereur soit l'ame et le chef de l'en- » treprise, il serait peut-être dangereux pour la Reine, » qu'il parût en être le premier mobile ; et on ne man- » querait pas d'attribuer à la maison d'Autriche, ce » plan que l'assemblée s'efforcera de faire paraître » odieux au peuple.

» L'Empereur écrit au roi d'Espagne de hâter ses » préparatifs, et l'exhorte à signer sans délai la protes- » tation de la maison de Bourbon. Le roi et la reine de » Naples, qui la connaissent, n'attendent que la signa- » ture de l'Espagne, pour donner la leur.

» Les dispositions du roi de Sardaigne sont excel- » lentes. Il n'attend que le signal de l'Empereur. La

» diète de Ratisbonne, qui a reçu le décret de commission, va prendre ses dernières résolutions.

» On compte beaucoup sur la neutralité de l'Angleterre. Tout étant ainsi combiné avec les puissances, on doit regarder ce plan comme arrêté, et prendre garde qu'il ne soit contrarié par des idées disparates; c'est pourquoi Leurs Majestés doivent éviter avec grand soin, de diviser la confiance et de multiplier les entremises, ayant déjà éprouvé que cette manière d'agir ne servirait qu'à nuire, retarder et embarrasser.

» Les parlemens sont nécessaires pour le rétablissement des formes. On continuera, en conséquence, d'entretenir une correspondance suivie avec plusieurs membres dispersés des cours souveraines, pour pouvoir les rassembler aisément quand il en sera temps.

» Quoique l'on ait désiré, jusqu'à présent, que Leurs Majestés pussent elles-mêmes se procurer leur liberté, la situation présente engage à les supplier très-instamment de n'y plus songer. Leur position est bien différente de ce qu'elle était avant le 18 avril, avant que le Roi eût été forcé d'aller à l'assemblée et de faire écrire la lettre aux ambassadeurs. L'unique objet dont Leurs Majestés doivent s'occuper, est d'employer tous les moyens possibles à augmenter leur popularité, pour en tirer parti, quand le moment sera venu, et de manière que le peuple effrayé à l'approche des armées étrangères, ne voie son salut que dans la médiation du Roi, et dans sa soumission à l'autorité de Sa Majesté. Telle est l'opinion de l'Empereur. Il attache uniquement à ce plan de conduite, le succès des me-

» sures qu'il a adoptées, et il demande surtout qu'on » éloigne toute autre idée. Ce qui arriverait à Leurs » Majestés, si, dans leur fuite, elles ne pouvaient » échapper à une surveillance barbare, le fait frémir » d'horreur. L'Empereur, croit que la sauve-garde la » plus sûre pour Leurs Majestés, est le mouvement des » armées des puissances, précédé par des manifestes » menaçans. »

N° 2.

Déclaration de Pilnitz.

« Leurs Majestés, l'Empereur et le roi de Prusse, » ayant entendu les désirs et les représentations de » *Monsieur*, frère du roi de France, et de son altesse » le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles » regardent la situation où se trouve actuellement le » roi de France, comme un intérêt commun à tous les » souverains de l'Europe. Ils espèrent que cet intérêt » ne peut manquer d'être reconnu par les puissances » dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence » elles ne refuseront pas d'employer conjointement » avec leurs susdites Majestés, les moyens les plus effi- » caces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi » de France en état d'affermir dans la plus grande » liberté, les bases d'un gouvernement monarchique, » également convenable aux droits des souverains, et » au bien-être de la nation Française. *Alors et dans ce* » *cas,* leurs susdites Majestés, l'Empereur et le roi de

» Prusse, sont résolues d'agir promptement, d'un » mutuel accord, avec les forces nécessaires pour ob- » tenir le but proposé en commun. En attendant, elles » donneront à leurs troupes, les ordres convenables » pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

» Donné à Pilnitz, le 27 d'août 1791.

» *Signé*, LÉOPOLD-FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

On a prétendu qu'il fut encore signé le 26 août six articles secrets, dont nous allons donner le sommaire, en laissant au temps à dévoiler le secret qui plane encore sur l'histoire de ces négociations.

« Les deux puissances se concerteront, est-il dit, » pour prendre les mesures les plus efficaces, pour le » maintien des traités qui subsistent avec la France, » et pour les représentations à faire à la nation Fran- » çaise; elles inviteront tout l'Empire à concourir à » ces mesures, en cas que des représentations amicales » restassent sans effet. (Art. 1.)

» On s'entendra avec la cour de Pétersbourg, pour » assurer à l'électeur de Saxe le trône de Pologne. » (Art. 2.)

» Elles s'entendront entre elles, et avec les autres » intéressés, pour faire quelques échanges de terri- » toire, en observant l'ordre prescrit par la constitution » germanique. (Art. 3.)

» Elles se concerteront pour la diminution respective » de leurs armées, dès que leurs rapports avec d'autres » puissances étrangères le permettront. (Art. 4.)

» Le roi de Prusse promet, à l'archiduc François,

» sa voix pour son élection, comme roi des Romains;
» il ne s'opposera pas à ce qu'il soit pourvu, d'une
» manière conforme à la constitution germanique, à
» l'établissement de l'un ou de l'autre des Archiducs.
» (Art. 5.)

» L'Empereur s'emploiera pour faire avoir au roi de
» Prusse, les villes de Dantzig et de Thorn; le roi de
» Prusse interviendra auprès des puissances maritimes,
» pour qu'elles accèdent aux modifications désirées dans
» la convention de La Haye, du 10 décembre 1790.
» (Art. 6.)

N° 3.

Pièces relatives à l'acceptation de la constitution par le Roi, et à la protestation des princes.

Le Roi signifia le 13 septembre, à l'assemblée nationale, qu'il avait accepté la constitution, sa lettre est un modèle de raison et de sagesse.

Il donna la même communication à toutes les cours. Les princes avant d'être informés de ces événemens, adressèrent de Coblentz, au Roi, une protestation qui semble rédigée dans l'intention de l'en empêcher.

Nous présenterons ici un extrait de cet acte mémorable; le lecteur appréciera s'il est sans réplique, et si les vues de politique extérieure qu'il renferme, sont plus saines que celles des meneurs de l'assemblée.

Lettre des Princes au Roi.

Lorsque l'assemblée, qui vous doit l'existence, et qui ne l'a fait servir qu'à la destruction de votre pouvoir,

se croit au moment de consommer sa coupable entreprise; lorsqu'à l'indignité de vous tenir captif au milieu de votre capitale, elle ajoute la perfidie de vouloir que vous dégradiez votre trône de votre propre main; lorsqu'elle ose enfin vous présenter l'option, ou de souscrire des décrets qui feraient le malheur de vos peuples, ou de cesser d'être Roi. Nous nous empressons d'apprendre à Votre Majesté que les puissances dont nous avons réclamé pour elle le secours, sont déterminées à y employer leurs forces, et que l'Empereur et le roi de Prusse viennent d'en contracter l'engagement mutuel. Le sage *Léopold*, aussitôt après avoir assuré la tranquillité de ses états et amené celle de l'Europe, a signé cet engagement à Pilnitz, le 29 du mois dernier, conjointement avec le digne successeur du grand Frédéric; ils en ont remis l'original entre nos mains; et pour le faire parvenir à votre connaissance, nous le ferons imprimer à la suite de cette lettre, la publicité étant aujourd'hui la seule voie de communication dont vos cruels oppresseurs n'aient pu nous priver.

Les autres cours sont dans les mêmes dispositions que celles de Vienne et Berlin. Les princes et états de l'Empire ont déjà protesté, dans des actes authentiques, contre les lésions faites à des droits qu'ils ont résolu de soutenir avec vigueur. Vous ne sauriez douter, Sire, du vif intérêt que les rois Bourbons prennent à votre situation; leurs Majestés catholique et sicilienne en ont donné des témoignages non équivoques. Les généreux sentimens du roi de Sardaigne, notre beau-père, ne peuvent pas être incertains. Vous avez droit de compter sur ceux des Suisses, les bons et anciens amis de la

France. Jusques dans le fond du Nord, un Roi magnanime veut aussi contribuer à rétablir votre autorité; et l'immortelle Catherine, à qui aucun genre de gloire n'est étranger, ne laissera pas échapper celle de défendre la cause des souverains.

Il n'est point à craindre que la nation britannique, trop généreuse pour contrarier ce qu'elle trouve juste, trop éclairée pour ne pas désirer ce qui intéresse sa propre tranquillité, veuille s'opposer aux vues de cette noble et irrésistible confédération.

Ainsi dans vos malheurs, Sire, vous avez la consolation de voir les puissances conspirées à les faire cesser, et votre fermeté dans le moment critique où vous êtes, aura pour appui l'Europe entière.

Ceux qui savent qu'on n'ébranle vos résolutions qu'en attaquant votre sensibilité, voudront sans doute vous faire envisager l'aide des puissances étrangères comme pouvant devenir funeste à vos sujets; ce qui n'est que vue auxiliaire, ils le travestiront en vue hostile, et vous peindront le royaume inondé de sang, déchiré dans toutes ses parties, menacé de démembremens. C'est ainsi, qu'après avoir toujours employé les plus fausses alarmes pour causer les maux les plus réels, ils veulent se servir encore du même moyen pour les perpétuer: c'est ainsi qu'ils espèrent faire supporter les fléaux de leur odieuse tyrannie, en faisant croire que tout ce qui la combat, conduit au plus dur esclavage.

Mais, Sire, les intentions des souverains qui vous donneront des secours, sont aussi droites, aussi pures que le zèle qui nous les a fait solliciter : elles n'ont rien d'effrayant ni pour l'état ni pour vos peuples. Ce n'est

point les attaquer, c'est leur rendre le plus signalé de tous les services, que de les arracher au despotisme des démagogues et aux calamités de l'anarchie. Vous vouliez assurer plus que jamais la liberté de vos sujets, quand des séditieux vous ont ravi la vôtre : ce que nous faisons pour parvenir à vous la rendre, avec la mesure d'autorité qui vous appartient légitimement, ne peut être suspect de volonté oppressive. C'est au contraire venger la liberté, que de réprimer la licence; c'est affranchir la nation, que de rétablir la force publique sans laquelle elle ne peut être libre. Ces principes, Sire, sont les vôtres ; le même esprit de modération et de bienfaisance qui caractérise toutes vos actions, sera la règle de notre conduite : il est l'ame de toutes nos démarches auprès des cours étrangères ; et dépositaires de témoignages positifs des vues aussi généreuses qu'équitables qui les animent, nous pouvons garantir qu'elles n'ont d'autre désir, que de vous remettre en possession du gouvernement de vos états, pour que vos peuples puissent jouir en paix des bienfaits que vous leur avez destinés. . . . .

. . . .

. . . .

Le plus sacré des devoirs, Sire, ainsi que le plus vif attachement nous portent à mettre sous vos yeux toutes ces conséquences dangereuses de la moindre apparence de faiblesse, en même temps que nous vous présentons la masse des forces imposantes, qui doit être la sauvegarde de votre fermeté.

Nous devons encore vous annoncer, et même nous jurons à vos pieds ; que si des motifs qu'il nous est im-

possible d'apercevoir, mais qui ne pourraient avoir pour principe que l'excès de la violence et une contrainte qui, pour être déguisée, n'en serait que plus cruelle, forçaient votre main de souscrire une acceptation que votre cœur rejette, que votre intérêt et celui de vos peuples repoussent, et que votre devoir de Roi vous interdit expressément, nous protesterions, à la face de toute la terre, et de la manière la plus solennelle, contre cet acte illusoire et tout ce qui pourrait en dépendre; nous démontrerions qu'il est nul par lui-même, nul par le défaut de liberté, nul par le vice radical de toutes les opérations de l'assemblée usurpatrice qui, n'étant pas assemblée d'états-généraux, n'est rien. Nous sommes fondés sur les droits de la nation entière, à rejeter des décrets diamétralement contraires à son vœu exprimé par l'unanimité de ses cahiers; et nous désavouerions pour elle, des mandataires infidèles, qui, en violant ses ordres et transgressant la mission qu'elle leur avait donnée, ont cessé d'être ses représentans; nous soutiendrions, ce qui est évident, qu'ayant agi contre leur titre, ils ont agi sans pouvoir, et que ce qu'ils n'ont pu faire légalement, ne peut être accepté validement.

Notre protestation signée avec nous, par tous les princes de votre sang, qui nous sont réunis, serait commune à toute la maison de Bourbon, à qui ses droits éventuels à la couronne imposent le devoir d'en défendre l'auguste dépôt. Nous protesterions pour vous-même, Sire, en protestant pour vos peuples, pour la religion, pour les maximes fondamentales de la monarchie, et pour tous les ordres de l'état.

Nous protesterions pour vous et en votre nom, contre

ce qui n'en aurait qu'une fausse empreinte. Votre voix étant étouffée par l'oppression, nous en serions les organes nécessaires, et nous exprimerions vos vrais sentimens, tels qu'ils sont consignés au serment de votre avènement au trône, tels qu'ils sont constatés par les actions de votre vie entière, tels qu'ils se sont montrés dans la déclaration que vous avez faite au premier moment que vous vous êtes cru libre. Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas en avoir d'autres, et votre volonté n'existe que dans les actes où elle respire librement.

Nous protesterions pour vos peuples, qui, dans leur délire, ne peuvent apercevoir combien ce fantôme de constitution nouvelle qu'on fait briller à leurs yeux, et aux pieds duquel on les a fait jurer vainement, leur deviendrait funeste. Lorsque ces peuples, ne connaissant plus ni chef légitime, ni leurs intérêts les plus chers, se laissant entraîner à leur perte ; lorsqu'aveuglés par de trompeuses promesses, ils ne voient pas qu'on les anime à détruire eux-mêmes les gages de leur sûreté, les soutiens de leur repos, les principes de leur substance et tous les liens de leur association civile, il faut en réclamer pour eux le rétablissement, il faut les sauver de leur propre frénésie.

Nous protesterions pour la religion de nos pères, qui est attaquée dans ses dogmes et dans son culte comme dans ses ministres ; et suppléant à l'impuissance où vous seriez de remplir vous-même en ce moment vos devoirs de fils aîné de l'église, nos prendrions, en votre nom, la défense de ses droits, nous nous opposerions à des spoliations qui tendent à l'avilir ; nous nous éleverions avec force contre des actes qui menacent le royaume des horreurs du schisme, et nous professerions hautement

notre attachement inaltérable aux règles ecclésiastiques admises dans l'état, desquelles vous avez juré de maintenir l'observation.

Nous protesterions pour les maximes fondamentales de la monarchie, dont il ne vous est pas permis, Sire, de vous départir; que la nation elle-même a déclarées inviolables, et qui seraient totalement renversées par les décrets qu'on vous présente, spécialement par ceux qui, en excluant le Roi de tout exercice du pouvoir législatif, abolissent la royauté même; par ceux qui en détruisent tous les soutiens, en supprimant tous les rangs intermédiaires; par ceux qui, en nivelant tous les états, anéantissent jusqu'au principe de l'obéissance; par ceux qui enlèvent au monarque les fonctions les plus essentielles du gouvernement monarchique, ou qui le rendent subordonné dans celles qu'ils lui laissent; par ceux enfin, qui ont armé le peuple, qui ont annullé la force publique, et qui, en confondant tous les pouvoirs, ont introduit en France la tyrannie populaire.

Nous protesterions pour tous les ordres de l'état, parce qu'indépendamment de la suppression intolérable et impossible, prononcée contre les deux premiers ordres, tous ont été lésés, vexés, dépouillés; et nous aurions à réclamer tout à-la-fois les droits du clergé qui n'a voulu montrer une ferme et généreuse résistance que pour les intérêts du ciel et les fonctions du saint ministère; les droits de la noblesse qui, plus sensible aux outrages faits au trône dont elle est l'appui, qu'à la persécution qu'elle éprouve, sacrifie tout pour manifester, par un zèle éclatant, qu'aucun obstacle ne peut empêcher un chevalier français de demeurer fidèle à son Roi, à sa patrie, à son honneur; les droits de la magistrature,

qui regrette beaucoup plus que la privation de son état, de se voir réduite à gémir en silence de l'abandon de la justice, de l'impunité des crimes, et de la violation des lois dont elle est essentiellement dépositaire; enfin, les droits des possesseurs quelconques, puisqu'il n'est point en France de propriété qui ait été respectée, point de citoyens honnêtes qui n'aient souffert.

Comment pourriez-vous, Sire, donner une approbation sincère et valide à la prétendue constitution qui a produit tant de maux?

Dépositaire usufruitier du trône que vous avez hérité de vos aïeux, vous ne pouvez ni en aliéner les droits primordiaux, ni détruire la base constitutive sur laquelle il est assis.

Défenseur né de la religion de vos états, vous ne pouvez pas consentir à ce qui tend à sa ruine, et abandonner ses ministres a l'opprobre.

Débiteur de la justice à vos sujets, vous ne pouvez pas renoncer à la fonction essentiellement royale de la leur faire rendre par des tribunaux légalement constitués, et d'en surveiller vous-même l'administration.

Protecteur des droits de tous les ordres, et des possessions de tous les particuliers, vous ne pouvez pas les laisser violer et anéantir par la plus arbitraire des oppressions.

Enfin, père de vos peuples, vous ne pouvez pas les livrer au désordre et à l'anarchie.

Si le crime qui vous obsède, et la violence qui vous lie les mains, ne vous permettent pas de remplir ces devoirs sacrés, ils n'en sont pas moins gravés dans votre cœur en traits ineffaçables, et nous accomplirions votre

volonté réelle, en suppléant, autant qu'il est en nous, à l'impossibilité où vous seriez de l'exercer.

Dussiez-vous même nous le défendre, et fussiez-vous forcé de vous dire libre en nous le défendant, ces défenses, évidemment contraires à vos sentimens, puisqu'elles le seraient au premier de vos devoirs; ces défenses, sorties du sein de votre captivité, qui ne cessera réellement que quand vos peuples seront rentrés dans le devoir, et vos troupes sous votre obéissance; ces défenses, qui ne pourraient avoir plus de valeur que tout ce que vous aviez fait avant votre sortie, et que vous avez désavoué ensuite; ces défenses enfin, qui seraient impreignées de la même nullité que l'acte approbatif contre lequel nous serions obligés de protester, ne pourraient certainement pas nous faire trahir notre devoir, sacrifier vos intérêts, et manquer à ce que la France aurait droit d'exiger de nous en pareille circonstance. Nous obéirions, Sire, à vos véritables commandemens, en résistant à des défenses extorquées, et nous serions sûrs de votre approbation, en suivant les lois de l'honneur. Notre parfaite soumission vous est trop connue pour que jamais elle vous paraisse douteuse. Puissions-nous être bientôt au moment heureux où, rétabli en pleine liberté, vous nous verrez voler dans vos bras, y renouveler l'hommage de notre obéissance, et en donner l'exemple à tous vos sujets!

Nous sommes, Sire, notre frère et seigneur, de Votre Majesté,

Les très-humbles et très-obéissans frères, serviteurs et sujets,

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

CHARLES-PHILIPPE.

N° 4.

Sommation aux Princes français et aux émigrés de rentrer en France. — Lettre du Roi aux Princes français, ses frères.

Paris, le 16 octobre 1791.

J'aurais cru que mes démarches auprès de vous, et l'acceptation que j'ai donnée à la constitution, suffiraient, sans un acte ultérieur de ma part, pour vous déterminer à rentrer dans le royaume, ou du moins à abandonner les projets dont vous paraissez être occupés. Votre conduite depuis ce temps, devant me faire croire que mes intentions réelles ne vous sont pas bien connues, j'ai cru devoir, à vous et à moi, de vous en donner l'assurance de ma propre main.

Lorsque j'ai accepté sans aucune modification, la nouvelle constitution du royaume, le vœu du peuple et le désir de la paix, m'ont principalement déterminé. J'ai cru qu'il était temps que les troubles de la France eussent un terme; et voyant qu'il était en mon pouvoir d'y concourir par mon acceptation, je n'ai pas balancé à la donner librement et volontairement. Ma résolution est invariable; si les nouvelles lois exigent des changemens, j'attendrai que le temps et la réflexion les sollicitent; je suis déterminé à n'en provoquer et à n'en souffrir aucun, par des moyens contraires à la tranquillité publique et à la loi que j'ai acceptée.

Je crois que les motifs qui m'ont déterminé, doivent avoir le même empire sur vous. Je vous invite donc à

suivre mon exemple. Si, comme je ne doute pas, le bonheur et la tranquillité de la France vous sont chers, vous n'hésiterez pas à concourir, par votre conduite, à les faire renaître. En faisant cesser les inquiétudes qui agitent les esprits, vous contribuerez au rétablissement de l'ordre, vous assurerez l'avantage aux opinions sages et modérées, et vous servirez efficacement le bien que votre éloignement, et les projets qu'on vous suppose, ne peuvent que contrarier.

Je donnerai mes soins à ce que tous les Français qui pourront rentrer dans le royaume, y jouissent paisiblement des droits que la loi leur reconnaît et leur assure. Ceux qui voudront me prouver leur attachement, ne balanceront pas. Je regarderai l'attention sérieuse que vous donnerez à ce que je vous marque, comme une grande preuve d'attachement envers votre frère, et de fidélité envers votre Roi, et je vous saurai gré toute ma vie de m'avoir épargné la nécessité d'agir en opposition avec vous, par la résolution invariable où je suis, de maintenir ce que j'ai annoncé.

Signé Louis.

N° 5.

Proclamation du Roi concernant les émigrations, du 14 octobre.

Le Roi, instruit qu'un grand nombre de Français quittent leur patrie et se retirent sur les terres étrangères, n'a pu voir sans en être vivement affecté, une

émigration aussi considérable; et quoique la loi permette à tous les Français la libre sortie du royaume, le Roi, dont la tendresse paternelle veille sans cesse pour l'intérêt général et pour tous les intérêts particuliers, doit éclairer ceux qui s'éloignent de leur patrie, sur leurs véritables devoirs et sur les regrets qu'ils se préparent. S'il en était parmi eux qui fussent séduits par l'idée qu'ils donnent peut-être au Roi une preuve de leur attachement, qu'ils soient détrompés, et qu'ils sachent que le Roi regardera comme ses vrais, ses seuls amis, ceux qui se réuniront à lui pour maintenir et faire respecter les lois, pour rétablir l'ordre et la paix dans le royaume, et pour y fixer tous les genres de prospérité auxquels la nature semble l'avoir destiné.

Lorsque le Roi a accepté la constitution, il a voulu faire cesser les discordes civiles, rétablir l'autorité des lois, et assurer avec elles tous les droits de la liberté et de la propriété. Il devait se flatter que tous les Français seconderaient ses desseins; cependant, c'est à cette même époque que les émigrations ont semblé se multiplier. Une foule de citoyens abandonnent leur pays et leur Roi, et vont porter chez les nations voisines, des richesses que sollicitent les besoins de leurs concitoyens. Ainsi, lorsque le Roi cherche à rappeler la paix et le bonheur qui la suit, c'est alors que l'on croit devoir l'abandonner, et lui refuser les secours qu'il a droit d'attendre de tous. Le Roi n'ignore pas que plusieurs citoyens, des propriétaires surtout, n'ont quitté leur pays que parce qu'ils n'ont pas trouvé dans l'autorité des lois la protection qui leur était due : son cœur a gémi de ces désordres. Ne doit-on rien pardonner aux circons-

tances ? Le Roi lui-même, n'a-t-il pas eu des chagrins ? et lorsqu'il les oublie pour ne s'occuper que du bonheur commun, n'a-t-il pas le droit d'attendre qu'on suive son exemple.

Comment l'empire des lois s'établirait-il, si tous les citoyens ne se réunissent pas auprès du chef de l'état ? Comment un ordre stable et permanent, peut-il s'établir et le calme renaître, si, par un rapprochement sincère, chacun ne contribue pas à faire cesser l'inquiétude générale ; comment, enfin, l'intérêt commun prendra-t-il la place des intérêts particuliers, si, au lieu d'étouffer l'esprit de parti, chacun tient à sa propre opinion, et préfère de s'exiler à céder à l'opinion commune ?

Quel sentiment vertueux, quel intérêt bien entendu peut donc motiver les émigrations ? L'esprit de parti qui a causé tous nos malheurs, n'est propre qu'à les prolonger.

Français qui avez abandonné votre patrie, revenez dans son sein : c'est-là qu'est le poste d'honneur, parce qu'il n'y a de véritable honneur qu'à servir son pays et à défendre les lois. Venez leur donner l'appui que tous les bons citoyens leur doivent ; elles vous rendront à leur tour ce calme et ce bonheur que vous chercheriez en vain sur une terre étrangère. Revenez donc, et que le cœur du Roi cesse d'être déchiré entre ses sentimens qui sont les mêmes pour tous, et les devoirs de la royauté qui l'attachent principalement à ceux qui suivent la loi. Tous doivent le seconder, lorsqu'il travaille pour le bonheur du peuple. Le Roi demande cette réunion pour soutenir ses efforts, pour être sa consolation la plus

chère ; il la demande pour le bonheur de tous. Pensez aux chagrins qu'une conduite opposée préparerait à votre Roi ; mettez quelque prix à les lui épargner, ils seraient pour lui les plus pénibles de tous.

Fait à Paris, au conseil d'état, le 14 octobre 1791.

Signé LOUIS.

Et plus bas : par le Roi, DE LESSART.

Pour copie conforme à l'original, écrit de la main du Roi.

Signé DE LESSART.

N° 6.

Rapport de M. de Montmorin sur les relations extérieures.

MESSIEURS,

Vous avez demandé à connaître l'état de nos relations avec les puissances étrangères. Sur le compte que j'en ai rendu au Roi, Sa Majesté, à qui seule est réservée, par la constitution, cette partie de l'administration du royaume, m'a ordonné de vous en faire connaître ce qui pourrait être nécessaire ou utile à la suite de vos travaux.

Nos relations officielles, avec les cabinets de l'Europe, étaient presque toutes interrompues depuis le mois de juin dernier. Il serait superflu d'en rappeler les causes, elles sont assez connues.

Je crois cependant devoir observer ici, que les puis-

sances étrangères ne connaissant que le Roi, nos ambassadeurs et envoyés accrédités auprès d'elles n'ayant de lettres de créance que du Roi, et ne pouvant être écoutés que lorsqu'ils parlent en son nom, l'interruption de toute communication officielle était une suite nécessaire de l'état de choses qui existait en France à l'époque dont je parle. Je ne prétends pas conclure de cette observation, qu'il n'existe de la part des puissances étrangères, aucune indisposition contre la France ; j'en conclus seulement que cette conduite, qu'on a voulu présenter comme une insulte à la nation française, n'était que conséquente aux principes reçus jusqu'à présent, et même admis par notre nouvelle constitution.

Immédiatement après avoir accepté l'acte constitutionnel, le Roi a notifié cet événement important de son règne à toutes les puissances. Je vais, Messieurs, vous faire lecture de la lettre de notification de Sa Majesté, et de la lettre circulaire que j'ai écrite, par son ordre, à tous nos ambassadeurs et ministres auprès des puissances étrangères.

Lettre de notification du Roi aux puissances étrangères, de son acceptation de l'acte constitutionnel.

L'assemblée nationale vient de me présenter l'acte constitutionnel qu'elle a décrété, et je me suis déterminé à l'accepter, parce que je dois le regarder comme le résultat des vœux de la grande majorité de la nation. Je m'empresse de faire part de cet événement à Votre

Majesté, connaissant l'intérêt qu'elle prend à la prospérité de la monarchie française, ainsi qu'à tout ce qui me concerne personnellement. Je prie Votre Majesté d'être bien persuadée que ce changement opéré dans la constitution française, ne change en rien mon désir de rendre de plus en plus inaltérables, les liens qui existent entre nous ainsi qu'entre nos nations respectives.

Circulaire aux ambassadeurs et ministres.

Je m'empresse de vous informer, Monsieur, que le Roi vient d'accepter l'acte constitutionnel qui lui a été présenté par l'assemblée nationale. La lettre ci-jointe a pour objet la notification de cet événement. Vous voudrez bien la remettre à.... dans la forme accoutumée.

Je vous adresse trois exemplaires de l'acte constitutionnel; vous voudrez bien en remettre un officiellement à... (le nom du ministre), en le priant de le présenter à... (le nom du souverain), vous ferez le même usage de la lettre que le Roi a adressée à l'assemblée nationale.

Les détails dans lesquels le Roi entre dans cette lettre, Monsieur, expliquent suffisamment les différens motifs qui ont déterminé son acceptation. Sa Majesté, comme elle l'a dit elle-même, est convaincue que le nouvel ordre de choses qui vient de s'établir, est conforme au vœu de la majeure partie de la nation; et ce vœu, elle n'a pas hésité à le prendre pour règle de sa conduite. Elle ne veut régner que pour le bonheur de la France; son bonheur personnel en est inséparable, et elle se complait dans la douce idée d'y avoir contribué, en

faisant le sacrifice d'une portion de son ancienne autorité, et en n'exerçant désormais d'autre empire que celui de la loi.

Telles sont, Monsieur, les considérations sur lesquelles vous vous appuyerez, si l'on entreprend de discuter avec vous les bases et le but de notre nouvelle constitution. Vous observerez que le Roi n'a jamais fait consister son bonheur dans l'exercice d'une autorité plus ou moins étendue. Sa Majesté sera au comble de ses vœux, si les restrictions mises à celle qu'elle a exercée jusqu'à présent, remplissent le but que l'assemblée nationale s'est proposé. D'ailleurs, les moyens de réparer les défauts que l'expérience fera apercevoir dans la constitution, ont été prévus; et il y a lieu d'espérer qu'ils pourront être employés, sans que le royaume soit exposé à de nouvelles secousses.

Il est, Monsieur, un point de la constitution qui doit fixer particulièrement l'attention de toutes les puissances de l'Europe; c'est la renonciation de la nation française à toute espèce de conquête. Les conséquences qui résultent de cette disposition sont si évidentes, que je m'abstiens d'en faire le commentaire. Elles seront senties par tous les amis de la tranquillité générale, qui désormais sera l'objet de notre système politique.

Je vais, Messieurs, vous faire connaître les réponses qui ont été faites à Sa Majesté, et la manière dont sa notification a été reçue dans les lieux dont la distance a permis que nous ayons des nouvelles.

Notes des réponses faites par les puissances étrangères.

Rome. Comme il n'y a personne d'accrédité à Rome, on s'est borné à envoyer à l'agent qui y réside sans caractère, la constitution et la lettre du Roi à l'assemblée, afin qu'il les fît connaître dans le public.

Vienne. La lettre de notification a été remise, le 16 de ce mois, à l'Empereur par M. Noailles, ambassadeur de France à Vienne, dans une audience particulière. Sa Majesté Impériale a répondu « qu'elle souhaitait la satisfaction du Roi et de la Reine; que tous les liens qui l'unissaient au Roi, la mettait dans le cas de désirer le maintien de la bonne intelligence avec la France; qu'elle supposait que les autres cours feraient comme elle, après avoir connu légalement les intentions du Roi. »

La lettre de l'Empereur, en réponse à celle du Roi, n'est pas encore arrivée; mais il est à présumer qu'elle ne tardera pas, et qu'elle contiendra à peu près les mêmes choses que Sa Majesté Impériale a dites à M. Noailles.

Espagne. Selon une dépêche adressée au chargé d'affaires de la cour de Madrid, et dont il m'a été remis une copie, M. le comte de Florida Blanca a eu ordre de déclarer à M. d'Urtubize, chargé des affaires de France, que le Roi catholique ne saurait se persuader que les lettres de notification du Roi très-chrétien aient été écrites avec une pleine liberté physique et morale de penser et d'agir; et que jusqu'à ce que Sa Majesté puisse se persuader, comme elle le désire bien

sincèrement, que le Roi, son cousin, jouisse réellement d'une pareille liberté, elle ne répondra pas à ses lettres ni à aucune autre chose où l'on prendra le nom royal dudit souverain.

« On a, ajoute-t-il, cherché à insinuer plusieurs fois que le Roi catholique désirait se persuader de la liberté du Roi, son cousin, en le voyant éloigné de Paris, et des personnes soupçonnées de lui faire violence. L'intention de Sa Majesté, poursuit M. de Florida Blanca, est que vous vous expliquiez dans le même sens avec M. Montmorin, afin de prévenir toute équivoque sur la manière de comprendre ce que mandera M. d'Urtubize. »

N. B. Le compte rendu par le chargé d'affaires est conforme à ce qui vient d'être rapporté. Il ajoute que M. Florida Blanca l'avait assuré que Sa Majesté était bien éloignée de vouloir troubler la tranquillité de la France.

Le Roi a pris toutes les mesures qu'il a jugées les plus propres à rétablir la communication avec le roi d'Espagne; Sa Majesté s'en est occupée personnellement, et elle attend avec confiance l'effet des moyens qu'elle a pris.

Angleterre. La réponse du roi d'Angleterre est du 6 octobre; elle porte ce qui suit:

« Nous avons reçu la lettre que vous nous avez adressée le 19 septembre. Nous y avons vu, avec le plus grand plaisir, les assurances de la continuation de votre désir de rendre de plus en plus inaltérables les liens qui existent entre nous, aussi bien que la justice que vous rendez à nos sentimens et au vif intérêt que nous ne cesserons jamais de prendre à tout ce qui vous

regarde personnellement, et au bonheur de votre maison et de vos sujets. »

Suède. Le chargé des affaires de France étant malade, a adressé au secrétaire d'état des affaires étrangères de Suède, la lettre de notification et les pièces qui y étaient jointes. Le paquet lui a été renvoyé, sous le prétexte que le Roi n'étant pas libre, on ne reconnaissait pas de mission de France. Cette nouvelle n'est arrivée qu'hier. Le Roi m'a donné l'ordre d'écrire au chargé d'affaires, et de lui prescrire d'insister de nouveau sur la réception de la lettre de notification, dans l'espérance que le roi de Suède, plus éclairé sur le véritable état des choses, aurait changé de résolution. Dans le cas contraire, Sa Majesté lui ordonne de quitter Stockholm sans prendre congé.

Suisse. Le chargé des affaires de France en Suisse est allé lui-même à Zurich, remettre au directoire de ce canton la lettre du Roi, par laquelle Sa Majesté notifie au corps helvétique son acceptation de l'acte constitutionnel. Il mande qu'elle y a été reçue avec autant de plaisir que d'empressement, et que le directoire va en donner, selon l'usage, communication à tous les états de la Suisse.

Genève. La république de Genève a témoigné, dans sa réponse au Roi, prendre le plus grand intérêt à l'événement que Sa Majesté, a bien voulu lui annoncer, protestant qu'elle mettrait toujours au rang de ses propres avantages, tout ce qui pourra procurer au Roi la plus grande satisfaction, et à la nation française la plus grande prospérité.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer

ici que nous avons eu à nous louer de cette république dans le cours de la révolution, sous tous les rapports d'un bon voisinage, et dans toutes les occasions où elle a pu nous rendre quelques services de ce genre.

Grisons. Vallais. Il est d'usage que la république des ligues-grises et celle du Vallais fassent part au corps helvétique des affaires importantes, et qui intéressent toute la confédération, avant de répondre aux puissances étrangères. On n'a donc encore aucune réponse de ces deux états.

Prusse. Après avoir accusé la réception de la lettre du Roi, le roi de Prusse ajoute : « la part que je prends à tout ce qui intéresse Votre Majesté, est telle qu'elle est en droit d'attendre de l'amitié sincère que je lui ai vouée. Ces mêmes sentimens peuvent lui être un sûr garant du parfait retour avec lequel je repondrai constamment à ceux dont elle a bien voulu me renouveler l'assurance dans cette occasion.

Tel est, Messieurs, l'effet qu'a produit jusqu'à ce moment l'acceptation de la constitution par Sa Majesté. Tout annonçait la réunion de la plus grande partie des puissances de l'Europe contre la France. L'intérêt qu'inspirait la situation du Roi en était le motif et le lien. Sa Majesté, en acceptant la constitution, et plus encore peut-être par ses soins paternels, a éloigné le danger qui nous menaçait; et je puis vous dire que *rien n'annonce en ce moment aucune entreprise à laquelle de grandes puissances prendraient quelque part.*

Je me livre, Messieurs, d'autant plus volontiers à la satisfaction de vous donner cette espérance, que je ne crains pas en remplissant ce devoir, de paraître cher-

cher l'occasion de me faire valoir. *Les démarches personnelles de Sa Majesté pouvaient seules avoir cet heureux effet; elles l'ont obtenu, et la reconnaissance lui en est due toute entière.*

Le Roi s'occupe, avec un intérêt peut-être plus particulier encore, du soin de ramener et de réunir dans un même esprit de paix et d'attachement à la patrie, tous les Français que les circonstances en ont éloignés. Ses vœux, ses démarches, soit publiques, soit particulières, tendent sans cesse à procurer ce rapprochement auquel son cœur est si intéressé pour le bonheur général et pour le sien propre. Mais, Messieurs, le Roi a besoin d'être aidé dans cet utile et vertueux dessein. De sages lois, le rétablissement de la tranquillité publique, la certitude de trouver la plus grande sûreté personnelle et une protection toujours efficace pour les propriétés; voilà les promesses dont le Roi doit accompagner ses exhortations pressantes aux Français absens de rentrer dans leur patrie. Ces moyens ne sont pas tous au pouvoir du Roi, et les écrits pervers qui l'outragent chaque jour et qui restent impunis, peuvent faire douter que l'autorité soit respectée, et que la confiance soit rétablie : les insinuations perfides et vraiment criminelles dont on se sert pour inspirer de la défiance sur les intentions de Sa Majesté, peuvent rendre douteuse, au-delà des frontières, cette paix au nom de laquelle elle invite tous les Français à se réunir. Ce n'est pas, je le sais, le véritable patriotisme qui cherche ainsi ou à décourager le Roi, ou à répandre des doutes sur la sincérité de ses intentions, puisque ceux que l'on regarde comme les ennemis de la constitution, tiennent

le même langage. Je sais que ce reproche ne doit être adressé qu'à ces hommes dont les troubles et les dissentions forment tout le patrimoine, et fondent toutes leurs espérances; et peut-être ces mêmes hommes ne cherchent-ils à répandre des inquiétudes dans le peuple, que dans la vue de le porter à des mouvemens capables de provoquer les événemens qu'ils affectent de prédire. Le vœu général est, sans doute, le retour de l'ordre, de la tranquillité et du respect dû aux pouvoirs constitués; mais cette vérité peut-elle être connue à de grandes distances, si des actes publics n'en offrent la preuve?

Au surplus, Messieurs, cette émigration qui est devenue une espèce de maladie, et dont, sans doute, il est à désirer de voir finir le cours, est plus affligeante qu'elle n'est inquiétante. Le Roi a fait cesser le motif qui pouvait lier les puissances étrangères à la cause des Français éloignés de leur patrie; et de ce moment, que pourraient tous leurs efforts, en supposant même qu'ils eussent le projet de les diriger contre elle?

Dans les provinces belgiques, on ne leur permet aucun rassemblement. Le gouvernement de Bruxelles a même, depuis peu, redoublé de précaution pour éviter tout ce qui pourrait donner prétexte à regarder comme hostile, l'hospitalité qu'il leur accorde.

A Coblentz où ils paraissent être en plus grand nombre, ils sont sans armes. Quelque part enfin qu'ils prissent une contenance véritablement hostile, le devoir du ministre des affaires étrangères serait d'en avertir le Roi; et, de concert avec les représentans de la nation, Sa Majesté prendrait les mesures nécessaires pour faire cesser, ou pour venger, contre ceux qui la

souffriraient, une agression qui serait alors caractérisée. Mais je le répète, Messieurs, nulle entreprise hostile, appuyée par des troupes de grandes puissances, ne paraît à craindre en ce moment; et je présume que c'est le seul objet sur lequel vous attendiez des éclaircissemens du ministre des affaires étrangères.

A côté de ces motifs de sécurité, je dois, Messieurs, vous en présenter, sinon d'inquiétude pour le moment, de dignes au moins d'une grande attention.

Je ne saurais vous dissimuler qu'il existe, de la part de presque toutes les puissances étrangères, une défiance extrême à l'égard de la France, et dont les Français, que le désir de s'instruire, ou leurs affaires conduisent dans les pays étrangers, éprouvent journellement les effets. Cette défiance est telle, que plusieurs cabinets de l'Europe avaient conçu l'idée de briser, par une ligue commune, tous les rapports des nations étrangères avec nous. Ce projet, impraticable sans doute, devait être repoussé par toutes les puissances commerçantes; mais il peut vous donner une idée de l'inquiétude qu'inspire aux nations étrangères toute communication avec nous. Il faut en chercher la cause et en calculer les effets.

Les rapports des nations supposent des égards et un respect mutuel pour leurs différentes formes de gouvernement. S'il en est une qui veuille changer sa constitution, elle doit se renfermer dans son territoire, et ne pas prétendre faire adopter aux autres les principes qu'elle a pris pour base de la sienne. C'est ainsi qu'on a vu l'Angleterre et la Hollande éprouver de grandes révolutions, et faire respecter la constitution qu'elles

s'étaient donnée, parce qu'elles respectaient elles-mêmes celle des autres. On nous accuse, au contraire, de chercher à propager nos principes, et à soulever les peuples contre les autorités qui les gouvernent. Je sais que ces accusations sont injustes, si on les fait porter sur la nation et le gouvernement; *mais il n'est que trop vrai que des individus, même des sociétés, ont cherché à établir dans cette vue, des correspondances chez des peuples voisins de nos frontières; il n'est que trop vrai, que presque tous les princes et presque tous les gouvernemens de l'Europe, sont périodiquement insultés dans les journaux incendiaires. Croyez, Messieurs, que ces journaux et ces libelles rendent odieux le nom français dans les pays étrangers.*

Les véritables ennemis de la constitution et de notre repos, ont grand soin de les y faire parvenir; et ce moyen est un de ceux qu'ils emploient avec le plus de succès contre nous. Lorsque dans plusieurs occasions qui ne deviennent malheureusement que trop fréquentes, j'ai porté des plaintes des vexations qu'avaient éprouvées des Français, ou même, lorsque j'ai voulu leur faciliter l'accès des lieux où leurs affaires les appelaient, on m'a répondu, en m'envoyant quelques exemplaires de ces journaux, et en me demandant si on pouvait prendre trop de précautions contre les individus d'une nation qui tolérait une pareille licence. Cet état de choses vous paraîtra, sans doute, Messieurs, mériter de fixer votre attention. Mon dessein n'est pas de vous donner pour le moment des inquiétudes que je n'éprouve pas moi-même; mais chacun de vous sentira que si la France se maintenait dans une position qui serait re-

gardée comme injurieuse à la plus grande partie des puissances de l'Europe, il serait impossible de ne pas prévoir des malheurs et pour nos relations commerciales, et même pour notre tranquillité.

Telle est, Messieurs, notre situation politique dans les rapports généraux avec les puissances étrangères. J'espère que vous approuverez les bornes dans lesquelles j'ai cru devoir me renfermer. Il est des détails qu'une assemblée nombreuse, et pour sa propre dignité, et pour l'intérêt public, ne doit pas demander au ministre des affaires étrangères. S'il parlait toujours en citoyen exempt de craintes, il inspirerait une confiance que quelquefois il ne partagerait pas, et s'il vous rapportait les détails journaliers de ses correspondances, il s'exposerait à provoquer une funeste défiance, sans aucune utilité pour la patrie.

Ces principes, Messieurs, ont toujours été la règle de ma conduite; et après avoir, peut-être avec quelque courage, employé, pendant deux années, tous mes soins à dissiper les alarmes qu'on ne répandait dans le public que pour l'agiter, j'ai eu la satisfaction de voir les événemens justifier ce que j'avais si constamment avancé. Il est d'ailleurs un thermomètre par lequel sans interroger le ministre des affaires étrangères, une grande nation peut connaître à chaque instant sa situation politique, ce thermomètre est l'état de ses finances, de son crédit public, de son armée, de sa marine et de sa tranquillité intérieure. Cet état est-il tel qu'on peut le désirer; la nation est respectée, son alliance est recherchée, ses droits sont maintenus. Cette vérité, Messieurs, ne vous échappera pas, et la France

jouira bientôt de toute la considération due, sans doute, à une grande nation, courageuse et libre, mais que cependant elle n'obtient que lorsqu'elle peut la commander. Je vous présente, Messieurs, ces réflexions sur les inconvéniens de demander trop de détails au ministre des affaires étrangères, avec d'autant plus de confiance, qu'elles ne peuvent avoir pour objet de rendre plus facile l'exercice d'une place que je vais cesser d'occuper. Dès le mois d'avril dernier, j'avais donné ma démission à Sa Majesté; mais la distance qui me séparait de celui qu'elle m'avait destiné pour successeur, me força de continuer mon travail jnsqu'à la réception de sa réponse, qui fut un refus. Depuis, je ne trouvai plus où placer ma démission; et l'espérance d'être encore de quelque utilité à la chose publique et au Roi, put seule me consoler de la nécessité de rester dans le ministère, au milieu des circonstances qui en rendaient les fonctions si pénibles pour moi. Aujourd'hui Sa Majesté a daigné agréer ma démission. Le rapport qu'elle m'a ordonné de vous faire est le dernier devoir que j'aie à remplir envers les représentans de la nation, comme ministre des affaires étrangères; et je me félicite, en terminant ma carrière ministérielle, de pouvoir vous donner l'espoir d'une paix que vous aiderez le Roi à maintenir et à consolider par la sagesse de vos décrets.

Note concernant les indemnités dues aux princes étrangers possessionnés en France.

Aussitôt que le décret du 28 décembre 1789, concernant l'indemnité à accorder aux princes étrangers pos-

sessionnés dans la ci-devant province d'Alsace, m'a été transmis, j'ai fait les démarches qui dépendaient de mon ministère pour en procurer l'exécution; j'ai, dans cette vue, invité toutes les parties intéressées à envoyer des fondés de pouvoirs à Paris; mais le décret dont il s'agit laissait des doutes sur les deux points suivans : il n'énonçait que les départemens du haut et bas Rhin, tandis que plusieurs princes avaient des possessions dans d'autres départemens. D'un autre côté, il n'était fait aucune mention de l'indemnité due pour la non-perception depuis le mois d'août 1789, des droits seigneuriaux et féodaux supprimés. Comme alors l'assemblée nationale était constituante, et comme les différens pouvoirs étaient encore indéterminés, j'ai cru devoir demander au comité diplomatique la solution des deux doutes que je viens d'énoncer. Il me l'a donnée, en m'observant que toutes les provinces étaient renfermées dans l'esprit du décret, et qu'il estimait que l'assemblée étendrait les indemnités sur les revenus abolis et non perçus.

C'est d'après ces bases que j'ai entamé des négociations avec les princes qui se sont montrés disposés à entrer en négociation; savoir : M. le duc de Deux-Ponts, M. le prince Maximilien, son frère, M. le duc de Wurtemberg et M. le prince de Lowenstein-Wertheim.

Les deux premiers ont demandé, comme une condition préliminaire, le remboursement des droits supprimés, non perçus depuis 1789; ils ont fourni des états à l'appui de cette demande; ces états ont été communiqués au comité diplomatique, pour avoir son avis.

Je lui ai communiqué également, et dans la même vue, le travail fait avec le plénipotentiaire de M. le duc de Wurtemberg, qui réclamait des indemnités, pour les droits supprimés dans deux terres situées dans le département du Haut-Rhin, et dans huit situées dans le département du Doubs.

Ces communications ont été faites au commencement du mois d'avril de cette année ; mais le comité, avant de donner son avis au fond, a jugé devoir provoquer un décret de l'assemblée nationale, sur les deux doutes que j'ai indiqués plus haut. Ce décret a été rendu le 19 juin de cette année ; ce n'est qu'à cette époque que les négociations suspendues, à la demande du comité, depuis le mois d'avril, ont pu être reprises. J'ai, en conséquence, pressé le comité de me donner son avis, tant sur la demande préliminaire de la maison de Deux-Ponts, que sur le travail préparatoire concernant M. le duc de Wurtemberg ; je lui ai observé de plus, qu'il serait convenable que j'eusse à ma disposition un million, pour faire face aux indemnités dues pour les revenus non perçus depuis le mois d'août 1789, sauf à rendre compte de l'emploi. Mes sollicitations sont demeurées sans effet, au moyen de quoi la négociation avec les princes palatins n'a pu avoir de suite.

Quant à celle avec M. le duc de Wurtemberg, elle a été suivie, malgré le silence du comité. Il a été ébauché un nouveau projet de convention ; ce projet a encore été communiqué au comité diplomatique ; il est également demeuré sans réponse de sa part, et la négociation n'a pu être terminée ; elle va être reprise, et j'ai lieu d'espérer que son résultat pourra incessamment être mis

sous les yeux de l'assemblée, M. le duc de Wurtemberg persistant dans l'intention de transiger.

Quant à M. le prince de Lowenstein-Wertheim, les points de l'indemnité qu'il a réclamée sont convenus et arrêtés, et ils seront incessamment portés à la connaissance de l'assemblée nationale. Je les avais adressés à M. le président de la dernière assemblée ; mais la multitude d'autres matières, et la briéveté du temps, ont été cause qu'ils n'ont pas été mis en délibération.

Le canton de Bâle a aussi réclamé des indemnités pour des dîmes et quelques droits utiles et honorifiques. Je suis tombé d'accord sur les bases avec le député que ce canton helvétique avait envoyé à Paris; j'en ai adressé la note au comité diplomatique, mais il ne me l'a point renvoyée ; ainsi je me suis trouvé dans l'impossibilité de terminer cet objet.

Le Prince-Evêque de Bâle, s'est aussi montré disposé à recevoir l'indemnité qui lui est due pour les dîmes qu'il possédait dans le département du Haut-Rhin ; mais les troubles survenus dans son pays, l'ont empêché jusqu'à présent d'envoyer un fondé de pouvoirs.

Tous les autres princes possessionnés dans la ci-devant province d'Alsace, ont décliné l'invitation du Roi, ils se sont adressés à l'Empereur et à l'Empire, pour être réintégrés dans leurs droits, tant utiles qu'honorifiques. La diète a accueilli leur demande ; elle a envoyé à la ratification de l'Empereur le conclusum qu'elle a pris à cet égard. Cette ratification n'a pas encore été donnée, mais il y a apparence qu'elle ne tardera pas à l'être ; et ce ne sera que par les démarches qui seront faites en conséquence, que nous pourrons connaître

les vues et les intentions du corps germanique, à l'égard de la France.

Messieurs! le Roi m'a autorisé à donner connaissance à l'assemblée nationale des réponses que Sa Majesté a reçues de diverses puissances, depuis celles que M. Montmorin a communiquées à l'assemblée. Je commencerai par la réponse de l'Empereur; cette réponse est en latin; mais la traduction que je vais vous lire est, je crois, fidèle.

Vienne, le 23 octobre 1791.

Très-sérénissime et très-puissant Prince, seigneur, notre très-cher frère, cousin et allié! L'ambassadeur de Votre Majesté, nous a remis les lettres par lesquelles elle nous notifie son acceptation de la nouvelle constitution qui lui a été présentée. Plus nous sommes étroitement unis par les liens du sang, de l'amitié, de l'alliance et du voisinage, plus nous avons à cœur la conservation de Votre Majesté et de sa famille royale, de même que la dignité de sa couronne et le salut de la monarchie française. Ainsi, nous désirons avec une affection sincère, que le parti que Votre Majesté a cru devoir prendre dans l'état actuel des choses, ait le succès qu'elle en attend; qu'il réponde à ses vœux pour la félicité publique, et en même temps que les causes qui sont communes aux Rois et aux Princes, et qui, par ce qui s'est passé dernièrement, ont donné lieu à de sinistres augures, cessent pour l'avenir, et que l'on prévienne la nécessité de prendre des précautions sérieuses contre leur retour.

Le grand-duc de Toscane, le roi de Sardaigne, le

roi de Pologne, le duc de Saxe-Gotha et la ville de Dantzig, écrivirent au Roi des lettres à-peu-près semblables.

L'électeur de Mayence a fait aussi une réponse; mais la copie qui en a été remise en même temps au ministre du Roi, ainsi que cela est d'usage, ayant mis Sa Majesté à portée de connaître que cette réponse contenait le renouvellement des protestations que l'Electeur avait déjà faites au commencement de cette année, Sa Majesté à pensé qu'ayant voulu simplement donner à ce prince, une marque d'égards en lui notifiant son acceptation de la constitution, il n'avait pas dû, dans une semblable circonstance, renouveler de pareilles protestations; en conséquence, Sa Majesté a jugé à propos de renvoyer la lettre à l'Electeur sans l'ouvrir.

Après avoir fait connaître à l'Assemblée nationale, la situation des choses, relativement à la notification de l'acceptation du Roi de l'acte constitutionnel, je dois lui faire part des mesures prises par le Roi, concernant les Français sortis du royaume. Les rassemblemens qu'ils ont formés, ont eu lieu principalement dans quatre points différens : dans les Pays-Bas autrichiens, à Coblentz, à Worms et à Ettenheim. Du moment où ils ont causé de l'inquiétude, le Roi s'est occupé des moyens de la faire cesser; le voisinage des Pays-Bas, a dû fixer plus particulièrement l'attention de Sa Majesté; et les rapports d'alliance, d'amitié et de parenté, qui règnent entre le Roi et l'Empereur, ont procuré à Sa Majesté la facilité d'exercer une influence dont on n'a pas tardé à ressentir les effets. Dès le mois de mars et le mois d'avril de cette année, l'Empereur a fait

donner les ordres les plus précis à cet égard; ces ordres ont été renouvelés par une ordonnance du mois d'août, qui défend toute espèce d'enrôlement, qui prescrit d'éloigner les réfugiés français qui s'en rendraient suspects, et généralement de veiller à ce qu'il ne soit rien donné ou fabriqué par les sujets autrichiens auxdits réfugiés ou à leurs gens qui pût servir à leur armement; enfin, de nouveaux ordres ont été donnés au mois d'octobre dernier, par le gouvernement des Pays-Bas, pour disperser les Français réunis en trop grand nombre à Ath et à Tournay, et pour leur enjoindre de se diviser, et de prendre leur asile dans plusieurs villes des Pays-Bas qui leur ont été indiquées.

La constitution de l'Empire, la position des lieux et la différence des relations, n'ont pas permis au Roi d'agir d'une manière aussi directe relativement aux autres lieux dans lesquels il s'est formé des rassemblemens; mais Sa Majesté, en remerciant l'Empereur du soin qu'il a pris de faire cesser tout ce qui pouvait nous causer de l'inquiétude, a demandé à ce prince d'interposer ses bons offices et son autorité, à l'effet d'assurer dans toute l'étendue de l'Empire le respect dû au droit des gens, ainsi qu'aux lois et aux traités qui garantissent la paix et la tranquillité générale. Indépendamment de cette démarche, le Roi a fait demander directement à l'électeur de Trèves de faire cesser les rassemblemens et les préparatifs qui existent dans ses états, et d'empêcher soigneusement qu'il ne s'en forme de nouveaux à l'avenir. Le Roi a adressé la même demande à l'électeur de Mayence, en sa qualité d'évêque de Worms; enfin, Sa Majesté a donné des ordres pour qu'en suivant les

formes constitutionnelles du corps germanique, il soit fait de toutes parts les déclarations et réquisitions nécessaires pour dissiper et pour prévenir toute espèce de rassemblemens, pour s'opposer aux enrôlemens, pour empêcher qu'il ne soit fourni des armes ou des munitions de guerre, pour faire cesser, en un mot, tout ce qui pourrait avoir l'apparence de projets hostiles. Sa Majesté veillera avec le plus grand soin à ce que ses ordres soient fidèlement exécutés; elle emploiera tous les moyens de confiance et d'autorité qui sont en son pouvoir; et comme elle aura partout à faire valoir l'exemple imposant du chef de l'Empire, elle espère que le succès de ses mesures répondra au désir qu'elle a de procurer efficacement la sûreté et la tranquillité de l'état.

N° 7.

Discours prononcé par Brissot, dans la séance du 29 *décembre* 1791.

Il est donc enfin arrivé, le moment où la France doit déployer aux yeux de l'Europe, le caractère d'une nation libre qui veut défendre et maintenir sa liberté; de grandes mesures doivent être prises, mais il faut les faire précéder d'une discussion calme et salutaire. Représentans du peuple français, organes de sa volonté, dépositaires de son bonheur, vous ne pouvez porter trop d'attention, trop de maturité dans l'examen de ces mesures; vous devez appeler toutes les lumières, vous devez vous en environner. C'est de l'or, c'est du sang des Français que vous allez disposer. *Vous allez juger*

la cause des Rois étrangers : montrez-vous dignes de cette auguste fonction, mettez-vous au-dessus d'eux, ou vous seriez au-dessous de la liberté. Vous aviez porté un décret contre les rebelles, le *veto* du Roi en a suspendu l'effet. Les ennemis de la révolution ont continué leurs menaces et leurs rassemblemens hostiles. Le pouvoir exécutif a continué son indulgence ; enfin vous avez adressé un message au Roi, pour dissiper ces rassemblemens. Le Roi est venu vous annoncer qu'il allait faire des déclarations aux princes étrangers qui favorisent les rebelles, et prendre les mesures militaires les plus propres à suppléer à ces déclarations, si elles ne sont point écoutées. Le ministre de la guerre vous a dit que trois armées composées de 150 mille hommes, seraient nécessaires ; il vous a demandé 20 millions pour les dépenses extraordinaires de cet armement. Voilà donc sur quoi nous avons à délibérer. Nous ne devons accorder ces fonds qu'autant que nous aurons reconnu que cette demande est juste, utile, indispensable. Le bon sens, la dignité du corps législatif, l'intérêt du peuple, tout vous démontre la nécessité de convaincre la nation de la bonne harmonie qui règne entre les deux pouvoirs. De l'exécution vigoureuse des mesures que le Roi prendra, va dépendre le salut de l'Empire. Le Roi seul a le droit de diriger les armées ; ce droit, c'est la constitution qui le lui donne ; mais souvenons-nous que le Roi n'est que le bras de l'Empire dont nous sommes la tête ; souvenons-nous que c'est à la tête à diriger le bras. Avant d'accorder la somme demandée par le ministre de la guerre, il faut examiner si nous avons besoin d'une force considérable

pour repousser les forces qui nous menacent, il faut avoir sous les yeux le tableau de notre situation politique. Si nous avions la certitude de ne rencontrer sur le champ de bataille que nos chevaliers errans, que les électeurs et quelques petits princes allemands, sans doute l'appareil d'une force imposante, serait extravagant, 20 mille hommes suffiraient pour balayer ces attroupemens de rebelles. Mais les émigrés ne peuvent-ils pas former une coalition avec les grandes puissances qui nous environnent ? Cette coalition ne mettra-t-elle pas dans le plus grand danger, ne renversera-t-elle pas notre constitution ? Voyons donc ce que nous avons à craindre des puissances étrangères ?

La révolution française a bouleversé toute la diplomatie : quoique les peuples ne soient pas libres encore, les rois sont forcés de compter leurs vœux pour quelque chose. *Les sentimens des Anglais ne sont plus douteux sur notre révolution, parce qu'ils y voient un point d'appui pour la stabilité de leur propre liberte. Il est probable que le gouvernement anglais n'osera jamais, quand il en aurait les moyens, attaquer la constitution française*; et cette probabilité se change en certitude, quand on considère les agitations du parlement, l'énormité de la dette publique, la triste situation des affaires de l'Inde.

Ce n'est ni dans la déclaration faite par le roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, ni dans sa lettre au roi des Français, en réponse à la notification qu'il lui a faite de son acceptation de la constitution, ni dans ses protestations amicales, que nous devons voir l'assu-

rance de la paix ; mais dans son intérêt. *La nation anglaise n'hésiterait pas entre un roi et la liberté, entre la paix dont elle a besoin, et une guerre qui la jetterait dans une ruine absolue.*

Que faut-il craindre de l'empereur d'Allemagne ? Dette augmentée, diminution d'impôts, insurrections fréquentes en Hongrie, haine invétérée des Pays-Bas contre la maison d'Autriche, tout lui présage à lui-même des dangers très-imminens. Dans presque toutes les possessions de l'Autriche, le peuple est fatigué de ce désir d'agrandissement dont il ne peut attendre que des malheurs; partout le soldat, dont les princes veulent faire l'ennemi du peuple, se souvient que c'est parmi le peuple que sont ses amis, ses parens, et ne veut plus se séparer de la cause du peuple (1).

L'Empereur n'a qu'une volonté faible ; il désire, il cherche ce qui est juste ; mais il manque de l'énergie nécessaire pour résister aux conseils astucieux et perfides des hommes ambitieux qui l'entourent. Les liens du sang, autant que la prudence, ont pu l'engager à affecter dans ses lettres des expressions amicales. L'Empereur n'a rien à gagner en nous attaquant, et au contraire il a tout à craindre. Les oscillations politiques du cabinet de Vienne, ne doivent pas nous faire redouter la guerre de la part de l'Empereur : comme prince, il

---

(1) Un an après, Brissot nommait ces mêmes soldats, lâches esclaves, satellites des tyrans; chaque ligne de ses discours est un exemple mémorable du terrible abus des phrases.

veut la paix; comme chef de l'Empire germanique, il a l'air de vouloir la guerre. Mais laissons-là la politique du cabinet de Vienne; que nous importe à nous la politique des cours, à nous qui voulons être libres, à nous qui ne voulons que défendre notre liberté, à nous qui en avons les moyens? La France veut la paix, elle ne craint point la guerre; elle ne cherche point de nouveaux alliés; elle a 25 millions de bras dévoués au soutien de sa cause; elle n'a pas besoin des autres.

Craindrions-nous la cour de Berlin plus que celle de Vienne? La conférence de Pilnitz empêche-t-elle l'existence de rivalités réelles, de rivalités nécessairement attachées à la conservation des plus chers intérêts qui règnent entre ces deux couronnes? ne savons-nous pas qu'une économie sévère est imposée au roi de Prusse, et que les extorsions, qu'exigerait une guerre nouvelle, auraient le double effet d'amener la ruine de son autorité intérieure, et d'affaiblir sa puissance extérieure, en ouvrant un trésor fécond à son rival? Le successeur de Frédéric, s'il a quelque prudence, craindra de ruiner pour toujours, en combattant contre nous, une armée qu'il ne rétablirait jamais; car assurément la mine ci-devant féconde de la désertion française, est pour jamais tarie. Dans les entrevues fréquentes dont la politique d'une grande nation aurait dû ne pas s'inquiéter autant, chacun trompe son fidèle allié. Vienne veut conserver le traité de 1756, Berlin veut le détruire. Les intérêts de ces deux cours sont tellement opposés, qu'ils ne peuvent jamais se confondre qu'en un seul point; toutes deux ont besoin de paix. On peut en conclure, qu'elles

ne feront pas la guerre, ou que la guerre qu'elles feraient dans cet état n'aurait rien de dangereux.

Que craindre du roi de Suède, qui se constitue banqueroutier en suspendant le paiement des dépenses de la guerre? En arrêtant les états-généraux, il annonce des inquiétudes qui devraient nous rassurer. Il redoute l'explosion des sentimens d'un peuple ami de la liberté, et qui doit être celui des Français. Il n'est pas impossible cependant que cherchant à marcher sur les traces de Gustave, son humeur chevaleresque le porte sérieusement à la défense de cette noblesse, mise par d'immortels décrets, au ban de l'empire de la philosophie et de la raison. S'il trouve à satisfaire les deux passions des rois, la gloire et l'argent, car les rois ne font jamais rien gratuitement pour autrui, il sera capable de tout tenter. N'a-t-il pas trahi, n'a-t-il pas trompé le peuple? n'a-t-il pas vendu aux Turcs, dans la guerre de Russie, la tranquillité, le bonheur du peuple? Son alliance avec la Russie, étonne; l'intérêt de l'Impératrice dans cette alliance n'est pas douteux; le danger auquel le roi de Suède s'expose, est certain : qu'importe; l'imprudence n'a pas de règles, et ce ne sont pas les démarches de l'étourderie qu'il faut juger d'après les calculs sévères de la raison.

Toute ligue a besoin d'un chef; mais à qui ce dangereux pouvoir sera-t-il déféré? pourra-t-il prendre enfin une résolution, ce conseil dont les délibérations seront sans cesse troublées par des défiances qui ne se dissiperont jamais? nous devrions être rassurés contre ces ligues composées d'intérêts discordans, quand même le bon sens ne démontrerait pas toute l'illusion des

espérances que nos ennemis en ont conçues. La Czarine fait un présent funeste à son ami le roi de Suède; les secours qu'elle lui présente sont pour lui la robe du centaure Nessus; par-là elle espère les rendre odieux aux Suédois eux-mêmes : car quel souverain est plus à charge à une nation que celui qui s'occupe des mouvemens d'un peuple éloigné, pour devenir un chef de parti, tandis que chez lui il a tant de malheureux à soulager, tant de travaux à entreprendre Le cabinet de Pétersbourg se prépare à reprendre l'ascendant; voilà l'explication probable des espérances données par cette cour aux princes émigrés. Ennemie du roi de Suède, elle a voulu le perdre. Catherine ne craint pas l'influence de notre révolution; mais sa politique remuante paraît chercher à mettre à profit nos querelles, et à faire de la France une pomme de discorde, pour exciter dans l'Europe des troubles, au milieu desquels elle pût reconquérir l'Empire de l'Orient. Quels que soient au surplus ses motifs, lorsqu'une insurrection la menace au-dedans de ses états, lorsque le génie de Potemkin peut lui faire craindre encore de perdre sa couronne, elle ne peut pas fournir aux émigrés de très-puissans secours. Le monstre dont on nous menace a trop de têtes; il ne peut vous faire aucun mal. Le guerrier dont l'épée sera teinte du sang d'un Français libre, sera un objet d'horreur et d'indignation.

Il n'est peut-être pas un seul gouvernement qui depuis la révolution française, n'ait cherché à adoucir le sort des peuples. Voyez l'Allemagne qui a fait plusieurs lois pour soulager la classe indigente, et qui n'oblige plus le cultivateur à semer ses grains pour les bêtes

fauves. Voyez l'Empereur, le roi de Danemarck, le roi de Suède, la Russie, ne chercher qu'à prévenir l'influence de la révolution française en rendant moins odieux le système féodal. Voyez la révolution qui vient de changer la face de la Pologne; là s'établit un nouveau foyer d'instruction qui propagera dans cette partie de l'Europe les principes de la liberté. Elle éclairera tous les hommes, et déjouera bientôt toutes les intrigues des tyrans. La Pologne est liée par un intérêt commun avec la France. On vend à Varsovie les starosties sur lesquelles on a hypothéqué un papier semblable à nos assignats. La Pologne a comme nous ses révoltés, ses criminels de lèse-nation. Mais plus heureuse que vous, elle n'est point arrêtée par un *veto* du pouvoir exécutif qui marche de front avec elle. Tandis que nous nous occupions de la révolution de Pologne, à Varsovie un membre de la diète disait : « Les Français généreux voleraient au secours des Polonais opprimés, s'ils savaient que le même sentiment de la liberté nous enflamme. Je manquerais à mon devoir, ajoutait-il, si je ne proposais à la diète de prier le Roi de déclarer aux Français qu'ayant le même intérêt à défendre, quoiqu'un immense intervalle nous sépare, la liberté nous rapprochera. » Oui sans doute, il se formera une sainte coalition entre les peuples, pour conjurer celle des tyrans. On cherche en vain sur la carte de l'Europe, quelle est la puissance que pourrait encore redouter la France.

Voyez le roi d'Espagne qui se refuse aussi à croire à la stabilité des choses en France. Ce Roi qui a une marine considérable sans matelots, des vaisseaux sans voiles; des mines, mais point d'argent; des colonies,

mais point de manufactures; des banques, mais point de crédit. Tel est encore l'état de la Hollande, si grande lorsqu'en son nom un simple bourgeois commandait à l'Europe, si petite aujourd'hui qu'elle n'a ni la force de renvoyer ses geoliers prussiens et allemands, ni le moyen de les payer. Ainsi nous n'avons rien à craindre d'un chef abandonné par les grands qui l'avaient servi, menacé du peuple qui est écrasé, d'un peuple ami de la liberté, et beaucoup plus éclairé qu'en 1788. Ce n'est point un pareil peuple qu'on armera facilement contre la liberté. La ligne de démarcation est maintenant tracée entre les sociétés et les gouvernans. Il n'est aucun peuple qui ne commence à reconnaître ses droits. En vain les plénipotentiaires de Pilnitz et de Ratisbonne s'agiteront-ils pour former un parti puissant contre la France; leurs intrigues seront déjouées; ils ne feront que constater leur impuissance; il faut de l'or pour avoir des soldats, il faut des soldats pour combattre, et un grand concert pour mener un grand nombre de soldats : Les peuples ne sont plus disposés à s'épuiser pour des nobles.

Il faut bien se garder de juger des idées et des projets des princes par la force et l'appareil dont ils sont entourés. Ces idées sont souvent confuses et toujours vacillantes. Les rois sont soumis aux fragilités de la nature humaine; la politique des peuples est au contraire plus constante. Loin de ressembler au manége qu'on appelle l'art des hommes d'état, elle est franche; les peuples ont toujours leur secret sur les lèvres; au contraire, le secret des cours ne cache souvent que la peur. Toutes les puissances qui vous menacent voient

bien que la paix propagera dans leurs états les principes de la révolution ; mais toutes savent aussi que la guerre y pourrait plus promptement inoculer ce qu'ils appellent *le mal de la liberté*. Que résulte-t-il de là? qu'aucune puissance considérable ne pourra nous attaquer; que quoique la Suède, la Russie, l'Espagne favorisent les princes émigrés, cependant elles ne se déclareront pas ouvertement contre nous. Mais s'ensuit-il que nous ne devions pas faire des préparatifs de guerre? Non sans doute, il faut montrer une grande force pour faire cesser la comédie que jouent les têtes couronnées. Il faut mettre fin aux terreurs dont ces hostilités nous environnent; aux désordres qu'elles favorisent dans l'intérieur du royaume. Enfin il faut faire respecter partout la constitution et le nom Français, et la liberté de nos concitoyens que leurs affaires appellent au-dehors, et la liberté universelle dont vous êtes les dépositaires.

Je le demande à la nation entière, quel est le citoyen qui, pour sauver sa vie, consentirait à quelque capitulation? Je ne vous parle pas du serment de fidélité que tous ont prêté à la constitution. Un serment n'est rien pour un lâche; mais celui qui sent profondément la dignité de son être, qui s'est élevé à la hauteur de l'homme, qui de cette hauteur a laissé tomber ses regards sur la tombe des despotes, qui leur a juré une guerre éternelle, cet homme-là est prêt à sacrifier sa vie plutôt que de rentrer sous le joug. S'il se trouve des princes étrangers qui veuillent faire la guerre, il faut les prévenir; car l'ennemi qu'on prévient est à moitié vaincu, ou bien ils ne voudront pas la guerre, et ils ne font que semblant; alors il faut les démasquer, en

constatant aux yeux de l'Europe, leur impuissance. Cet acte authentique d'un grand peuple, est le sceau qui doit conserver la révolution. Ainsi la guerre est nécessaire, la France doit l'entreprendre pour son honneur; elle serait en effet à jamais déshonorée si quelques milliers de rebelles pouvaient la porter à des capitulations sur les lois. La guerre est actuellement un bienfait national; et la seule calamité qu'il y ait à redouter, c'est de n'avoir pas la guerre, c'est de ne pouvoir pas faire cesser les maux qui résultent de l'audace des émigrés; lorsque vous ne prendrez pas des mesures vigoureuses, on vous amusera avec de vaines simulations. Telle est peut-être la défense que l'électeur de Trèves vous annonce avoir faite aux émigrés, et qui n'empêche pas qu'ils se rassemblent toujours : on croit vous amuser avec ces mensonges diplomatiques; mais vous exigerez, sans doute, l'entière dispersion des rebelles.

On a répandu que le pouvoir exécutif, qui aujourd'hui provoque lui-même la guerre, après avoir longtemps manifesté un système contraire, peut être suspecté d'avoir des desseins secrets; et qu'importe le motif qui le fait agir? La politique d'un grand peuple ne doit pas descendre à ces petites considérations; sa politique est franche et juste : méprisons ces hommes qui voudraient soumettre le sort de la nation aux délibérations de quelques comités secrets que nous avons trop honorés par nos inquiétudes. Défions-nous de ces négociateurs fripons et ignorans qui ne négocient rien; c'est l'intérêt seul de la nation qui conseille la guerre, parce que sa dignité, sa sûreté sont compromises. Je

vote donc cordialement, et pour la guerre et pour les vingt millions de fonds extraordinaires qui ont été demandés par le ministre de la guerre, à condition qu'on s'assurera de leur bon emploi.

Mais devons-nous nous borner à ces mesures? Je ne le crois pas : un peuple libre ne doit pas porter des demi-coups; il ne doit pas feindre de voir des amis dans des ennemis secrets ; lorsqu'il veut écraser de petits princes, il ne doit pas oublier les injures que de grandes puissances lui ont fait endurer. Quelles sont les puissances auxquelles vous devez faire des déclarations? vous avez entendu dans les rapports qui vous ont été faits par le ministre, les réponses qu'elles ont faites à la notification de la constitution française; toutes ont dû vous pénétrer de l'idée certaine que des gouvernemens ne voient pas de bon œil votre révolution; toutes contiennent des vœux pour la prospérité de la nation française, parce que ce mot présente un double sens, parce qu'il rappelle l'ancien ordre de choses, c'est-à-dire, un gouvernement absolu, qui partageait entre des ministres absolus, une autorité anarchique; toutes contiennent des vœux pour le Roi, sans aucun égard pour les représentans de la nation ; il n'est pas jusqu'aux petites républiques, qui n'aient pris auprès du Roi le langage de la bassesse et de la flatterie. On en serait étonné, si on ne savait que ce sont des aristocraties déguisées sous le nom de *république*, qui toujours inquiètes sur la stabilité de leur gouvernement, en ont placé la force dans l'appui des puissances étrangères.

Je veux croire cependant que nous n'avons rien à redouter de la part de l'Empereur; quoique sa mal-

veillance se soit manifestée par des lettres dans lesquelles il paraît nous menacer.

Léopold dit que la constitution ne lui paraît pas avoir été librement acceptée, et qu'il croit nécessaire de prendre des mesures pour prévenir des troubles semblables à ceux de notre révolution. Dans cette lettre, dont l'authenticité n'est pas contestée, il invite les Cercles à se tenir en armes et à se concerter pour maintenir la liberté du roi de France.

L'Empereur doit apprendre qu'il n'appartient à aucune puissance d'intervenir dans nos affaires, que la France saura d'elle-même maintenir la constitution. Il faut l'apprendre au roi de Suède, qui non-seulement a l'insolence de ne pas recevoir la lettre de notification du Roi, et de renvoyer notre chargé d'affaires, mais qui embrasse ouvertement le parti des rebelles; qui leur envoie des ambassadeurs, des approvisionnemens. La conduite du roi d'Espagne est moins extravagante; cependant il a répondu à l'envoyé de France qui lui présentait la lettre de notification du Roi, que le roi catholique ne pouvait se persuader que le roi de France eût accepté la constitution avec une pleine liberté physique et morale, que jusqu'à ce qu'il pût s'en convaincre, il ne répondrait pas à ses lettres de notification; cependant il a donné l'assurance qu'il ne songeait pas à troubler la tranquillité du royaume. Le ministre vous a dit qu'il avait donné des ordres au chargé d'affaires en Suède, pour qu'il insistât sur la remise du paquet, ou qu'il se retirât en cas de refus. Quant à la réponse du roi d'Espagne, il a dit que Sa Majesté s'en occupait et qu'il ne doutait pas du succès de ses

négociations amicales. En rendant justice à cette conduite du ministre, les amis de la majesté nationale regrettent de la voir prostituée à des affaires de famille. C'était au nom de la nation française que la notification de la constitution devait être faite; c'est en son nom qu'il fallait poursuivre la réparation de l'outrage qui lui a été fait, par le refus de recevoir cette notification; et, lorsque quelque puissance aurait fait une réponse insolente, il fallait la sentir et la repousser avec indignation. On ne s'est pas borné à insulter à la majesté de la nation française; la cour d'Espagne a exercé les vexations les plus inouies sur les Français voyageant et résidant en Espagne; et c'est par une suite de la protection qu'elle accorde aux complots de nos émigrés, que si elle n'a pas protégé le parti de nos insurgens à Saint-Domingue, elle n'a donné aucun secours, et qu'elle a violé ouvertement le traité qui l'y contraignait. Et ces injures n'ont été ni senties, ni repoussées par notre ministre! et il a gardé le même silence sur les insultes de la cour de Vienne!

La Russie protége manifestement le parti des rebelles; elle l'a prouvé, soit par son silence à la notification du Roi, soit en leur donnant des secours, soit en leur envoyant un accrédité. Il fallait se hâter de rappeler notre envoyé près cette cour, et de signifier congé à celui qui réside en France. On a toléré au contraire qu'il restât ici pour intriguer contre la révolution, pour que sa maison servît d'asile aux contre-révolutionnaires. Il fallait en remontrant à la cour de Madrid combien sa conduite était offensante pour la France, lui renvoyer son plénipotentiaire; il fallait lui rappeler

l'article 6 du traité des Pyrénées, l'article 23 du pacte de famille, qui lui prescrivent de regarder et de traiter la nation française comme la plus favorisée. Au mépris de ces traités, elle a accablé les Français résidant dans ses états, de vexations qui n'ont frappé sur les citoyens d'aucune autre nation ; elle les a condamnés à une expulsion qui équivaut à une déclaration de guerre. Il fallait rappeler à cette cour l'article 1er du même pacte de famille, qui exige des deux parties contractantes des secours mutuels. Exécute-t-elle ce traité, en refusant des secours à St.-Domingue, en soutenant les rebelles, en leur envoyant des agens accrédités, en envoyant un chargé d'affaires en Suisse, au moment où notre traité avec la république est sur le point d'expirer?

Il fallait observer à l'Empereur combien sa conduite équivoque devait déplaire à une nation franche et sincère ; que le prince Louis-Stanislas-Xavier en quittant la France s'était retiré à Mons ; que Bouillé était à Luxembourg, qu'il était sur les terres de l'Empereur et accueilli par ses agens, lorsque, par une déclaration rendue publique, il menaçait sa patrie ; qu'à cette même époque de l'évasion du Roi, l'abbaye d'Orval était royalement meublée ; que les fortifications de Luxembourg étaient garnies d'une nombreuse artillerie. On vous a dit que l'Empereur avait défendu tout rassemblement aux rebelles ; mais on ne vous a pas dit que cette défense restait sans exécution. On devait encore observer à Léopold qu'il favorisait évidemment les projets des émigrés, par les circulaires qu'il adressait aux princes de l'Empire. Il fallait lui rappeler le traité des Barrières, qui a fixé le nombre de troupes à main-

tenir dans le Brabant, à 30 mille hommes; il y en a dans ce moment plus de 48 mille. Il fallait lui rappeler l'article 3 du traité de 1756, qui porte: *que les parties contractantes traiteront de concert sur toutes les mesures propres à maintenir la paix, et se prêteront mutuellement leurs bons offices en cas d'invasion.* Il fallait lui demander si c'est pour exécuter ce traité qu'il n'a pas daigné employer auprès de l'électeur de Trèves, je ne dis pas ses ordres, mais son intervention. Que ne lui rappelle-t-on la cause qui l'oblige à fournir, en cas de guerre, un secours de 24 mille hommes? Mais il est vrai que la France saura bien défendre sa liberté, sans avoir besoin de secours étrangers.

Il fallait lui dire, en réponse aux chicanes qu'il faisait, à l'égard des réclamations des princes possessionnés en Alsace, que la souveraineté des peuples n'est pas liée par les traités des tyrans; qu'en parlant toujours de *Roi*, de *Sa Majesté*, et jamais de la nation, il s'est rendu plus que suspect d'encourager les espérances de nos émigrés. Ce langage aurait été digne des Romains, digne d'hommes libres; mais pouvait-on l'attendre de notre vieille diplomatie, d'un ministre long-temps nourri de ses préjugés (M. de Montmorin), d'un ministre qui n'a cessé de conserver dans leurs places, des envoyés dont la haine pour la révolution était connue, et qu'il ne remplaçait que par des agens également suspects; d'un ministre, qui sans cesse dénoncé à l'opinion publique, ne répondait qu'en accusant ses dénonciateurs d'être sans patrimoine, comme s'il n'était pas aussi des hommes qui n'ont pour patrimoine que la bassesse et la lâcheté, comme si Aristide

et Phocion n'avaient pas été sans patrimoine, et comme si l'athénien Ménade, qui a vendu sa patrie, n'avait pas été un des plus riches citoyens d'Athènes?

Devait-on attendre ce langage d'un ministre, dont la lettre de notification de la constitution française, ne parle ni de la nation, ni de la liberté, et dont la sécheresse indique assez la haine pour la révolution? Devait-on l'attendre d'un ministre qui est parti sans rendre ses comptes, et en demandant une loi pour la restriction de la presse, sous prétexte que cette liberté indéfinie tendait à indisposer contre nous les gouvernemens étrangers? *Ce n'est plus avec les gouvernemens que nous avons à traiter, mais avec les nations*, et nous saurons toujours respecter leurs droits. Les fondateurs de la liberté américaine ont obtenu nos hommages; qu'ils les imitent et nous leur éleverons des statues.

Des hommes à conceptions étroites, qui viennent prêcher contre la liberté de la presse, ignorent-ils qu'ils n'armeront plus les nations, pour se venger d'un paragraphe d'une gazette, et tenir pendant trente ans un malheureux gazetier dans une cage de fer? ignorent-ils que les peuples libres, tels que les Anglais et les Américains, maltraitent aussi les gouvernemens? Ils ne savent donc pas que la liberté de la presse est la base de la liberté politique; que toute atteinte qui y serait portée serait un crime; que si, sous prétexte des égards dûs aux gouvernemens étrangers, on pouvait capituler sur cette loi fondamentale, autant vaudrait-il capituler sur toutes les autres. Ce langage aurait peut-être été tenu auprès des gouvernemens étrangers, si les bureaux des affaires étrangères eussent été mieux composés; et à

qui appartenait-il de faire ce changement? au ministre, s'il n'avait voulu soustraire son département à l'influence de la révolution. Dans tous les actes, au contraire, qui sortent de ses bureaux, on ne voit que le nom du Roi; la nation semble ne pas exister. Dans le discours que le Roi a prononcé le 14 de ce mois dans l'assemblée, il annonce qu'il fait déclarer à l'électeur de Trèves, *qu'il le regarderait comme ennemi, s'il ne dispersait les rassemblemens.* J'aurais aimé à entendre dans la bouche d'un Roi constitutionnel une expression plus significative; qu'il eût dit: *la nation vous regardera comme ennemi;* car c'est le vœu de la nation que le Roi exprimait, puisque ce n'est que d'après ce vœu manifesté qu'il peut faire des préparatifs de guerre. Mais que peuvent penser de notre révolution les puissances étrangères, quand elles voient nos ministres jouer une comédie à la face même de la nation; lorsqu'elles ont vu le ministre des affaires étrangères vous cacher les secrets les plus importans, ou ne les révéler que lorsque l'opinion publique l'y avait contraint? A la place de ces communications franches et loyales, je ne vois en effet que des conférences mystérieuses, concertées à l'avance, et auxquelles on a préparé les journaux, pour lesquelles on commande les proclamations, on concerte les applaudissemens, les ajournemens, les motions d'impression, etc. etc.

Ah! s'ils pouvaient se pénétrer qu'au lieu de tant de réserve, ils gagneraient bien plus par la franchise s'ils se concertaient avec nous, s'ils ne nous harcelaient pas par des chicanes, s'ils ne prêchaient pas contre la liberté de la presse, lorsqu'ils en abusent eux-mêmes par des

proclamations incendiaires; s'ils ne nous parlaient pas toujours de la nécessité de l'ordre dans les finances, en même temps qu'ils ne nous rendent pas compte; de leur amour pour la révolution, en même temps qu'ils s'élèvent contre toutes les lois qui tendent à la protéger; en un mot, les affaires iraient bien mieux, si nous ne perdions pas tant de temps à défier les ministres d'être de bonne foi comme nous. Nous voterons la guerre avec eux, qu'ils votent avec nous le décret d'accusation. Nous entreprendrions la guerre pour punir les princes étrangers, et nous laisserions impunis les princes français! puisqu'il est en votre pouvoir seul de rendre cet hommage aux principes, essayez votre courage pour châtier enfin ces rebelles.

Les conclusions de Brissot furent : 1° que le comité de législation présenterait, dans huit jours, un projet de décret d'accusation contre les princes; 2° que le Roi serait chargé de rappeler les envoyés de France près des cours de Russie, de Suède, de Madrid et de Rome, et de congédier les ministres de ces cours; 3° que Sa Majesté réclamerait auprès de la cour d'Espagne l'exécution du traité des Pyrénées; et en conséquence, une réparation authentique des procédés injurieux de ce gouvernement, à l'égard de plusieurs français, et du refus de porter des secours dans la partie française de Saint-Domingue; 4° que le Roi réclamerait aussi auprès de l'Empereur l'exécution du traité du 1er mai 1756, et le requerrait en conséquence de réduire les troupes, dans le Brabant, au nombre fixé par les traités, et d'interposer non-seulement ses bons offices, mais ses forces auprès des princes de l'Empire,

pour défendre et empêcher tout rassemblement d'émigrés; 5° que le ministre des affaires étrangères serait tenu de communiquer toutes les nouvelles qui intéresseraient la sûreté de l'état, au comité diplomatique, qui serait chargé d'examiner les différens traités qui liaient la France avec les puissances étrangères, et d'indiquer les changemens qu'il convenait d'y faire.

Extrait du discours prononcé par Isnard, le 29 *novembre* 1791.

La voie des armes, a dit M. Isnard, est la seule qui nous reste contre des rebelles. Toute idée de capitulation serait un crime de lèse-patrie. Elevons-nous à toute la hauteur de notre mission. Parlons aux ministres, au Roi, à l'Europe, avec la fermeté qui nous convient. Disons à nos ministres, que jusqu'ici la nation n'est pas très-satisfaite de la conduite de chacun d'eux; que désormais ils n'ont à choisir qu'entre la reconnaissance publique et la vengeance des lois, et que par le mot *responsabilité* nous entendons la mort. Disons au Roi, que son intérêt est de défendre la constitution; que sa couronne tient à ce palladium sacré; qu'il ne règne que par le peuple et pour le peuple; que la nation est son *souverain*, et qu'il est *sujet* de la loi. Disons à l'Europe, que le peuple Français, s'il tire l'épée, en jettera le fourreau; qu'il n'ira le chercher que couronné des lauriers de la victoire, et que, si malgré sa puissance et son courage il succombait en défendant sa liberté, ses ennemis ne règneraient que sur des cadavres. Disons à l'Europe, que, si les cabinets engagent les rois dans

une guerre contre les peuples, nous engagerons les peuples dans une guerre contre les rois. Disons-lui que tous les combats que se livrent les peuples par ordre des despotes, ressemblent aux coups, que deux amis, excités par un instigateur perfide, se portent dans l'obscurité. Si la clarté du jour vient à paraître, ils jettent leurs armes, s'embrassent, et châtient celui qui les trompait : de même si, au moment que les armées ennemies lutteront avec les nôtres, le jour de la philosophie frappe les yeux, les peuples s'embrasseront à la face des tyrans détrônés, de la terre consolée et du ciel satisfait.

Extrait du discours prononcé par Brissot, le 17 *janvier* 1792.

« Le masque est enfin tombé ; votre ennemi véritable » est connu. L'ordre donné au général Bender vous » apprend son nom, c'est l'Empereur. Les électeurs n'é- » taient que ses prête-noms; les émigrans n'étaient » qu'un instrument dans sa main. Vous devez mainte- » nant mépriser les émigrans ; c'est à la haute-cour na- » tionale à venger la nation de la révolte de ces princes » mendians... Les électeurs ne sont pas plus dignes de » votre colère, la peur les fait prosterner à vos pieds... » Votre ennemi véritable, c'est l'Empereur... Il cherche » à vous attaquer ou à vous effrayer... Si vous devez » être attaqués, il vous convient de prévenir; si l'on » veut vous amuser, vous ne devez pas vous endormir; » si l'on ne tend qu'à vous forcer par la terreur à une » capitulation indigne de vous, il faut réaliser ce que » vous avez cent fois promis : la constitution ou la

» mort. La mort! elle n'est point à craindre, examinez
» votre position et celle de l'Empereur... Votre con-
» stitution est un anathème éternel aux trônes absolus.
» Tous les rois doivent donc haïr votre constitution;
» elle fait leur procès, elle prononce leur sentence, elle
» semble leur dire à chacun : *Demain tu ne seras plus,*
» *ou tu ne seras roi que par le peuple.* Cette vérité a
» retenti au cœur de Léopold; il cherche à en reculer
» le fatal moment... Non, ce n'est point la noblesse
» française qu'il veut rétablir... C'est son trône qu'il
» cherche à maintenir par une vaine ligue contre le
» torrent de l'esprit de liberté. Il en veut tarir la source,
» et la source est en France. Ah! s'il entendait mieux
» ses intérêts, s'il connaissait la force de la révolution
» actuelle, il renoncerait à de pareils moyens pour
» l'arrêter; il la préviendrait, en la naturalisant dou-
» cement chez lui. L'inoculer c'est lui ôter son venin.
» Il faut dire à l'Empereur : C'est notre constitution
» que vous avez en horreur, c'est elle que vous voulez
» détruire; ou renoncez à ce projet, ou préparez-vous à
» la guerre.... On vous dira peut-être pour excuser cette
» ligue, qu'elle n'a point la violence pour but, qu'on veut
» seulement, dans un congrès, corriger quelques vices
» de votre constitution. Mais ce congrès fût-il pacifique,
» serait encore un outrage sanglant à la nation fran-
» çaise. Anathème donc aux ambitieux qui, pour per-
» pétuer les troubles et leur influence, en ont conçu le
» projet! anathème aux puissances assez folles pour
» vouloir les protéger! eh! de quel droit l'Empereur
» veut-il intervenir dans nos démêlés?... Si nous ne
» devons obtenir que tergiversations, que des réponses

» équivoques; si ces réponses doivent nous engager
» dans une guerre de plume interminable, si cette guerre
» peut nous faire perdre un temps précieux pour la
» guerre, pour la bonne guerre, ne serions-nous pas
» insensés de préférer à cette dernière une négocia-
» tion infailliblement illusoire et funeste? Un peuple
» libre a rarement l'avantage dans les négociations
» de cabinet. Emploie-t-il des agens patriotes? ils sont
» trompés. Emploie-t-il des agens ministériels? il est
» trompé, il l'est surtout quand il est obligé d'employer
» des agens qui ne sont pas de son choix... Quand ils sont
» choisis par un pouvoir exécutif que la nature des choses
» rend un secret ennemi de la liberté. Un peuple libre
» ne fait bien ses affaires que par lui-même, ou par des
» agens exposés sans cesse à ses regards; et à la guerre,
» c'est la nation qui négocie, et la nation ne se laisse
» point tromper; à la guerre tout est public, tandis
» que tout est mystère et souvent fraude dans le cabinet.
» Quelle confiance le peuple Français peut-il avoir dans
» ces négociations, tant que la diplomatie ne sera pas
» populaire... Tant qu'elle sera une feuille de bénéfices
» entièrement réservée aux privilégiés, ou aux créatures
» de l'ancien régime?... On va se récrier contre ces
» défiances; eh! il s'agit du bien le plus précieux; la
» confiance a perdu presque tous les peuples libres...
» Mais d'ailleurs, quelle nécessité de négocier dans le
» moment actuel?... Pendant cette comédie politique,
» nos préparatifs militaires épuisent nos ressources; les
» inquiétudes renaissent, les agitations intérieures con-
» tinuent, les forces combinées s'assemblent, la saison
» favorable pour elles s'avance; les prétentions se mon-

» trent, la hauteur se déploie dans les offices, les menaces
» succèdent au ton mielleux; on s'offense, l'invasion
» suit, une guerre désastreuse éclate dans nos foyers
» mêmes, les mécontens se rallient bientôt aux dra-
» peaux étrangers, et la guerre civile se joint à la guerre
» étrangère. Telles sont les vues secrètes de vos ennemis;
» ils sont rois, et vous êtes peuple; ils sont despotes,
» et vous êtes libres: or, il n'y a point de capitulation
» sincère entre la tyrannie et la liberté... Je ne dirai donc
» pas à l'Empereur avec votre comité: *Voulez-vous*
» *vous engager à ne pas attaquer la France ni son*
» *indépendance;* mais je lui dirai: *Vous avez formé*
» *une ligue contre la France, je dois vous combattre;*
» et cette attaque immédiate est juste, nécessaire, com-
» mandée par les circonstances et par vos sermens; à
» moins que l'Empereur ne la prévienne dans un bref
» délai par une satisfaction qui vous ôte toute inquié-
» tude... Par quelle extravagance respecterions-nous un
» traité que l'Empereur a rompu tant de fois, et qui
» ne peut plus se concilier avec les principes de notre
» nouvelle constitution?... Elle défend impérieusement
» aux Français toute conquête, elle leur défend toute
» guerre offensive à moins que leur propre sûreté ne
» les y force; ils ne peuvent donc plus contracter, ni
» maintenir des traités offensifs avec aucune nation.....
» Les Français doivent être les frères de tous les
» hommes, de tous les peuples. Ils veulent être justes
» et bienveillans envers tous; se lier exclusivement avec
» tel ou tel peuple, s'engager à le défendre contre toute
» espèce d'attaque, c'est faire un traité d'inimitié
» éventuelle contre tel ou tel autre peuple, c'est violer
» le principe sacré de la fraternité universelle.

N° 10.

Extrait du discours prononcé par Fauchet le 17 *janvier* 1792.

« Les Français, après la conquête de la liberté, dit » l'abbé Fauchet, sont les alliés naturels de tous les » peuples libres. Les traités faits avec les despotes sont » nuls de droit, et ne peuvent être conservés de fait, » sans une conséquence destructive de notre révolu- » tion... Nous n'avons besoin ni d'ambassadeurs, ni de » consuls, ce sont des espions superbes; rien n'est » menteur comme eux; ils manœuvrent pour les » princes, et vendent le peuple. Rien n'est plutôt » violé que le traité des rois, c'est un commerce d'im- » postures aussi ancien que les trônes. La diplomatie » actuelle n'est autre chose que l'art de partager la » tyrannie. Dans un pays libre elle doit être remplacée » par la science du peuple. Disparaissez ténébreux fa- » bricateurs de chaînes, la liberté vous poursuit, vous » atteint, et vos yeux ne peuvent supporter sa lumière. » En faisant une alliance avec les peuples libres, nous » comptons les Anglais, les Anglo-Américains, les Po- » lonais, les Hollandais et les Suisses. Quand les autres » peuples voudront de notre alliance, ils n'auront » pour l'obtenir qu'à conquérir la liberté; en attendant, » s'ils sont paisibles, nous commercerons avec eux » comme avec de bons sauvages... Nous ne pouvons » plus être protégés que par la majesté de la nation, » et cette majesté ne réside pas dans quelques commis » de bureau... Passons-nous du pouvoir exécutif au

» dehors; il nous donnera assez d'affaires au dedans;
» ses négociations sont des trahisons, ses affidés sont des
» tyrans. Du moins dans l'intérieur, la force nationale
» est toujours prête à les contenir... Nous ne craindrons
» les brigandages ni des corsaires, ni des princes......
» Qu'ils s'avisent de nous molester; la masse nationale
» les écrasera.... Envoyez ici, tyrans imbécilles, tous
» vos esclaves, et voyez les se fondre comme un amas
» de glace sur une terre de feu... Point de guerre ag-
» gressive, la constitution jurée nous en fait la loi;
» mais la guerre aux princes qui favorisent les con-
» spirateurs sur nos frontières, la guerre à Léopold, qui
» machine la destruction de notre liberté. Repoussons
» les brigands... Nous n'avons rien à demander à tous
» ces despotes que de nous laisser en repos... Nos né-
» gociations sont nos canons, nos baïonnettes patrioti-
» ques et des millions d'hommes libres. »

N° 11.

Note du prince de Kaunitz.

« Le chancelier de cour et d'état, prince de *Kau-
» nitz-Rietberg*, ayant rendu compte à l'Empereur de
» la communication officielle faite par M. l'ambassadeur
» de *France*, d'une dépêche ostensible de M. *De Les-
» sart*, du 14 novembre dernier; il a été autorisé de
» s'expliquer, en retour, vis-à-vis de M. l'ambassa-
» deur, sur le contenu de cette dépêche, pour autant
» qu'il est de son ressort, avec cette franchise entière

» que Sa Majesté impériale croit devoir observer sur
» les objets, qui sont relatifs à la crise importante qu'é-
» prouve le royaume de *France*.

» Le chancelier de cour et d'état a donc l'honneur
» de lui communiquer de son côté, que Mgr. l'électeur
» de Trèves vient également de faire part à l'Empereur
» de la note, que le ministre de *France* à *Coblentz* avait
» été chargé de présenter, ainsi que de la réponse, que
» Son Altesse électorale a fait donner à cette note; que
» ce prince a fait connaître en même temps à Sa
» Majesté impériale, qu'*il avait adopté à l'égard des*
» *rassemblemens armés des émigrans et réfugiés*
» français, *et à l'égard des fournitures d'armes et mu-*
» *nitions de guerre, les mêmes principes et règlemens*
» *qui ont été mis en vigueur dans les Pays-Bas autri-*
» *chiens:* mais que, se répandant de vives inquiétudes
» parmi les sujets et dans les environs, que la tran-
» quillité de ses frontières et états pourrait être trou-
» blée par des incursions et violences, nonobstant
» cette sage mesure, Mgr. l'électeur a réclamé l'assis-
» tance de l'Empereur, pour le cas que l'événement
» réalisât ces inquiétudes.

» Que l'Empereur est parfaitement tranquille sur les
» intentions justes et modérées du Roi *très-chrétien*,
» et non moins convaincu du très-grand intérêt qu'a
» le gouvernement *français* à ne point provoquer tous
» les princes souverains étrangers par les voies de fait
» contre l'un d'entre eux; mais que l'expérience jour-
» nalière ne rassurant point assez sur la stabilité et
» la prépondérance des principes modérés en *France*,
» et sur la subordination des pouvoirs et surtout des

» provinces et municipalités, pour ne point devoir
» appréhender, que les voies de fait ci-dessus ne soient
» exercées malgré les intentions du Roi, et malgré
» les dangers des conséquences; Sa Majesté impé-
» riale se voit nécessitée, tant par une suite de
» son amitié pour l'électeur de *Trèves*, que par les
» considérations qu'elle doit à l'intérêt de l'*Allema-*
» *gne*, comme co-état, et à son propre intérêt comme
» voisin, d'enjoindre au maréchal de Bender, com-
» mandant général de ses troupes aux Pays-Bas, de
» porter aux états de Son Altesse électorale, les secours
» les plus prompts et les plus efficaces en cas qu'ils
» fussent violés par des incursions hostiles, ou immi-
» nemment menacés d'icelles.

» L'Empereur est trop sincèrement attaché à Sa Ma-
» jesté *très-chrétienne*, et prend trop de part au bien-
» être de la *France* et au repos général, pour ne pas
» vivement désirer d'éloigner cette extrémité et les
» suites infaillibles qu'elle entraînerait, tant de la part
» du chef et des états de l'*Empire germanique*, que des
» autres Souverains réunis en concert pour le maintien
» et la tranquillité publique, et pour *la sûreté et l'hon-*
» *neur des couronnes* : Et c'est par un effet de ce der-
» nier que le chancelier de cour et d'état, prince de
» Kaunitz-Rietberg, est chargé de s'en ouvrir sans
» rien dissimuler vis-à-vis M. l'ambassadeur de *France*,
» auquel il a d'ailleurs l'honneur de réitérer les assu-
» rances de la considération la plus distinguée. »

Vienne, le 21 décembre 1791.

Pour copie, DE LESSART.

N° 12.

Dépêche de M. De Lessart à M. de Noailles, communiquée confidentiellement.

Paris, le 21 janvier 1792.

Je vous ai déjà parlé, Monsieur, de la note officielle qui vous a été remise par M. le prince de Kaunitz, le 21 décembre : Je vous en reparlerai encore. Cette déclaration inattendue a causé dans le premier moment la plus grande agitation, parce que l'on a cru remarquer dans le langage de la cour de Vienne le ton de la menace. Pour justifier cette opinion, il faut tomber dans quelques détails.

C'est au mois de novembre que vous avez fait part au ministère autrichien de l'invitation formelle que le Roi venait de renouveler auprès de l'électeur de Trèves, pour obtenir de lui la dispersion des rassemblemens formés dans ses états; et c'est en même temps que vous avez demandé, au nom du Roi, que l'Empereur voulût bien interposer ses bons offices et son autorité, pour engager l'électeur à remplir cette note de justice. Les rassemblemens, les préparatifs hostiles, les formations de corps militaires étaient de la notoriété la plus incontestable; les démarches des émigrés pour susciter partout des ennemis à la France, n'étaient pas moins connues. La cour de Vienne, plus qu'aucune autre peut-être, en avait la preuve. Cependant, au lieu de déterminer l'électeur de Trèves à faire cesser cette cause de fermentation et d'inquiétude, on a paru indifférent à

Vienne à tous ces mouvemens, et on leur a donné par-là plus de force et d'importance.

Il était impossible que la nation vît avec la même indifférence l'aggression dont elle était menacée. L'assemblée nationale s'est adressée au Roi pour lui indiquer le vœu qui se manifestait de toutes parts, et pour l'inviter à prendre les précautions qu'exigeait la sûreté de l'état. C'est alors que l'électeur de Trèves, effrayé de cette démarche, a réclamé la protection de l'Empereur, et que sans aucune communication, sans aucuns éclaircissemens préalables, M. le prince Kaunitz vous a déclaré que l'Empereur avait donné ordre à M. le maréchal de Bender de marcher au secours de l'électeur de Trèves, s'il était attaqué.

Il est vrai que cet ordre paraît se rapporter à quelques violences, à quelques incursions commises par des municipalités, contre l'intention de la nation et du Roi; mais dans cette supposition même, des actes de cette nature n'auraient jamais dû être considérés que comme des voies de fait particulières, dont l'électeur pouvait aisément se défendre avec ses propres moyens, et qui, au surplus, étaient susceptibles d'un arrangement amiable, et n'exigeaient certainement pas que M. le maréchal de Bender se mît en mouvement pour les réprimer. Nous savons à la vérité, qu'en même temps que l'Empereur donnait cet ordre, il faisait dire à l'électeur de Trèves de se mettre en règle à l'égard des émigrés, et de suivre en tout l'exemple de ce qui s'était passé à leur égard dans les Pays-Bas. Nous savons également que c'était à l'accomplissement préalable de cette condition qu'étaient subordonnés les secours que le gé-

néral Bender devait porter à l'électeur, dans le cas d'une attaque ultérieure de notre part. Pourquoi cette disposition n'a-t-elle pas été exprimée dans la note qui vous a été remise ? Je n'ai pas besoin de vous dire combien l'exposé que l'électeur a fait à l'Empereur est dénué de vérité. Tout ce qu'il est obligé de faire pour se conformer à l'ordre qui est établi dans les Pays-Bas, dément les assertions qu'il s'était permises, et prouve d'une manière bien manifeste, l'état vraiment hostile dans lequel les émigrés se trouvent dans ses états.

Mais ce que je ne saurais passer sous silence, c'est le passage de la note officielle où l'électeur de Trèves articule qu'il est aisé de reconnaître que le Roi n'était pas libre lorsqu'il a souscrit l'office qui lui a été remis de la part de Sa Majesté. Cette manière de s'exprimer n'aurait pas dû faire obtenir si facilement à l'électeur de Trèves la protection qu'il réclamait.

Je passe, Monsieur, au dernier paragraphe du 21 décembre : c'est l'article qui, à la lecture, a fait naître le plus de réflexions, et a laissé de plus profondes impressions. Il y est dit que l'Empereur est trop sincèrement attaché à Sa Majesté très-chrétienne, et prend trop de part au bien-être de la France et au repos général, pour ne pas vivement désirer d'éloigner cette extrémité et les suites infaillibles qu'elle entraînerait, tant de la part du chef des états de l'Empire germanique, que de la part des autres souverains réunis en concert pour le maintien de la tranquillité publique, et pour la sûreté et l'honneur des couronnes.

1° On ne conçoit pas bien comment des voies de fait particulières, commises peut-être par quelques muni-

cipalités, devaient intéresser toute l'Europe, tandis, comme on l'a déjà observé, qu'avec un peu de bienveillance ces sortes d'événemens se terminent toujours à l'amiable.

2° On a été extrêmement frappé de ces expressions : *oes souverains réunis en concert pour le maintien de la tranquillité publique, et pour la sûreté et l'honneur des couronnes.* On a cru voir l'indice d'une ligue formée à l'insu de la France, et peut-être contre elle. On a été étonné que l'Empereur, beau-frère et allié du Roi, ne lui ait point fait part de ce concert formé entre les souverains de l'Europe, et à la tête duquel Sa Majesté impériale paraît être placée. Cette observation, Monsieur, me conduit naturellement à vous parler d'une inquiétude qui occupait déjà les esprits, et à laquelle les paroles que je viens de vous citer ont donné beaucoup de force. On craint qu'il n'existe, en effet, une espèce de ligue formée entre les principales puissances de l'Europe, dans la vue d'apporter quelque changement dans la constitution française. On prétend que ces puissances ont dessein de provoquer l'établissement d'un congrès où cet objet serait traité entre elles; enfin, on suppose que réunissant leurs forces et leurs moyens, elles voudraient contraindre le Roi et la nation à accepter les lois qu'elles auraient faites.

Je ne doute pas que les émigrés n'aient souvent présenté ce projet comme la chose du monde la plus pacifique et la plus facile à exécuter ; mais je ne saurais me persuader qu'il ait été si facilement accepté. Je ne peux croire surtout que l'Empereur, animé comme il l'est par des vues de sagesse et de justice, ait pu se prêter

à de semblables idées. Ce serait vainement que l'on entreprendrait de changer par la force des armes notre nouvelle constitution ; elle est devenue, pour la grande majorité de la nation, une espèce de religion qu'elle a embrassée avec enthousiasme, et qu'elle défendrait avec l'énergie qui appartient aux sentimens les plus exaltés.

Ceux qui voudraient entraîner les puissances étrangères à des mesures violentes, ne cessent de répéter que la France est pleine de mécontens, qui n'attendent que l'occasion pour se déclarer.

Il y a beaucoup de gens qui souffrent et qui se plaignent ; mais ce que je crois fermement, et ce qu'attesteront avec moi tous ceux qui connaissent les dispositions actuelles des esprits, c'est qu'au premier moment où la constitution serait attaquée, il n'y aurait plus qu'un seul parti, qu'un seul sentiment, qu'un seul intérêt, et la plupart des mécontens se réunissant à la cause commune, en deviendraient les plus ardens défenseurs.

En même temps qu'on parle des mécontens, on exagère l'indiscipline de notre armée, la pénurie de nos finances, nos troubles intérieurs ; en un mot, on nous représente comme étant dans une impuissance absolue. Je ne dissimule pas que nos embarras ne soient grands ; mais le fussent-ils davantage, on se tromperait beaucoup, si on croyait pouvoir dédaigner la France et la menacer sans inconvéniens.

Vous m'avez mandé plusieurs fois, Monsieur, qu'on était extrêmement frappé à Vienne du désordre apparent de notre administration, de l'insubordination des pouvoirs, du peu de respect que l'on témoignait quelque-

fois pour le Roi. Il faut considérer que nous sortons à peine d'une des plus grandes révolutions qui se soient jamais opérées ; que cette révolution, dans ce qui la caractérise essentiellement , s'étant d'abord faite avec une extrême rapidité, s'est ensuite prolongée par les divisions qui sont nées dans les différens partis, et par la lutte qui s'est établie entre les passions et les intérêts divers. Il était impossible que tant d'oppositions et tant d'effets, tant d'innovations et tant de secousses , ne laissassent pas après elles de longues agitations, et l'on a bien dû s'attendre que le retour de l'ordre ne pouvait être que le fruit du temps.

Quelle est au surplus la cause de cette fermentation intérieure dont la cour de Vienne paraît si blessée? c'est la consistance qu'ont pris les émigrés, ce sont leurs préparatifs, leurs projets, leurs menaces; c'est l'appui plus ou moins considérable qu'ils ont trouvé dans la plupart des cours de l'Europe. Il a été une époque sans doute, où leur cause qui paraissait liée à celle du Roi, a pu exciter l'intérêt des souverains, et plus particulièrement celui de l'Empereur; mais une fois que le Roi, par l'acceptation de la constitution , s'est mis à la tête du nouveau gouvernement, les émigrés n'ont plus dû intéresser que par leurs malheurs, et il a été facile de juger que leurs prétentions et leurs mouvemens, en donnant des espérances aux uns et des inquiétudes aux autres, entretiendraient le trouble dans le royaume, et finiraient peut-être par le répandre dans une grande partie de l'Europe. Voilà pourquoi l'office du 21 décembre, qui semblait annoncer l'intention de les protéger, a produit une sorte d'explosion, et a donné lieu

à tant de soupçons et de reproches : et sur qui tout cela retombe-t-il ? sur le Roi, parce que la malveillance cherche à persuader qu'il existe entre Sa Majesté impériale et le Roi une intimité parfaite ; que toutes les démarches sont concertées, et qu'ainsi c'est le Roi qui protége les émigrés et guide la coalition de toutes les puissances de l'Europe. Ce serait donc un grand moyen de calmer les esprits et de ramener l'ordre et la tranquillité dans le royaume, que de faire cesser partout le scandale de ces rassemblemens d'émigrés, qui, sans titre et sans territoire, cherchent à s'ériger en puissance, et ne pensent qu'à venger leurs injures particulières, et à faire triompher leurs prétentions.

Il paraît, Monsieur, qu'une des choses dont le ministre autrichien est le plus choqué, est la licence des discours et des écrits, et qu'il prétend qu'un gouvernement où de pareils excès sont tolérés, est lui-même intolérable.

Sur cet objet, nous avons posé des principes sages et établi des lois justes ; mais il faut considérer que notre organisation ne fait que de naître, que les ressorts de notre nouveau gouvernement ne sont pas tous encore en activité, qu'au milieu des inquiétudes qui nous viennent en partie du dehors, il est impossible que les lois exercent au dedans tout leur empire. Que l'on cesse de nous inquiéter, de nous menacer, de fournir des prétextes à ceux qui ne veulent que le désordre, et bientôt l'ordre renaîtra.

Au reste, ce déluge de libelles dont nous avons été si complètement inondés, est considérablement diminué et diminue encore tous les jours ; l'indifférence et le

mépris sont les armes avec lesquelles il convient de combattre cette espèce de fléau. L'Europe pourrait-elle s'égarer et s'en prendre à la nation française, parce qu'elle recèle dans son sein quelques déclamateurs et quelques folliculaires, et voudrait-on leur faire l'honneur de leur répondre à coups de canon?

Je dirai plus; s'il était possible qu'une si misérable cause entraînât les puissances étrangères dans une mesure aussi terrible que la guerre, cette guerre, quel que fût l'événement, ne détruirait point la cause pour laquelle elle aurait été entreprise; elle ne ferait au contraire que l'accroître et lui donner plus d'activité.

Je viens, Monsieur, de prononcer un grand mot, un mot qui occupe actuellement tous les esprits, un mot qui est l'objet des inquiétudes des uns et du désir des autres; ce mot est la guerre. Vous croyez bien que le Roi est à la tête de ceux qui y répugnent; son excellent esprit, d'accord avec son cœur, cherche à en repousser l'idée. Je la regarde, dût-elle être heureuse, comme une calamité pour le royaume, et comme un fléau pour l'humanité. Mais en même temps je peux vous l'assurer, le Roi a été vivement affecté de l'office du 21 décembre; tout ce qu'on a appris depuis, soit de Bruxelles, soit de Coblentz, l'a rassuré sur les véritables dispositions de l'Empereur, et Sa Majesté désirant faire partager ce sentiment à l'assemblée nationale, m'a chargé successivement de lui communiquer tout ce qui pouvait tendre à ce but. Mais cet ordre donné si brusquement à M. le maréchal de Bender, cette apparente intention de secourir l'électeur de Trèves, tandis que ce prince tenait à notre égard la conduite la plus hostile,

cette annonce d'un concert inconnu entre toutes les puissances de l'Europe, la tournure et le ton de l'office ont fait une impression dont les gens les plus sages n'ont pu se défendre, et qu'il n'a pas été au pouvoir du Roi d'effacer.

Je reviens à l'objet essentiel de la guerre. Est-il de l'intérêt de l'Empereur de se laisser entraîner par cette fatale mesure? Je supposerai, si l'on veut, tout ce qu'il y a de plus favorable pour ses armées ; eh bien! qu'en résultera-t-il? que l'Empereur finira peut-être par être plus embarrassé de ses succès, qu'il ne l'eût été de ses revers; et que le seul fruit qu'il retirera de cette guerre sera le triste avantage d'avoir détruit son allié, et d'avoir augmenté la puissance de ses ennemis et de ses rivaux.

Je crois donc de la dernière évidence que la paix convient autant à l'Empereur qu'à la France; je crois qu'il lui convient de conserver une alliance qui désormais ne peut avoir aucun inconvénient pour lui, et qui peut lui devenir utile; je crois qu'au lieu de prendre part à des mesures qui tendraient à bouleverser le royaume, il doit au contraire désirer sa force et sa prospérité.

Vous devez, Monsieur, chercher des explications sur trois points : 1° sur l'office du 21 décembre; 2° sur l'intervention de l'Empereur dans nos affaires ultérieures; 3° sur ce que Sa Majesté impériale entend par *les souverains réunis en concert pour la sûreté et l'honneur des couronnes.*

Chacune de ces explications demandées à sa justice,

peut être donnée avec la dignité qui convient à sa personne et à sa puissance.

Une chose peut-être embarrassera la cour impériale dans l'explication que je la suppose disposée à vous donner, c'est l'affaire des princes possessionnés, dans laquelle l'Empereur s'est cru obligé d'intervenir comme chef de l'Empire. Mais j'observerai d'abord que c'est une affaire à part et qui doit être traitée différemment que celle dont il s'agit actuellement. J'ajouterai que le décret du 14 donne à cette négociation beaucoup plus de latitude qu'elle n'en avait précédemment; car à l'exception de tout ce qui pourrait tendre à rétablir les droits féodaux sur le territoire de France, ce qui était et qui sera toujours impossible; tout le reste devient permis, et certainement le Roi ne se refusera jamais à aucun arrangement raisonnable, et je crois pouvoir espérer que l'assemblée nationale sera disposée à adopter ce que Sa Majesté proposera sur cet objet.

Je me résume, Monsieur, et je vais vous exprimer en un mot le vœu du Roi, celui de son conseil, et je ne crains pas de le dire, celui de la saine partie de la nation. C'est la paix que nous voulons; nous demandons à faire cesser cet état dispendieux de guerre dans lequel on nous a entraînés, nous demandons à revenir à l'état de paix; mais on nous a donné de trop justes sujets d'inquiétudes, pour que nous n'ayons pas besoin d'être pleinement rassurés.

N° 13.

Rapport de Dumouriez au Roi.

« Sire, lorsque vous avez juré de maintenir la con» stitution qui a assuré votre couronne, lorsque votre » cœur s'est sincèrement réuni à la volonté d'une grande » nation libre et souveraine, vous êtes devenu l'objet » de la haine des ennemis de la liberté. L'orgueil et la » tyrannie ont agité toutes les cours; aucun lien natu» rel, aucun traité n'a pu arrêter leur injustice. *Vos » anciens alliés vous ont effacé du rang des despotes;* » mais les Français vous ont élevé à la dignité glorieuse » et solide de chef suprême d'une nation régénérée. Vos » devoirs sont tracés par la loi, que vous avez acceptée, » et vous les remplirez tous. La nation française est » calomniée; sa souveraineté est méconnue; des émi» grés rebelles trouvent un asile chez nos voisins; ils » s'assemblent sur nos frontières; ils menacent ouver» tement de pénétrer dans leur patrie, d'y porter le » fer et la flamme. Leur rage serait impuissante, ou » peut-être elle aurait déjà fait place au repentir, s'ils » n'avaient pas trouvé l'appui d'une puissance qui a » brisé tous ses liens avec nous, dès qu'elle a vu que » notre régénération changerait la forme de notre al» liance avec elle, la rendrait nécessairement plus » égale.

» Depuis 1756, l'Autriche avait abusé d'un traité » d'alliance que la France avait toujours trop respecté. » Ce traité avait épuisé depuis cette époque notre sang

» et nos trésors, dans des guerres injustes que l'ambition » suscitait, et qui se terminaient par des traités dictés » par une politique tortueuse et mensongère, qui lais- » sait toujours subsister des moyens d'exciter de nou- » velles guerres. Depuis cette fatale époque de 1756, la » France s'avilissait au point de jouer un rôle subalterne » dans les sanglantes tragédies du despotisme; elle était » asservie à l'ambition toujours inquiète, toujours agis- » sante de la maison d'Autriche, à qui elle avait sacrifié » ses alliances naturelles (1).

» Dès que la maison d'Autriche a vu dans notre » constitution que la France ne pourrait plus être le » servile instrument de son ambition, elle a juré la des- » truction de cette œuvre de la raison; elle a oublié tous » les services que la France lui avait rendus; enfin, ne » pouvant plus dominer la nation française, elle est de- » venue son ennemie implacable.

» La mort de Joseph II semblait présager plus de » tranquillité de la part de son successeur; Léopold qui » avait appelé la philosophie dans son gouvernement » de Toscane, paraissait ne devoir s'occuper que de ré- » parer les calamités que l'ambition démesurée de son » prédécesseur avait attirées sur ses états. Léopold n'a » fait que paraître sur le trône impérial, et cependant » c'est lui qui a cherché à exciter sans cesse contre » nous toutes les puissances de l'Europe. C'est lui qui

(1) Rien de si dangereux en diplomatie que ces phrases éloquentes dénuées de tout fondement; le sang français qui a coulé depuis 1756 à Minden, Crevelt, Willhemsthal, a coulé pour avoir le Hanovre, et non pour l'Autriche.

» a tracé dans les conférences de Padoue, de Reichenbach, de La Haye et de Pilnitz, les projets les » plus funestes contre nous; projets qu'il a couverts, » Sire, du prétexte avilissant d'une fausse compassion » pour Votre Majesté, pendant que vous déclariez » à tout l'univers que vous étiez libre; pendant que » vous déclariez que vous aviez accepté franchement, » et que vous soutiendriez de tout votre pouvoir la » constitution. C'est alors, que calomniant la nation » dont vous êtes le représentant héréditaire, et vous » faisant l'outrage de feindre de ne pas croire à votre » liberté et à la pureté de vos intentions, ce prince » employait tous les ressorts d'une politique sombre et » astucieuse, pour grossir le nombre des ennemis de la » France, sous les prétextes les moins faits pour autoriser une ligue aussi menaçante. C'est Léopold qui, » lié depuis long-temps avec la Russie, pour partager » les dépouilles de la Pologne et de la Turquie, a détaché de notre alliance ce roi du Nord, dont l'inquiète activité n'a pu être arrêtée que par la mort, » au moment où il allait devenir l'instrument de la fureur de la maison d'Autriche.

» C'est Léopold qui a animé contre la France le successeur de l'immortel Frédéric, contre lequel, par » une fidélité à des traités imprudens, nous avions, » depuis près de quarante ans, défendu la maison d'Autriche. C'est Léopold qui s'est déclaré le chef d'une » ligue qui tend au renversement de notre constitution. » C'est lui qui, dans des pièces officielles que l'Europe » jugera, invite une partie de la nation française à » s'armer contre l'autre, cherchant à réunir sur la

» France les horreurs de la guerre civile aux calamités » de la guerre extérieure. Tels sont les attentats de » l'empereur Léopold contre une nation généreuse, » qui, même depuis sa régénération, respectait ses » traités, quelque désavantageux et quelque funestes » qu'ils fussent.

» Il est nécessaire de rapporter à Votre Majesté une » note officielle, du 18 février, du prince de Kaunitz, » parce que cette note est la dernière pièce de négo- » ciation entre l'empereur Léopold et Votre Majesté.

» C'est dans cette note officielle du 18 février, sur- » tout, que ses projets hostiles sont à découvert. Cette » note, qui est une véritable déclaration de guerre, » mérite un examen réfléchi. Le prince de Kaunitz, » qui est l'organe de son maître, commence par dire » que («jamais son intention amicale et pacifique n'a été » plus clairement énoncée et constatée que celle de » S. M. I. dans l'affaire des rassemblemens au pays de » Trèves.») A la vérité, la cour de Vienne avait alors » fait sortir des Pays-Bas les émigrés armés, de peur » que le ressentiment des Français ne les portât à en- » trer dans les provinces belgiques, où s'étaient faits » les premiers rassemblemens; où les rebelles tiennent » encore un état-major d'officiers généraux en uni- » forme et avec la cocarde blanche, à la cour même » de Bruxelles; où, contre les capitulations et cartels, » on recevait et on reçoit encore journellement des » bandes nombreuses, et même des corps entiers avec » armes, bagages, officiers, drapeaux et caisse mili- » taire; donnant ainsi une injuste protection à la dé- » sertion la plus criminelle, accompagnée de vol et de

» trahison. Dans le même temps, la cour de Vienne, » sur la demande irrégulière de l'évêque de Bâle, éta- » blissait une garnison dans le pays de Porentrui, pour » s'ouvrir une entrée facile dans le département du » Doubs, violant, par l'établissement de cette garnison, » le territoire du canton de Bâle, violant les traités qui » mettent le pays de Porentrui sous la garantie de ce » canton et de la France.

» Dans le même temps, la cour de Vienne augmen- » tait considérablement ses garnisons dans le Brisgaw. » Dans le même temps, la cour de Vienne donnait des » ordres au maréchal de Bender de se porter avec ses » troupes dans l'électorat de Trèves, au cas où les » Français s'y porteraient, pour dissiper les rassemble- » mens de leurs rebelles émigrés. A la vérité, la cour de » Vienne semblait prescrire à l'électeur de Trèves de » ne plus tolérer ces rassemblemens ; à la vérité aussi, » ce prince ecclésiastique semblait, pour un moment, » dans l'intention de dissiper ces attroupemens, mais » tout cela n'était qu'illusoire ; on cherchait à abuser » votre ministre à Trèves par des mensonges, et à l'in- » timider par des outrages. Les attroupemens ont re- » commencé à Coblentz en plus grand nombre; leurs » magasins sont restés dans le même état, et la France » n'a vu, dans toute cette affaire, qu'un jeu perfide, » des menaces et de la violence.

» M. de Kaunitz ajoute : (« que la nature et le but lé- » gitime des propositions de concert faites par l'Empe- » reur au mois de juillet 1791, aussi bien que la modé- » ration et l'intention amicale de celle qu'il fit au mois » de novembre suivant, n'ont pu échapper à la con-

» naissance du gouvernement français. ») Cet aveu du
» prince de Kaunitz confirme les desseins hostiles de
» la cour de Vienne; il prouve qu'au mépris de son al-
» liance, il provoquait les autres puissances de l'Europe
» à former contre la France une ligue offensive, qui
» n'est que suspendue par la lettre circulaire du prince
» de Kaunitz, du 12 novembre.

» M. de Kaunitz dit ensuite : (« que toute l'Europe est
» convaincue avec l'Empereur que ces *gens* notés par
» la dénomination du parti *jacobin*, voulant exciter la
» nation d'abord à des armemens et puis à sa rupture
» avec l'Empereur, après avoir fait servir des rassem-
» blemens dans les états de Trèves, de prétextes au
» premier, cherchent maintenant d'amener des pré-
» textes de guerre par les explications qu'ils ont provo-
» quées avec Sa Majesté impériale d'une manière as-
» tucieuse, et accompagnées de circonstances calculées
» visiblement à rendre difficile à ce prince de concilier
» dans ses réponses les intentions pacifiques et amicales
» qui l'animent, avec le sentiment de sa dignité blessée
» et de son repos compromis par les fruits de leur ma-
» nœuvre. »)

» Cette phrase obscure contient une fausseté, une
» injure. Ce que M. Kaunitz désigne par des *gens*, c'est
» l'assemblée, c'est la nation entière exprimant son vœu
» par des représentans; ce n'est point un club qui a de-
» mandé des explications catégoriques; et on voit, dans
» la distinction que fait le ministre autrichien, le projet
» perfide de représenter la France comme en proie à
» des factions qui ôtent tout moyen de négocier avec
» elle. Le reste de cette note est une explosion de son

» humeur contre ce qu'il nomme le parti des Jacobins,
» qu'il qualifie de *secte pernicieuse*.

» La mort de l'empereur Léopold aurait dû amener
» d'autres principes de négociations; mais le système
» de la maison d'Autriche est toujours le même, et le
» changement des princes qui gouvernent n'y apporte
» aucune variation.

» Le roi de Bohême et de Hongrie, sollicité de ré-
» pondre catégoriquement pour faire cesser les inquié-
» tudes des deux nations, et pour opérer la tranquillité
» de l'Europe, a fait connaître ses dernières résolutions
» à Votre Majesté, par une dernière note du prince de
» Kaunitz, datée du 18 mars.

» Comme cette note est l'*ultimatum* de la cour de
» Vienne, comme elle est encore plus provoquante
» que toutes les autres pièces de cette négociation, elle
» mérite aussi un examen réfléchi. Le premier mot de
» cette note est une injure artificieuse: *le gouverne-*
» *ment français ayant demandé des éclaircissemens ca-*
» *tégoriques*, etc. etc. Sire, il n'est donc plus ques-
» tion du roi des Français. M. de Kaunitz vous sépare
» de la nation pour faire croire que vous n'êtes pas li-
» bre, que vous n'êtes pour rien dans les négociations;
» et que vous n'y prenez aucun intérêt. L'honneur de
» Votre Majesté est engagé à démentir cette perfide in-
» sinuation.

» M. de Kaunitz dit ensuite: («Mais à plus forte raison
» convenait-il à la dignité de grandes puissances de
» réfuter avec franchise, et de ne point traiter d'insi-
» nuations confidentielles qui puissent être dissimulées
» dans la réponse, des imputations et des interpréta-

» tions auxquelles se trouvaient mêlés les mots de *paix*
» ou de *guerre*, et accompagnées de provocations de
» tout genre. »)

» Certainement, le ministre des affaires étrangères
» doit regretter d'avoir placé dans une telle négocia-
» tion des insinuations confidentielles; mais il ne pou-
» vait pas imaginer que le prince de Kaunitz aurait la
» perfidie de les tronquer et de les dénaturer, pour en
» abuser. Et si la négociation reprenait une tournure
» pacifique, la première démarche de Votre Majesté
» serait de demander au roi de Bohême et de Hongrie
» la punition d'un premier ministre infidèle, qui, par
» des abus de confiance, s'est efforcé d'aliéner le cœur
» de ce jeune monarque, et de rendre irréconciliables
» deux nations faites pour s'estimer.

» Le prince de Kaunitz parle ensuite (« de la justice
» des motifs sur lesquels se fondent les explications
» données par ordre de feu l'Empereur »), et il ajoute
(« que le roi de Hongrie adopte complètement sur ce
» point les sentimens de son père. ») Il dit ensuite (« qu'on
» ne connaît point d'armement et de mesures dans les
» états autrichiens, qui puissent être qualifiés de pré-
» paratifs de guerre. »)

» Le contraire est prouvé, le concert des puissances
» est connu, les armées autrichiennes s'assemblent,
» les places fortes s'élèvent, les camps sont tracés, les
» généraux et les armées sont désignés, et le prince de
» Kaunitz oppose à tant de faits une dénégation dénuée
» de toute vraisemblance. C'est à nous qu'il dit (« que les
» troubles des Pays-Bas sont suscités par les exemples
» de la France et par les coupables menées des Jaco-

» bins. ») Comme si les troubles des Pays-Bas n'avaient » pas précédé la révolution française; comme s'il avait » pu oublier que l'assemblée constituante avait refusé » de prendre aucune part à ces troubles.

» M. de Kaunitz ajoute: (« Quant au concert dans le» quel feu Sa Majesté impériale s'est engagée avec les plus » respectables puissances de l'Europe, le roi de Hon» grie et de Bohême ne saurait anticiper sur leurs opi» nions et sur leur détermination commune; mais tou» tefois il ne croit point qu'elles jugeront convenable » ou possible de faire cesser ce concert, avant que la » France ne fasse cesser les motifs graves qui en ont » provoqué ou nécessité l'ouverture. ») Voilà donc le » roi de Bohême et de Hongrie accédant à la ligue for» mée par son père contre la France, déclarant que » cette ligue doit durer jusqu'à ce que nous ayons sou» mis notre constitution à son jugement et à sa révi» sion; le voilà donc, avouant un traité qui rompt for» mellement celui de 1756.

(« Mais, dussent leurs desseins et leurs artifices pré» valoir, Sa Majesté se flatte que du moins la partie » saine et principale de la nation envisagera alors, » comme une perspective consolante d'appui, l'exis» tence d'un concert, dont les vues sont dignes de sa » confiance et de la crise la plus importante qui ait ja» mais affecté les intérêts communs de l'Europe. ») On » ne dissimule pas même, dans ces perfides expressions, » le projet d'armer les citoyens; c'est ainsi que ce ministre » octogénaire lance au milieu de nous, d'une main dé» bile, le tison de la guerre civile.

» Non, Sire, les Français ne se désuniront pas, lors-

» que la France sera en danger. Beaucoup d'émigrés
» quitteront les étendards criminels qu'ils ont suivis,
» rougiront de leurs erreurs, et viendront les expier en
» combattant pour la patrie. Votre Majesté donnera
» l'exemple du civisme, en ressentant les injures qui
» sont faites à la nation.

» Lorsque vous m'avez chargé du ministère des af-
» faires étrangères, j'ai dû remplir la confiance de la
» nation et la vôtre, en employant en votre nom le lan-
» gage énergique de la raison et de la vérité. Le mi-
» nistre de Vienne, se voyant trop pressé par une négo-
» ciation pleine de franchise, s'est renfermé en lui-
» même, et s'est référé à cette note du 18 mars, dont
» je viens de vous présenter l'analyse; cette note est une
» véritable déclaration de guerre. Les hostilités n'en sont
» que la conséquence; car l'état de guerre ne consiste
» pas seulement dans les coups de canon, mais dans les
» provocations, les préparatifs et les insultes.

» Sire, de cet exposé il résulte: 1° que le traité de
» 1756 est rompu par le fait de la maison d'Autriche;
» 2° que le concert entre les puissances, provoqué par
» l'empereur Léopold au mois de juillet 1791, confirmé
» par le roi de Hongrie et de Bohême, d'après la note
» du prince de Kaunitz, du 18 mars 1792, qui est l'*ul-*
» *timatum* des négociations, étant dirigé contre la
» France, est un acte d'hostilité formel; 3° qu'ayant
» mandé, par ordre de Votre Majesté, *qu'elle se regar-*
» *derait décidément comme en état de guerre, si le re-*
» *tour du courrier n'apportait pas une déclaration*
» *prompte et franche en réponse aux deux dépêches*
» *des 19 et 27 mars*, cet *ultimatum*, qui n'y répond

» point, équivaut à une déclaration de guerre; 4° que » dès ce moment il faut ordonner à M. de Noailles de » revenir en France sans prendre congé, et cesser toute » correspondance avec la cour de Vienne.

» Après toutes les réflexions qu'entraîne une détermi- » nation aussi importante, dans laquelle il s'agit de pe- » ser avec l'équité la plus rigoureuse, d'un côté, de ne pas » soutenir et venger la souveraineté méconnue de la » nation française; de l'autre, les calamités que peut » entraîner la guerre.

» Considérant que les circonstances impérieuses où » nous nous trouvons, et qui deviennent de jour en » jour plus importantes par l'approche de différens » corps de troupes autrichiennes qui s'assemblent de » toutes parts sur nos frontières, nous ont amenés au » point de prendre un parti décisif.

» Le 29 novembre, députation de l'assemblée natio- » nale au Roi, pour l'inviter à prendre les mesures les » plus fermes, pour mettre fin aux attroupemens et » enrôlemens qui se faisaient sur les frontières, et pour » exiger une réparation en faveur des citoyens français » qui avaient reçu des outrages.

» Le 14 décembre, le Roi témoigne à l'assemblée na- » tionale la confiance qu'il avait encore, à cette épo- » que, dans les bonnes dispositions de l'Empereur, en » ajoutant qu'il prenait en même temps les mesures mi- » litaires les plus propres à faire respecter ses déclara- » tions; et que si elles n'étaient point écoutées, il ne lui » resterait qu'à proposer la guerre. C'est alors que l'as- » semblée nationale décrète le développement des forces » qui garnissent les frontières de l'Empire.

» Le 14 janvier, l'assemblée nationale invite le Roi
» à demander à l'Empereur, au nom de la nation fran-
» çaise, des explications claires et précises sur ses dis-
» positions; elle fixe le terme du 10 février pour les ré-
» ponses; et à défaut de réponse, *ce procédé de l'Empe-*
» *reur sera envisagé par la nation comme une rupture*
» *du traité de 1756, et comme une hostilité.*

» Le 25 janvier, l'assemblée nationale donne un dé-
» cret en cinq articles, dont le troisième prolonge le
» terme fatal donné à l'Empereur, jusqu'au premier
» mars, et ajoute que *son silence, ainsi que toutes ré-*
» *ponses évasives ou dilatoires, seront regardées comme*
» *une déclaration de guerre.*

» Considérant que, depuis l'époque de la régénéra-
» tion, la nation française est provoquée par la cour de
» Vienne et ses agens de la manière la plus intolérable;
» qu'elle a continuellement essuyé des outrages en la
» personne de M. Duveyrier, envoyé par le Roi, et
» retenu indignement en état d'arrestation; dans celle
» d'un grand nombre de citoyens français outragés ou
» emprisonnés dans les différentes provinces de la do-
» mination autrichienne, par haine pour notre consti-
» tution, pour notre uniforme national et pour les
» couleurs distinctives de notre liberté.

» Considérant que dans toute la constitution il ne se
» trouve aucun article qui autorise le Roi à déclarer
» que la nation est en état de guerre; qu'au contraire,
» dans l'article 2, section 1re du chap. III : *De l'exer-*
» *cice du pouvoir législatif*, il est dit ce qui suit : « La
» guerre ne peut être décidée que par un décret du
» corps législatif, rendu sur la proposition formelle et

» nécessaire du Roi, et sanctionné par lui. » Qu'ainsi,
» ce n'est pas un conseil que le Roi peut demander;
» mais une proposition formelle qu'il doit nécessaire-
» ment faire à l'assemblée nationale.

» Considérant enfin que le vœu prononcé de la nation
» française est de ne souffrir aucun outrage, ni aucune
» altération dans la constitution qu'elle s'est donnée;
» que le Roi, par le serment qu'il a fait de maintenir
» cette constitution, est devenu dépositaire de la di-
» gnité et de la sûreté de la nation française : je con-
» clus à ce que, forte de la justice de ces motifs et de
» l'énergie du peuple français et de ses représentans,
» Sa Majesté, accompagnée de ses ministres, se rende
» à l'assemblée nationale, pour lui proposer la guerre
» contre l'Autriche. »

N° 14.

Déclaration de guerre, 20 *avril* 1792.

« L'assemblée nationale, délibérant sur la proposition
» formelle du Roi, considérant que la cour de Vienne,
» au mépris de ses traités, n'a cessé d'accorder une
» protection ouverte aux Français rebelles; qu'elle a
» provoqué et formé un concert avec plusieurs puis-
» sances de l'Europe, contre l'indépendance et la sûreté
» de la nation française; que François II, roi de Hongrie
» et de Bohême, a, par ses notes des 18 mars et 7 avril
» derniers, refusé de renoncer à ce concert; que mal-
» gré la proposition qui lui a été faite par la note du

» 11 mars 1792, de réduire, de part et d'autre, à l'état
» de paix, les troupes sur les frontières, il a continué
» et augmenté des préparatifs hostiles; qu'il a formel-
» lement attenté à la souveraineté de la nation fran-
» çaise, en déclarant vouloir soutenir les prétentions
» des princes allemands possessionnés en France,
» auxquels la nation française n'a cessé d'offrir des in-
» demnités; qu'il a cherché à diviser les citoyens fran-
» çais, et à les armer les uns contre les autres, en of-
» frant aux mécontens un appui dans le concert des
» puissances; considérant enfin que ce refus de répon-
» dre aux dernières dépêches du roi des Français, ne
» laisse plus d'espoir d'obtenir, par la voie d'une négo-
» ciation amicale, le redressement de ces différens
» griefs, et équivaut à une déclaration de guerre; dé-
» crète qu'il y a urgence.

» L'assemblée nationale déclare que la nation fran-
» çaise, fidèle aux principes consacrés par sa constitu-
» tion, *de n'entreprendre aucune guerre dans la vue*
» *de faire des conquêtes, et de n'employer jamais ses*
» *forces contre la liberté d'aucun peuple*, ne prend les
» armes que pour la défense de sa liberté et de son in-
» dépendance; que la guerre qu'elle est obligée de sou-
» tenir, n'est point une guerre de nation à nation,
» mais la juste défense d'un peuple libre, contre l'in-
» juste aggression d'un roi; que les Français ne con-
» fondront jamais leurs frères avec leurs véritables en-
» nemis; qu'ils ne négligeront rien pour adoucir le fléau
» de la guerre, pour ménager et conserver les pro-
» priétés, et pour faire retomber sur ceux-là seuls qui
» se ligueront contre sa liberté, tous les malheurs insé-

» parables de la guerre; qu'elle adopte d'avance tous » les étrangers qui, abjurant la cause de ses ennemis, » viendront se ranger sous ses drapeaux, et consacrer » leurs efforts à la défense de sa liberté; qu'elle favori- » sera même, par tous les moyens qui sont en son pou- » voir, leur établissement en France; délibérant sur la » proposition formelle du Roi, et après avoir décrété » l'urgence, décrète la guerre contre le roi de Hongrie » et de Bohême. »

FIN DU TOME PREMIER DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER. — Introduction.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine n° 2.

HISTOIRE
CRITIQUE ET MILITAIRE
DES
GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

NOUVELLE ÉDITION,

RÉDIGÉE SUR DE NOUVEAUX DOCUMENS, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE CARTES ET DE PLANS;

PAR LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL JOMINI,
Aide-de-camp général de S. M. L'EMPEREUR DE RUSSIE, grand'croix de plusieurs ordres.

TOME SECOND.

CAMPAGNE DE 1792.

A PARIS,
CHEZ ANSELIN ET POCHARD,
SUCCESSEURS DE MAGIMEL,
LIBRAIRES POUR L'ART MILITAIRE, RUE DAUPHINE N° 9.

1820.

HISTOIRE

CRITIQUE ET MILITAIRE

DES

GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

LIVRE II.

Première période de la campagne de 1792.

Emplacement des forces des deux partis. — La guerre étant déclarée, Dumouriez présente un plan défectueux pour l'invasion de la Belgique. — Déroute des Français devant Mons et Tournay. — Le corps de Lafayette arrive à Philippeville, se rapproche de Maubeuge et soutient un combat contre Starray. — Entreprise mal conçue de Luckner sur Courtray et Furnes. — Les Russes entrent en Pologne. — Les troupes prussiennes s'avancent sur le Rhin. — Manifeste imprudent du duc de Brunswick. — Les Français en sont indignés. — Journées du 20 juin et du 10 août. — Le Roi est prisonnier au Temple. — Fuite de Lafayette. — Dumouriez prend le commandement en chef. — Le Conseil exécutif ordonne la concentration des forces dans l'Argonne. — Le roi de Prusse après avoir soumis Longwy et Verdun, entraîné par les conseils des émigrés passe la Meuse, et s'avance sur Châlons : sa précipitation loin de sauver Louis XVI en accélère la chute. — Le tocsin sonne à Paris pour appeler les volontaires aux frontières. — Massacres des 2 et 3 septembre. — La république est proclamée. — Dumouriez tourné par les Prussiens tient ferme

dans l'Argonne et se réunit à Kellermann et aux renforts tirés du Nord. — Canonnade de Valmy. — Les Alliés dégoûtés par ce simulacre de combat et par les maladies, effrayés de voir les promesses des émigrés dénuées de fondement, prennent le parti de la retraite et sont trop heureux de l'exécuter. — Custine profite du départ des Autrichiens pour déboucher de Landau sur Mayence, dont il s'empare au moyen des intelligences qu'il s'est ménagées. — Le duc Albert avec l'armée des Pays-Bas bombarde Lille sans succès. — Embarras des Prussiens ; ils s'en tirent par une retraite précipitée sur Coblentz. — Dumouriez, au lieu de les poursuivre et de couper les Autrichiens en Belgique, fait un grand détour pour aller attaquer de front le duc Albert vers Mons. — Le roi de Sardaigne ayant accédé le 12 juillet à la coalition, Montesquiou soumet la Savoie, et Anselme envahit le comté de Nice.

CHAPITRE V.

Premières opérations des armées du Nord, du Centre et du Rhin.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE, décidée à relever le gant qu'on lui avait jeté par la déclaration de Pilnitz, ordonna la formation de quatre armées.

Au Nord, le maréchal Rochambeau commandait, de Dunkerque à Philippeville, 40 mille hommes, 8 mille chevaux.

Au Centre, le général Lafayette avait 45 mille hommes et 7 mille chevaux, chargés de la défense entre Philippeville et la Lauter.

Le maréchal Luckner, avec 35 mille hommes d'infanterie et 8 mille de cavalerie, observait le

cours du Rhin depuis sa sortie de la Suisse jusqu'à Lauterbourg.

Au Midi, le général Montesquiou avec 50 mille hommes, devait observer les Alpes et les Pyrénées; mais cette dernière armée n'était pas rassemblée, et se trouvait encore répandue dans les garnisons de l'intérieur et de ces deux frontières. La divergence et l'éloignement des ailes de ce commandement, indiquent assez qu'à cette époque on ne craignait encore rien des Cours de Turin et de Madrid.

Ces armées, imposantes seulement sur les tableaux d'organisation, devaient encore s'affaiblir de moitié pour mettre des garnisons dans les places, dès l'instant où elles étaient restreintes à la défensive. D'ailleurs, les troupes excitées par les agitateurs, comme on l'a vu au chapitre IV, éprouvaient tous les funestes effets de l'esprit d'insubordination, si imprudemment introduit parmi elles.

Le maréchal Rochambeau s'était empressé de prendre des mesures pour la défense des frontières qui lui étaient confiées. Les places de première ligne furent mises en bon état, et des camps retranchés établis à Sedan, Maubeuge et Dunkerque, couvrirent les ailes et le centre de ce front d'opérations.

Malgré leurs dispositions hostiles, les cabinets européens n'avaient fait aucun préparatif sé- Mesures des alliés.

rieux, et tout jusqu'ici s'était borné de leur part à des menaces. La cour de Madrid hésitait à rompre les nœuds d'une alliance dont le maintien faisait la base de sa propre conservation. L'Angleterre observait encore une neutralité perfide. Les troupes de Catherine, à peine disponibles par la paix de Jassy, se rapprochaient des frontières méridionales de la Pologne, où elles avaient une destination plus convenable à ses intérêts que la course chevaleresque méditée par Gustave. L'Autriche et la Prusse se trouvaient donc les seules puissances engagées dans l'arène, et les princes de Hesse, qui n'étaient guères que des généraux prussiens, avaient résolu d'y joindre quelques auxiliaires.

C'était beaucoup que la Prusse mit en campagne 50 mille hommes pour une expédition si loin de sa base. L'Empereur n'en avait pas 40 mille en Belgique et plus de 25 mille sur le Rhin. On ne savait pas ce qu'était devenu le brillant état militaire de Joseph II; si la guerre contre les Turcs en diminua les cadres, on avait eu tout le temps, depuis les conférences de Pilnitz, de réparer les pertes, et ce n'eût pas été un effort bien extraordinaire pour la monarchie autrichienne de porter 80 mille hommes vers Mayence ou Philipsbourg. Elle s'était contentée d'en rassembler 7 à 8 mille aux ordres du prince d'Esterhazy pour couvrir le Brisgau, et 18 à 20 mille, sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg, dans les environs de Rastadt. A ces faibles moyens il faut ajouter les dif-

férens corps d'émigrés cantonnés dans le pays de Trèves et de Coblentz, et celui de Condé organisé dans le margraviat de Baden.

Ces forces mises en mouvement après la déclaration de guerre, n'étaient attendues sur le Rhin qu'à la fin de juillet.

Par suite des stipulations arrêtées entre les cours de Vienne et de Berlin, l'armée principale de la coalition, forte d'environ 100 mille hommes, devait être confiée au duc de Brunswick, dont nous avons rapporté plusieurs exploits comme prince héréditaire (*Voyez l'Histoire de la guerre de sept ans*). Elle était destinée à agir par le centre contre la frontière de Champagne, tandis que des corps moins nombreux garderaient la défensive en Belgique et sur le Rhin afin de couvrir ses flancs.

Nous développerons le plan de cette invasion au chapitre qui en rendra compte, nous bornant dans celui-ci à retracer les premiers coups portés en Flandre, qui contre l'attente du cabinet de Vienne, devint d'abord le théâtre des opérations; mais avant tout, il ne sera pas inutile de rappeler l'état dans lequel se trouvait ce pays.

Etat de la Belgique en 1792.

La lutte sanglante qui délivra les Provinces-Unies du joug de Philippe II, et les événemens qui enlevèrent la Belgique au domaine de Philippe V, pour la faire passer à la maison d'Autriche, après la guerre de la succession d'Espagne, sont assez connus. On sait également que

la république de Hollande et l'Angleterre, présidant aux fameux traités d'Utrecht et de Munster, firent souscrire le cabinet de Vienne au traité des Barrières et à la clôture de l'Escaut.

L'industrie, qui pendant deux siècles, avait fait des Pays-Bas la contrée la plus florissante de l'Europe, suivit bientôt sa marche ordinaire; perfectionnée chez les nations voisines, contrariée dans son essor par les guerres civiles et celles contre Louis XIV, elle quitta les villes de la Flandre et du Hainaut, pour se réfugier en Angleterre, en Allemagne et même en France.

Ces changemens survenus dans ces provinces, étaient les résultats de la situation générale des affaires, et non de la domination impériale. Depuis un siècle la Belgique jouissait d'un repos qui ne fut troublé que par les quatre campagnes du maréchal de Saxe, auxquelles la paix d'Aix-la-Chapelle mit fin en 1748. Quoique déchue de sa splendeur, elle était encore riche et heureuse; la maison d'Autriche l'administrait avec douceur: si elle en retirait des soldats et des impôts, ces charges étaient cependant modérées et reparties par les états du pays. Le gouvernement autrichien essentiellement paternel, a pour principe de se contenter d'acquérir des provinces, sans renverser leur administration intérieure, ni les fouler par des institutions contraires à leurs usages. Les libertés dont jouit le Tyrol, et les droits des diètes hongroises en sont la preuve.

Cette longue tranquillité fut un instant troublée ; Joseph II, après s'être affranchi de la sujétion du traité des Barrières, avait essayé de réta blir la liberté de l'Escaut ; non content de travailler ainsi à la prospérité de ces provinces, il voulut étendre ses réformes sur leurs institutions et attaquer l'objet de leurs affections. Nous avons déjà dit, dans le chapitre Ier, que poussé par un esprit de perfectionnement qui ne plaît pas toujours aux peuples, comme l'Espagne et la Vendée l'ont prouvé de nos jours, ce prince porta atteinte aux droits de la noblesse, du clergé et des universités. Les états de la Flandre, puis ceux du Brabant, protestèrent avec force contre ces innovations, et l'Empereur employant tour-à-tour les voies de rigueur et de conciliation, parvint à contenir le pays dans l'obéissance jusqu'en 1789. Alors la sévérité de ses généraux n'étant pas soutenue par des forces suffisantes, les états profitèrent de l'embarras où il se trouvait, par la guerre avec les Turcs, pour secouer le joug ; les faibles garnisons autrichiennes, furent attaquées et chassées sur Luxembourg ; les états se déclarèrent indépendans, après avoir déchu l'Empereur de sa souveraineté. Une espèce de république fédérative, fut d'abord créée et gouvernée par un congrès que dirigeaient Vandernot et le chanoine Van-Eupen ; elle avait une petite armée de 20 mille hommes, et une milice, ou pour mieux dire, une levée en masse nombreuse

qui n'exista jamais que sur le papier. Mais la division ne tarda pas à se glisser parmi les mécontens, les villes étaient menées par la populace, en Flandre surtout; le Brabant était soumis aux moines et aux nobles, et le clergé dominait également dans le Hainault. Quoi qu'il en soit, la Prusse et l'Angleterre favorisant ces insurgés, pour faire diversion à l'alliance de Joseph et de Catherine, leur fournirent des armes et des officiers; le général en chef Schonfeld était prussien, et des aventuriers de tous les pays grossirent leurs rangs. Peut-être la France même, ne vit-elle pas sans plaisir cette levée de bouclier, dont le résultat devait tourner à son avantage, dès que l'indépendance de la Belgique en serait le prix. Si ses liaisons avec le cabinet de Vienne, depuis 1756, l'empêchaient d'en profiter ouvertement, elle n'en envoya pas moins des agens secrets près du congrès : Dumouriez, déjà connu par ses missions en Pologne et par ses connaissances politiques et militaires, s'étant rendu sur les lieux à cette époque, fut soupçonné de ne pas y être sans mission du gouvernement. Après la paix avec les Turcs, et les conférences de Reichenbach, où le sort de la Belgique fut stipulé, le maréchal Bender rentra en forces dans ces provinces, et les soumit à la suite de quelques combats. Léopold, qui avait succédé à Joseph, fut reconnu et rendit à son tour au pays ses anciens priviléges. Les actes de sévérité insé-

parables d'un mouvement insurrectionnel de cette espèce, firent nécessairement beaucoup de mécontens : d'ailleurs, en modifiant les mesures de Joseph, le cabinet de Vienne n'avait pas détruit tout conflit d'intérêts, ni étouffé tous les germes d'ambition.

Ces considérations, jointes à la situation respective des armées, en 1792, firent penser à Dumouriez, qu'il suffirait de se présenter pour rappeler les patriotes brabançons sous les drapeaux. Il ne songeait pas que l'influence des hommes, qui leur avaient mis les armes à la main, était bien diminuée par la réaction, et que d'ailleurs, ils n'abondaient point dans le sens de la révolution française ; elle avait sans doute un grand nombre de partisans dans la bourgeoisie des villes, mais ils se trouvaient disséminés et retenus par la crainte.

Des apparences si séduisantes peuvent expliquer les projets conçus par le ministre-général, lorsqu'il provoqua la déclaration de guerre, et la persévérance avec laquelle il poursuivit le plan d'invasion des Pays-Bas. Plus tard, il convint lui-même avoir formé des projets d'indépendance pour ces provinces dont il se flattait de devenir le Washington. Le rôle qu'il avait joué près de Van-Eupen et de Vandernot, put lui inspirer, dès ces premiers temps, l'idée de confédérer de nouveau le pays ; une exacte connaissance des individus qui y avaient figuré, lui donnait l'espoir

de se mettre à la tête de la nouvelle république. On ignore toutefois si ce beau rêve ne lui fut suggéré que par la mauvaise tournure des affaires, en février 1793, ou s'il n'en avait pas déjà le projet dès le début des hostilités.

L'administration de ces importantes provinces était confiée à une espèce de ministère. L'archiduchesse Christine ou son époux le duc Albert de Saxe-Teschen, présidait le conseil, formé par le comte de Mercy, ministre à Paris, négociateur du fameux projet de médiation armée, et par les comtes de Trautmansdorf et de Metternich. Ces vieux arcs-boutans de la diplomatie aulique, administraient le pays avec plus de justice et de modération que de génie.

Position des troupes impériales en Belgique.

A l'approche de la rupture, le duc Albert avait rassemblé ses forces disponibles en trois corps. A la droite, le comte de Latour fut chargé de couvrir Tournai et tout l'espace jusqu'à la mer. Le corps de bataille s'établit à Leuze ; la gauche, quoique point décisif de tout le théâtre de la guerre, ne fut composée que d'un petit corps chargé de la garde de Mons. Toutes ces forces actives s'élevaient, indépendamment des garnisons, à 32 mille hommes, avec un parc d'artillerie nombreux.

On sait que Joseph II, non content de s'affranchir du traité des Barrières, avait fait raser toutes les places, comme trop onéreuses en temps de paix et trop difficiles à soutenir en temps de guerre.

La seule forteresse de Luxembourg et le château de Namur, avaient été exceptés de cette mesure, et devinrent par cela même, comme par leur situation stratégique, les clefs des Pays-Bas: les citadelles de Mons, de Tournai, d'Anvers avaient été aussi conservées comme postes à l'abri d'un coup de main.

Dans cette situation des choses, la tâche de couvrir ces provinces lointaines, était fort délicate; tout le front d'opérations en Flandre, assurait aux Français une supériorité immense pour l'offensive; à cause des points de départ que leurs nombreuses places leur offraient pour tomber sur l'ennemi partout où ils le jugeraient convenable. A ces chances défavorables pour les Impériaux, se joignaient encore les défauts de leur ligne de retraite; celle-ci courant jusqu'au Rhin, presque parallèlement à cette frontière hérissée de boulevards, on devait s'attendre à chaque instant, à voir les Français déboucher en forces sur les communications, s'en emparer, et contraindre les Autrichiens à évacuer le pays, et peut-être même à se faire jour. Heureusement pour le duc, que ni lui ni ses adversaires ne jugèrent tous les dangers de sa position.

Plans des généraux français.

L'espoir assez fondé de conquérir la Belgique, avant que les alliés fussent en mesure de soutenir le faible corps chargé de la défendre, était la seule excuse que les provocateurs de la déclaration de guerre pussent alléguer; et il n'y avait

que le succès de cette opération qui pût justifier une lutte si impolitique.

En effet, les armées françaises du Nord et du Centre ne comptant pas moins de 100 mille hommes, auraient pu laisser quelques garnisons dans les places, jeter 60 mille combattans sur la gauche du duc Albert, et après l'avoir écrasée à Mons, se rabattre sur le reste de son corps afin de l'acculer à la mer du Nord; mais alors la stratégie était à son berceau; un tel mouvement n'entrait guères dans la tête des généraux.

Le vieux maréchal de Rochambeau, s'exagérant le dénuement de toutes les parties du service administratif, craignant l'insubordination des troupes, et n'ayant qu'une faible confiance dans ses bataillons de volontaires, était d'avis de rester sur la défensive, et de rassembler le gros de son armée à Famars.

Dumouriez voulait surprendre l'ennemi, profiter de sa dissémination, de son étonnement, et de l'esprit révolutionnaire qui couvait encore en Belgique pour tomber sur Bruxelles.

Le Roi avait d'abord adopté le plan du maréchal, mais Dumouriez appuyé du crédit que lui donnait ses relations avec les Girondins, fit prévaloir le sien. S'il faut en croire ce que ce ministre dit lui-même dans l'histoire de sa vie, Lafayette consulté sur cette invasion, l'aurait approuvée au fond, et se serait chargé de l'exécuter avec 50 mille hommes, qu'on eût rassem-

blés par une marche concentrique au confluent de la Sambre et de la Meuse, pour déboucher de Namur vers Liége. Ce général fut ainsi le seul qui saisit le point décisif, et prouva par cette circonstance qu'il eût fait la guerre avec distinction, si le sort n'en avait pas décidé autrement.

Soit que le ministre ne fût pas doué d'un jugement militaire assez profond pour découvrir la supériorité du plan de Lafayette, soit qu'il eût de la répugnance à rendre justice à son émule, ou enfin que ce dernier eût perdu toute la confiance des révolutionnaires, en se rapprochant de la cour, et que l'on craignît de lui donner trop d'influence en lui accordant un si beau commandement; sa proposition fut rejetée, et l'invasion, exécutée de la manière la plus contraire aux principes de l'art, eut l'issue qu'on devait en attendre.

Projet d'invasion de la Belgique.

Pour concilier toutes les opinions, et prendre un peu de chaque projet, on résolut de déboucher sur 4 colonnes: la 1re de 1500 hommes, de Dunkerque sur Furnes; la 2e de 4 mille, de Lille sur Tournai; la 3e de 10 mille, de Valenciennes sur Mons; enfin Lafayette, après avoir rassemblé un corps de 12 mille hommes à Givet, se dirigerait sur Namur, afin de déborder la gauche des Impériaux. Ces forces réunies devaient être successivement renforcées, et marcher selon l'occurrence sur Liége ou Bruxelles.

Il n'est pas difficile de se convaincre des vices de cette disposition : en débutant par des opérations décisives, il était puéril de laisser des garnisons complètes dans des places couvertes par les mouvemens même de l'armée, et qu'on pouvait sans danger, confier à la garde nationale renforcée de quelques bataillons. Il était surtout ridicule de ne renforcer que successivement l'armée expéditionnaire; car c'était dire, en d'autres termes : « l'ennemi a 35 mille hommes en Belgi-» que, mettez-vous à la tête de 25 mille, chassez-» le, et quand vous l'en aurez expulsé, on vous » enverra 60 mille hommes ; » combinaison bizarre, aussi fausse comme manœuvre de guerre que comme opération politique.

Premières rencontres.

Le maréchal Rochambeau, encore tout occupé des préparatifs de défense qu'il avait proposés, reçut le 24 avril l'ordre d'exécuter le plan du ministère; bien qu'il différât essentiellement du sien, il crut, néanmoins, de son devoir d'y procéder sans retard.

Lafayette, de son côté, se mit en mouvement à la fin d'avril, et laissant 24 mille hommes à Dun, et Tiercelet pour couvrir le centre, qui n'était menacé alors que par une poignée d'émigrés peu en mesure de prendre l'offensive, il se dirigea avec l'élite de son corps par Stenai, Sedan et Mezières sur Givet, où il arriva le 29, après avoir fait plus de 50 lieues en 4 jours.

Déroute de

Les 3 colonnes de l'armée du Nord s'ébran-

lèrent le 28. Le général Dillon, partant de Lille avec 4 mille hommes, donna le 29 au matin, vers Lamain, sur l'ennemi qui marchait au-devant de lui. Peu préparées à cette apparition subite, comme si à la guerre on marchait à l'ennemi pour ne pas le rencontrer, les troupes françaises voulurent se replièrent sur Baizieux; mais poursuivies par quelques escadrons et batteries légères qui culbutèrent l'arrière-garde, elles se sauvèrent dans le plus grand désordre à Lille, criant de toutes parts *à la trahison!* Le général Dillon, blessé par ses propres soldats, entraîné dans leur déroute, fut massacré par la populace. Les Autrichiens, stupéfaits d'avoir remporté une victoire si facile, rentrèrent à Tournay avec 6 pièces de canon et un butin considérable. la colonne de Dillon.

D'un autre côté la plus forte attaque, partie de Valenciennes aux ordres de Biron, s'avança sur deux colonnes vers Quareignon. Beaulieu qui commandait sur ce point, avait garni de tirailleurs le ravin qui porte le nom de ce village, et rassemblé 4 mille hommes sur les hauteurs de Jemmapes, qui acquirent depuis tant de célébrité. Le général français fit déployer ses troupes, engagea une canonnade et porta une colonne dans le ravin. Mais 2 mille chevaux autrichiens s'étant montrés à l'improviste, Biron crut prudent d'ordonner la retraite sur Bossu. A peine les troupes sont-elles établies, que 2 régimens Déroute de la colonne de Biron.

de dragons se précipitent vers l'infanterie, criant: *nous sommes trahis!* et prenant en désordre la route de Valenciennes, où la majeure partie du corps, sourde à la voix de Dampierre et de Biron, ne tarde pas à les suivre. Le reste rallié à Hornu, et attaqué le 30 au matin par Beaulieu, renouvela la scène de la veille, et s'enfuit dans le plus grand désordre d'abord à Quiévrain, puis à Valenciennes. Le maréchal de Rochambeau eut la plus grande peine à rassembler les fuyards derrière la Ronelle. Beaulieu satisfait de la capture de quelques pièces de canon et d'une centaine de prisonniers, ramena sa petite troupe chargée de butin dans sa première position.

A l'extrême gauche, le général Carle s'était avancé avec sa faible colonne, de Dunkerque sur Furnes, où il répandit des proclamations : la nouvelle des événemens de Lille et de Mons le fit bientôt rentrer dans son camp.

A la première nouvelle de l'approche des Français, le duc Albert avait ordonné un mouvement tardif vers sa gauche, en portant 10 mille hommes du camp de Leuze sur Mons, et prescrivant à Starray de se prolonger, avec 5 à 6 mille hommes, sur la direction de Charleroi pour couvrir la Sambre.

Opérations de la colonne de Lafayette.

Tandis que ces scènes ridicules se passaient à l'armée du Nord, Lafayette avait poussé son avant-garde vers Bouvines et Flamignolles, se disposant à marcher sur Namur : instruit de ces

déroutes et de la marche du corps de Starray, il jugea que le seul parti à prendre était de revenir au camp de Rancennes.

Malgré le peu d'importance militaire de cette entreprise, les résultats en sont trop singuliers pour ne pas faire naître de pénibles réflexions. Sans doute le conseil commit une faute grave, de confier l'exécution d'un plan à un général qui le désapprouvait, et pour lequel il devait être, en quelque sorte, un sujet de mortification.

Mais il faut convenir cependant, que ces cris de trahison élevés à la même heure vers Mons et sous Lille, cet empressement des deux généraux français à ordonner un mouvement rétrograde aussitôt qu'ils aperçurent l'ennemi, sont des circonstances fort extraordinaires: tous les détails, enfin, de ces échauffourées, prouvent que si les généraux avaient perdu la confiance des troupes, ils justifiaient en quelque sorte la méfiance de celles-ci, par l'irrésolution de leur conduite.

Ces échecs, si minces en apparence, menaçaient néanmoins de suites plus graves; le moindre de leurs résultats semblait être de porter à son comble la démoralisation des armées françaises et leur insubordination; ils devaient répandre la terreur dans les provinces frontières, et même dans les parties les plus reculées du royaume. En

effet, si toutes les forces disponibles de la France venaient d'échouer contre quelques brigades impériales, que fallait-il espérer, lorsque les masses de l'Autriche et de la Prusse seraient présentes? Les promesses de Calonne et des émigrés devenaient de justes prophéties; la marche du roi de Prusse sur Paris, ressemblerait à une promenade. Il n'en fût pourtant pas ainsi; les Jacobins, tout en mesurant le danger qui les menaçait, furent assez adroits pour ne rien laisser percer de leurs craintes, assez présomptueux, ou assez énergiques pour n'en point concevoir.

Luckner remplace le maréchal Rochambeau.

Le maréchal Rochambeau, auquel des calculs prudens jusqu'à la pusillanimité avaient fait improuver le projet de Dumouriez, ne jouit pas long-temps de l'honneur d'avoir mieux jugé que lui. Le ministre usant de l'arme favorite des ambitieux de ce temps, l'accusa d'avoir préparé ses revers par jalousie; et le vainqueur de Cornwallis ayant perdu la confiance de la nation, se vit réduit à se justifier et à demander son remplacement.

Le maréchal Luckner, âgé de 70 ans, que nous avons vu figurer avec quelque distinction, comme officier de troupes légères, dans plusieurs escarmouches de la guerre de Hanovre, fut choisi pour lui succéder: le gouvernement n'avait pas d'idée assez juste des talens nécessaires à un

général en chef, pour juger la différence qui existe entre un hussard hanovrien, et un maréchal chargé du destin de la France. Luckner, qui fut toujours un homme médiocre, était devenu, en avançant en âge, pusillanime, faible, irrésolu et incapable de tout commandement.

Les premiers soins du nouveau général furent d'assembler un conseil de guerre, pour blâmer tout ce qui avait été fait, sans rien proposer de plus convenable; il procéda, ensuite, à une nouvelle distribution des arrondissemens que chaque armée devait défendre. Ce système d'assigner à plusieurs chefs sur une même frontière, le terrain que chacun d'eux doit particulièrement garder, est des plus dangereux; c'est le moyen d'empêcher qu'ils ne se prêtent un mutuel secours, chacun ne voulant pas laisser en prise le point qui lui est confié. Une telle répartition serait tout au plus applicable aux divisions d'une même armée, subordonnées à un seul général en chef qui pût prescrire sur les lieux, et à l'instant même, tous les mouvemens nécessités par les circonstances. On comprend qu'on se distribue des arrondissemens pour cantonner; mais pour bien opérer à la guerre, il est indispensable de diriger toutes les forces disponibles, où le besoin l'exige, et sans égard à des répartitions de commandement. Conseil de guerre.

Convaincu qu'il avait pourvu à tout, par cette On reprend

le projet d'invasion.

mesure insignifiante, Luckner vaquait paisiblement aux détails de ses fonctions, lorsque Dumouriez, persistant à reprendre ses projets sur la Belgique, fit décider au conseil que l'expédition serait de nouveau tentée, en laissant cette fois au vieux maréchal, le soin de l'exécuter selon son bon plaisir.

Luckner proposa de marcher avec tout ce qu'il pourrait réunir de l'armée du Nord, sur Courtrai, vers la gauche; tandis que Lafayette menacerait Mons et Bruxelles, pour contenir l'ennemi et l'empêcher de renforcer son camp de Tournai. Si les Autrichiens commettaient cette faute, l'armée du centre devait alors marcher réellement sur Mons et s'en emparer.

Ce mouvement à gauche, était une monstruosité en stratégie; il prouve évidemment que son auteur n'avait pas les premières notions de la grande guerre, car c'était le mouvement inverse qu'il fallait faire, pour ramener les troupes de Dunkerque et de Lille sur Valenciennes, et les porter par leur droite sur Binch; tandis que Lafayette s'avancerait de Maubeuge et de Philippeville vers Charleroi, afin de gagner l'extrême gauche de la ligne autrichienne, de l'accabler et de refouler sur la Flandre maritime les corps battus successivement.

Opérations de Luckner.

Au lieu d'en agir ainsi, Luckner rassembla ses divisions de Famars, de Lille et de Dunkerque,

sur la Lys, et s'avança, le 18 juin, à Menin, avec 28 mille hommes, poussant une avant-garde sur Courtrai, dont elle s'empara après un léger combat. Un corps de quatre mille hommes resta fort inutilement établi à Maulde durant cette expédition.

A l'instant même où les troupes du camp de Famars partaient pour Lille, le duc de Saxe-Teschen, par une marche opposée, détachait 12 mille hommes du camp de Mons dans l'intention d'attaquer l'avant-garde de Lafayette, postée à Gliswelle à une lieue de Maubeuge, et séparée de l'armée par le défilé de la Sambre. 10 juin. Affaire de Gliswelle.

Cette entreprise, favorisée par le mauvais temps, eut un plein succès; les avant-postes furent surpris et enlevés au point du jour; le corps lui-même eut à peine le temps de se former; le général Gouvion, qui le commandait, ayant été tué, la défaite de ce détachement fut complète. Les renforts, arrivés à six heures du matin, déterminèrent les Autrichiens à se replier sur Mons, satisfaits d'avoir atteint le but de leur course.

D'ailleurs, le duc de Saxe-Teschen, informé du rassemblement des forces ennemies vers Lille, résolut de leur opposer un mouvement parallèle, et renforça le corps de Latour à Tournai, jusqu'à 20 mille hommes. Douze mille environ

restèrent à Mons pour faire face à l'armée de Lafayette. Ce dernier semblait avoir une occasion favorable pour entreprendre quelque attaque importante ; mais soit qu'il ignorât la force réelle de l'ennemi, soit qu'il mît toute son attention à prévenir les bouleversemens qui menaçaient le trône, en informant l'assemblée nationale des complots qui se tramaient, il n'osa pas commettre son armée encore un peu ébranlée de la surprise de Gliswelle ; nous verrons plus tard que la catastrophe du 20 juin excusa assez sa circonspection.

16 juin.

Luckner, qui n'était pas homme de parti et n'avait aucun motif de retenue, n'en agit guères mieux pour cela.

Le duc Albert de son côté, tremblant de voir deux petites masses ennemies se former vers ses ailes, prit un singulier moyen pour leur faire face. Déjà las d'avoir fait des dispositions passables, il dissémina entièrement le corps de Latour; persuadé, sans doute, qu'en mettant un poste sur chaque route, il empêcherait Luckner d'avancer. Enfin oubliant que toutes ses communications, et sa base étaient à sa gauche, il s'étendit vers la droite, pour se rapprocher de la mer dr Nord; Beaulieu fut porté avec 5 mille hommes à Wicht, pour couvrir Oudenarde; Clairfayt conduisit le gros du camp de Tournai à Coeghem;

le colonel Mylius revint à Harlebeck, et Latour resta avec 4 mille hommes à Tournai.

Retraite du maréchal Luckner sur Lille.

Cette dispersion des forces impériales, à l'instant même où il eût été sage de les concentrer, fournit à Luckner une belle occasion pour tomber, avec ses 28 mille hommes, sur chacun de ces petits corps. Bien loin de la saisir promptement, il se laissa prévenir; le colonel Mylius lui enleva le poste de Harlebeck avec une partie de la garnison, et les Autrichiens, enhardis par ce succès, se présentèrent devant Courtrai. Le pusillanime maréchal, déjà éperdu, convoqua aussitôt un conseil, à la suite duquel l'armée française se hâta de regagner ses frontières, n'osant pour ainsi dire soutenir l'aspect d'une poignée d'ennemis. A cette époque, les généraux se formaient la plus singulière idée de la guerre; on eût dit que toute entreprise militaire devait reposer sur l'absence de l'adversaire, et que dès qu'il paraissait, il fallait décamper: on ne manqua pas, quelques années plus tard, de laver ce ridicule des chefs de 1792; mais on tomba dans l'excès contraire, en attaquant avec une impétuosité meurtrière, les postes les plus difficiles, sans se donner souvent le temps ou la peine de les reconnaître, et sans que leur occupation méritât les sacrifices qu'on faisait pour les obtenir.

Au reste, ces réflexions n'ont d'autre but que de caractériser le genre de guerre que l'on faisait alors, et les différentes combinaisons qu'il fournit à la méditation des hommes de l'art. Nous ne prétendons point rabaisser le courage des généraux qui servirent dans les premières campagnes; leur position fut cruelle; abreuvés de dégoûts par les Jacobins de Paris, et par leurs propres troupes; manquant de confiance en ces bandes récalcitrantes; peu expérimentés eux-mêmes; on doit leur savoir gré de n'avoir pas désespéré de la France dans la situation horrible où ils se trouvèrent.

Nouvelle répartition des armées françaises sur les frontières.

L'approche des troupes prussiennes qui s'avançaient sur le Rhin, le rassemblement d'Autrichiens sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg à Spire, et sous le prince d'Esterhazy dans le Brisgau, décidèrent le gouvernement français à rester sur la défensive, et à songer aux moyens de couvrir sa propre frontière du danger dont elle allait être bientôt menacée.

Une nouvelle répartition des forces fut arrêtée, Lafayette eut à défendre tout l'espace depuis la mer jusqu'à Longwi, en tenant son corps principal sur la Chiers, à Villers-le-Rond près de Sedan et ensuite à Vaux vers Carignan. Luckner se chargea de la droite, depuis la Moselle jusqu'au Jura; il s'établit à Metz, pour mieux surveiller le point

menacé par les préparatifs de l'ennemi. Des lieutenans de ces deux généraux, commandaient les deux extrémités, Dillon au Nord, et Biron sur le Rhin.

Dumouriez dégoûté par les tracasseries que le ministère éprouvait dans sa marche, et ayant perdu d'ailleurs la confiance du Roi par ses intrigues contre Servan, remit le portefeuille, et vint servir à l'armée du Nord, comme lieutenant-général.

Les affaires de l'intérieur étaient moins rassurantes encore que celles des armées : nous retracerons au chapitre suivant les débats qui eurent lieu au sujet du camp de Soissons, imaginé par le ministre Servan, pour servir de réserve générale aux troupes destinées à s'opposer à l'invasion, mais qui fut rejeté et devint un prétexte d'insurrection.

Dispositions hostiles des Autrichiens sur la frontière du Nord.

Le général autrichien, informé des mouvemens auxquels les nouveaux arrangemens de ses adversaires donnaient lieu, et ayant reçu de son côté des renforts qui portèrent ses forces disponibles à 40 mille combattans, résolut de menacer les frontières du Nord, pour rendre plus faciles les opérations qu'on méditait sur le centre : il fit attaquer, par le comte de Latour, le poste d'Orchies, d'où un bataillon de la Somme fut expulsé après une belle résistance. 14 juillet.

Le général Alvinzy vint camper à Oudaing,

avec 15 mille hommes, menaçant le camp de Maulde. Dumouriez qui le gardait avec 8 mille,
12 juillet. fut heureusement renforcé par le général Dillon, venant commander toute la gauche de l'armée: celui-ci rassembla 5 mille hommes vers le Quesnoy; le général Lanoue campa sous Maubeuge, avec 8 mille combattans; 12 mille restèrent sous Dumouriez à Maulde, gardant Orchies et Marchienne par des corps volans.

Ces nouvelles dispositions et le départ du général Clairfayt, détaché avec 15 mille hommes pour se réunir au duc de Brunswick qui arrivait au même instant à Coblentz avec l'armée prussienne, décidèrent bientôt les Autrichiens à se replier sur Mons.

Les choses en restèrent là, sur cette frontière, pendant le mois d'août. Les troupes du camp de Maulde, stimulées par Dumouriez, qui avait toute la souplesse et la ruse d'un chef de parti, se disciplinèrent et s'aguerrirent par de fréquentes chicanes de postes, et devinrent le noyau d'une bonne armée.

Etat des armées sur le Rhin.

Nous ne ferons pas l'énumération insignifiante de tous les mouvemens exécutés sur le Rhin pendant les 3 mois qui venaient de s'écouler; il suffira d'en indiquer les plus importans.

A la déclaration de guerre, le général Custine chargé de prendre possession de l'évêché de Bâle, marcha avec 8 mille hommes sur Po-

rentruy, où il n'y avait que 400 Autrichiens, appelés imprudemment par le Prince-Evêque, et qui se sauvèrent à son approche.

Deux camps formés à Hesingen et à Plobsheim, observaient les forces qui se rassemblaient dans le margraviat de Baden.

Kellermann, qui commandait d'abord à Landau, alla camper à Neukirch, près de Sarguemines, puis à Wadgast, sous Sarlouis, point intermédiaire pour se lier au besoin à l'armée du centre, ou se rapprocher du Rhin. Il prit ce dernier parti, lorsque le prince de Hohenlohe-Kirchberg rassemblant environ 20 mille Autrichiens, fit mine de passer le fleuve, pour s'avancer sur Spire, avec le prince de Condé. Kellermann reprit alors la position de la Queich, et Biron vint avec un corps de 12 mille hommes, tirés du haut Rhin, pour le soutenir et s'établir à Weissembourg. Ces mesures furent prises fort à propos, les Autrichiens et les émigrés s'étant menagés des intelligences dans Landau, espéraient surprendre cette place et s'étaient avancés à Lingenfeld et Neustadt. Custine poussé en reconnaissance, le 3 août, donna à l'improviste sur leurs postes, et en fut vigoureusement accueilli; mais cette rencontre déconcerta toutefois le projet de surprise.

Le maréchal Luckner, à la nouvelle des dangers qui menaçaient sa droite, accourut à la

hâte de Metz. S'imaginant qu'une armée de 25 mille hommes, appuyée par Landau et par les lignes de la Queich, devait être hors d'état de se soutenir contre des forces égales, il prit un moyen digne de lui pour la tirer d'affaire, replia 15 mille hommes derrière les lignes de la Lauter, en fit partir 8 mille sous Biron, pour retourner sur le haut Rhin, et jeta Custine et 3 bataillons dans Landau. Le prince de Hohenlohe ignorant ces étranges dispositions, ou pressé de se porter sur la Moselle pour seconder l'invasion des Prussiens, ne profita pas de ces fautes et continua son chemin sur Hombourg. Le corps de Condé retourna dans le Margraviat.

La grande entreprise sur la Champagne se préparait ; de toutes parts la tempête s'amoncelait ; mais avant de suivre ses éclats, il faut ramener un instant le lecteur à ce qui se passait dans l'intérieur de la France et le reste de l'Europe.

CHAPITRE VI.

État de l'Europe. — Entrée des Russes en Pologne. — Evénemens de l'intérieur. — Journées du 20 juin et du 10 août. — Suspension et emprisonnement du Roi. — Massacres du 2 septembre. — Clôture de l'Assemblée législative. — Convention nationale. — Proclamation de la République.

PENDANT que les armées de l'Empereur défendaient la Belgique avec plus de bonheur qu'on était en droit de l'espérer, et que celles de la Prusse s'avançaient à pas comptés sur les frontières de France, pour y essuyer l'affront que nous ne tarderons pas à rapporter; un épisode important attira au Nord, l'attention des cabinets de Vienne et de Berlin, et eut une influence toute particulière sur les opérations ultérieures de la guerre de la révolution. On sait déjà que je veux parler de l'invasion de la Pologne.

Nous avons indiqué dans le chapitre I[er] les changemens que la diète, excitée par l'Angleterre Affaires de Pologne.

et la Prusse, venait d'opérer dans ses relations extérieures : l'alliance de 1790, avec Frédéric-Guillaume, et la constitution de 1791, mirent le sceau à cette importante révolution. Ce pacte avait obtenu l'approbation de plusieurs gouvernemens, et jouissait de l'assentiment général, à l'exception de quelques Magnats qui, voyant leurs intérêts froissés ou leur ambition déçue, protestèrent contre ces transactions : peut-être aussi attachaient-ils de fausses idées de liberté publique, au système de monarchie élective; oubliant que la Pologne, grande sous les races héréditaires des Piast et des Jagellons, avait souffert toutes les horreurs de l'anarchie depuis que le système contraire avait prévalu.

La révolution du 3 mai, était à la vérité un grand pas vers la restauration de l'Etat; cependant elle péchait par un côté essentiel. La diète en choisissant son souverain, dans une nation de troisième ordre, avait sans doute en vue d'enlever tout prétexte de jalousie à ses voisins, et de se soustraire à l'influence étrangère qui aurait pu s'immiscer dans ses affaires intérieures si elle l'eût pris sur les marches d'un trône de premier rang: ces craintes étaient entièrement chimériques.

Le choix d'un prince russe eût sinon détourné, du moins suspendu le coup qui devait déchirer

le royaume; mais la diète ayant rejeté l'alliance de Catherine en 1789, et croyant avoir tout à redouter d'elle, n'était pas disposée à donner la couronne à un de ses petits-fils. La France à la veille d'être assaillie par des ennemis formidables, ne paraissant pas en état de la soutenir, il ne restait plus à choisir qu'entre l'alliance de la Prusse, de l'Autriche et de l'Angleterre. La dernière de ces puissances par son éloignement, le peu de forces dont elle disposait sur le continent, et les rapports de son gouvernement avec la famille royale; ne présentait point les avantages souhaités par la Pologne. L'Autriche et la Prusse, au contraire, les possédaient également, et si l'une avait de plus l'uniformité de religion, l'autre offrait par l'enclave de ses frontières et ses intérêts commerciaux, des combinaisons qui n'étaient pas à dédaigner.

Dans cet état de choses, les Polonais commirent une faute grave, de ne pas rechercher l'alliance d'une grande puissance qui les eût protégés et à l'aide de laquelle ils auraient posé les fondemens de leur indépendance. Cette faute qui leur coûta cher, peut cependant être attribuée à la confiance qu'ils mirent en Frédéric-Guillaume, et à l'alliance que ce prince avait contractée avec eux à la fin de 1790 : ils étaient d'autant plus autorisés à y compter, que la cour de Berlin se trouvant unie par les liens les plus étroits à

celle de Saxe, rien ne faisait soupçonner la catastrophe qui leur est arrivée.

La paix signée à Jassy, le 9 janvier 1792, entre la Russie et la Porte, ne tarda pas à les laisser en butte à tout le ressentiment de leur ennemi.

Catherine, résolue de profiter du désordre qui menaçait l'Occident de l'Europe, tout en applaudissant à la résistance des émigrés, avait fait filer ses troupes vers la Pologne. Débarrassée des Turcs et des Suédois, libre des craintes que l'intervention de la Prusse ou de l'Autriche pouvait lui donner, elle voyait avec joie ces deux puissances s'engager dans une lutte dont elle prévoyait la durée, et elle s'apprêtait en silence à frapper le grand coup qui allait reculer les limites de son empire jusqu'aux confins de l'Allemagne, et lui assurer un accès direct à toutes les affaires de l'Europe. Le moment était en effet venu, où elle pouvait accabler la nation Polonaise du poids de toutes ses forces. Cependant pour être plus sûre de sa conquête, elle crut devoir la partager, de crainte que le cabinet de Berlin ne soutint la république. Certaine du consentement de la Prusse et de l'impuissance de l'Autriche qui avait déja commencé la guerre avec la France, elle fit donc entrer 3 corps d'armée nombreux en Wolhinie et en Lithuanie, au mois de mai 1792, sous prétexte de rétablir

la constitution de 1775, dont le cabinet de Pétersbourg s'était rendu garant, et de soutenir les intérêts des confédérés de Targowitz. Ce fut alors seulement, que les chefs de cette association publièrent leurs protestations, déclarèrent illégal le gouvernement établi, et reconnurent les troupes de Catherine comme auxiliaires.

Au moment de la déclaration de guerre, les Polonais n'avaient pas 50 mille hommes sur pied, encore étaient-ils dispersés ; mais l'enthousiasme était porté à son comble, et pour peu que Stanislas eût déployé de talens et d'énergie, sa cause n'eût point été désespérée. Toutefois, il faut convenir qu'il manquait beaucoup de choses aux Polonais pour une défense vigoureuse : après la défection de leurs alliés, les milices mal organisées ne pouvaient lutter à la longue contre les troupes aguerries de Catherine ; la pénurie d'armes, d'établissemens militaires et de finances, ne laissait entrevoir aucun moyen de réparer les échecs.

Un corps d'environ 15 mille hommes, aux ordres des généraux Zabiello et Judicky, destiné à couvrir la Lithuanie, pressé par les colonnes du prince Dolgorouky, de Derfelden et de Denisow, battu à Mir et Nieswij, fut contraint de se replier sur Grodno et d'abandonner toute la Lithuanie.

Le prince Poniatowsky, campé à Lubar avec

près de 20 mille hommes, pour couvrir les provinces méridionales, fut obligé de se replier devant l'armée de Moldavie, aux ordres du général Kochokowsky : après de faibles engagemens à Tiwrof, Zaslaw et Polone, il vint s'établir derrière Ostrog et ensuite derrière le Bug.

Il n'y resta pas long-temps paisible, Kochokowsky força le passage le 18 juillet, à Dubienka, malgré la résistance honorable de Koziusko. L'armée de Lithuanie s'avançant de son côté sur la Narew, les Russes ne se trouvaient plus qu'à 3 marches de Varsovie, lorsque Stanislas croyant tout sauver s'il pliait à la nécessité, adhéra le 23 juillet, à la confédération de Targowitz. La diète protesta avec vigueur contre cet acte pusillanime, et par un rapprochement peut-être sans exemple dans l'histoire, on s'écriait au même instant à Varsovie et à Paris, *la constitution sans le Roi!* Mais il existait cependant une différence notable dans les causes de ces provocations, c'est qu'en Pologne on voulait punir Stanislas d'adopter des formes électives et républicaines, au détriment du pouvoir héréditaire : tandis qu'à Paris on attentait à la liberté de Louis, afin de saper toutes les bases de l'autorité et du trône. Exemple déplorable, que tous les hommes qui prétendent s'immiscer dans les affaires publiques devraient sans cesse avoir sous les yeux!

Une lettre de Catherine décida Stanislas à cette démarche, qui le perdit dans l'opinion de ses concitoyens et de la postérité : elle annonçait l'accord des trois puissances pour rétablir la constitution garantie en 1775 ; d'où l'on a conclu que son entrée en Pologne était le résultat d'un plan convenu dès long-temps. Les avis sont cependant encore partagés à ce sujet, et quelle que soit l'époque de l'adhésion des autres puissances, cette combinaison n'en prouvera pas moins toute l'habileté de la Czarine.

Après ce triomphe des confédérés, Branicki prit le commandement de l'armée, et aux termes de l'armistice la dispersa dans ses garnisons et cantonnemens ordinaires. Les Russes s'établirent à Varsovie, et une diète fut convoquée à Grodno, pour décider du sort de la Pologne, qu'il était aisé de prévoir en portant un instant ses regards sur le passé.

Stanislas se contenta de protester de son empressement à mourir pour la patrie ; débonnaire autant que crédule, il imagina que Catherine se bornerait à détacher la république de l'alliance prussienne, et à ressaisir sur le pays, l'influence que la charte de 1775 lui assurait. Entouré de conseillers médiocres, il se persuada qu'il conserverait sa couronne en se soumettant à de simples changemens dans les formes de son

gouvernement, et se prêta avec docilité à tout ce que ses ennemis exigeaient de lui.

Sur ces entrefaites, les Polonais avaient envoyé Ignace Potocky à Berlin, espérant trouver leur refuge dans l'alliance conclue avec Frédéric-Guillaume. Ce prince répondit qu'à la vérité il avait signé un traité en 1790, mais que cela ne l'obligeait point à soutenir une constitution adoptée un an plus tard (1).

La justice met rarement un frein à l'ambition, mais jamais on ne nia des engagemens si solennels et si récens. A la vérité l'embarras dans lequel le Roi se trouva au moment d'entrer en Champagne, motivait ce refus. Convaincu sans doute du danger d'entreprendre une lutte aussi formidable, il préféra gagner quelques provinces sans coup férir, à la chance de guerroyer en même temps sur le Niemen et sur le Rhin.

On ne fut pas plus heureux à Vienne, où le prince Adam-Czartorinsky avait été solliciter l'appui de l'Autriche. Le prince de Kaunitz, qui venait de précipiter son maître dans une guerre

(1) Si l'alliance de 1790 ne sanctionnait pas le pacte de 1791, ce dernier avait mérité les félicitations formelles de Frédéric-Guillaume par sa lettre du 16 mai au comte de Goltz, son chargé d'affaires, que toutes les gazettes ont publiée, et qui équivalait à tous les actes diplomatiques possibles.

épineuse, parut plus disposé à seconder Catherine, qu'à commencer avec elle une lutte incertaine. D'ailleurs le comte de Razumowsky, nouvel ambassadeur de Russie, avait renoué peu de jours auparavant, les relations qui unirent Joseph et la Czarine, et que la paix particulière de Reichenbach avait légèrement altérées. On en a conclu avec quelques probabilités, que la promesse d'un corps auxiliaire pour combattre sur le Rhin, décida le cabinet impérial à fermer les yeux sur ce qui se passait aux rives du Dniester (1).

Il est temps, au surplus, de détourner un instant nos regards de ces contrées, pour les reporter sur les affaires de France.

Le cabinet de Turin, en état d'hostilités ouvertes, ne tarda pas long-temps d'accéder à la coalition. Dispositions des différentes puissances.

Plus sage que le cabinet de Vienne, celui de Madrid prévit les conséquences d'une guerre imprudente contre la France. Le comte d'Aranda venait de succéder au comte de Florida Blanca, et de donner une nouvelle direction à la politique

---

(1) Jusqu'à ce qu'on sache officiellement l'origine du partage de la Pologne, on ne pourra former que des conjectures vagues; pour leur donner même un certain degré de probabilité, il serait indispensable de connaître exactement tout ce qui fut stipulé à Reichenbach et Pilnitz.

espagnole. Ce fut en vain que les princes émigrés se flattèrent que ses anciennes liaisons avec la cour de Versailles, près de laquelle il avait résidé en qualité de ministre, le jetteraient dans leur parti : toutes leurs espérances furent déçues. Lorsqu'il prit le timon des affaires, les relations entre les deux pays portaient l'empreinte de l'aigreur et de la méfiance : le cabinet d'Aranjuez continuait à reconnaître pour ambassadeur de France le duc de la Vauguyon qui, soupçonné par l'assemblée nationale de connivence avec les conseils de Coblentz, avait été remplacé par M. Bourgoing. Le comte d'Aranda abandonna aussitôt un système qui menait directement à une rupture; il sut gré à M. Bourgoing de la modération et de la sagacité qu'il avait déployées dans cette situation délicate, reçut ses lettres de créance et dissipa les nuages qui s'étaient élevés entre les deux cours, en même temps qu'il affermit le système auquel l'Espagne était redevable de sa prospérité depuis 1763.

Aucune intrigue ne fut oubliée par les agens des émigrés, ni par les envoyés des puissances ennemies, pour animer Charles IV contre l'assemblée, à laquelle on attribuait les crimes les plus odieux. Toutes ces menées se brisèrent contre la fermeté du ministre, et même la déclaration de guerre de Louis XVI à l'Autriche ne le fit point dévier de la marche qu'il s'était tracée.

L'Angleterre venait de terminer dans l'Inde une guerre heureuse, qui coûta à Tippo-Saïb la moitié de ses états, et consolida l'empire des armes britanniques dans cette belle contrée. Guidé par une politique profonde, Pitt persistait à observer une neutralité qui dupa tous les partis. Brissot et les orateurs de l'assemblée ne furent pas les seuls qui s'y laissèrent prendre, le ministère partagea leur erreur. Les actes de Chauvelin (1) prouvent à quel point les diplomates s'aveuglaient, en interprétant en faveur de la nation française, les expressions ambiguës d'une proclamation sur la navigation des peuples en guerre. La note, qu'il présenta le 18 juin au cabinet de Londres, afin de réclamer son intervention pour ramener l'Autriche et la Prusse à des vues pacifiques, caractérise l'ineptie d'un gouvernement qui, après la guerre d'Amérique, attendait de l'Angleterre le repos et le bonheur de la France, et s'imaginait que les courses de sir Jenkinson (2) à Coblentz ameneraient la soumission des émigrés et le désarmement de l'Europe.

La mort de Gustave III avait produit un changement complet dans le système de la Suède: le duc de Sudermanie, appelé comme régent à tenir

(1) Voyez pièces justificatives, n° 1.
(2) Lord Hawkesbury.

les rênes de ce royaume jusqu'à la majorité de son neveu, était un prince éclairé et pacifique; les lauriers dont il s'était couvert dans la guerre de Finlande, ne lui inspirèrent pas la passion d'en moissonner à tout prix. Son premier soin fut de rentrer dans la neutralité; en vain le crut-on lié par les articles secrets du traité de Drottingholm à fournir 18 mille hommes contre la France, en vain employa-t-on mille subterfuges pour refuser l'admission de Verninac en qualité d'ambassadeur, le duc fut inébranlable dans sa résolution. Il ne tarda même pas à éloigner de sa cour les deux généraux, auteurs de ce traité, et de renvoyer de son service les fils du marquis de Bouillé, agent principal du projet d'expédition de Gustave. Enfin il déclara que la Suède ne se laisserait point entraîner dans une guerre aussi étrangère à ses intérêts.

Affaires intérieures de France.

Pendant que la politique s'agite et que les cabinets flottent entre leurs passions et les grands intérêts nationaux, le volcan qui couvait en France vient de faire sa terrible explosion, et pour en mieux juger les effets, il convient de reprendre les choses de plus haut.

Dans l'analyse rapide des travaux de l'assemblée nationale que nous avons présentée au chapitre III, le lecteur se sera convaincu de la vérité de cette maxime de Tacite : « Que des sujets » ne peuvent jamais, sans un grand danger pour

» l'Etat, inspirer des craintes à l'autorité su-
» prême, puisqu'il en résulte nécessairement
» une méfiance réciproque; et que pour s'assu-
» rer l'impunité d'une démarche téméraire, on
» est souvent obligé de se réfugier dans les plus
» grands attentats. » Une triste expérience a démontré la justesse de cette observation profonde. Telle fut en effet la position dans laquelle l'assemblée constituante s'était placée, et l'embarras plus grand encore dans lequel les Girondins venaient de se précipiter. L'approche des armées étrangères menaçant d'une contre-révolution, il semblait que le moyen d'éviter la réaction et les vengeances, fût d'achever la ruine du trône, et d'entraîner la nation dans des crimes qui la placeraient toute entière dans la nécessité de vaincre ou de mourir.

Les Jacobins enhardis par les triomphes qu'ils avaient obtenus, et en attendant qu'ils pussent porter des coups plus certains à la royauté, travaillaient sans relâche à l'avilir par des pamphlets.

Le choix que Louis avait fait de ses ministres parmi les hommes les plus dévoués aux nouvelles doctrines et à la faction de la Gironde (1), ne

---

(1) On se rappelle qu'au commencement de l'année, Duranthon fut nommé au département de la justice, Dumouriez aux affaires étrangères, Servan à la guerre, Clavière aux finances, Lacoste à la marine, et Roland à l'intérieur.

tarda pas à le livrer, comme on l'avait prévu, à la merci de ses ennemis.

Le seul homme de ce ministère capable de sauver le Roi, était Dumouriez; il possédait toutes les qualités d'un chef de parti, et peut-être que six mois plutôt, avec des pouvoirs illimités, il eût bien servi la monarchie constitutionnelle; mais alors il n'était déjà plus temps: un pilote, quelque habile qu'il fût, ne pouvait sauver le vaisseau de l'Etat en s'emparant du gouvernail.

Le Roi crée un conseil intime.

Dans une situation si critique, Louis crut devoir appeler près de lui un conseil intime, et fixa son choix sur les ex-ministres Montmorin, Bertrand, et Malouet, hommes probes et éclairés qui possédaient toute sa confiance. Ce comité pouvait être utile, mais la faiblesse du Roi paralysait toutes ses résolutions, et d'un autre côté il devait amener, avec le ministère, un conflit dont le résultat inévitable serait la chute de l'un ou de l'autre.

Réduit ainsi à des conseils superflus, le comité se contenta de faire des largesses à des intrigans, qui ne servirent qu'à empirer le mal et à épuiser la liste civile, dernière ressource de la cour. On s'imagina qu'en achetant les chefs des Jacobins, tels que Danton et Fabre-d'Eglantine, on parviendrait à se les attacher et à se rendre maître des délibérations de la société. Ces deux suppositions étaient également fausses; Danton reçut

seul jusqu'à 100 mille écus, qui furent employés à payer les agens subalternes de toutes les émeutes, et notamment de celle du 10 août.

Les premiers revers des armées, dont nous avons rendu compte au chapitre précédent, avaient d'abord effrayé la nation; mais les républicains songèrent ensuite à les faire servir à leurs projets. Les reproches de trahison insidieusement répandus, signalèrent le Roi lui-même comme l'auteur de tous ces désastres: « c'était lui, disaient-ils, qui livrait la France aux » ennemis, car ses parens, ses créatures, étaient » à leur tête, et les émigrés avaient grossi leurs » cohortes. Le refus qu'il faisait de sanctionner » les derniers décrets contre les émigrés et contre » les prêtres réfractaires, prouvait l'amour qu'il » leur portait. »

Dans le choc des passions et des intérêts politiques, une mesure audacieuse en entraîne ordinairement une plus violente. La méfiance et la peur y ont plus de part que de profondes combinaisons, et souvent un parti attribue à la réflexion de l'autre, des plans qui ne sont que l'effet d'une haine permanente et prompte à saisir toutes les occasions de nuire. On a cru généralement que les Jacobins et les Girondins, d'accord pour ériger une république sur les ruines du trône, avaient médité de longue main la perte de Louis; d'autres affirment qu'ils ne la résolurent

que pour se venger de sa duplicité. Les écrivains les plus modérés du parti royaliste n'ont vu que des complots, là où il n'existait peut-être que des précautions contre les entreprises des ennemis de la révolution : leurs antagonistes en ont usé de même; et en lisant Dumouriez, Servan et Bertrand de Molleville, il ne suffit pas de prendre le terme moyen entre leurs assertions, pour obtenir la vérité, car ils ont tous vu les événemens à travers un prisme trompeur.

Mais si la chute du Monarque fut le résultat de la fausse position dans laquelle il s'était jeté, plutôt que celui d'une sourde conspiration, il faut avouer que sa perte une fois jurée, ses ennemis surent profiter en maîtres, des circonstances propres à l'accélérer, et que plusieurs des coups de partis qu'ils lui portèrent furent habilement dirigés. On mettra de ce nombre le licenciement de la garde constitutionnelle du Roi, et l'appel à Paris de plusieurs corps de fédérés qui, choisis par les clubs, devaient être les aveugles instrumens de leurs desseins.

Attaque des Girondins contre le conseil intime.

Les attaques commencèrent par les violentes déclamations de Brissot et de Gensonné, contre le comité dont nous avons parlé : s'il fallait les en croire, un noir complot contre la liberté se tramait à la cour, Louis s'était entouré de perfides conseillers ; enfin, à la honte de la nation, un comité autrichien siégeant aux Tuileries, tra-

mait la perte de la France, et voulait livrer les amis de la révolution au fer de leurs ennemis. Il y avait du faux et du vrai dans ces allégations : les conseils du Roi ne voulaient point la contre-révolution; et si l'on ne peut nier qu'ils eussent placé quelques espérances dans les succès des coalisés, tout porte à croire que c'est parce qu'ils n'avaient pas trouvé de moyen qui pût garantir plus sûrement la France des effets désastreux de l'anarchie, et la sauver de la ruine totale dont elle était menacée.

Licenciement de la garde royale

Bientôt après, le licenciement de la garde constitutionnelle est formellement demandé; Bertrand assure que ce fut sur les prétextes les plus frivoles : selon Dumouriez, au contraire, cette garde qui devait être de 1,800 jeunes gens choisis dans les départemens, n'avait pas moins de 6 mille spadassins recrutés sur le pavé de Paris. Comment l'histoire prononcera-t-elle entre les assertions si différentes de deux ministres qui se trouvaient également à même de savoir la vérité? Girardin s'écrie en vain que c'est violer ouvertement la constitution et qu'on va livrer le Roi sans défense à ses ennemis; on passe à l'ordre du jour; non-seulement la garde est licenciée; mais le duc de Brissac, son chef, auquel on fait un crime du dévouement qu'il porte à son Souverain, est traduit à la haute-cour nationale d'Orléans.

Servan pro-

Cette première victoire remportée, il s'agit de

pose la formation d'un camp à Soissons.

procéder à l'exécution de la seconde partie du plan. Le ministre de la guerre Servan proposa aux Girondins, sans autorisation préalable du Roi, de former un camp de 20 mille hommes, sous Paris, mesure qui fut adoptée avec acclamation.

Cette disposition, justifiée par les dangers auxquels le royaume allait être bientôt exposé à l'approche des Prussiens, eût été fort sage à ne la considérer que sous les rapports militaires: tous les partis s'accordèrent à lui prêter un but bien différent. Les amis du Roi y voient le projet de renverser le trône dont on venait d'éloigner les derniers défenseurs, et observent que si les frontières sont réellement menacées, il faut y envoyer les 20 mille hommes, au lieu de les retenir sous les murs de la capitale.

Les Jacobins, de leur côté, pensent qu'une telle armée, dévouée aux Girondins, réduira à peu de chose l'influence de la populace et la tactique des émeutes. Déjà les démocrates niveleurs, par haine de tout pouvoir, considèrent les républicains modérés comme des ennemis plus dangereux pour eux que les partisans impuissans et dispersés de la monarchie.

La garde nationale, fière du rôle qu'elle jouait depuis trois ans, voit dans la formation de ce camp une atteinte à ses droits et à la confiance dont elle se croit digne; huit mille signataires réclament contre cette mesure. Le décret passa

néanmoins; mais le ministre fut hautement blâmé.

Servan s'est disculpé de cette faute en rejetant sur les intrigues de Dumouriez, toutes les suppositions injurieuses auxquelles elle avait donné lieu. Le ministre des affaires étrangères ambitionnait la direction des opérations de la guerre, et la réunion de ces deux départemens en eût fait le chef naturel du conseil et de l'état. Ce fut lui, dit-on, qui fit envisager au Roi, la formation du camp, comme attentatoire à la sûreté du trône; Louis entraîné par ses raisons et justement irrité de ce que son ministre en eût parlé à Brissot avant d'en avoir obtenu l'autorisation, lui retira le portefeuille de la guerre pour le donner à Dumouriez, et opposa son *veto* à la formation du camp. Peu d'instans après, Roland et Clavières furent également remplacés. Si l'on en doit juger par les vociférations auxquelles ce *veto* donna lieu, on doit croire qu'une mesure dont on fit un sujet d'insurrection n'avait réellement pas pour objet la défense des frontières : quoi qu'il en soit, ce dernier et faible acte d'autorité du malheureux Louis eut les suites les plus funestes, et devint le cri de ralliement de tous ses ennemis, qui y trouvaient, disaient-ils, la preuve de sa malveillance. L'anarchie se développa avec tant de violence qu'elle épouvanta ceux mêmes qui en avaient été les provocateurs innocens.

Tentatives infructueuses des constitutionnels pour sauver la monarchie.

Lally-Tolendal, Clermont-Tonnerre, Lafayette furent effrayés des malheurs qui menaçaient la France: les projets pour sauver la monarchie affluèrent de toutes parts, quand déjà elle n'existait plus.

Si Lafayette avait donné tête baissée dans de cruelles erreurs, sa loyauté et son caractère lui avaient concilié l'estime générale ; comptant sur le dévouement et le respect de son armée, il crut pouvoir soutenir le trône constitutionnel, et embrassa avec chaleur sa cause; et dans une longue lettre écrite du camp de Maubeuge, le 16 juin, il s'efforce de persuader aux représentans de la nation « qu'il n'y a point de salut à es-
» pérer hors de la constitution; que les Jacobins,
» qui cherchent à détruire son influence salu-
» taire, sont indignes de la confiance du peuple,
» qu'enfin cette secte méprisable, après avoir
» causé tant de désordres, doit être anéantie ; »
il ajoute : « que le pouvoir royal doit être in-
» tact, car il est garanti par la constitution; qu'il
» doit être indépendant, car cette indépendance
» est un des ressorts de la liberté publique, et
» que le Roi doit être révéré, car il est investi
» de la majesté nationale. »

La lecture de cette lettre produisit sur l'assemblée un étonnement mêlé de crainte; mais au lieu de protéger, comme on l'espérait, la cour

contre les entreprises dont elle était menacée, elle ne servit qu'à en accélérer l'explosion.

Une particularité qui caractérise cette époque, apprend aussi à quel point les ministres avaient négligé les moyens de diriger l'opinion, dans un sens convenable à leurs intérêts : Bertrand de Molleville, en distribuant une somme modique, se rendit maître, pendant plusieurs jours, des tribunes de l'assemblée; non-seulement les propositions incendiaires n'y étaient plus applaudies; on les couvrait encore de huées. Le conseil fut stupéfait alors d'avoir négligé si longtemps un moyen, qui, dans l'état désespéré ou se trouvaient les affaires, ne pouvait rien rétablir; mais qui deux ans plutôt eût sans doute sauvé l'Etat.

A ces manœuvres tardives les anarchistes opposaient l'audace et la violence de l'insurrection. La mesure du camp sous Paris étant écartée, il fallut en revenir à la populace, dont Péthion disposait à son gré.

Le renvoi du ministre Servan avait été suivi de celui de Roland et de Clavière, ennemis bien plus dangereux encore : l'un fut remplacé par Mourgues, l'autre par Beaulieu. L'assemblée, se conformant à la formule usitée, déclara que les ministres disgraciés emportaient sa confiance : les dispositions furent prises pour les venger, et l'insurrection organisée pour le 20 juin.

Déjà les conspirateurs ne déguisent plus leurs desseins ; ils disent hautement que le jour de la délivrance du peuple est enfin venu, qu'il faut défendre la liberté contre l'oppression et anéantir un pouvoir qui n'a plus rien de sacré, puisqu'il a violé ses engagemens.

Bandes de Marseillais appelés à Paris.

Le peuple de Paris ne paraissant plus assez exalté pour se livrer aux excès que l'on méditait ; des bandes de fédérés ramassés à Marseille et à Brest, sont appelées dans la capitale, pour y donner l'impulsion aux mouvemens. Les factieux avaient une tactique que les plus grands généraux n'eussent pas désavouée ; ils savaient que dans les émeutes, comme dans les attaques, l'essentiel est d'avoir des têtes de colonnes sur lesquelles on puisse compter. La foule suit toujours les téméraires, et les hommes qui suivent le torrent, ne manquent jamais dans les grandes cités.

Les Marseillais arrivèrent le 19 juin, et leurs adresses à l'assemblée ne laissèrent plus de doute sur les crimes qui se méditaient.

Journée du 20 juin.

Le 20, des rassemblemens considérables se forment dans le faubourg Saint-Antoine ; effrayée du rôle qu'on veut lui faire jouer, la multitude semble néanmoins frappée d'une morne stupeur. Ses chefs, au nombre desquels on remarque Santerre, dociles aux instructions de la Gironde, cherchent à l'étourdir en excitant son indignation contre le renvoi des ministres. C'est leur

réintégration, c'est la révocation du véto qu'ils prétendent obtenir. Cette troupe en grande partie armée de piques, précédée de quelques canons, se grossit à chaque instant de toute la populace qui accourt sur son passage. La garde nationale alarmée veut maintenir la tranquillité; mais elle ne reçoit aucun ordre, et tandis qu'on délibère, la foule des insurgés, semant partout l'épouvante, traverse une partie de la ville et touche aux portes de l'assemblée législative, qui, bien qu'elle fût le moteur de tout ce désordre, affectait d'y rester étrangère. Elle refusa même d'entendre les rapports des autorités administratives, déclarant que c'était faire injure au peuple que de se défier de ses démarches. Une députation vint lire une pétition aux représentans et obtint que cette multitude désordonnée fût admise dans la salle, où elle défila, en continuant sa marche vers le château des Tuileries.

On avait eu soin de n'y laisser que de faibles postes de garde nationale, qui se dispersèrent à son approche. Alors les portes sont forcées, le palais est envahi, et une pièce de canon est traînée jusque dans l'intérieur. Louis ne parut jamais plus grand que dans ce moment où l'on cherchait à l'avilir. Il ordonne qu'on ouvre ses appartemens, la foule s'y précipite, exigeant par d'épouvantables menaces la sanction des décrets de l'assemblée. Le Roi refuse, et les plus sanglans outrages

ne peuvent l'ébranler. S'il protesta de son amour pour le peuple et de son attachement à la constitution; rien ne put lui faire promettre la révocation du véto. La touchante bonté qui le caractérisait désarma les plus audacieux. Ils allaient se retirer, lorsque Péthion parut inopinément dans le château, et d'un geste fit écouler en arrivant ce qui restait de cette horde turbulente. Cet homme qui avait plutôt le goût de l'intrigue que le génie de l'ambition, se croyait un homme d'état et un grand orateur, parce qu'il possédait les lieux communs révolutionnaires; il donna une explication assez embarrassée de son retard et de son imprévoyance, et se retira en bravant Louis.

Suites de la journée du 20 juin.

L'issue de cette journée a laissé des doutes sur le véritable but des meneurs; mais s'ils ne cherchèrent pas à renouveler l'attentat du 6 octobre 1789, on peut croire qu'ils voulurent provoquer l'abdication du Roi, ou habituer, en l'avilissant, les esprits à sa déchéance; et tout porte à croire que le plan des Girondins ne différait guère de celui de la faction à laquelle ils succédaient.

Il s'en fallut peu que cette insurrection ne tournât au profit de l'autorité; le département de Paris qui était encore en grande partie composé de propriétaires et d'hommes recommandables, eut le courage de suspendre Péthion, pour n'avoir pas fait usage de la force armée, dont en sa

qualité de maire, il pouvait disposer pour réprimer cette sédition. L'impuissance de cette tentative contre sa personne, ayant rassuré Louis et rejeté l'épouvante dans le camp des Jacobins, le Roi fait proclamer qu'il ne cédera jamais à la violence. Une pétition revêtue des signatures de plus de 20 mille habitans de Paris, est présentée à l'assemblée législative, qui se tait et frémit : les signataires demandent que l'on sévisse contre les coupables, et des adresses rédigées dans le même sens sont envoyées de toutes les provinces.

Lafayette demande la punition des auteurs du 20 juin.

Lafayette se présentant à la barre demande fièrement à l'assemblée, au nom de toute une armée indignée, la punition des auteurs de la journée du 20 juin. C'était adresser des menaces à des furieux qui n'en tenaient aucun compte. Il eût été plus prudent de diriger une partie de l'armée sur Paris ; mais elle était en présence de l'ennemi, et il ne dépendait pas de son général de l'amener dans la capitale, en laissant Luckner et la frontière à la merci des Autrichiens ; nous aimons à croire, que sans cette circonstance, il n'eût pas balancé. Au surplus on doit lui savoir gré d'une démarche qui l'exposait au ressentiment d'adversaires implacables. On assure d'un autre côté que rigoureux observateur des formes, il refusa de prendre part à un coup de main contre les Jacobins, qui loin d'en être reconnaissans, après avoir brûlé son effigie, le dénoncèrent

pour avoir quitté son poste et conspiré contre la liberté ; Brissot osa même demander sa mise en accusation. Lafayette regagna ainsi son camp, allégé du poids de son ancienne popularité, dont la perte fut l'unique résultat de sa démarche.

Les Jacobins et la faction girondine qui marchaient alors de concert, ne tardèrent pas à reprendre cette sorte de courage qu'inspire toujours l'assurance de l'impunité : ils eurent recours à leurs moyens accoutumés, les libelles et les groupes séditieux ; ils attaquèrent aussi de vive voix et par écrit, ce département de Paris qui avait eu la hardiesse de prononcer la suspension de Péthion ; ils reprochèrent amèrement à l'assemblée législative, l'indifférence qu'elle avait montrée dans cette affaire. On répandait à dessein les nouvelles les plus sinistres ; dans peu l'ennemi serait aux portes de Paris ; il était urgent de déclarer la patrie en danger et d'aviser aux moyens de la sauver, puisque le pouvoir exécutif s'endormait au bord du précipice.

Dans de semblables conjonctures l'anarchie devait bouleverser la politique extérieure aussi facilement que l'ordre intérieur. Celle de Louis ne semble pas toujours sincère, car Bertrand de Molleville convient naïvement que toutes les espérances de son conseil étaient placées dans la marche victorieuse du duc de Brunswick. Il y avait dès-lors deux pouvoirs dans l'état, l'un in-

téressé à vaincre ou à mourir avec l'indépendance nationale, l'autre qui devait périr si elle triomphait.

Mallet du Pan venait d'être envoyé secrètement en Allemagne pour s'entendre avec les cabinets prussien et autrichien sur les intérêts du trône : cette mission, malgré la sincérité avec laquelle le ministre en rend compte, et les vues honorables qu'il lui prête, devint le sujet de nouvelles accusations contre Louis XVI. Les apôtres de l'indépendance nationale ont toujours raison aux yeux des peuples, surtout dans les momens d'effervescence ; et bien qu'on n'eût que de vagues soupçons des relations du ministère de Louis avec les étrangers à l'instant de l'invasion, elles fournirent une arme terrible aux chefs de la faction qui les présentèrent sous les couleurs les plus odieuses.

Quelle politique attendre d'un gouvernement réduit à placer ses espérances dans les succès des armées ennemies, et à entretenir des liaisons d'amitié avec des puissances contre lesquelles il est en guerre ? Il faut le dire, la position du Roi fut des plus pénibles, mais sa conduite doubla les forces de ses antagonistes. Loin de nous la pensée d'accuser un Monarque auquel nous avons toujours rendu justice, nous voulons seulement observer que l'enchaînement des choses précipita sa ruine dès l'instant où les intérêts de sa famille différèrent de ceux de la France.

Le Roi rentré dans son indécision naturelle, semblait, par ses proclamations, partager l'anxiété générale sur la situation de l'Etat; mais ses démarches secrètes tendaient bien moins à prévenir la crise dont la France était menacée, qu'à pourvoir à sa sûreté personnelle.

Cependant les dangers extérieurs dont on n'avait qu'une idée confuse, devenaient de plus en plus sérieux. Quoique la déclaration de Pilnitz ne laissât aucun doute sur la réunion de la Prusse et de l'Autriche, et qu'il fût aisé de prévoir qu'on aurait affaire à des ennemis nombreux, leur arrivée sur le Rhin échauffa les esprits en retraçant le tableau des vengeances qu'on devait craindre, si les bataillons de Frédéric-Guillaume ramenaient l'armée des princes victorieuse à Paris. On redoute moins la colère des Prussiens ou des Autrichiens que les effets d'une horrible réaction : l'amour d'une liberté irréfléchie a conduit insensiblement à la licence; on est devenu factieux, et dès-lors il faut triompher ou périr : les apprêts d'une défense désespérée sont indispensables pour tenir tête à des armées formidables, et ces apprêts ne peuvent se faire avec une administration débile, qu'on soupçonne plus disposée à favoriser l'ennemi qu'à lui résister.

On annonçait que les garnisons complétées, il ne resterait pas 60 mille hommes à mettre en campagne. Lafayette criait au peuple at-

troupé, que c'était aux frontières qu'il fallait courir et non contre les Tuileries; que la France allait être assaillie par 250 mille ennemis, que c'était avec des bras et du courage et non avec des déclamations qu'elle pourrait leur résister : mais les moyens de défense n'en augmentaient pas pour cela.

La fin de juin et le mois de juillet se passent dans des transes continuelles. Le sort dont la Pologne est menacée, ajoute à l'inquiétude et à l'effervescence des esprits (1).

Le cri d'alarme retentit enfin dans l'assemblée; Vergniaud après avoir ouvertement accusé Louis d'être d'accord avec les ennemis, demande que la patrie soit déclarée en danger, et que le ministère devienne responsable de toute invasion. L'abbé Torné poussant les choses plus loin propose à l'assemblée de se saisir de tous les pouvoirs. Bien que les communications officielles faites par le ministère, de la marche des ennemis, et des hostilités de la Prusse, n'apprissent rien de neuf, elles donnèrent lieu aux plus sanglans reproches contre le pouvoir exécutif. Toutefois un évêque prend occasion de ces débats pour prononcer une homélie sur les avantages de la con-

---

(1) Voyez les mesures adoptées le 4 sur la proposition de Jean Debry. (Pièces justificatives, n° 3).

corde et de l'union, dont le salut de la patrie dépend; des larmes coulent de tous les yeux; les députés s'embrassent, se serrent avec tendresse; on promet, on jure d'oublier toutes les querelles passées, de rester fidèles au Roi et à la constitution; tous les partis se rapprochent et paraissent réconciliés.

Il ne faut pas une grande sagacité, pour découvrir le motif de cet étalage fastueux d'une sensibilité hypocrite. Deux jours ne s'étaient pas écoulés que Brissot dénonçant de nouveau le Roi et son ministère réclama son abdication (1).

« La patrie est en danger, dit-il, parce qu'on » a paralysé nos forces; et à qui doit-on cette » funeste léthargie? à un seul homme, que la » nation a fait son chef, et que des courtisans » perfides ont fait son ennemi. Je dis que, frapper sur la cour des Tuileries, c'est frapper tous » les traîtres d'un seul coup; car cette cour est » le point où tous les fils de la conspiration aboutissent. La nation est le jouet de ce cabinet; » c'est-à-dire de quelques intrigans qui y dominent. Voilà où il faut porter des coups vigoureux; tout demi moyen décèle un esprit faible. » Il faut appliquer des caustiques sur les parties » gangrenées, et ne pas s'occuper gravement d'é-

(1) Discours remarquable de Brissot, séance du 9 juillet.

» gratignures aux jambes, lorsque l'abcès est à » la tête.... Il n'est pas douteux qu'il a existé un » plan de conspiration, dont le noyau est à la » cour, et qui embrasse plusieurs administra- » tions de département, et des chefs de nos ar- » mées; que tous les dangers intérieurs et exté- » rieurs sont le fruit de cette conspiration.... Le » pouvoir exécutif est coupable de la protection » accordée aux émigrés, des lenteurs de la » guerre, de l'abandon du Brabant, du rempla- » cement des ministres patriotes par des créa- » tures de ces intrigans qui s'opposaient à la » guerre, de l'inaction du général Lafayette, du » paralysement du corps de Luckner, de son si- » lence sur la marche des Prussiens. Voulez-vous » jeter les yeux sur l'intérieur? vous y reconnaî- » trez les effets de cette même conspiration. Au » dehors, on voulait la paix, au dedans la guerre, » parce que l'anarchie sert les projets du despo- » tisme. »

Les ministres, sommés de rendre compte de la situation de la France, n'avaient rien de tranquillisant à annoncer : Chambonas fait un tableau des relations extérieures qu'on aurait cru rédigé à Londres plutôt qu'à Paris; ce n'est qu'un pompeux étalage des sentimens d'amitié qui doivent unir désormais les nations française et anglaise, et à part la fausseté de cette base, il offre assez

d'intérêt pour trouver place dans l'histoire (1). Le ministre de la guerre déclare que l'on aura 200 mille hommes à combattre, auxquels on n'en peut opposer que 180 mille, en comprenant même les garnisons; afin de rendre celles-ci disponibles, le Roi compte sur la levée des compagnies franches, ordonnée dans chaque département. En détournant les regards des affaires du dehors et de la tribune législative, on ne trouve dans l'intérieur que les mêmes élémens de discorde : une révolte vient d'éclater dans le Midi, où un sieur Desaillant se proclame lieutenant des princes émigrés, s'empare du château de Bannes, et menace le département de l'Ardèche d'une insurrection.

Le 11 juillet l'assemblée déclare enfin la patrie en danger sur la proposition de Hérault de Sechelles, elle ordonne ensuite la levée de 85 mille hommes pour compléter l'armée de ligne, et former 42 nouveaux bataillons de volontaires. Ces mesures ne paraissant pas encore suffisantes, Carnot jeune fait décréter le 20 que l'armée sera portée au complet de 440 mille hommes. Si ces décrets, faute de déterminer un mode convenable de levée, ne remplirent leur but qu'imparfai-

(1) Voyez pièces justificatives, n° 2.

tement, on leur dut néanmoins une partie des renforts qui accoururent pour couvrir Paris vers la fin de la campagne (1).

Au Midi, l'assemblée découvre de nouveaux motifs de crainte; Montesquiou s'exagérant les moyens de l'ennemi estime à 60 mille hommes les forces qui vont menacer le Rhône; il demande l'autorisation de requérir les compagnies d'élite des gardes nationales. Cette levée basée sur les mesures prescrites dans les dangers de la patrie, venait déjà d'être mise en vigueur par Biron et Victor de Broglie pour l'armée du Rhin. Elle fut accordée le 24 juillet à tous les généraux d'armée, pour leurs arrondissemens respectifs, et concourut efficacement au succès de la défense nationale; en augmentant, au moment critique, les forces disponibles de 40 à 50 mille hommes. Ce n'était pas assez d'avoir des hommes, il fallait encore les armer; les nombreux ateliers militaires et particuliers pouvaient à peine suffire aux besoins, et pour y subvenir avec plus de certitude, on décréta l'établissement d'une grande manufacture d'armes à Moulins.

Il manquait un dernier trait au tableau sinistre de la situation du royaume: Lacombe-Saint-Mi-

(1) La loi laissait aux hommes appelés à la défense de la patrie, la faculté de refuser cet honneur, ce qui nuisit beaucoup à son efficacité, et retarda les levées. Voyez pièces justificatives, n° 3 et 4.

chel se chargea de le tracer en annonçant le 26 juillet à la tribune, que la Russie aussi allait prendre une part active à la coalition. Delacroix et Laureau certifient que l'Angleterre arme, mais l'assemblée, toujours égarée par les meneurs des Girondins et rassurée par les dépêches de Chauvelin, n'y ajoute aucune foi. Quelques jours après elle décida même, sur la demande de Forfait, que l'armement de 30 vaisseaux qui avait été proposé serait ajourné.

Les mesures pour la guerre continentale ne semblent pas beaucoup plus rassurantes : les premières levées de volontaires ayant duré plus de six mois, et n'ayant jamais été complètes, les secondes rencontreront bien plus de difficultés. Le camp de Soissons ne reçoit que quelques milliers d'hommes dénués de tout; Carnot aîné, Gasparin et Lacombe-Saint-Michel sont chargés de s'y rendre en qualité de commissaires, et d'en presser l'organisation et l'approvisionnement. On assure même que leur mission n'était qu'un prétexte pour motiver le séjour à Paris de 3 mille fédérés, dont la présence avait été jugée nécessaire pour frapper le coup médité contre la cour. Dans ces entrefaites le duc de Brunswick, arrivé avec la tête de colonne de son armée vers Coblentz, publia son manifeste. Cette pièce impolitique, rédigée par les conseils des émigrés, et les ministres de Frédéric-Guillaume, n'était

point l'ouvrage du duc. Le chapitre suivant nous apprendra quel en fut le résultat (1).

La communication de ce manifeste outrageant que le Roi donna à l'assemblée dans la séance du 3 août, devint le signal de nouvelles provocations. Isnard réitère l'accusation déjà si souvent prononcée « que Louis est de mauvaise foi » et n'est fidèle à la constitution que dans ses » discours. » De toutes parts les partisans de la république se montrent avec audace et demandent la déchéance du Monarque qu'ils nomment parjure. La liberté et la France sont menacées, elles le sont par des masses armées qui se disent les appuis de Louis, donc il est leur complice, et il faut se débarrasser de lui pour se défendre avec succès.

Soit que l'orgueil du maire de Paris ne pût dévorer l'affront qu'il avait reçu, soit que Péthion ne fût lui-même que l'instrument de la faction dont il semblait le meneur, le projèt qui avait échoué le 20 juin, fut repris avec plus de véhémence : les intentions hostiles contre la cour se manifestaient hautement ; on conspirait cette fois à visage découvert. Roland, Servan et Clavière même, prévinrent le Roi en lui proposant de s'opposer au complot s'il leur rendait sa confiance (démarche bien étrange et que nous ne pouvons garantir que d'après ce qu'en dit Ber-

(1) Voyez cet acte important, pièces justificatives, n° 5.

trand de Molleville). Un premier mouvement qui devait éclater le 29 juillet fut ajourné.

Le Roi cherchait toutes les mesures qui pouvaient concourir à sa défense; mais son esprit indécis ne savait s'arrêter à aucun parti; il demandait en secret des avis qu'il adoptait un instant pour les abandonner ensuite. On dit que le général Lafayette lui offrit de l'enlever et de le conduire à Compiègne; Louis refusa sans que le général pût se plaindre de la méfiance qu'on lui témoignait; cette démarche qui, au reste, ne lui fait pas moins d'honneur, prouve combien il est difficile de rétrograder en révolution. Deux autres projets d'évasion sur Fontainebleau ou sur le château de Gaillon, en Normandie, furent également repoussés par Louis, toujours prompt à trouver des obstacles, et aussi pusillanime avant l'orage que ferme à le braver. Les rapports de Mallet du Pan sur ses entrevues à Mayence avec les ministres de la coalition, quoique rassurans sur les vues des cours, venaient ajouter aux chagrins du Monarque, en lui signalant, dans les exagérés de Coblentz, des ennemis aussi dangereux que les révolutionnaires de l'intérieur.

Ce fut dans ces circonstances affreuses qu'une nouvelle bande de Marseillais vint augmenter l'audace et les forces des factieux. Dès le lendemain de leur arrivée, ils se promenèrent

dans les rues en vociférant et donnant lieu aux scènes les plus tumultueuses. Ils se présentent à l'assemblée qui leur donne l'accolade fraternelle, et ces fanatiques se mêlent avec les législateurs qui sourient à leurs propos féroces. Le maire de Paris ne tarde pas à se montrer; encouragé par leur présence, il demande au nom des 48 sections la déchéance de Louis; l'assemblée écoute, et n'ose accueillir ni rejeter la motion du sycophante déconcerté.

Formation du comité insurrectionnel des Jacobins.

Tels furent les préludes de la fatale journée du 10 août. Les Jacobins forment un comité d'insurrection; il ne manque plus qu'un prétexte pour commettre l'attentat. Bientôt les nouvelles les plus alarmantes se répandent, et sont confirmées par les déclarations du duc de Brunswick, qui remontait au même instant la Moselle pour se diriger sur Longwy. Le Roi projette, dit-on, de fuir pour se joindre aux ennemis. Cette cour dont les menées semblaient avoir décidé l'invasion et attiré un outrage aussi sanglant à la nation, n'inspire plus, même aux hommes modérés, qu'un sentiment d'indifférence, pour ne pas dire de haine. On plaint le Roi, mais on le soupçonne d'être l'instrument de ses conseils et des princes fugitifs : dès-lors les conspirateurs ont un champ ouvert à toutes les entreprises.

Les bruits sinistres, exagérés à dessein, ne manquent pas leur but. Déjà les sections ont ré-

clamé la déchéance, en menaçant d'un soulèvement, si l'on ne se hâte de la prononcer. Le comité insurrectionnel ayant pris toutes ses mesures, fait battre la générale et sonner le tocsin. Les gardes nationales s'assemblent : des détachemens sur lesquels on comptait le plus, se rendent au château pour en occuper les avenues.

Journée du 10 août. Mesures de défense du Roi.

Cependant Louis instruit que le projet de ses ennemis consistait à s'emparer de sa personne; à défaut de garde constitutionnelle, avait appelé près de lui plusieurs compagnies Suisses; des gentilshommes, des militaires dévoués, s'étaient aussi rendus volontairement au poste périlleux, dans la journée du 9 et pendant la nuit du 9 au 10. Les Tuileries se trouvaient donc défendues par 2,500 gardes nationaux, 2 bataillons suisses, et environ cinq cents gentilshommes ou anciens militaires, rassemblés sous les ordres du vieux maréchal de Mailly. A cinq heures du matin le Roi descend, visite les postes, passe en revue l'infanterie, la cavalerie; et partout il est accueilli avec enthousiasme. Quoique certain du zèle de ces troupes, il ne mettait guère d'espérance en leur secours, et loin de songer à prendre l'initiative, il laisse paraître le trouble dont il est frappé. Les résolutions promptes et énergiques étaient hors de son caractère, contraires à ses sentimens pour les Français, et combattues par ses craintes pour ceux qui l'entouraient.

Les nuances d'opinions et celles de l'accueil que leur faisait la cour, divisaient encore ces corps qui, même bien unis, eussent à peine suffi pour sa défense. Déjà 2 bataillons mal disposés ou excités par des agens, quittent le jardin, sous prétexte que les Suisses veulent tirer sur le peuple : deux autres suivent cet exemple, et arrêtent sur la place du Carrousel, les nouveaux détachemens accourant pour les joindre.

Péthion se présente au château où l'avaient déjà précédé plusieurs membres de la municipalité, annonçant les progrès de la révolte ; on se saisit de lui, on le retient en ôtage, on lui fait signer un ordre aux troupes de repousser la force par la force. Cet acte motiva ensuite sa disgrace dans le parti républicain.

Coup d'état des Jacobins.

Mais dans ces entrefaites, un événement remarquable se passait dans Paris. Les Jacobins décidés à se saisir de l'autorité, profitent du moment où la générale avait réuni tous les citoyens pour se rendre de nuit, au nombre de 5 à 6 cents dans les différentes sections, où se déclarant délégués du peuple souverain, ils cassent le conseil de la commune, qu'ils ne croyaient plus capable de pouvoir sauver la chose publique, et le remplacent par d'autres magistrats qu'ils élisent entre eux. Ils marchent ensuite à l'hôtel-de-ville et s'y installent : cet acte arbitraire, un des plus étonnans dont l'histoire d'aucun peuple retrace

le souvenir, décida du sort de la monarchie et eut une influence fatale sur les destinées de la France. Ce coup d'état dont les uns font honneur à Danton, et que d'autres attribuent à Robespierre, fut probablement le résultat du commun accord de tous les ambitieux qui, voulant se saisir du pouvoir, avaient découvert le moyen le plus simple et le plus sûr d'y parvenir.

Tandis qu'on faisait au château des préparatifs insuffisans pour sa défense, et que d'audacieux conjurés venaient de créer une puissance nouvelle, les meneurs de cette sanglante catastrophe mettaient, à l'organiser, une tactique plus savante que celle déployée dans l'insurrection du 20 juin. Convaincus par l'expérience que cette journée aurait eu le succès désiré, si les chefs eussent pris la précaution de faire précéder la multitude par un corps de troupes soldées, ils s'attachèrent cette fois à réparer leur faute. Vers les huit heures du matin, les Marseillais joints à un bataillon de fédérés Brestois, se présentent au premier poste des Tuileries, sa garde leur refuse le passage; ils insistent, mais en vain; la bonne contenance des troupes leur en impose. Bien des gens ont pensé que, si elles eussent reçu dans ce moment l'ordre de charger, la cause de Louis eût triomphé. Le commandant Mandat, qui était à la tête des bataillons de Paris, en avait dans sa poche l'autorisation du Maire; un message de la commune,

qui appelait ce chef pour lui rendre compte de l'état des choses, acheva de tout perdre. Mandat arrivant à l'hôtel-de-ville, y trouve à son grand étonnement, au lieu des magistrats qu'il connaissait, le conciliabule dont nous venons de rapporter le coup d'autorité, et voulant regagner le palais, il est massacré par des assassins apostés. Santerre, l'un des conjurés, est aussitôt proclamé général des gardes nationales, qui, par cette seule formalité, passèrent en un instant du rôle de défenseurs du trône, à celui d'instrument des conjurés.

Le château est forcé.

Sur ces entrefaites, les flots d'un peuple mutiné se pressent autour de cette troupe : quelques individus s'écrient qu'ils sont des pétitionnaires, qu'ils ont des suppliques à présenter. La garde hésite et finit par en laisser passer quelques-uns; les Marseillais et les Brestois s'aperçoivent de ce changement : ils reprennent courage et reviennent sur leurs pas; le Carrousel en est inondé : le prussien Westerman, ami et créature de Danton, est à leur tête et leur communique son audace. Le tumulte augmente, la confusion est à son comble. On se trouble dans le château; les avis se croisent et se contredisent, le Roi écoute et considère sans rien décider, cela seul glace les plus fermes courages.

Le Roi se

Alors entre le procureur-syndic, il informe le

réfugie dans le sein de l'assemblée nationale.

Roi que la plus grande partie de la garde nationale est décidée à soutenir la cause des insurgés, que le reste chancelle, et qu'il ne reste d'autre moyen de salut à Louis, que de se réfugier dans le sein de l'assemblée législative : ce dernier parti s'était, dit-on, déjà présenté à l'esprit de ce malheureux prince, qui ne s'était tiré jusqu'alors de péril, qu'en employant des moyens mixtes. Ce dernier et funeste avis fixe son ame irrésolue, il accepte la proposition, et abandonne avec la Reine et sa famille, le palais des rois pour n'y plus rentrer.

Massacre des Suisses.

Soudain le château est déserté par ses défenseurs, dont le dévouement est désormais inutile; la garde nationale et les gentilshommes se retirent consternés. Les Suisses irrésolus et s'attendant à recevoir l'ordre d'en faire autant, avaient dès ce moment perdu toute leur force morale, lorsque les perfides Marseillais, dont l'ardeur était irritée par tant de délais, attirent cinq d'entre eux dans leurs rangs, se jettent sur eux et les égorgent; un coup de pistolet tiré sur les autres vient ajouter à leur indignation; sur l'ordre de leurs officiers, les soldats furieux font pleuvoir des fenêtres et des portes une grèle de balles, qui met en fuite les assaillans; le champ de bataille couvert de leurs morts et de leurs blessés, reste un instant aux Suisses.

Louis était déjà au milieu de l'assemblée, lors de ce fatal événement; le sifflement du plomb meurtrier parvient jusqu'aux oreilles des députés, et produit la plus vive alarme; on entoure le Roi, on le conjure de faire cesser le carnage. Aussitôt il envoie aux Suisses l'ordre de quitter le château, et cet ordre rendu public, ramène et excite les Marseillais à l'attaque; ils fondent avec impétuosité sur ces militaires qui vendent chèrement leur vie. Le palais des rois n'offre plus qu'une scène de carnage et d'horreur : elle s'étend bientôt aux rues adjacentes, et près de 3 mille victimes des deux partis attestent des fureurs que notre plume répugne à retracer. Le Roi leur ordonne d'évacuer le château.

Un spectacle non moins déplorable appelle nos regards : c'est celui de la famille royale au milieu de l'assemblée législative; Louis n'aperçoit autour de lui que des visages irrités : c'en est fait, le sort a prononcé. Il ne reste plus aux conjurés qu'à déchirer entre eux les lambeaux de la monarchie. Louis XVI déclaré suspendu de sa dignité, ne sort de l'assemblée que pour être plongé avec sa famille dans les cachots du Temple, et une convention nationale est appelée à donner une nouvelle constitution aux Français. Le Roi est suspendu et renfermé au Temple.

Cependant cette affreuse victoire n'eût été qu'éphémère, si elle n'avait été sanctionnée par les armées; les meneurs n'étaient pas sans inquiétude de l'empire que conservaient sur elles

plusieurs généraux : ils craignaient surtout l'influence de Lafayette qui se trouvait à la tête de la plus nombreuse, et pouvait entraîner dans son parti celle de Luckner. Aussitôt des commissaires de l'assemblée sont envoyés à tous les quartiers-généraux pour justifier les attentats du 10 août, et exiger des troupes un serment de fidélité à la nation. Leur mission, comme on le verra par la suite, ne tarda pas à remplir son objet. Trompés sur les causes de cette journée, chefs et soldats adhérèrent aux mesures de la faction triomphante, et prirent la résolution d'en tenir plus fermes au poste de l'honneur.

Entraînés par la rapidité de ce tableau, nous avons omis le développement successif des faits, et nous devons revenir un instant sur nos pas.

La commune de Paris s'empare du pouvoir.

Les deux partis qui avaient concouru au renversement du pouvoir exécutif, cherchèrent à s'en saisir avec le même empressement. Les Girondins s'en donnèrent les apparences en nommant un conseil provisoire composé de ministres pris dans leur sein. Ils se hâtèrent de rappeler au timon des affaires, ceux dont l'éloignement avait été le prétexte de leur victoire. Servan reprit le porte-feuille de la guerre, Roland, Clavière, ceux de leurs départemens, Monge fut nommé à la marine, Danton à la justice, et Lebrun aux affaires étrangères. Mais les Jacobins; ou ce qu'on peut avec plus de raison nommer,

dès ce moment, la faction de Robespierre, se saisit en effet de toute l'autorité par le moyen de la commune de Paris, dont nous avons rappelé l'étonnante installation dans la nuit du 9 août; ces conjurés mirent bientôt le comble à leur arrogance et à leur audace, en envoyant fièrement une députation à l'assemblée, afin que l'on n'ignorât pas qu'*ils avaient ressaisi le pouvoir exécutif.*

Tous les événemens qui se passèrent dans Paris, se ressentirent de cette sinistre influence: de toutes parts les émissaires des Jacobins, soufflaient le feu de la révolte et de la sédition. Jamais la passion de la vengeance n'avait fait entendre un cri plus terrible; elle se signala d'abord sur des objets inanimés; partout les statues des rois furent détruites et renversées. Bientôt, sur la demande des municipaux, les sections de Paris, réunies, nommèrent un tribunal pour juger les crimes du 10 août; le lecteur sait d'avance dans quels rangs on ira chercher les coupables.

Suites du 10 août.

L'établissement de ce tribunal, qui n'était entre les mains de la commune qu'une commission homicide, fut suivi d'une surveillance inquisitoriale qui s'appesantit sur toutes les classes de citoyens; l'œil d'une police soupçonneuse pénétra dans l'intérieur de toutes les familles, exposées à chaque instant à voir leur asile violé par des visites domiciliaires: cette fureur du no-

viciat dont la tyrannie de cette époque était animée, la rendit odieuse même à ceux qu'elle semblait servir. Les Girondins, soit crainte pour eux-mêmes, soit véritable patriotisme, cherchèrent à arrêter le mal dans sa naissance, en détrônant cette commune usurpatrice : Louvet, président de la section des Lombards, fit prendre par cette dernière un arrêté qui déclarait illégal le conseil de la commune : le ministre Rolland à son tour attaqua cet étrange pouvoir exécutif, qui, disait-il, entravait les opérations pour l'arrivage des subsistances. L'assemblée législative enhardie par les mesures vigoureuses de la section des Lombards, essaya de secouer ce joug odieux ; le 30 août, elle cassa par un décret le conseil communal de Paris. Une députation de ce dernier se rendit à la barre le lendemain : il est inutile de rapporter les argumens par lesquels ce pouvoir exécutif s'efforça de pallier le vice de son origine. Ils avaient été investis, disaient-ils, de l'autorité provisoire, par les dangers de la patrie : cette nouvelle maxime de droit public prévalut ; les législateurs furent intimidés par cette arrogance tribunitienne ; on transigea. Le conseil communal conserva le pouvoir dont il s'était saisi ; mais consentit à laisser rentrer dans son sein, les anciens membres qui en avaient été d'abord expulsés.

Invasion des Prussiens.

Pendant toutes ces rivalités de la puissance amenée par la journée du dix août, le roi de Prusse et le duc de Brunswick avaient inondé de leurs troupes les plaines de la Champagne. La forteresse de Longwy s'était rendue le 23, Verdun était investi. Ces événemens militaires influaient puissamment sur les mouvemens séditieux de la capitale; la rage et la crainte entraient dans le cœur des uns; un douloureux espoir venait ranimer celui des autres; les Royalistes jouissaient à leur tour des inquiétudes de ces Jacobins, devant lesquels ils tremblaient encore. Bientôt le son du tocsin appelle tous les citoyens à la défense de la patrie, une proclamation de Manuel, procureur de la commune, invite les habitans de Paris à se rendre au champ de Mars: on y vole, l'exaltation est à son comble; mais pendant qu'on va se porter aux frontières, est-il prudent de laisser derrière soi, des ennemis domestiques, des contre-révolutionnaires qui n'attendent que le départ des braves, pour assouvir leur vengeance sur les familles de ces derniers? La réponse à cette observation fut un long cri de terreur et de mort; on marche, on se précipite vers les prisons où le comité de surveillance avait entassé les victimes : vieillards, femmes, prêtres, infirmes, tout est massacré impitoyablement; le couvent des Carmes, le séminaire St.-Firmin, la Force, l'Abbaye, deviennent succes-

Massacres du 2 septembre.

sivement le théâtre de ces boucheries; et par un raffinement d'atrocité, les assassins formés en une espèce de tribunal font subir à leurs victimes, le simulacre d'un jugement. Il n'est pas inutile de faire remarquer que la veille même de ces affreux massacres de septembre, Robespierre avait profité de la disposition où la nouvelle de l'invasion de la Champagne avait jeté les esprits, pour rompre une lance contre les Girondins; il les dénonça comme des traîtres, et les accusa d'entretenir des intelligences avec le duc de Brunswick. Interpellé par ceux qu'il attaquait, de fournir ses preuves, il remit à le faire le lendemain 2 septembre, où la mort planant sur tant de têtes, l'en dispensa.

Ce fut vers les six heures du soir que l'assemblée législative fut prévenue du carnage qui avait lieu dans les prisons : elle en frémit d'horreur et peut-être même d'épouvante; elle se hâta d'envoyer une députation sur les lieux; mais le torrent avait rompu ses digues, et ce n'étaient pas de timides commissaires qui pouvaient l'arrêter. Leur mission se borna à adresser quelques phrases bannales aux assassins, sur la clémence et l'humanité; mais ils ne purent parvenir à empêcher les massacres qui n'en continuèrent pas moins : Henriot se distingua dans l'égorgement des prêtres de l'Abbaye-Saint-Germain, d'où on le vit sortir les bras nus et dégouttans de sang. Les prisonniers d'Orléans, que les Girondins avaient

été les premiers à faire plonger dans les cachots, et qu'on avait appelés à Paris, dans des intentions cruelles, furent également massacrés à Versailles.

Après le carnage des 2 et 3 septembre, les Jacobins poussèrent l'impudence jusqu'à s'en faire un titre de gloire; une députation de la municipalité, fit à la tribune de l'assemblée l'apologie de ces *grandes mesures;* on alla plus loin encore, on demanda 200 mille francs pour le salaire des meurtriers : et dans l'impossibilité de les trouver pour le moment, on proposa de piller le garde-meuble; le silence de l'assemblée fut regardé comme une approbation tacite; les joyaux les plus précieux de la couronne furent enlevés; en vain le ministre de l'intérieur Roland, tenta de s'y opposer, il ne fit, en remplissant son devoir avec courage, qu'achever de se perdre dans l'esprit de la faction dominante.

Divergence des factions.

Puisque nous avons prononcé ce mot de factions, nous devons ici, pour l'intelligence de ce qui nous reste à dire, placer le tableau de leur situation respective : divisées dès les premiers jours de l'assemblée, elles avaient cependant pour tactique de se réunir toutes les fois qu'il était question d'agir contre l'ennemi commun : dès que le trône fut renversé, elles s'écartèrent pour ne plus se rapprocher. La journée du 10 août devint le sujet de leur scission défini-

tive; les Girondins se vantaient d'en être les auteurs; les Jacobins de leur côté s'en attribuaient toute la gloire; il n'y avait qu'un seul point sur lequel les uns et les autres s'accordassent, savoir celui de l'érection d'une république; mais les derniers la voulaient comme moyen de parvenir à un autre gouvernement; les premiers, au contraire, la voulaient comme résultat.

Tout ce qui ressemblait à l'autorité d'un seul était principalement odieux aux Girondins; les Orléanistes eux-mêmes ne pouvaient raisonnablement espérer de réussir qu'après avoir traversé l'anarchie républicaine, aussi Philippe fût-il le premier à applaudir à l'installation du gouvernement populaire: les Jacobins demandaient ouvertement une dictature, un triumvirat; les Cordeliers flottaient indécis entre ces différens systèmes, et ce fut la cause secrète de l'union qui exista long-temps entre Robespierre et Danton. Ces trois partis exerçaient plus ou moins d'influence sur les sections de Paris, qui elles-mêmes entraînaient les autres départemens: le plus puissant était celui des francs Jacobins, dont *la société mère*, du sein de la capitale, étendait sur toute la France ses vastes ramifications. Depuis le 10 août, l'attitude de tous ces partis devenait de jour en jour plus hostile. Le ministère évidemment Girondin vouait une haine commune aux autres factions.

Clôture de l'assemblée législative.

L'assemblée législative qui sentait tout le danger d'une position pareille, voyait approcher avec joie le moment de sa dissolution constitutionnelle. Le conseil municipal outré de la résistance qu'il avait éprouvée dans cette assemblée, désirait avec ardeur de la voir remplacée, espérant trouver moins d'opposition dans les législateurs qui succéderaient; en conséquence il se hâta d'envoyer à l'assemblée expirante, une députation, pour qu'elle eût à convoquer les assemblées primaires. Robespierre et ses adhérens ne restèrent pas oisifs dans cette circonstance; les choix horribles qui sortirent de ces colléges électoraux prouvèrent l'activité des Jacobins; les principaux élus étaient Danton, Marat, Billaud et tant d'autres monstres que nous avons vu figurer sur le zodiaque politique. Le duc d'Orléans fut nommé député par la protection de Marat; ce trait suffit pour caractériser l'esprit qui dominait la France à cette affreuse époque.

Ouverture de la convention nationale.

La convention se réunit dans une des salles des Tuileries, et ce fut de ce lieu qu'elle envoya une députation à l'assemblée législative pour la prier de lui céder son local. Les nouveaux députés prirent séance au manége le 21 septembre, après avoir reçu les félicitations de ceux qu'ils remplaçaient : nous devons dire que beaucoup de ces derniers avaient été réélus; plus ambitieux

que les constituans, qui s'étaient exclus eux-mêmes de la nouvelle formation, les législatifs avaient eu le soin de se déclarer éligibles. Les Jacobins virent avec douleur que la convention flotterait indécise entre eux et leurs rivaux; bientôt le fougueux Marat prêcha hautement dans sa feuille incendiaire contre les dernières élections, et provoqua l'établissement d'une dictature.

Proclamation de la république.

Les Girondins, dont les espérances s'étaient tout-à-coup ranimées, résolurent à leur tour d'en imposer à leurs adversaires par la vigueur d'une attaque inopinée. Malheureusement dès cette première séance du 21 septembre, ils se laissèrent enlever l'initiative de la république par les Jacobins, dont la popularité s'accrut considérablement: réduits à applaudir la mesure qu'ils ambitionnaient de proposer, les Girondins, dès ce moment, luttèrent avec un désavantage tous les jours plus marqué. La royauté fut abolie, et la république proclamée sur la proposition de Collot-d'Herbois : la majorité de l'assemblée en frémissait de jalousie et de honte; mais un comédien n'en demeura pas moins le fondateur de la république française.

La veille du jour où cette révolution était proclamée, le canon de la victoire se faisait entendre à Valmi : l'armée du duc de Brunswick repoussée dans une attaque, coupée de ses com-

munications, abîmée par une maladie cruelle, loin de suivre la marche triomphale sur Paris qu'on lui avait promise, ne songeait qu'au moyen de sauver ses débris. Nous allons reprendre la narration militaire de ces événemens que nous avons été forcés de retarder un moment.

CHAPITRE VII.

Invasion et retraite de la Champagne.

PAR suite de l'alliance défensive, conclue le 7 février 1792, entre les cabinets de Vienne et de Berlin, et des arrangemens convenus entre ces deux puissances, les Prussiens se disposèrent, aussitôt après la déclaration de guerre, à se mettre en marche pour le Rhin; mais, par une lenteur aussi fatale au succès de leurs armes qu'à la famille royale qu'elles voulaient sauver, ces troupes n'arrivèrent à Coblentz qu'à la fin de juillet. Dès long-temps, et même avant la guerre, on avait débattu à Vienne et à Berlin le plan d'opération convenable. Le duc de Brunswick, appelé à Potzdam, y avait eu le 11 février des conférences à ce sujet avec le Roi et le comte de Schulembourg. Le prince de Hohenlohe-Kirchberg s'y était rendu plus tard, pour stipuler la part que l'armée impériale devait y prendre. Enfin le 19 juillet, l'Empereur, le roi de Prusse et le duc de Brunswick, s'étaient réunis à Mayence, où ils arrêtèrent les dispositions suivantes :

Plan de cam-

1° Le prince d'Esterhazi, renforcé de 5 mille

émigrés aux ordres du prince de Condé, placé sur la rive droite du Rhin, était chargé de menacer les frontières de France depuis la Suisse jusqu'à Philipsbourg. pagne des alliés.

2° Le comte d'Erbach devait remplir le même objet sur la rive gauche du fleuve, depuis ce point jusqu'à la Sarre.

3° Les Prussiens et les Hessois, renforcés par 12 mille émigrés, réunis à Trèves ou aux environs de Coblentz, sous les ordres des princes frères de Louis XVI, formaient l'armée principale d'invasion : elle devait remonter la rive gauche de la Moselle, venir par Luxembourg attaquer Longwy, et au besoin Montmédi; se porter ensuite sur Verdun, place hors d'état de faire une longue résistance; enfin de là se diriger selon les événemens par Châlons sur Paris.

4° Le prince de Hohenlohe-Kirchberg (1), après s'être séparé du comte d'Erbach, était destiné à passer la Moselle entre Thionville et Trèves, pour couvrir la gauche des Prussiens et attaquer successivement Thionville et Metz, où l'on avait des intelligences.

---

(1) Il y avait à cette armée deux généraux du même nom qu'il ne faut pas confondre; le prince de Hohenlohe-Kirchberg, commandait un corps d'armée autrichien; le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, commandait l'avant-garde prussienne : ce dernier acquit depuis une funeste célébrité par la bataille de Jéna, et la capitulation de Prenzlow.

5° Le général comte de Clairfayt, renforcé de 4 mille émigrés rassemblés par le duc de Bourbon dans les Pays-Bas et le Luxembourg, était destiné à couvrir la droite des Prussiens, et devait à cet effet passer la Chiers entre Montmédi et Sedan; laisser quelques troupes devant Sedan et Mézières; pousser l'armée de Lafayette, qui couvrait ces deux places; traverser la Meuse entre Verdun et Sedan pour marcher à Reims, et se mettre en mesure de suivre également la route de Paris par Fimes et Soissons, à moins qu'il ne parût plus convenable de se rejeter à droite pour prendre à revers les troupes et les places françaises du Hainaut et de la Flandre.

6° Le corps autrichien des Pays-Bas, aux ordres du duc de Saxe-Teschen, devait faciliter l'invasion de la grande armée au moyen d'une diversion sur ces places, que l'on supposait trouver naturellement dégarnies.

L'emplacement des forces des deux partis à cette époque est indiqué au tableau ci-joint.

On remarquait déjà avec peine que les émigrés, au lieu de former une masse respectable propre à servir de ralliement aux Français, fussent divisés en plusieurs corps. La politique allemande, fermant les yeux sur les inconvéniens de ce partage, n'en vit que les avantages : sans doute elle espérait, en montrant les troupes royales sur plusieurs points, étendre l'influence que leurs relations devaient exercer sur le pays.

Le corps de Condé était beau; sa tenue, militaire. L'armée des princes se composait d'infanterie noble en très-petit nombre, et d'une brigade irlandaise qui ne formait pas un bataillon. La cavalerie, ne comptant pas moins de 70 escadrons de la plus riche tenue, formée presqu'en entier d'officiers transformés en soldats et enthousiastes de leur cause, pouvait être considérée comme une réserve d'élite, plus propre à décider une bataille qu'à faire habituellement le pénible service de cette arme.

Les scènes du 20 juin inspiraient déjà des craintes pour les jours du Roi: M. de Calonne et les conseils pressaient l'expédition de tout leur pouvoir.

L'armée prussienne enfin réunie près de Coblentz, n'attendait que le signal de se mettre en mouvement. L'aspect de ces bataillons instruits et disciplinés par les vétérans de Potzdam; la tenue martiale des Autrichiens, aguerris dans les campagnes contre les Turcs, semblaient justifier les espérances qu'on plaçait dans cette expédition. Les émigrés disaient sans cesse aux alliés qu'ils n'avaient qu'à se présenter pour vaincre; ils aimaient à se l'entendre dire, et semblaient redoubler d'ardeur et de fierté.

Mais avant d'en venir au récit de leurs opérations, il convient de jeter un coup-d'œil sur la position respective des deux partis; de décrire leur ligne d'opérations, et d'examiner la manière dont ils l'embrassèrent.

Coup-d'œil sur les frontières de l'Est et du Nord de la France.

Les frontières qui séparaient alors le nord et l'est de la France des états voisins, peuvent être divisées en trois lignes : la première est renfermée entre la Suisse et Landau ; la deuxième comprend l'intervalle depuis cette place jusqu'à la Meuse à Givet ; la troisième part de ce point jusqu'à Dunkerque.

La neutralité de la Suisse et la place de Besançon flanquent l'extrême droite de cette première ligne, dont le front redoutable est couvert par le Rhin et par une double barrière de places fortes, telles que Huningue, Brisach, Schlestat, Fort-Vauban, Strasbourg, Landau, en première ligne ; Béfort, Phalsbourg et Bitsch en deuxième. La chaîne des Vosges, aride et souvent impraticable, forme une troisième barrière non moins avantageuse : l'espace entre le Rhin et cette chaîne est communément d'environ six lieues. Une armée qui voudrait pénétrer en France sur ce point, ne pourrait le faire sans être maîtresse de quelques-unes des places qui s'y trouvent ; autrement elle s'exposerait à une ruine totale, si les Français portaient des forces sur les Vosges, et qu'ils prissent en outre, perpendiculairement au Rhin, une bonne position sur l'extrémité de la ligne d'opérations de l'ennemi (1).

---

(1) Il ne faut pas croire que l'invasion de 1814 détruise cette

La seconde division des frontières quitte le Rhin vers Landau; elle est coupée par la Sarre et la Moselle, qui coulent perpendiculairement à sa direction. Les places qui la couvrent sont : à droite, Bitsch, Sarre-Louis, Thionville; au centre, Longwy; à gauche, Montmédi, Bouillon et Givet en première ligne. Un peu en arrière se trouvent Metz, Verdun, Sedan et Mézières. Cette ligne offre de très-bons camps, appuyés à la Sarre et à la Moselle; elle est coupée par la chaîne boisée des Ardennes, qui couvre un espace de quinze lieues entre Verdun et Sedan. Cette partie centrale de la frontière était plus ouverte que le reste; car la forêt, bien différente de l'antique Hercinie, est aujourd'hui praticable sur plusieurs points ; et Longwy une fois dépassé, tout l'intervalle entre Metz et Sedan se trouvait dénué de défense.

La troisième ligne comprend depuis Givet jusqu'à Dunkerque. C'est ici que Vauban avait multiplié les obstacles contre les agressions de la maison de Bourgogne, qui, depuis Philippe II, partaient ordinairement de la Flandre. On trouvait en pre-

---

assertion. On doit se rappeler que nous supposons deux armées en état de se mesurer, et prêtes à agir avec des forces égales. L'invasion de 1814 fut faite par 250 mille hommes, qui n'avaient devant eux que des débris, et qui étaient encore secondés par des milices, chargées du blocus des places.

mière ligne Philippeville, Maubeuge, le Quesnoy, Valenciennes, Condé, Lille et Dunkerque; en seconde ligne, Rocroy, Avesnes, Landrecies, Cambrai, Bouchain, Douai, Béthune, Aire et Saint-Omer; enfin, Saint-Quentin, Péronne, Bapaume, Arras et Amiens même, formaient une troisième barrière.

Toutes ces places présentaient de grands avantages pour un système offensif. Elles favorisaient bien plus encore des opérations défensives, en couvrant des communications importantes et en offrant des camps avantageux sur tout le développement de la ligne. Si l'on s'était exagéré leur importance à l'époque de leur construction, et si d'anciens préjugés avaient consacré quelques erreurs relatives au rôle qu'elles devaient jouer dans la défensive, il n'en est pas moins vrai que ces places fournissaient des dépôts précieux pour les armées actives; qu'elles devaient entraver les progrès de l'ennemi, et affaiblir les corps agissans en les obligeant à détacher des divisions de blocus ou de siége. Le seul inconvénient qu'elles offrissent, à cause de leur grand nombre, était d'obliger les Français à y jeter quantité de troupes pour les garder. A la vérité, cet inconvénient semblait devoir disparaître dans une guerre d'opinion, à laquelle les citoyens inscrits dans la garde nationale étaient disposés à prendre part, en contribuant du moins à la défense de leur

cité, et facilitant ainsi les moyens de tenir plus de forces en campagne. Toutefois on verra que ce ne fut pas d'abord le cas, ou du moins que les généraux français ne surent pas tirer de ces dispositions tout le parti possible.

Pour juger si le duc de Brunswick fit un bon choix de lignes d'opérations, et si ses manœuvres répondirent à ce choix, il faut examiner quelle était la nature de la guerre qu'il allait entreprendre. Ligne d'opération choisie par les alliés.

Soit que Frédéric-Guillaume fût réellement assez généreux pour employer ses armées au rétablissement de l'ordre en France, soit qu'il eût envie de démembrer ce royaume, il est certain qu'il comptait autant sur la désorganisation des armées ennemies, que sur ses propres moyens. Cette désorganisation étant complète, à l'époque où les alliés voulaient pénétrer en France, il n'était pas de leur intérêt de faire une guerre méthodique, qui eût laissé aux généraux français le temps d'aguerrir leurs troupes, et de recevoir des renforts. La lenteur des opérations d'une telle guerre et les siéges qu'elle nécessitait, eussent en effet donné à l'ennemi la mesure de sa force, en ranimant en lui cette vigueur morale, source des plus grandes actions.

Tous les avantages que les coalisés pouvaient attendre, dépendaient donc du succès des premières affaires. Si elles n'étaient pas décisives,

dans un moment où les troupes françaises se méfiaient autant d'elles-mêmes que de leurs généraux, on ne devait rien espérer lorsque ces troupes auraient remporté des victoires, et détruit cette réputation de supériorité dont les armées allemandes étaient en possession depuis près d'un siècle.

A ces puissantes considérations, se réunissaient les avantages militaires. La position des corps d'armée chargés de couvrir les frontières, était trop disséminée : ces corps isolés, répandus sur une ligne de 100 lieues, étant percés à leur centre, se seraient trouvés dans la nécessité de prendre une direction concentrique fort en arrière, afin de couvrir la capitale. L'armée prussienne pouvait alors arriver sur ce point plus promptement que ses ennemis, et s'emparer d'une étendue de terrain immense, qui aurait fourni à son entretien; et qui, sous l'apparence d'une brillante conquête, aurait maintenu sa supériorité dans l'opinion.

En un mot, une guerre active et d'invasion était commandée :

1° Par la situation politique de la France;

2° Par la position relative de l'armée française;

3° Par le but que les puissances belligérantes s'étaient proposé.

Il ne s'agissait plus que de proportionner les moyens à la grandeur de l'entreprise, et à pren-

dre les mesures convenables pour en assurer la réussite.

La ligne d'opérations du centre était la plus avantageuse par ses rapports avec la situation politique, attendu qu'elle menait directement au but, et sur le point le plus accessible de la frontière. En la choisissant, on manœuvrait sur le centre d'une ligne étendue et affaiblie, dont les extrémités se trouveraient isolées et en danger d'être détruites successivement, dès que les mouvemens seraient exécutés avec vivacité. Enfin, les alliés occupaient, sur cette partie faible des frontières, les importantes forteresses de Luxembourg et de Mayence, dont la position avantageuse donnait une excellente base d'opérations et les meilleures places d'armes que l'on pût désirer.

Il paraît que le duc de Brunswick avait saisi tous ces avantages. La guerre d'invasion fut résolue, et l'on choisit la ligne d'opérations du centre. Nous allons voir que l'exécution ne répondit pas à la justesse de ces premières combinaisons.

Le roi de Prusse arriva le 25 juillet, à l'armée, campée près de Rubenach. Le duc de Brunswick fit paraître le même jour l'imprudent manifeste dicté par Calonne, et qui eut trop de part aux événemens pour ne pas trouver place dans toutes les histoires de cette guerre (1). Manifeste.

(1) Voyez pièces justificatives, n° 5.

Le 28 juillet, les derniers corps prussiens arrivèrent au camp; et l'armée fut répartie dans l'ordre de bataille ci-contre.

Dès les premiers jours du rassemblement des troupes, on éprouva quelque peine à leur procurer des subsistances. Par un mélange de parcimonie et de légèreté, on avait négligé de se pourvoir de boulangers en partant de Prusse, soit qu'on comptât en trouver sur le Rhin, soit qu'on s'attendît à être abondamment pourvu de tout par les nombreux partisans des émigrés. Enfin, le 30 juillet, l'armée se mit en mouvement, et
1, 4 août. perdit encore plusieurs jours pour franchir méthodiquement les défilés de Martinsthal et d'Isbach: précaution inutile, puisqu'on était à dix marches des forces encore disséminées de l'ennemi. Après avoir passé la Moselle, le 5 août, l'armée prussienne vint camper, le 6, sur les hauteurs de Kons, où elle séjourna jusqu'au 12, au moment même où le canon de l'insurrection foudroyait les Tuileries.

Le corps des émigrés, fort de 10 à 12 mille hommes, se trouvait le 8 à Trèves. L'armée prussienne se porta, le 13, à Montfort, où elle sé-
18 août. journa de nouveau jusqu'au 18, dans une position défensive. Il y avait lieu de s'étonner qu'une armée, qui croyait marcher à la conquête de Paris comme à une promenade, choisit des positions défensives à quatre ou cinq marches de l'ennemi qu'elle affectait de traiter avec mépris.

Enfin le 19, après avoir mis vingt jours à faire quarante lieues, l'armée prussienne franchit la frontière de France, et campa à Tiercelet, où elle se réunit à Clairfayt, qui campait à Roman avec 18 mille hommes amenés de Flandre. Les Hessois se portèrent à Niederdouven; l'armée des princes, à Bredimus. L'avant-garde marchant jusqu'à Crune, donna sur les postes du général Després-Crassier, qui campait à Fontoi avec un corps de 4 mille hommes, et se replia à l'approche de l'ennemi.

L'armée prussienne entre en France.

Pour suivre avec plus d'intérêt la marche des alliés, il faut porter un instant nos regards sur ce qui se passait dans l'armée française.

Situation dispersée des armées françaises.

On se rappelle qu'à la suite de son inutile course vers Courtrai, le maréchal Luckner était revenu sur le Rhin, où il avait répété sous Landau, les scènes qui avaient prouvé sa médiocrité. Lafayette, tout occupé de ce qui se passait à Paris, et résolu trop tard de sauver la monarchie, ne négligeait aucun moyen pour gagner ses soldats; mais le ministère et les Jacobins, qui avaient l'œil sur lui depuis ses sorties des 16 et 23 juin, le contrariaient dans toutes ses mesures, et cherchaient tout à la fois à restreindre son commandement, et à détruire son influence dans l'armée; on alla même jusqu'à retenir les troupes en marche de l'intérieur pour le renforcer. Il avait à peine 24 mille hommes disponibles, sous-

traction faite des garnisons, et avec cette poignée d'hommes, il devait couvrir l'espace entre la Meuse et la Chiers.

Le général Luckner, avec l'armée du centre, couvrait la Moselle, par les camps de Fontoi et de Richemont: un corps de 15 mille hommes, sous Custine, campait à Wissembourg; Kellermann était chargé de défendre la Sarre, et Biron le Haut-Rhin. Au Nord, les généraux Carlen, Beurnonville, Dumouriez et Lanoue commandaient toujours des divisions isolées, réparties dans les camps de Dunkerque, de Lille, de Maulde et de Maubeuge.

Effets du 10 août. Fuite de Lafayette.

Les événemens du 10 août tenaient toutes les armées françaises en suspens; et bien qu'en général elles ne fussent point disposées à soutenir la cour, néanmoins il était possible qu'à la voix des chefs qui avaient capté la confiance des troupes par leur popularité, elles devinssent tout-à-coup les appuis du trône. Mais alors la plupart des généraux étaient subjugués par les factions désorganisatrices: Dumouriez et Custine affiliés dès long-temps aux Jacobins, ne voyant peut-être dans le renversement de la monarchie qu'une occasion d'obtenir un commandement plus considérable, approuvèrent tous les résultats du 10 août, et prêtèrent sans répugnance le serment que l'assemblée exigea d'eux. Dillon après s'y être refusé, fit une espèce d'amende

honorable, d'une action qui n'avait rien que de louable, et eut recours au crédit de Dumouriez, pour conserver son commandement. Le vieux maréchal de Luckner, peu habitué à feindre, refusa, il est vrai, de reconnaître d'autre maître que le Roi, mais il avait perdu tout empire sur ses troupes; les autres généraux, à l'exception de Lafayette, attendirent l'événement pour se décider.

Ce dernier qui avait sondé toute la profondeur du gouffre où les partisans de la monarchie constitutionnelle allaient être jetés, n'hésita point à se prononcer contre l'assemblée. Il fit arrêter ses commissaires à Sedan, mais ayant perdu le temps en délibérations, et n'ayant pas su électriser son armée au moment décisif, il fut destitué et mandé à la barre. Ce coup qu'il aurait dû prévoir, lui ayant enlevé une partie de ses partisans dans le camp de Vaux, il sentit dès-lors qu'il compromettait inutilement le petit nombre de bataillons qui lui était resté fidèle, et crut devoir chercher son salut dans la fuite. Espérant de retourner aux Etats-Unis qu'il avait si bien servis, il partit dans la nuit du 18 au 19 avec Latour-Maubourg, Alexandre Lameth et Bureau de Puzy; 19 août.
mais arrêtés d'abord aux avant-postes autrichiens, comme prisonniers de guerre, et jetés ensuite comme criminels d'état dans les cachots d'Olmutz, ces martyrs de la liberté y expièrent d'une

manière cruelle leur amour chevaleresque pour les idées libérales.

La nouvelle de l'attentat du 10 août, produisit aussi sur les chefs de la croisade royale, des impressions bien différentes. Le duc de Brunswick en fut effrayé : il n'augurait rien de bon d'une course dans un pays, dont la population était exaltée au point d'assaillir le palais de son Roi, de massacrer ses gardes, et de le tenir dans la captivité. Déjà, dans les conseils de Potzdam, il parut vouloir bannir de ses plans d'opérations, les espérances frivoles conçues par une noblesse présomptueuse. Il avait insisté pour agir avec des moyens proportionnés, en prenant les précautions d'usage, pour une guerre longue et difficile.

Instruit à son arrivée à l'armée, que le prince de Hohenlohe, au lieu de 50 mille Autrichiens n'en amenait pas plus de 18 mille, le duc mesura les dangers qu'il courait dans une entreprise dont les moyens diminuaient à mesure que les obstacles grossissaient, et en conçut de justes alarmes.

Les émigrés, les ministres de Frédéric-Guillaume, et ce Monarque lui-même, voyaient dans ces excès du 10 août un motif de plus d'accélérer la marche, pour secourir la famille royale : la passion les aveuglait; le duc jugeait en chef d'armée. L'on n'écouta que pour la forme ses obser-

vations, que les princes français et les courtisans qualifièrent de conseils pusillanimes, et le roi de Prusse flatté du titre d'Agamemnon qu'on lui donnait, décida de continuer son mouvement.

Le 20, l'avant-garde se porta à Villers-la-Montagne : l'armée suivit par lignes, et investit Longwy. Le général Clairfayt prit poste à Piermont, sur la droite de la Chiers : son aile gauche à Cosne; la droite, au ravin qui s'étend depuis la place jusqu'à Granville. Les alliés prennent Longwy.

La forteresse de Longwy est un hexagone bastionné, dont cinq demi-lunes couvrent autant de fronts; le sixième a un ouvrage à corne. La demi-lune du côté de la ferme de la Colombe, et celle de la porte de France, sont couvertes par des lunettes; la place, d'une petite étendue, a tous ses établissemens voûtés à l'épreuve de la bombe. Le mont du Chat, qui en est à 2 mille pas, la domine. Si cette hauteur était retranchée, Longwy serait susceptible d'une bien plus longue résistance.

Le gouverneur ayant répondu négativement à la sommation qui lui fut faite, le colonel d'artillerie Tempelhof (1) eut ordre de bombarder la ville. Le 21, à l'entrée de la nuit, il fit établir une batterie de 2 obusiers et 4 mortiers dans le ravin à gauche de la Colombe, et commença le feu

(1) L'Auteur de l'Histoire de la Guerre de Sept Ans.

qui dura depuis dix heures du soir jusqu'à trois heures du matin : une obscurité profonde empêchait de calculer les distances : les pluies, qui duraient depuis long-temps redoublèrent, le temps était affreux, et il fallut discontinuer. Le 22, à cinq heures, l'attaque recommença ; et, à huit, malgré la vivacité du feu de l'assiégé, plus de 300 bombes étaient tombées dans la place, un magasin était la proie des flammes. Cependant le désordre s'étant introduit dans la garnison composée de 2 bataillons de volontaires et d'un de ligne qui ne s'accordaient point entr'eux, le commandant, homme faible, désespérant de pouvoir prolonger sa résistance, accepta un peu légèrement la capitulation qu'on venait de lui offrir pour la seconde fois : la garnison sortit le 24, et fut prisonnière.

La facilité de la conquête de Longwy, et la nouvelle de la fuite de Lafayette, ne firent qu'accroître les espérances des alliés. Si la défection commençait à se mettre parmi les chefs mêmes de la révolution, le découragement de l'armée française devait être à son comble ; et le succès de l'invasion paraissait infaillible.

25 août. Quatre partis s'offraient au duc : 1° se jeter avec le gros de ses forces, sur l'armée de Lafayette, ébranlée par la fuite de son chef, et plongée dans la stupeur et le désordre ; 2° se rabattre par la gauche, pour tomber sur Luckner, à Metz ;

3° continuer sa course politique, en s'emparant sur-le-champ des défilés de l'Argonne; 4° rester au contraire sur la Moselle, pour s'y procurer une base solide, en faisant méthodiquement les siéges de Metz et de Thionville.

Sous les rapports stratégiques, comme sous ceux de la politique, le premier de ces partis était le plus convenable; on pouvait employer 30 mille hommes à observer Luckner et les places de gauche, tandis que 60 mille combattans eussent accablé l'armée sous Sedan, qui se trouvait alors sans chef, Dumouriez n'en ayant point encore pris le commandement. Cette manœuvre eût été d'autant plus sage qu'en l'exécutant avec vivacité, on la terminait en dix jours, et rien ne s'opposait ensuite à ce qu'on reprît le chemin de Paris. Si l'armée française évacuait son camp, à l'approche d'une masse si formidable, on l'eût poursuivie avec impétuosité, et probablement entamée. Se jetait-elle dans une place? alors les alliés renonçant à toute autre considération qu'au grand intérêt militaire, eussent employé tous leurs moyens pour la contraindre à capituler, ce que le défaut de vivres eût rendu inévitable.

Une marche contre Luckner à Metz, éloignant l'armée alliée de la direction de Paris, n'eût mené à aucun résultat. Le troisième parti, celui de se diriger vivement sur l'Argonne, et de s'em-

7*

parer de ces défilés, avait l'avantage de couper le centre morcelé de l'immense ligne occupée par les armées françaises : mais, en poussant plus loin sur Châlons et sur la Marne, on eût laissé aux corps ennemis de droite et de gauche, les moyens de se reformer sur les derrières de l'armée alliée, et de la couper de sa base d'opérations. Marcher à Paris avec 80 mille hommes, laissant 100 mille Français derrière soi, eût été sans doute un moyen d'en faire partir l'assemblée nationale : cependant, si cette assemblée transférée derrière la Loire, eût armé la population enthousiaste du Midi, et rassemblé toutes ses troupes disponibles, l'issue de cette promenade n'aurait-elle pas tourné à la honte de ses conseillers?

On ne pouvait former une telle entreprise, avec moins de 200 mille hommes, dont 100 mille eussent marché sur Paris; tandis que deux armées de 50 mille hommes chacune, eussent observé les places et les forces ennemies à droite et à gauche, pour couvrir la ligne d'opérations.

N'ayant pas les moyens de faire cette incursion, il fallait donc, après s'être emparé de l'Argonne, s'y établir pour attendre l'événement; ou, de là, se rabattre sur Sedan pour attaquer l'armée de Lafayette, après avoir perdu inutilement du temps à des marches sans résultat, pour revenir, à la fin de septembre, au mouvement que l'on aurait pu exécuter par Arlon, dès le commencement d'août.

Enfin, le quatrième parti, consistant à se baser sur la Moselle, à garder cette ligne et à faire méthodiquement les siéges de Thionville et de Metz, n'offrait pas de résultats brillans; mais il était sûr, et le duc penchait à l'adopter.

Ce prince, irrésolu, parce qu'il était forcé d'exécuter un plan contraire à ses vues, prenait lentement ses mesures pour continuer la pointe, et n'agissait ni stratégiquement, ni politiquement. Six jours furent perdus dans le camp sous Longwy pour attendre l'arrivée du prince de Hohenlohe-Kirchberg devant Thionville. En admettant que le général Wimpfen qui y commandait pût faire battre la campagne à 2 ou 3 mille hommes, ce n'était pas une raison d'en tenir 80 mille dans l'inaction. D'ailleurs si l'armée prussienne dut faire trois haltes de six jours chacune pour attendre les corps de flancs, qui depuis plusieurs mois se trouvaient sur le théâtre de la guerre, c'était un défaut de calcul impardonnable. Enfin, l'armée partit le 29 de Longwy, et arriva le 30 devant Verdun : elle s'établit sur les hauteurs de la Côte-Saint-Michel, à 2 mille pas de la ville, qu'on investit aussitôt; les deux lignes campèrent entre Fleury et Grandbras; le corps d'avant-garde était à Bellevue; Clairfayt à Marville, reconnaissant Montmédi et Juvigny.

Marche tardive sur Verdun.

30 août.

Verdun fut sommé. Cette place a dix bastions, liés par des courtines mal couvertes : les fossés

sont profonds; et l'on a élevé des ouvrages à cornes, sur les deux rives de la Meuse. La citadelle est un pentagone irrégulier, entouré d'une fausse braie : les courtines en sont couvertes par des tenailles et des demi-lunes. Tous ces ouvrages étaient en mauvais état; quoique cette place se trouvât au milieu de la trouée entre la Meuse et la Moselle, on avait renoncé à l'entretenir, ne la considérant que comme dépôt. La garnison, forte de 3 mille hommes, n'était pas suffisante; et des paysans armés pour la compléter, devaient plus contribuer à en accélérer la reddition, qu'à l'empêcher.

Le 31 août, on jeta un pont sur la Meuse, que le général Kalkreuth passa avec 8 bataillons et 15 escadrons : la position de ce corps complétait l'investissement.

A six heures du soir, on dressa trois batteries : la première, sur la hauteur de Saint-Michel; la seconde, au camp de l'avant-garde; la troisième, à celui du général Kalkreuth : le bombardement commença aussitôt et dura jusqu'à une heure du matin; il reprit, le 1er septembre, depuis trois heures jusqu'à sept. Le commandant ayant été sommé, demanda vingt-quatre heures, qui lui furent accordées.

Capitulation de Verdun. 2 septembre.

Le 2 septembre, on mit à l'ordre les préparatifs pour une attaque de nuit; mais elle n'eut pas lieu, car une partie de la bourgeoisie et de la

garnison mutinée força le commandant à capituler. Ce brave, qui n'avait pas eu l'énergie d'en imposer à des séditieux, en eut assez pour ne pas survivre à une capitulation prématurée, et se brûla la cervelle : son nom mérite d'être rappelé, il s'appelait Beaurepaire. La garnison, qui n'était pas prisonnière, sortit le 3, et se réunit à Clermont, avec le général Galbaud.

Avant d'aller plus loin, il convient de jeter un coup-d'œil sur les positions respectives des deux armées : le 1er septembre, à partir de la droite des coalisés; Situation des deux partis. 1er septemb.

1° Le duc de Saxe-Teschen couvrait les Pays-Bas;

2° Clairfayt était à Juvigny, et occupait Stenay;

3° La grande armée était à Verdun;

4° Les Hessois, à Longwy;

5° Le corps autrichien, commandé par le prince de Hohenlohe-Kirchberg, fort de 16 mille hommes, fut joint à Remich par un corps d'émigrés; et arriva, le 30 août, devant Thionville qui fut investi;

6° Le général Erbach était à Spire, avec 6 bataillons et 10 escadrons, pour y couvrir le grand magasin autrichien;

7° Les princes d'Esterhazy et de Condé restaient toujours dans le Brisgaw et vers Philipsbourg, pour former un cordon.

Les armées françaises étaient disposées de la manière suivante :

1° Beurnonville, Moreton et Duval, à Maulde, Maubeuge et Lille, environ 30 mille hommes;

Dumouriez commande l'armée. Ses projets et ses mesures.

2° Dumouriez part de Sedan pour Grandpré, avec 23 mille hommes;

3° Kellermann à Metz, environ 20 mille;

4° Custine à Landau, 15 mille;

5° Le général Biron, dans l'Alsace, 30 mille.

La fuite de Lafayette, et la désobéissance de Luckner à l'assemblée, qui semblaient devoir être si favorables aux alliés, devinrent cependant utiles à la France, en décidant le gouvernement à confier à Dumouriez le commandement, divisé jusques-là entre tant de mains inhabiles. Cette circonstance donnant plus d'unité aux opérations des armées, contribua puissamment à l'issue heureuse de la campagne; dès-lors, on put espérer de tirer la France de l'abîme. Si Dumouriez n'était pas un grand homme, il y aurait de l'injustice à ne pas le mettre au rang des généraux de second ordre. Possédant de vastes connaissances, actif, laborieux, entreprenant, sachant bien conduire les soldats français, on ne peut dissimuler les services qu'il rendit, en inspirant aux troupes la confiance dont elles manquaient à cette époque. Si mieux initié dans les principes de la stratégie, il avait possédé ce coup-d'œil militaire qui saisit rapidement le point

décisif d'un théâtre de guerre, comme celui d'un champ de bataille, il eût été un grand capitaine. Lorsqu'il arriva à Sedan pour remplacer Lafayette, il trouva l'armée prévenue contre lui : les troupes l'accusaient hautement de la perte de leur général. Il parvint en peu de jours, à détruire ces impressions défavorables, et à rétablir l'ordre.

Toujours abusé par l'idée que le salut de la France était en Belgique, et que s'il se rendait maître de Bruxelles, tous les habitans des Pays-Bas se lèveraient en sa faveur, Dumouriez crut d'abord que les Prussiens seraient suffisamment arrêtés dans leur marche, par les siéges des places de la Moselle, de la Meuse et des Ardennes; et que le meilleur moyen de les décider à la retraite, était de conquérir le Brabant, pour les attirer sur la Basse-Meuse. Il avait l'intention d'y marcher, quand la nouvelle de la prompte reddition de Longwy, et de la marche des alliés sur Verdun, vint le tirer de son erreur. Il détacha aussitôt le général Galbaud avec 2 bataillons, pour se jetter dans cette place; et assembla un conseil de guerre, auquel assistèrent les généraux Dillon, Chazot, Vouillers, Miazinsky, Money, le commissaire Petiet, et l'aide-de-camp Thouvenot.

Dumouriez, après avoir fait un tableau exact de la situation des affaires, affaiblit l'impression

fâcheuse qu'il laissait dans l'esprit des membres du conseil, en donnant à entendre que l'immense cavalerie des alliés, leur nombreuse artillerie, et surtout la suite fastueuse des émigrés, devaient embarrasser leur marche dans un pays aussi difficile, par un temps affreux. Il termina, en déclarant qu'on ne pouvait rester inactif au camp de Sedan; et qu'il fallait prendre un parti décisif.

Cette démarche avait pour but de sonder les généraux : les uns furent d'avis de se retirer derrière la Marne, pour y attendre les renforts qui avaient été retenus dans l'intérieur, de peur de grossir l'armée de Lafayette, et qui forçaient de marche depuis que ce général l'avait quittée. Les autres inclinaient pour une diversion dans la Flandre : et, malgré ce que Dumouriez et tous les auteurs contemporains en ont dit, on assure que lui-même penchait pour cet avis, lorsqu'un courrier du conseil exécutif lui apporta l'ordre de s'établir dans l'Argonne, où il devait être joint par Kellermann.

Entraîné par les assertions de ce général, nous lui avons décerné une couronne civique, pour cette résolution qui sauva la France; mais la déposition d'un témoin oculaire, digne de foi, et l'ordre que Kellermann reçut à la même époque de marcher avec les troupes disponibles de Metz sur l'Argonne, portent à croire que la concentration des deux armées sur ce point, émana du

conseil exécutif (1). Quoi qu'il en soit, il était évident qu'une retraite derrière la Marne, dans l'état de découragement et de dispersion où se trouvait l'armée, aurait eu les conséquences les plus funestes. Elle eût livré sans combat, aux ennemis, les contrées fertiles des trois évêchés, la Lorraine, et toute la Champagne jusqu'à Châlons; tandis qu'en le prévenant dans l'Argonne, on lui disputait ce terrain difficile, jusqu'à l'arrivée des renforts, et on le resserrait dans un pays aride où il manquait de tout.

La forêt d'Argonne s'étend depuis Passavant, à une lieue au-delà de Sainte-Menehould, jusqu'auprès de Sedan; ce qui forme un développement de treize lieues. Cette forêt se lie ensuite à d'autres parties de bois moins considérables, qui se prolongent dans la direction de Bar-le-Duc. Elle sépare les belles contrées nommées les Trois-Evêchés, d'avec la Champagne pouilleuse; pays aride, dont le sol crayeux n'offre ni prairies, ni arbres, ni eaux; et où l'on ne rencontre de loin

---

(1) Nous ne voulons rien diminuer de la gloire de Dumouriez, on verra plus loin que sa contenance à Grand-Pré et à Sainte-Menehould sauva tout. Mais le mérite de la marche dans l'Argonne lui est contesté; quoique dans ses lettres au ministre Servan, et dans ses mémoires, il s'en attribue toute la gloire, des témoins la revendiquent en faveur du gouvernement.

en loin, que de chétifs villages. Les bords de la forêt sont riches en pâturages, et assez peuplés : elle est coupée par des hauteurs, des ruisseaux, des étangs et des marais qui la rendent impraticable partout ailleurs que dans cinq passages.

Le débouché de Chêne-Populeux est le plus ouvert : il y passe un chemin, qui mène de Sedan à Rethel. Celui de la Croix-aux-Bois, est à deux lieues du premier, et forme un chemin de charrettes, qui communique de Briquenay à Vouziers. Le troisième est Grandpré, par où passe la route de Stenay à Reims. A deux lieues et demie de là, se trouve celui de la Chalade, qui conduit de Varennes à Sainte-Menehould. Le cinquième, à une lieue et demie plus loin, forme un long défilé, et se nomme les Islettes : il est traversé par la grande route, qui conduit de Verdun à Paris (1).

Le salut de la France dépendait donc de cette position : puisqu'en gagnant assez de temps pour s'y renforcer et la défendre jusqu'à la fin du

---

(1) Voyez pour ces positions et pour toutes celles de l'invasion, la carte de Cassini. Je n'ai pu, sans étendre trop mon atlas, donner toutes les cartes nécessaires. Ceux qui veulent lire l'histoire militaire avec fruit, doivent avoir les cartes spéciales du pays où les opérations ont eu lieu; car il est impossible de joindre à un ouvrage, de la nature du mien, la topographie de tous les théâtres de la guerre.

mois, on contraignait les Prussiens à prendre leurs quartiers d'hiver hors du territoire français.

Les Français préviennent les alliés dans l'Argonne, et s'y concentrent.

La marche sur Grandpré étant résolue, il fallait encore chercher les moyens d'atteindre ce point avant l'ennemi. La chose ne paraissait pas facile : Clairfayt n'était qu'à six lieues de Grandpré; et Dumouriez en avait douze à faire, en passant par Busancy : Dillon occupait Mouzon, à dix lieues de la Chalade et des Islettes, dont l'armée ennemie n'était éloignée que de six lieues.

Deux routes conduisent de Sedan à Grandpré. La première passe par Chêne-Populeux, et longe la forêt, à l'ouest : elle est la plus sûre, mais la plus longue, et aurait donné le temps à l'ennemi de prévenir Dumouriez, dans les positions qu'il voulait occuper. La seconde est la plus courte : mais elle passe entre la forêt et la Meuse, non loin de Stenay et de la position de Clairfayt, qui aurait eu le temps d'arriver le premier à Grandpré.

Le général français résolut de prendre la dernière, et de manœuvrer de manière à éloigner Clairfayt. Il fit, en conséquence, partir le général Dillon avec une forte division, pour attaquer vigoureusement l'avant-garde des Autrichiens, et l'obliger à repasser la Meuse. Ce mouvement ayant été exécuté le 31 août, le général Dillon

revint à Mouzon, et se dirigea sur la Chalade et les Islettes : après une marche de flanc hardie, exécutée à la vue des postes ennemis, il arriva, le 4, à Vienne-le-Château. Le général Galbaud, qui avait dû se jetter dans Verdun, ayant appris la capitulation de la place, s'était replié sur les Islettes, et occupait, le 3, la côte de Biesme, où il fut joint par la garnison.

Le 1er septembre, Dumouriez fit marcher le général Chazot avec 5 mille hommes, pour conduire l'artillerie et les équipages, par Tannai et les Armoises : suivant lui-même, avec 13 mille hommes, la route que Dillon avait prise, il occupa le camp de Grandpré le 4. Ce camp était placé sur les hauteurs qui s'élèvent en amphithéâtre, entre l'Aisne et l'Aire : la gauche appuyait à Grandpré, la droite à Marque. L'Aire, formant un grand coude, couvrait en même temps le front et les deux flancs. Un corps d'avant-garde, sous les ordres de Miranda et de Stengel, était placé en demi-cercle en avant de l'Aire : la droite à Saint-Juvin, le centre à Verpelle, la gauche vers Bessu et Mortame ; Dillon et Galbaud furent chargés de défendre les Islettes avec 7 mille hommes. Dubouquet garda le Chêne-Populeux, avec une division nouvellement organisée à Reims, et le passage de la Croix-aux-Bois, fut confié à mille hommes d'infanterie et 300 dragons.

Dumouriez attendait, dans ces positions, les renforts qui lui arrivaient de l'intérieur, de l'armée du centre et de celle du Nord.

Les généraux Beurnouville et Duval étaient en marche, venant de la Flandre, avec 16 mille hommes : le premier devait être à Rethel, le 13; le second à Chêne-Populeux, le 7.

Kellermann était parti, le 4, de Metz, avec 24 bataillons et 35 escadrons; et ayant été renforcé, à Pont-à-Mousson, par 4 mille volontaires nationaux de l'armée de Custine, il s'avançait alors par la route de Bar avec environ 22 mille hommes.

L'armée alliée se décide à marcher sur Paris.

Pendant que ces choses se passaient, l'armée alliée prenait la décision tardive, qui devait attirer sur elle les plus grands revers. Pour faire mieux comprendre ses mouvemens, nous serons forcés d'entrer dans quelques détails : lorsque les opérations sont marquées au coin de la médiocrité, et qu'elles n'offrent dans leurs combinaisons, comme dans leur exécution, aucun caractère de grandeur, elles sont plus difficiles à tracer; il faut suivre minutieusement les généraux qui les conduisent, afin de saisir le but de leurs résolutions, à mesure que les événemens se développent.

Le duc obligé de poursuivre des opérations dont il n'augurait rien de bon, forma, dit-on, le projet de ne point continuer sa marche directe après la prise de Verdun. Il proposa de masquer

l'Argonne, en faisant retrancher un corps prussien à Landres, et un corps autrichien à Clermont: la grande armée se prolongeant à droite, marcherait sur Sedan et Mézières, tandis que le duc de Saxe-Teschen après avoir dissipé le faible corps de Maulde, prendrait une direction concentrique sur Givet, pour couvrir la droite de la grande armée, et opérer de concert avec elle. On a prétendu qu'une telle manœuvre pouvait amener la reddition de la plus grande partie des places de Flandre, parcequ'elles étaient mal gardées, mal approvisionnées, et hors d'état d'être secourues. Cette assertion paraît hasardée; et ce projet conçu si tard ne pouvait mener à rien : l'armée se fût jetée dans le pays aride et difficile des Ardennes, où les obstacles se multiplient à chaque pas : mouvement que d'ailleurs elle eût pu faire avec plus de facilité un mois plutôt, en marchant de Luxembourg par Arlon dès les premiers jours d'août. C'était enfin mal prendre son temps, que de se jeter à droite, quand Dumouriez se portait à gauche, pour rejoindre Kellermann, et revenir avec des forces imposantes attaquer l'armée en queue dans les défilés où elle eût été engagée.

Le Roi, séduit par la prompte reddition de Longwy et de Verdun, ainsi que par les promesses des émigrés, désapprouva ce plan, et se décida à passer la Meuse, pour marcher sur Paris.

Frédéric-Guillaume était obsédé par les agens des princes; et entr'autres par le baron de Roll, envoyé du Comte d'Artois : cet homme, sous l'enveloppe d'un bon suisse, cachait un grand esprit d'intrigue, et ne négligeait aucune occasion d'exciter le Roi à persévérer dans son entreprise. M. de Calonne commençait à perdre de son crédit, depuis qu'on voyait l'armée et la nation résolues à résister de concert. M. de Breteuil, qui avait été moins confiant et moins exagéré, était consulté avec plus de déférence. Mais tous avaient également intérêt à ce que le Roi poussât jusqu'au bout sa course chevaleresque; une guerre méthodique n'entrait point dans leurs calculs.

D'un autre côté, Frédéric-Guillaume était combattu par son généralissime, et par des lettres qui lui représentaient, avec les couleurs les plus vives, la situation critique où il allait se précipiter. Ces lettres, monument assez remarquable de l'histoire du temps, étaient l'ouvrage d'un bon français, et d'un homme d'état prévoyant. On acquérait, à chaque pas, la preuve convaincante de la justesse de leurs aperçus. Le duc de Brunswick, à qui on eut soin d'en adresser de pareilles, acheva d'en être ébranlé. Mais les fumées de la gloire, et les insinuations des émigrés, l'emportèrent sur ses remontrances, et le Roi lui laissa à peine le choix des moyens qui pouvaient mener l'armée au but qu'on se flattait d'atteindre.

Conseil de guerre au camp de Verdun.

Le duc ne dissimula point, au camp de la Côte-Saint-Michel, en présence des princes de Hohenlohe, de Baden, de Nassau, ainsi que des généraux émigrés Lambert et Pouilly, sa façon de penser sur les opérations ultérieures; il énuméra fort au long les dangers auxquels il prévoyait que l'armée serait exposée par une marche sur la capitale; et prenant un ton prophétique, il annonça au Roi, que dans la position où se trouvait Louis XVI, et après la scène du 10 août, tout effort pour opérer une contre-révolution serait inutile. Cette conversation, qui dura depuis trois heures jusqu'à huit, n'eut pas d'autre résultat; la marche sur l'Argonne fut décidée.

Préparatifs de défense des Français

Le duc n'avait cependant que trop bien jugé: l'approche des coalisés, au lieu de répandre la terreur sur laquelle on comptait tant, porta, au contraire, l'exaspération dans les esprits. Non-seulement ceux qui avaient pris part à la révolution, et qui appréhendaient les suites d'une réaction, mais aussi tous les Français s'indignent des menaces qu'on leur adresse, et de la jactance d'une poignée d'hommes qui prétend leur dicter des lois. A ces considérations d'honneur, s'allient de justes craintes pour l'indépendance, et l'intégrité du territoire français. Car il n'était plus question de quelques droits contestés, ni de rivalité entre le trône et une assemblée de législateurs imprudens, il s'agissait de décider si la France serait humiliée et déchirée.

Ces passions, mises en jeu par des hommes violens et audacieux, éclatent avec fracas : le tocsin sonne à Paris ; la capitale et les principales villes courent aux armes ; les affreux massacres du 2 septembre, que nous avons rapportés, sont le premier résultat de la prise de Longwy. Des volontaires accourent de tous côtés. Si ces hommes, levés à la hâte, ne sont pas des vétérans, ils ont du moins la volonté de vaincre, et ils augmentent la masse de résistance que les alliés doivent bientôt éprouver. Quelques administrateurs intelligens, animés par les dangers de la patrie, s'emparent de cet enthousiasme, et le dirigent : Servan revenu au ministère de la guerre est de ce nombre : sans partager l'engouement que des écrivains passionnés ont témoigné pour lui, nous devons à la justice de dire, qu'il contribua par son activité, et des mesures bien entendues, à la levée, à l'organisation, et à la direction de ces grands moyens, qui vengèrent une nation brave et loyale, de l'attentat médité contre son indépendance. De toutes parts on presse les rassemblemens d'hommes ; des camps sont formés à Soissons, Meaux, Rheims et Châlons : dans mille ateliers on active la fabrication des armes et des différens effets d'équipement.

Ignorant encore ce qui se passait chez ses adversaires, l'armée alliée franchit la Meuse, le Les alliés passent la Meuse.

5 septembre, sur trois colonnes; et vint s'établir sur les hauteurs de Fromerville, à une demi-lieue de Verdun, où *elle séjourna jusqu'au* 11. Le duc avait son quartier-général à *Regret;* le Roi, à *Glorieux*: circonstance bizarre, qui donna lieu à un jeu de mots fort piquant. L'avant-garde campa à Sivry-la-Perche, observant la route de Clermont; le général Kalkreuth occupa les hauteurs de Montfaucon, et poussa un parti de 300 chevaux sur Varenne qu'on trouva évacué. Le général Clairfayt était à Romange; les Hessois à Longwy.

Ce nouveau séjour des alliés sous Verdun, n'avait d'autre but que d'attendre les différens corps destinés à couvrir leurs flancs dans l'expédition projetée. Il fallait aussi former des magasins pour la nombreuse cavalerie, et cuire du pain pour neuf jours. Rien n'avait été préparé pour cette opération; le duc paraissait agir sans plan fixe. Les délais nécessaires pour faire arriver les corps détachés, exigèrent plusieurs jours; et cette perte de temps, jointe à d'autres retards que nous expliquerons, aurait déjà fait échouer le projet.

Les Hessois reçurent l'ordre de venir à Clermont, où ils arrivèrent le 10. Le prince de Hohenlohe-Kirchberg, chargé de l'attaque de Thionville avec des moyens insuffisans, tirés des arsenaux de Luxembourg, la poussait sans succès,

quoique secondé par le corps d'émigrés. Le général Wimpfen, sur la défection duquel on avait trop légèrement compté, avait eu le temps de faire de bonnes dispositions. Il ripostait non-seulement avec vivacité aux diverses attaques, mais faisait aussi des sorties. Déjà les approvisionnemens de siége étaient épuisés, lorsque la résolution de marcher sur l'Argonne fit appeler à l'armée l'élite des émigrés, puis les impériaux qui y étaient employés. On ne laissa devant la place, qu'un faible détachement aux ordres du général Wallis, en attendant celui du comte d'Erbach, qui reçut ordre de venir de Spire pour former un blocus plus resserré. Le prince de Hohenlohe laissa encore une division à Etain; une plus considérable était déjà établie au camp de Richemont pour observer Metz. Il ne restait ainsi qu'environ 7 mille hommes, avec lesquels le prince se plaça le 12 à la droite des Hessois : l'infanterie des émigrés prit poste à Hukange, leur cavalerie redoubla de marches pour joindre l'armée.

Les alliés se prolongent sur Landres.

Sur ces entrefaites, le duc de Brunswick instruit de l'arrivée de Dumouriez dans l'Argonne, et de l'occupation du passage des Islettes, désespéra peut-être trop tôt d'y forcer le général Dillon, et résolut de se prolonger à droite vers Landres, pour gagner la gauche des Français. A cet effet, il charge Clairfayt et Kalkreuth de leur donner le change, en faisant des démonstrations

sur Romange, le 8; il les porte ensuite, le 12, vers Briquenay : l'armée principale vient camper, le 11, à Montfaucon, et le lendemain à Landres. L'intention du duc était de gagner Grandpré, en échelonnant ces deux corps; tandis que le prince de Hohenlohe, les Hessois et un détachement d'émigrés, s'établiraient à Varennes et Clermont pour couvrir ce mouvement, garder la ligne de communication sur Longwy, et observer le front de l'ennemi.

Par une lenteur et une irrésolution que la répugnance du duc de Brunswick pour le plan qu'on l'obligeait à suivre rend seule explicables, l'armée alliée qui aurait pu être maîtresse du passage des Islettes dès le 1er septembre, non contente de n'arriver à Landres que le 12, y resta dans la plus parfaite inaction, jusqu'au 17.

Combats de Croix-aux-Bois.

A l'instant même où l'ennemi s'avançait ainsi contre sa gauche, Dumouriez, induit en erreur sur l'état du poste de la Croix-aux-Bois, avait retiré les troupes qui s'y trouvaient, à l'exception de 100 hommes. Cette faute, que le général s'est reprochée lui-même, faillit devenir funeste à l'armée française, et changea pour un moment la face des affaires. Clairfayt fit attaquer ce poste, le 12 septembre, par son avant-garde qui s'y établit : la ligne des Français fut menacée d'être prise à revers.

Dumouriez s'aperçut de la faute qu'il avait

commise, et ordonna sur-le-champ au général Chazot de se porter sur la Croix-aux-Bois avec 2 brigades, 6 escadrons et 4 pièces de 8, afin d'en chasser l'ennemi sans délai. Cette division éprouva des retards dans sa marche, mais elle reçut encore 2 bataillons de renfort: arrivée enfin le 14, elle attaqua vivement, et reprit ce poste. Cependant Clairfayt ayant fait soutenir ses premières troupes, et tourné le flanc droit des Français, Chazot repoussé et obligé de repasser l'Aisne à Vouziers, se trouva entièrement séparé de Dumouriez. Les Autrichiens qui se battirent très-bien dans cette rencontre, y perdirent le colonel Prince de Ligne. Le général Dubouquet, assailli au Chêne-Populeux par les émigrés, fut coupé de Grandpré, et se retira par Attigny sur Châlons.

Les Français sont tournés

La position de l'armée française était critique: les détachemens de Chazot et Dubouquet avaient réduit le camp de Grandpré à 16 mille hommes. Dumouriez avait devant lui la grande armée prussienne, tandis que Clairfayt et Kalkreuth prenaient à revers la fameuse ligne de défense sur laquelle il comptait. Si ces deux corps, marchant promptement à Brecy, se fussent dirigés ensuite d'après les mouvemens de l'ennemi, il ne serait resté à Dumouriez d'autre parti que de mettre bas les armes: car il lui eût été impossible de se faire jour, en forçant le passage de l'Aisne, puis-

que le duc l'aurait attaqué simultanément sur son front.

Les alliés ne surent point tirer parti de leurs avantages; et Dumouriez, au contraire, conservant toute sa présence d'esprit, profita du temps qu'on lui laissa, pour sortir d'embarras.

Dumouriez se tire habilement de ce mauvais pas.

La perte de Grandpré semblait devoir entraîner celle de l'Argonne. Le général français eut assez de confiance en ses troupes, pour en juger autrement : il prit la résolution hardie de rester ferme à Sainte-Menehould, d'y rassembler ses forces encore éparses, et de s'y maintenir, lors même que les alliés feraient mine de se jeter sur ses derrières. Il pensa que, s'il perdait la route de Châlons qui mène directement à Paris, il conserverait celles de Vitry et de Metz; et que, par le fait, étant dans son propre pays, il couperait plutôt la retraite aux Prussiens, que ceux-ci ne menaceraient la sienne. Résolution hardie, et qui fait honneur à son discernement.

Conformément à ce projet, le parc d'artillerie marcha sur les hauteurs d'Autry. Beurnonville, qui était arrivé à Rethel, reçut ordre de se porter sur Sainte-Menehould, en remontant l'Aisne. Les généraux Chazot et Dubouquet suivirent le même mouvement. Kellermann, qui, par une lenteur inexcusable, avait employé dix jours pour venir de Metz à Bar (distant de 25 lieues), fut conjuré d'accélérer sa marche, pour opérer

enfin cette jonction dont dépendait le salut de l'Etat, et qu'il eût été si facile d'effectuer huit jours plutôt. Il fut enjoint à Dillon de défendre jusqu'à la dernière extrémité les postes de la Chalade et des Islettes, et d'inquiéter l'aile gauche de l'ennemi, par Passavant. Le général d'Harville, qui organisait les renforts de Rheims, dut se rendre, avec un petit corps, à Pont-Favargue, sur la Suippe. Enfin, le général Sparre fit camper quelques troupes à une lieue en avant de Châlons : ces deux dernières divisions furent portées au nombre de 10 mille hommes chacune, par l'arrivée successive des gardes nationales.

Au milieu des embarras où se trouvait le général français, le prince de Hohenlohe envoya le major Massenbach pour demander une entrevue. La crainte de donner lieu à des soupçons en refusant ce parlementaire, décida les généraux français à le recevoir. Massenbach, étonné de la bonne tenue des troupes, ne remarqua d'ailleurs aucun signe de retraite; et le rapport qu'il fit de sa mission, augmenta la sécurité des alliés. A l'entrée de la nuit cependant, les avant-postes du camp se retirèrent en silence, et rompirent tous les ponts de l'Aisne. Le général en chef porta 6 bataillons, 6 escadrons et de l'artillerie sur les hauteurs d'Olizy, Termes et Beaurepaire, afin d'empêcher l'ennemi de se porter à Senuque. Heureusement il faisait un temps affreux, et l'on ne pouvait dis-

tinguer ce qui se passait; car, autrement, il eût été difficile de passer l'Aisne, sans affaire sérieuse. L'avant-garde, continuant son mouvement, traversa cette rivière, et se mit en bataille pour protéger la marche de l'armée, dont elle forma alors l'arrière-garde. Le camp fut levé à minuit : les troupes ayant passé l'Aisne à Senuque et Grandhans, se trouvèrent en bataille sur les hauteurs d'Autry, le 15, à huit heures du matin.

Dumouriez croyait avoir terminé sans accident ce mouvement, lorsqu'un événement inattendu faillit lui enlever le fruit de ses bonnes combinaisons.

Le général Chazot, qui devait partir de Vouziers à minuit, ne s'était mis en marche qu'à la pointe du jour. En arrivant à Vaux, il rencontra la cavalerie légère prusienne, qui suivait l'arrière-garde de Dumouriez. L'apparition subite de 1200 hussards ennemis sema l'épouvante dans cette division, qui se crut coupée et perdue. Elle se jeta, dans la plus grande confusion, sur les colonnes de l'armée, auxquelles elle communiqua ce désordre : plus de 2,000 hommes se répandirent dans l'intérieur jusqu'à Reims, criant que tout était perdu! Le général qui s'était porté à Dommartin-sur-Hans, afin de reconnaître un camp, voyant arriver les fuyards, accourut avec son aide-de-camp Thouvenot. Il trouva, à sa grande satisfaction, que le général Miranda faisait bonne

contenance avec l'arrière-garde, et qu'on en serait quitte pour des bagages. Les hussards prussiens n'étant pas soutenus, se retirèrent : l'armée se rallia, et passa la nuit sous les armes à Dammartin-sur-Hans ; l'avant-garde, à Virginy.

Dumouriez, en rendant compte de cet événement au conseil exécutif, disait : « dix mille » hommes ont fui devant 1200 hussards prus- » siens ; la perte ne monte qu'à 50 hommes : *tout* » *est réparé, et je réponds de tout.* »

Le 17, l'armée française occupait le camp de Sainte-Menehould. La droite de cette position appuyait à l'Aisne, presque vis-à-vis la Neuville-au-Pont : la ligne s'étendait sur les hauteurs en arrière des villages de Maufrécourt, Breaux-Saint-Cohière, Valmy et Dampierre ; la gauche appuyait près de l'Auve, aux étangs qui couvrent tous les environs entre cette rivière et l'Aisne.

Réunion des armées françaises à Ste.-Menehould.

Le but de Dumouriez, en prenant cette position avantageuse, était de gagner du temps. L'armée à ses ordres ne comptait guères que 25 mille hommes, dont 6 mille de cavalerie ; mais les corps qui marchaient pour se joindre à elle, et dont nous avons parlé plus haut, devaient la porter bientôt à 70 mille combattans, indépendamment des troupes qui bordaient la Suippe, et des bataillons qui s'organisaient sur différens points, entre Paris et l'armée.

Pendant que le général français se tirait habi-

lement d'une situation difficile, des événemens malheureux semblaient le précipiter sans cesse dans une position plus critique. Beurnonville et Kellermann, ayant reçu des détails exagérés sur la déroute de Vaux, crurent l'armée détruite, et n'osèrent continuer leur marche : le premier retourna à Châlons; et le second, à Vitry. Le moment si désiré de la réunion paraissait perdu pour jamais; et il ne serait en effet pas revenu, si les alliés avaient mieux manœuvré: mais ils laissèrent à Dumouriez le temps de rappeler ces deux généraux, et leur jonction s'opéra enfin le 19 septembre. Beurnonville s'établit à Maufrecourt.

Kellermann prit position à la gauche de Breaux-Sainte-Cohière, d'après l'ordre de Dumouriez. Ne jugeant pas cette position convenable, parce que sa gauche, sans appui, était commandée, et que l'Auve resserrait ses derrières, il se disposait à repasser cette rivière, le lendemain à la pointe du jour, lorsque la marche des Prussiens vint s'opposer à son projet.

Le roi de Prusse porte son armée derrière celle des Français.

Nous avons laissé l'armée alliée au camp de Landres, le 12 septembre. Dès qu'on y apprit, le 15 au matin, que les Français avaient quitté Grandpré, le prince de Hohenlohe se mit à la poursuite de l'arrière-garde, avec 2 régimens de hussards et 4 bataillons de fusiliers : il fit une centaine de prisonniers, dans la déroute de la division Chazot dont nous avons parlé, et occupa

les positions au-delà de l'Aisne, Clairfayt ne marcha, ce jour-là, que jusqu'à Vouziers : Kalkreuth se porta à Termes, et fit rétablir les ponts sur l'Aisne.

Enfin, le 18, l'armée quitta Landres, passa l'Aisne, et vint camper à Vaux-les-Mourons. Kalkreuth occupa les hauteurs de Marvaux. Clairfayt marcha à Sémide, l'avant-garde, à Servan; les émigrés, à Saint-Marcy; le prince de Hohenlohe-Kirchberg, à Varennes; les Hessois, à Clermont.

Le 19, le Roi conduisit l'armée au camp de Massiges : Clairfayt se rapprocha, et prit position à Maure. Le général Kalkreuth revint en arrière, pour camper en intermédiaire à Ripont; les émigrés, à Suippe. Le duc de Brunswick se porta, à la pointe du jour, sur les hauteurs de Montremoi, près de Ville-sur-Tourbe : il reconnut un corps de 7 à 8 mille hommes près de Vienne-la-Ville; mais on ne pouvait rien découvrir de la grande armée.

Le duc veut rétablir sa communication directe.

L'intention du duc était de faire manœuvrer l'avant-garde sur la rive droite de l'Aisne, en la soutenant par l'armée en échelons. Cette avant-garde, placée à Servan, devait se porter par Vienne-le-Château à Placardelle, et s'emparer du poste de la Chalade. Une autre colonne devait marcher par l'ancien chemin des Romains à Pierre-Croisée, afin d'opérer la réunion avec le

corps autrichien qui était à Varennes. En exécutant ce mouvement, les Prussiens auraient gagné le passage des Islettes, et rétabli les communications directes avec leur ligne d'opérations. Les corps postés à Clermont et à Varennes, devenant alors disponibles, se seraient dirigés sur Bar-le-Duc et Ligny, tandis que Clairfayt aurait marché à Châlons, et les émigrés à Reims. On prétendait ainsi séparer les généraux Dumouriez et Kellermann de tous leurs dépôts, et les forcer à quitter la position de Sainte-Menehould. La grande armée aurait alors pris une position imposante, entre les sources de la Suippe et la Bionne, afin de pouvoir les prévenir sur tous les points, et les attaquer pendant leur marche. Ce plan n'avait qu'un défaut, celui d'étendre la ligne depuis Bar jusqu'à Reims; à cela près, il eût été moins hasardé, que celui de se jeter entièrement derrière l'armée française.

La précipitation des alliés leur fait négliger cette précaution.

Le prince de Hohenlohe avait déjà reçu les instructions nécessaires, et s'était emparé de Vienne-le-Château, lorsqu'il eut l'ordre de revenir sur ses pas, de passer à Ville-Tourbe, et de prendre position aux environs de Somme-Bionne. L'armée, qui venait d'arriver à midi au camp de Massiges, dut même en repartir à trois heures en deux colonnes: elle marcha jusqu'à Somme-Tourbe, où elle passa la nuit sous les armes. La précipitation du Roi fut cause de ce

changement subit. Ce prince ayant appris par le général Kœhler que tout était en mouvement dans l'armée française, crut que Dumouriez et Kellermann, sentant les dangers de leur position, voulaient en sortir et gagner Châlons. Sans consulter le duc de Brunswick qui était près de lui, il voulut compléter sur-le-champ le mouvement qu'il avait fait pour les tourner, de peur qu'ils ne lui échapassent. Lorsque le général Kœhler fut instruit de l'ordre que l'on venait de donner à l'armée, il craignit les suites d'une opération précipitée, et se rendit en hâte au quartier-général pour informer le Roi que l'ennemi ne songeait pas à se retirer, et même qu'il venait de recevoir du renfort. C'était Beurnonville, qui était reparti de Châlons dans la nuit, et qui arrivait avec les troupes du camp de Maulde, et 7 bataillons nouveaux qui l'avaient joint en route. Il était encore temps de reprendre l'exécution du projet du duc; mais, malgré la démarche du général Kœhler, on conserva l'espoir de donner sur les colonnes françaises en retraite.

Le Roi poursuit son projet de couper l'armée française et de l'attaquer.

Le 20, à six heures du matin, sans qu'on eût aucune notion exacte de ce qui se passait dans l'armée française, l'avant-garde marcha par la droite sur Somme-Bionne. Le brouillard était si épais, qu'on ne distinguait pas les objets à vingt-cinq pas. Le duc dirigea cette avant-garde pour tourner les sources de la Bionne et le ravin où

elle coule. A peine eut-il fait une demi-lieue, que l'on rencontra de la cavalerie française, soutenue d'artillerie. Ces troupes, après une légère escarmouche, se retirèrent : l'avant-garde arriva enfin sur la route qui conduit de Sainte-Menehould à Châlons. L'armée la suivait par lignes et par la droite. Le brouillard étant tombé, on découvrit des troupes sur la hauteur de Gizaucourt, ce qui confirma dans l'opinion que l'ennemi était en marche pour se retirer sur Châlons. Le Roi ordonna de se former en bataille.

Bonne contenance des Français. Canonnade de Valmy.

Dumouriez, convaincu qu'il n'était plus temps de faire prendre à Kellermann la position de Gizaucourt, qu'il lui avait d'abord indiquée, y fit marcher sur-le-champ le général Chazot, avec 9 bataillons et 8 escadrons ; mais ce renfort arriva après coup.

Kellermann, instruit que son avant-garde était aux prises, l'avait fait soutenir par sa réserve composée des carabiniers, de quelques escadrons de dragons et de 4 bataillons de grenadiers, aux ordres de Valence. Ce général se déploya en avant de Gizaucourt, sur une seule ligne, masquant ainsi tout l'intervalle que Kellermann avait laissé, et que Chazot devait occuper.

Cette manœuvre en imposa à l'ennemi, qui crut ces troupes soutenues, et n'entreprit point de tourner la gauche de Kellermann, comme il aurait pu le faire. Celui-ci forma ses lignes sur

les hauteurs: la droite au village de Valmy, la gauche se prolongeant vers l'Auve. Stengel fut détaché sur la côte de l'Yron, pour couvrir la droite. Beurnonville, afin de le soutenir, se plaça en arrière avec 16 bataillons, formés en colonne. Leveneur, avec 12 bataillons et 16 escadrons, se dirigeait par Berieux sur Virginy, pour tourner lui-même la gauche de l'ennemi.

Après dix heures, le brouillard s'étant dissipé, l'armée prussienne découvrit enfin la position des Français: on vit leur cavalerie se porter en arrière de Gizaucourt, et quelques bataillons en arrière du moulin de Valmy, que Kellermann avait garni d'une nombreuse artillerie. Lorsque les deux lignes de l'armée furent arrivées aux environs de Garenne-Mesnieu, l'avant-garde avait déjà disposé ses trois attaques en échelons. La première fut composée de 2 bataillons; la seconde, de 9. Derrière ceux-ci, à droite, se trouvaient 4 autres bataillons en échelon: à gauche, 2 régimens de dragons couvraient les flancs.

L'armée se forma sur deux lignes, à quelque distance de là. Trois batteries de 6, marchèrent avec l'avant-garde, pour s'emparer des hauteurs de Gizaucourt et de la Lune. La canonnade s'engagea avec vivacité. Deux obus ayant fait sauter des caissons près du poste de Valmy, causèrent un grand désordre dans l'armée de Kellermann: un mouvement rétrograde de la première ligne,

augmenta encore la confusion, et rendit le moment critique. Il était onze heures. La réserve d'artillerie à cheval, placée par le général d'Aboville, rétablit le feu; et la première ligne reprit sa position. Au même instant, les colonnes prussiennes se portèrent sur les hauteurs de Valmy. L'attaque de gauche se diriga sur le village; celle du centre, sur le moulin; la droite était en échelons plus en arrière, suivant le mouvement progressif des premières. Les Prussiens y marchèrent, avec cet aplomb qui caractérise des troupes manœuvrières.

Kellermann ordonna à son armée de se former en colonnes par bataillons; d'attendre que l'ennemi commençât à gravir la hauteur, et de le charger à la baïonnette: on lui répondit sur toute la ligne par des cris de *vive la nation!* Cet enthousiasme confirma le duc de Brunswick dans l'opinion que l'issue de la bataille serait douteuse. Ce prince, voyant la bonne contenance de l'armée et la position avantageuse qu'elle occupait, se rendit auprès du Roi, et l'engagea à ne pas combattre. Il était persuadé qu'ayant gagné la route de Châlons et les hauteurs de Gizaucourt et de la Lune, il forcerait l'ennemi à quitter sa position. Il ordonna donc aux colonnes de se retirer, ce qui s'exécuta avec le plus grand ordre. Cette canonnade insignifiante en elle-même, puisque la perte des deux côtés ne s'élevait pas

à plus de 800 hommes, amena néanmoins dans l'état moral des deux armées, un changement notable. Elle releva la confiance des Français, en même temps qu'elle détruisit celle de leurs adversaires : dans la situation où les premiers se trouvaient, ne point être battus, c'était remporter une grande victoire. Les généraux prussiens sentirent la faute irréparable qu'ils avaient commise en négligeant d'attaquer, au moment où les troupes désorganisées et découragées, n'auraient opposé qu'une faible résistance. La retraite des Prussiens fut présentée à l'armée comme une défaite : Dumouriez en profita pour exciter le courage des soldats ; et, dès-lors, toutes les chances tournèrent en sa faveur.

Cependant, la position de Kellermann était toujours hasardée : l'ennemi pouvait le tourner par sa gauche, et couper ses communications.

Il sentit l'importance de rétablir celle de Châlons qu'il avait déjà perdue, et résolut de le faire sans délai. Dès que la nuit fut venue, il marcha par sa gauche dans le plus grand silence, passa l'Auve, et vint prendre position entre Dampierre et Voillemont, son front couvert par l'Auve ; la gauche, par le ruisseau de Levers ; la droite, liée avec l'armée de Dumouriez. Il pouvait de là prévenir l'ennemi sur la route de Châlons, et communiquer sûrement par celle de Vitry. Ce mouvement, bien conçu, fut exécuté à neuf

heures du soir : le général Valence flanquait la marche avec la réserve ; le général Desprès-Crassier faisait l'arrière-garde : le général Stengel resta sur les hauteurs de Valmy avec la cavalerie légère, et se replia ensuite sur Dommartin, laissant ses postes avancés dans la plaine.

Positions singulières des deux partis.

Le 22 septembre, l'armée prussienne prit position sur la côte de l'Yron ; Clairfayt, sur la hauteur de Valmy : le prince de Hohenlohe, avec l'avant-garde, sur les hauteurs de Gizaucourt et de la Lune, gardant la route de Châlons, et formant un crochet pour couvrir la droite: une partie de la cavalerie campait en arrière de la plaine de Hans. Cette position, déjà forte par la nature, fut encore retranchée. Cependant comme de là il fallait faire un long détour pour revenir par Grandpré sur Varennes, dont l'ennemi ne se trouvait qu'à une marche, elle n'en était pas moins dangereuse.

Fermeté de Dumouriez.

Celle de Dumouriez, quoique également hasardée, avait cependant un avantage : l'armée française, communiquant avec Vitry et avec Bar, en recevait ses vivres, et pouvait se jeter au besoin sur Metz ou sur Sedan. Toutefois, le conseil exécutif n'était pas sans crainte sur le sort d'une armée, dont dépendait le salut de la France. On voulait qu'elle se retirât derrière la Marne ; qu'elle couvrît Châlons, Meaux et Reims, déjà menacés par les troupes ennemies. Du-

mouriez répondit qu'il ne quitterait point son camp pour des housardailles; qu'il y avait 10 mille hommes à Reims, et qu'il n'en fallait pas tant pour donner la chasse aux uhlans qui insultaient cette ville. Réponse d'un homme de tête, et qui fut pleinement justifiée par le succès. Loin de se retirer, il donna les ordres aux troupes qui arrivaient à Châlons, de s'avancer sur Fresne, pour assurer sa communication, et resserrer la droite de l'ennemi (1), tandis que le général Harville se porterait à l'extrémité opposée, vers Pont-Faverger.

La situation de l'armée alliée empirait de jour en jour. Depuis son départ de Longwy, les pluies n'avaient pas discontinué : les routes, pratiquées sur une glaise tenace, étaient dans un état affreux. Les vivres venaient de Verdun, en faisant le long détour par Grandpré; les distributions manquaient depuis quatre jours et les troupes vivaient d'eau crayeuse, et d'une décoction de blé. Cette nourriture avait contribué à étendre les ravages de la dyssenterie, qui régnait déjà dans le camp de Verdun. Plusieurs régimens avaient perdu jusqu'à 400 hommes par cette maladie; et la moitié de ceux qui restaient sous les drapeaux, était

---

(1) Les Prussiens ayant fait face en arrière, et tournant le dos à Paris, leur gauche était devenue la droite.

affaiblie d'une manière effrayante. D'un autre côté, la Prusse avait commencé cette guerre contre son intérêt national; et les pertes que son armée essuyait pour un intérêt secondaire, devaient lui paraître d'autant plus sensibles, que l'éloignement rendait son recrutement difficile, et que l'Autriche, partie principale, n'avait mis en action que deux faibles corps.

On a reproché au duc de Brunswick, de n'avoir pas saisi l'esprit de la guerre qu'il faisait, ni tiré un bon parti des avantages obtenus au commencement de la campagne. On a dit aussi, avec quelque justice, qu'il avait marché lentement, et presque sans combinaison, au lieu de faire une guerre d'invasion vigoureuse, et de frapper des coups d'éclat sur chacun des corps qui se présentèrent successivement devant lui. Néanmoins, il faut convenir qu'il sauva l'armée prussienne d'un pas bien difficile.

Négociations.

Des pourparlers avaient eu lieu, dès le 22 septembre, aux avant postes, entre Dumouriez et les colonels Heymann et Mannstein (1). Les ministres prussiens proposaient de se retirer, pour-

(1) Un voile mystérieux flotte encore sur les relations de Dumouriez avec les Prussiens dans l'Argonne. L'envoi de ses aides-de-camp au duc, ses conférences avec Mannstein, les propositions qu'il fit faire par Lombard, secrétaire du Roi, pris dans une rencontre; le pillage du garde-meuble de la couronne, arrivé à la

vu que l'on rendit la liberté au Roi, et qu'on le replaçât sur le trône constitutionnel. Le général français transmit ces propositions ; mais ayant reçu, le lendemain, la nouvelle que la royauté était abolie, et la république proclamée, la notification de ces décrets rompit les conférences. Le gouvernement répondit ensuite qu'on ne traiterait point, tant que les alliés seraient sur le territoire Français.

La retraite des alliés est décidée.

Le 26 septembre, un convoi nombreux ayant tiré l'armée prussienne de sa détresse, on conseilla au Roi de livrer bataille le lendemain ; et cet avis, appuyé surtout par le maréchal de Castries, aurait prévalu, si le duc ne s'y était fortement opposé. Il calcula toutes les suites d'une défaite, lorsque l'armée, affaiblie, et dans l'impossibilité de faire des marches forcées, serait obligée de repasser l'Argonne, où l'ennemi vic-

---

même époque, ont fait dire que la retraite des Prussiens avait été achetée, et payée par la vente des diamans de la cour. Frédéric-Guillaume pouvait vaincre à Valmy, mais ne l'ayant pas fait, c'était à lui à payer la faculté de se retirer, et rien ne peut faire croire à une transaction positive.

On a pensé que si Frédéric-Guillaume n'était pas déjà d'accord pour l'invasion de la Pologne, les succès de Catherine le firent d'autant plus repentir de sa course sur la Marne. Sans détruire entièrement cette assertion, on observera que l'invasion des Russes et la mission d'Ignace Potocki, eurent lieu à l'instant où les troupes prussiennes marchaient encore en Franconie, et qu'il eût été facile de les arrêter, si on voulait changer de politique.

torieux la préviendrait aux différens passages. Convaincu qu'il n'était plus question d'une parade politique, et que la renommée, grossissant le succès de Valmy, doublerait la confiance des gardes nationales, accourant déjà de tous les points de la France; il préféra le sacrifice de sa réputation militaire, au risque d'une bataille où l'on avait peu à gagner, et beaucoup à perdre; et, dans cette occasion, il se conduisit avec sagesse.

Le duc se trouvait dans une position qui ne différait guères de celle où il fut ensuite à Jéna, puisque dans ces deux circonstances une armée ennemie le coupait de ses communications. S'il existait une différence notable entre les vieilles bandes de Napoléon, et les troupes ébranlées de Dumouriez, il faut avouer que l'état de l'armée du duc dans l'Argonne n'était pas non plus celui de l'armée prussienne combattant sur la Saale pour sauver la monarchie de Frédéric-le-Grand; la situation locale était même plus difficile en 1792.

Au reste, ce n'est pas seulement sous les rapports militaires qu'on doit examiner la résolution du duc, puisqu'il est vrai qu'il lui restait encore la chance d'une victoire; il faut encore avoir égard aux ravages de la maladie, et surtout aux raisons politiques. La population de la Prusse n'est pas assez florissante, pour perdre ainsi, dans des expéditions lointaines, des armées qu'elle ne peut remplacer. De tels efforts ne doivent se

faire que pour une guerre nationale, et sur ses propres frontières : dans tout autre cas, l'intérêt de la Prusse est de se borner au rôle d'auxiliaire, et d'éviter les entreprises qui pourraient compromettre ses ressources.

Les conseils du duc agirent enfin sur l'esprit du Roi; la retraite fut décidée. Quelques écrivains, entre autres Toulongeon, ont affirmé qu'elle fut assurée par une convention tacite; plusieurs prétendent le contraire. S'il en était autrement, on aurait peine à comprendre comment une armée repoussée, abîmée d'une épidémie cruelle, dénuée de subsistances, devancée sur sa seule communication par des forces égales, eût effectué sa retraite. Il paraît que les Français préférant un demi succès certain, à une victoire douteuse, firent un pont d'or à l'ennemi, qu'une barrière d'airain eût anéanti. 30 septemb.

En consultant toutefois ce qui a été publié à ce sujet, on est porté à croire que les premières conférences avec Mannstein n'eurent aucun résultat; et que, si un arrangement eut lieu plus tard en arrivant sur la Meuse, il n'en existait point au commencement de la retraite. Dumouriez, informé, le 30 septembre, que l'ennemi s'était replié de Hans sur Dommartin, afin de regagner l'Aisne, prit en effet des mesures insuffisantes pour l'inquiéter. Un courrier, expédié à Miaczinsky qui commandait à Sedan, lui

prescrivit de se porter avec un gros détachement au débouché de l'Argonne, pour y attendre les émigrés, que d'Harville devait harceler en se portant de Pont-Faverger à Chêne-Populeux; et Dubouquet, de Somme-Suippe à Virginy. Chazot reçut ordre de se porter à marches forcées sur Sedan; de se faire joindre par 3 à 4 mille hommes tirés de Montmedy, et de déboucher sur Virton. Le général Beurnonville, renforcé de 12 bataillons, avait l'instruction de s'avancer par Autry sur Condé; Dillon, de reprendre Clermont et Varenne. Enfin, Kellermann exécutant, pour ainsi dire, une marche rétrograde, devait remplacer le corps parti de Somme-Suippe.

Ce dernier général; dont le caractère et les vues militaires ne s'accordaient guères avec ceux de son collègue, penchait pour une marche sur Clermont; et s'il se trompa dans maintes occasions, il est certain que dans celle-ci il eut raison. A la vérité, il proposait de s'y rendre par des détours, aussi inutiles que dangereux, et les discussions auxquelles son projet donna lieu, ne remédièrent à rien.

Les autres ordres de Dumouriez, arrivés d'abord un peu tard, et soumis ensuite à tous les obstacles de détail qu'on ne prévoit pas toujours, furent sans résultat. Beurnonville qui, de Vienne-le-Château, était le plus à portée de frapper un coup décisif, ne poussa que de petits partis au-

delà de l'Aire, ce qui réduisit sa mission importante à une nullité absolue.

Ainsi l'armée alliée put repasser sans accident les défilés de Grandpré, les 2 et 3 octobre. Il en était temps; car les Autrichiens et les Hessois s'étaient déjà repliés de Clermont et de Vareme sur Sivry, vivement inquiétés par Dillon. On ne peut se dissimuler que Dumouriez n'ait commis une faute grave dans cette occasion: il fit suivre faiblement en queue, des colonnes qu'il pouvait accabler en gagnant à la hâte leur tête avec toutes ses forces disponibles, ou par Autry sur Grandpré, ou par Varennes sur Saint-Juvin. Une absence totale de vues stratégiques, ou des motifs politiques secrets, peuvent seuls expliquer cet événement. D'un autre côté, on ne comprend pas la raison qui aurait engagé le général français à taire, dans ses Mémoires, une négociation qui convenait également aux deux partis, et qui le justifiait de la retraite intacte des ennemis. Les alliés repassent l'Argonne.

Si les Prussiens, revenus à leurs véritables intérêts, quittèrent sans regret le sol de la république, le gouvernement et la nation française désiraient ardemment l'évacuation des départemens envahis: le moindre échec eût mis en problême ce que les Français pouvaient obtenir d'une simple négociation; *leur indépendance*. Loin de blâmer Dumouriez de l'avoir entamée, on lui devrait donc des actions de graces de l'avoir provo-

quée par le Mémoire qu'il adressa au roi de Prusse, et dans lequel il peignit, avec les couleurs les plus vives, la faute que le cabinet de Berlin venait de commettre en s'alliant à celui de Vienne.

La retraite des alliés continue.

Quoi qu'il en soit, les alliés, après avoir séjourné un jour à Termes, marchèrent, le 4 octobre, à Beffu : Clairfayt vers Nouart : l'armée des princes se porta à Stenay; inquiétée pendant sa marche par le corps sorti de Sedan, aux ordres de Miackzinsky, elle fut saluée aux environs du village de Scye par quelques volées de coups de canon, qui y semèrent l'alarme : le pays boisé donnait de grands avantages aux républicains, contre une masse de cavalerie qui ne pouvait rien; la faible brigade irlandaise fouilla les bois, et en imposa aux tirailleurs français; l'armée continua sa marche sans autre perte que celle de ses nombreux équipages, et les Princes en furent quittes pour la peur. Beurnonville suivait la direction de Grandpré; Dillon, avec 10 mille hommes harcela les Hessois et les Autrichiens jusqu'à Sivry.

L'armée prussienne se porta en trois marches par Busancy et Prémonville, à Villone, où elle passa la Meuse le 7. Clairfayt se replia sur Stenay; Hohenlohe-Kirchberg, sous Verdun; les émigrés, à Longuyon.

Lorsque l'ennemi fut ainsi en sûreté derrière

la Meuse, Dumouriez se ravisa : et convaincu trop tard que Kellermann eût mieux fait de marcher par Clermont, il lui en donna l'ordre.

Le général en chef, ne pouvant ou ne voulant plus apporter d'obstacle à la retraite ultérieure des ennemis, résolut alors de partir pour Paris, afin de combiner, avec le gouvernement, la reprise de son plan favori pour l'invasion de la Belgique; et, en attendant, il dirigea sur l'armée du Nord près de 30 mille hommes, aux ordres de Beurnonville, d'Harville et Sparre. Il en laissa près de 40 mille à Kellermann, avec l'instruction de ne pas s'arrêter devant Verdun, de masquer cette place, et de se porter vivement sur Etain, pour y disputer le passage de la Chiers à l'ennemi, que Dillon harcelait en queue.

Dumouriez se rend à Paris.

Le mauvais état de l'armée alliée, qu'une dyssenterie affreuse réduisait au désespoir, le départ de Clairfayt, qui, rappelé par le duc Albert, retourna peu de jours après en Belgique; enfin les succès de Custine à cette époque, eussent assuré à cette manœuvre le succès le plus brillant. Mais Kellermann, voulant jouir de toute l'étendue du commandement en chef, ne se crut pas d'ailleurs en état d'exécuter avec 40 mille hommes, ce que son prédécesseur n'avait pas fait avec 70 mille, et se contenta de pousser Dillon sur Verdun.

Il y eut ici des pourparlers entre les généraux

Nouvelles négociations

prussiens, Kellermann et les députés de la Convention : les premiers ayant proposé de remettre Verdun et Longwy, si on n'inquiétait pas trop vivement leur retraite; on y consentit pour éviter le siége de ces deux places, et, dès-lors, la marche des armées n'offrit aucun intérêt.

11 octobre.

Évacuation du territoire français.

Le 21, toutes les forces alliées étaient revenues derrière Longwy, laissant derrière elles les traces les plus hideuses de leur désastre : les villages étaient remplis de morts et de mourans. Le 24, les Prussiens campèrent au-delà de Luxembourg, Clairfayt prit la route d'Arlon, et les émigrés se dispersèrent. Wallis et d'Erbach, qui avaient levé le blocus de Thionville, amenèrent quelques mille hommes; ce petit renfort remplaça à peine les Hessois, qui allaient partir pour voler à la défense de leur pays, menacé alors par Custine, comme nous le verrons plus loin.

L'armée française rentra à Verdun, moins pour délivrer cette ville, que pour la punir : les commissaires de la Convention établirent un comité inquisitorial, et provoquèrent un décret qui la déclara traître à la patrie : plusieurs jeunes demoiselles, qui avaient présenté des fleurs au roi de Prusse, à son arrivée, furent traduites plus tard au tribunal révolutionnaire, et condamnées à mort. Exemple barbare, à la vérité, mais digne de ces premiers temps de Rome, qu'on nous apprend de si bonne heure à admirer. Cette circon-

stance, qui caractérise l'esprit du temps, acquiert plus d'intérêt encore par son contraste avec ce qu'on a vu aux dernières invasions de la France : l'homme d'état peut y puiser de grandes leçons.

La réoccupation de ces places fut le terme des succès de l'armée française. Valence partit le 25 avec un corps considérable pour les Ardennes, afin de concourir à l'expédition de la Belgique, en descendant la Meuse : ce nouveau détachement, achevant d'ôter à Kellermann l'envie et la possibilité de rien entreprendre contre l'ennemi, le décida à mettre son armée en cantonnemens sur les deux rives de la Moselle, entre Longwy et Sarre-Louis. 25 octobre.

Dumouriez était de retour à Paris dès le 12 : plus, disent ses détracteurs, pour y jouir de son triomphe et y ourdir de nouvelles intrigues, que pour d'autres motifs. Un de ses ennemis les plus acharnés a exprimé son étonnement, de ce qu'un commandant en chef quittât ainsi son poste sans autorisation, au moment où sa présence y était si nécessaire. Ces reproches sont outrés, pour ne pas dire injustes. Le général, désespérant d'entamer les Prussiens, qui avaient alors de l'avance sur lui, voyait le salut de la France dans la prise de possession des Pays-Bas : il crut bien faire en préparant cette invasion; s'il s'est trompé, on ne peut pas le lui imputer comme un crime, et l'on n'est autorisé qu'à blâmer sa fausse combi- 12 octobre.

naison. Sans doute son idée dominante était erronée, et il pouvait d'ailleurs conquérir ces provinces, en accablant le duc de Brunswick: mais, s'il jugea mal dans cette occasion, on ne doit pas méconnaître les immenses services qu'il rendit à son pays, par l'énergie qu'il déploya dans l'Argonne, par l'ensemble et la confiance qu'il ramena dans les armées. Disposés à lui rendre plus de justice que ses détracteurs, nous convenons néanmoins que, s'il n'avait pas traité avec les Prussiens, il commit une faute criante, d'abandonner la poursuite de leur armée, pour courir à la conquête de provinces dont la soumission eût été inévitable, dès l'instant où l'armée française serait arrivée à Coblentz. Renforcé, dans sa marche victorieuse, de tous les corps qui venaient de l'intérieur, d'une partie des garnisons de Thionville, de Metz et de Sedan, il aurait pu, avec 80 mille hommes, marcher vivement sur Trèves; s'y faire joindre par Custine, et descendre, avec 100 mille hommes, sur Coblentz et Cologne. Ce mouvement, après la prise de Mayence surtout, était indiqué par les principes de l'art, comme celui qui menait le plus sûrement et le plus promptement à d'immenses résultats. En l'exécutant on pouvait se flatter d'anéantir l'armée du duc de Brunswick, ou du moins de la rejeter, avec des pertes énormes, au-delà du Rhin, pour revenir ensuite sur

les communications des Autrichiens en Belgique, et les réduire à la nécessité de se faire jour.

Un soupçon plus grave, élevé contre ce général, fut celui de s'être opposé, pendant son séjour à Paris, à la conclusion de la paix proposée par la Prusse. Après son départ de l'armée, de nouveaux pourparlers eurent effectivement lieu; et il y fut question, cette fois, d'une paix définitive. Le général Heymann, lié anciennement avec Biron, avait été chargé, par le ministère prussien, de lui faire des ouvertures. Ces propositions arrivèrent au mois de juin au ministre Servan, à l'instant même où il quittait le porte-feuille de la guerre. S'il faut en croire Grimoard, le conseil exécutif désigna Dumouriez pour entamer cette négociation: mais ce général flétrit, dit-on, le service éminent qu'il venait de rendre à son pays, en s'opposant, par des motifs d'ambition personnelle, à une paix séparée, qui eût entraîné celle de l'Autriche et du Piémont, évité la guerre avec l'Espagne et la Hollande, épargné le crime du 21 janvier, et empêché, peut-être, à jamais, le triomphe de l'Angleterre.

Le silence de Dumouriez, sur une accusation aussi formelle, portée contre lui depuis dix ans, ne nous permet pas de juger de sa véracité: nous exprimons, pour sa gloire, le regret qu'il ne l'ait pas détruite.

Avant de passer à la narration succincte des

entreprises de Custine sur Mayence, et du duc de Saxe-Teschen sur Lille, que nous avons suspendue pour donner plus de suite aux opérations principales; il ne sera pas hors de propos de rappeler que vers cette époque parurent l'Hymne célèbre des Marseillais, et le Chant du départ.

Les générations à venir s'étonneront de voir des chansons figurer au nombre des causes de succès militaires; mais il n'en demeure pas moins avéré, que ces couplets pleins d'énergie et de patriotisme, accompagnés de la musique la plus martiale, animèrent une jeunesse ardente, contribuèrent à faciliter les levées, enflammèrent le courage des soldats, et leur firent soutenir les privations avec autant de gaîté qu'ils affrontaient les dangers. Nous sommes loin d'applaudir aux expressions outrées de ces hymnes contre des despotes qui n'étaient la plupart que de bons princes; nous les considérons uniquement ici comme moyens d'enthousiasme, et sous ce rapport elles méritent d'autant plus de rester comme un monument d'histoire nationale, que la première était l'ouvrage d'un officier d'artillerie nommé Rouget. Napoléon les comptait encore en 1806, comme de puissans mobiles propres à exciter l'énergie des troupes, car des ordres furent donnés de les jouer aux parades de Berlin.

CHAPITRE VIII.

Custine prend Mayence, et le Duc Albert bombarde Lille.

En se décidant à envahir la France, les alliés avaient commis plusieurs fautes graves, provenant sans doute de la fausse opinion qu'ils se formaient de cette guerre. Convaincus qu'il ne s'agissait que d'une promenade, ils négligèrent entièrement de s'assurer d'une base solide sur le Rhin, et de couvrir convenablement l'espace qui allait les séparer de ce fleuve.

Nous ne pénétrerons point les motifs qui portèrent le cabinet de Vienne à garder tant de forces dans l'intérieur de la monarchie. S'il n'avait pas déjà sanctionné les projets de Catherine sur la Pologne, il est probable que ce fut l'entrée des Russes dans ce royaume, qui l'empêcha de faire marcher vers le Rhin, les troupes nécessaires pour couvrir les flancs de l'armée d'invasion et sur lesquelles le duc de Brunswick avait compté.

Quoi qu'il en soit, les alliés ne se bornèrent pas à faire des préparatifs insuffisans, ils employèrent encore mal les moyens qu'ils avaient à leur disposition, Au lieu de placer leurs ma-

gasins principaux dans Mayence, et de couvrir cette place avec toutes les forces qu'on ne destinerait pas à marcher sur la Meuse ; ils dispersèrent les corps de Condé et d'Esterhazy en cordon dans le Brisgaw; établirent leurs dépôts à Spire, ville ouverte et sous le canon pour ainsi dire de l'armée française; en confièrent la garde au corps de d'Erbach, fort à peine de 8 mille hommes; et ne songèrent pas même à munir d'une garnison suffisante la place de Mayence, qui était leur unique passage à l'abri d'un coup de main.

Cet état de choses présentait de trop belles chances aux Français pour qu'ils n'en profitassent pas, et s'il y a sujet de s'étonner, c'est qu'ils aient autant tardé à s'y résoudre.

Le général Biron commandant en Alsace près de 45 mille hommes, aurait pu faire repentir les alliés de tant d'incurie; mais soit qu'il ne jugeât pas ces forces suffisantes, ou que le conseil exécutif lui eût donné l'ordre d'attendre 12 bataillons détachés de l'armée du midi, et les gardes nationales des départemens voisins dont il venait d'ordonner la mise en activité ; le temps le plus favorable s'écoula en préparatifs. Alors même qu'en vertu de cet appel environ 20 mille hommes d'élite eurent rejoint l'armée, elle resta disséminée dans la plaine du Rhin, sans autre objet que celui de garder quelques places, ou

d'observer les princes d'Esterhazy et de Condé en Brisgaw : le plus considérable de tous les petits camps qui couvraient l'Alsace était celui de Custine placé derrière la Queich, et comptant environ 17 mille hommes. Cette répartition était vicieuse : il eût suffi de laisser 15 mille hommes de troupes de ligne et la majeure partie des gardes nationales, pour contenir les deux petits corps ennemis : on pouvait donc facilement disposer de 30 mille combattans pour opérer entre le Rhin et la Moselle, point faible et décisif de la ligne d'opérations des alliés ; il eût été même convenable de se renforcer de 7 à 8 mille gardes nationales, toujours utiles dans une armée pour les services secondaires, auxquels on est forcé d'employer d'anciens soldats quand on n'en a pas d'autres.

Opérations et intrigues de Custine.

Cependant Custine, campé sous Landau, occupait une belle position offensive, et se voyait en mesure d'enlever le mince détachement compromis devant lui. Selon quelques versions, il proposa ce coup de main au gouvernement ; selon d'autres, au contraire, il n'eut que l'honneur de le mettre à exécution.

Ce général, malgré de longs services, n'avait eu encore aucune occasion de se signaler bien particulièrement. Les escarmouches auxquelles il assista, comme officier subalterne, dans la guerre de sept ans, et les campagnes d'Amérique

qu'il fit comme simple colonel, n'avaient pu lui donner un grand fond d'expérience : mais il était spirituel, actif, ambitieux. Avant la révolution, le désir de se faire une sorte de réputation dans l'armée, l'avait rendu zélé partisan des idées du comte Saint-Germain, et placé au nombre des chefs de corps, dont la discipline brutale et minutieuse fatiguait en pure perte l'obéissance des troupes. La révolution, sans changer son caractère dur et hautain, lui fit adopter tout-à-coup d'autres principes. Député de la noblesse aux Etats-généraux, il fut un des premiers membres de son ordre, qui proposèrent l'abolition des priviléges : suivant la marche de l'exagération du temps, à mesure qu'elle se développait, il brigua la faveur de la faction révolutionnaire, et devint un des agens les plus actifs de la propagande; le tout, dans l'espoir d'obtenir enfin un grand commandement. Ses opérations le peindront, au reste, mieux que le portrait que nous pourrions en tracer (1); et il convient d'y revenir.

Le comte d'Erbach marche sur la Moselle.

Le comte d'Erbach, ayant reçu l'ordre de remplacer le corps du prince de Hohenlohe devant Thionville, s'était mis en marche par les

(1) Quoiqu'exagéré, le portrait de Custine, tracé dans les mémoires rédigés par un de ses aides-de-camp, sera toujours plus complet que tout ce qu'on pourrait en dire dans le cadre étroit d'une histoire générale.

défilés de Turckeim, le 11 septembre, abandonnant la garde du magasin de Spire et de toutes les communications de l'armée, à mille Autrichiens et 2 mille Mayençais, sous les ordres du colonel Winckelmann. 11 septemb.

Custine s'empare de Spire et de Worms. 30 septemb.

C'était offrir à Custine une capture aussi sûre que facile. Ce général qui, depuis quinze jours, avait eu le temps d'être instruit de l'état des choses, se porta en effet, le 30, sur trois colonnes, contre Spire. Le colonel Winckelmann, convaincu de l'importance de son poste, et ignorant peut-être la force des Français, voulut d'abord se mettre en bataille en avant de la ville. Bientôt sa petite troupe, écrasée par une artillerie supérieure, et sur le point d'être tournée, se dirigea vers le Rhin, où se trouvaient des embarcations nécessaires à son transport : mais les bateliers, qu'on n'avait pas eu la précaution de surveiller, s'étant enfuis sur la rive droite avec leurs barques, le colonel, enveloppé, se vit dans la dure nécessité de mettre bas les armes avec 2,700 hommes. L'armée française s'empara, les jours suivans, de Worms et de Franckenthal. La conquête de ces trois petites villes ouvertes fut annoncée à la tribune comme l'événement le plus extraordinaire : ces déclamations sembleraient ridicules, si on ne savait l'effet qu'elles produisent sur la multitude, incapable de juger, et qui attache à une ville comme Worms la

même importance qu'à Mayence, puisque l'une lui est aussi peu connue que l'autre. Le récit enflé de ces conquêtes échauffant les têtes et facilitant les levées qu'on voulait doubler, était donc une ruse pardonnable.

Le général français néglige de marcher sur la Moselle.

Quelques jours avant l'attaque de Spire, le général Custine avait proposé de suivre le comte d'Erbach sur la Moselle. Ce mouvement qui eût influé sur les opérations des armées dans l'Argonne, d'une manière plus directe que la course sur Worms, fut aussitôt approuvé par le Ministre de la guerre; mais il paraît qu'il n'entrait plus alors dans les vues des généraux commandant sur le Rhin. Cependant le Ministre le prescrivit formellement le 20 septembre; et cet ordre, adressé au général en chef Biron à Strasbourg, ne parvint à Custine qu'à l'instant où l'expédition du Palatinat, pleinement engagée, lui fournissait un prétexte plausible de l'éluder. Il était néanmoins encore temps de l'entreprendre avec succès, en y mettant un peu de vivacité; car les alliés se trouvaient précisément enfoncés dans l'Argonne. Custine, fier de ses premiers succès, trouva plus agréable d'être indépendant, et de travailler à sa propre gloire, en faisant retentir la tribune de la convention de ses rapports emphatiques. Cette tendance naturelle à s'isoler s'accrut encore, lorsque les Jacobins, pour prix de ses travaux, de sa correspondance men-

songère, et du zèle qu'il montrait pour la propagande, lui firent décerner le commandement de l'armée de la Moselle. Soit qu'alors il craignît qu'un contact immédiat ne vînt à le ranger sous les ordres de Dumouriez et de Kellermann, soit qu'il fût déjà engagé dans l'intrigue qui devait le rendre maître de Mayence, Custine ne jugea point à propos d'obéir, et resta quinze jours dans le Palatinat, s'amusant à y lever des contributions. On va voir que, par un hasard assez difficile à prévoir, il fut plus heureux que sage.

Custine se ménage des intelligences à Mayence.

La révolution, dont on ne connaissait alors que le beau côté, avait de nombreux partisans dans plusieurs contrées de l'Allemagne. Les harangues séduisantes, prononcées à la tribune de l'assemblée, avaient produit leur effet dans les villes peu florissantes, soumises aux princes ecclésiastiques. Les habitans de l'électorat de Trèves nourrissaient de justes motifs de mécontentement contre leur archevêque, prince faible et avare, esclave en quelque sorte de son ministre, qui ne rêvait qu'à grossir le fisc aux dépens de l'industrie et du commerce. Ceux de Mayence n'étaient pas tout-à-fait dans le même cas : mais cette ville, qui avait une université, renfermait dans son sein une foule de jeunes gens, dans l'esprit desquels fermentaient toutes

les idées nouvelles, et qui ne voyaient rien au-dessus d'un gouvernement démocratique.

Des intelligences ménagées par Custine avec quelques clubistes de cette ville, lui apprirent que la place était abandonnée à la garde de 2 mille soldats de l'archevêque, et de 800 Autrichiens vus de mauvais œil. Cette garnison était plus que suffisante, à la vérité, pour lui en fermer l'entrée : car, c'était assez d'en lever les ponts-levis pour que la place n'eût rien à craindre d'un corps de 15 à 20 mille hommes, dénué de tout moyen de siége, et hors d'état même de passer le Rhin pour en former l'investissement. Mais les patriotes Mayençais comptaient dans leurs rangs le professeur de mathématiques, Eckmayer, qui, en sa qualité d'ingénieur, exerçait une grande influence sur le général Gymnich; et se flattait de le décider à se rendre. La circonstance était trop belle pour la laisser échapper (1). Custine, ravi d'ailleurs de trouver un prétexte pour

(1) En publiant, en 1805, un premier aperçu de cette campagne, j'ai blâmé cette entreprise comme contraire aux principes, en ce qu'elle s'écartait trop des armées agissantes. J'ignorais alors toutes les circonstances de la négociation de Custine. Certain de la reddition de la place, comme il paraît qu'il le fut, on ne peut qu'approuver la résolution qu'il prit de s'en emparer. Dans toute autre hypothèse, la marche vers la Moselle eût été plus convenable; surtout à la fin de septembre.

ne pas se diriger vers la Moselle, se décida à s'avancer sur Mayence.

L'expédition allait se mettre en marche, lorsque le bruit de l'arrivée de 25 mille Autrichiens, semé par quelques recruteurs dans la vue de se donner de l'importance, jeta l'épouvante dans l'ame du général, et lui fit prendre le parti de revenir sous Landau. Ce singulier contre-temps fut un bonheur pour lui, tant les événemens de la guerre tiennent souvent à de petites causes. Les préparatifs d'armement, ordonnés par la régence électorale au bruit de l'approche de Custine, furent interrompus, aussitôt que par sa retraite, on se crut à l'abri du danger. Mais les invitations des propagandistes devenant plus pressantes, et le général républicain ayant acquis la certitude que, de la Moselle au Rhin, il n'existait pas un ennemi, il reprit bientôt son premier projet.

On lui proposa de chercher, par les mêmes moyens, à se faire ouvrir les portes de Manheim: la crainte de porter atteinte à la neutralité de l'Electeur Palatin, l'empêcha, dit-on, de s'y résoudre, et, puisqu'il n'était pas en droit de juger des motifs qu'avait le gouvernement de la respecter, il ne paraît pas qu'il faille l'en blâmer.

Capitulation de Mayence. 21 octobre.

Arrivé devant Mayence le 19 octobre, il employa d'abord quelques heures à faire parade de ses forces, en les multipliant par des marches et des

contre-marches aux yeux de la garnison, qu'il fit ensuite sommer. Sachant bien qu'il ne pouvait se rendre maître de la place qu'en inspirant la terreur à son commandant, Custine lui adressa une sommation menaçante, et choisit pour la porter le colonel Houchard, dont la stature colossale, la figure balafrée et l'éloquence soldatesque, cadraient à merveille pour cette mission. Un conseil fut assemblé : Eckmayer y jouant le rôle convenu, prouva qu'on n'était point en mesure de se défendre; exagéra les suites d'une escalade, et démontra qu'avec des Français entreprenans, le succès en serait infaillible. La place manquait, à la vérité, de la plupart des choses nécessaires à sa défense; mais Custine, loin d'avoir les moyens de commencer un siége, n'était pas même pourvu de ce qu'il fallait pour un coup de main. Cependant les raisons de l'ingénieur entraînèrent le vieux commandant, dont tous les exploits s'étaient bornés à faire défiler la parade devant le palais de l'Electeur. Par une circonstance assez bizarre, le même ministre Stein, qui, dès-lors a fait tant de bruit en Europe, se trouvant à cette époque, envoyé de Prusse auprès l'Electeur, opina pour la reddition, qui fut résolue malgré les représentations du baron d'Albini, ministre d'Autriche.

La capitulation proposée par Eckmayer, n'éprouva pas d'opposition, et la forteresse fut

remise le 22. La garnison, qui avait un pont pour s'en aller à Cassel sans que Custine pût y mettre le moindre obstacle, et qui n'avait qu'à enlever un ponton pour être à l'abri de toute poursuite, mit bas les armes après s'être engagée à ne pas servir d'un an. Les 800 Autrichiens, seuls, indignés d'une telle lâcheté, quittèrent la place malgré le gouverneur, et s'en allèrent, sous la conduite du lieutenant-colonel Andujar, rejoindre le prince d'Esterhazy.

Par cet accident remarquable, les alliés, qui n'avaient sur le Rhin que le pont de Mayence à l'abri d'insulte, le virent tomber entre les mains de l'ennemi, et furent cruellement punis d'une imprévoyance qui tenait autant à leurs préjugés militaires, qu'à un excès de présomption. Nous avons vu, en 1812, l'armée française marchant sur le Niemen, raser les faubourgs de Magdebourg, et mettre cette ville dans un état formidable de défense, seulement pour s'assurer du passage de l'Elbe, tandis qu'on possédait toutes les places de l'Oder et de la Vistule. Cette précaution louable, bien qu'elle ne fût pas de nature à influer sur les événemens qui se passèrent aux rives du Dniéper, contraste avec la négligence de ces généraux présomptueux, qui se jetaient en Champagne, sans mettre à couvert le seul point de retraite qu'ils eussent sur la ligne du Rhin.

Embarras des alliés. On néglige de les prévenir sur le Rhin.

Cet événement eut lieu à l'instant où les Prussiens revenaient vers Longwy ; et il est aisé de juger, d'après cela, dans quel embarras Custine les eût placés, en descendant sur Coblentz, pour y détruire le magasin qui devait les alimenter dans le pays de Trèves. Cette marche était hardie, sans doute, surtout en longeant la gauche du Rhin, sur lequel il n'avait pas de ponts : mais il n'était pas impossible de l'exécuter par la rive droite, en prenant Ehrenbreitstein qui n'était gardé que par une centaine d'invalides de l'Electeur ; et en rassemblant à l'embouchure de la Lahn, tous les bateaux nécessaires pour aller détruire ou enlever le dépôt de Coblentz. Par ce moyen, l'on eût évité tous les risques d'une marche entre le fleuve et l'armée ennemie. D'ailleurs, ces risques pouvaient n'être qu'apparens : car, outre que l'armée française eût été couverte par la Moselle, le délabrement des Prussiens les portant à songer avant tout à leur salut, les eût empêchés de la troubler dans son entreprise. En effet, on ne juge pas toujours exactement la force d'un corps ennemi qui se jette sur nos communications : le duc de Brunswick, se voyant sérieusement menacé, n'aurait pu croire que 15 mille hommes osassent ainsi s'exposer ; et il eût songé à se mettre en sûreté par une retraite sur Wesel, avant de penser à la possibilité d'accabler Custine : il n'était même

guère probable qu'il se décidât à passer la Moselle, ayant les Français en face et derrière lui, sans savoir comment il se tirerait d'un pas si difficile.

Nous avouerons cependant que, pour assurer la réussite de cette manœuvre, il eût été indispensable que l'armée du centre talonnât vivement les Prussiens dans leur retraite, et c'est ce qu'elle ne fit pas. On a vu dans le chapitre précédent, qu'au lieu de descendre le Rhin, Kellermann prit des cantonnemens entre Sarre et Moselle. De son côté, Custine, à peine maître de Mayence, se sentit attiré par l'appât du butin vers Francfort, où sa présence suscita de nouveaux ennemis à la France, sans aucun avantage réel.

Cette ville libre, toute commerçante, n'avait donné aucun sujet de mécontentement aux Français: elle applaudissait même aux principes qui avaient déterminé la révolution, et devait se croire à l'abri d'une incursion. En effet, si la guerre doit nourrir la guerre, c'est aux dépens de l'ennemi et non des neutres. L'incursion de Custine, pardonnable s'il eût été en mesure de se soutenir sur le Mein, était, dans les circonstances où il se trouvait, aussi contraire à la politique qu'aux règles de l'art.

Les Prussiens repassent le Rhin

Toutefois, ses promenades en Wétéravie répandirent la terreur en Allemagne: l'armée prus-

sur un pont volant.

sienne n'en fut pas exempte ; et la peur grossissant les objets, le duc de Brunswick en conçut des craintes exagérées. Massenbach assure qu'il fit partir son argenterie en poste pour ses états : et, si ce n'est pas une calomnie, on peut dire qu'il n'était plus, au retour de la Champagne, ce qu'il fut en 1758, quand il passa le Weser et le Rhin (1).

Quoi qu'il en soit, il n'était pas possible que l'armée alliée restât inactive à Luxembourg, quand Mayence se trouvait entre les mains des Français, et Clairfayt déjà rappelé en Belgique. On décida que le prince de Hohenlohe-Kirchberg couvrirait la première de ces places, et que les Prussiens se hâteraient de repasser le Rhin à Coblentz, pour expulser l'ennemi de la rive droite, et reprendre Mayence, aussitôt après avoir reçu des renforts de l'intérieur de la monarchie.

Les Hessois, traînés sur des chariots, prirent les devans, afin de sauver Ehrenbreitstein, s'il en était encore temps : le reste de l'armée les suivit, le 25 octobre, et se porta en sept marches à Coblentz, où le passage ne s'effectuant que sur un pont volant, dura douze jours entiers. Le corps des Princes, qui avait été cantonné entre

---

(1) Voyez Traité des Grandes Opérations Militaires, chap. IX.

Liége et Huy, fut licencié, faute de moyens pour l'entretenir. Une partie des gentilshommes qui le composaient, renforça l'armée de Condé qui passa à la solde de l'Empereur : d'autres formèrent ensuite des corps soudoyés par la Hollande et le cabinet de Londres. Ainsi fut dissoute l'armée qui devait replacer Louis XVI sur le trône de France, et s'évanouirent avec elle les brillantes espérances de la coalition, les projets de vengeance des princes et des nobles émigrés.

Bien des militaires ont blâmé cet empressement des coalisés à se disperser dès leur arrivée sous Luxembourg : pour apprécier justement ce reproche, il faudrait connaître au juste leurs pertes dans l'expédition de Champagne, ainsi que l'état physique et moral dans lequel ils en sortirent. En évaluant ce qui leur fut enlevé par les maladies à 15 mille hommes, on trouverait que, soustraction faite de la garnison de Luxembourg et du corps de Clairfayt parti pour la Belgique, les forces combinées formaient encore 50 mille combattans. Si, au lieu de courir sur la Lahn, cette masse eût été dirigée sur Bingen, on ne saurait douter qu'elle n'eût placé Custine dans le plus grand embarras, et qu'elle ne l'eût forcé d'évacuer l'Allemagne, pour faire face dans le Hundsruck. L'inactivité de Kellermann autorise à croire que l'opération eût réussi, et si les alliés

ne la tentèrent pas, c'est qu'ils le supposèrent plus fort et plus entreprenant.

Le duc de Brunswick avait à peine repassé le Rhin, que la mésintelligence éclata entre les généraux français : tous se rejetaient la faute d'avoir laissé échapper l'armée prussienne. Custine, pour pallier l'inexécution des ordres du gouvernement, accusa Kellermann de n'avoir pas profité de ses avantages, en marchant par Trèves sur Coblentz, où il eût, disait-il, prévenu l'ennemi : cette assertion, lors même qu'elle eût été fondée, était loin de le disculper de la faute qu'il commit lui même, en ne rabattant point sur cette ville, où la bourgeoisie, excédée de la rapacité des agens de l'Electeur, l'attendait à bras ouverts. Kellermann se justifia en observant, qu'après la convention de Verdun et l'arrivée des Prussiens sous Luxembourg, il n'eût jamais pu les prévenir sur le Rhin : que le pays de Trèves étant coupé, boisé, peu fertile et sans chemins praticables à l'artillerie; l'armée, exténuée de son séjour et de ses opérations dans l'Argonne où elle avait souvent manqué de tout, eût difficilement gagné l'ennemi de vitesse; et, puisqu'elle ne pouvait rien tenter d'important, il valait mieux lui donner quelque repos. A ces moyens de défense, il ajoutait la crainte de provoquer la désorganisation des troupes, en leur donnant de justes motifs de plainte par des en-

treprises au-dessus de leurs forces. Déjà, en effet, les volontaires, qui ne s'étaient levés que pour défendre la capitale, la voyant délivrée, demandaient à retourner dans leurs foyers, sans calculer que leur départ, affaiblissant au dernier point l'armée, livrerait de nouveau le territoire français aux alliés qui ne manqueraient pas de reprendre l'offensive.

La plupart des historiens de cette campagne ont trouvé ces raisons fondées; on peut néanmoins appeler de leur jugement, car tous les militaires conviennent que, si l'armée du centre avait encore 30 mille hommes, comme les états officiels l'annoncent, le devoir de son général était de harceler l'ennemi plus vivement qu'il ne le fit. Sa marche compassée eût compromis Custine à Coblentz, si ce dernier, cédant aux impulsions du génie et aux sollicitations des habitans, y fut descendu de Mayence, dans l'intention d'exécuter la part qui lui était assignée dans un projet si simple, et dont la réussite promettait de si beaux résultats.

La mésintelligence survenue entre les généraux, démontre au reste que le seul moyen de frapper un grand coup avec certitude de succès, était que Dumouriez continuât à poursuivre le duc de Brunswick avec toutes ses forces; tandis que Custine eût cherché à le prévenir à Trèves et Coblentz. Or, pour atteindre ce

but, il fallait que l'impulsion fût donnée par le conseil exécutif, et qu'il plût aux généraux d'y obéir : car, à cette époque, chacun se croyait autorisé à faire ce qu'il voulait ; et la guillotine n'avait pas encore ployé les chefs d'armée à toutes les volontés de la convention.

La tribune retentit des inculpations déplacées de Custine contre ses collègues ; et la faveur populaire, souvent attachée au rôle de dénonciateur, le signala comme un grand capitaine. Le gouvernement, loin de le réprimander pour avoir agi contre ses ordres, fut forcé par les Jacobins à lui donner gain de cause. Kellermann fut remplacé par Beurnonville, et le conseil exécutif, pour le consoler, lui donna le commandement des Alpes que venait d'abandonner Montesquiou. Douze mille hommes tirés de l'Alsace allèrent renforcer le général Custine, auquel le commandement supérieur de l'armée du Rhin fut dévolu. Il ne tarda pas à payer chèrement cet éclair passager de faveur et de gloire.

Laissons les généraux français se disputer l'honneur d'avoir fait le moins de bévues ; et, pour compléter le tableau des événemens de cette période, voyons ce qui se passait en Flandre dans le même temps.

Opérations en Flandre.

Après le départ de Clairfayt, il restait au duc

Albert 37 bataillons et 40 escadrons; ce prince fidèle à son système, ou craignant peut-être l'esprit inquiet des Belges, en avait dispersé 14 en garnison depuis Ypres et Courtray jusqu'à Liége et Bruxelles. Le surplus formait deux camps; l'un de 14 bataillons 22 escadrons, à Mons; l'autre, de 9 bataillons 6 escadrons, à Tournay. Le duc devait entreprendre une diversion en faveur des Prussiens: la plus utile eût été peut-être de laisser 10 mille hommes à Mons, et de marcher avec 25 mille sur la Meuse vers Mézières, pour se lier avec l'armée principale; mais on craignit que l'ennemi n'envahît la Belgique, sans songer qu'attaqué lui-même en Champagne, il n'avait d'autre espoir de sauver sa capitale, qu'en rappelant les troupes stationnées sur la frontière du nord et des Ardennes.

Le duc, plus intéressé à défendre les possessions de sa Souveraine, que porté à les découvrir pour seconder l'armée d'invasion, crut ne pouvoir mieux atteindre son but qu'en attaquant une place française; et il balança seulement dans le choix de celle sur laquelle il frapperait.

Quoique Dumouriez eût donné à la majeure partie des forces actives sur la ligne du nord, l'ordre de le joindre en Champagne, il devait rester dans les places des garnisons assez nombreuses, indépendamment de plusieurs petits camps qui pouvaient étendre leur sphère d'ac-

tivité, en leur permettant de tenir la campagne. On comptait encore 4 à 5 mille hommes dans celui de Maulde, plus de 4 mille cantonnaient à Bruille, Saint-Amand et Orchies; le général Lanoüe gardait le camp retranché de Maubeuge, avec une division d'environ 6 mille hommes: ainsi, le projet du général autrichien ne laissait pas que de présenter des difficultés.

Déroute du camp de Bruille.

Le duc commença donc par une démonstration sur toute la ligne, dans la vue de faire prendre le change à son adversaire, et de détourner son attention des préparatifs faits contre Lille. Cette vieille ruse n'était pas de nature à surprendre; mais le hasard servit favorablement les Autrichiens. Le général Labourdonnaye, auquel Dumouriez avait remis le commandement, ayant été appelé par le ministère à Soissons, pour y donner une première organisation aux volontaires qui accouraient à la défense de la capitale; le général Moreton, désigné pour lui succéder, confia la défense du camp de Maulde au général Berneron, qui n'apprécia pas mieux que son chef l'importance de ce poste.

Le 3 septembre, une colonne aux ordres de Starray se dirigea, par Beaumont, sur Philippeville; une autre, conduite par le général Beaulieu, marcha sur Quiévrain. Le comte Latour, qui campait à Tournay, menaça Lille en repoussant, le 5, les postes des bords de la Marque.

Au moment même où ces mouvemens dénotaient l'intention des Autrichiens, le général Beurnonville partait de Maulde, le 7, avec 9 mille hommes, pour se réunir à Avesnes à un détachement du camp de Maubeuge, et se diriger, conjointement avec lui, par Rethel sur Châlons, ainsi que Dumouriez l'avait prescrit.

Dans des circonstances semblables, le général Moreton, alarmé par l'apparition de Latour sur les bords de la Lys, et par les démonstrations des coureurs autrichiens sur Condé, conçut pour ses deux flancs des craintes si communes et si fréquemment chimériques. Persuadé, d'ailleurs, que le camp de Maulde, désormais trop étendu pour sa petite troupe, pouvait être compromis, il crut qu'il était temps de se conformer aux instructions de Dumouriez, et de replier le général Berneron sur Bruille, derrière le canal de la Scarpe, sur la route de Condé à Thun. De là, il espérait, à l'aide de retranchemens, se maintenir à Saint-Amand, et couvrir les communications de Valenciennes à Douai, par la droite du canal de Marchiennes. Ce mouvement commençait à s'exécuter. Latour, informé à temps, se mit à la poursuite : l'apparition de sa petite troupe, faillit causer la répétition des scènes de Dillon et de Biron au mois d'avril; un de ses détachemens ayant passé l'Escaut sur de gros bateaux de fourrages dont il s'était emparé près de

Mortagne, sema l'épouvante; tout prit la fuite dans le plus grand désordre vers Condé, Valenciennes et Bouchain, laissant une partie de l'artillerie au pouvoir de l'ennemi. Le peuple, dans son exaspération, voulait attenter à la vie du général Moreton: toutefois, comme il ne fut présent à aucune de ces affaires, il en rejeta la faute sur des subalternes, et se sauva par ce subterfuge. Au fait, quoiqu'il eût levé sans motif le camp de Maulde, celui de Bruille étant plus sûr, on ne saurait lui en faire un crime, et il eût été trop cruel de le rendre responsable de la terreur panique qui saisit ses troupes peu aguerries.

Fiers de ce succès, les Autrichiens rasèrent les ouvrages du camp de Maulde; et, après avoir semé l'épouvante sur toute la frontière, revinrent en triomphateurs à Tournay; se contentant d'occuper Orchies, Sameon, Saint-Amand et Vieux-Condé. On a prétendu qu'en se hâtant de profiter de la déroute du camp de Bruille, ils eussent pu, à l'aide de l'affreuse confusion qui y régnait, s'emparer d'une des trois places dont il protége le système de défense. Mais, outre qu'un peu de désordre n'entraîne pas toujours la reddition d'une forteresse, il est probable qu'ils ignorèrent celui qui existait parmi les Français, ou qu'ils ne voulurent pas dévier d'un plan arrêté, pour se livrer à des entreprises d'un succès incertain. Cette circonstance donna aux ré-

publicains le temps de se remettre et d'organiser leur défense.

Dans cet intervalle, on avait pressé dans les arsenaux des Pays-Bas, les préparatifs de siége, quelque insuffisans qu'en fussent d'ailleurs les moyens. Lorsque tout ce qu'on put en tirer se trouva rassemblé, Beaulieu laissant la division Lilien à Bettignies devant Maubeuge, partit le 16 septembre de Mons avec plusieurs bataillons, et vint se réunir au duc Albert, à Tournay, d'où ils avancèrent sur Lille. Attaque de Lille.

Cette ville commerçante, industrieuse, peuplée de 60 mille ames, située sur la Deule, près du confluent de la Lys, dans une contrée riche et fertile, est la place d'armes la plus importante de toute la frontière du nord. Son enceinte de 14 bastions est entourée de la Deule qui ajoute à sa force. La citadelle passe pour le chef-d'œuvre de Vauban. La défense que M. de Boufflers y avait faite en 1708 contre les efforts réunis d'Eugène et de Marlborough, aussi glorieuse pour les armes de la France qu'instructive pour tout homme de l'art (1), n'était pas d'un heureux présage pour le duc; mais il fallait attaquer une place quelconque, et il crut avoir de puissans motifs pour s'attacher de préférence à celle-ci.

---

(1) Voyez Dictionnaire des Siéges et Batailles.

L'espoir de trouver des partisans partout où l'on se présenterait, fut un des plus grands argumens dont les émigrés se servirent pour animer les généraux allemands, et il séduisit le gouverneur-général des Pays-Bas, comme bien d'autres. Trop confiant dans leurs promesses, il calcula qu'il convenait de se présenter devant une place dont les habitans seraient beaucoup plus forts que la garnison. A Maubeuge et Condé, ce n'était pas le cas, les troupes des camps retranchés et de la place, ne devaient laisser aux citoyens aucun moyen de se prononcer. Quant à Valenciennes, ce qui s'y était passé lorsque Moreton évacua le camp de Maulde, annonçait assez que le peuple était peu disposé à se rendre. Lille offrait précisément la chance que l'on cherchait.

Cependant, sous les rapports militaires, cette entreprise paraissait hasardée. La place était abondamment approvisionnée, et vu la faiblesse de l'armée assiégeante, l'on ne pouvait pas même se flatter de l'investir. La garnison, quoique composée dans le principe de 6 mille hommes seulement, fut bientôt portée à 10 mille par les renforts successifs qui lui arrivèrent. Le général Ruault, dévoué à la nouvelle constitution, y commandait : il était zélé, actif et intelligent. Si les soldats n'étaient pas aguerris, ils suppléaient à ce qu'il leur manquait d'expérience, par un grand enthousiasme : les ouvrages se trouvaient

en bon état, et la population, sur laquelle l'ennemi comptait tant, partageait l'ardeur des troupes.

Dénué de moyens pour pousser un siége régulier, sourd à toutes les représentations des chefs de l'artillerie et du génie, le duc Albert persista à vouloir entreprendre avec 15 mille hommes et 50 pièces de canon, ce que les plus grands capitaines avaient à peine exécuté avec une armée formidable et un attirail de 80 mortiers et 120 pièces de siége.

L'espoir d'épouvanter les habitans et de les réduire à la nécessité de faire capituler la garnison, comme cela avait eu lieu à Verdun, peut seul expliquer l'absurdité de ce projet, et la barbarie que l'on mit à l'exécuter. Nous doutons, au reste, qu'il suffise pour le justifier.

L'armée impériale partit le 24 septembre de son camp de Tournay, et s'établit entre Lezenne et Mons-en-Bareuil; le quartier-général à Annape. 25 septemb.

Le général Starray délogea le lendemain les Français du faubourg de Fives, qui parut propre à l'établissement des batteries de mortiers; et le comte de Browne, chargé de la conduite des attaques, fit ouvrir la tranchée en arrière de ce faubourg par les colonels du génie Chasteler, et Duhamel de Querlonde.

Cette opération eut lieu sans même que la place fût totalement investie, car le colonel

Keim, poussé vers Seclin avec 3 mille hommes, trouvant les postes de Hautbourdin trop bien gardés, n'osa rien entreprendre, et le colonel Milius, détaché à Quesnoy sur la Deule (1), ne se crut pas plus en état de se mesurer avec ses adversaires. Sur la droite, les Français, débouchant du Quesnoy, de Valenciennes et Douai au nombre de 4 à 5 mille hommes, prirent même Marchiennes et Saint-Amand, en sorte que le flanc gauche du duc ne fut pas sans courir quelques risques. Le général Ruault, conservant ainsi les postes sur la Deule et le canal de Douai, notamment ceux de Wambrechées et de Loos, maintint ses communications avec les places voisines.

Le bombardement commence.

Cinq batteries armées de 30 pièces ayant été achevées dans la nuit du 28 au 29, le duc envoya le baron d'Aspre sommer la ville. Le général Ruault et la municipalité répondirent à ses menaces avec noblesse. Le parlementaire fut reconduit par le peuple aux acclamations mille fois répétées de *vive la nation! vive la liberté!* mais d'ailleurs avec tous les égards dus au caractère dont il était revêtu.

A peine a-t-il atteint ses avant-postes que les batteries jouent avec fracas. La place y répond avec vivacité : bientôt le feu se manifeste en plu-

---

(1) Il faut distinguer ce village de la forteresse du même nom.

sieurs endroits ; et avant la fin du jour, l'église Saint-Etienne et les maisons adjacentes deviennent la proie des flammes.

Dès le 30, le feu de la place redoubla ; il fut d'autant plus redoutable pour les Impériaux, que, manquant d'artillerie, ils ne purent contrebattre les batteries des assiégés.

Le duc n'avait cependant aucune nouvelle certaine de ce qui se passait en Champagne, et l'on serait en droit d'en être étonné en ne considérant que le peu de distance qui l'en séparait. L'étiquette autant qu'un esprit funeste de rivalité, entretenant beaucoup de froideur dans les relations de deux généraux, dont les rapports pour le bien des affaires auraient dû être si intimes ; le duc, sans renseignemens certains, agissait sur des ouï-dires. Le bruit courait que Dumouriez était cerné, et le zèle du prince s'enflammant, il crut qu'il y aurait de la honte à rester au-dessous de son collègue. Pendant 7 jours et 7 nuits le bombardement continua avec une effroyable activité : l'incendie se propagea ; près de 200 maisons furent brûlées et plus de mille criblées par les projectiles ; un grand nombre d'habitans, cherchant dans les caves un abri contre la bombe, y trouvèrent la mort et furent ensevelis sous les ruines. Toutes ces calamités n'amenèrent pourtant pas la soumission à laquelle le duc Albert s'était attendu ; au contraire

elle anima d'une nouvelle ardeur depuis l'enfant jusqu'au vieillard. La garnison rivalisa avec les bourgeois ; partout on travailla pour arrêter les ravages du feu et répondre en même temps à celui des Autrichiens.

Mesures pour secourir Lille.

Le gouvernement français ne restait pas dans l'inaction ; à l'approche de l'ennemi, le général Ladourdonnaye, déjà en route pour Châlons, reçoit ordre de retourner à Lens, d'y rassembler des bataillons de volontaires et divers détachemens tirés du camp de Soissons ou des places de seconde ligne ; en un mot de tout faire pour secourir la place.

D'un autre côté, le général Lamarlière y entre le 30 avec quelques bataillons de volontaires, et bientôt la garnison sera plus nombreuse que l'armée assiégeante. On estimait généralement celle-ci à 25 mille hommes ; et le duc Albert dut sans doute à ce mécompte de n'avoir pas été plus fortement inquiété dans son opération.

Cependant le bombardement, quoique moins vif, continuait ; l'incendie exerçait ses ravages avec moins d'intensité. L'arrivée des pompes de plusieurs villes voisines, celle de six députés de la convention venant partager les dangers et annoncer des renforts, soutinrent à propos l'énergie des Lillois. Dès le 6 octobre on s'aperçut que l'ennemi jetait des barres de fer, et cette indication de l'épuisement de ses moyens, donna l'espoir

d'une délivrance prochaine : enfin le 8 au matin on vit avec satisfaction qu'il levait le siége et se retirait sur Gruson.

Les Autrichiens avaient en effet renoncé à leur entreprise. L'état de l'artillerie, hors de service par l'usage immodéré qu'on en avait fait, le défaut de munitions, et l'accroissement successif du camp de Lens, ne laissaient d'ailleurs plus les moyens de la continuer. La retraite se fit avec précaution et ne fut point inquiétée. Levée du siége.

Cette tentative du duc, blâmable dans le principe puisqu'il ne pouvait en espérer aucun résultat, le fut bien davantage après la retraite de la grande armée alliée. On conçoit qu'il ait ignoré le peu de succès de la canonnade de Valmy; mais qu'il n'ait pas été averti au 1er octobre que la retraite devait commencer le 27 septembre, c'est ce qui surprendra tout le monde. Pour son honneur, il faut pourtant le croire; car, comment s'imaginer qu'il eût résolu la ruine d'une ville qu'il n'avait plus l'espoir de faire capituler.

Labourdonnaye venait d'entrer dans Lille avec quelques bataillons, lorsque l'ennemi songea à la retraite : le général Champmorin le poursuivit avec un faible détachement. La garnison, aidée d'une multitude d'habitans, alla détruire les tranchées et les batteries; et les troupes du camp de Lens étant enfin arrivées le 12 au nombre de 12 mille hommes, on les fit camper à 7 octobre.

la Madeleine pour garantir la place de toute récidive. Ce siége fit honneur aux habitans de Lille; et si la garnison encourut de quelques censeurs rigides le reproche de n'avoir pas fait tout ce qu'on était en droit d'espérer de son nombre et de ses avantages, on peut affirmer néanmoins que sa conduite fut digne d'éloge. Quoique forte de 10 mille hommes après l'arrivée de Lamarlière, et de 20 mille après celle de Labourdonnaye, il n'en est pas moins vrai que ces derniers bataillons, armés de piques et mal équipés, étaient peu capables d'être lancés à la poursuite d'un corps d'élite tel que celui du duc Albert. On doit savoir gré même à la circonspection des chefs, qui ne voulurent point les compromettre avant de les avoir un peu aguerris; d'ailleurs, les troupes du camp de Lens n'arrivèrent que 4 jours après la levée du siége.

Cet événement eut au reste un autre genre d'importance: publié dans les départemens les plus éloignés sous les couleurs les plus glorieuses, il électrisa la population entière de la France, et ne contribua pas peu à entretenir l'enthousiasme qui précipitait une jeunesse ardente aux frontières; il devint le gage de la résistance que feraient désormais toutes les places de guerre, si le sol français était de nouveau envahi.

CHAPITRE IX.

Invasion de la Savoie et du comté de Nice.

BIEN différens des grands princes qui, comme Maurice de Saxe, savent se prononcer à propos contre un ennemi redoutable, les chefs de la maison de Savoie, alternativement alliés depuis deux siècles, à la France et à l'Autriche, s'étaient toujours rangés, d'après les impulsions d'une politique versatile, du côté de la puissance dont ils avaient le plus à craindre.

Toutefois la singularité de cette conduite fut justifiée en quelque sorte, dans le 18e siècle, par les erremens du cabinet de Versailles, qui n'apprécia point assez l'alliance d'un prince, maître des portes de l'Italie. A la vérité, Louis XV avait conclu, en 1733, un traité secret avec Charles-Emmanuel, par lequel le premier s'engageait à ne point déposer les armes que le Milanais et la Lombardie ne fussent assurés au roi de Sardaigne; et celui-ci, par un heureux retour, consentit à la cession de la Savoie, qui l'eût jeté pour toujours dans les bras de la France.

Mais les clauses de cette importante transac-

tion furent aussitôt oubliées que conçues, et le cardinal de Fleury, toujours empressé de faire la paix dès qu'il en trouvait l'occasion, négocia en 1735 avec l'Empereur, à l'insçu de la cour de Turin. Charles-Emmanuel, forcé de donner son accession aux préliminaires, et ensuite au traité définitif signé à Vienne en 1738, n'obtint que le Tortonnois, la souveraineté des Langues, le Novarrais et quatre petites seigneuries; faible dédommagement de ses efforts dans cette guerre ruineuse. N'ayant plus de confiance dans le ministère français, il prêta l'oreille, en 1741, aux insinuations de Marie-Thérèse, et conclut avec elle à Worms, sous la médiation de l'Angleterre, ce traité si funeste à la France.

Depuis cette époque, la cour de Versailles avait bien cherché à neutraliser l'effet de cette transaction par celle du 9 avril 1775, qui stipulait la garantie de toutes les possessions de Victor-Amédée; mais il n'en était pas moins vrai que le cabinet de Turin, malgré les mariages contractés avec la maison de Bourbon (1), se trouvait encore influencé, en 1790, par celui de Vienne, et que le ministre Hauteville passait publiquement pour lui être vendu.

---

(1) Les deux frères de Louis XVI avaient épousé des princesses de Savoie, et leur sœur était unie au prince de Piémont : le comte d'Artois résidait à Turin depuis 1789 à 1791.

Il était donc vraisemblable que le roi de Sardaigne prendrait part au projet de triple médiation, suggéré par le ministre Montmorin et les princes émigrés, puisqu'il était approuvé en même temps par la famille à laquelle il s'était allié, et par le ministère autrichien : dès-lors la prudence engageait l'assemblée nationale à se préparer à une rupture avec lui. Rupture avec la cour de Turin.

Depuis un an les deux états se trouvaient effectivement dans une attitude hostile : le comté de Nice, la Savoie et le Piémont étaient remplis d'émigrés qu'on enrégimentait publiquement dans la première de ces provinces. Un foyer de contre-révolution établi à Turin, et non moins actif que celui de Coblentz, avait déjà fomenté plusieurs troubles dans le Midi, et cherché à soulever Lyon (1). C'est de là aussi que les agitateurs du camp de Jalès avaient reçu leurs instructions. Les Jacobins furent soupçonnés d'avoir été par représailles les auteurs d'un mouvement assez inquiétant qui se manifesta à Turin au mois de mars 1791, et qui contribua à exciter de plus en plus le cabinet sarde contre l'assemblée nationale.

Victor-Amédée, prince bon, pusillanime et dévot, surnommé par ses flatteurs le Nestor des

(1) On peut lire à ce sujet les curieux mémoires du comte d'Hecquevilly.

rois ; quoique aussi âgé, aussi discoureur que celui de Pylos, était loin d'en avoir toute la sagesse. N'ayant pu voir sans crainte la propagation des idées révolutionnaires s'étendre en Savoie, il espéra leur interdire tout accès en Piémont, en renforçant les garnisons de ce duché. Affectant sur les assertions des émigrés de considérer Louis XVI comme prisonnier, le cabinet sarde trouva moyen de retirer sans éclat son ambassadeur de Paris ; celui de France, traité avec peu d'égards, obtint son rappel et ne fut point remplacé.

Dans cet état de choses, Dumouriez parvenu au ministère des affaires étrangères, voulant obtenir des explications satisfaisantes, envoie à Turin M. de Sémonville qui se trouvait à Gênes ; mais le ministre, ignorant les formalités d'usage entre les cours de familles, néglige de demander l'assentiment de Victor-Amédée, et celui-ci fait arrêter l'agent diplomatique à Alexandrie, sous prétexte qu'émissaire d'une faction, il vient bouleverser l'Italie. Une violation si manifeste du droit des gens ne fut communiquée à l'assemblée nationale qu'avec ménagement, de peur d'exciter les sentimens d'une juste indignation : la grande querelle alors agitée avec l'Autriche, fit qu'on y donna peu d'attention ; on se borna à presser le rassemblement de quelques forces, et le général Montesquiou, investi du commande-

ment de l'armée, reçut ordre de se tenir prêt à commencer les hostilités. Les choses en restèrent néanmoins là, depuis le mois de mai jusqu'à la fin de juillet, quoique l'adhésion formelle du roi de Sardaigne à la coalition, eût permis de ne plus garder de ménagemens.

Si les hommes qui tenaient à cette époque le timon des affaires, ne déployèrent pas un génie supérieur, ils ne pouvaient toutefois méconnaître l'avantage que la neutralité du Piémont, jointe à celle de la Suisse, eût assuré à la France, en lui permettant de porter toutes ses troupes vers le Nord. Multiplier le nombre de ses ennemis, et agrandir la ligne qu'on avait à défendre au moment où les armées de la Prusse et de l'Autriche allaient fondre en Champagne, étaient des fautes trop graves pour que le conseil s'en rendît coupable sans nécessité.

Le roi de Sardaigne, de son côté, en commettait une évidente, en concourant au déchirement de la France, pour se mettre à la merci des Autrichiens, ou aux prises avec les révolutionnaires qu'il redoutait.

Mais les passions aveuglaient de part et d'autre, et repoussaient les combinaisons d'une sage politique comme des actes de faiblesse. Les conseillers intimes de Louis XVI désiraient intérieurement une guerre dont ils espéraient le rétablissement de leur pouvoir : les ministres

girondins se croyaient en mesure de braver l'univers, et pensaient avoir une insulte nationale à venger : enfin les conseils de la cour de Turin croyaient combattre pour les intérêts de leur roi, ceux des princes ses gendres, et la prérogative de tous les trônes. Ainsi, d'après ce qui se passait, l'esprit le plus conciliateur aurait eu de la peine à détourner l'orage. L'alternative malheureuse dans laquelle la France s'était précipitée, tenait donc au principe du mal; c'est-à-dire d'une part aux prétentions et aux faux rapports des émigrés, de l'autre, aux excès auxquels on s'était livré dans la révolution.

Embarras sur la direction des opérations.

La guerre une fois résolue, le gouvernement français avait à décider une question importante; savoir s'il dirigerait toutes ses forces au Nord, où le danger était imminent, ou s'il en destinerait une partie pour envahir la Savoie et le comté de Nice.

Il y eut tant d'instabilité dans le ministère à cette époque, qu'il ne suivit sans doute aucun système. On a prétendu qu'il considérait des succès au Midi comme une contre-balance des revers qu'on essuierait dans le Nord. Ce raisonnement serait puéril; car il était évident que des succès à Nice et Chambéry n'influeraient en rien sur la lutte qui allait se décider sous les murs de la capitale; et il semblait plus conforme aux principes, de renforcer l'armée chargée du

salut de l'empire, aux dépens des corps destinés à des accessoires.

Mais s'il est vrai qu'une diversion aux Alpes fût sans intérêt militaire pour ce qui se passait sur la Marne, il n'est pas moins certain que, dans une guerre d'opinion, il fallait dévier des règles ordinaires, et couvrir les provinces méridionales contre l'ennemi, qui y réunirait bientôt un parti puissant, si on les livrait sans défense. L'assemblée n'était pas rassurée en effet sur Lyon, qui renfermait alors dans ses murs bon nombre de royalistes: il importait de soustraire cette ville aux coalisés, en tenant à sa proximité une force capable de faire respecter l'autorité nationale, de crainte que les Sardes et les émigrés n'en fissent leur place d'armes et le siége d'un gouvernement contre-révolutionnaire.

Nécessité de couvrir Lyon et cette frontière.

Toutefois on convient qu'on aurait pu faire refluer sur le Rhin une partie des 40 bataillons désignés pour l'armée de Montesquiou, et confier la défense de la frontière d'Italie aux gardes nationales des départemens limitrophes, avec d'autant plus de sécurité, qu'en cas d'échec, les progrès des Sardes n'eussent été qu'éphémères, si l'on parvenait d'un autre côté à repousser les grandes armées d'invasion.

Quoi qu'il en soit, Montesquiou se mit bientôt en devoir d'exécuter les ordres hostiles qu'il comptait recevoir. Un renfort de troupes de ligne

Montesquiou rassemble une armée.

fut tiré de l'armée d'observation des Pyrénées; des bataillons de volontaires du Languedoc et de la Guienne se mirent en marche pour le Dauphiné. Des camps furent tracés sur le Var à la droite; un autre à Tournoux, au centre de la ligne des Alpes, pour observer l'Argentières; à la gauche, une division de 8 mille hommes, sous le général Rossi, s'établit au Fort-Barraux; une quatrième de 10 mille prit poste à Cessieux, et des détachemens couvrirent l'Ain jusqu'à Seyssel et Gex.

Si ces mouvemens de troupes occasionnèrent une grande perte de temps, ils ne furent pas sans utilité, et servirent à comprimer plusieurs troubles dans les provinces méridionales, et particulièrement au château de Banes, où un agent des princes avait levé ouvertement l'étendard de l'opposition, comme on l'a dit au chap. VI.

Avantages de jeter l'ennemi au-delà des Alpes.

Dès que les Français se croyaient dans la nécessité de laisser une armée pour couvrir les Alpes, il est constant qu'il leur convenait de s'emparer le plutôt possible de la Savoie et du comté de Nice; et Montesquiou l'avait proposé dès le mois de mai: l'occupation de ces deux provinces leur offrait de grands avantages, en procurant à-la-fois une meilleure ligne de défense, si l'on voulait s'en tenir à ce système, et des débouchés commodes et sûrs, dès qu'on songerait à envahir le Piémont.

Un coup-d'œil sur la carte d'Italie suffit pour indiquer que la chaîne des Alpes qui sépare la France du Piémont, forme de ce dernier pays un bassin demi-circulaire d'une défense avantageuse, puisque du point central de Turin, on peut faire face sur toutes les directions, en deux ou trois marches. Mais le duché de Savoie et le comté de Nice, situés au-delà des monts, aux versans du côté de la France, se trouvent comme des ouvrages détachés et d'autant plus compromis, que, pour les garder, il faudrait diviser l'armée. D'ailleurs les troupes ne peuvent y être entretenues, dans la mauvaise saison, en vivres et munitions, qu'avec d'énormes difficultés; et les Français, tenant les points centraux de Grenoble, Fort-Barraux et Briançon, ont la facilité de tomber alternativement sur l'un et l'autre des corps isolés. Les mémoires rédigés depuis longtemps sur cette frontière, notamment ceux du maréchal de Berwick, étaient trop généralement répandus, pour que le gouvernement français ne fût pas éclairé sur les avantages que les localités lui assuraient dans une entreprise contre ces deux provinces.

Il savait aussi, qu'en les occupant et reculant sa ligne jusqu'aux sommités de la haute chaîne, il mettrait entre la France et le Piémont des barrières si difficiles à franchir, que l'influence des

princes émigrés n'aurait plus d'action sur les départemens méridionaux.

Montesquiou forcé d'envoyer une division sur le Rhin.

L'invasion qu'on redoutait du côté de la Moselle, ou l'espoir que Victor-Amédée se bornerait à suspendre ses relations avec la France sans prendre l'offensive, fit différer, à ce qu'il paraît, l'exécution de ce plan de campagne. D'un autre côté l'espèce d'anarchie ou de lutte qui exista entre le pouvoir exécutif et l'assemblée, les changemens fréquens de ministère, la chute du gouvernement royal, furent autant de causes qui retardèrent la réunion des 30 mille hommes disséminés dans les garnisons ou les places du Midi. Lorsque Montesquiou fut parvenu à former le noyau d'une armée, il sollicita en vain l'autorisation d'exécuter le plan projeté. Le conseil préoccupé des dangers qui le menaçaient au Nord, loin d'obtempérer à sa demande, lui ordonna de détacher 10 bataillons à l'armée du Rhin et 3 à Dijon, ce qui retarda encore de quelques semaines l'expédition résolue et ajournée depuis si long-temps. Quelques observations faites par ce général sur le départ d'un détachement qui lui ôtait tout moyen d'opérer, provoquèrent, comme on l'a dit au chapitre VI, de nombreuses attaques de la part des Jacobins, et l'ordre de se présenter à la barre pour y rendre compte de sa conduite. On sait comment il s'en acquitta le 24

juillet, et le décret qui l'autorisa à requérir les compagnies d'élite des gardes nationales, pour remplir les vides occasionnés par cette mesure.

Les départemens de l'Ain, du Gard, de l'Isère, du Rhône, de la Drôme, lui fournirent à l'envi plusieurs bataillons; et si ces braves, mal armés, peu instruits, ne purent être mis d'abord en ligne, ils servirent néanmoins d'auxiliaires précieux, et rendirent d'éminens services à l'armée. Il la remplace par des gardes nationales.

Le général, sur ces entrefaites, ayant été joint par ces nouvelles levées, et se voyant une seconde fois en mesure, sollicita, le 4 septembre, l'ordre de tenter l'invasion, et l'obtint du conseil. Par un rapprochement qu'il ne faut pas laisser échapper, cette résolution était prise au moment où l'ennemi partait de Verdun pour pénétrer dans l'Argonne. On a été assez généralement d'avis que dans ce moment critique c'était une témérité, et qu'il eût mieux valu différer l'expédition de quelques semaines, ou même de laisser des succès sur les points secondaires pour réunir sur les bords de la Marne toutes les forces disponibles; mais il ne faut pas oublier, que c'était immédiatement après les affreuses journées de septembre, à l'instant de la plus grande exaspération contre les Prussiens, et quand tout faisait présager que la levée des volontaires et des gardes nationales fournirait assez de ressources pour les repousser; en un mot, quand il était L'invasion est décidée.

déjà trop tard pour appeler les troupes des Alpes au secours de Paris. Si le gouvernement commit donc une faute, on ne saurait disconvenir qu'elle est excusable, et dénote même plus d'énergie qu'on n'en eût attendu de sa part.

L'invasion fut donc ordonnée, et, pour en rendre le succès plus certain, Montesquiou crut devoir la faire précéder d'une proclamation rédigée dans le style usité de propagande, annonçant l'intention d'opposer à la ligue des rois, une ligue de tous les peuples. Elle eut quelque succès en Savoie, où les citoyens des villes étaient mécontens de la cour de Turin; ceux-ci, comme tous les montagnards, étaient disposés à épouser la cause de la liberté, parée alors de tous ses prestiges; il existait entre eux et les Français des rapports d'intérêt, que l'uniformité des mœurs et du langage rendaient encore plus intimes, et qui leur faisaient désirer depuis longtemps d'être sous la même domination (1).

Description de la Savoie.

La Savoie forme un massif rattaché à la crête des Hautes-Alpes, depuis les montagnes de Bardonache, situées au-dessus de Briançon, jusqu'au Mont-Blanc; elle ne communique avec le Pié-

(1) Enclavés en quelque sorte dans les frontières de France, les Savoisiens viennent en grand nombre y chercher, à force de travail, une existence que leurs vallées populeuses et peu productives ne leur assurent pas toujours.

mont que par les routes du Mont-Cenis et du petit Saint-Bernard, alors impraticable dans la moitié de l'année; ou par quelques mauvais cols plus difficiles encore, et fréquentés seulement par des muletiers. Cette province est en outre partagée par trois chaînes secondaires fort élevées, qui dessinent pour ainsi dire les quatre vallées parallèles de l'Arve, des Bauges, de l'Isère et de l'Arc. La première, ou le Faucigny, part du Mont-Blanc près de Chamouny, et débouche sur Genève; elle est séparée des autres par des montagnes impraticables, où il ne se trouve que quelques sentiers. La Maurienne, ou vallée de l'Arc, se réunit entre Conflans et Montmélian à celle de l'Isère, qui forme la Tarentaise : au-dessous de cette dernière ville elle se bifourche, et va à Chambéry et Genève d'un côté, et au Fort-Barraux et Grenoble de l'autre; on voit donc que le point stratégique de tout le duché est dans la position centrale de Montmélian.

Positions des Sardes.

Un corps de 8 à 10 mille Piémontais, aux ordres du général Lazary, occupait la province; mais il se trouvait dispersé en cordon sur toutes les issues de ces vallées; leur premier détachement à droite couvrait Annecy et Rumilly du côté de Seyssel; un autre gardait Chambéry par la route des Echelles; un troisième couvrait Montmélian, gardant des redoutes à Champarillan, aux Marches et à Notre-Dame de Mians,

également à portée des routes de Fort-Barraux et de Chambéry.

Le général français après avoir rédigé les instructions relatives à l'invasion du comté de Nice, qui devait s'opérer du 25 au 30, de concert avec la flotte qui allait mettre à la voile de Toulon, concentra la majeure partie de ses troupes, au Fort-Barraux.

Montesquiou marche sur Montmélian et Chambéry

Le général Casabianca, avec l'avant-garde, se dirigea à gauche sur Saint-Genis, pour donner le change à l'ennemi et inquiéter Chambéry. Le général Laroche fut porté dans la nuit du 20 au 21 avec 5 bataillons de grenadiers et quelques autres détachemens d'élite sur Champareillan pour y envelopper les redoutes qu'on y construisait : le mauvais temps l'empêcha de brusquer assez sa marche pour cerner l'ennemi qui se replia.

Le gros de l'armée composé de 16 bataillons, fut porté en deux divisions sur le château des Marches et Montmélian, ce qui coupa en deux la chaîne de petits postes piémontais, dont partie se retira vers Annecy, et partie vers Aiguebelle. Le général Lazary sans même s'arrêter dans la formidable position de Montmélian, fit sauter le pont de l'Isère et se replia en désordre vers Villars. On a prétendu que l'explosion de ce pont avait occasionné une crue de l'Isère, et que par suite de cet incident le pont des Français à Fort-

Barraux avait été détruit : il est difficile de concevoir comment quelques toises de maçonnerie écroulée, eussent arrêté une rivière torrentueuse, et comment cet accident eût emporté un pont situé à plusieurs lieues en aval. Quoi qu'il en soit, le général Rossi suivit l'ennemi sur Montmélian, et Montesquiou alla faire le 25 septembre une entrée solennelle à Chambéry, au lieu de chercher à détruire les corps éparpillés de l'ennemi.

Les détachemens piémontais qui se trouvaient près d'Annecy se retirèrent avec la plus grande précipitation par toutes les issues de la vallée des Bauges : Casabianca les suivit par Châtelard, et descendit par le Plan sur Albigny dans la vallée de l'Isère : le général Rossi s'était dirigé sur le même point, après avoir été relevé à Montmélian par 7 bataillons de grenadiers de gardes nationales qui servaient de réserve. Mais les Piémontais ayant eu le temps de gagner Conflans et de couper les ponts, ils ne furent point entamés, et on ne leur prit que des équipages, des caissons et quelques pièces de canon.

Cette retraite donna lieu à une anecdote honorable pour les milices piémontaises. Le régiment de Maurienne était réparti dans les Bauges : la crainte qu'il ne fût prévenu à Conflans et aux passages du Mont-Cenis et du Saint-Bernard, ou d'autres combinaisons incompréhensibles enga-

gèrent les chefs à le disperser, en donnant aux hommes isolés un rendez-vous dans la plaine du Piémont. Tout portait à considérer ce régiment comme perdu; les soldats se retirèrent dans leurs foyers, et l'hiver leur ferma les Alpes: mais, au grand étonnement de l'armée, on les vit au printemps arriver l'un après l'autre à Suze; exemple assez rare de dévouement et d'exactitude, qui prouve en même temps que, si la révolution avait des partisans parmi les Savoisiens, cela n'empêchait pas qu'un bon nombre d'entr'eux ne restât attaché au gouvernement sarde.

Le peu de trophées obtenus, a fait croire que Montesquiou visant plus à l'effet politique de sa conquête, qu'aux combinaisons d'un homme de guerre, s'était trop empressé d'aller triompher à Chambéry, et qu'il eût mieux fait de pousser Rossi sur Aiguebelle, en marchant lui-même avec 10 mille hommes à Conflans. Il est probable qu'une bonne partie des détachemens sardes, courant chacun de leur côté, eût été forcée de mettre bas les armes.

On ne peut nier toutefois que ce général n'ait assez bien manœuvré en dirigeant son principal effort par Barraux sur les Marches; il semble seulement qu'au lieu de porter Casabianca dans les Bauges, on eût mieux agi en divisant les 24 mille hommes disponibles en deux corps, dont l'un eût marché par Briançon ou la vallée de la Romanche

sur Saint-Michel-de-Maurienne, dans la vue de couper la grande communication de l'ennemi; tandis que l'autre se fut dirigé sur Montmélian, Aiguebelle ou Conflans. Si les cols de Lantaret et d'Ellions n'étaient pas praticables à l'artillerie, on est autorisé à croire que dans la situation relative des deux partis, il eût été inutile de traîner beaucoup de canon pour arrêter les postes ennemis fuyant de toutes parts.

Le jour même où Montesquiou attaquait Montmélian, les Jacobins trouvant ce général trop modéré pour leurs projets, le destituèrent. La conquête rapide de la Savoie, assoupit un moment la haine qu'ils lui vouaient, comme à tous les chefs conservant encore de la dignité et une réputation faite pour inspirer l'estime et la confiance. Ils ne voulurent cependant pas convenir ouvertement de leur faute, et au lieu de le réintégrer dans son commandement, ils se bornèrent à ajourner l'exécution du décret qui le destituait; lui laissant à la fois la conduite d'une armée et la perspective d'une disgrace prochaine. 23 septemb.

Après cette conquête, qui ne fut au reste qu'une marche de trois à quatre jours, le général français reçut l'ordre de rassembler à Gex quelques bataillons épars dans le département de l'Ain, et de porter une division de Chambéry dans le Chablais, autant pour en prendre possession que pour en imposer à Genève et à la Suisse, dont

on craignait le ressentiment à la suite des massacres du 10 août, et dont on se flattait néanmoins de maintenir la neutralité. Nous rendrons compte des négociations armées que cet état de choses amena, et qui s'étant prolongées jusqu'au mois de décembre, appartiennent plutôt aux événemens de la seconde période, qu'à celle qui fait le sujet de ce chapitre.

Opérations de l'armée du Var.

Entrée des Français dans le comté de Nice.

L'occupation du comté de Nice n'offrit guère plus de difficultés que celle de la Maurienne.

La France encore en paix avec l'Angleterre pouvait aisément dominer sur les côtes de la Méditerranée; déjà une escadre aux ordres de Truguet, et qu'on portait à 9 vaisseaux, était prête d'appareiller de Toulon avec quelques troupes de débarquement aux ordres du général Lahouillère. Cet accessoire, quelque puissant qu'il fût, ne remédiait pas à l'insuffisance des moyens de terre.

Le général Anselme était arrivé des Pyrénées sur le Var, à la fin de juin; il n'avait ni état-major ni armée. Cet officier qui avait fait la guerre d'Amérique, passait pour être zélé, actif et intelligent; tous ses soins tendirent d'abord à se garantir d'une attaque ennemie; les pièces de fer des batteries de côtes, servirent à en établir d'autres aux points les plus accessibles du Var.

Cette rivière torrentueuse qui prend sa source principale vers les monts de Lernes et Saint-Etienne, après avoir reçu la Tinea et la Vesubia vers Levenzo, vient se jeter près de Nice dans la mer : semblable à tous les torrens qui sortent des hautes montagnes, elle subit dans les grandes pluies ou dans la fonte des neiges, des crues considérables, qui entraînent des débris de rocs et des arbres, et changent la direction de son lit dans le large bassin où elles s'étendent près des bords de la mer. Dans les grandes sécheresses, le Var est quelquefois guéable, mais dans les hautes eaux, on croyait même difficile d'y conserver un pont.

Les deux partis n'étaient guère plus en mesure l'un que l'autre de franchir cette barrière. Le comte de Saint-André gouvernait le comté de Nice; il n'avait que 3 à 4 mille hommes de troupes réglées, et le régiment de milice provinciale: les autres n'étaient point levées(1). Cette province dont on connaît la position relativement à la chaîne des Alpes, se forme des quatre vallées de la Tinea et de la Vesubia qui s'ouvrent sur le Var; du Paglione et de la Roya qui se dirigent

(1) Les milices provinciales du Piémont étaient à-peu-près ce qu'étaient les grenadiers royaux en France, comme on l'a dit à l'introduction, chapitre IV. Outre ces corps qui valaient les troupes réglées, il y avait la milice du département, qui était une

vers le golfe de Gênes (1). La Roya qui prend sa source au col de Tende à la jonction de l'Apennin et des Alpes, sort près de Saorgio de la haute chaîne, pour courir par Breglio à Vintimiglia: elle forme la communication principale avec le Piémont, par Sospello, Saorgio et Tende. De cette vallée jusqu'au col de l'Argentière aux sources de la Stura, une chaîne de montagnes arides, coupe tout l'espace entre la Tinea qui verse ses eaux à la Méditerranée, et la Stura qui les porte par le Pô à la mer Adriatique; l'on ne communique entre les diverses vallées que par des sentiers difficiles, même aux gens de pied.

La première ligne défensive des Sardes était, après celle du Var, celle tracée par les hauteurs entre Sospello, l'Escarène et Luceram : ce n'était, toutefois, qu'un poste avancé de la position de Saorgio, que les Piémontais considéraient, avec raison, comme la plus convenable pour recueillir le corps qui couvrait le comté, ou lui servir de débouché, s'il voulait y rentrer. Cette ville est située sur une montagne élevée, à côté d'un plateau inabordable de toutes parts, si ce n'est par la route qui mène à Turin. Le camp était en quel-

---

espèce de garde nationale, où chacun se trouvait inscrit : elles ne furent jamais sur pied que partiellement.

(1) Voyez la grande carte de Bourcet, ou la carte en quatre feuilles que nous avons tracée de ce théâtre de la guerre dans les Alpes.

que sorte imprenable; un retranchement revêtu en maçonnerie en fermait et commandait les issues, de manière à déjouer toutes les attaques de front; ses abords étaient si difficiles, qu'on regarda comme impossible d'y être tourné, et qu'on crut inutile de fermer l'ouvrage à sa gorge.

Le général Anselme, subordonné à Montesquiou, attendait les ordres et les moyens de former quelque entreprise; lorsque ce dernier lui prescrivit d'attaquer, le 17 septembre, sans renforcer la faible division qu'il avait à sa disposition. Son premier soin fut de requérir à Marseille 6,000 hommes de gardes nationales, dont on faisait alors d'autant plus de cas, que cette ville ayant pris beaucoup de part à la révolution, ses habitans semblaient intéressés à la soutenir.

Pour donner le change à l'ennemi sur le véritable nombre de ses troupes, et suppléer par la ruse aux moyens réels qui lui manquaient, Anselme fit annoncer plusieurs camps sur le Var, porta des détachemens par sa gauche vers Aspremont, tandis que des bâtimens allaient faire des démonstrations sur Villefranche : partout l'on annonça une armée de 40 mille hommes, prête à envahir le comté. Cependant il n'attendait que l'apparition de l'escadre dans les eaux de Nice pour effectuer le passage du Var avec environ 8 à 10 mille hommes, disposés en 3 colonnes à Entrevaux, Rochetta et Saint-Laurent. Cette entreprise

était définitivement fixée au 1[er] octobre. L'amiral Truguet vint enfin mouiller avec 12 vaisseaux de ligne ou frégates à demi-portée de canon de Nice, le 28 après midi. Le général Courten, qui n'avait pas au-delà de 2000 hommes pour défendre cette ville ouverte, menacé par terre, par mer, et par la populace même de la ville, où les Marseillais avaient de nombreux partisans, se décida subitement à la quitter dans la nuit du 28 au 29 septembre, et se retira sur Saorgio et Tende, après avoir encloué toutes les grosses batteries de la côte.

L'imagination frémit en se retraçant les scènes dont cette nuit fut témoin. A peine la garnison fut-elle partie, que les marins et la populace se livrèrent à tous les excès. Trois mille émigrés, établis dans cette ville, fuyaient avec leurs familles; les propriétaires tremblans cherchaient eux-mêmes à se soustraire à l'avidité de la populace, ou à la colère d'ennemis dont on leur avait exagéré la haine. Une partie des fuyards se jetaient du côté du port pour s'y embarquer avec leurs effets les plus précieux; et, l'escadre s'opposant à ce projet, les marins en profitaient pour piller ceux mêmes qui venaient chercher près d'eux les moyens de se soustraire aux Français. Quelques hommes sensés imaginèrent, dans cette confusion, d'avoir recours au général Anselme, et ce qui restait de magistrats lui députa le secré-

taire de la ville, Ferandi, pour l'engager à accélérer sa marche, et à venir rétablir l'ordre : il passa aussitôt le Var à la tête des 4 mille hommes qui se trouvaient réunis à Saint-Laurent, et entra dans Nice aux acclamations de tous les partis; la canaille applaudissait comptant qu'il sanctionnerait ses excès, les honnêtes gens dans l'espoir qu'il les en garantirait.

Montalban et Villefranche ne furent pas plus difficiles à conquérir. Le premier de ces forts qui avait coûté tant de peine au prince de Conti en 1744, se rendit sans résistance sur les insinuations de deux patriotes français qui en imposèrent au commandant. Ce dernier poste, où se trouvaient les arsenaux de la faible marine sarde, ne laissait pas d'être important dans les circonstances; c'était un bon mouillage de plus à une époque où l'on était encore maître de la mer; et ces deux petites places, mises en état, paraissaient susceptibles de défense: on y prit 300 hommes, et 100 pièces de canon, dont la majeure partie en fer, outre des approvisionnemens assez considérables.

La position des Français n'en était pas moins critique; les pluies continuelles avaient enflé les rivières; le Var ne se trouvait plus guéable, la mer orageuse n'était pas tenable dans ces parages dangereux : le général Anselme se voyait com-

promis avec une partie de son corps dans la vallée de la Bragha, tandis que le reste campait encore dans la plaine au-delà du Var. Heureusement l'ennemi ignora ces circonstances, et, retenu lui-même par les pluies, lui laissa le loisir d'y remédier, en embarquant les troupes à Antibes, pour les amener à Nice au retour du beau temps. Averti par le danger auquel il venait d'échapper, Anselme résolut de jeter un pont de 300 toises sur pilotis vis-à-vis de Saint-Laurent, pour assurer à l'avenir ses communications. Les Français excellent dans cette espèce de travaux militaires, et, malgré les difficultés d'une telle entreprise, ils en vinrent à bout en six semaines : on mit également le château de Nice en état de recevoir plusieurs batteries qui maîtrisèrent la ville et ses abords.

Dans cet intervalle de repos forcé, les troupes françaises se laissèrent entraîner par la populace de Nice aux plus honteux excès ; et le général Anselme, en fermant les yeux sur leur conduite, ternit le peu de gloire que son activité et ses soins venaient de lui acquérir : un peuple disposé à recevoir les républicains en frères, se vit dépouillé et pillé ; les charmantes campagnes qui bordent la mer et le Paglion, furent ravagées sans but et sans motif.

A moins de causes toutes particulières, l'inva-

sion d'un pays n'est pas consommée par cela seul qu'on en occupe la capitale ; et, malgré le peu d'étendue du comté, on voit par sa conformation que tel était le cas. La ville de Nice et les deux ports qu'on venait de conquérir, sont situés dans le fond, ou, pour mieux dire, sur le diamètre du grand bassin, formé par les montagnes qui entourent le comté : il fallait chasser les Piémontais au-delà du col de Tende, non-seulement pour posséder la province, mais encore pour espérer de se maintenir dans la position que l'on occupait, et qui jusques-là restait hasardée.

Les obstacles se multiplient à l'infini, quand les ressources de celui qui veut les vaincre ne sont pas proportionnées aux objets qu'il faut embrasser, non plus qu'aux moyens de résistance ; ils augmentent encore dans une progression excessive, quand les habitans du pays sont disposés à se défendre. La petite armée républicaine forcée de garder les trois postes essentiels sur la côte, aurait dû encore occuper la vallée de la Tinea jusqu'au col de la Mule, et celle de la Vesubia jusqu'à ses sources au col de Cerise ; tandis qu'un détachement considérable eût délogé les Sardes de la position de Saorgio. A peine forte de 10 mille hommes avant l'arrivée des Marseillais, on jugea sans doute qu'elle ne pouvait sans danger embrasser tant de points, et que les petits partis qu'elle aurait jetés dans les vallées eussent

couru risque d'être enlevés par les Piémontais, secondés des belliqueux habitans de ces sauvages contrées, organisés en milices comme tout le reste des états sardes, et qu'on a désignés, on ne sait trop pourquoi, sous le nom de Barbets.

Le général français se contenta donc de pousser une patrouille sur Saorgio et un bataillon à Sospello; le reste de ses forces demeura cantonné ou campé autour de Nice. On a dit qu'Anselme aurait dû, sans s'arrêter dans cette ville, marcher avec toutes ses forces sur Saorgio avant que l'ennemi n'y fût retranché et bien établi. Si ce poste important était alors aussi dépourvu que quelques écrivains l'assurent, il s'en serait sans doute emparé; mais plusieurs circonstances semblent néanmoins justifier son inaction, car indépendamment des obstacles que la crue du Var apporta à la prompte jonction des troupes françaises, il est probable que le général Courten, réuni au comte de Saint-André, eût été en mesure de se défendre. On croit seulement qu'il eût été convenable de faire une tentative pour s'assurer que ce poste était bien gardé, puisque le détachement chargé de cette reconnaissance aurait eu une retraite assurée sur Nice.

Dans ces entrefaites, une expédition avait été méditée contre Oneille. Le général Anselme qui ne s'estimait pas assez fort pour occuper Saorgio, la clef des Alpes maritimes, crut pouvoir,

de concert avec l'amiral Truguet, soumettre cette petite principauté, dont le chef-lieu était devenu le repaire de tous les corsaires sardes, interceptant le cabotage des Génois avec Marseille et avec l'armée française que ces marchands approvisionnaient.

L'escadre après avoir embarqué à Villefranche le général Lahouillère et 900 hommes, se présenta le 23 octobre devant Oneille : espérant sans doute obtenir, par l'appareil imposant de ses vaisseaux, ce qui pouvait être incertain par le sort des armes, l'amiral envoya un canot parlementaire sommer les habitans de recevoir garnison française; mais à peine le canot touche au rivage, qu'une décharge faite à bout portant lui tue un officier et plusieurs hommes; les autres ont la plus grande peine à regagner leur bord. Justement indigné de cet attentat contre le droit des gens, Truguet ordonne à ses vaisseaux de s'embosser et de foudroyer la ville, ce qu'ils font jusqu'à l'entrée de la nuit. Le lendemain les 900 hommes du général Lahouillère, mille soldats de marine et 100 matelots armés de haches, débarquent sous le feu de deux frégates, entrent dans la ville dont tous les habitans avaient pris la fuite et la saccagent de fond en comble. Les moines qui avaient excité les habitans à faire feu, furent massacrés dans leurs couvens; terrible,

mais juste punition d'un crime qui devrait être sans exemple chez des peuples civilisés.

Le général Lahouillère hors d'état de se maintenir avec si peu de forces à plusieurs marches de l'armée, se rembarqua le même jour, et revint le 26 à Villefranche. L'escadre mit ensuite à la voile pour Gênes où elle fit reconnaître la république. Dans cet intervalle les troupes d'Anselme étaient restées dans leurs positions; les désordres commis par plusieurs corps soulevèrent une partie du comté, et jetèrent bientôt ce général dans un embarras dont les Piémontais auraient pu tirer le plus grand parti.

Si une armée peut vivre aux dépens du pays dans une marche vive et rapide, où dans les plaines fertiles de la Belgique, de l'Allemagne et de la Lombardie, il n'en est pas de même pour une armée stationnaire dans les rochers de Nice: d'ailleurs en suivant ce système, il faut renoncer à l'amour des peuples et à leur faire émettre des vœux de réunion.

L'administration se faisait avec une insouciance condamnable, pour ne pas dire plus, et une armée si peu nombreuse, que la France avait tant de moyens d'alimenter par la voie des régies ou de l'entreprise, et par les communications de mer, commettait déjà les plus grandes vexations pour assurer ses subsistances.

Les bestiaux, qui forment l'unique ressource des habitans de ces vallées, furent enlevés avec une exactitude cruelle. Bientôt exaspérés par les excès des soldats français, encouragés par les Piémontais, dont les postes garnissaient encore les versans méridionaux des montagnes jusqu'à Lantosca et annonçaient le prompt retour des troupes sardes renforcées par les Autrichiens, venus de la Lombardie, les habitans du haut comté se levèrent et chassèrent les détachemens qui venaient les mettre à contribution. Cette levée était d'autant plus facile que ces hommes se trouvaient en partie déjà enrégimentés, et assez bien armés. Anselme crut suffisant de détacher le général Barral avec 4 bataillons pour nettoyer la vallée de Vesubia, et lui prescrivit de s'avancer jusque sur Lantosca, sans s'inquiéter ni du nombre des insurgés ni des soutiens qu'ils pouvaient recevoir des Piémontais; Barral convaincu à son arrivée à Hutel qu'il serait compromis avec une si faible troupe, se replia sur Levenzo, après avoir perdu quelques hommes.

Si par une prompte retraite ce général sut éviter une défaite inévitable, il mit le comble au mal dans son expédition, en appuyant les réquisitions du commissaire Ferus, qui ne consultant ni le caractère des habitans du pays, ni les causes de leur mécontentement, fit enlever pour les besoins des troupes tous les bestiaux

de ces vallées, et acheva d'y mettre le feu de l'insurrection.

Le général Dumerbion envoyé avec des renforts pour le remplacer, se maintint néanmoins dans Levenzo par ses bonnes dispositions, et calma peu à peu les esprits, autant par sa sagesse que par la discipline qu'il conserva dans sa division.

LIVRE III.

Seconde période de la campagne de 1792.

Lord Gower, ambassadeur d'Angleterre, quitte Paris. — Position embarrassante de tous les cabinets envers le conseil provisoire. — Dumouriez entre en Belgique, à la tête de 80 mille hommes, et ne sait pas profiter de sa supériorité pour prévenir le duc de Saxe-Teschen sur la Meuse. — Il l'attaque de front à Jemmapes. — Suites de cette journée. — Les Autrichiens se replient derrière la Meuse, puis derrière la Roër. — Entrée des Français à Bruxelles, Liége et Aix-la-Chapelle. — Prise de la citadelle d'Anvers et du château de Namur. — L'ouverture de l'Escaut indispose la Hollande et fournit un nouveau prétexte aux Anglais pour l'exciter contre la France. — Disputes de Dumouriez et des Jacobins. — Ce général commet la faute de laisser les Autrichiens sur la rive gauche du Rhin. — Course de Custine sur la Lahn. — Le roi de Prusse le chasse des montagnes du pays de Nassau et reprend Francfort. — L'armée du Rhin est repoussée sur Mayence. — Combat de Hocheim. — Expédition tardive et inutile de Beurnonville sur Trèves. — L'armée de la Moselle ramenée sous Sarre-Louis dans une entière désorganisation. — Situation critique de la France au milieu de ses prospérités passagères. — Les Jacobins énorgueillis provoquent tous les peuples et menacent de renverser tous les trônes. — Décrets imprudens du 19 novembre et 15 décembre. — Louis XVI mis en jugement. — Affaires du Midi. — Montesquiou forcé par Clavières à menacer Genève d'un siége, et la Suisse de la guerre. — La conduite sage et prudente de ce général épargne à la France les suites de cette faute impardonnable. — Embarras d'Anselme dans le comté de Nice. — Expédition mal combinée contre l'île de Sardaigne. — L'Angleterre arme en silence et se prépare sous le voile de la neutralité à tirer parti de l'embrasement général de l'Europe.

CHAPITRE X.

Invasion de la Belgique. — Bataille de Jemmapes.

Le 10 août a suspendu tous les rapports politiques.

LA catastrophe du 10 août avait jeté l'Europe dans une véritable anarchie diplomatique; tout présageait des déchiremens affreux. Quelle apparence en effet que les gouvernemens sanctionnassent l'insurrection de la nuit fatale qui venait de mettre le sceptre constitutionnel de Louis XVI aux mains de quelques conjurés? Ses anciens alliés se déclareraient-ils complices de la faction victorieuse, en maintenant leurs traités avec la France? Devait-on attendre que ces Souverains, exempts de passions, se renfermassent dans le cercle d'une politique toute nationale, sans s'arrêter à aucune considération secondaire; et n'était-il pas probable qu'ils se laisseraient entraîner par l'intérêt apparent de venger leur dignité outragée dans la personne du roi de France? L'honneur, autant que le désir de conserver leur trône, ne semblait-il pas leur commander une ligue générale pour tirer vengeance de cet attentat.

L'effet immédiat de cette journée fut la sus-

pension de tous les anciens rapports; le gouvernement révolutionnaire devait être préalablement reconnu avant qu'il fût possible d'en établir de nouveaux, et cette démarche était un pas aussi délicat que décisif. L'ambassadeur d'Angleterre partit sur-le-champ pour Londres; celui de Hollande ne tarda pas à l'imiter. Le chevalier d'Yriarte, envoyé d'Espagne, se rendit également à Madrid, et le tableau qu'il fit de cette déplorable journée, était de nature à ébranler le système et le crédit du comte d'Aranda; cependant M. d'Ocaritz resta chargé d'affaires. La Suède et le Danemarck en conservèrent également; ils attendirent, les uns et les autres, des instructions de leurs cours avant d'entrer en relations avec le conseil exécutif.

Situation militaire de la France.

D'un autre côté, la nation française voyait ses efforts couronnés des plus heureux succès et son territoire délivré. Le Palatinat, les états de l'électeur de Mayence, et ceux du roi de Sardaigne se trouvaient envahis, la Belgique était à la veille de l'être.

Le conseil exécutif avait néanmoins une tâche au-dessus de ses forces, la désorganisation exerçait déjà ses ravages sur des armées qui avaient à peine vu l'ennemi. L'administration de la guerre, confiée à Pache, laissait tous les services dans un dénuement absolu, et périr de misère ces braves volontaires accourus des extrémités de la France

à la défense de la capitale. Le ministre, aussi confiant que médiocre, n'était, à proprement parler, qu'un chef de chancellerie, commis par les meneurs de la Convention à la signature des dépêches. Les bureaux, dirigés par les adeptes les plus marquans du club des Jacobins, étaient devenus le receptacle de l'intrigue et de la friponnerie. Ce désordre de l'administration se faisait ressentir plus ou moins dans toutes les armées. Les efforts de Dumouriez tendaient à en préserver la sienne. Déjà celle du centre éprouvait les effets désorganisateurs de l'indiscipline, compagne ordinaire de la pénurie. L'armée de Custine s'alimentait plus facilement, graces aux ressources des riches pays qu'elle occupait, et au petit nombre de ses bataillons. En Savoie, le bon ordre et la sagesse de Montesquiou avaient resserré les liens de la discipline prêts à se dissoudre : à Nice, au contraire, les troupes vivaient au jour le jour, et ne se soutenaient que du produit du pillage. D'un autre côté, les levées d'hommes avaient cessé avec les dangers de la patrie ; aucun nouveau bataillon ne s'était formé depuis le mois d'octobre ; ce n'était qu'avec peine qu'on avait achevé d'armer et d'équiper ceux dont l'organisation était commencée avant la retraite des Prussiens, et ces corps n'avaient fait que remplir les vides que les fatigues de la guerre occasionnèrent dans les cadres des diverses armées.

Plan pour conquérir la Belgique.

Malgré les embarras de tout genre qui assiégeaient le conseil exécutif, il pouvait encore beaucoup espérer de l'esprit qui animait la masse de la nation, et des sacrifices que les Français étaient prêts à faire pour conserver l'indépendance de leur pays. Si l'ignorance de ses agens causait des pertes à ses armées, l'état des alliés ne paraissait guère plus florissant; et il avait sur eux l'avantage de se trouver beaucoup plus rapproché de ses ressources. Aussi pressait-on avec toute l'activité possible les préparatifs de l'expédition de Belgique, qu'il importait de terminer avant que l'ennemi pût revenir de sa stupeur et recevoir des renforts.

Dumouriez allait toucher au comble de ses vœux. Il se voyait enfin à la tête d'une armée nombreuse, chargé de la conquête d'une province que, depuis les campagnes de Louis XIV et de Louis XV, on regardait comme l'acquisition la plus utile aux intérêts de la France.

Avantages de cette entreprise.

La situation relative des deux partis et l'esprit des peuples en rendaient le succès infaillible. Nourrir la guerre par la guerre; reculer les frontières de la nouvelle république jusqu'au Rhin; se renforcer des levées belges; en imposer à la Hollande; la soustraire à l'influence anglaise, en lui prouvant que la France de 1792 n'était plus celle qui avait permis à 15 mille Prussiens de venir dicter des lois à La Haye, au mépris de

ses engagemens; enfin, s'assurer d'une bonne ligne militaire pour la campagne prochaine sur le Rhin : tels étaient les résultats possibles de cette expédition, si l'on parvenait à la conduire avec habileté et à en profiter avec modération. On ne fit ni l'un ni l'autre, et pourtant peu s'en fallut qu'elle n'atteignît son but.

Fautes dans les combinaisons.

Nous avons déjà dit au chapitre VII, que c'était en suivant les Prussiens avec 80 mille hommes, donnant la main à Custine sur la Moselle, et redescendant ensuite le Rhin avec 100 mille combattans, que Dumouriez aurait non-seulement forcé les Autrichiens à évacuer les Pays-Bas, mais qu'il les eût encore mis dans l'impossibilité d'en sortir. Il serait difficile de dire combien de malheurs des avantages si décisifs eussent épargné à la France: à la vérité une telle opération exigeait un coup-d'œil exercé dans les grandes combinaisons de la guerre, que nul général ne possédait alors.

Après avoir posé avec le conseil exécutif les bases de son plan, et obtenu quelques secours en numéraire et en effets d'équipement, le général en chef repartit de Paris dans les derniers jours d'octobre, emportant la promesse d'un crédit de trois millions, d'une prochaine remonte, et de l'envoi des effets d'équipement et surtout des capotes qui lui étaient indispensables, dans une saison si avancée. Les forces mises à sa disposi-

tion montaient à plus de 80 mille hommes, et les circonstances dans lesquelles il en prit le commandement, étaient bien autrement favorables que celles de la première tentative sur Mons et Tournay. Une supériorité immense, le moral des troupes exalté par des succès récens, une ligne et un front d'opérations aussi avantageux qu'on pût désirer, l'esprit des habitans du pays; tout, en un mot, faisait de cette expédition une véritable course triomphale. En jugeant ses résultats d'après les probabilités les moins exagérées, on devait s'attendre que le corps autrichien chargé de la défense de ces provinces lointaines y trouverait son tombeau. Avant de montrer combien l'événement trompa cette attente, il faut exposer les mesures prises par les deux partis, soit pour s'opposer à cette invasion, soit pour l'effectuer.

Position des Autrichiens.

La position du duc Albert, dont nous avons déjà indiqué les dangers au chapitre V, empirait à mesure que l'attitude de ses adversaires devenait plus hostile : il avait trois partis à prendre: le premier de renoncer à défendre le pays situé sur la gauche de la Meuse, afin de se concentrer entre Liége et Namur; le second, de risquer une bataille vers Charleroi; le troisième enfin de couvrir entièrement les provinces confiées à sa garde, en s'étendant depuis la Sambre jusqu'à Tournay. Le dernier était le moins sûr, et le duc

l'adopta comme le plus conforme aux intentions de son cabinet.

Au moment où l'armée française allait se mettre en mouvement, les forces du duc Albert se trouvaient dispersées d'une manière inconcevable, et sur une direction aussi dangereuse que fautive. Dix bataillons et 2 escadrons aux ordres de Latour, couvraient Ypres et la Flandre, depuis Tournay. Le duc de Wurtemberg campait sous cette ville avec 9 bataillons et 10 escadrons; 4 bataillons, 7 escadrons se trouvaient à Bury; 11 bataillons, 15 escadrons gardaient Mons. Le corps d'émigrés du duc de Bourbon, fort de 3 à 4 mille hommes, se trouvait vers Namur, mais on comptait peu sur ses services. Clairfayt arrivait de Champagne, et après avoir d'abord mis de la lenteur dans sa marche, il redoublait de célérité pour arriver à temps : son corps comptait encore 10 mille hommes, mais harassés et dénués de tout. La première brigade arriva le 1er novembre à Mons, le reste était encore en arrière.

Dispositions des Français.

Cette dispersion des Impériaux offrait à Dumouriez une belle occasion de les battre, en portant ses efforts sur leur extrême gauche. Il ne se contenta pas de n'en rien faire, il divisa encore ses forces en cinq grandes divisions, dont il ne sut pas diriger les mouvemens. Nous verrons plus loin tout ce que son plan avait de vicieux;

disons d'abord en quoi il consistait, et rendons compte des événemens qui en résultèrent.

Le général Valence formait la droite avec l'armée des Ardennes, forte de 24 bataillons et 12 escadrons. Il reçut dans le principe l'ordre de se porter de Givet sur Namur, afin d'empêcher la jonction de Clairfayt avec le corps principal sous Mons; des retards dans le service des fournitures, firent manquer cette opération partielle. Le 2e corps d'environ 12 mille hommes, aux ordres du général Harville, placé en avant de Maubeuge, était destiné à marcher sur Charleroi, pour tourner de plus près la gauche des Autrichiens, et contenir les renforts qui viendraient de Luxembourg. Celui-ci et le premier devaient se réunir ensuite pour mettre obstacle à la retraite des Autrichiens sur Liége. Le centre, composé d'environ 35 mille hommes, après avoir déposté l'armée ennemie sous Mons, devait marcher à Bruxelles, sous la conduite du général en chef lui-même. L'aile gauche formée de l'ancienne armée du Nord, commandée par Labourdonnaye et forte d'environ 18 mille combattans, devait menacer Tournay, afin de forcer les Autrichiens à étendre leur défensive.

A ces mesures militaires on avait résolu d'ajouter des proclamations pour exciter les Belges à secouer le joug, et déjà quelques bataillons de

patriotes réfugiés et de déserteurs wallons formaient, sous le général Rozière, un noyau d'armée auquel on se proposait de donner bientôt plus d'extension. Outre l'intérêt naturel qui porte tout état à se créer un parti dans le pays avec lequel il est en guerre, le général français était encore excité par l'espoir de se saisir du rôle qu'il avait vu si mal rempli par le chanoine Van Eupen.

Tel fut l'ensemble du plan, qui subit quelques changemens dans les détails par des événemens ultérieurs.

Dumouriez arrivé à l'armée le 20, en rassembla une partie le 28, entre Quarouble et Quiévrain. Le général Berneron eut ordre de marcher le même jour avec 8 mille hommes par Condé, sur le bois de Bernissart, et de faire des démonstrations contre Ath et Leuze, au centre de la ligne de défense de l'ennemi, dans la vue d'affaiblir ainsi les deux camps principaux de Mons et de Tournay. L'avant-garde commandée par Beurnonville, occupa le village de Quiévrain, et couvrit les communications du général Berneron avec l'armée. Labourdonnaye s'approcha en même temps de Tournay et d'Ypres, tenant en échec les corps de Latour et du prince de Wurtemberg; il occupa les hauteurs de Sanghien, garda le pont de Bouvine, et détacha le général

Duval à Pont-à-Tressin avec le tiers de la division. Ce mouvement obligea les Autrichiens à replier les postes de Lannoy, Roubaix, etc.

D'un autre côté le général Harville vint s'établir le 1[er] septembre à Hons près du bois de Sars, à la droite de l'armée.

Le duc Albert campait alors avec 15 mille hommes en avant de Mons (1).

Le général Beaulieu commandait la gauche sur les hauteurs de Berthaimont; Clairfayt, la droite sur celles de Jemmapes et de Cuesmes. Ces positions choisies depuis long-temps pour servir de champ de bataille, avaient été retranchées avec un soin tout particulier. Quatorze redoutes armées de 36 pièces, en couvraient les points accessibles. Indépendamment de cette artillerie, 18 bouches à feu de gros calibre formaient la réserve, et les pièces des régimens étaient distribuées sur le front. Le terrain, quoiqu'assez découvert dans ces contrées, offrait des accidens susceptibles de chicane, et dont le plan donnera une idée suffisante. Les villages de Jemmapes

(1) Le journal autrichien porte 11 bataillons campés à Mons avant l'arrivée des troupes de la Champagne, et n'en compte que 13 à la bataille de Jemmapes; tandis qu'après l'arrivée des troupes de Clairfayt, il devait y en avoir 22. Nous ne pouvons pas trop expliquer d'où provient cette différence, et nous pensons qu'on peut estimer ces forces à 20 mille hommes au plus, et 15 mille au moins.

et de Cuesmes, et le taillis de Flenu, couvraient le centre; ce taillis et ces villages barricadés, étaient occupés par quelques compagnies de chasseurs tyroliens. Quareignon à l'extrême droite, comme Siply à la gauche, furent défendus chacun par un bataillon. La position était trop étendue pour si peu de forces, et le point décisif à la gauche, se trouvait en même temps le plus faible. D'ailleurs les rives marécageuses de la Hayne qui coule derrière la position, ne laissaient en cas d'échec, d'autre issue que la ville de Mons, et le moindre pas rétrograde de la gauche, eût mis Clairfayt dans l'impossibilité d'en regagner les portes.

Premier combat de Boussu. 3, 4 novembre.

Les Autrichiens occupaient encore le 3 novembre plusieurs points en avant de leur front, entr'autres le village de Thulin et les hauteurs du moulin de Boussu qui couvraient le bois entre Frasmeries et Vasme. Ce poste fut attaqué par 3 bataillons belges, en désordre et sans artillerie; il fut d'abord emporté; mais le colonel Keim, du régiment de Bender, se mit à la tête d'une division de hussards, et chargea cette infanterie qui s'était aventurée dans la plaine : l'action fut vive, et les hussards de Chamboran arrivèrent fort à propos pour sauver une partie des fuyards.

Beurnonville qui commandait l'avant-garde, crut devoir replier ses postes jusqu'à Quiévrain; Dumouriez sentant l'importance d'un pas rétro-

grade au début de l'opération, fit attaquer de nouveau Thulin et Boussu : six bataillons de l'avant-garde devaient y marcher, soutenus par 9 bataillons de la gauche, et secondés par Harville qui longeait le bois de Sars : les Autrichiens à l'aspect de ces forces, se replièrent. L'avant-garde française occupa Vasme, Frameries et la plaine de Jemmapes, à la lisière du bois : l'armée s'établit entre Elonge et Hesnin ; le général Harville resta en colonne près de Genly et de Noirchain.

Le lendemain Dumouriez acheva ses dispositions pour l'attaque de Quareignon. Trois bataillons belges et 3 de chasseurs, soutenus des 12 bataillons de l'aile gauche, en furent chargés. L'avant-garde alla renforcer l'aile droite, et prit poste entre Frameries et Paturage ; sa droite était couverte par les hussards de Berchiny, de Chamboran, et les chasseurs de Normandie. Le centre, composé d'infanterie de ligne aux ordres du duc de Chartres, sous Dumouriez, formait un angle rentrant dont un côté était en avant de Paturage, et l'autre appuyait sa droite à ce village ; une réserve de cavalerie était en avant de Vasme, flanquée par 4 bataillons. Celle d'infanterie était placée sur trois lignes en échelon à gauche de la cavalerie. 5 novemb.

Le général Harville prit position près de Siply,

la droite près de la route qui conduit de Mons à Maubeuge.

Les généraux autrichiens voyant ces préparatifs, comprirent alors combien ils avaient eu tort de disséminer leurs forces; le duc Albert eût désiré pouvoir les réunir, mais il n'en avait plus le temps; il fallait accepter la bataille, ou commencer une retraite qui devait entraîner la perte des Pays-Bas. Quelques versions ont affirmé que Beaulieu proposa d'attaquer les Français, et que le conseil préféra les attendre derrière les retranchemens.

Bataille de Jemmapes.

Le 6, au point du jour, Dumouriez prescrivit au général Harville de suivre les mouvemens de l'aile droite, de se tenir toujours à sa hauteur, de déborder et de canonner la gauche des Autrichiens par Berthaimont: dès que l'ennemi aurait commencé sa retraite, ce général devait le prévenir sur les hauteurs de Mont-Palisel situées au-delà de Mons, dominant cette ville, et d'où il pouvait gagner les hauteurs de Nimy, afin de couper aussi la retraite sur Bruxelles. Le général Beurnonville devait engager la bataille, en attaquant la gauche des Autrichiens sur les plateaux en avant de Cuesmes, et en canonnant les redoutes avec 15 pièces de gros calibre.

Le général Ferrand avait ordre d'emporter le village de Quareignon avec l'aile gauche, et de

tourner la droite ennemie. Lorsque les deux ailes de l'armée autrichienne auraient été battues, le duc de Chartres avait l'instruction de marcher sur Jemmapes.

La canonnade commença à huit heures par la droite : Dumouriez s'était rendu à la gauche, où il croyait à tort qu'aurait lieu l'engagement le plus sérieux. Le général Ferrand, après avoir occupé Quareignon, se disposait à marcher de front sur Jemmapes pendant que le général Rosière l'attaquait par le flanc avec 4 bataillons. Les troupes devaient exécuter ce mouvement en colonnes par bataillons (1), traverser le village, et se déployer aussitôt que Ferrand aurait lié sa droite à la gauche du duc de Chartres. Le général en chef se transporta ensuite au centre, et y attendit jusqu'à onze heures le résultat de ces différens mouvemens; mais aucun de ses ordres ne fut exécuté.

A la gauche, le général Ferrand, se contentant de chasser quelques compagnies de tirailleurs du village de Quareignon, canonna de loin le village de Jemmapes; et Clairfayt lui répondit

(1) Je ne sais pas si cela est bien exact. Toulongeon l'a rapporté ainsi dans sa relation, et dans son plan de bataille; d'autres relations affirment qu'il n'y eût que trois colonnes d'attaque. Il serait bien à désirer que les rapports indiquassent mieux l'ordre dans lequel les mouvemens ont été exécutés.

avec supériorité. Rosière, obligé de traverser des prairies coupées et marécageuses, n'exécutait pas le mouvement qui lui était prescrit (1). Beurnonville n'avait pas réussi à éteindre le feu des redoutes. Enfin, Harville, au lieu de gagner, comme on l'espérait, le flanc gauche de l'ennemi, rencontra le corps de Beaulieu qui, des hauteurs de Berthaimont, fut plutôt à même de menacer le flanc droit de Harville, que celui-ci d'inquiéter la gauche des Impériaux.

Beaulieu mollement attaqué se maintient.

Dumouriez s'est beaucoup plaint de l'inexécution de cette partie de son plan, mais la faute en provint autant de lui que de son lieutenant. Harville, placé sur les hauteurs de Siply, ne pouvait guère remplir la tâche qui lui était imposée : il eût fallu lui prescrire de déboucher par Béliant sur Mesym et Hyon, au-delà du ruisseau entre la route de Maubeuge et celle de Beaumont. Dans la situation où il se trouvait, faisant face, d'un côté, aux redoutes de Cuesmes, et, de l'autre, à celles occupées par Beaulieu, il n'est pas surprenant qu'Harville ne pût agir avec assez de vigueur ; engagé dès huit heures du matin, il attaqua mollement le village de Siply, où Beaulieu n'avait que 800 tirailleurs qui conser-

(1) Cet accident fut cause que Ferrand se borna à canonner devant Jemmapes, ce qui probablement a fait dire à Toulongeon que les ordres de Dumouriez n'avaient point été exécutés.

vèrent une partie du village. Il y eut même, un peu plus tard, un retour offensif; toutefois le général autrichien, inquiété lui-même par les mouvemens de Beurnonville, craignit de s'aventurer loin de sa position, et se contenta d'échanger des boulets depuis onze heures du matin jusqu'au soir.

Ainsi, par une circonstance également funeste aux deux partis, et qui se présente fréquemment à la guerre, Harville resta dans l'inaction, parce qu'il crut devoir tenir tête en même temps aux ennemis qui étaient vers Cuesmes, et à Beaulieu devant Berthaimont: celui-ci en fit autant, dans l'attente d'être incessamment engagé avec Beurnonville et avec les troupes qui couronnaient les hauteurs de Siply.

Dès-lors toute l'action retomba sur le centre et la droite des Impériaux. Dumouriez, impatient de ce que l'attaque de cette aile ne marchait pas avec la vivacité qu'il désirait mal-à-propos lui donner, envoie sur ce point son aide-de-camp Thouvenot. Cet officier fit changer la tournure des affaires par son intelligence et son sang-froid; il porte en avant les colonnes, qui s'emparent des retranchemens et du village de Jemmapes (1). Le général en chef fit également

Clairfayt est accablé à Jemmapes.

(1) La relation autrichienne attribue la perte de ce poste à la manœuvre de 3 bataillons français qui le tournèrent et y pénétrèrent

marcher le centre vers le bois de Flenu ; la ligne de bataille formant sur ce point une espèce de croissant et se rétrécissant à mesure que les troupes s'en rapprochaient, il en résulta de la confusion. Les colonnes de bataillons se pressèrent, se croisèrent, et finirent par s'entasser.

Belle défense de ce général.

La défense héroïque de Clairfayt, qui faisait face à tous ces efforts de la gauche et du centre avec 7 à 8 mille hommes, contient long-temps la tête de ces attaques ; le feu des redoutes augmente l'irrésolution, et la marche est arrêtée. Les colonnes, déjà immobiles, commencent à se pelotonner, et souffrent considérablement. La brigade Drouet surtout, entraînée par le faux mouvement d'un bataillon, revient en désordre, et son général est blessé à mort. Dans ce moment Jean-Baptiste Renard, valet-de-chambre du général en chef, parvient par son zèle et son intelligence à empêcher qu'elle ne prenne la fuite. Le duc de Chartres se porte rapidement sur ce point, ranime les troupes ébranlées et les forme en colonne serrée : protégé alors par la marche de l'aile droite, le centre, se jette en avant, et

par les marécages de la Hayne, où l'on ne croyait pas qu'ils pussent passer, et qu'ils réussirent à franchir sur des planches. On a lieu de s'étonner qu'un fait si honorable pour eux, ait été passé sous silence dans tous leurs rapports, ce qui autorise à douter de sa véracité.

les redoutes sont enlevées. Thouvenot avançant en même temps avec la gauche, Clairfayt se vit forcé de se retirer à la hâte pour ne pas être enveloppé. Toutefois il le fit avec autant d'ordre et de fermeté que la situation le permettait.

Beurnonville attaque la gauche de Clairfayt.

Dans cet intervalle, les affaires avaient aussi pris une bonne tournure à la droite. On rapporte de plusieurs manières les événemens qui eurent lieu à cette aile. Dumouriez prétendit lui avoir donné l'impulsion; d'autres se sont attribué cet honneur. S'il est difficile de démêler la vérité de ces détails, on peut croire que vers les onze heures, d'après les ordres du général en chef, la division Beurnonville se mit en mouvement en colonnes par bataillons pour traverser la plaine qui la séparait de l'ennemi. A moitié chemin, la brigade Dampierre se déploya et continua le mouvement, tandis que Beurnonville, avec les hussards de Chamboran et les chasseurs de Normandie, se prolongeait à l'extrême droite sur le plateau, pour tourner la ligne des Autrichiens. Cette aile les aborda ainsi dans l'instant où le centre des républicains, pelotonné par sa marche concentrique, essuyait la mitraille de l'ennemi et paraissait flottant. Une trouée de quelques centaines de toises s'était formée dans la ligne, par la direction de la marche : dans ce moment décisif, Clairfayt lança les dragons de Cobourg de sa gauche; ce brave régiment débouchant

entre les redoutes, chargea sur les extrémités du centre et de l'aile droite : le bataillon de Vivarais qui se trouvait sur ce point, se forma en potence, et le reçut avec tant de fermeté, qu'il échoua et perdit beaucoup de monde : alors la cavalerie de droite, sous les ordres des frères Nordman et Fregeville, continua de se porter sur les redoutes.

Au même instant, l'extrême gauche de Clairfayt était menacée par la cavalerie de Beurnonville, appuyée de quelques bataillons de Dampierre : ces troupes allaient aborder vivement le flanc des Autrichiens, quand une canonnade qui les prenait à revers, arrêta leur mouvement. On a dit que c'était Harville qui, les prenant pour ennemies, dirigea contre elles une partie de ses pièces ; il est possible néanmoins que le canon de Beaulieu portât aussi sur leur flanc droit. Quoi qu'il en soit, après un moment d'hésitation, elles continuèrent leur mouvement ; et le centre des Français, quoique pelotonné, ayant repris son impulsion, les Impériaux pressés de tous côtés, jugèrent qu'il était temps de songer à une retraite, et la firent avec précipitation. Une colonne passa la Trouille, entre Jemmapes et Cuesmes ; l'autre fila sur Berthaimont. Beaulieu resté intact, fit bonne contenance, et protégea la marche.

Dumouriez — Dumouriez qui s'était porté à la droite, sans

connaître le résultat des attaques du centre et de la gauche, y retournait au galop avec 6 escadrons de chasseurs, lorsque le duc de Montpensier vint lui annoncer la prise de Jemmapes, et l'heureuse issue du combat sur toute la ligne: alors il ordonna au général Harville, qui canonnait toujours près des hauteurs de Cuesmes, de s'avancer vers le mont Palisel; résolution tardive qui ne fut point excutée : les Autrichiens, pour couvrir leur retraite, faisaient déjà garnir ces positions; et le général français, intimidé d'ailleurs par la présence de Beaulieu, ou jugeant mal de la situation respective des deux partis, n'y marcha pas aussi vivement qu'on l'aurait désiré; ce qui permit aux Impériaux de se retirer sous la protection de la ville de Mons, où ils laissèrent une faible arrière-garde. L'armée passa la Hayne sur un pont de bateaux près de Nimy, campa le 7 à Soignes, et le 8 à Tubise.

avise trop tard à inquiéter la retraite.

Telle fut l'issue de cette journée de Jemmapes, qui fit d'autant plus de bruit dans le monde, que depuis les campagnes de Soubise et de Clermont, on croyait assez généralement que les Français fussent incapables de gagner une bataille rangée.

Observations sur cette bataille

Les hommes passent si rapidement d'un extrême à l'autre, que cette affaire, si simple en elle-même, fut regardée comme un prodige: des narrateurs exagérés parlaient de l'escalade d'un triple étage de redoutes, comme d'un exploit

qui surpassait beaucoup celui du grand Condé aux retranchemens de Fribourg ; et jamais ce triple étage n'exista que dans leur imagination : aujourd'hui encore bien des gens la regardent comme un fait d'armes extraordinaire. Cependant le lecteur impartial conviendra que 18 mille Autrichiens, exposés sur une mauvaise ligne d'opérations à 200 lieues de leur pays, acquirent plus de gloire, en se tirant de là avec perte de 2 mille hommes seulement, que le général français en les laissant échapper. Ce jugement pour être sévère, n'en est pas moins fondé ; car il devait les prendre jusqu'au dernier, en faisant un meilleur emploi de ses moyens. Sans doute les troupes françaises déployèrent de l'enthousiasme et du courage dans l'attaque du centre ; mais voilà tout ce qu'il y a de merveilleux pour l'époque : plus tard on en eût à peine fait mention.

Les dispositions du général en chef n'ont en effet rien d'extraordinaire : en comparant celles qu'il a rapportées dans ses Mémoires, avec ce qui fut fait, et ce qu'il eût été convenable d'entreprendre , nous avons senti la nécessité de reproduire quelques observations, tant sur la bataille même, que sur les mouvemens qui l'ont précédée.

On aurait dû s'emparer du point stratégique

Il est un principe essentiel dont il ne faut jamais s'écarter à la guerre ; c'est de marcher au point stratégique décisif, avant de combattre, et

de n'engager l'affaire que quand on est parvenu à s'en rendre maître : or c'était par la route qui conduit de Binch et de Charleroi à Mons, que les Français, venant de la Champagne ou de Maubeuge, devaient attaquer le duc Albert, et Dumouriez ne s'en aperçut pas.

avant de combattre.

Si l'on juge la conduite de ce général, d'après les règles de l'art, on trouve l'ensemble de ses dispositions vicieuses. On sait que la Meuse, dans le court espace de Namur à Liége, est la seule retraite d'une armée autrichienne chargée de défendre les Pays-Bas, et postée à cet effet entre Mons et Tournay : cette vérité est aujourd'hui à la portée de tout le monde. Les 40 mille hommes que Dumouriez amenait de Champagne se trouvaient, à leur départ, plus près de Namur, et même de Liége, que de Mons ; il leur fit faire un long circuit, pour les porter sur le front de l'ennemi, comme s'il avait eu peur de prévenir celui-ci sur sa ligne d'opérations.

Dès qu'on devait agir par la droite, d'abord sur Charleroi et Binch, et ensuite sur Nivelle ou Namur, la position de Labourdonnaye était vicieuse, et le détachement de Berneron une faute plus grande encore. Pourquoi employer ainsi 24 mille hommes devant 10 mille Autrichiens qui eussent été perdus, en les laissant paisiblement où ils étaient ? Ces 2 divisions devaient être dirigées par Valenciennes ou par Ath sur Mons, et

le gros de l'armée par Charleroi, sur Nivelle ou Rœulx, suivant le parti que l'ennemi eût adopté: si le duc fût resté dans son camp de Mons, on serait arrivé sur lui, la droite à la Hayne vers Havré, la gauche à la route de Chimai, vers Spienne, faisant occuper le passage de Nimy par une forte division de l'avant-garde: s'il décampait, on le prévenait par Nivelles et Braine-la-Leud sur Bruxelles, ou encore par Wawre sur Judoigne.

Quelque route qu'il prît, il fallait qu'il se fit jour pour rejoindre la Meuse, ou qu'il capitulât. Dumouriez traçant dès l'origine une fausse direction à ses masses, ajouta à cette faute capitale, de les diviser en 5 corps : celui de Valence seul, se porta vers le point convenable, au risque d'être battu séparément, et, au lieu de marcher à lui pour le soutenir, on le rabattit aussitôt à gauche sur Nivelles, ce qui le rendit inutile dans le moment le plus important, et lui fit manquer l'objet essentiel.

Autres fautes des deux partis.

Opérant sans principes, et ayant résolu de porter le gros de l'armée, de front, sur Mons; il était néanmoins encore possible de tirer meilleur parti de Labourdonnaye et de Berneron, en laissant 6 mille hommes sous Lille pour masquer le corps de Tournay, et portant vivement les 18 mille restans sur la droite du duc Albert par Leuze. Ce mouvement aurait eu le double avan-

tage d'être mieux lié avec celui de Dumouriez, et de couper irrévocablement toute communication entre les deux corps autrichiens. Le motif de ce détachement sous Labourdonnaye était, dit-on, de forcer l'ennemi à étendre sa défensive; mais à quoi sert de faire étendre un ennemi qui ne l'est déjà que trop. Si les Autrichiens avaient, au contraire, resserré leur offensive, quel eût été le résultat de ce système? L'armée principale eût été défaite, et Dumouriez se serait vu forcé de se réunir à Labourdonnaye.

Observations sur la bataille même.

Les dispositions pour la bataille même, quoique moins vicieuses, offrent également un mélange singulier d'habileté et de fautes graves. Il faut convenir que Dumouriez jugea sagement de l'avantage qu'il obtiendrait en tournant la gauche des ennemis, et qu'il y détacha Harville. Cependant les instructions qu'il lui donna n'étaient point en harmonie avec le but qu'il devait atteindre, car elles lui prescrivaient de se tenir à la hauteur de l'aile droite de Beurnonville. En voulant suivre littéralement cet ordre, Harville donna de front sur le corps de Beaulieu qui même le déborda : s'il eût voulu gagner l'extrême gauche de ce corps, il n'aurait plus été à la hauteur de Beurnonville; ainsi un point essentiel de l'instruction était en contradiction avec l'autre, et en détruisait l'effet. Sans doute un général plus consommé qu'Harville se fût attaché à gagner

l'extrême gauche de Beaulieu, en se prolongeant à droite; mais cela ne disculpe pas le général en chef d'avoir fait un simple accessoire de l'objet principal; tandis qu'il entassa inutilement tant de troupes contre la droite de l'ennemi, partie pour ainsi dire invulnérable de sa position, et que l'on n'avait aucun intérêt à forcer.

Dumouriez devait laisser quelques bataillons en observation entre Paturage et Quareignon, exécuter avec le reste de l'armée un mouvement par lignes et par la droite, longer Frameries, se former sur l'extrême gauche des Autrichiens, appuyant la sienne vers ce village, et portant l'avant-garde au-delà de Cuesmes; il eût été ainsi lié avec Harville qui se fût alors prolongé jusqu'au mont Palisel. Par une telle manœuvre on eût balayé cette ligne, tourné les redoutes, et coupé toute retraite aux ennemis (1). Elle était d'autant plus naturelle, que le même plateau se prolonge presque sans sinuosités depuis Frameries jusqu'à Cuesmes, et que l'on eût ainsi évité l'attaque de la plus grande partie des ouvrages qui coûtèrent si cher. Ce mouvement n'exigeait d'ailleurs aucun déploiement, et la ligne pouvait se former par un à gauche en ba-

(1) J'ai indiqué sur la planche VI, par la ligne WW, la position que l'armée française aurait dû prendre, pour appliquer les principes, et frapper un coup décisif.

taille; c'était en un mot les mêmes manœuvres que Frédéric employa à Rosbach et à Leuthen, appliquées à une position bien plus avantageuse. Ce grand Roi et Napoléon eussent détruit l'armée autrichienne; le nouveau système de guerre attribué à Dumouriez, ne produisit qu'un petit résultat avec d'immenses moyens.

Un auteur a reproché au général français d'avoir livré bataille, lorsqu'on pouvait obtenir les mêmes résultats par des manœuvres sur les flancs; ce reproche est injuste : lorsqu'on a 50 mille hommes contre 20 mille, il faut saisir la première occasion de les accabler; d'ailleurs toutes les actions de détail ayant été jusqu'alors à l'avantage des ennemis, il importait de profiter du nombre pour frapper un coup d'éclat et fixer la confiance. Le reproche qu'on a le droit de lui adresser, c'est d'avoir abordé l'ennemi du côté le moins avantageux; d'avoir attaqué la position de front et par son point le plus difficile, lorsque sa supériorité lui assurait le moyen de tourner les redoutes et de se porter en masse par Siply et Cuesmes, pour écraser l'extrême gauche et prendre à revers toutes les défenses de l'ennemi.

Passant à l'examen de la conduite des Autrichiens, on voit qu'ils suivirent leur fameux système de cordon. Il est inconcevable qu'une armée aussi faible ait détaché encore la moitié de ses forces. Croyait-elle donc tout couvrir? mais

il faudrait autant de corps d'armée qu'il y a de chemins sur le développement d'une frontière, si l'on devait garder toutes les communications. Frédéric après que le duc de Bévern eût perdu la bataille de Breslau, n'avait que 30 mille hommes à opposer à une armée victorieuse de 90 mille : au lieu de former un cordon pour couvrir ses frontières, il réunit ses forces et manœuvra pour accabler une des extrémités de l'armée autrichienne. A Leuthen, il n'avait pas un seul détachement.

Le seul parti à prendre pour concilier la tâche imposée au duc Albert, avec sa faiblesse et la situation bizarre de sa ligne de retraite, était d'occuper Charleroi avec les deux tiers de ses forces, et de faire du reste, un corps volant pour couvrir Mons et Bruxelles, abandonnant la West-Flandre aux incursions des Français et à la surveillance de quelques partisans. Le rassemblement de toute l'armée impériale à Binch avec des flanqueurs à Charleroi et Mons, eût peut-être rempli le même but. Cependant Valence en débouchant sur Namur, eût été plus dangereux pour cette armée postée à Binch, que si elle eût été campée à Charleroi; car de ce dernier point elle se fût trouvée en mesure d'arriver sur lui en une seule marche, et de s'en débarrasser pour rétablir sa communication.

La résolution du duc Albert, d'attendre l'en-

nemi dans ses retranchemens, avec des forces aussi inférieures était une faute qui lui eût coûté cher, si Dumouriez avait su profiter de sa supériorité. Le prince voulant remettre le sort des Pays-Bas à une bataille, aurait dû réunir ses forces par un mouvement dérobé et attaquer les Français avec 30 mille hommes (1) par Frameries sur leur extrême droite, pendant que 4 à 5 mille hommes faisant feu des redoutes, eussent contenu tout le front; alors il aurait vraisemblablement gagné la bataille. Supposé même qu'il l'eût perdue, il n'aurait jamais couru autant de risques qu'en demeurant immobile dans sa position, car il se fût retiré par Charleroi sur sa communication directe, ce qui lui était impossible, dès qu'il laissait prendre l'initiative à l'ennemi.

A la vérité il était un peu tard pour réunir les troupes dispersées en Flandre, et cette circonstance ne prouve que plus clairement le tort qu'on eut de les y porter. Le duc ne songea à les rassembler que le 5 novembre, lorsqu'il vit 50 mille hommes prêts à l'accabler, et encore n'en donna-t-il l'ordre qu'après le combat, quoique depuis long-temps on eût avis de la marche des colonnes françaises venant de Champagne.

---

(1) Je comprends naturellement dans ce nombre le corps stationné à Tournay, et les détachemens moins considérables.

Mais c'est assez de réflexions, reprenons le fil des événemens.

Les Français profitent mal de leurs succès.

Dumouriez ne sut tirer aucun fruit de sa victoire; il entra le 7 novembre à Mons où il perdit les cinq journées les plus précieuses de toute la campagne, pour assurer les subsistances de l'armée; tandis qu'en brusquant ses premières marches dès le lendemain de la bataille, il eût achevé la destruction de l'armée impériale, déjà si mal traitée : celle-ci profita d'un répit qu'elle n'avait point espéré pour se réunir à Tubise, où elle fut jointe le 9 par le corps du prince de Wurtemberg, rappelé de Tournay avec une dixaine de bataillons; ce renfort et divers autres petits détachemens la portèrent à 28 mille hommes. Le comte de Latour rassembla les postes et garnisons épars en Flandre, au-delà d'Ypres, et se retira avec environ 7 mille hommes sur l'Escaut, vers Gand.

Le 12, l'armée française se remit enfin en marche, mais Dumouriez commit une faute en quelque sorte plus grave que celle de son séjour. Persuadé que le duc de Saxe-Teschen prendrait poste derrière le canal de Vilvorde, et y attendrait une nouvelle attaque; au lieu d'appuyer à droite sur Nivelles, il se dirigea vers Enghien, l'avant-garde à Hall.

De son côté, le prince ayant à peine rassemblé

ses forces, s'était porté à Hall, le 10 : il détacha Beaulieu vers Namur avec 11 bataillons pour assurer son unique ligne de retraite, menacée par Valence; lui-même se replia sur Bruxelles, qu'il traversa le 12 pour camper entre Etterbeck et Woluve.

Dumouriez, ignorant encore ces circonstances, avait ordonné au général Valence de se rendre à Nivelles, le 13 ou le 14, afin de tourner la forêt de Soignes, et de disputer à l'ennemi le passage de la Dyle. Calculant ainsi toujours mal sous les rapports stratégiques, au lieu de se prolonger par sa droite, il rabattait cette aile sur lui, et donnait à sa gauche l'ordre inconcevable d'aller courir sur Gand, tandis que de Jemmapes même on aurait dû lui prescrire d'accourir sur Ath. Il semblait ainsi tourner toutes ses vues sur Bruxelles et le Bas-Escaut, sans s'inquiéter de la Meuse ni des avantages que lui assurait la configuration du théâtre de la guerre.

Le général Berneron dut camper le 11 à Hermes, et le général Harville à Braine-le-Comte, afin d'entretenir les communications avec Valence. Labourdonnaye avait aussi l'ordre de se porter de Gand à Dendermonde, de manière à y arriver le 13. Ce général n'exécuta pas avec exactitude ses instructions, et n'arriva que le 16 : d'ailleurs ces mouvemens mal conçus et tardifs n'auraient point eu de résultats. On appré-

ciera dans cette occasion tous les avantages d'un heureux choix des points stratégiques : si Dumouriez eût appuyé primitivement à droite pour déborder la gauche des Autrichiens, et les prévenir sur leurs communications, il aurait pu assigner à Labourdonnaye et à Berneron, les mouvemens nécessaires, même avant la victoire; tandis qu'avec son corps de bataille, il se fût dirigé sur Nivelles. Loin d'imprimer à ses manœuvres une marche ferme et hardie, il se vit réduit par la direction qu'il prit, à suivre lentement et de front, un ennemi qu'il ne put entamer.

Combat d'Anderlecht.

Le général en chef ayant fait reconnaître les Autrichiens le 13, trouva leurs derniers postes à Petersleve : l'armée était déjà en arrière de Bruxelles, et le prince de Wurtemberg avait pris poste derrière la Senne à Anderlecht avec une arrière-garde de 6 mille chevaux : les coureurs français en furent chaudement accueillis et ramenés. Dumouriez voulant prendre sa revanche marcha à leur soutien avec un gros détachement, le forma sur une seule ligne, et engagea de suite une vive canonnade. Le prince ne se trouvant pas en mesure de pousser les avantages qu'il obtiendrait, se contenta de lui tenir tête et d'y répondre jusqu'à trois heures après-midi. Le général français eut ainsi le temps d'attendre l'arrivée des renforts avec lesquels il attaqua et emporta le village. Les Impériaux perdirent environ

500 hommes, et n'en eussent pas été quittes à si bon marché, sans l'intrépidité des dragons de Latour, et des hulans qui en imposèrent à l'ennemi.

Le 14, les Français entrèrent à Bruxelles, où ils furent reçus aux acclamations des habitans et d'un grand nombre de soldats wallons, qui avaient abandonné les drapeaux de François II, pour arborer la cocarde nationale : l'armée campa sur les hauteurs d'Anderlecht.

Entrée des Français à Bruxelles.

Quoique le général français eût laissé échapper l'occasion de prévenir les Impériaux sur la Meuse, on espérait du moins qu'il les entamerait avant qu'ils eussent atteint ses bords; de nouvelles lenteurs administratives arrêtèrent une seconde fois l'élan des vainqueurs. Le temps n'était point encore venu où une armée traversait un pays riche et fertile, sans s'inquiéter de ses subsistances : si l'humanité et la discipline n'ont pas gagné au perfectionnement de la guerre d'invasion, l'habitude des vastes combinaisons qu'elle nous a offertes dans les dernières campagnes, fait juger aujourd'hui avec rigueur les généraux qui, en deux ou trois marches forcées, auraient pu achever la destruction d'une faible armée ennemie, et n'ont osé les exécuter de peur de mourir de faim dans le pays le plus riche de l'Europe.

Nouvelles lenteurs.

Le général français aurait eu d'autant plus d'avantage à pousser vivement les Impériaux, que Clairfayt venant d'en prendre le commande-

ment, avait d'abord conçu le singulier projet de s'étendre à droite pour se tenir en relation avec Anvers, et de renforcer la garnison de Malines, tandis que Beaulieu avec la gauche se serait appuyé à la Mehaigue près Namur. Les deux adversaires semblaient s'être donné le mot pour courir chacun de son côté, sur la direction la plus contraire aux principes.

Dumouriez craignant de faire un pas de plus, resta à Bruxelles, afin de pourvoir aux besoins qui assiégeaient son armée. Le prêt du soldat qui avait été jusque-là une chose sacrée, était arriéré de trois jours; les troupes en murmuraient déjà, et le général en chef y pourvut heureusement au moyen de 100 mille écus qu'il trouva chez un négociant patriote. Pour assurer le service des vivres, il avait passé avec des fournisseurs belges, des marchés payables en numéraire; mais le conseil exécutif voulant que son comité des approvisionnemens pourvût à tout, et Cambon trouvant plus commode de payer en assignats qu'en espèces; ces marchés furent improuvés. Le général en chef convaincu qu'il importait surtout de ne pas compromettre son armée, résolut de les maintenir, malgré les ordres du gouvernement; et s'il encourut plusieurs fois le blâme comme stratégicien, il serait injuste de ne pas l'approuver comme administrateur.

Marche sur

Après avoir suppléé autant que possible à ce

qui manquait, il marcha le 18 sur Cortenberg; l'avant-garde ayant pris d'abord la singulière direction de Malines, ne tarda pas à revenir sur ses pas. Le général en chef prescrivit alors à Labourdonnaye d'aller faire le siége d'Anvers, et à Valence de rétrograder de Nivelles sur Namur, pour en investir le château : il eût été plus naturel de réunir ses forces pour tomber sur Clairfayt tandis qu'il était éloigné de Beaulieu ; et d'attendre pour investir les places, qu'on les eût défaits l'un et l'autre. Outre les puissans motifs qu'on avait d'en agir de la sorte, le général devait penser que le blocus de ces forts était illusoire, tant qu'on n'aurait pas d'artillerie pour en commencer le siége, et que l'ennemi se trouverait à portée de secourir Namur. Louvain, Anvers et Namur.

Dans ces entrefaites, Clairfayt s'était enfin aperçu des dangers de sa position derrière le canal: convaincu qu'avec une armée si faible, il fallait se résoudre ou à perdre sa dernière ligne de retraite, ou à faire un mouvement à gauche, en abandonnant Anvers à son sort, il se décida à changer de front, la droite en arrière, pour se replier sur Tirlemont et couvrir Liége.

Le 20, l'armée française se porta par Louvain sur Pellenberg; le général Harville passa la Dyle à Korbeck, et prit position près du bois de Merendael, l'avant-garde à Bautersem. Les Autrichiens campaient entre les deux Gettes ; une

forte avant-garde occupait les hauteurs de Cumptich.

Le 21 novembre, Dumouriez prit position à Bautersem; ne croyant pas que les ennemis voulussent tenir dans celle de Tirlemont, il détacha seulement la division Harville sur leur flanc droit, par Meldert et Hougarde, et un autre petit corps à Oplinter; mais ceux-ci faisant mine de ne vouloir céder qu'à la force, il les attaqua le lendemain avec l'avant-garde, et les repoussa après une action très-vive, dans laquelle ils perdirent 300 hommes et une grande quantité de déserteurs.

Quoique Clairfayt, après le départ de la forte division de Beaulieu, n'eût pas au-delà de 18 mille combattans, son adversaire ne sut point tirer parti de l'initiative, ni de sa supériorité, et se borna toujours à pousser les arrière-gardes impériales de front.

Combat de Raccourt. 27 novemb.

Le 27, l'armée française se mit selon l'usage à la suite de l'ennemi qui se retirait sur Liége; celui-ci, afin de passer la Meuse plus paisiblement, avait placé le général Starray vers Raccourt et Varoux, dans une position couverte de quelques retranchemens, dont il fallut le déloger. Les Français l'attaquèrent vivement, et Starray se défendit de même; soutenu successivement par une grande partie du corps de bataille, il repoussa tous leurs efforts.

À la fin de la journée, les troupes autrichiennes se remirent en marche dans le plus grand ordre pour passer la Meuse, et Starray se maintint seul avec avantage, quoique les Français reçussent à leur tour des renforts. Il fut blessé dans ce combat, dont il eut tout l'honneur; à l'entrée de la nuit, il rejoignit l'armée qui campa dans la position de la Chartreuse près de Robermont. Belle retraite de Starray.

Pour bien juger l'étendue des fautes commises par les Français dans cette occasion, il suffit de rappeler au lecteur, que de Givet à Liége il y a trois ou quatre marches, et qu'en y portant vivement Valence et Harville après la bataille de Jemmapes, l'armée impériale eût été perdue. On mit vingt-deux jours à y aller, et on ne prit pas un canon à l'ennemi.

Les Français entrèrent à Liége le 28, et y furent reçus avec acclamation. Clairfayt se retira jusqu'à Henri-la-Chapelle.

Sur ces entrefaites, Valence se rapprocha du château de Namur. Le général en chef non content d'employer à cette expédition secondaire, la petite armée des Ardennes, la fit encore renforcer par la division Harville. Il semble que s'il eût commencé par battre l'ennemi, partout où on le rencontrerait, il eût pu faire ensuite investir le château par quelques bataillons, et disposer de 15 mille hommes de plus pour tenir la Siége de Namur.

campagne. La marche d'un corps si considérable sur ce point, d'abord légitimée par la présence de celui de Beaulieu, devenait inutile lorsque l'armée républicaine eut atteint la Meuse. En pareil cas un général habile, loin d'opposer à l'ennemi un front parallèle, et d'occuper en même temps 15 mille hommes sous Anvers devant une poignée de Wallons, tous disposés à se rendre, eût songé à diriger ses masses au point le plus important. Par un mouvement prononcé vers la droite, on eût rassemblé 50 mille Français contre Beaulieu, qui, accablé et rejeté sur les Ardennes, n'aurait pu apporter aucun obstacle à la prise du château de Namur. Laissant alors 10 mille hommes devant celui-ci, on aurait eu encore 40 mille combattans pour marcher par Verviers sur Aix-la-Chapelle, gagner le flanc gauche de Clairfayt, et le rejeter sur Cologne.

Au lieu de ces opérations vraiment stratégiques, on suivit à pas de loup les traces des arrière-gardes ennemies, et l'on employa autant de forces pour réduire un château, que nous en avons vu déployer 15 ans après à l'attaque de Dantzig ou de Magdebourg.

Quoi qu'il en soit, Valence attendant son artillerie de Givet, s'était contenté de chasser les avant-postes de Beaulieu, qui se retirèrent sur le bois d'Asche : trois brigades cantonnèrent autour de la citadelle de Namur; la ville ayant ouvert

ses portes, fut occupée. La division Lamarche passant la Meuse le 21, fut poussée sur Strée et Vierset, pour observer l'ennemi, qui, loin de songer à inspirer des craintes, en conçut d'assez vives lui-même pour renforcer Beaulieu de 4 bataillons. Celui-ci, malgré ce renfort, n'osa rien entreprendre; la grande désertion parmi les Wallons, lui ayant bientôt fait perdre d'un côté plus qu'il n'avait acquis de l'autre.

Le fort, dont il s'agissait de faire l'attaque régulière, est dans une situation si connue, que nous nous dispenserons d'en faire la description; il avait une garnison de 2,300 hommes abondamment pourvue. Le commandant n'était pas sans quelque espoir d'être secouru, et paraissait résolu à faire son devoir. Cependant l'artillerie de siége, et la division Harville étant arrivées, la tranchée fut ouverte le 27 novembre : au bout de cinq jours, deux batteries de 16 et deux de 24 jouaient déjà sur la Basse-Meuse et contre le fort Coquelet, lorsqu'un autre ouvrage fut enlevé à la suite d'une explosion. Le gouverneur ne voulant pas attendre l'effet des batteries de brèche, se rendit le 2 décembre; Valence poussa ensuite son avant-garde sur Malmedy, et vint s'établir en seconde ligne de l'armée vers Huy et Tongres. 2 décembre

Le siége d'Anvers n'avait pas duré plus longtemps. Labourdonnaye après s'être emparé de Siége d'Anvers.

Malines, et d'un dépôt assez considérable d'armes et de munitions, se dirigea avec l'armée du Nord sur cette première ville, par la droite de l'Escaut; le colonel qui y commandait se réfugia dans la citadelle, et la ville ouvrit ses portes. Le général n'ayant pas assez pressé l'attaque au gré de Dumouriez ou du conseil exécutif, fut remplacé par Miranda, officier actif et zélé, affectant un amour sincère pour les nouvelles doctrines, et que le rôle qu'il joua depuis à Venezuela a fait soupçonner de n'avoir pas été seulement enthousiaste dans ses déclamations (1). Quoi qu'il en soit, il cueillit ici des lauriers faciles. Les préparatifs étaient en pleine activité, lorsqu'il arriva. La garnison forte de 1,200 hommes, la plupart Wallons, commençait à murmurer: le commandant n'ayant aucun secours à espérer, crut devoir capituler. On ne pourrait qu'applau-

(1) Miranda, né au Pérou, était banni depuis long-temps de l'Espagne pour avoir voulu livrer la Havanne aux Anglais, lorsque Péthion, avec qui il était très-lié, lui fit obtenir le grade de maréchal-de-camp, au service de France: avec plus de connaissances dans les sciences positives que de génie naturel pour la guerre, il y servit avec distinction jusqu'au moment où il encourut la disgrace de la faction jacobine. En rapprochant la circonstance du ban qui l'éloigna de sa patrie, et son départ d'Angleterre pour l'Amérique méridionale en 1810, bien des gens le considèreront moins comme un martyr de la liberté, que comme un agent secret du cabinet de Londres.

dir à sa résolution, s'il eût sauvé la garnison; mais elle mit bas les armes le 30 novembre : pour en venir là, il ne risquait rien de prolonger sa résistance de quelques jours, et c'eût été un temps bien employé que d'occuper 15 mille ennemis avec une poignée de soldats mécontens. 30 novemb.

En portant des forces si considérables sur le Bas-Escaut, Dumouriez avait sans doute en vue d'exécuter l'imprudent arrêté du conseil exécutif (1) qui ordonnait l'ouverture de ce fleuve. On ne fit pas attention que si la France alliée de l'Autriche hésita de seconder les vues de Joseph II pour cette opération, il était inutile et dérisoire, au fort d'une querelle générale avec le continent, d'exciter les puissances maritimes à une rupture par un décret inexécutable. Sans doute la guerre était décidée à Londres, mais pourquoi forcer sans nécessité la Hollande à y intervenir. Ouverture de l'Escaut.

Cette mesure prise uniquement pour flatter les Belges, entrait trop dans les idées de Dumouriez pour qu'il ne donnât pas tous ses soins à l'exécuter. Il écrivait à Miranda : « Installez Marassé dans » son commandement, lisez avec lui l'instruction » que je lui ai donnée pour l'ouverture de l'Es- » caut, ajoutez-y vos sages conseils. J'espère que » le lieutenant Moulson sera arrivé. Dépêchez un

(1) Arrêté du 16 novembre. Voyez pièces justificatives, n° 6.

» bateau au bas de l'Escaut pour lui donner or-
» dre de remonter avec ceux de ses bâtimens qui
» ne tireront pas trop d'eau. Examinez vous-
» même le grand travail à faire pour dégager le
» canal de cette rivière, afin que les vaisseaux
» de commerce puissent la remonter : vous vous
» servirez, avec votre prudence et votre énergie
» ordinaires, de ce service rendu à la ville d'An-
» vers, pour lui faire la comparaison de la con-
» duite généreuse des Français avec celle de
» l'empereur Joseph qui, après avoir déclaré la
» guerre à la Hollande sous le prétexte de l'ou-
» verture de l'Escaut, a vendu cette ouverture
» pour 7 millions de florins. Avec cette compa-
» paraison et mon adresse aux Belges, votre élo-
» quence républicaine les ramènera par leur
» propre intérêt aux vrais principes, et j'es-
» père que cette ville, qui était la plus fanatique
» de toutes parce que ses habitans n'avaient
» aucun objet d'occupation, deviendra un des
» plus fermes appuis de la république des Belges. »

Miranda pour remplir les intentions de son général en chef, n'eut rien de plus pressé que de s'assurer si les bouches du fleuve étaient réellement encombrées, comme la Hollande en avait répandu le bruit; l'on fut bientôt certain que sa fermeture n'était qu'une fable politique, lorsqu'on vit remonter dans le port d'Anvers, aux acclamations générales, la flotille mouillée à son

embouchure. Les habitans entrevoyaient dans cet événement, l'aurore d'une prospérité qui dura trop peu, pour eux et pour le continent. Toutefois on ne peut se dissimuler qu'à cette époque, une telle démarche faite avec jactance, n'indisposa en pure perte la Hollande, et ne fournit un prétexte de plus au Stathouder pour la jeter entre les bras des Anglais.

Maître de l'Escaut, Miranda reçut l'ordre de se diriger à droite vers la Basse-Meuse, et il exécuta cette marche avec assez de célérité pour arriver le 10 décembre à Ruremonde, où il faillit enlever le gouvernement des Pays-Bas. Dans cet intervalle Dumouriez avait résolu d'éloigner un peu les ennemis de Liége, afin d'élargir ses cantonnemens : il manœuvra dans cette vue avec sa droite sur Herve et Aix-la-Chapelle, en inquiétant par des détachemens l'extrême gauche des Autrichiens. Une première attaque fut repoussée le 6 décembre, mais une seconde ayant obtenu un plein succès le lendemain, Clairfayt jugea imprudent d'engager une affaire générale, et se replia derrière l'Erft. Les Français entrèrent à Aix-la-Chapelle le 8, avec une facilité qui leur indiqua trop tard ce qu'ils eussent pu faire, si les armées du Nord et des Ardennes réunies avaient manœuvré dans le même sens.

Miranda marche à Ruremonde. 10 décemb.

6 décembre.

S'il faut en croire Dumouriez, il forma alors le projet d'utiliser les 60 mille hommes qu'il ve-

Dumouriez néglige de

jeter l'ennemi au-delà du Rhin.

nait de rassembler sur la Meuse, en les employant moitié au siége de Maëstricht, moitié à la poursuite de l'armée autrichienne jusqu'au Rhin : il prétend que les ordres du ministre Lebrun s'y opposèrent, donnant à entendre que la Convention, dans un temps où elle ne craignait pas d'armer contre elle les premières puissances de l'Europe, se fit un scrupule de porter atteinte à la neutralité de l'électeur palatin, possesseur des duchés de Berg et de Juliers.

Bien des circonstances se réunissent pour faire soupçonner que ce fut une mauvaise excuse de la part du général, qui lui-même n'était pas si scrupuleux. Les lettres du ministre de la guerre et l'arrêté du conseil exécutif du 16 novembre, lui prescrivaient effectivemeut de poursuivre l'ennemi partout où il se retirerait.

Le lecteur jugera au reste de la solidité du projet du général en chef : une attaque sur Maëstricht, offrait deux inconvéniens ; l'un de provoquer à la guerre une puissance respectable, par les moyens de toute espèce qu'elle mettait dans la balance ; l'autre d'employer au siége d'une place neutre, une partie de l'armée qui aurait dû être attachée à la poursuite de Clairfayt. Il est vrai que le mauvais état de la place, offrait alors une chance favorable ; mais on s'était fait déjà assez d'ennemis, sans en augmenter le nombre pour la conquête d'une place, qui cessait d'avoir

la même importance dès que les Autrichiens seraient rejetés derrière le Rhin. Ce qui surprendra sans doute tous les hommes d'état, c'est que ce projet soit sorti de la tête d'un ministre qui prétend avoir suivi la sage politique du sénat romain; *de ne jamais entreprendre deux guerres à la fois.*

Quant au motif de défense fondé sur la neutralité de l'électeur palatin, et de ses possessions à Juliers; il n'était que spécieux de la part du ministre des affaires étrangères: les Autrichiens ayant traversé son territoire, l'armée française avait le droit d'en faire autant, sans pour cela le traiter comme ennemi.

Ces considérations portent à croire que le général jugeant après coup la faute qu'il avait commise, espérait la pallier par des raisons décorées d'un air de vraisemblance; loin que le gouvernement mit des entraves à la marche de son armée jusqu'au Rhin, on insistait pour qu'il l'exécutât, et dès le 15 novembre, Pache lui mandait:

« Le ministre des affaires étrangères a lu hier,
» général, au conseil, une de vos lettres, dans
» laquelle vous paraissez porté à ne pousser les
» ennemis que jusqu'à la Meuse, et à prendre
» vos quartiers sur cette rivière. Ce dessein est
» contraire au plan que vous avez conçu et aux
» dispositions faites en conséquence; elles s'exé-
» cutent en ce moment sur la Moselle et sur le

» Rhin où tout est en mouvement pour y con-
» courir.

» C'est, conformément à ce plan, digne du
» peuple français, et pour le faire connaître à
» l'Europe, que le conseil exécutif a arrêté que
» les armées de la république ne poseraient les
» armes que lorsque les ennemis auraient été re-
» poussés au-delà du Rhin : la Convention natio-
» nale a sanctionné cet arrêté par son approba-
» tion.

» Lorsque le conseil l'a pris, c'est surtout sur
» vous qu'il comptait, et sa confiance, à cet
» égard, a été bien établie. Par votre lettre du
» 14, après m'avoir demandé 20 bataillons de
» garnison, vous ajoutez « rien n'est plus pres-
» sant que cette mesure, et je vous la demande
» avec d'autant plus d'instance que c'est entre la
» Meuse et le Rhin que je dois prendre mes quar-
» tiers d'hiver, si mon grand plan est assez suivi
» dans toutes ses parties pour que Trèves et Co-
» blentz soient pris dans quinze jours, et que le
» général Beurnonville soit à Cologne dans un
» mois. »

» Les 20 bataillons ont marché sans délai : les
» armées de la Moselle et du Rhin reçoivent
» journellement des renforts ; elles agissent.
» Beurnonville, Custine comptent sur vous, et
» pensent comme vous que quelques semaines
» de vigueur, épargneront les frais et les dan-

» gers d'une seconde campagne. Aussi, géné-
» ral, j'espère que vous ne renoncerez pas à ce
» grand plan adopté d'après vous; que vous ne
» consentirez pas à laisser les Autrichiens et les
» Prussiens s'établir entre la Meuse, la Moselle
» et le Rhin, et que vous ne leur laisserez pas le
» loisir de recevoir des subsistances et des ren-
» forts qui leur manquent; en un mot, que vous
» ne renoncerez pas à la gloire d'avoir, dans une
» seule campagne, assuré la liberté française. »

D'ailleurs, l'arrêté du 16 novembre prescrivait de poursuivre l'ennemi partout où il se retirerait. On doit donc attribuer à des motifs particuliers l'inexécution de ces ordres, et nous la trouvons tout naturellement dans les débats survenus entre le général en chef et le gouvernement : débats qui devaient être funestes à tous deux, et dont il faut retracer l'origine.

Disputes du général avec le ministre et les Jacobins.

Dumouriez, doué d'un esprit vif et pénétrant, mais peut-être trop mobile pour lui permettre de mûrir ses combinaisons, s'était formé à la meilleure école du temps. Ses relations avec les Favier et les Broglie, en développant ses vues, en avaient fait un homme d'état. Son ambition s'exalta à la vue de la fortune brillante de tant de personnages médiocres. Général, sans avoir beaucoup fait la guerre, il avait cependant sur tous ses rivaux l'ascendant que donne un grand caractère, et

celui que le génie exerce sur des hommes habitués à considérer la profession des armes, comme un état honorable, plutôt qu'un chemin ouvert aux grandes actions. Simple officier général, il se croyait déjà capable non-seulement de commander une armée, mais encore de gouverner la France. S'il avait quitté le ministère, c'était pour s'élever par la gloire militaire, la seule qui, dans ces instans de crise, fascine tous les yeux, captive tous les suffrages. Ses succès en Champagne, et sa manière d'agir à l'armée, lui avaient acquis l'amour des troupes; et c'est probablement sur cet attachement qu'il fondait ses calculs d'élévation; toutefois s'il réunissait la force d'ame, à la souplesse d'un chef de parti, il prenait aussi souvent la sécheresse pour de la fermeté, et la morgue pour de la dignité.

La victoire de Jemmapes acheva de lui tourner la tête; ses antagonistes se rendant chaque jour plus odieux par la manière dont ils tenaient les rênes des affaires; il crut gagner dans l'opinion ce que les anarchistes y perdaient. Bientôt il lui parut outrageant de recevoir des ordres impérieux d'un intrigant tel que Pache; profitant du droit que chacun s'arrogeait de fronder l'autorité; ne considérant un ministre que comme un employé temporaire, auquel il ne devait aucun ménagement; il se mit au-dessus de lui, soit en s'attri-

buant dans la conduite de son armée des droits qui donnaient de l'ombrage, soit par le ton de sa correspondance.

Leur premier différent s'éleva à l'occasion du comité chargé du soin d'approvisionner les armées par des achats au compte du gouvernement. Cette régie était dirigée par trois individus, que Dumouriez signalait comme des agens insatiables, plus occupés de leurs intérêts que de la chose publique.

« Ces agioteurs, disait-il, laissent manquer » les magasins pour exagérer ensuite les besoins, » et augmenter les prix, afin de devenir clandes- » tinement les fournisseurs; trouvant aussi sûr » que commode d'être acheteurs et vendeurs, » et de se payer par eux-mêmes; la majeure par- » tie de leurs marchés se passe dans l'intérieur » de la France, et les transports lointains aug- » mentent les charges du gouvernement, tout en » rendant les arrivages plus incertains. »

Le général en chef trouvait un triple intérêt à passer des traités par ses commissaires-ordonnateurs; les prix en étaient moins élevés; les achats ayant lieu en Belgique, attachaient ainsi par intérêt à la France, un nombre considérable d'habitans; enfin les arrivages étaient plus sûrs. S'il est vrai, comme ses ennemis l'ont assuré, qu'il y trouvât aussi son avantage particulier, on le lui

pardonnerait d'autant plus aisément qu'au résultat le trésor et l'armée y gagnaient également.

Quoi qu'il en soit, le ministère improuva ces marchés passés par l'ordonnateur de l'armée, dès son arrivée à Mons le 8 novembre. Dumouriez blessé de voir son autorité ainsi compromise, justifié d'ailleurs par la nécessité d'assurer le service avant tout, maintint ces accords malgré le gouvernement, et méconnut les employés du comité des achats.

Ce conflit d'autorité amena des discussions plus graves. Pache et les Jacobins déclamèrent contre le général, qui mettait dans ses dépêches de la suffisance et de la hauteur; le sauveur de la patrie subit l'humiliation d'avoir à se justifier de prévarications et de péculat. On ne se borna pas à suspendre ou abroger toutes ses mesures administratives; le ministre provoqua un décret de mise en accusation contre son propre ordonnateur, et l'obligea à le faire arrêter lui-même. Enfin, pour achever de dégoûter le général récalcitrant, cette charge importante, si difficile à remplir, devint l'apanage d'un poëte intrigant qui n'avait pas les premières notions de ses devoirs. Pour mettre fin à tous ces débats, la Convention ordonna à Danton et Lacroix de se rendre en Belgique, en qualité de commissaires, et de prendre connaissance de l'état des choses:

mesure qui, réduisant l'autorité du général, lui parut humiliante, et acheva de ne laisser aucune chance d'accommodement.

Le scandaleux triomphe des anarchistes révoltait Dumouriez. Il était trop clairvoyant pour croire qu'une république démocratique pût exister en France, et cependant tel était l'état des choses, qu'il fallait désormais se résoudre à ramper sous un gouvernement incapable, ou triompher dans la lutte engagée avec lui. On ne saurait trop définir l'espèce de rôle qu'il voulut jouer; ses ennemis lui ont attribué, comme à Mirabeau, le projet de se mettre à la tête des affaires, sous le manteau du duc d'Orléans; toujours est-il avéré qu'il conçut l'idée de s'emparer du pouvoir.

Les gouvernemens sont ordinairement ombrageux; une république à son berceau devait l'être bien plus que tout autre. Le langage de Dumouriez envers le ministère éveilla mille soupçons; dès-lors le choc était inévitable entre lui et une réunion de républicains fiers de leurs succès, et forts de l'exaltation universelle. Cet état des partis explique non-seulement les événemens dont nous aurons à rendre compte par la suite, mais aussi ceux qui mirent fin à cette campagne.

Soit que Dumouriez, aigri par les affronts que lui faisaient essuyer Pache et la Convention, crût

avoir déjà trop fait pour ces ingrats démagogues, soit qu'il ne découvrît pas toute l'étendue de sa faute, il paraît évident qu'il s'occupa beaucoup moins de suivre ses opérations militaires que de ce qui se passait à Paris. Ainsi loin de songer à rejeter Clairfayt au-delà du Rhin, il ne se disposait pas même à suivre l'ordre qu'il en avait reçu, et pour détruire jusqu'au moindre doute à ce sujet, il suffit de relire sa correspondance avec Miranda, auquel il écrivit le 13 décembre. « Le mouvement que je vous prescris de » Ruremonde sur Tongres, n'est motivé que » par les rassemblemens ennemis; je suis arrêté » court dans ma marche par les désordres qui » ont déjà occasionné la désertion de plus de 10 » mille hommes; enfin le conseil exécutif me » donne les ordres les plus fous, c'est-à-dire de » marcher sur Coblentz, et de prendre Luxem- » bourg. » Ces expressions prouvent assez que le général, cédant à de petites intrigues, avait renoncé au plan arrêté à son passage à Paris, et dont il prétend avoir encore voulu l'exécution à son arrivée sur la Meuse.

L'armée prend ses cantonnemens.

Le gouvernement ayant refusé avec raison de consentir à l'attaque de Maëstricht, Dumouriez prit ses quartiers d'hiver, quoiqu'il n'eût plus qu'un pas à faire, une simple démonstration à tenter sur la gauche des Impériaux pour mettre une barrière imposante entre leur armée et la

sienne. Personne ne semblait plus intéressé que lui à ce que le Rhin séparât les deux partis; puisque dans tout état de cause, cet avantage eût assuré la position de son armée, ou facilité la réussite du projet d'invasion des Provinces-Unies. Les revers qu'il ne tarda pas à éprouver dans la campagne suivante, le punirent cruellement de cette faute.

Les troupes républicaines furent réparties le 12 décembre dans les cantonnemens suivans, à partir de la droite : Harville couvrait Namur, et observait Beaulieu dans le Luxembourg : Valence avec le corps des Ardennes était à Verviers, Limbourg, Stavelot, Malmédi et Spa : Dampierre avec 12 bataillons qui ne formaient pas 4 mille hommes, à Aix-la-Chapelle : Stengel dans les villages le long de la Roër, jusqu'à Aldenhoven : Miaczinsky dans le comté de Dahlen, et sur les rives de la Foron : Fregeville à Eupen et Cornelis-Munster : le centre de Dumouriez, à Liége, Robermont et Herve : le rassemblement général fut indiqué à Aix-la-Chapelle.

Miranda avec la gauche ou l'ancienne armée du Nord, cantonna entre Tongres et Ruremonde, et chargea le général Lamarlière de mettre à contribution le pays de Clèves et la Gueldre : il en tira, dit-on, 15 cent mille francs, somme modique, mais qui n'était pas à dédaigner dans l'état de pénurie où la caisse de l'armée se trouvait réduite.

Clairfayt retiré à Bergheim dans le duché de Juliers, fit rompre les ponts établis sur la Roër à Duren et Linnich; ses troupes cantonnèrent entre la Roër et l'Erft.

Le repos accordé à l'armée française, semblait justifié par le délabrement où elle était plongée : ses soldats sans habits, sans chaussure, sans paie et souvent sans pain, désertaient en foule à l'intérieur ; les maladies, fruit de cette pénurie, commençaient à devenir alarmantes. Dumouriez voulant conserver la discipline, punissait la maraude et ménageait le pays dans l'espoir qu'un service régulier pourvoirait à tout.

État des affaires en Belgique.

En examinant avec attention ces différentes circonstances, on voit que malgré les succès des Français, leur position n'était rien moins que brillante. Aux embarras causés par les désordres du service administratif, venaient se joindre ceux des affaires intérieures de Belgique et de France. Le général en chef s'apercevait que le nombre de ses partisans dans cette première contrée, diminuait chaque jour; et tout portait à croire qu'il ne pourrait bientôt compter que sur les plus ardens plébéiens, connus sous le nom de Vonkistes. Les états de Brabant et de Flandre voulaient la conservation des priviléges de la noblesse et du clergé, et bien que les villes

désirassent leurs anciennes franchises, elles haïssaient la secte des niveleurs.

Dès l'entrée des Français, quelques Jacobins belges, s'étaient assemblés en club, au couvent des Jésuites à Bruxelles : la résistance qu'ils éprouvèrent donnait peu d'espoir sur le succès de leurs démarches; plus d'une scène scandaleuse avait eu lieu dans la capitale, à Mons, Anvers et Louvain, où les intérêts variaient selon les localités.

Les administrations françaises s'immisçaient dans ces débats, et les indociles Brabançons, toujours mécontens de leur sort quels que soient d'ailleurs les hommes qui les gouvernent, ne voyaient dans cette intervention qu'un acte attentatoire à l'indépendance qu'on leur avait promise : ils envoyaient des députés réclamer à la barre, la liberté et leurs institutions.

Ce qui se passait en France, était plus alarmant encore que ces dissensions des peuples Belges, sur l'amour desquels reposaient tant de brillans calculs. La victoire de Jemmapes avait retenti en Europe comme un coup de tonnerre; c'était la première remportée sur le continent depuis le mince succès obtenu à Bergen par Broglie, trente ans auparavant. Loin d'avoir le même éclat, la retraite de l'armée prussienne de la Champagne, opérée sans combat, avait fourni matière à toutes sortes de conjectures : mille fan-

farons accusaient la politique de Frédéric-Guillaume, et la pusillanimité du duc de Brunswick: il n'avait tenu qu'à eux, disait-on, de pousser jusqu'à Paris; ils avaient reçu des millions pour rétrograder. Quoique la victoire remportée par Dumouriez à Jemmapes fût moins glorieuse que ses succès dans l'Argonne, on ne tint nullement compte de la différence numérique et de la situation respective des deux armées; c'était une bataille gagnée, et les partisans des nouvelles doctrines chantaient partout victoire.

Exaltation des Jacobins

Cependant la situation de la France s'en trouva peu améliorée; ces succès enflant l'orgueil des Jacobins, les portèrent aux plus grands excès. Dès que les vétérans de la Prusse et de l'Autriche fuyaient à l'aspect des volontaires nationaux, la politique des Girondins, et les insultes d'Isnard et de Fauchet semblaient justifiées.

« Pourquoi respecter les satellites de quelques » petits despotes subalternes, et ménager le » tyran de Madrid, quand ceux plus redoutés » de Vienne et de Berlin tremblent déjà sur leurs » trônes? Que leur importe Georges, dont les » vaisseaux ne sauraient réduire la France, et » dont les armées de terre étaient alors à peine » comptées: ne tremble-t-il pas lui-même de voir » les principes d'égalité triompher en Angle- » terre? » Tel fut l'étrange langage qui retentit à la tribune, et devint la base de la nouvelle di-

plomatie française. En vain le conseil exécutif provisoire montre un peu plus de modération, il est entraîné par la crainte, ou séduit par ce faux enthousiasme.

Décrets provoquant à la révolte.

Déjà il n'est plus question aux Jacobins que de la propagande, qui va assurer le triomphe des sectaires sur toute l'Europe. Ils ne réfléchissent pas qu'en recrutant quelques disciples obscurs, ils aliènent tous les dépositaires de l'autorité, qui disposent des armées, et président aux transactions des états : loin de s'apercevoir que l'Europe entière s'armera contre eux, ils imaginent que les trônes vont s'écrouler à leurs pieds, comme jadis les murs de Jéricho tombèrent à la voix de Gédéon. Aussi ne prennent-ils plus la peine de déguiser leurs projets; quelques cerveaux exaltés, conduits et instigués selon toute apparence par le prussien Anacharsis Clootz, prêchent la république universelle. Huit jours après la bataille de Jemmapes, un décret de la Convention provoque ouvertement les peuples à secouer l'esclavage, et promet secours et protection à ceux qui auront le courage de répondre à cet appel (1). On a peine à expliquer d'où put provenir ce vertige, dont tant d'hommes, d'ailleurs éclairés, furent également frappés.

(1) Voyez pièces justificatives, n° 8.

Décrets sur les pays occupés.

Dès le 3 décembre, un décret décide la mise en jugement de Louis, et une autre mesure adoptée le 15 décembre, organise l'anarchie et la révolte dans tous les pays traversés ou occupés par les armées françaises (1). Le premier de ces décrets indigne l'Europe, et le dernier soulève les Belges.

Dumouriez hors de lui à cette nouvelle, accourut à Paris, dans l'espoir d'en détourner les effets. On a aussi attribué son voyage à l'envie de se débarrasser des commissaires de la Convention, dont la surveillance et les opérations le gênaient, autant qu'elles causaient de mécontentement dans le pays. Les anciens états continuaient à y exercer une grande influence, et à exciter les germes d'opposition à la France révolutionnaire. En vain Dumouriez chercha à les dépopulariser dans ses proclamations : il eut occasion de s'assurer, par la séance orageuse des assemblées primaires convoquées le 29 décembre pour élire les représentans du peuple, que celui de Bruxelles n'abandonnait point ses anciens chefs, et les Jacobins mécontens menaçaient déjà de transférer à Alost le siége de la Convention belge.

Le décret du 15 décembre excita dans toutes les villes les mêmes plaintes et les mêmes récla-

---

(1) Voyez pièces justificatives, n° 9.

mations; le discours de Cambon qui l'avait provoqué, paraissant annoncer le projet de traiter les Pays-Bas en provinces conquises, indigna tous les citoyens. De leur côté, les Jacobins redoublaient de tenacité dans leurs projets, et s'apprêtaient à inculquer aux Belges, l'amour d'une liberté qu'il fallait concevoir à leur manière, sous peine, comme le disait Brissot, d'être mis au ban de la philosophie.

Bientôt des commissaires, dignes apôtres de la commune de Paris, inondent la Belgique, suivis d'une cohorte d'agens du fisc, et de vampires de Cambon; alors on substitue, au régime de modération et d'ordre que le général en chef avait établi dans les provinces conquises, l'arbitraire et la tyrannie. On voulait faire chérir la liberté aux Belges, et on leur apportait les réquisitions d'hommes, les spoliations, le cours forcé des assignats auquel on ajouta, pour dernier trait, le dépouillement des églises. Aussi passèrent-ils subitement des illusions les plus agréables, au désespoir, car ils souffrirent tous les fléaux de la guerre et de l'anarchie. On doit dire à la louange du général, qu'il fit les plus grands efforts pour prévenir ce mal et l'arrêter dans sa source.

Un sourd mécontentement n'était pas le seul résultat de ces désordres, on assure que ces mêmes états de Flandre et de Brabant, qui avaient fait de si grands efforts pour secouer le joug de

Joseph II, fatigués aujourd'hui de tant de vexations, députèrent au cabinet de Vienne pour le solliciter de venir à leur secours et de les débarrasser de leurs libérateurs ; promettant 30 mille hommes et 30 millions, pour exciter la bienveillance impériale.

Cette assertion ne paraît point dénuée de fondement, quand on examine la nature et la grandeur des intérêts menacés par l'introduction de l'anarchie dans ces provinces. Mais les événemens qui résultèrent de cet état de choses appartenant à la campagne suivante, il est temps d'esquisser un tableau de ce qui se passait au versant des Alpes et sur les rives du Rhin, au moment où tant de fautes se commettaient sur celles de la Meuse.

CHAPITRE XI.

Opérations sur le Rhin et au centre. — Les Prussiens et les Hessois marchent par Coblentz sur la Lahn pour s'opposer à Custine. — Prise de Francfort. — Combat de Hocheim. — Expédition de Beurnonville sur Trèves.

Les Prussiens repassent le Rhin avec peine.

Pour donner une idée des événemens de cette courte période, il est indispensable de rappeler qu'à l'époque où Dumouriez marchait sur la Belgique, le corps de Custine occupait Mayence et Francfort, et que la petite armée de Kellermann cantonnait sur les bords de la Sarre. De leur côté, les Prussiens, groupés autour de Coblentz, passaient péniblement le Rhin sur un pont volant établi entre cette ville et Neutershausen. Le corps hessois les avait devancés, et s'était réuni à Marbourg avec la brigade Cochenhausen, restée jusqu'alors dans les états de l'électeur. Le passage offrait tant de difficultés, qu'il dura dix jours entiers: le général Kalckreuth observa la Lahn dès le 6 novembre avec 8 bataillons et 20 escadrons, pour le protéger contre les entreprises que Custine eût pu former de Francfort; la

brigade Wittinghof détachée de cette division, occupa Limbourg; le corps autrichien du prince de Hohenlohe, réuni à celui qui avait assiégé Thionville, était resté pour couvrir Trèves et Luxembourg.

Nous avons déjà fait remarquer ce que les alliés eussent pu entreprendre sur Custine, s'ils ne se fussent pas dispersés dès leur retour sous cette forteresse. On s'est étonné avec non moins de raison que les Prussiens, décidés à repasser le Rhin, n'aient pas eu la précaution de rassembler le nombre de bateaux nécessaires pour construire un pont. Dès le 25 octobre jusqu'au moment où ils arrivèrent à Coblentz, il y avait plus de temps qu'il n'en fallait pour achever cette opération, dont le salut de l'armée semblait dépendre.

Les Français ne font rien pour s'y opposer.

Au surplus, cette faute capitale n'entraîna pas de catastrophe : on sait que les généraux français ne prirent aucune des mesures convenables pour s'opposer à la retraite de l'ennemi, et qu'au lieu d'agir de concert pour précipiter sa ruine, ils se disputaient à qui le laisserait partir.

La faute commise par Dumouriez, de n'avoir pas suivi les Prussiens, pied-à-pied depuis Sainte-Menehould jusqu'au bord du Rhin, était difficile à réparer: le gouvernement n'y serait parvenu qu'en réunissant sur leur ligne de retraite, les armées de Kellermann et de Custine, renforcées à temps de toutes les troupes disponibles en Al-

sace, et c'est à quoi il ne songea pas dans les premiers transports de son ivresse. Cependant cette réunion aurait pu s'effectuer, soit en portant les deux armées concentriquement sur Trarbach ou Simern, soit en attirant l'armée de Kellermann à Mayence, pour marcher ensemble par la rive droite du Rhin sur la basse Lahn.

Afin d'assurer leurs succès dans ces différentes hypothèses, Biron eût porté 18 mille hommes sur les mêmes points, laissant à 20 bataillons choisis, et aux braves gardes nationales de l'Alsace, le soin de défendre des places que personne n'était en état d'attaquer. Par ces mesures prises, dès le commencement d'octobre, on eût rassemblé 60 mille combattans, entre le Rhin et la Moselle ou sur la basse Lahn, ce qui eût été plus que suffisant, pour disputer à l'armée prussienne, un passage qu'elle n'eût jamais été tentée d'effectuer de vive force.

La route de Trèves, la plus directe pour l'armée du centre, offrait l'inconvénient d'être très-rapprochée des alliés, qui auraient pu y prévenir Kellermann ou l'attaquer en marche, avec d'autant plus de facilité qu'ils se trouvaient encore supérieurs en nombre. Mais comme ils étaient plus occupés du soin de repasser le Rhin, que jaloux de l'inquiéter, on peut croire qu'ils n'eussent jamais songé à entreprendre quelque chose de sérieux contre lui. Toutefois, la marche par

Birckenfeld et Simern paraissait plus sûre, n'étant sujette à aucune autre difficulté que celle des mauvais chemins, et si elle obligeait à un petit détour, elle assurait en échange une réunion plus prompte avec Custine.

La route de Mayence, à l'abri de toute inquiétude de la part de l'ennemi, et beaucoup meilleure que les deux précédentes, semblait, quoique plus longue, mener également au but.

Défaut d'ensemble dans les vues des généraux.

Frappé sans doute des avantages qu'offrait la première, mais ne sachant point encore mouvoir ses masses avec assez d'ensemble et de célérité, le conseil exécutif ordonna le 24 octobre à Kellermann de rassembler ses forces sur la Sarre, dans la vue de gagner ensuite Trèves : ce mouvement qui devenait téméraire dès que l'armée du Rhin ne prenait pas la même direction, ne fut d'ailleurs point exécuté (1). Lorsqu'on en reçut l'ordre, l'armée se trouvait cantonnée pour prendre quelque repos, ce qui n'empêcha pas qu'après le départ de Valence, elle ne se réduisît

(1) Tout porte à croire qu'après l'évacuation du territoire français, et pendant le séjour de Dumouriez à Paris, le conseil exécutif ordonna à Kellermann et à Custine de se diriger de concert sur Trèves et Coblentz; mais on commit sans doute la faute de ne pas prescrire assez positivement l'instant de leur départ, la direction à suivre et l'époque de leur jonction. Les circonstances et la jalousie des généraux firent ainsi modifier l'exécution d'un projet vague, qui devait être un ordre de mouvement sans réplique.

par la désertion et les maladies, à moins de 24 mille hommes. Le général en chef se borna à rassembler ses cadres dans les premiers jours de novembre, entre Sarre-Louis et Mertzig, où il quitta le commandement le 7, après avoir détaché la division Ligneville vers Hombourg, pour communiquer avec Mayence. Custine improuva cette disposition, parce qu'elle s'éloignait de la direction de l'ennemi dont on voulait menacer la retraite, et il fit retourner cette division sur ses pas, en proposant à l'armée du centre de tourner les sources de la Nahe, et de se diriger sur Ottweiler et Simern pour se lier à la gauche de l'armée du Rhin, et gagner ensuite Trèves, Trarbach ou Coblentz.

Cette direction aurait été sans contredit la meilleure, si Custine l'eût prise lui-même avec toutes ses forces à la fin d'octobre; loin de lui supposer cette idée, on a été généralement d'accord qu'il n'avait point envie d'opérer une jonction, de peur d'être subordonné à Kellermann. Cette crainte perce à chaque ligne de la lettre adressée au ministre Pache le 2 novembre, en renfermant d'ailleurs quelques vues assez justes. « Il faut, disait-il, que l'armée de la Moselle marche vers » Trèves. Avec les renforts qui m'auront été envoyés, j'attaquerai Rheinfeld. Après l'avoir » prise, remontant vers Coblentz en même » temps que l'armée qui sera à Trèves, et que la

» corps qu'elle aura fait marcher pour attaquer » Trarbach réglant ses mouvemens sur ceux » de l'ennemi, nos armées combinées attaque» ront Ehrenbreitstein : elles seront à portée de » se combiner pour cette entreprise. Pendant ce » temps-là, le général Dumouriez tiendra les Au» trichiens en échec vers Namur. C'est en sui» vant la Meuse, qu'il faut qu'il les attaque. »

Après quelques phrases décousues, relatives à une invasion en Allemagne, pour prendre à revers la Hesse et la Franconie, le général continue ainsi :

« Pour attaquer la Flandre en hiver, il fau» drait une très-grande gelée ; car, lorsqu'une ar» mée la défend, ce n'est point l'opération d'une » simple marche. Mais le général Dumouriez, » dans le plan que je propose, doit suivre la » Meuse; il en tirera ses subsistances, il peut » donc opérer cette diversion dans tous les temps, » en laissant des troupes dans le camp de Valen» ciennes et dans celui de Maubeuge. Il faut que » par ses mouvemens, il tende toujours à sépa» rer l'armée qui est en Flandre, de la portion » laissée dans le Luxembourg; qu'il établisse, le » plutôt possible, la communication entre lui, » Coblentz et Cologne. Une fois Cologne derrière » lui, ayant placé l'Erft en avant; l'Autrichien » qui s'opiniâtrerait à tenir les Pays-Bas, serait » perdu sans ressources.

» On serait facilement maître de la Roër par » Juliers, que l'électeur palatin ne cèderait » point aux Autrichiens, et lui laisserait proba- » blement occuper. »

Cette pièce, quelque dénuée d'ensemble et de précision qu'elle soit, prouve que Custine sans avoir de principes fixes sur les grandes opérations, avait un coup-d'œil plus stratégique que ses compétiteurs. Dumouriez mit en doute que ce général voulût rétrograder de la Lahn sur la Moselle, et renoncer à ses incursions d'Outre-Rhin, car il manda plus tard au conseil exécutif que si l'on courait sur les trois points en même temps, on serait battu en détail, jugeant ainsi la position générale des armées, d'après des maximes sages, dont on est étonné de lui voir oublier si souvent l'application dans ses propres entreprises. Au surplus, ces éclairs passagers de génie de la part de Custine furent suivis de plusieurs fautes si graves, qu'on est autorisé à en conclure, qu'un général agissant sans principes n'est redevable de ses heureuses conceptions qu'au hasard.

L'esprit qui régnait généralement en France, ne contribua pas peu au non succès des affaires sur cette ligne d'opérations. Chacun voulait se mettre en avant, et faire retentir la tribune de ses hauts faits. Dumouriez plus homme d'état que général, ne souffrait aucune contradiction, et tout ce qui n'abondait pas dans son sens, était

rejeté par lui comme défectueux : ses connaissances variées lui faisaient considérer un général purement militaire, comme un homme dont les vues étroites ne dépassaient pas l'enceinte d'un camp, et par cela même fort au-dessous de lui. Non-seulement il dédaigna les idées de Custine, le conseil, à son exemple, en fit autant, et les Français, loin de réunir les armées du Rhin et de la Moselle en une seule masse, pour la diriger au point convenable, se compromirent par des mouvemens sans ensemble.

Inaction aux premiers jours de novembre.

Le général Labarolière, commandant l'avant-garde postée à Sierck, s'étant dirigé le 9 sur Remich sans autre opposition que celle de quelques coureurs de la garnison de Luxembourg, avait poussé ensuite jusqu'à Konsarbruck, et se proposait de s'emparer de Trèves, où les Autrichiens n'étaient point encore établis; mais le commandant provisoire craignant de trop donner au hasard, lui prescrivit de revenir sur ses pas. Tant d'incertitude dans les décisions, devait bientôt lasser la fortune, et lui faire quitter les drapeaux français pour se réfugier dans les rangs ennemis.

Custine de son côté attendait avec impatience les troupes détachées un peu trop tard de l'armée du Haut-Rhin : forcé de laisser une garnison dans Mayence, et de s'éclairer du côté de la Nahe, il ne lui restait pas plus de 15 mille hommes dispo-

nibles pour garder les montagnes entre Usingen et Hombourg; corps trop faible, quand bien même son chef eût été capable d'en faire le meilleur emploi possible. On lui a reproché de ne pas s'être emparé de la place de Hanau qu'il eût été facile de mettre à l'abri d'un coup de main, en relevant les travaux faits dans la guerre de sept ans. Ce reproche, juste si le général avait eu les forces nécessaires, paraît déplacé dans la situation où il se trouvait. On lui en fit un autre d'avoir gaspillé le palais de l'Electeur, et de s'être permis des dilapidations dans les châteaux du prince de Nassau, et aux salines de Nauheim; l'histoire lui pardonnerait ces taches communes à plusieurs grands capitaines, si, à l'exemple de Marlborough, il les avait recouvertes de lauriers.

Pendant que l'armée de la Sarre restait sans chef dans une honteuse inaction, que les renforts du Haut-Rhin étaient encore en marche, et que les Prussiens passaient le fleuve avec tant de lenteur et de difficultés, Custine allait et venait de son armée à Mayence, et cherchait par les mesures révolutionnaires des clubs de cette ville, à se faire illusion sur les embarras de sa position militaire. Espérant trouver dans des controverses sur la souveraineté du peuple, un élément de force que ni la supériorité de son génie ni l'état de son armée ne pouvaient lui promettre; il essaya d'opposer les menées des

Clubistes de Mayence aux efforts des Prussiens, et fut trompé dans ses calculs.

L'administration provisoire établie sous la présidence du nommé Dorsch, singeant maladroitement la commune de Paris, ne fut qu'un objet de mépris pour les habitans, et de peu de secours au général révolutionnaire.

Il était depuis long-temps en instance, auprès du gouvernement et du général de l'armée du centre, pour les engager à venir à son secours; cependant au lieu d'une concentration naturelle et d'une jonction pure et simple, unique moyen de le tirer d'embarras, il proposa à Beurnonville de descendre seul la Moselle jusqu'au Rhin, et de passer ce fleuve derrière l'armée prussienne, afin de la prendre entre deux feux : opération décousue, dont l'exécution aurait compromis tous les corps qui y eussent été employés, et où l'on ne reconnaît point l'homme qui écrivait avec tant de sagacité au ministre Pache, le 2 novembre.

Cet abandon de son collègue et du conseil exécutif, détermina Custine à faire bonne mine à mauvais jeu : affectant de regarder les rassemblemens qui se formaient autour de lui, comme des mesures de simple précaution prises par les ennemis pour couvrir leurs quartiers d'hiver, il ne changea en rien ses positions; mais lorsqu'il fut informé de l'apparition des Prussiens vers la

Lahn, il poussa le général Houchard avec 3 mille hommes sur Limbourg, et partit de Mayence le 8 novembre, pour rassembler environ 12 mille hommes dans les environs du fort de Kœnigstein, et couvrir les montagnes de Nassau. Son projet, disait-il, était de tourner la gauche des Prussiens, manœuvre qui eût été sans contredit la plus convenable avec des forces suffisantes, mais qui n'était alors qu'un moyen de se faire couper de Mayence, et cerner entre les 18 bataillons hessois, et l'armée entière du roi.

Combat de Limbourg.

Le corps de Houchard donna inopinément à Limbourg, le 9 novembre, sur la brigade Wittinghof que Kalkreuth y avait détachée, comme on l'a dit plus haut. Cette ville est dans un fond dominé par les hauteurs de Kappellenberg, qui s'élèvent sur la gauche de la Lahn; la position n'est tenable que contre un ennemi venant de Coblentz. Le général Wittinghof avait une grand'-garde sur ces hauteurs, indiquées pour place d'alarme, afin de couvrir la ville et de disputer au besoin le passage de la Lahn; mais elle ne s'était point éclairée avec soin, et la troupe était rentrée dans ses cantonnemens au retour de la reconnaissance du matin. Houchard se présenta assez brusquement pour causer une véritable surprise. Le général Wittinghof lui opposa néanmoins une résistance assez vive, plaça sur la droite de la Lahn 2 pièces et quelques compa-

gnies qui protégèrent la retraite. Les Français occupèrent Limbourg, qu'ils évacuèrent bientôt après, emmenant 200 prisonniers.

Le duc de Brunswick, instruit de cette affaire le 10 au matin, marcha sur-le-champ à Montabauer, avec 12 bataillons et 15 escadrons, afin d'occuper le poste de Neutershausen, et de couvrir le passage successif des colonnes de l'armée; mais on apprit que Houchard s'était retiré à Weilbourg, pour se réunir à Custine (1).

Positions des Prussiens. 11 novemb. Le 11 novembre, l'armée prussienne reçut une nouvelle organisation. L'aile droite commandée par le lieutenant-général Courbières, consistant en 7 bataillons et 17 escadrons, resta à la gauche du Rhin pour couvrir Coblentz. Le centre aux ordres du lieutenant-général Kalckstein, composé de 16 bataillons et 10 escadrons, gardait Neutershausen, Montabauer et le passage de Nassau. La gauche sous le comte de Kalkreuth, forte de 6 bataillons et 18 escadrons, gardait la route de Limbourg à Cologne, et avait sa place d'alarme sur le Molsberg.

L'avant-garde restée au camp de Taverne, en partit lorsque l'armée eut entièrement passé le 19 novemb. Rhin, et vint relever la gauche le 19 novembre.

(1) Voyez la carte de la Lahn, n° 5. Quoique les mouvemens qui s'y trouvent soient ceux de 1795 et de 1796, on pourra s'en servir pour l'intelligence des campagnes précédentes.

Le comte de Kalkreuth marcha alors à Herborn pour se lier avec les Hessois, toujours campés à Marbourg. Le prince de Hohenlohe-Kirchberg, cantonné aux environs de Luxembourg, avec le corps autrichien qu'il commandait, remplaça l'avant-garde prussienne à Trèves, et se réunit au corps du général Brentano pour la défense de cette position.

Pendant que tous ces mouvemens s'exécutaient, Custine avait reçu le 13 novembre un renfort de 12 mille hommes amené du Haut-Rhin par le général Vanhelden. La lenteur des Prussiens, le soin qu'ils mirent à s'étendre par leur gauche jusque dans la Hesse, eussent sans doute donné à un général actif et vigoureux, l'occasion de les attaquer et de les battre en détail; mais il fallait pour cela des avis plus certains, un coup-d'œil plus rapide et plus sûr que n'en avait le général français; car il n'y eut, pour former cette entreprise, qu'un court intervalle de temps, difficile à saisir. Cette vérité prouve combien la marche des renforts tirés d'Alsace fut tardive. S'ils étaient arrivés sur la Lahn dès le 3, comme ils le pouvaient, Custine eût alors été comptable de tout le mal qu'il n'eût pas fait aux Prussiens dans la situation critique où ils s'étaient si bénévolement placés.

Custine renforcé par 12 mille hommes.

13 novemb.

Après beaucoup d'allées et de venues sans résultats, Custine fut enfin rejeté sur la défensive,

et se retira le 17 novembre d'Elsingen, sur Hombourg et Kœnigstein.

Par un mélange incompréhensible de vues très-justes et de mesures singulières, il renouvelait ses instances auprès du ministre pour que Dumouriez manœuvrât sur la Meuse en se prolongeant toujours à droite; mais il persistait en même temps, à ce que Beurnonville marchât sur Trèves, lorsqu'il n'en était déjà plus temps, et que lui-même menacé par des forces considérables allait être compromis sur la Nidda. Cette lettre au surplus donnerait une idée plus favorable du talent de Custine (1), si elle ne contrastait pas tant avec sa conduite sur la Lahn, et avec

(1) Au quartier-général de Mayence, le 19 novembre 1792.

« Citoyen ministre, je joins ici une quatrième lettre écrite au » général Beurnonville, par laquelle vous verrez que persistant dans » mon plan, j'attache toujours une grande importance à devenir » maître de Trèves; car une fois occupant Trèves et Coblentz, je » ne vois point de retraite pour les Autrichiens qui sont en Flandre, » surtout si, ainsi que je le mande au général Dumouriez, il a la pré- » caution de faire replier le pont de Dusseldorf, *et de prolonger tou-* » *jours par sa droite pour se rendre maître de la Meuse*. Si les che- » mins l'avaient permis, et que les renseignemens qu'il a reçus ne » l'eussent pas détourné du plan de suivre la Meuse, ses succès eus- » sent été aussi complets, et peut-être eussent coûté moins d'hommes » en adoptant ce parti. Je joins ici copie de la lettre que je lui ai » écrite. Je vous invite, citoyen ministre, à l'engager dans la suite de » ses opérations, à serrer de près ses ennemis, afin de les empêcher » de pouvoir arriver sur la Moselle, avant qu'il ne les ait joints.

» Les magasins qu'il aura trouvés à Bruxelles, doivent lui rendre

les projets extravagans qu'il proposait tous les jours à Beurnonville.

Telle était la position délicate des affaires, lorsque le roi de Prusse, renforcé par le contingent de Hesse-Darmstadt, par plusieurs corps de Hesse-Cassel et différens détachemens de ses propres troupes, se voyant à la tête d'environ 50 mille hommes, résolut de prendre Francfort, et de chasser les Français de la rive droite du Rhin, afin de donner à son armée les quartiers d'hiver dont elle avait le plus grand besoin pour se refaire. Ce projet pouvait s'exécuter de deux manières : la première en marchant vivement par Wisbaden, sur l'extrême gauche des cantonnemens français, qu'on eût ainsi coupés du Rhin et de Mayence; un petit corps de Hessois se serait avancé en même temps vers Hombourg, pour attirer l'attention des républicains sur leur droite. La seconde manière consistait à marcher de front sur Francfort; elle fut préférée à la première, quoiqu'elle nécessitât beaucoup plus de temps, et qu'elle fût moins favorable.

Le roi de Prusse se décide à l'attaquer.

L'armée fut donc divisée en 8 corps. Le 1er composé de 12 bataillons de Hesse-Cassel et de 9 escadrons campés près de Marbourg. Le 2e,

Nouvelle division de l'armée prussienne.

» les subsistances commodes, tandis que je ne vois aucun moyen à
» Clairfayt pour s'en procurer, en supposant qu'il puisse repasser
» la Meuse. »

sous le général Kalkreuth, formé de 5 bataillons et 15 escadrons prussiens cantonnait à Herborn. Le 3e fort de 7 bataillons et 3 escadrons de Hesse-Darmstadt, occupait Giessen. L'avant-garde aux ordres du prince de Hohenlohe, formait le 4e, consistant en 9 bataillons et 18 escadrons; il s'étendait entre Limbourg et Molzberg. Le corps de bataille ou 5e, de 16 bataillons et 15 escadrons, commandé par le duc de Brunswick, se trouvait près de Montabauer. La réserve de 4 bataillons aux ordres du prince royal de Prusse, lui servait de seconde ligne. Le 7e ayant à sa tête le colonel Hiller, et composé de 3 bataillons et 2 escadrons, gardait le poste de Lahnstein. Le 8e, de 4 bataillons et 2 escadrons sous les ordres du général Romberg, devait marcher sur Simern, et inquiéter la rive gauche du Rhin jusqu'à la Nahe : c'était à proprement parler un détachement perdu, s'il rencontrait l'ennemi en forces, et inutile s'il ne le trouvait pas.

Elle s'avance par la droite au lieu d'attaquer par sa gauche.

Le 25 novembre, l'avant-garde passa la Lahn, et cantonna près de Lindenholzausen; l'armée la remplaça à Limbourg. Le corps de Kalkreuth s'était porté par Weilbourg sur Wetzlar, et le 26 sur Steinberg, près de Giessen, où il fut joint par les Hessois : il marcha ensuite sur Muntzberg. Le 27, ces 2 corps réunis passèrent la Nidda à Assenheim.

Il paraît que Custine n'eut aucun avis de ce

mouvement contre son flanc droit, car il frappa des réquisitions de fourrages dans tous les environs, et laissa prendre presque tous les détachemens envoyés le lendemain pour les lever.

Le prince de Hohenlohe se porta le 27 à Camberg, et fit chasser les Français d'Esch, où ils avaient un poste avancé de cavalerie; le prince Guillaume de Brunswick, fils et aide-de-camp du duc, fut blessé dangereusement dans cette escarmouche. Le corps d'armée passa la Lahn à Limbourg et marcha jusqu'à Oberselters. Pendant que ce mouvement avait lieu, le colonel Hiller se portait sur Lahnstein, dans la direction de Braubach, afin d'attirer aussi l'attention des Français sur leur gauche; il marcha jusqu'à Dachsenhausen sans apercevoir l'ennemi.

Custine se retire derrière la Nidda.

En effet, dès le 25 au matin, Custine avait quitté sa position de Hombourg; et se repliant entre Kœnigstein et Hœchst, s'était retranché derrière la Nidda, la droite appuyée au Mein, vers Hœchst, la gauche aux montagnes vers Oberursel. Dans cette situation, l'armée républicaine faisait face à Francfort, au lieu de le couvrir, et prêtait entièrement le flanc aux Prussiens qui débouchaient du côté de la Lahn. Elle devait donc y être battue, si les alliés se rassemblant vivement par leur droite, s'étaient portés de Limbourg sur Wisbaden et Telckenheim, au lieu de faire un très-long détour par leur gauche sur Hombourg et

Bergen, pour venir heurter le front de la ligne.

Fautes graves qu'il commet.

Quoi qu'il en soit, Custine choisit cette position, et plaça à Rodelheim la division Neuwinger, l'avant-garde, sous Houchard, à Oberursel; la réserve et le quartier-général à Hœchst; le général Vanhelden fut aventuré avec 2 mille hommes à Francfort. C'était une faute grave de laisser une si faible garnison dans une ville d'un développement immense, peuplée de 80 mille ames, dont les habitans mal disposés étaient armés et formés en milices. Si l'on était hors d'état d'accepter la bataille, il fallait se replier sous le canon de Mayence; si l'on voulait combattre, il fallait aller au-devant de l'ennemi, ou du moins établir la ligne de combat, de manière à se lier à Francfort. Loin de là, Custine prit toutes ses mesures, comme si son intention eût été de sacrifier cette garnison.

Dès que Custine ne se sentait plus en état de tenir tête au roi de Prusse, sur la rive droite du Rhin, le parti le plus convenable eût été sans contredit de repasser ce fleuve, et après avoir laissé 10 mille hommes dans Mayence, de marcher avec 20 mille sur Simern pour se lier avec Beurnonville. Alors celui-ci qui s'avançait dans cet instant sur Trèves, laissant cette ville à gauche, aurait pu gagner Trarback ou Simern par Hermeskeil. Les Prussiens qui avaient employé quatorze jours à franchir le Rhin à Coblentz,

n'auraient pu les troubler de sitôt, faute de moyens pour le passer de nouveau, et c'eût été un jeu pour les 50 mille républicains établis sur la Basse-Moselle, de forcer Clairfayt à mettre le fleuve entre eux et lui, d'écraser le petit corps du prince de Hohenlohe, et d'en refouler les débris dans Luxembourg. La mésintelligence et le peu d'aplomb des deux généraux français, en décidèrent autrement. Custine resta seul exposé aux coups du duc de Brunswick, dont nous allons reprendre les mouvemens lents et méthodiques.

Kalkreuth cherche à couper Houchard.

Le comte de Kalkreuth qui avait tourné les montagnes, partit d'Assenheim, le 28, sur trois colonnes, se dirigea vers Bergen dans la vue de s'emparer des hauteurs avantageuses qui dominent le vallon où la ville de Francfort est située, et de couper Houchard qui se trouvait à Hombourg; mais celui-ci se retira avec précipitation derrière les retranchemens entre Oberursel et la Nidda. Le général Eben passa alors cette rivière à Wilbel avec la colonne de droite, tandis que celle de gauche la franchissait à Ilmstadt pour camper à Rendel, et que le général Schreiber avec les troupes légères s'emparait de Bergen.

Il s'approche de Francfort.

Kalkreuth se porta avec l'avant-garde jusqu'à Bockenheim sur la chaussée de Francfort. Le commandant de la ville, sommé, répondit suivant l'usage.

Le 29, à cinq heures, le corps se rassembla à

sa place d'alarme, la droite au bois de Wilbel, la gauche vers Bergen. Kalkreuth marcha avec les bataillons prussiens sur Hombourg, où il se réunit avec l'armée du Roi; les Hessois restèrent à la garde du poste de Bergen.

Mouvemens de la droite des alliés.

Sur ces entrefaites, le corps du prince de Hohenlohe s'était porté de Warges par Steinbach, jusqu'à Merzenhausen, d'où il prit le mauvais chemin qui conduit à travers les bois, et par Aspach à Hombourg; le corps de bataille le suivit, et cantonna aux environs d'Aspach. Le 29, l'un et l'autre marchèrent par les montagnes de Tann, directement sur Hombourg, que les Français évacuèrent pour se retirer sur le bois d'Oberursel, où le colonel Houchard occupait les retranchemens qui couvraient le flanc droit de Custine. On craignit de les attaquer dans cette position avantageuse, dont la droite s'appuyait à Oberursel, le front était couvert par un marais et un ravin, la gauche protégée par des redoutes. L'avant-garde prussienne campa au débouché des montagnes, le long de la chaussée, la droite vers Steden, la gauche à Hombourg; une partie passa la nuit sur le qui-vive.

Houchard ayant sa gauche bien appuyée aux montagnes, n'avait pas jugé nécessaire d'observer un chemin qui aboutissait par les crêtes des hauteurs. Le prince de Hohenlohe, aux patrouilles duquel cet apparent oubli n'échappa pas,

crut pouvoir le tourner; il gravit les montagnes avec beaucoup de peine le 30 novembre, mais arrivé au sommet, un large ravin boisé et très-escarpé qui séparait les plateaux, lui prouva que le général républicain n'était pas coupable de négligence, et l'obligea à descendre à Reiffenberg sur les derrières de la position.

Tandis que cette fatigante et inutile promenade s'exécutait, l'armée avait suivi l'avant-garde, en laissant 15 escadrons de dragons à Steden, sur le front de Custine, pour masquer sa marche; mais comme on vit l'impossibilité d'attaquer sur ce point, elle revint à Hombourg et aux environs. Cette pusillanimité sauva les Français d'une défaite d'autant plus complète, qu'en prolongeant le mouvement d'une demi-marche, sur la direction d'Epstein, on eût gagné leurs communications.

Attaque de Francfort.

Le Roi informé de la faiblesse de la garnison de Francfort, du mauvais état de ses ouvrages, et des dispositions des habitans, résolut de tenter un coup de main sur cette place. Le duc de Brunswick rédigea en conséquence un ordre très-détaillé sur les dispositions à prendre pour l'attaque. Cette pièce remarquable par une minutieuse précision, renferme des détails inutiles à rapporter.

La division hessoise fut formée le 2 décembre avant le jour, sur 4 colonnes. On commanda à la

1re de passer le Mein, et de s'emparer du faubourg de Saxenhausen. Un bataillon eut ordre de descendre le Mein sur des barques couvertes, et de descendre sur les quais, pour prendre les fortifications à revers. Les 2 autres colonnes, fortes de 10 bataillons, devaient attaquer la porte Neuve et celle de tous les Saints. On avait le projet de les soutenir par quelques escadrons destinés à pénétrer dans la ville, et à parcourir vivement les rues pour empêcher le rassemblement des troupes ennemies.

L'armée prussienne devait rester en observation depuis Oberursel jusqu'à Wilbel.

Ces dispositions furent en grande partie exétées; les 3e et 4e colonnes de Hessois, étaient avant le point du jour à 3 mille pas de la ville, sur les routes de Hanau et de Friedberg, préparées à l'attaque; cependant elles furent obligées d'attendre une heure la colonne prussienne qui fut retardée près de Wilbel. La garnison ne les aperçut pas, et quand bien même elle les eût découvertes, elle n'était guères en état d'arrêter leur marche, puisqu'elle n'avait qu'un petit nombre de pièces de campagne, et qu'elle ne gardait qu'une faible partie des remparts et des portes, dont les moins exposés furent abandonnés aux gardes bourgeoises.

Lorsque la tête du corps d'armée arriva à la hauteur de Friedbergwarte, les colonnes hes-

soises se portèrent vivement sur les jardins, et se répandirent dans ceux plantés le long de la contrescarpe. Leur objet était d'inquiéter tout le front, tandis que les véritables attaques s'avançaient vivement sur les portes en colonnes serrées.

Vanhelden disposait de son dernier peloton et de ses 2 pièces de campagne pour voler au point le plus menacé, quand le peuple arrêta cette faible réserve, détela l'artillerie, en brisa les affuts, et ouvrit les portes de la ville aux 2 colonnes principales. Celle qui devait attaquer Saxenhausen, arriva un peu trop tard, et celle chargée de la fameuse expédition en bateaux couverts, arriva après coup. L'action fut bien moins sanglante qu'on ne s'y était attendu : les Français perdirent dans cette surprise, mille prisonniers et 300 tués ou blessés : les Hessois perdirent 170 hommes et 12 officiers ; le prince de Hesse-Philipstadt y trouva une mort glorieuse.

Pendant l'attaque, l'armée resta rangée en bataille, la gauche à la tour de Warte, la droite à Breunelsheim, ayant la chaussée devant le front.

Custine y envoie un renfort tardif.

De son côté, Custine était avec son corps, derrière le ruisseau qui descend de Kronenbourg, la droite vers Hoechst ; de là il voulait faire soutenir Francfort par le général Neuwin-

ger, mais il était trop tard, ce général recueillit seulement les débris de la garnison.

Le roi et le duc enhardis par ce premier avantage, traversèrent la ville, afin de s'assurer des passages de la Nidda. Le général Kalkreuth se porta avec 10 escadrons sur Bockenheim, où l'on découvrait quelque cavalerie française : celle-ci se retira, soutenue par l'artillerie placée à l'entrée du village, et dont le feu nourri arrêta les escadrons prussiens. Alors on fit avancer une brigade d'infanterie avec une demi-batterie légère, dont les démonstrations et le feu obligèrent les Français à repasser la Nidda, et à se retirer à Hœchst après en avoir détruit le pont. Le lieutenant-général Kalkstein, fit aussi enlever les villages d'Eckenheim et d'Edersheim, mollement défendus par l'arrière-garde républicaine ; les Prussiens furent ainsi maîtres de tout le cours de la Nidda.

Mouvement de la droite sur Oberursel.

Pendant que Francfort était emporté, l'avant-garde prussienne, sous les ordres du prince de Hohenlohe, était parvenue à faire sortir Houchard de la position d'Oberursel. Dans la situation respective des deux partis, ce fut plutôt un mal qu'un bien, car en l'y laissant tranquille, pour pousser Custine plus vigoureusement, il est probable que le premier n'eût jamais rejoint l'armée. Quoi qu'il en soit, le prince par-

tit à cinq heures du matin, de Reiffemberg sur 2 colonnes; la première marcha par le chemin des montagnes, dont nous avons déjà parlé, l'autre se dirigea par Aspach et Obershen. A neuf heures, le corps déboucha des bois, et se trouva sur les flancs et sur les derrières des Français, au même instant où le duc de Weymar faisait ses démonstrations contre leur flanc; Houchard abandonna alors ses retranchemens, et se retira sur Kronenbourg et Eschborn.

Le duc de Brunswick, de son côté, fit réparer la place de Francfort, et la mit à l'abri d'un coup de main; il reconnut le petit fort de Kœnigstein, et le fit investir le 6 par le corps du prince de Hohenlohe.

Custine repassa le Rhin, et après avoir mis dix mille hommes de garnison dans Mayence, cantonna la majeure partie de ses troupes entre Bingen et Frankendal. Il ne resta sur la rive droite qu'une avant-garde à Hocheim, dont les postes avancés occupèrent Wickert et les environs de Wisbaden. Custine repasse le Rhin

Voyant alors sa supériorité sur son adversaire, le roi résolut de le resserrer dans Cassel, afin d'assurer le repos de ses quartiers d'hiver. A cet effet, le duc de Brunswick se porta dans la nuit du 13 au 14 décembre, par Heddersheim et Weilbach sur Wickert, à la tête du corps de Kal-

kreuth, et de la brigade hessoise de Hanstein. Après avoir traversé ce village, il se forma dans la plaine en avant : en même temps que le prince de Hohenlohe se dirigeait avec une autre colonne par Massenheim et Telkenheim sur Hocheim. A l'aspect de ces forces imposantes, les Français qui n'avaient que 3 bataillons dans cette petite ville, ne jugèrent pas à propos d'attendre le choc, et se retirèrent précipitamment dans Mayence.

Les alliés prennent leurs quartiers d'hiver.

L'armée prit ensuite ses quartiers d'hiver aux environs de Hœchst, Francfort, Darmstadt, etc. Ils étaient couverts par le corps du prince de Hohenlohe qui resta en première ligne pour observer Mayence.

Les affaires prenaient sur ce point, comme sur tous les autres, une tournure plus favorable pour les alliés : de nombreux renforts affluaient de l'intérieur de la monarchie autrichienne, où tant de forces étaient restées dans l'inaction; déjà un corps nombreux destiné à renforcer en partie l'armée du Rhin, en partie à concourir avec les Prussiens à la reprise de Mayence, était arrivé sur le Necker; un autre corps rassemblé vers Nuremberg, allait mettre l'armée de Clairfayt en état de reprendre l'offensive sur la Meuse.

Affaire de Hocheim.

En attendant, l'hiver se passa assez tranquillement, et il ne fut troublé que par l'affaire de Hocheim. Custine avait détaché, le 3 janvier, le

général Sédillot avec 8 bataillons de grenadiers pour s'emparer de cette ville sans que rien pût excuser une expédition tentée pour ainsi dire au milieu des cantonnemens d'une armée nombreuse et bien gardée. On attribua assez généralement cette fanfaronnade à l'envie de faire sa cour aux représentans que la Convention venait d'envoyer à son armée; si ce bruit est fondé, il faut convenir que c'eût été leur donner un triste échantillon de son savoir-faire.

Quoi qu'il en soit, le duc craignant que les Français ne fissent de cette ville un poste avancé de la plus grande importance, en ordonna l'attaque pour le 6 janvier, avant qu'ils n'y fussent solidement établis. La colonne de droite, composée du corps du prince de Hohenlohe, devait opérer sur l'extrême gauche et sur les derrières de l'ennemi; celle de gauche attaquer Hocheim en échelons par bataillons, la droite en avant; elle était composée du corps de bataille.

Ainsi que cela arrive trop souvent à la guerre, la première colonne qui devait attaquer de nuit, ne parut qu'au point du jour, ce qui donna aux Français, qui avaient commis l'imprudence de ne point s'éclairer, le temps de se retirer sur Cassel, avec perte de 13 pièces de canon et d'environ 300 hommes, dont 160 prisonniers. Ils furent d'autant plus heureux d'en être quittes à si bon marché, que le pont du Rhin étant rompu,

et ne pouvant recevoir aucun secours de Mayence, ils devaient être tous pris. La tentative que les Prussiens firent sur Kœnigstein, ne fut pas si heureuse : le brave capitaine Meynier qui commandait ce fort, la repoussa glorieusement, et le duc la transforma en blocus dont la brigade du prince royal fut chargée.

Ainsi se termina la campagne sur la ligne du Rhin. Il faut maintenant rendre compte des opérations qui eurent lieu sur la ligne du centre.

Opérations sur la Moselle.

Beurnonville succède à Kellermann.

Nous avons quitté l'armée du centre au moment où Kellermann venait d'en céder le commandement à Beurnonville. Ce nouveau général en chef, décoré du surnom d'Ajax français, avait les connaissances de détail communes à tout général qui cultive son art, mais rien de ce qui distingue un grand capitaine. Doué d'ailleurs d'un esprit droit et d'un caractère estimable, il possédait toutes les autres qualités qu'on désire dans un chef.

Arrivé à l'armée le 14 novembre, les premiers jours de son commandement se passèrent en échanges de dépêches avec Custine et avec le ministre de la guerre. Les deux premiers proposaient la marche sur Trèves ; Beurnonville préférait renforcer l'armée du Rhin, en se prolon-

geant à droite, comme son prédécesseur l'avait déjà fait; ce qui présentait moins de hasards, et eût été au fond plus convenable, si au lieu de se borner à y porter une division, on avait résolu d'y pousser toute l'armée.

Inutilité d'une attaque sur Trèves.

Nous avons déjà examiné en parlant des affaires de l'armée du Rhin, les chances des différens plans qu'on aurait pu adopter sur cette ligne d'opérations. L'importance d'un point quelconque provient parfois de sa position géographique, cependant elle résulte plus souvent de la situation respective des deux partis, et de l'emplacement momentané de leurs forces. Jusqu'à la fin d'octobre, la marche sur Trèves eût été un coup de maître, si elle avait été entreprise par toutes les forces disponibles de Kellermann, Custine et Biron, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Alors 60 mille Français s'emparant de Coblentz et des deux rives du Rhin avant l'ennemi, eussent opposé une barrière d'airain à sa retraite. Ce moment passé, Custine se trouvant maître de Mayence et de tout le pays jusqu'à la Lahn, et Dumouriez se dirigeant sur la Meuse, avec 60 mille hommes devant une armée inférieure de moitié et battue, la position de Trèves tombait par le fait. Les troupes entassées sans but entre Sarre-Louis et cette ville, eussent été beaucoup mieux employées à renforcer une des armées agissant sur le flanc des alliés, afin d'assurer la

prise de tout corps autrichien qui eût été assez téméraire pour tenir la campagne sur cette ligne. Dumouriez se trouvant déjà supérieur du double à l'armée de Clairfayt, c'était évidemment Custine qu'il fallait renforcer.

Il est reconnu qu'à moins d'une supériorité excessive, on ne saurait frapper en même temps sur les deux ailes et sur le centre : d'ailleurs, il est bien rare qu'un de ces trois points ne remplisse à lui seul tous les buts qu'on chercherait en marchant en même temps aux deux autres : dès-lors, ces derniers cessant d'avoir la moindre importance, il deviendrait ridicule de se diviser pour y courir sans motif comme sans avantage.

Quand l'emplacement trop étendu des forces ennemies, ou la configuration du théâtre de la guerre s'y prête, rien de mieux que de manœuvrer contre le centre; dans le cas contraire, il faut se résoudre à manœuvrer sur une des ailes seulement. Mais si on a assez de forces pour attaquer avec avantage par les deux ailes à la fois, et envelopper l'ennemi, alors le corps laissé au centre ne doit y rester que le temps nécessaire pour donner le change : dès qu'il s'agit de s'engager sérieusement, il faut qu'il courre aux ailes agissantes, afin de les renforcer et d'imprimer plus de vigueur aux manœuvres décisives qui leur sont imposées.

Ces vérités, applicables à cette circonstance,

comme à des événemens plus récens et d'une plus grande importance, signalent les causes des revers essuyés par Custine et par Beurnonville à la fin de 1792.

Les raisons les plus fortes s'opposaient donc à l'entreprise contre Trèves, quand elle fut formée; c'est-à-dire au moment où l'armée prussienne dégagée de toute crainte, avait repris l'offensive, et se concentrait près de Francfort. A cette époque, tout avait changé de face, et c'était s'enfourner gratuitement dans un pays sauvage et dénué de communications, coupé par une chaîne de montagnes qui forme une espèce de prolongement des Vosges, et qui si elle est moins élevée au-dessus du niveau de la mer, n'en est que plus âpre et plus escarpée relativement aux vallées qui la sillonnent. A la nature peu fertile de la contrée, se joignait encore la privation d'industrie qui frappe de langueur et de dépérissement tout état soumis au gouvernement sacerdotal. Aussi la misère de l'électorat contrastait-elle avec la splendeur des plaines du Palatinat et des deux rives du Rhin.

Les gens qui ont cru faire preuve de génie, en supposant des combinaisons sur une échelle immense, ont prétendu que cette expédition tendait à tourner l'armée de Clairfayt sur la Roër, et de la forcer à repasser le Rhin, et ont attribué à sa non-réussite, la triste issue de tous les événe-

mens postérieurs. Sans vouloir nier l'influence que le succès de l'opération eût eu sur les déterminations de Clairfayt, nous ne saurions accorder à ce raisonnement toute la profondeur qu'on lui a supposée; car Dumouriez, au moyen de sa grande supériorité, n'avait qu'à porter 40 mille hommes par Niedeggen, sur le flanc de son adversaire, pour obtenir en deux marches, dans un pays riche et ouvert, ce que Beurnonville ne pouvait exécuter à 50 lieues de là par une attaque sur des positions inexpugnables. Nous répéterons d'ailleurs que ce mouvement fait par l'armée du centre seule, était hasardé.

Le gouvernement renouvelle l'ordre de marcher sur cette ville.

Le défaut d'intérêt stratégique, et la rigueur de la saison, n'empêchèrent point le conseil exécutif de persister dans la résolution de s'emparer de Trèves, et au lieu d'envoyer sur le Mein 20 mille hommes qui eussent donné à Custine les moyens de se maintenir en Wéteravie, on s'amusa à une expédition dont on ne saurait s'expliquer la cause, qu'en l'attribuant à la petite satisfaction de tirer vengeance de l'Electeur, qui le premier avait favorisé les rassemblemens d'émigrés. Ce n'était plus à Coblentz, point de retraite des Prussiens, qu'on voulait se porter, c'était Trèves et Coblentz, anciens quartiers-généraux des princes qu'on désirait punir; combinaison aussi étroite en politique, qu'elle l'était sous le rapport militaire.

Au surplus, la domination de l'Electeur était assez détestée pour qu'on nourrît l'espoir d'être bien accueilli par le peuple. Cette considération, quelque puissante qu'elle parût dans le temps, n'était pas toutefois un motif suffisant pour chercher, dans Trèves même, la réunion du pays à la république française; car en balayant la rive gauche du Rhin par des manœuvres sages, on eût obtenu ce résultat beaucoup plus facilement.

Positions des Autrichiens pour la couvrir.

Après le départ des Prussiens, le prince de Hohenlohe-Kirchberg s'était chargé de couvrir le Luxembourg, de concert avec la brigade Brentano. Dès que le corps de Beaulieu, expulsé de Namur, se rapprocha des Ardennes, et Clairfayt de la Roër, le prince jugea que le meilleur emploi à faire de ses forces était de les porter à la garde des défilés du pays de Trèves, d'où il protègerait également la place et le flanc gauche de l'armée des Pays-Bas. Après avoir jeté une garnison à Luxembourg, et des postes à Arlon, il ne lui restait guère que 10 mille hommes qui occupaient des positions retranchées, la gauche à la montagne verte, le centre à Pellingen, la droite vers Ham et Konsaarbruck, avec une tête de pont sur la Sarre, et des postes détachés sur la montagne de Wawren dans l'angle de la Sarre. On voit par la carte que le point stratégique le plus accessible était la route de Zerf par Pellin-

gen, et il paraît que sa situation locale offrait aussi le moins d'obstacles. On ne pouvait manœuvrer contre la gauche de l'ennemi pour menacer sa retraite, puisqu'elle devait s'opérer sur Luxembourg et non sur le Rhin. D'un autre côté sa droite n'était accessible que dans le cul-de-sac d'entre Sarre et Moselle; il fallait donc faire l'effort principal sur Pellingen.

L'armée française, forte d'environ 20 mille hommes, partit de Saint-Wendel et de Tholey, le 28 novembre, et se dirigea par Zerf et Hermeskeil sur la route de Trèves. Un petit corps de 2 mille hommes seulement se porta par la voie romaine dans la presqu'île.

Attaques sur Pellingen et la montagne verte. 6 décembre.

Le 6 décembre, le général Ligneville qui s'était réuni à l'aile droite, fit des attaques sur la montagne verte, tandis que les brigades Lagrange et Destourmel assaillirent Pellingen: ces efforts exécutés à vingt-quatre heures d'intervalle, et sans concert, furent repoussés. Au lieu de renouveler une tentative avec des moyens suffisans contre Pellingen, on fit des contre-marches pour porter le général Ligneville de l'extrême droite à la gauche, vers Wildingen, le long de la Sarre, perdant plusieurs jours à méditer, à écrire et à détruire ce qu'il y avait de bien dans la première direction donnée aux forces. L'armée qui était partie brusquement de ses

cantonnemens, sans être pourvue de tout son attirail de campagne, fut surprise par la neige et un verglas affreux; ses vivres et ses munitions eurent la plus grande peine à gravir les côtes escarpées qui coupent à chaque pas les routes de cette contrée; la pénurie et le mauvais temps avaient déjà introduit la désertion, les murmures et l'indiscipline dans le corps d'expédition. Au lieu de se hâter de frapper un coup décisif pour remédier ensuite à ces maux, soit en occupant Trèves, soit en se repliant sur Sarre-Louis, on imagina d'étendre la faible armée sur les deux rives de la Sarre, de porter le général Delaage sur Wawren pour attaquer Konz par la presqu'île, et de renouveler les attaques vers Pellingen : projet bizarre, et qui suffit pour caractériser toute cette entreprise.

Nouvelles dispositions plus fautives que les premières.

Ainsi une armée qui se trouvait déjà sur la droite de la Sarre, en face de l'ennemi, allait faire passer une division d'élite sur la rive gauche, pour avoir la peine de retourner sur la rive droite de vive force, et sous les yeux d'un ennemi retranché et supérieur au détachement qui l'attaquait : une telle faute serait difficile à croire, si on ne l'avait vu renouveler de nos jours d'une manière bien plus criante dans une occasion ou il s'agissait des destins de l'Europe.

Le 12 décembre, l'attaque projetée s'exécuta. Non content d'être détaché sur un point où il ne

Seconde attaque. 12 décemb.

pourrait rien faire de bon, le vieux général Delaage divisa encore sa petite troupe en 3 colonnes; celle dirigée vers Grewenmachern, fut complètement culbutée; la 2e manœuvra vers les bois de Wawren, et la 3e tourna les hauteurs de Bibelhausen, mais l'échec survenu à la 1re, rendit inutiles ces mouvemens décousus.

13 décemb. Le 13, la tentative fut renouvelée avec des renforts. Les grenadiers emportèrent les hauteurs de Wawren; les généraux Pully et Landremont ayant repoussé les Impériaux jusqu'à leurs batteries de seconde ligne, menaçaient Konsaarbruck, lorsqu'une réserve ennemie culbuta de nouveau la colonne de gauche, et força les autres à renoncer à leurs avantages. Plusieurs versions ont attribué à des renforts venus de Luxembourg l'honneur de cette petite victoire; il serait possible que le corps de Beaulieu replié sur les Ardennes, eût fait quelques détachemens qui eussent contribué avec la garnison de Brentano à chasser les Français de Grewenmachern et Tavern; le défaut de documens certains sur cette épisode de la guerre, et le peu d'intérêt que cette circonstance offre pour l'histoire nous a empêché d'en vérifier l'authenticité.

Le général Beurnonville n'avait pas été plus heureux vers Pellingen qu'il occupa instantanément, mais qu'il dut abandonner à l'arrivée des réserves ennemies.

Troisième attaque.

L'inutilité et les mauvaises combinaisons de cette entreprise ne sont comparables qu'à l'opiniâtreté que l'on y mit. Le général en chef renforça ses colonnes pendant la nuit, et le 15, on attaqua de nouveau les hauteurs de Ham, sur quatre points différens. Les résultats ne pouvaient manquer d'être les mêmes ; malgré la constance des troupes et le courage du général Pully, on ne réussit sur aucun point. Les Autrichiens déployèrent dans ces combats une valeur également honorable pour les troupes et pour celui qui les commandait. 15 décemb.

Beurnonville renonce à l'attaque qu'il blâmait

Beurnonville convaincu que l'utilité de son expédition, n'était pas proportionnée aux sacrifices qu'elle coûtait à son armée, trouvait ceux-ci d'autant plus pénibles, et ne cherchait qu'un prétexte pour y renoncer. Les représentans envoyés à l'armée de la Moselle jugèrent par eux-mêmes que toutes tentatives ultérieures seraient sans succès, et la retraite fut ordonnée. Les troupes qui se trouvaient à la droite de la Sarre se replièrent sur Mertzig, masquées par celles de la gauche. L'infériorité des Autrichiens ne leur permit pas de sortir de leurs retranchemens, pour inquiéter la retraite; elle s'exécuta sur Sarre-Louis, aussi bien qu'une telle opération peut se faire dans des circonstances semblables; et le général Labarolière eut la sagesse de la couvrir par plusieurs attaques réitérées, et une vive ca-

nonnade sur Konsaarbruck, sans lesquelles elle eût vraisemblablement dégénéré en déroute.

Ainsi finit une expédition mal conçue, dont plusieurs écrivains ont parlé avec emphase: on épuisa inutilement par cette campagne pénible, faite dans un pays difficile, et dans une saison extraordinairement rigoureuse, des troupes qu'on aurait pu employer avec un grand avantage entre le Rhin et la Basse-Meuse ou sur le Mein. On fut contraint de les mettre en quartiers d'hiver sur les rives de la Sarre, dans un état de dénuement difficile à dépeindre, et auquel la proximité des grands dépôts de Metz pouvait seule apporter quelque remède.

CHAPITRE XII.

Démêlés avec Genève et avec la Suisse. — Affaires du comté de Nice. — Expédition de Sardaigne.

Disposition des Suisses.

INSTRUIT de la réussite de l'invasion du comté de Nice, et convaincu que les troupes sardes rentreraient en Piémont à l'approche de l'hiver, le général Montesquiou ordonna aux généraux Rossi et Casabianca de s'avancer jusqu'au Mont-Cénis et au Petit-Saint-Bernard, où ils parvinrent sans résistance. Dès-lors la Savoie entière se trouvait soumise, et la chute des neiges en assurait la paisible possession jusqu'au printemps. Cette circonstance vint fort à propos mettre le général français en état de tourner ses vues du côté de la Suisse, qui commençait à s'agiter.

L'invasion de l'évêché de Bâle, le désarmement du régiment de Wateville à Aix; et, plus que tout cela, le massacre du 10 août, avaient excité le juste ressentiment des cantons: le licenciement inopiné des douze autres régimens vint y mettre le comble. Malgré l'apparente neutralité

du cabinet britannique, et en dépit des assurances données par Brissot et Dumouriez des dispositions de l'Angleterre envers la République naissante, l'agent du cabinet de Londres près la confédération, ne manquait pas de tirer parti de l'aigreur des esprits. Ses insinuations, puissamment et ouvertement secondées par les ministres d'Autriche et de Sardaigne, et par l'influence que la cour de Vienne exerçait sur l'avoyer Steiguer, étaient sur le point de décider une rupture.

L'avoyer Steiguer veut la guerre.

Ce président de la république bernoise, magistrat habile, énergique, mais passionné; voulait, contre l'opinion d'hommes plus calmes, tirer vengeance de l'affront fait au nom suisse. A la puissante raison d'honneur national, l'avoyer de Berne en ajoutait une autre qui le touchait de plus près, et qui était peut-être le véritable mobile de sa conduite: il savait que les habitans du pays de Vaud et de l'Argovie, justement mortifiés de ne jouir d'aucuns droits politiques et d'être sujets de la bourgeoisie de Berne, avaient accueilli avec enthousiasme les rayons d'espérance que la révolution française leur avait apportés. On ne peut disconvenir en effet que, si le tiers-état de France fut fondé à réclamer une part dans l'administration, ces deux provinces ne l'étaient pas moins à vouloir que la classe éclairée de leurs concitoyens, secouât des préjugés mille fois plus

vexatoires encore que les priviléges de la noblesse française, car celle-ci pouvait du moins s'acquérir en servant bien l'état, tandis que les patriciens de Berne étaient à la fois plus exclusifs et plus orgueilleux

De tous les gouvernemens, le plus abusif est sans contredit celui qui donne aux bourgeois d'une seule ville, le droit de souveraineté sur un pays entier. Que penseraient en effet la noblesse et les citoyens de France et d'Allemagne, si les bourgeois de Paris et de Vienne prétendaient être souverains de ces peuples, et seuls susceptibles de remplir les dignités de l'état? De semblables abus ont pu s'introduire dans les siècles d'ignorance ou de féodalité; mais ils n'ont jamais résisté à la raison et aux saines lumières. Les fiers et redoutables Romains eux-mêmes, auxquels Montesquieu n'a pas craint de comparer le sénat de Berne, ne furent-ils pas obligés de concéder le droit de cité à la majeure partie des peuples Latins? Abus de l'oligarchie.

Cette privation des droits les plus sacrés, paraissait d'autant plus pénible aux habitans des pays de Vaud et d'Argovie, que, nulle part, en Suisse, l'instruction n'est aussi généralement répandue que dans ces deux provinces (1); et que

(1) Nous ne prétendons pas que la ville de Berne soit moins

toutes deux ont fourni des hommes distingués par leurs talens et leurs vertus.

Le gouvernement de Berne, pour se justifier, vantait la douceur et la paternité de son administration : les Vaudois et les Argoviens, au contraire, soutenaient que, s'ils jouissaient de la tranquillité, ils en étaient plutôt redevables à un concours de circonstances indépendantes de sa volonté, qu'à sa sollicitude. En effet, la neutralité dont jouissait, depuis deux siècles, le sénat de Berne, était moins le résultat de sa politique, que de la position géographique du canton et du système des grands états voisins. Si les impôts étaient modérés, c'est que cette neutralité dispensait l'état d'entretenir aucune troupe permanente : les routes se réparant par corvée, les dépenses à la charge du fisc se réduisaient au salaire d'un très-petit nombre de fonctionnaires. Or, ces dépenses étaient si modiques, que, depuis plus de cent ans, l'excédant des recettes formait un capital assez considérable, pour que la rente seule suffît à l'acquittement des charges publiques; et que, chaque année, le trésor pût se grossir successivement du produit de l'impôt.

éclairée que le pays de Vaud : il y a d'excellens administrateurs dans cette capitale; mais les habitans des campagnes sont moins instruits que ceux des nombreuses petites villes du canton de Vaud.

En examinant les choses de plus près, on voit donc que les pays de Vaud et d'Argovie, sous la sujétion du canton de Berne, ressemblaient à des fermes bien exploitées; mais, outre que le plus grand profit tournait à l'avantage du propriétaire, il y avait dans cette ferme des maîtres et des valets, et ce dernier rôle était le lot exclusif des Vaudois, abus qui ne devait pas manquer d'être renversé à la fin du 18e siècle.

Fermentation dans le canton de Vaud.

Dès l'année 1791, des germes de mécontentement s'étaient manifestés dans le pays de Vaud; et le gouvernement avait été obligé d'employer la force pour les étouffer. Accusés de haute trahison, plusieurs Vaudois furent jugés par un tribunal suprême, et condamnés, les uns au bannissement, les autres à un emprisonnement limité. Le capitaine Laharpe, principal moteur, avait été condamné à mort par contumace (1).

Si cet acte de sévérité avait contenu l'effervescence, il avait aussi aiguisé les haines, et servi d'aliment aux passions. La conquête de la Savoie par l'armée française, parut offrir, aux Vaudois comprimés, l'occasion de secouer le joug : les esprits étaient exaltés, et nulle part,

---

(1) C'est le brave général de division Laharpe qui fut tué au passage du Pô en 1796.

sans doute, le système de propagande ne pouvait compter de plus chauds partisans.

Le sénat de Berne aurait pu fixer à cette époque le sort de la Suisse et le sien, en cherchant à concilier tous les intérêts : mais le parti de l'avoyer Steiguer était aussi exalté que celui des dissidens de la haute noblesse de France; il voulait tout ou rien. En penchant pour la guerre, il espérait concourir à la contre-révolution; et servir, à la fois, les patriciens Bernois et la vengeance nationale. Il eût été plus prudent d'apaiser les mécontens, par d'adroites concessions qu'on fut obligé d'accorder plus tard à la force.

Indépendamment des questions générales débattues à la diète helvétique, il est certain qu'il fut mis en délibération de déclarer la guerre à la France : si cet avis ne prévalût pas, c'est que le but et les moyens de la coalition, cachés par l'Autriche et la Prusse comme un secret d'état, ne furent jamais communiqués à la diète; que loin de lui faire des propositions d'alliance ou de subsides, la cour de Vienne approuva, le 29 août, la résolution de neutralité prise au mois de mai; et que, d'un autre côté, le cabinet de Turin, timide et circonspect, paraissait se fixer à une neutralité armée dans ses possessions transalpines.

Etat de Genève.

Dans cet état de choses, il ne fallait qu'une étincelle pour allumer un grand incendie : et

cette étincelle jaillit de Genève, petite république trop connue par l'esprit de faction qui divise ses habitans, et qui en moins d'un siècle, a failli causer plusieurs fois leur ruine.

Cette ville, alliée des Suisses, entrepôt général du commerce de l'Helvétie méridionale et de la France, était gouvernée par un sénat aristocratique, dont un arrêt sévère, peut-être même injuste, avait banni un citoyen qui, graces à la révolution, venait d'obtenir en France le portefeuille de l'intérieur, et d'entrer par-là même au conseil exécutif.

Provocations de Clavières.

Clavières, puisqu'il faut le nommer, avec plus d'esprit d'intrigue que de véritable génie, était d'ailleurs trop vindicatif pour suivre la maxime généreuse de Louis XII. Ministre français, il épousa la querelle du citoyen de Genève : et, au lieu d'user de son ascendant sur le conseil exécutif pour entretenir la bonne harmonie entre les deux républiques, il fut charmé de trouver dans les plaintes des mécontens de Genève, l'occasion d'humilier la faction dont il avait à se plaindre, au risque de causer la ruine de sa patrie.

Sans déclaration préalable, et sous prétexte de favoriser l'élan démocratique de quelques affiliés du club des Jacobins, mais en effet pour rançonner cette ville; Servan mandait au général Montesquiou : *Il sera beau d'aller briser les fers que le despotisme avait forgés, pour accabler*

les Genevois s'ils voulaient établir les droits de l'homme. (*Voyez pièces justificatives* , n° 12.)

Outre que cette agression inutile répugnait à Montesquiou, il fallut du temps pour rassembler 10 à 12 bataillons disséminés dans les vallées, et l'artillerie nécessaire à cette expédition. Le sénat de Genève informé à temps, voulut conjurer l'orage en invoquant le secours de Berne et de Zurich. Bien que le corps helvétique eût assuré le général Montesquiou de la ferme résolution de maintenir la plus stricte neutralité, si les Puissances ne commettaient aucune aggression contre le territoire de la Confédération; ces deux cantons se croyaient en droit de prendre toute précaution intérieure, et pensaient que le sort de la Suisse était attaché à l'indépendance de Genève : engagés de plus par leurs traités, à venir à son secours, ils y envoyèrent aussitôt 2 bataillons, avec l'ordre de la défendre jusqu'à l'extrémité. Berne alla plus loin; elle rassembla sous les ordres du général Muralt, un corps de 10 mille hommes à Nyon et Trelex, tandis que sur la frontière occidentale du canton, une division de 5 à 6 mille hommes observa les Français qui, maîtres de Porentruy, menaçaient les districts d'Erguel et de Munsterthal, annexés au territoire helvétique, sous la protection spéciale de Berne.

L'arrivée de la garnison suisse à Genève, le

30 septembre, y causa une telle sensation, que l'envoyé de France en prit alarme et quitta son poste pour se retirer à Carouge.

Cependant si ces mesures rapides et énergiques déconcertèrent le conseil exécutif, elles ne le firent point renoncer à ses projets; car le siége de Genève fut ordonné.

Sages négociations de Montesquiou.

Montesquiou était trop sage pour ne pas prévoir les conséquences d'une démarche aussi brusque. Calculant avec le colonel d'Arçon, que sa petite armée ne viendrait pas à bout de soumettre Genève pendant l'hiver, en présence de toutes les forces helvétiques ; il craignit avec raison que les Sardes reprenant l'offensive au printemps, de concert avec les Autrichiens, n'eussent l'envie d'en faire une place d'armes sur le Rhône, au moment où l'accession de la Suisse à la coalition, causerait de nouveaux embarras du côté du Rhin. Le seul moyen de détourner tous les malheurs qui en résulteraient inévitablement, était de faire les plus grands efforts pour conserver la neutralité d'un pays qui couvrait tout le centre des frontières de France: le général prit donc le parti de négocier pour obtenir le renvoi des troupes des deux cantons, en même temps qu'il feignit d'obtempérer aux ordres du conseil exécutif en rassemblant 1,800 hommes à Gex, et environ 4 mille à Carouge, avec quelques pièces de canon.

22 Octobre. Ses conventions rétablissant les choses sur le pied où elles étaient avant l'approche des troupes françaises, ne satisfirent point Clavières, qui voulait le triomphe du parti populaire dans toute son étendue. On imposa d'autres conditions qui auraient tout brouillé en renversant les anciens traités de Genève avec la Suisse ; et des agens de confiance de la faction de la Gironde, furent chargés de hâter le dénouement de la nouvelle négociation, ou pour parler plus juste, de déterminer la rupture. Montesquiou sut détourner le coup : instruit qu'on agitait à Berne, le renvoi de l'ambassadeur de France, Barthélemy ; que la diète était restée assemblée; que malgré les déclarations de neutralité, un nouveau renfort allait entrer à Genève; enfin prévenu que l'envoyé anglais s'était rendu dans cette ville pour encourager le sénat à la résistance, en lui promettant l'appui de la Grande-Bretagne ; il crut devoir encore
2 Novemb. rendre un service à son pays, en signant une seconde convention peu différente de la première : il appuya ces mesures de raisonnemens si victorieux qu'il parvint aisément à convaincre le conseil.

Accusation et fuite de ce général.

Cependant ses ennemis, furieux de ne pouvoir triompher de sa prudence et de sa modération, l'attaquèrent plus ouvertement en l'accusant de trahison ou de péculat, et Clavières ne rougit pas de leur prêter son ministère pour

le perdre. Sur un rapport plein de faussetés, fait par Rovère, et appuyé par Tallien, le brave général fut mis en accusation par un décret de la Convention. Informé à temps par ses amis, il évita par la fuite, le sort réservé à ceux qui, dans ces jours désastreux, avaient le malheur de résister ou de déplaire aux anarchistes : il se réfugia en Suisse, emportant avec lui l'estime universelle, les regrets de tous les bons Français, la reconnaissance et la vénération des Genevois.

Ses négociations sont néanmoins approuvées.

Débarrassés de toutes entraves, les diplomates révolutionnaires, exaltés par les succès de Dumouriez, persistèrent à insister sur le départ des Suisses, sans admettre aucun des autres articles, et provoquèrent, le 21 novembre, un décret à la suite duquel les troupes des deux partis se retirèrent le premier décembre. Celles de l'armée des Alpes cantonnèrent en Savoie; les contingens Bernois furent licenciés et renvoyés dans leurs foyers. Ainsi la France redevable à Montesquiou du service le plus éminent qui lui eût été rendu dans le cours de cette année, après l'expulsion des coalisés, l'en paya d'ingratitude, comme cela n'arrive que trop souvent dans les républiques.

A la vérité, le parti de Clavières triompha à Genève aussitôt que les troupes suisses l'eurent quitté : la révolution opérée sans seccusse re-

marquable, se fit le 7 janvier, sous l'influence de M. de Châteauneuf; le parti plébéien reprit dans les affaires une supériorité décidée, et il en fit du moins usage sans commettre d'excès.

La victoire de Jemmapes remportée sur ces entrefaites, avait sans doute beaucoup contribué à la tournure heureuse que prirent ces affaires; cependant le général n'en conserva pas moins tout l'honneur de cette négociation, car si l'on eût tiré un coup de fusil, on ne saurait trop calculer quelles en auraient été les suites. Il est permis de croire que des succès en Belgique, n'eussent point arrêté le cours d'une guerre, commencée avec acharnement par une nation belliqueuse, sur la frontière dégarnie de la Franche-Comté et de l'Ain.

Le colonel Weiss contribua de son côté, par la modération et la sagesse qu'il développa dans une mission de la même nature, à rapprocher les deux républiques; leurs rapports furent plusieurs années sans nuage, jusqu'à ce que la tourmente révolutionnaire entraînant tout dans son cours, vint jeter en Suisse de nouveaux élémens de discorde.

Armée du Var.

Tandis que ces choses se passaient à l'armée des Alpes, celle du Var était soumise à de plus

rudes épreuves. Les plaintes occasionnées par les désordres des troupes furent si multipliées, et d'une nature si grave, que la Convention chargea plusieurs de ses membres de faire une enquête sur la conduite du général en chef Anselme. Les militaires lui reprochaient de s'être endormi à Nice, sans penser à occuper Saorgio, quand il en était encore temps. Les amis de l'ordre lui attribuaient la destruction de tous les liens de la discipline, les sociétés populaires voulaient le rendre responsable des dilapidations des magasins et des friponneries de ses administrations, dont l'esprit de rapine avait, selon elles, arrêté l'élan des Niçards vers la liberté.

Assez adroit pour conjurer ce nouvel orage, le général attira l'attention des commissaires sur les affaires intérieures de la province, en opposant aux griefs portés contre lui, le vœu émis par quelques affidés pour la réunion du comté de Nice à la France, désir qui semblait confondre ses accusateurs.

Au moment où il jouait cette comédie, les Sardes réunis au nombre de 7 à 8 mille hommes, sous les ordres du comte Saint-André, partaient de Saorgio pour enlever le général Brunet dans Sospello. Cette entreprise, exécutée par plusieurs petites colonnes, courant en direction divergente depuis la Vésubia jusqu'à la mer, ne pouvait avoir qu'un succès éphémère. Suivant quel-

ques versions, le plan des Piémontais n'était pas de s'étendre autant qu'ils le firent; leur colonne de droite s'égara, et au lieu de descendre du Moulinet sur le col de Braus, s'en alla vers Luceram. Ces petits détachemens, traversant des vallées difficiles par Breglio et Bevera sur Castiglione contre la droite, par Brouis sur Sospello au centre, par Moulinet et Luceram contre la gauche, opérèrent sans ensemble. Brunet poussé de front et menacé de loin, se replia de Sospello sur l'Escarena, sans autre perte que celle d'une centaine d'hommes et de 3 petites pièces de canon. Anselme accouru de Nice à son secours avec 4 bataillons, ayant repris Sospello, les Sardes se replièrent sur Breglio et Saorgio, d'autant plus inquiets de ce retour de fortune qu'ils n'avaient aucune communication entre eux. Dumerbion était resté dans Levenzo, contenu par les démonstrations de l'ennemi.

Le général Anselme, craignant désormais de pousser ses détachemens trop loin, se décida à évacuer Sospello, porta la brigade Brunet à l'Escarena et au col de Braous; puis il confia le commandement au général Dagobert, vieillard aussi respectable par son courage que par la noblesse de son caractère, et auquel nous verrons jouer un rôle plus digne de lui aux Pyrénées dans la campagne suivante.

Enhardis par cette retraite des postes français,

les Piémontais voulurent en profiter pour déboucher de Sospello, et s'établir sur les hauteurs au-delà de cette ville; Dagobert les culbuta le 3 décembre avec perte.

Les plaintes sur le compte du général Anselme s'étant renouvelées près des nouveaux commissaires envoyés par la Convention, ceux-ci moins scrupuleux que leurs prédécesseurs, le dénoncèrent, et il fut mandé à Paris pour y rendre compte de sa conduite.

L'hiver mit un terme aux hostilités dans les montagnes, et tandis que la cour de Turin se préparait à pousser la campagne suivante avec vigueur, le gouvernement français profitait du temps où il était encore maître de la mer, pour porter la terreur à Naples et en Sardaigne. Quoique ces expéditions aient été exécutées dans le commencement de 1793, on peut les considérer comme faisant la clôture de celle de 1792; et nous croyons devoir les rapporter ici.

Quelques-uns de ces hommes remuans dont il ne manque jamais dans les temps de troubles, avaient persuadé au conseil exécutif que les habitans de l'île de Sardaigne, partisans de la révolution française, étaient disposés à se soulever dès qu'ils se verraient appuyés par des troupes étrangères. On ne peut trop savoir quelle fut la base de ces calculs : si l'île n'avait plus la même splendeur que sous les Romains, il fallait l'im-

puter à l'indolence de ses habitans, à l'insalubrité du climat, à l'état des nations voisines, plutôt qu'au despotisme de la cour de Turin. En vain les productions d'un sol abondant, et plusieurs ports commodes invitaient-ils les Sardes au commerce; rien ne put les sortir de l'état d'apathie dans lequel ils étaient plongés: soumis à leurs prêtres; aussi riches que des peuples agricoles peuvent l'être; gouvernés avec douceur; ils n'avaient aucune raison plausible de secouer le joug de cette Cour qui, si elle ne faisait rien pour éveiller l'industrie chez eux, ne gênait son essor par aucune entrave. A la vérité, l'introduction de quelques agens du fisc piémontais, avait excité quelques murmures, mais ce n'était pas là un motif suffisant pour accueillir les hommes dont la conduite à Nice n'était guères propre à faire entrevoir une restauration désirable.

Quoi qu'il en soit, le ministère français entraîné par des assertions mensongères, conçut, dès le mois d'octobre, l'inutile projet de tenter une expédition contre l'île, avec l'escadre de l'amiral Truguet, secondée de troupes de débarquement tirées de Marseille, de la Corse et de l'armée du Var.

Les représentations d'Anselme sur l'état de faiblesse et de dénuement de son armée, obligèrent de l'ajourner; cependant la Savoie étant

entièrement conquise, et le comté de Nice soumis autant que la saison avancée le permettait, le ministère ordonna aux généraux d'en faire les préparatifs.

Brunet, venant de succéder à Anselme (1), saisit avec empressement ce prétexte de se débarrasser de la phalange marseillaise qui portait le désordre partout, et il y joignit quelques détachemens les plus indisciplinés de son armée; la ville de Marseille fournit une partie des approvisionnemens et autres objets nécessaires.

Pendant que ces préparatifs se poussaient avec toute la célérité que l'épuisement de moyens permettait d'y apporter, une division de l'escadre aux ordres du contre-amiral Latouche, cingla vers Naples pour faire reconnaître la république et désavouer les menées de l'envoyé des Deux-Siciles à Constantinople, contre l'ambassadeur Sémonville. Depuis que la prise de Minorque et les efforts des deux nations avaient affranchi la Méditerranée en 1790; les doubles rapports de la Maison de Naples avec l'Autriche et la France alors alliées, unissaient étroitement le royaume

(1) Le général Brunet n'était pas sans mérite, ses talens comme général en chef ne furent pas assez mis à l'épreuve pour qu'on puisse le juger par ses exploits, mais il était ferme, ami de l'ordre et de la discipline, plein d'activité et de zèle.

des Deux-Siciles aux intérêts du cabinet de Versailles; la révolution apporta ici un changement bien plus notable encore qu'en Espagne, où des intérêts de la plus haute importance balancèrent les sentimens personnels. Rien à Naples n'empêchait de donner essor à la haine que la reine, sœur de Marie-Antoinette, portait aux républicains.

L'influence que le cabinet de Vienne exerçait, par cette princesse autrichienne et par le ministre Acton, sur les affaires du royaume, n'était point un mystère; mais pouvait-on se promettre de changer facilement cet état de choses, par l'apparition instantanée d'une escadre?

La position littorale d'une capitale immense dans laquelle l'Empire semble concentré, la mettait sans doute à la merci de la puissance qui pouvait y déployer l'appareil menaçant d'un bombardement : toutefois le danger cessait aussitôt que la flotte ennemie quittait le mouillage devant Naples, et l'influence s'évanouissait avec la peur. L'escadre française revint effectivement, après avoir arraché une déclaration, dont l'effet fut bientôt détruit par le burlesque rapport du grenadier Belleville à la Convention nationale. Ce diplomate d'une nouvelle espèce, chargé de présenter la sommation de Latouche au gouvernement napolitain, vint le 7 janvier à la barre, rendre un compte fort singulier de sa mission, et donner une juste mesure de la ma-

nière extravagante dont les affaires de la plus haute importance se traitaient alors (1).

La division navale, battue à son retour par une violente tempête, faillit payer cher une course inutile. Dans cet intervalle la flotte de Truguet était entrée dans le port de Gênes pour y faire également reconnaître la république : de là elle fit voile pour se joindre à la division de Latouche dans les eaux de Cagliari.

Les préparatifs étant enfin achevés, 33 transports arrivés de Marseille à Villefranche, y embarquèrent le 3 janvier un corps de 4 mille hommes ; on ne put en faire partir un plus grand nombre faute d'armes. La flotte fit d'abord voile vers l'île de Corse pour y compléter les troupes de l'expédition ; mais battue et dispersée par une tempête, elle n'arriva que successivement et dans différens ports. D'un autre côté, le général Paoli qui méditait déjà de se rendre indépendant dans sa patrie, ayant apporté mille obstacles à l'embarquement des troupes, le corps d'armée ne fut renforcé que par 3 faibles bataillons de ligne, quelques centaines de volontaires, et une compagnie d'artillerie, où Napoléon Bonaparte figurait, dit-on, comme simple lieutenant. Dans cet intervalle, 2 frégates s'emparèrent des

---

(1) Voyez pièces justificatives, n° 11.

îles de Saint-Pierre et d'Antioche, à la pointe méridionale de la Sardaigne.

Le 23 janvier, l'escadre étant mouillée dans la rade de Cagliari, au nombre de 22 vaisseaux, frégates, ou galiotes à bombes, le contre-amiral Truguet détacha un parlementaire pour demander la remise de cette capitale aux Français, sous peine d'être foudroyée et détruite de fond en comble. Le canot s'étant approché, et ne comprenant pas le signal du capitaine du port, qui refusait de le recevoir, la scène d'Oneille se renouvelle : un Sarde renverse d'un coup de fusil l'officier français; et un coup de canon à mitraille, tiré sur la chaloupe, y tue 14 hommes; le reste s'empresse de regagner la flotte. Celle-ci différa sa vengeance de quelques jours; enfin le 27, à onze heures du matin, 7 vaisseaux de ligne et 4 galiotes à bombes commencèrent à tirer contre Cagliari, et continuèrent le feu avec vivacité pendant trois jours, au bout desquels ils retournèrent à leur mouillage. Les Sardes, dont les batteries étaient nombreuses et bien servies, ripostèrent de leur mieux : un des vaisseaux échoua pour s'être trop approché de terre, d'autres éprouvèrent différens accidens; la ville essuya peu de dégats. Pendant la canonnade, on voulut faire quelques tentatives de descente, qui n'eurent aucun succès par l'ignorance et l'indiscipline des nouvelles levées.

Après un essai aussi malheureux, le contre-amiral revint à Toulon avec une partie de sa flotte, pour y prendre des vivres et des munitions, et ne tarda pas à être de retour sur les côtes de Sardaigne, où il fut joint les 2 et 3 février, par un renfort de vaisseaux et de troupes de débarquement.

On se crut alors assez fort pour tenter une descente, soit pour s'établir dans l'île, soit pour s'y procurer des subsistances ; cependant le gouverneur que ces menaces avertissaient depuis un mois, avait eu le temps de lever un nombre de milices suffisant pour sa défense; la force de sa garnison s'élevait à 3 mille hommes, indépendamment de quelques corps organisés dans l'île. Après quelques tentatives préliminaires près la tour de Pula, et des reconnaissances vers Quarto, 4 ou 5 mille Français descendirent le 14 février, à midi, au-dessus de ce dernier point sur la plage de Saint-André, sous la protection du feu de 2 frégates. Le général Casabianca qui commandait les troupes de terre de l'expédition, les partagea en 3 colonnes, et les porta en avant à une assez grande distance les unes des autres ; l'une d'elles marcha à gauche sur le fort de Saint-Elie, sans doute dans le dessein de prendre Cagliari à revers. La phalange marseillaise, voyant arriver la colonne de réserve à la chute du jour, la prit pour enne-

mie, fit feu sur elle, et se sauva dans le plus grand désordre, cherchant un refuge jusques sur la plage, et se jetant même à l'eau pour regagner les embarcations. Au même instant les Corses et les troupes de ligne qui étaient arrivés sous Cagliari s'y maintenaient en attendant le signal de l'attaque; le désordre des 2 autres colonnes obligea de les faire rétrograder. Le lendemain les Marseillais ajoutèrent à leur honte, en se mettant en insurrection formelle, pour forcer leurs chefs à se rembarquer.

Le 17, une violente tempête occasionna beaucoup de dommages à la flotte; le *Léopard*, vaisseau de 80 canons, périt; 2 frégates coupèrent leurs mâts pour éviter le même sort; plusieurs chaloupes et bâtimens de transport échouèrent, et ceux qui les montaient tombèrent entre les mains des ennemis. A midi, les vaisseaux de guerre et les frégates établis devant la tour des Signaux, le Fort et le Lazaret quittèrent leur station. Les jours suivans, les troupes qui avaient été mises à terre furent rembarquées, et le 22, toute la flotte reprit le large. Le contre-amiral Truguet renvoya les troupes de débarquement où il les avait prises, et ramena à Toulon son escadre fort endommagée. Ainsi finit une entreprise sans intérêt réel, qui coûta un millier d'hommes, 2 vaisseaux et des sommes immenses.

Si la guerre maritime n'était pas déclarée, elle

se trouvait à la veille de l'être : le conseil exécutif n'avait pas besoin pour s'en convaincre de se voir privé, depuis le 10 août, d'un ambassadeur anglais, et entraîné dans des explications pénibles avec le cabinet de Londres. Ce n'était pas à mettre en doute une guerre inévitable qu'il fallait s'appliquer, mais bien à prendre toutes les mesures pour la soutenir avec vigueur. Dès qu'on renonçait à la politique des Choiseul ou des Vergennes, qui avait fait luire des jours de paix et de bonheur sur le continent, la Grande-Bretagne ne pouvait pas trouver d'occasion plus heureuse pour une rupture : la France bouleversée à l'intérieur et privée de ses alliés, promettant un triomphe aussi facile que ses colonies agitées par des troubles et livrées sans défense, le gouvernement anglais eût été blâmable de n'en pas profiter.

Comment le ministère français, à la veille de se brouiller avec l'Espagne, put-il imaginer une entreprise qui devenait ridicule dès qu'on n'avait pas les forces suffisantes pour couvrir la Corse, ni même pour garder le comté de Nice? l'aveuglement des propagandistes, et l'ignorance absolue de l'état politique et militaire de l'Europe, peuvent seuls expliquer de semblables conceptions. Par les événemens ultérieurs, la république dut s'applaudir en quelque sorte de l'échec de Cagliari, puisqu'il empêcha un corps de 8 à

10 mille hommes d'être jeté dans l'île, où il eût été inévitablement perdu, sans intérêt pour la France, comme sans honneur pour ses armes.

Cette équipée mit fin à une campagne dont les résultats n'étonnèrent pas moins l'Europe que les changemens de fortune qui signalèrent l'année suivante. Cependant l'observateur exercé n'y voit que la marche naturelle des événemens, d'après la situation réelle des deux partis. Une armée d'élite, mais insuffisante, pénètre au centre d'une nation exaspérée, en laissant derrière elle des places formidables et des corps organisés égaux en forces : on répond à ses manifestes par le 10 août, les massacres du 2 septembre, la bonne contenance de Sainte-Menehould et de Walmi : accablée de plus par les maladies et sans communications directes dans un pays affreux, elle se retire et abandonne la Belgique aux coups d'une armée supérieure qui l'envahit avec succès. A leur tour, les Français s'affaiblissent en s'étendant ; leurs frontières n'étant plus menacées, les levées d'hommes cessent à l'instant où il aurait fallu, non-seulement remplir les cadres, mais encore les augmenter ; le gaspillage, l'anarchie, les jacobins, dégoûtent le peuple belge et désorganisent l'administration de l'armée ; le principe de destruction germe dans son sein, et rien ne se prépare pour la rappeler à la vie. Les alliés, au contraire, avertis

par la bataille de Jemmapes, la prise de Mayence, la conquête de la Savoie et de la Belgique, de tout ce qu'ils ont à redouter, multiplient leurs préparatifs. De toutes les parties de la monarchie autrichienne des corps affluent vers le Rhin: une colonne s'approche par la Franconie de Cologne, pour renforcer l'armée des Pays-Bas; une autre va joindre les Prussiens sous Mayence, pour arracher à l'ennemi ce boulevard de l'empire; une troisième dirigée sur le Neker, doit couvrir la Souabe, et se préparer même à envahir l'Alsace. Les Hanovriens dirigés par le cabinet de Londres, attentifs aux dangers de la Westphalie et de la Hollande menacées par Dumouriez, mettent non-seulement leurs contingens sur pied, comme membres de l'Empire; ils préparent des corps plus nombreux, et prouvent que l'Angleterre veut la guerre bien long-temps avant de la déclarer.

La diète de Ratisbonne, voyant l'Empire envahi sur la rive gauche du Rhin et menacé sur la rive droite, se prépare à des hostilités en attendant que la lenteur de ses délibérations les lui fasse proclamer dans les formes. Les Saxons sont en marche au nombre de 6 mille; les Bavaro-Palatins et les troupes de Souabe en font autant: les Hessois, plus voisins du danger, redoublent d'efforts. Ces petits contingens ne formeront point l'armée des Cercles; l'expérience a dé-

montré les vices de son institution: mais d'excellens corps grossiront comme auxiliaires, des armées prussiennes ou autrichiennes.

De toutes parts la trompette guerrière appelle l'Europe aux combats; c'est une nouvelle croisade dont on suppose les instrumens aussi attachés à la cause qu'ils combattent qu'à celle qu'ils servent; et on fonde toujours sur des abstractions fausses l'espoir qu'ils sacrifieront leurs devoirs à l'amour de doctrines incertaines. Déjà tout se met en marche des rives du Weser à celles du Danube, et de l'Elbe à celles du Rhin, que la France est encore dans la torpeur; cependant elle se réveillera bientôt; et si, au début de la campagne elle se trouve prévenue par ses ennemis, ses forces se multipliant par le danger, nous la verrons terrible et formidable au moment où les plus habiles publicistes la supposaient anéantie.

Mais c'est déjà trop anticiper sur des événemens qui appartiennent à la campagne de 1793; il est enfin temps de passer au récit des opérations de cette campagne si fertile en événemens, et de laquelle date en quelque sorte l'ère politique où nous vivons.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE 1792.

N° 1.

Note adressée à Lord Grenville, par M. Chauvelin, du 19 juin 1792.

Le soussigné, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Français, a fait parvenir à Sa Majesté la note officielle que lord Grenville lui a adressée le 24 mai dernier, de la part de S. M. Britannique, en réponse à celle qu'il avait eu l'honneur de lui remettre, le 15 de ce même mois; ainsi que la proclamation royale, publiée en conséquence. Il a reçu l'ordre de présenter à S. M. Britannique le témoignage de la sensibilité du Roi aux dispositions amicales et aux sentimens d'humanité, de justice et de paix, si bien manifestés dans cette réponse.

Le roi des Français en a recueilli avec soin toutes les expressions. Il se plaît en conséquence à donner de nouveau, au roi de la Grande-Bretagne, l'assurance formelle que tout ce qui peut intéresser les droits de S. M. Britannique, continuera à être l'objet de son attention la plus particulière et la plus scrupuleuse.

Il s'empresse en même temps de lui déclarer, conformément au désir énoncé dans cette réponse, que les droits de tous les alliés de la Grande-Bretagne qui

n'auront point provoqué la France par des démarches hostiles, seront, par lui, non moins religieusement respectés.

En faisant, ou plutôt en renouvelant cette déclaration, le roi des Français jouit de la double satisfaction d'exprimer le vœu d'un peuple, aux yeux de qui toute guerre qui n'est point nécessitée par le soin d'une légitime défense, est essentiellement injuste ; et de s'unir particulièrement aux dispositions de S. M. Britannique pour la tranquillité de l'Europe, qui ne serait jamais troublée, si la France et l'Angleterre s'unissaient pour la maintenir.

Mais cette déclaration du Roi et les dispositions de Sa Majesté Britannique l'autorisent à espérer qu'elle se portera aussi avec empressement à employer ses bons offices auprès de ces mêmes alliés, pour les détourner d'accorder aux ennemis de la France, directement ou indirectement, aucune assistance ; et pour lui inspirer, relativement à ses droits, c'est-à-dire, à son indépendance, les égards que la France est prête à manifester en toute occasion pour les droits de toutes les Puissances qui demeureront envers elle dans les termes d'une stricte neutralité.

Les mouvemens que s'est donnés le Cabinet de Vienne auprès de diverses Puissances, et principalement auprès des alliés de S. M. Britannique, pour les engager dans une querelle qui leur est étrangère, sont connus de toute l'Europe. Si l'on en croit même le bruit public, ses succès auprès de la Cour de Berlin lui en préparent de nouveaux auprès des Provinces-Unies. Les menaces employées auprès de divers membres du

Corps germanique, pour les faire sortir de cette sage neutralité, que leur situation politique et leurs intérêts les plus chers leur prescrivent ; les arrangemens pris avec divers Souverains d'Italie, pour les déterminer à agir hostilement contre la France ; et, enfin, les intrigues qui viennent d'armer la Russie contre la constitution de la Pologne : tout annonce de nouveaux indices d'une vaste conjuration contre les états libres, qui semble vouloir précipiter l'Europe dans une guerre universelle.

Les conséquences d'un tel complot, formé du concours de Puissances si long-temps rivales, sont aisément senties par S. M. Britannique. L'équilibre de l'Europe, l'indépendance de divers états, la paix générale; tout ce qui, dans tous les temps, a fixé l'attention du gouvernement anglais, se trouve à-la-fois compromis et menacé.

Le roi des Français présente ces graves et importantes considérations à la sollicitude et à l'amitié de S. M. Britannique. Vivement pénétré des marques d'intérêt et d'affection qu'il en a reçues, il l'invite à chercher dans sa sagesse, dans sa position et dans son influence, les moyens compatibles avec l'indépendance de la nation française; d'arrêter, tandis qu'il est temps encore, les progrès de cette ligue qui menace également la paix, la liberté, le bonheur de l'Europe, et de détourner surtout de toute accession à ce projet, ceux de ses alliés qu'on pourrait vouloir y entraîner, ou que même on serait parvenu à y entraîner déjà par la crainte, la séduction, et les divers prétextes de la plus fausse comme de la plus odieuse politique.

Réponse adressée par Lord Grenville à M. Chauvelin.

Whitheall, le 8 juillet 1792.

Le soussigné secrétaire du Roi, a eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté la note que M. Chauvelin lui a adressée le 18 juin.

Le Roi reçoit toujours avec la même sensibilité, de la part de S. M. Très-Chrétienne, les assurances de son amitié et de ses dispositions pour le maintien de cette heureuse harmonie qui subsiste entre les deux empires. Sa Majesté ne refusera jamais de concourir à la conservation ou au rétablissement de la paix en Europe, par des moyens propres à produire cet effet, et compatibles avec sa dignité et avec les principes qui dirigent sa conduite. Mais les sentimens qui l'ont déterminée à ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, doivent également la porter à respecter les droits et l'indépendance des autres Souverains, et sur-tout de ses alliés : et Sa Majesté a cru que, dans les circonstances actuelles de la guerre déjà commencée, l'intervention de ses conseils et de ses bons offices, ne pourrait être utile, à moins que d'être désirée par toutes les parties.

Il ne reste donc au soussigné que de réitérer a M. Chauvelin l'assurance des vœux que Sa Majesté forme pour le retour de la tranquillité, de l'intérêt qu'elle prendra toujours au bonheur de S. M. Très-Chrétienne, et du prix qu'elle attache à son amitié et à la confiance qu'elle lui a témoignée.

N° 2.

Rapport de Chambonas, Ministre des affaires étrangères, à l'Assemblée nationale.

On a dû prévoir dès l'origine de la révolution française, qu'elle nous attirerait de nombreux et puissans ennemis : au dedans, ceux dont le nouveau régime contrariait les intérêts, les passions, les préjugés : au dehors, des Princes qui en redoutaient les effets pour leur autorité arbitraire ; ou qui, voulant profiter de nos troubles et de nos divisions, les ont prolongés par des vues d'agrandissement. A cette époque, presque toutes les chances nous étaient favorables : la Russie, livrée aux embarras d'une double guerre contre la Suède et la Turquie; l'Autriche, épuisée par trois campagnes brillantes mais ruineuses ; occupée au *Levant* à conquérir des déserts qu'elle devait restituer ensuite; occupée à l'*Occident* à regagner de riches provinces soulevées ; et menacée plus ou moins de mouvemens populaires et d'insurrection dans les différentes parties de ses vastes domaines : la Prusse, qui avait sourdement préparé à sa rivale tous ces embarras, n'attendant plus que l'occasion de se déclarer ouvertement pour lui porter le dernier coup : l'Angleterre et l'Espagne sur le point de se faire une guerre acharnée pour de misérables factoreries, pour de petits intérêts mercantiles : toute l'*Europe* enfin, travaillée dans tous les sens, soit par l'ambition des principales Puissances, soit par le mécontentement général des peuples, en qui l'exemple des Français avait réveillé le sentiment de leurs droits et

de leurs forces : telle était la situation politique des États, dont nous avons maintenant à craindre les dispositions malveillantes. Les données ne sont plus les mêmes ; les passions des Princes ont pris un autre caractère : il faut se frayer une route nouvelle, et en calculer la direction sur les rapports actuellement existans. Quels sont ces rapports? c'est ce que je me propose de mettre sous les yeux de l'Assemblée nationale.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il existe dans presque toutes les Cours de l'Europe, un esprit d'opposition aux principes de liberté, qui sont la base de la constitution française ; mais il en est, dont le ressentiment s'est manifesté d'une manière plus prononcée. La Maison d'Autriche, fidèle au plan d'une ambition héréditaire, a vu dans nos troubles un moyen d'agrandissement; et, parvenue à faire prendre le change à la Maison de Brandebourg sur ses véritables intérêts, elle se dispose à recueillir seule les fruits de nos divisions. Cependant, quoique la rupture du traité de 1756 doive, encore plus que nos principes, aliéner le cabinet de Vienne, il paraît que cette guerre n'est pas vue de très-bon œil par la Cour elle-même, et par le roi de *Hongrie* et de *Bohéme ;* et, si de longues hostilités n'aigrissent pas les esprits, il sera possible de reprendre les négociations, pourvu qu'elles s'appuient sur d'autres bases que celles du traité de *Versailles*, et qu'elles ne compromettent pas les engagemens que nous avons pris avec nos alliés.

La Cour de Berlin paraît également animée contre la France, quoiqu'on puisse ne la regarder que comme auxiliaire du roi de *Hongrie* et de *Bohéme*. Il est cependant vrai de dire que cette animosité ne paraît

pas partagée par la Nation, par les hommes d'Etat et par les vieux généraux formés à l'école du *Grand-Frédéric :* que cette alliance monstrueuse entre la Prusse et l'Autriche, qui menace l'indépendance de l'Association germanique, ne saurait être durable, fût-elle fondée sur des *Traités de partage ;* et que la Prusse peut encore revoir dans la France son alliée naturelle.

Les dispositions des électeurs de Trèves et de Mayence ne sont pas moins prononcées : malgré toutes leurs protestations, dues uniquement à la crainte d'attirer les armes françaises dans leurs Etats, et aux vives réclamations des habitans, ils ont constamment manqué à leur parole. C'est surtout dans leurs électorats que les émigrés ont trouvé asile et protection ; qu'ils se sont exercés publiquement. On peut donc les regarder comme des ennemis déclarés ; et on ne blessera aucune loi, en les traitant comme tels.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des divers états de l'*Association germanique* ; il suffira de présenter le tableau général de la Diète actuelle. Les dispositions des esprits ne nous sont nullement favorables : il s'y exerce une surveillance très-exacte, de la part des ministres mal intentionnés pour nous, sur ceux qui paraissent incliner en notre faveur. Ceux-ci, qui forment le plus petit nombre, le savent, et ne veulent point se compromettre.

Nous avons une forte majorité contre nous, soit dans le collége électoral, soit dans celui des princes : et le collége des villes, qui nous serait peut-être favorable, est soumis, dans les grandes affaires, à des influences supérieures. La neutralité de l'Empire est donc aujourd'hui

la chose la plus certaine : car, parmi les princes qui paraissent se rapprocher de ce système, il en est plusieurs qui montreront des sentimens tout différens, lorsqu'ils verront leurs Etats garantis par les armes de Prusse et d'Autriche. Leur contingent ne serait pas formidable, soit par les lenteurs inséparables du rassemblement, soit par le caractère de leurs troupes : mais on laissera l'option entre les troupes et l'argent; et le dernier moyen sera le plus expéditif. Aussitôt après la cérémonie du couronnement, l'Empereur fera une déclaration très-pressante pour entraîner l'Empire dans la guerre; et cette déclaration pourra seule nous éclairer sur les dispositions de diverses Cours d'Allemagne, et fixer nos idées sur cet important objet : mais, en général, ces dispositions ne sont rien moins que faites pour nous rassurer.

La Russie n'a jamais employé à notre égard cette dissimulation perfide, cette duplicité de sentimens qui nous avait trop aveuglés sur les intentions des Cours de Vienne et de Berlin. Depuis long-temps elle s'était déclarée ouvertement l'ennemie de notre révolution et la protectrice des émigrés; elle a été un des principaux moteurs du concert des Puissances; elle a rompu de bonne heure les communications avec les agens français : la première, elle a adhéré aux mesures concertées pour la destruction de notre constitution : son alliance avec la Suède n'avait d'autre objet qu'une expédition commune contre la France : enfin, les secours qu'elle a accordés aux émigrés, l'envoi d'un ambassadeur à Coblentz, ses rigueurs envers nos envoyés, quand ils étaient suspects de patriotisme; tout semblait nous indiquer cette Puissance comme l'ennemie la plus

acharnée. Sa conduite était entièrement dirigée dans ce sens ; quand, tout-à-coup, elle a vu la Prusse s'engager dans une guerre sérieuse sur les bords du Rhin. Alors sa politique s'est développée : on a vu clairement que la France, dont on la croyait prête à partager les dépouilles, était bien moins l'objet principal de son ambition que la Pologne. La direction de toutes ses forces de terre sur ce seul point, la lenteur des armemens dans ses ports, et la défaveur sensible où sont tombés à la Cour le prince de Nassau et un autre chef des émigrés ; toutes ces circonstances engagent à croire qu'elle n'a réellement voulu que faire prendre le change aux Cours de Vienne et de Berlin, sur ses véritables intentions. D'après les dernières nouvelles de Pétersbourg, il est certain qu'elle a refusé des secours aux Français ; et que les émigrés, qui demandaient une escadre, n'ont pu obtenir qu'une frégate, qu'on leur a accordée, moins par intérêt pour eux, que pour débarrasser la Russie, de leur présence et de leurs sollicitations.

La mort de Gustave III a changé les dispositions de la Cour de Suède. Le régent n'avait jamais partagé sur la France les opinions de son frère ; ainsi il est aisé de prévoir qu'il ne donnera aucune suite aux engagemens inconsidérés pris par le Roi : cependant il ne pouvait brusquer ce changement ; et, pour se dispenser de suivre les clauses d'un traité récent, il a été obligé de commencer par garder de grands ménagemens. Voilà pourquoi cette Cour n'a pas encore repris ses communications avec nous : mais les égards qu'elle témoigne à notre chargé d'affaires à Stockholm, la per-

mission donnée à nos navires d'arborer dans les ports le pavillon national ; la disgrace des trois ministres qui nous étaient les plus opposés ; la lenteur de ses armemens de terre et de mer ; tout nous annonce qu'elle gardera une stricte neutralité.

Depuis long-temps le Danemarck n'a d'autre politique que de rester spectateur immobile des querelles qui agitent l'Europe : cette modération assure sa paix et sa prospérité. Le ministre danois est trop éclairé pour changer aujourd'hui de système : nous pouvons donc être surs de sa neutralité, puisque la justice, son intérêt et son expérience la lui commandent également.

La Cour de Sardaigne montre des intentions évidemment hostiles. L'accueil qu'elle fait aux émigrés, l'intérêt qu'elle porte au sort des Princes, l'éclat qu'elle a fait en dernier lieu au sujet d'un ministre patriote, ses préparatifs de campagne, enfin l'arrivée prochaine d'un corps de 10 mille Autrichiens qui doivent se rendre après la moisson à Tortone, son acquiescement au concert des Princes, tout annonce qu'il est instant de se mettre en garde contre cette puissance.

Lorsque l'on connaît les dispositions de la Sardaigne, il est inutile de parler de celles de la Cour de Madrid : elle a, comme ses voisines, rompu les négociations avec la France, favorisé les émigrés : aujourd'hui elle développe toutes ses forces.

L'influence qu'a perdue le Pape dans la France, la destruction du clergé, la prise de possession d'Avignon par la France, et plus encore la cessation du paiement des annates, nous ont fait de la Cour de Rome une ennemie irréconciliable. Le Pape a fait les plus vives

réclamations contre la réunion d'Avignon : il s'est adressé à toutes les Cours, même à la Russie, pour les faire appuyer. Il n'a voulu recevoir aucun agent français, sous quelque titre diplomatique que ce fût. Ainsi nous pouvons nous considérer comme dans un état de rupture déclarée avec le Pape, qui attend vraisemblablement que l'attaque méditée ait lieu, pour joindre aux armemens concertés des Rois, les foudres qu'il tient en réserve dans le Vatican.

La république de Venise a fait déclarer aux Cours de Vienne et de Turin, qu'elle persistait dans ses anciens principes de neutralité. Cependant, quoiqu'elle ait fait la paix avec la régence de Tunis, elle n'a pas encore désarmé : au contraire, elle paraît vouloir fermer le golfe Adriatique aux vaisseaux français. Alors elle protégerait évidemment l'Autriche, puisqu'elle mettrait en sûreté les ports de Fiume et de Trieste, situés dans ce golfe.

Gènes, Florence et Neufchâtel conserveront la neutralité !

L'Espagne a paru s'éloigner de nous, sous le ministère de M. Florida-Blanca : c'est lui qui avait provoqué la fameuse cédule contre les Français, et les mauvais traitemens de tout genre qu'on leur faisait subir, même aux négocians. Mais, depuis sa retraite et l'avénement de M. d'Aranda, les persécutions se sont ralenties ; le ministre de France a fait entendre ses justes réclamations : elles ont été accueillies en plus grande partie ; et il est permis de croire que les lenteurs et les réponses évasives de cette Cour viennent d'une autre cause. En effet, la conduite vague qu'elle avait tenue jusqu'ici,

paraissait s'approcher de la neutralité, plutôt que d'un système de rupture. Il n'est pas probable que nous en obtenions les secours stipulés par les traités ; secours que nous lui avions offerts, au milieu des embarras d'une révolution : mais ce n'est pas peu de chose, que d'être parvenu à renouer le fil des négociations.

Les rapports politiques entre la France et le Portugal sont, depuis long-temps, peu importans. Notre ambassadeur a été autorisé par le gouvernement à déclarer qu'il désirait avec ardeur le bonheur et la tranquillité de la France.

La Suisse est partagée d'opinions: le dernier conseil tenu à Frauen-Feld, prouve que les malveillans ne l'emporteront pas. Nous pouvons surtout compter sur les cantons de Bâle, Zurich, Lucerne ; la république du Valais et une partie des Lignes-Grises. Genève, toujours d'intelligence avec Berne et Turin, peut, malgré ses protestations, nous donner de l'inquiétude. Sous les prétextes les plus frivoles, elle a introduit sur son territoire les troupes sardes : elle rétablit ses casernes et ses murs : trois mille hommes de troupes sardes sont déjà postés à Carouge, et quelques autres villages à une très-petite distance de la ville. Ces mesures sont d'autant moins à dédaigner, que, depuis cette ville jusqu'à Lyon, le pays est ouvert. Il est donc important de veiller à ce que les Genevois n'ouvrent pas leur ville à nos ennemis ; et nos agens ont déjà fait à cet égard, les remontrances les plus énergiques.

De toutes les Puissances, l'Angleterre est celle dont l'amitié convient le plus aux Français régénérés et libres. L'alliance qui les unirait, assurerait à jamais

leur prospérité et leur élévation ; et toutes les Puissances se ligueraient en vain contre elles. Depuis la révolution, les deux peuples, en s'estimant davantage, paraissent se rapprocher : mais, par la note qui en donne l'assurance, il ne paraît pas que le ministère soit jusqu'ici disposé à renouveler un traité ; il met encore dans ses communications la plus grande réserve : ce qui doit nous avertir d'avoir l'attention la plus scrupuleuse à ne lui donner aucun ombrage ; à lui rendre une justice prompte dans les affaires particulières ; à mettre une grande rigueur dans l'exécution du traité de commerce ; et à lui faire la manifestation franche de notre aveu pour une alliance.

Jusqu'ici la neutralité a été le système suivi par les Etats-généraux des Provinces-Unies : mais les renforts de troupes autrichiennes et prussiennes dans les Pays-Bas, donnant à la garantie de ces provinces une nouvelle force, il est à craindre que cette neutralité ne devienne illusoire ; et que la Hollande ne fournisse des secours secrets à nos ennemis, soit en leur donnant les régimens allemands qui sont à son service, soit en leur fournissant des armes et des munitions de guerre ; soit en en empêchant l'exportation pour la France, comme cela a déjà eu lieu. Il ne s'agit que de conserver, à l'égard de cette Puissance, la mesure de justice et d'énergie qui convient à une grande nation.

Il est des Puissances qui sont à l'abri de toute influence contraire à notre révolution : telle est l'Amérique. Une identité de situation, une conformité de principes, le même amour de la liberté, feront toujours de ces nations deux peuples d'amis et de frères.

Malheureusement, les distances et les bornes de la population ne permettent pas d'espérer, ni même de demander aucune assistance militaire: mais elle nous rend un service non moins précieux; et en nous donnant des secours dont nous avons besoin pour les colonies, elle acquitte suffisamment la dette de la reconnaissance et de la fraternité.

La Pologne, exposée aux mêmes dangers que la France, déploie la même énergie. Ces dangers, en les rapprochant de la France, pourraient servir de base à une alliance sincère et durable; mais les distances semblent s'y opposer. Il faudrait, pour en profiter, un intermédiaire qui fût favorable à l'une et à l'autre puissance, et à l'aide duquel elles pussent entretenir des communications. Cet intermédiaire, allié fidèle de la Pologne et de la France, sera le Turc. Il est vrai qu'on a eu l'impolitique de laisser refroidir, et sa haine contre les deux Puissances impériales, et son amitié envers la France: mais il sera facile de les ranimer; car jamais le Turc n'oubliera les sacrifices qu'il a faits pendant la dernière guerre.

Telle est donc, en un mot, notre situation politique. Nous avons beaucoup d'ennemis, peu d'alliés sûrs, très-peu d'amis: mais la réunion qui s'est opérée, peut produire cet heureux effet d'augmenter nos forces, et de nous donner les moyens de résister à la ligue des Puissances.

N° 3.

Decret qui détermine les mesures de sûreté générale, lorsque l'Assemblée Nationale aura déclaré la patrie en danger.

Du 5 juillet 1792.

L'Assemblée nationale, considérant que les efforts multipliés des ennemis de l'ordre, et la propagation de tous les genres de troubles dans les diverses parties de l'Empire, au moment où la nation, pour le maintien de sa liberté, est engagée dans une guerre étrangère, peuvent mettre en péril la chose publique, et faire penser que le succès de notre régénération politique est incertain;

Considérant qu'il est de son devoir d'aller au-devant de cet événement possible, et de prévenir, par des dispositions fermes, sages et régulières, une confusion aussi nuisible à la liberté et aux citoyens, que le serait alors le danger lui-même;

Voulant qu'à cette époque la surveillance soit générale, l'exécution plus active, et surtout que le glaive de la loi soit sans cesse présent à ceux qui, par une coupable inertie, par des projets perfides, ou par l'audace d'une conduite criminelle, tenteraient de déranger l'harmonie de l'Etat;

Convaincue qu'en se réservant le droit de déclarer le danger, elle en éloigne l'instant, et rappelle la tranquillité dans l'ame des bons citoyens;

Pénétrée de son serment de *vivre libre ou mourir, et de maintenir la constitution ;* forte du sentiment de ses devoirs et des vœux du peuple, pour lequel elle existe, déclare qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir entendu le rapport de sa commission des douze, et décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

Art. 1er. Lorsque la sûreté intérieure ou la sûreté extérieure de l'Etat seront menacées, et que le Corps législatif aura jugé indispensable de prendre des mesures extraordinaires, elle le déclarera par un acte du Corps législatif, conçu en ces termes :

Citoyens, la patrie est en danger !

Art. 2. Aussitôt après la déclaration publiée, les conseils du département et de district se rassembleront, et seront, ainsi que les conseils généraux des communes, en surveillance permanente : dès ce moment, aucun fonctionnaire public ne pourra s'éloigner ou rester éloigné de son poste.

Art. 3. Tous les citoyens en état de porter les armes, et ayant déjà fait le service de gardes nationales, seront aussi en état d'activité permanente.

Art. 4. Tous les citoyens seront tenus de déclarer, devant leurs municipalités respectives, le nombre et la nature des armes et munitions dont ils seront pourvus. Le refus de déclaration, ou fausse déclaration dénoncée et prouvée, seront punis par la voie de la police correctionnelle; savoir : dans le premier cas, d'un emprisonnement, dont le terme ne pourra être moindre de deux mois, ni excéder une année; et dans le second

cas, d'un emprisonnement, dont le terme ne pourra être moindre d'une année, ni excéder deux ans.

Art. 5. Le corps législatif fixera le nombre des gardes nationales que chaque département devra fournir.

Art. 6. Les directoires de département en feront la répartition par districts, et les districts entre les cantons, à proportion du nombre des gardes nationales de chaque canton.

Art. 7. Trois jours après la publication de l'arrêté du directoire, les gardes nationales se rassembleront par cantons; et, sous la surveillance de la municipalité du chef-lieu, ils choisiront entre eux le nombre d'hommes que le canton devra fournir.

Art. 8. Les citoyens qui auront obtenu l'honneur de marcher les premiers au secours de la patrie en danger, se rendront trois jours après au chef-lieu de leur district: ils s'y formeront en compagnie, en présence d'un commissaire de l'administration du district, conformément à la loi du 4 août 1791. Ils y recevront le logement sur le pied militaire, et se tiendront prêts à marcher à la première réquisition.

Art. 9. Les capitaines commanderont alternativement, et par semaine, les gardes nationales choisies et réunies au chef-lieu de district.

Art. 10. Lorsque les nouvelles compagnies de gardes nationales de chaque département seront en nombre suffisant pour former un bataillon, elles se réuniront dans les lieux qui leur seront désignés par le pouvoir exécutif, et les volontaires y nommeront leur état-major.

Art. 11. Leur solde sera fixée sur le même pied que celle des autres volontaires nationaux: elle aura lieu du jour de la réunion au chef-lieu de canton.

Art. 12. Les armes nationales seront remises dans les chefs-lieux de canton, aux gardes nationales choisies pour la composition des nouveaux bataillons de volontaires. L'Assemblée nationale invite tous les citoyens à confier volontairement, et pour le temps du danger, les armes dont ils sont dépositaires, à ceux qu'ils chargeront de les défendre.

Art. 13. Aussitôt la publication du présent décret, les directoires de district se fourniront chacun de mille cartouches à balles, calibre de guerre, qu'ils conserveront en lieu sain et sûr, pour en faire la distribution aux volontaires, lorsqu'ils le jugeront convenable. Le pouvoir exécutif sera tenu de donner les ordres pour faire parvenir aux départemens les objets nécessaires à la fabrication des cartouches.

Art. 14. La solde des volontaires leur sera payée sur les états qui seront délivrés par les directoires de district, ordonnancés par les directoires de département, et les quittances en seront reçues à la trésorerie nationale comme comptant.

Art. 15. Les volontaires pourront faire leur service, sans être revêtus de l'uniforme national.

Art. 16. Tout homme résidant ou voyageant en France, est tenu de porter la cocarde nationale.

Sont exceptés de la présente disposition les ambassadeurs et agens accrédités des Puissances étrangères.

Art. 17. Toute personne revêtue d'un signe de rébellion, sera poursuivie devant les tribunaux ordinaires ; et, en cas qu'elle soit convaincue de l'avoir pris à dessein, elle sera punie de mort. Il est ordonné à tout citoyen de l'arrêter ou de la dénoncer sur-le-

champ, à peine d'être réputé complice : toute cocarde autre que celle aux trois couleurs nationales, est un signe de rébellion.

Art. 18. La déclaration du danger de la patrie ne pourra être prononcée dans la même séance où elle aura été proposée; et, avant tout, le ministre sera entendu sur l'état du royaume.

Art. 19. Lorsque le danger de la patrie aura cessé, l'Assemblée nationale le déclarera par un acte du Corps législatif, conçu en ces termes : *Citoyens, la patrie n'est plus en danger !*

N° 4.

Mesures pour différentes levées de troupes, en 1792.

1° Le décret du 22 juillet 1791 devait donner environ 170 bataillons, celui du 5 mai 1792 en porta le nombre à 200, et en augmenta la force de 226 hommes, ce qui les mettait à 800 hommes;

2° Un décret du 24 mai ordonna la levée de 54 compagnies franches, qui seraient organisées en légions, pour faire le service de troupes légères.

Des décrets postérieurs ajoutèrent une légion pour l'armée du Midi; une autre, composée d'Allobroges; une troisième, de soldats étrangers.

3° Un décret du 12 juillet prescrivait la levée de compagnies départementales;

4° Des corps de vétérans nationaux, augmentés à mesure que la guerre multipliait le nombre des hommes

hors d'état d'en soutenir les fatigues, devaient être employés dans les places...

5° Deux divisions de gendarmerie seraient mises en activité à l'armée, et remplacées ;

6° Les corps de volontaires nationaux, dont la levée était déjà ordonnée, devaient être complétés ;

7° Une levée de 85 mille hommes avait été décrétée, le 12 juillet, pour compléter l'armée de ligne et former 42 nouveaux bataillons ;

Enfin, une loi définitive réglait la force de l'armée comme il suit :

Décret ordonnant que l'armée soit portée au complet effectif de 440 *à* 450 *mille hommes; qui détermine le mode de leur levée, et fixe le nombre de bataillons ou compagnies de volontaires à fournir par chaque département.* (Du 20 juillet 1792.)

L'Assemblée nationale, considérant que le meilleur moyen de détruire efficacement la ligue toujours menaçante des ennemis conjurés contre la nation française, est de leur opposer une force militaire, tellement imposante par sa masse seule, qu'elle leur fasse perdre tout espoir quelconque d'envahissement, et craindre au contraire, de voir bientôt porter chez eux, avec l'étendart de la guerre, le germe précieux de la liberté, qu'ils ne cherchent à anéantir en France, que pour perpétuer l'esclavage des nations ;

Considérant que le moment déclaré du danger de la patrie est aussi celui où tout citoyen doit s'empresser

de venir offrir son bras pour la défendre, décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir entendu sa commission extraordinaire des douze, réunie à ses comités militaire et diplomatique, et décrété l'urgence, décrète ce qui suit :

SECTION PREMIÈRE.

Articles généraux.

Art. 1er. L'armée de terre, destinée à défendre l'Etat contre ses ennemis extérieurs, sera portée, dans le plus bref délai possible, au complet effectif de 440 à 450 mille hommes, tant en troupes de ligne de toutes les armes, qu'en gardes nationales volontaires et en gendarmeries nationales.

Art. 2. Les 83 départemens du royaume fourniront 50 mille hommes destinés, d'après le mode qui sera ci-après fixé, à compléter les différens corps d'infanterie, cavalerie, troupes légères et artillerie de l'armée de ligne.

Cette levée sera répartie entre les différens départemens, conformément au tableau annexé à la minute du présent décret.

Art. 3. Il sera tiré de différentes divisions de la gendarmerie nationale, dans toute l'étendue du royaume, un nombre d'hommes suffisant pour former deux nouvelles divisions de gendarmerie, destinées à être employées contre les ennemis extérieurs : ces hommes seront sur-le-champ remplacés dans les brigades respectives dont ils auront été tirés, de la manière et d'après le mode qui sera ci-après déterminé.

Art. 4. Les différentes compagnies de vétérans nationaux, créées par le titre 3 de la loi du 10 mai dernier, relative au ci-devant Hôtel des Invalides, et dont la garnison est fixée par les articles 21 et suivans, seront mises à la disposition du pouvoir exécutif, pour être transportées par-tout où il le croira le plus utile, et notamment dans les places déclarées en état de guerre, afin de contribuer à leur défense, autant par leur exemple et leur expérience de la guerre, que par leur bravoure et leur patriotisme reconnus.

Les vétérans retirés à l'Hôtel, qui se croiraient encore en état de servir activement la patrie, ainsi que tous autres vétérans répandus dans toute l'étendue du royaume, sont autorisés, d'après le mode qui sera ci-après indiqué, à former de semblables compagnies.

Art. 5. Le nombre de 440 à 450 mille hommes, auxquels, d'après l'article 1er, l'armée doit être portée, sera complété par des volontaires nationaux, tant par ceux destinés à former le complément déjà décrété pour les bataillons organisés, que par la levée de nouvelles compagnies et de nouveaux bataillons, ainsi qu'il sera ci-après déterminé.

Art. 6. Pour faciliter et rendre plus prompte la levée des hommes destinés à compléter l'armée, tant en troupes de ligne et en vétérans, qu'en volontaires nationaux et en gendarmerie nationale, il sera nommé, par chaque conseil de département, de district et de commune, deux commissaires pris dans son sein ou hors de son sein, qui seront spécialement et uniquement chargés, sous la surveillance de leurs conseils respectifs, d'accélérer ces différentes levées.

Les commissaires nommés par les conseils des com-

munes, se concerteront avec ceux des districts, et leur rendront les comptes que ceux-ci leur demanderont en conséquence. Il en sera de même des commissaires des districts envers ceux nommés par lesdits conseils de département.

Art. 7. Conformément au décret des 4 et 5 juillet, qui fixe les mesures à prendre lorsque la patrie est en danger, les gardes nationales et autres citoyens en état de porter les armes, se rassembleront par canton, trois jours après l'arrêté des directoires de départemens ; et là, sous la surveillance de la municipalité du chef-lieu, et en présence d'un commissaire nommé par le directoire du district, il sera ouvert trois registres : l'un pour l'inscription des vétérans, le second pour l'engagement dans les troupes de ligne, le troisième pour l'inscription des citoyens qui, ayant été choisis par leurs frères d'armes pour servir en qualité de volontaires, et marcher les premiers à la défense de la patrie, conformément à l'article 7 du décret des 4 et 5 juillet dernier, accepteront ce choix honorable.

Art. 8. Les commissaires de district, dont il est fait mention dans l'article précédent, et qui seront nommés, indépendamment de ceux désignés dans l'article 6 ci-dessus, auxquels est confiée la surveillance générale et continue des levées à faire dans leurs arrondissemens respectifs, se rendront au lieu du rassemblement ; et, après avoir invité les citoyens à voler à la défense de la patrie et de la liberté, ils inscriront sur chacun des trois registres désignés en l'article précédent, les citoyens qui, ayant les qualités requises, se présenteront pour y être enregistrés.

Les officiers municipaux du chef-lieu de canton tiendront procès-verbal de la nomination qui aura été faite par les citoyens rassemblés, de ceux qui devront servir les premiers en qualité de volontaires : ce choix pourra se faire indifféremment parmi tous les citoyens, soit qu'ils fassent, ou non, partie de la garde nationale.

Dans le cas où quelques-uns de ceux qui auraient été choisis déclareraient ne pouvoir accepter, il sera sur-le-champ procédé à leur remplacement; de manière que les citoyens de chaque canton ne puissent se séparer, sans avoir fourni le nombre d'hommes demandé.

Art. 9. Lorsque la levée prescrite par le présent décret à chaque département, sera entièrement terminée, les commissaires désignés dans l'article 6 ci-dessus, n'en continueront pas moins à s'assurer les remplacemens indispensables, tant dans les vétérans que dans les troupes de ligne, en pressant et recevant de nouvelles inscriptions et de nouveaux engagemens. En conséquence, sur la demande du ministre de la guerre, il sera fait, s'il y a lieu, de nouveaux fonds pour cet objet.

Art. 10. Les citoyens inscrits, tant pour le complément des troupes de ligne, que pour celui des bataillons, et pour la formation de nouveaux corps de volontaires nationaux, partiront au plus tard dans la huitaine du jour de leur inscription, et se rendront dans les lieux qui leur seront désignés par les directoires des départemens, d'après les ordres que ceux-ci recevront du pouvoir exécutif.

L'approche des Prussiens ne laissant pas le temps d'attendre ces mesures, on décréta le 27 août une levée de 30 mille hommes, pris autour de Paris, sauf à les remplacer successivement.

N° 5.

Déclaration que le duc de Brunswick, commandant les armées combinées de LL. MM. l'Empereur et le roi de Prusse, adresse aux habitans de la France.

Donnée au grand quartier-général de Coblentz, le 25 juillet 1792.

Leurs Majestés, l'Empereur et le roi de Prusse, m'ayant confié le commandement des armées combinées qu'ils ont fait rassembler sur les frontières de la France; j'ai voulu annoncer aux habitans de ce royaume les motifs qui ont déterminé les mesures des deux Souverains, et les intentions qui les guident.

Après avoir supprimé arbitrairement les droits et possessions des princes allemands, en Alsace et en Lorraine; troublé et renversé dans l'intérieur le bon ordre et le gouvernement légitime; exercé contre la personne sacrée du Roi, contre son auguste famille, des attentats et des violences qui sont encore perpétués et renouvelés de jour en jour; ceux qui ont usurpé les rênes de l'administration ont enfin comblé la mesure, en faisant déclarer une guerre injuste à S. M. l'Empereur, et en attaquant ses provinces situées aux Pays-Bas. Quelques-unes des possessions de l'Empire Germanique ont été enveloppées dans cette agression; et plusieurs autres n'ont échappé au même danger, qu'en cédant aux menaces impérieuses du parti dominant et de ses émissaires. S. M. le roi de Prusse, uni avec Sa Majesté Impériale par les liens d'une alliance

étroite et défensive, et membre prépondérant lui-même du Corps germanique, n'a donc pu se dispenser de marcher au secours de son allié et de ses co-états; et c'est sous ce double rapport qu'il prend la défense et de ce Monarque et de l'Allemagne.

A ces grands intérêts se joint encore un but également important, et qui tient à cœur aux deux Souverains; c'est de faire cesser l'anarchie dans l'intérieur de la France, d'arrêter les attaques portées au trône et à l'autel, de rétablir le pouvoir légal, de rendre au Roi la sûreté et la liberté dont il est privé, et de le mettre en état d'exercer l'autorité légitime qui lui est due.

Convaincus que la partie saine de la nation française abhorre les excès d'une faction qui la subjugue, et que le plus grand nombre des habitans attend avec impatience le moment du secours, pour se déclarer ouvertement contre les entreprises odieuses de leurs oppresseurs, S. M. l'Empereur et S. M. le roi de Prusse les appellent, et les invitent de retourner sans délai aux voies de la raison, de la justice, de l'ordre et de la paix. C'est dans ces vues que moi, le soussigné, général commandant en chef des deux armées, déclare :

I. Qu'entraînées dans la guerre présente par des circonstances irrésistibles, les deux cours alliées ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, *sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes ;*

II. Qu'elles n'entendent point s'immiscer dans le gouvernement intérieur de la France ; mais qu'elles veulent uniquement délivrer le Roi, la Reine et la

famille royale de leur captivité, et procurer à S. M. Très-Chrétienne la sûreté nécessaire pour qu'elle puisse faire sans danger et sans obstacle les convocations qu'elle jugera à propos, et travailler à assurer le bonheur de ses sujets, suivant ses promesses, et autant qu'il dépendra d'elle ;

III. Que les armées combinées protègeront les villes, bourgs, villages, les personnes et les biens de tous ceux qui se soumettront au Roi, et qu'elles concourront au rétablissement instantané de l'ordre et de la police dans toute la France ;

IV. Que les gardes nationales sont sommées de veiller provisoirement à la tranquillité des villes et des campagnes, à la sûreté des personnes et des biens de tous les Français, jusqu'à l'arrivée des troupes de LL. MM. Impériale et Royale, ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, sous peine d'en être personnellement responsables ; qu'au contraire, ceux des gardes nationales qui auront combattu contre les troupes des deux cours alliées, et qui seront pris les armes à la main, seront traités en ennemis, et punis comme rebelles à leur Roi, et comme perturbateurs du repos public ;

V. Que les généraux, officiers, bas-officiers et soldats des troupes de ligne françaises, sont également sommés de revenir à leur ancienne fidélité, et de se soumettre sur-le-champ au Roi, leur légitime Souverain ;

VI. Que les membres des départemens, des districts et des municipalités, seront également responsables, sur leurs têtes et sur leurs biens, de tous les délits, incendies, pillages, assassinats et voies de fait qu'ils ne

se seront pas efforcé d'empêcher dans leur territoire; qu'ils seront également tenus de continuer provisoirement leurs fonctions jusqu'à ce que S. M. Très-Chrétienne, remise en liberté, y ait pourvu ultérieurement, ou qu'il en ait été autrement ordonné en son nom, dans l'intervalle;

VII. Les habitans des villes, bourgs et villages, qui oseraient se défendre contre les troupes de LL. MM. Impériale et Royale, et tirer sur elles, soit en rase campagne, soit par les fenêtres, portes et ouvertures de leurs maisons, seront punis sur-le-champ, suivant la rigueur du droit de la guerre, et leurs maisons démolies ou brûlées;

Tous les habitans, au contraire, desdites villes, bourgs et villages, qui s'empresseront de se soumettre à leur Roi, en ouvrant leurs portes aux troupes de LL. MM., seront à l'instant sous leur sauve-garde immédiate : leurs personnes, leurs biens, leurs effets seront sous la protection des lois; et il sera pourvu à la sûreté générale de tous et chacun d'eux;

VIII. La ville de Paris et tous ses habitans sans distinction, sont tenus de se soumettre sur-le-champ et sans délai au Roi; de mettre ce Prince en pleine et entière liberté, et de lui assurer, ainsi qu'à toutes les personnes royales, l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de la nature et des gens oblige les sujets envers les Souverains : Leurs Majestés Impériale et Royale rendant personnellement responsables de tous les événemens, sur leurs têtes, pour être *jugés militairement*, sans espoir de pardon, tous les membres de l'assemblée nationale, du département, du district, de la munici-

palité et de la garde nationale de Paris, juges de paix, et tous autres qu'il appartiendra. Déclarant en outre Leurs dites Majestés, sur leur foi et parole d'Empereur et de Roi, que, « si le château des Tuileries est forcé » ou insulté ; que, s'il est fait la moindre violence, le » moindre outrage à LL. MM. le Roi et la Reine et à la » famille royale ; s'il n'est pas pourvu immédiatement » à leur sûreté, à leur conservation et à leur liberté, » elles en tireront une vengeance exemplaire et à ja- » mais mémorable, en livrant la ville de Paris à une » *exécution militaire* et à une *subversion totale ;* et les » révoltés, coupables d'attentats, aux supplices qu'ils » auront mérités. » Leurs Majestés Impériale et Royale promettent, au contraire, aux habitans de la ville de Paris, d'employer leurs bons offices auprès de S. M. Très-Chrétienne, pour obtenir *le pardon de leurs torts et de leurs erreurs ;* et de prendre les mesures les plus rigoureuses pour assurer leurs personnes et leurs biens, s'ils obéissent promptement et exactement à l'injonction ci-dessus. Enfin LL. MM., ne pouvant reconnaître pour lois en France, que celles qui émanent du Roi jouissant d'une liberté parfaite, protestent d'avance contre l'authenticité de toutes les déclarations qui pourraient être faites au nom de S. M. Très-Chrétienne, tant que sa personne sacrée, celles de la Reine et de toute la famille royale, ne seront pas réellement en sûreté. A l'effet de quoi, LL. MM. Impériale et Royale invitent et sollicitent instamment S. M. T. C. de désigner la ville de son royaume la plus voisine de ses frontières, dans laquelle elle jugera à propos de se retirer avec la Reine et sa famille, sous une bonne et sûre escorte qui lui

sera envoyée pour cet effet ; afin que S. M. T. C. puisse en toute sûreté appeler auprès d'elle les ministres et les conseillers qu'il lui plaira de désigner ; faire telles convocations qui lui paraîtront convenables ; pourvoir au rétablissement du bon ordre, et régler l'administration de son royaume.

Enfin, je déclare et m'engage encore, en mon propre nom et en ma qualité susdite, de faire observer partout, aux troupes confiées à mon commandement, une bonne et exacte discipline : promettant de traiter avec douceur èt modération les sujets bien intentionnés qui se montreront paisibles et soumis, et de n'employer la force qu'envers ceux qui se rendront coupables de résistance ou de mauvaise volonté. C'est par ces raisons, que je requiers et exhorte tous les habitans du royaume, de la manière la plus forte et la plus instante, de ne pas s'opposer à la marche et aux opérations des troupes que je commande ; mais de leur accorder plutôt partout une libre entrée et toute bonne volonté, aide et assistance que les circonstances pourront exiger.

Déclaration additionnelle du duc de Brunswick et de Lunebourg, à celle que Son Altesse a adressée, le 25 *de ce mois, aux habitans de la France.*

Donnée au quartier-général de Coblentz, le 27 juillet 1792.

La déclaration que j'ai adressée aux habitans de la France, datée du quartier-général de Coblentz le 25

de ce mois, a dû faire connaître suffisamment les intentions fermement arrêtées de LL. MM. l'Empereur et le roi de Prusse, en me confiant le commandement de leurs armées combinées. La liberté et la sûreté de la personne sacrée du Roi, de la Reine et de toute la famille royale, étant un des principaux motifs qui ont déterminé l'accord de LL. MM. Impériale et Royale, j'ai fait connaître, par ma déclaration susdite, à la ville de Paris et à ses habitans, la résolution de *leur faire subir la punition la plus terrible*, dans le cas où il serait porté la moindre atteinte à la sûreté de S. M. T. C., dont la ville de Paris est rendue particulièrement responsable.

Sans déroger en aucun point à l'article VIII de la susdite déclaration du 25 de ce mois, je déclare en outre que, si, contre toute attente, par la *perfidie* ou la *lâcheté* de quelques habitans de Paris, le Roi, la Reine, ou toute autre personne de la famille royale, étaient enlevés de cette ville, tous les lieux et villes quelconques qui ne se seront pas opposés à leur passage, et n'auront pas arrêté sa marche, subiront le même sort qui aura été infligé à la ville de Paris ; et que la route qui aura été suivie par les ravisseurs du Roi et de la famille royale, sera marquée par une continuité d'exemples des châtimens dus à tous les fauteurs, ainsi qu'aux auteurs d'attentats irrémissibles.

Tous les habitans de la France en général doivent se tenir pour avertis du danger qui les menace, et auquel ils ne sauraient échapper, s'ils ne s'opposent pas de toutes leurs forces et par tous les moyens au passage du Roi et de la famille royale, en quelque lieu que les fac-

tieux tenteraient de les emmener. Leurs Majestés Impériale et Royale ne reconnaîtront la liberté du choix de S. M. T. C. pour le lieu de sa retraite, dans le cas où elle aurait jugé à propos de se rendre à l'invitation qui lui a éte faite par elles, qu'autant que cette retraite serait effectuée *sous l'escorte* qu'elles lui ont offerte. Toutes déclarations quelconques, au nom de S. M. T. C., contraires à l'objet exigé par LL. MM. Impériale et Royale, seront en conséquence regardées comme nulles et sans effet.

N° 6.

Extrait du Registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire, du 16 *novembre* 1792. (An 1er de la République.)

Le Conseil exécutif délibérant sur la conduite des armées françaises dans le pays qu'elles occupent, spécialement dans la Belgique, un de ses membres a observé :

1° Que les gênes et les entraves que, jusqu'à présent, la navigation et le commerce ont souffertes tant sur l'Escaut que sur la Meuse, sont directement contraires aux principes fondamentaux du droit naturel, que tous les Français ont juré de maintenir :

2° Que le cours des fleuves est la propriété commune et inaliénable des habitans de toutes les contrées arrosées par leurs eaux : qu'une nation ne saurait, sans injustice, prétendre au droit d'occuper exclusivement le canal d'une rivière, et d'empêcher que les peuples

voisins qui bordent les rivages supérieurs, ne jouissent du même avantage: qu'un tel droit est *un reste des servitudes féodales*, ou du moins un monopole odieux, qui n'a pu être établi que par la force, ni consenti que par l'impuissance: qu'il est conséquemment révocable dans tous les momens et malgré toutes les conventions; parce que la nature ne reconnaît pas plus de peuples que d'individus privilégiés, et que les *droits de l'homme* sont à jamais imprescriptibles:

3° Que la gloire de la république française veut que, partout où s'étend la protection de ses armes, la *liberté* soit rétablie, et la *tyrannie* renversée:

4° Que, lorsqu'aux avantages procurés au peuple Belge par les armées françaises, se joindra la navigation libre des fleuves et l'affranchissement du commerce de ces provinces, non-seulement ce peuple n'aura plus lieu de craindre pour sa propre indépendance, ni de douter du désintéressement qui dirige la république; mais même que les nations de l'Europe ne pourront dès-lors refuser de reconnaître que la destruction de toutes les tyrannies et le triomphe des *droits de l'homme*, sont la seule ambition du peuple français.

Le Conseil, frappé de ces puissantes considérations, arrête: « que le général commandant en chef les armées » françaises dans l'expédition de la Belgique, sera » tenu de prendre les mesures les plus précises, et » d'employer tous les moyens qui sont à sa disposition, » pour assurer la liberté de la navigation et des trans- » ports dans tout le cours de l'Escaut et de la Meuse. »

Pour ampliation conforme au registre,

Signé, GROUVELLE, *secrétaire*.

N° 7.

Autre arrêté du même jour, 16 novembre.

Le Conseil exécutif délibérant sur l'état actuel de la guerre, notamment dans la Belgique ; considérant que nul relâche ne doit être laissé aux ennemis de la république, et que tous ses moyens doivent être déployés pour vaincre et détruire leurs armées, avant qu'ils aient pu les renforcer et se mettre en état d'attaquer de nouveau, soit la France, soit les contrées mêmes où les armes françaises ont porté la liberté ; arrête : qu'en conséquence de la déclaration du 24 octobre dernier, il sera donné des ordres au général commandant en chef l'expédition en Belgique, de continuer à poursuivre les armées ennemies partout où on leur donnerait asile.

N° 8.

Du 19 *novembre* 1792.

La Convention nationale déclare, au nom de la nation française, qu'elle accordera fraternité et secours à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté, et charge le pouvoir exécutif de donner aux généraux les ordres nécessaires pour porter secours à ces peuples, et défendre les citoyens qui auraient été vexés ou qui pourraient l'être pour la cause de la liberté.

La Convention nationale décrète que le pouvoir exé-

cutif donnera des ordres aux généraux de la république pour faire imprimer et proclamer en toutes les langues, dans toutes les contrées qu'ils parcourront avec leurs armées, le décret rendu.

N° 9.

Du 15 *décembre.*

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités des finances, de la guerre et diplomatique, réunis, fidèle aux principes de la souveraineté du peuple, qui ne lui permet pas de reconnaître aucune des institutions qui y portent atteinte, et voulant fixer les règles à suivre par les généraux des armées de la république, dans le pays où ils porteront les armes, décrète :

Art. 1er. Dans les pays qui sont ou seront occupés par les armées de la république, les généraux proclameront sur-le-champ, au nom de la nation française, la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités établies, des impôts ou contributions existans, de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels, des banalités, de la servitude réelle ou personnelle, des priviléges de chasse et de pêche, des corvées, de la noblesse, et généralement tous les priviléges.

Art. 2. Ils annonceront au peuple qu'ils lui apportent paix, secours, fraternité, liberté et égalité, et ils le convoqueront de suite en assemblées primaires ou communales, pour créer et organiser une administration

et une justice provisoires ; ils veilleront à la sûreté des personnes et des propriétés ; ils feront imprimer en langue ou idiome du pays, afficher et exécuter sans délai, dans chaque commune, le présent décret et la proclamation y annexée.

Art. 3. Tous les agens et officiers civils ou militaires de l'ancien gouvernement, ainsi que les individus ci-devant réputés nobles, ou membre de quelque corporation ci-devant privilégiée, seront, pour cette fois seulement, inadmissibles à voter dans les assemblées primaires ou communales, et ne pourront être élus aux places d'administration ou du pouvoir judiciaire provisoire.

Art. 6. Dès que l'administration provisoire sera organisée, la Convention nationale nommera des commissaires pris dans son sein, pour aller fraterniser avec elle.

Art. 11. La nation française déclare qu'elle traitera comme ennemi le peuple qui, refusant la liberté et l'égalité, ou y renonçant, voudrait conserver, rappeler ou traiter avec le prince et les castes privilégiées. Elle promet et s'engage de ne souscrire aucun traité, et de ne poser les armes qu'après l'affermissement de la souveraineté et de l'indépendance du peuple sur le territoire duquel les troupes de la république seront entrées, et qui aura adopté les principes de l'égalité et établi un gouvernement libre et populaire.

PROCLAMATION.

Le peuple français au peuple.......

Frères et amis,

Nous avons conquis la liberté, et nous la maintiendrons. Nous offrons de vous faire jouir de ce bien inestimable qui vous a toujours appartenu, et que vos oppresseurs n'ont pu vous ravir sans crime.

Nous avons chassé vos tyrans. Montrez-vous hommes libres, et nous vous garantirons de leur vengeance, de leurs projets et de leur retour.

Dès ce moment, la nation française proclame la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités civiles et militaires qui vous ont gouvernés jusqu'à ce jour, et de tous les impôts que vous supportez, sous quelque forme qu'ils existent, l'abolition de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels; des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des priviléges de chasse et de pêche, des corvées, de la gabelle, des péages, des octrois et généralement de toute espèce de contribution dont vous avez été chargés par des usurpateurs : elle proclame aussi l'abolition parmi vous de toute corporation nobiliaire, sacerdotale et autres, de toutes les prérogatives et priviléges contraires à l'égalité. Vous êtes, dès ce moment, frères et amis, tous citoyens, tous égaux en droits, et tous appelés également à gouverner, à servir et à défendre votre patrie.

Formez-vous sur-le-champ en assemblées primaires ou de communes ; hâtez-vous d'établir vos administrations et justices provisoires, en vous conformant aux dispositions de l'article 3 du décret ci-dessus. Les agens de la république française se concerteront avec vous pour assurer votre bonheur et la fraternité qui doit exister désormais entre nous.

N° 10.

Lebrun, Ministre des affaires étrangères, au Président de la Convention nationale.

Paris, le 20 décembre 1792.

Le parlement britannique, qui avait été prorogé jusqu'au mois de janvier, vient d'être inopinément rassemblé ; et l'ouverture de sa session a eu lieu le 14 de ce mois. Cette mesure extraordinaire doit naturellement éveiller l'attention du gouvernement français, sur ses causes et ses résultats. Il est de mon devoir de ne point laisser ignorer à la Convention nationale ce que j'en ai pu découvrir.

Peu après l'immortelle journée du 10 août, et le changement introduit pour lors dans la forme de notre gouvernement, il a plu au ministre anglais de cesser toute communication avec nous et de rappeler son ambassadeur ; soit parce qu'il était persuadé que les jours de contre-révolution et de notre esclavage étaient proches; soit seulement, comme l'a dit ingénieusement

le célèbre orateur de l'Opposition dans la première séance des Communes ; « parce qu'il crut indécent et » indigne de la majesté royale Britannique, d'avoir » un représentant auprès d'un *Conseil exécutif*, dont » les membres n'ont pas été oints de la Sainte-Am- » poule au maître-autel de Reims. » Quoi qu'il en puisse être, le conseil exécutif provisoire n'a pas cru devoir suivre le même procédé. Il a continué d'entretenir à Londres un ministre de la république française ; et il l'a expressément chargé de saisir toutes les occasions pour assurer la nation anglaise que, malgré la mauvaise humeur de son gouvernement, le peuple français ne désire rien plus ardemment que de mériter son estime, et de resserrer la bonne harmonie et l'amitié qui doivent unir à jamais deux nations généreuses et libres. La Convention nationale a reçu, à diverses reprises, des témoignages éclatans de la réciprocité de cette bienveillance, et de la part sincère que le peuple anglais prenait au succès de nos armes et au triomphe de la liberté française. Mais ces mêmes événemens glorieux agissaient dans un sens très-opposé sur le ministère de *Saint-James*. Bientôt la crainte ou la jalousie de nos victoires, les sollicitations de nos lâches rebelles, les belles intrigues des cours ennemies, et un secret ombrage que lui inspiraient les nombreuses adresses de félicitations qui nous venaient de toutes les parties de l'Angleterre, le décidèrent à des mouvemens militaires plus prononcés, et à un prompt rassemblement du parlement.

La Convention nationale verra par le discours d'ouverture que les mesures hostiles ayant pour but prin-

cipal et ostensible de s'opposer à la fermentation populaire qui s'est manifestée depuis quelque temps en Angleterre, sont aussi, jusqu'à un certain point, dirigées contre la France. C'est ce qu'annoncent plusieurs inculpations dont on ne peut méconnaître l'application, malgré le vague dans lequel on les a présentées. Quand le moment sera venu de répondre à ces inculpations, il sera facile au gouvernement français de se justifier pleinement : il ne craindra pas d'en appeler au jugement de l'Europe entière, au témoignage de *Pitt* lui-même. On verra alors qui l'on doit accuser d'avoir semé, avec un or corrupteur, les méfiances, les troubles et le désordre. Certes, si les agens, même non accrédités, que nous entretenons en Angleterre, avaient pu être légitimement soupçonnés de ces manœuvres qui n'appartiennent qu'à la faiblesse ; si leur conduite n'avait pas été tout à-la-fois circonspecte et loyale, d'autres membres du ministère anglais n'auraient pas désiré de les voir confidentiellement, de communiquer avec eux, de leur accorder des conférences secrètes.

Je mettrai sous les yeux des comités, qu'il plaira à la Convention nationale d'indiquer, les détails exacts de ces conférences ; les plaintes, les objections, les réponses, les offres et propositions qu'on s'y est fait réciproquement ; les instructions qui ont été données à nos agens dans ces circonstances délicates ; enfin, l'état des armemens qui ont été ordonnés. Il en résulte que, jusqu'ici, ces armemens n'ont rien qui doive nous alarmer ; puisqu'ils n'excèdent que de quatre vaisseaux de ligne, ceux qui ont eu lieu dans les années précé-

dentes ; puisque, sur 16 vaisseaux en armement, il y en a au moins dix connus sous la dénomination de gardes-côtes, c'est-à-dire les plus vieux et détériorés de la marine anglaise ; puisque enfin le Roi a déclaré que « ces armemens ne nécessiteraient aucun impôt ex- » traordinaire; et qu'il suffirait, pour y subvenir, des » fonds destinés à l'amortissement annuel de la dette » nationale. » Il en résulte encore que les griefs qui servent de prétexte à ces armemens, se réduisent à trois principaux; savoir :

1° L'ouverture de l'Escaut.

2° Votre décret du 19 novembre.

3° Les intentions que l'on suppose à la république française, relativement à la Hollande.

On a répondu sur le premier point par des argumens fondés sur le droit de la nature, sur le droit des gens, sur tous les principes de justice et de liberté que la nation française a consacrés, et dont elle ne pouvait refuser aux Belges la jouissance pleine et entière. On a répondu que « des traités arrachés par la cupidité, » consentis par le despotisme, ne pouvaient lier les » Belges affranchis et libres. » On a répondu par le silence que l'Angleterre avait elle-même gardé en 1784 et 1785, lorsque la même question a été agitée hostilement par l'empereur Joseph II.

On a répondu au second grief par l'exposition franche des véritables intentions qui animaient la Convention nationale, lorsqu'elle a rendu ce décret bienfaisant. Il est deux cas bien distincts, où ce décret peut et doit trouver son application : soit envers les peuples qui sont sous la domination des puissances avec lesquelles

nous sommes en guerre; soit par rapport aux pays gouvernés par des puissances absolument neutres. Il ne peut y avoir de difficultés dans le premier cas : le décret y trouve son application directe et dans la plus grande latitude, sans qu'aucune puissance étrangère puisse le trouver mauvais. Dans la seconde hypothèse, il est clair que l'intention de la Convention nationale n'a jamais été de s'engager à faire, de la cause de quelques individus étrangers, la cause de toute la nation française. Mais, lorsqu'un peuple asservi par un despote, aura eu le courage de briser ses fers; lorsque ce peuple, rendu à la liberté, se sera constitué de manière à faire entendre clairement l'expression de la volonté générale; lorsque cette volonté générale appellera sur lui l'assistance et la fraternité de la nation française; c'est alors que le décret du 19 novembre trouve une application si naturelle, que nous doutons qu'elle puisse paraître étrange à personne : c'est alors que nous donnons à la nation nouvellement libre un appui que nous-mêmes aurions désiré; et que, peut-être, nous aurions dû espérer de trouver chez une autre nation libre.

On a ajouté à cette réponse générale, une observation qui a plus particulièrement rapport au reproche qu'on nous fait à l'égard de la Hollande : c'est qu'il serait à desirer que jamais le ministère britannique ne se fût plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république qu'il a aidé à asservir, que nous ne voulons nous en mêler nous-mêmes.

Du reste, citoyen Président, j'ai chargé en dernier lieu le ministre de la république française à Londres,

de demander une nouvelle conférence à lord Grenville, qui a, dans le pays, le département des affaires étrangères; et, après lui avoir rappelé toute la futilité des griefs qu'on veut nous opposer, je l'ai autorisé à lui déclarer, au nom de la république française, que, « si contre toute attente, l'intention du ministère de » Saint-James était d'amener une rupture à tout prix; » comme alors nous aurions épuisé toutes les explica» tions propres à démontrer la pureté de nos vues, et » notre respect pour l'indépendance des autres puissan» ces : comme il serait évident que cette guerre ne se» rait plus qu'une guerre du seul ministère britannique » contre nous, *nous ne manquerions pas de faire un » appel solennel à la nation anglaise :* que nous por» terions au tribunal de sa justice et de sa générosité, » l'examen d'une cause dans laquelle on verrait une » grande nation soutenir les droits de la nature, de » la justice, de la liberté, de l'égalité, contre le mi» nistère qui n'aurait engagé cette querelle que par des » motifs de pure convenance personnelle : qu'enfin, » nous établirions la nation anglaise juge entre nous » et lui; et que l'examen de ce procès pourrait amener » des suites qu'il n'aurait pas prévues.

» J'attends, citoyen Président, le résultat qu'aura » eu cette déclaration; et je m'empresserai d'en faire » part à la Convention nationale.»

Le lecteur jugera toutes les erreurs politiques contenues dans cette pièce remplie d'abstractions, de doctrines et de subtilités, et où la science de l'homme d'état ne brille pas.

N° 11.

Discours prononcé par le grenadier Belleville, à la barre de la Convention, dans la séance du 7 janvier 1793.

Citoyens Représentans, il n'y a point de Français qui ne conserve dans son cœur le souvenir des insultes que les petits despotes d'Italie se permirent contre nous dans les premiers jours de notre révolution. Entre ceux dont les vexations furent les plus impérieuses, le roi de Naples devait se distinguer, comme *Bourbon*, et comme mari d'une Autrichienne. Aussi, il ne se borna pas à renvoyer de ses états plusieurs Français ; à faire des préparatifs pour s'allier avec cette foule d'autres tyrans qui craignaient pour leur injuste autorité : il fit, de plus, intriguer par son ministre à la Porte-Ottomane ; et répandre des calomnies atroces contre l'ambassadeur de France, nommé pour remplacer le traître Choiseul. *Louis Capet* et ses dignes ministres, loin de punir d'aussi coupables attentats, avaient dévoré ces outrages ; peut-être les avaient-ils provoqués : mais le jour de la vengeance est arrivé. Pendant que nos braves bataillons repoussaient les hordes des barbares auxquels *on avait ouvert le territoire français* ; tandis que les rois de Sardaigne, de Prusse et de Hongrie étaient humiliés et vaincus par les troupes de la république, le conseil exécutif a ordonné au contre-amiral Latouche de prendre une division de dix vaisseaux dans l'armée navale de la Méditerranée ; de se présenter devant

Naples, et de demander au roi des Deux-Siciles des réparations pour ses démarches passées, et des explications pour sa conduite future. Les instructions rédigées par le citoyen Monge, et dictées par la fierté républicaine, ont été remises en de dignes mains. Le citoyen Latouche, dans le mois le plus redouté des marins, a bravé les orages; il est arrivé devant Naples, le 16 décembre, à midi. L'escadre, dans le plus bel ordre, a déployé aux yeux des Napolitains étonnés, le spectacle à-la-fois le plus imposant et le plus formidable.

On avait fait, à Naples, des préparatifs immenses: la rade était bordée de 400 canons. Tous autres que des Français auraient hésité à s'enfoncer dans un golfe dangereux, et à venir affronter les accidens de la mer et les efforts de l'art. Mais la patrie avait parlé : les ordres étaient précis; le général, les officiers, les citoyens de l'escadre n'ont rien vu de plus. A l'ouverture du golfe, un capitaine du port vint, de la part du roi de Naples, offrir l'entrée à l'escadre, au nombre seulement de 6 vaisseaux, en observant « qu'on ne pourrait » se dispenser de regarder comme un acte d'hostilité, » l'arrivée devant Naples, d'un plus grand nombre de » bâtimens de guerre. » Le contre-amiral répondit » qu'il ne diviserait point son escadre; qu'il allait *jeter* » *l'ancre sous les fenêtres du palais du Roi;* qu'un » seul citoyen descendrait à terre pour lui porter une » lettre, et lui faire connaître les intentions de la république: mais que, *si on osait tirer un seul coup de* » *canon, il en rendrait mille pour un*, *et ne sortirait de* » *devant Naples qu'après l'avoir détruite.* » Le capi-

taine du port vit le vaisseau du contre-amiral Latouche. Le branle-bas général du combat était fait ; chacun était à son poste ; les mèches étaient allumées ; tous les vaisseaux étaient également prêts à lancer *la destruction et la mort.* Le général fit observer « que, quoiqu'il vînt » avec des sentimens de paix pour le peuple de Naples, » il était cependant déterminé, *sur le moindre refus* » *du Roi,* à venger l'honneur national, et à faire un » usage terrible des forces qui lui étaient confiées. »

« Je fus chargé de porter au roi de Naples la lettre » du contre-amiral. » Dans les termes les plus énergiques, il demandait au Roi « que le ministre de la » république fût reconnu ; que la neutralité fût pro- » mise ; que la note proclamée à Constantinople fût » désavouée ; que le ministre *insolent* qui avait osé la » répandre, fût *puni* et rappelé ; qu'il fût envoyé au- » près de la république un ambassadeur qui renouvelât » ce désaveu, entretînt la bonne harmonie entre les » deux puissances, et préparât un nouveau traité, qui » pût être également utile au commerce des deux » peuples. » Le contre-amiral m'ordonna de faire observer *que le refus d'une seule de ses demandes serait regardé comme une déclaration de guerre ; qu'un moment après, son feu s'ouvrirait ; que, dans une heure, les batteries ennemies seraient démontées, et que dans un jour, Naples ne serait plus qu'un monceau de ruines.* Dans les instructions qui me furent données, le citoyen Latouche m'avait imposé l'ordre le plus absolu « de ne souffrir de la part du roi de Naples » aucun mouvement même dont pût avoir à s'offenser » la majesté du peuple souverain, dont j'allais mani-

» fester les volontés. » Le citoyen Mackau, ministre de France à Naples, et qui, dans cette circonstance, a montré toute l'énergie d'un républicain, m'accompagna au palais. La lettre fut remise au Roi, qui, *dans l'instant,* consentit à toutes les demandes du contre-amiral français. Il accueillit, au milieu de toute sa cour, le soldat de la république, avec beaucoup d'égards : il fit inviter le commandant et les officiers de l'escadre à descendre à terre, et fit offrir pour les équipages tous les rafraîchissemens dont ils auraient besoin.

Dans sa réponse, le roi de Naples, en accédant à tout, avait inséré l'*offre de sa médiation.* J'observai « que je ne pouvais accepter une pareille offre, sans » qu'auparavant elle eût été soumise à mon général ; et » que je ne pouvais porter que le projet de la lettre » proposée. » Le citoyen Latouche rejeta cette offre, en mettant en marge « que la république n'attendait la » paix que *du courage de ses braves soldats, et de* » *l'abaissement de ses ennemis.* » Il me donna l'ordre d'aller prendre congé du Roi ; de lui dire « que les » citoyens commandant les vaisseaux de la république » étaient *appelés à la délivrance de la Sardaigne ;* et » que, satisfaits d'avoir *trouvé un ami* dans le roi des » Deux-Siciles, ils allaient profiter du vent favorable » pour mettre à la voile. » Personne n'est descendu à terre, et personne n'a désiré de descendre. Le général, les officiers, les citoyens de l'escadre, en vrais républicains, ont dédaigné les amorces insidieuses des cours : ils sont partis, après n'être restés que vingt heures devant Naples.

N° 12.

Notes relatives aux démêlés avec la Suisse.

Il serait beau, écrivait le ministre Servan, au général Montesquiou, *d'aller briser les fers que le despotisme avait forgés pour accabler les Genevois, s'ils voulaient établir les droits de l'homme.*

Cette phrase, citée par un écrivain digne de foi, n'est pas le seul indice qui autorise à croire que le ministère mal conseillé par Clavière avait formé le projet d'une agression contre Genève, au risque de la voir s'étendre à toute la Suisse. Il ne sera pas hors de propos de rappeler ici quelques circonstances à nos lecteurs, pour leur éclairer cette question.

Après de nombreux débats, la république de Genève avait été forcée d'avoir recours à ses voisins pour rétablir le calme dans ses murs : le parti démocratique avait eu le dessous, sa constitution avait été mise en 1782 sous la garantie de la France, du Piémont et de Berne ; si deux de ces puissances se faisaient la guerre, et qu'il y eût lieu à exercer la garantie, elles devaient envoyer chacune de leur côté des commissaires chez celle qui serait restée neutre, afin de s'entendre sur les moyens d'y parvenir, et pour décider si les troupes de la puissance neutre marcheraient seules sur cette ville, ou si des détachemens des trois puissances s'en approcheraient ; hypothèse dans laquelle le territoire genevois serait alors réputé neutre. C'était sur ce traité que Clavière se fondait à tort, et qu'il brisa quand il en vit l'insuffisance.

Les diètes de Frauenfeld et d'Arau avaient successivement annoncé que, malgré les griefs de la Suisse, elle resterait neutre. Il est vrai que des questions de guerre furent agitées à Berne particulièrement ; mais rien ne faisait soupçonner qu'elle dût avoir lieu ; et tout devait porter les Français à l'éviter avec soin dans ce moment critique.

Les Genevois, inquiets du voisinage de l'armée de Montesquiou, réclamèrent à Berne et à Zurich les secours stipulés par les anciens traités de 1584, afin de mettre du moins leur ville à l'abri d'une surprise. Jusque-là il ne s'agissait que d'un cordon de neutralité dans l'intérieur de la confédération suisse, et point du tout d'un renversement de la constitution de Genève, seul cas qui autorisât l'intervention de la France, conformément au traité de 1782. On argumenta dans ces débats avec subtilité sur la question la plus simple; et la révolution effectuée au mois de janvier suivant, après le départ des Suisses, prouva assez que c'était là l'unique but du ministère influencé par Clavière; les droits de la France dans le traité de 1782, n'y entraient pour rien. Le conseil exécutif, informé par les amis de Claviere, de la demande de 1600 Suisses, prit le 28 septembre un arrêté déclarant cette mesure contraire au traité de 1782, dont le 2e article portait que la république de Genève ne pourrait introduire sur son territoire aucunes troupes étrangères sans le consentement des trois parties qui avaient conclu ce traité ; il déclara de plus que, vu les dispositions malveillantes du canton de Berne envers la république française, la résolution des magistrats de Genève de prendre à leurs

ordres des troupes de ce canton devait être considérée comme une accession à la coalition. En conséquence, le conseil exécutif ordonna au général Montesquiou d'empêcher les troupes suisses d'entrer à Genève, ou de les en expulser, dans le cas qu'elles y eussent déjà pris garnison.

Toute la question consistait à savoir si Genève, en qualité d'alliée des Suisses comme le Valais, pouvait faire partie intégrante du territoire neutre de la confédération, et si le conseil de cette république n'ayant rien à débattre relativement à des troubles intérieurs et à sa constitution, avait le droit ou non d'invoquer les traités de 1584, dont aucun acte ne stipulait l'abolition, et dont au contraire elle avait souvent fait usage. C'était aussi dans ce sens que les gouvernemens suisse et genevois s'expliquaient; et Claviere qui voulait d'un même coup ôter à Montesquiou la faculté d'influencer le conseil exécutif et donner au parti plébéïen la faculté de se déclarer, fit rendre par la Convention nationale, le 17 octobre, le décret suivant :

« Art. 1er. La Convention nationale, après avoir en-
» tendu le rapport de son comité diplomatique, consi-
» dérant que l'introduction des troupes de Berne et de
» Zurich à Genève, est contraire aux traités de 1579 et
» 1584, et compromet autant la sûreté que la dignité de
» la république française, approuve les ordres donnés
» par le conseil exécutif provisoire pour faire évacuer
» la ville de Genève par les troupes de Berne et de Zurich,
» en respectant néanmoins la neutralité et l'indépen-
» dance du territoire de Genève, si cette évacuation se
» fait amicalement.

» 2. La Convention nationale, considérant que l'édit
» de Genève de 1782 a été dicté par la force; que le
» traité du 12 novembre 1782 qui le garantit, n'est, à
» l'égard de la constitution genevoise, qu'un engage-
» ment entre des tyrans pour garantir une tyrannie
» étrangère; qu'il est indigne d'un peuple libre de main-
» tenir de pareils actes: considérant enfin que toute
» garantie de constitution est un attentat à l'indépen-
» dance de la puissance garantie, charge le pouvoir
» exécutif de déclarer à la république de Genève et aux
» cantons de Berne et de Zurich que la république fran-
» çaise renonce pour sa part au traité du 12 novembre
» 1782, en ce qui concerne la garantie du gouvernement
» et de la constitution de Genève. »

Le lecteur ne manquera pas d'observer que le droit invoqué par le conseil exécutif dans son arrêté du 28 septembre ne se fondait que sur le traité de 1782, tandis que la Convention nationale, sans autre forme, déclarait ce traité nul. Dans ces entrefaites, Montesquiou était parvenu à signer une convention à Carouge, le 22 octobre; mais ce décret la rendant illusoire, il en conclut alors une nouvelle avec les députés Prevost, Lullin et d'Yvernois. La sortie des troupes fut stipulée, ainsi que le libre transit par Versoix, et la retraite des troupes françaises; enfin l'article 4 portait ce qui suit:

« La république de Genève se réserve expressément
» et solennellement tous les traités antérieurs avec ses
» voisins, et spécialement celui de 1584 avec les louables
» cantons de Zurich et de Berne, ainsi que l'article 5 du
» traité de neutralité de 1782; n'entendant la républi-
» que française que ladite réserve puisse la lier aux traités

» dans lesquels elle n'est point intervenue, ni préju-
» dicier en rien à la faculté qu'elle s'est réservée de re-
» voir ses propres traités, qu'elle exécute provisoire-
» ment jusqu'à l'époque de cette révision. »

Cette transaction fit éclater l'orage contre Montesquiou, qui fut destitué et prit la fuite. Cependant le parti dominant, convaincu que le départ des Suisses donnerait l'occasion de faire éclater le mouvement populaire désiré par les meneurs, se bornait à insister sur ces articles ; et Brissot proposa, le 21 novembre, le décret suivant :

« La Convention nationale, après avoir entendu le
» rapport de son comité diplomatique, et délibérant sur
» la transaction conclue, le 2 novembre 1792, entre la
» république de Genève et le général Montesquiou,
» au nom de la république française, charge le pou-
» voir exécutif de requérir que l'évacuation des trou-
» pes suisses maintenant à Genève soit consommée le
» 1er décembre prochain, moyennant laquelle évacua-
» tion les troupes françaises respecteront la neutralité
» et l'indépendance du territoire genevois, et l'évacue-
» ront, si elles l'ont occupé. La Convention nationale
» passe à l'ordre du jour sur le surplus de la transac-
» tion du 2 novembre 1792. »

En ne rappelant plus rien du traité de 1584, il était évident qu'on cherchait à ôter à Genève la faculté de recourir à ses voisins.

Le conseil de Genève répondit, le 29 novembre, par la note suivante :

« Le conseil de Genève s'empresse de répondre à la
» note que M. le président de la république française

» remit hier à M. le premier syndic, avec copie des » décrets de la Convention nationale, des 17 octobre » et 21 novembre, en lui communiquant l'extrait des » registres des petit et grand conseils des 25 et 27 de » ce mois; et en l'informant que le conseil souverain » vient d'approuver l'avis de la retraite des troupes » suisses qui sera effectuée le 1er décembre prochain. » La Convention nationale verra sans doute avec satis» faction, par la date du registre du petit conseil, qu'il » n'avait pas attendu le décret du 21 de ce mois pour » proposer au conseil supérieur la retraite des troupes » de nos alliés; que, se livrant à la confiance que doivent » lui inspirer les déclarations solennelles que la répu» blique française lui avait fait parvenir, il avait vu la » sauve-garde de la patrie dans la justice et la loyauté » française.

» Le décret par lequel la Convention nationale re» nonce à l'acte de garantie du 12 novembre 1782, est » pour le conseil un gage précieux de la volonté de la » république française, *de ne point influencer le gouver» nement de Genève ni sa politique intérieure*. Chaque » jour, plus pénétré du principe que la république de » Genève doit chercher la force et la stabilité de son » gouvernement dans la confiance réciproque et dans » l'union de tous ses membres, le conseil, ainsi que » ses registres l'attestent, avait depuis long-temps pris » la résolution *de solliciter auprès des trois Puissances » intervenantes dans l'acte de 1782 la révocation de » leur garantie*. Les circonstances politiques de l'Eu» rope, qui rendaient le concours de ces Puissances » si difficile à obtenir, avaient seules suspendu ces

» démarches ; et la Convention nationale, en les pré-
» venant, acquiert de nouveaux droits à la reconnais-
» sance de la république de Genève.

» Le conseil a mis et mettra toujours au rang de ses
» premiers devoirs celui de concilier à Genève la bien-
» veillance et l'affection de la nation française ; il en
» recherchera constamment les occasions et les moyens;
» et il est persuadé que M. le Résident, par suite de ses
» bons offices, voudra bien lui en rendre le précieux
» témoignage et le seconder efficacement. »

Les Suisses sortirent donc le 1er décembre ; mais six semaines après, le gouvernement de Genève fut renversé, comme il était aisé de le prévoir.

On croit que l'espoir de se débarrasser de la triple tutelle de 1782, qui devenait embarrassante, sans utilité, décida le conseil à requérir le départ des troupes de Berne et de Zurich. S'il eût persisté à les garder, les 15 mille hommes disponibles de l'armée des Alpes n'eussent pas suffi à prendre Genève, soutenu par 20 mille hommes, et à envahir la Suisse alors mieux unie qu'en 1798, et secourue au besoin par les Impériaux : on montra trop de confiance aux assurances de la Convention, ou trop de faiblesse.

FIN DU TOME SECOND DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE II.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA CAMPAGNE DE 1792.

LIVRE III.

SECONDE PÉRIODE DE LA CAMPAGNE DE 1792.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE 1792.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

3'